This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3 3433 07851384 7

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

L'ORIENT.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE

(Société scientifique et littéraire).

7002

Fondée à Paris en 1841,

CONSTITUÉE ET AUTORISÉE EN 1842, CONFORMÉMENT A LA LOI.

TOME SEPTIÈME.

Cahiers XXV à XXVIII.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK.

PARIS,

au Bureau de la Revue de l'Orient,

CHEZ DELAVIGNE, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE,

RUE DES BEAUX-ARTS, 8.

1845

10

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE DE L'ORIENT.

BULLETIN

DE

LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

ISTHME DE SUEZ.

RAPPORT

SUR LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE COMMUNICATION A ÉTABLIR ENTRE LA MER ROUGE ET LA MÉDITERRANÉE (1).

MESSIEURS,

Lorsque l'on arrive à l'extrémité la plus orientale de la Méditerranée, de l'autre côté du front maritime du Delta du Nil, l'on voit, dans la direction du sud, se prolonger dans l'intérieur des terres, parallèlement au fleuve égyptien, une vaste plaine sèche, aride, dépouillée de toute végétation, peu élevée au-dessus du niveau de la mer, accidentée çà et là par des marais d'eau saumâtre et coupée par de nombreuses dunes de sables incessamment soulevées et déplacées par les vents. Cette plaine, dont la formation paraît appartenir au grand dépôt des alluvions, et dont l'aspect désolé contraste d'une manière si frappante avec les fertiles contrées qui la bornent à l'ouest, s'étend, sur une longueur de 120 kilomètres, jusqu'au golfe Arabique, et constitue ainsi ce célèbre isthme de Suez, objet des constantes préoccupations de tous les peuples qui se sont succédé sur le sol des

(1) Dans sa séance du 6 décembre 1844, la Société orientale avait nommé une commission chargée d'examiner (sur la proposition d'un de ses membres) la question des communications à établir entre l'Inde et l'Europe par l'isthme de Suez.

Cette commission se composait de MM. Aubert-Roche, Galinier, Hommaire de Hell, Jouffroy d'Eschavannes et Lefebvre. Elle a choisi M. Hommaire de Hell pour son *rapporteur*.

Digitized by Google

anciens Pharaons. Péluze en ruines, située non loin de la bouche d'Omfareg, par laquelle le lac Menzaleh, ou plutôt le Nil, déverse une partie de ses eaux dans la Méditerranée, et Suez, placée sur la côte la plus septentrionale de la mer Rouge, sont les deux points extrêmes de cette étroite langue de terre; et c'est précisément entre ces deux points que s'étend, à travers l'isthme, comme une véritable prolongation du golfe Arabique, une dépression longitudinale qui résulte de l'intersection des deux plaines descendant par une pente insensible, l'une des frontières de l'Égypte, l'autre des premières collines de l'Asie, et au fond de laquelle la nature semble avoir tracé elle-même la ligne de communication entre les deux mers.

Vers les ruines de Sérapéum, situées à égale distance de Suez et de Péluze, vient aboutir perpendiculairement à la dépression longitudinale un autre sillon non moins remarquable; celui de la vallée de l'Ouady-Toumlat qui, se prolongeant du côté de Belbéis jusqu'à la branche extrême du Nil, subit, sur une très-grande longueur, les débordements annuels du fleuve, et forme ainsi le tracé naturel d'un canal de communication partant du Nil et allant se rattacher dans la partie centrale de l'isthme à celui qui serait établi entre le golfe arabique et la mer Méditerranée.

Tels sont, messieurs, les grands traits topographiques qui caractérisent l'isthme de Suez, et que nous compléterons plus tard par des détails plus circonstanciés lorsque nous arriverons à l'examen des différents modes de transport à établir entre les deux mers. Ce rapide coup d'œil suffit néanmoins pour vous expliquer les nombreuses tentatives qui ont été faites à diverses époques en vue de relier, par l'intermédiaire d'un canal, les grandes villes de l'Égypte avec le golfe Arabique et la Méditerranée. La nature paraît effectivement, ainsi que nous l'avons déjà dit, avoir jalonné elle-même les lignes de canalisation; et le grand projet qui attire encore aujourd'hui notre attention, et dont nous retrouvons des traces d'exécution du côté de Belbéis et de Suez, devait inévitablement préoccuper le peuple à conceptions gigantesques dont les monuments indestructibles accidentent d'une manière si remarquable la vallée du Nil.

Nous ne chercherons pas dans ce rapport, au moyen de citations grecques, romaines et arabes plus ou moins positives, plus ou moins vagues, à déterminer si le canal a jamais été achevé et fréquenté par des navires; nous ne parcourrons pas les différentes époques pendant lesquelles les travaux ont été commencés, abandonnés ou repris de nouveau. Peu nous importe, en vérité, si les souverains égyptiens ou leurs successeurs ont réalisé par la voie du Nil le projet de réunion

Digitized by Google

des deux mers. Les connaissances acquises aujourd'hui sur l'isthme de Suez sont assez complètes pour que nous soyons dispensé de recourir aux observations des écrivains anciens, afin d'apprécier les difficultés du travail et d'asseoir la base d'un plan véritablement sérieux. Les seuls enseignements productifs que l'histoire des temps passés peut nous offrir, sont ceux relatifs aux nombreuses révolutions que le commerce de l'Orient a subies; et ici, messieurs, pour vous faire apprécier l'importance commerciale de l'isthme égyptien, permettez-moi, en quelques mots, de passer en revue les événements politiques qui ont successivement modifié, agrandi et détruit les relations mercantiles de l'Europe avec les Indes par la voie du golfe Arabique.

Lorsque l'on jette un coup d'œil sur une carte générale du globe pour y déterminer l'aboutissant naturel, le nœud de jonction rationnel des relations les plus directes entre l'Europe et les Indes, l'on désigne immédiatement l'isthme de Suez. C'est effectivement là, à 30 lieues de distance, que viennent converger d'un côté le golfe Arabique, et de l'autre la Méditerranée. Cette situation, si importante de nos jours, ne devait pas l'être moins aux yeux des peuples de l'antiquité, alors que les autres moyens de communication avec les Indes étaient inconnus et que les nations les plus avancées en civilisation étaient presque exclusivement concentrées sur les côtes orientales de la Méditerranée. Aussi, dans les temps les plus reculés, voyons-nous les Phéniciens s'emparer des ports de la mer Rouge et attirer à eux le monopole du riche commerce des Indes : et dès le moment que les Égyptiens, d'abord gâtés par l'admirable fertilité de leur sol, purent secouer leur répugnance pour le commerce extérieur, sous le règne des premiers successeurs de Sésostris, vers l'an 600 avant Jésus-Christ, ils s'occupèrent sérieusement de la canalisation de l'isthme de Suez, et cherchèrent à relier, par un vaste système de canaux intérieurs, les villes du Nil avec le golfe Arabique. Que ces tentatives, que nous savons avoir été réitérées sous le règne de plusieurs souverains et à des époques très-éloignées les unes des autres, aient réussi ou non, elles n'en prouvent pas moins, de la manière la plus éclatante, que les possesseurs de l'Égypte n'ont jamais cessé d'attacher la plus haute importance à une communication prompte et facile avec la mer Rouge, et que l'isthme de Suez était déjà, pendant les premiers temps historiques, la grande route suivie par le commerce des Indes.

Trois cents ans avant Jésus-Christ, les expéditions d'Alexandre, en étendant le cercle des relations politiques de l'Europe et en augmentant ses connaissances sur les contrées de l'Orient, vinrent donner une nouvelle et féconde impulsion au commerce de l'Asie, et la fondation

Digitized by Google

d'Alexandrie assura définitivement à l'Égypte l'entrepôt général des riches productions des Indes, au détriment de Tyr que le conquérant macédonien avait livrée à la destruction. A la mort d'Alexandre, sous l'influence des luttes et de la rivalité soulevées par l'ambition des différents chefs qui se disputaient ses conquêtes, le commerce asiatique, après avoir d'abord inutilement cherché une issue par la mer Caspienne, finit par s'ouvrir par le golfe Persique, l'Euphrate et la Mésopotamie, une seconde ligne de communication qu'il conserva jusqu'au moment de la ruine de Palmyre par l'empereur Aurélien. Mais Alexandrie, si largement favorisée par sa position maritime entre deux mers, n'en resta pas moins la place de commerce la plus importante; et plus tard, sous la domination romaine et sous celle des premiers empereurs d'Orient, elle ne perdit rien de ses éléments de grandeur et de richesse.

Dix siècles de prospérité sans exemple venaient de s'écouler pour elle, lorsque les Arabes, poussés autant par l'ambition que par le fanatisme religieux, parurent sur les bords du Nil et livrèrent au pillage et aux flammes la magnifique cité d'Alexandre. Les guerres incessantes qui ensanglantèrent ensuite le sol de l'Asie occidentale, jointes à la lutte mémorable qui s'engagea bientôt entre les musulmans et les armées chrétiennes accourues des extrémités de l'Europe à la conquête du saint sépulcre, achevèrent l'œuvre de destruction commencée par les Arabes : ainsi se trouvèrent presque anéanties toutes les relations commerciales de l'Europe avec les Indes par la voie de la mer Rouge. Ce ne fut qu'à la suite de longues perturbations que Constantinople parvint à recevoir les produits asiatiques dont elle ne pouvait plus se passer, par l'intermédiaire de la mer Caspienne, du Cyrus, du Phase et du Pont-Euxin. Plus tard, vers le XIIe siècle, le commerce des Indes subit une seconde modification; les Génois, en devenant les maîtres de la mer Noire, lui firent abandonner les voies transcaucasiennes pour lui faire suivre presque exclusivement celles de la mer Caspienne, du Volga, de Don et de la mer d'Azof. Ces nouvelles communications, la gloire et la prospérité de Gênes pendant plus de trois siècles, furent détruites à leur tour à la suite de la prise de Constantinople par Mahomet II; et le commerce des Indes, abandonnant ces lignes septentrionales pour se rapprocher de ses sources premières, finit par se faire jour à travers l'Asie Mineure, et par se créer un débouché à Smyrne; mais bientôt après, au moment peut-être où l'isthme de Suez allait devenir de nouveau l'aboutissant de toutes les relations entre l'Europe et les Indes, la découverte du cap de Bonne-Espérance vint indiquer aux peuples de l'Occident une route

Digitized by Google

plus sûre, plus indépendante que celle que pouvait leur offrir la jalousie inquiète et fanatique des possesseurs de l'Égypte.

Cette nouvelle voie une fois connue et explorée par les navires, l'Europe n'eut plus à se préoccuper de l'isthme de Suez; grâce à l'indolence et à l'apathie des peuples musulmans, l'industrieuse et féconde activité des peuples occidentaux n'eut à redouter aucune espèce de concurrence. Cet état de choses subsista jusqu'au moment où la puissance ottomane, ébranlée de toutes parts et subissant de force l'irrésistible ascendant de la civilisation, se vit forcée d'obéir aux injonctions des puissances chrétiennes, tandis que d'un autre côté l'invention des bateaux à vapeur venait opérer une révolution inattendue dans les communications maritimes. Ce fut alors que l'attention, d'ailleurs encouragée puissamment par les efforts de Méhémet-Ali, se reporta de nouveau sur l'isthme de Suez, et que l'établissement des pyroscaphes anglais sur la mer Rouge, en permettant de recevoir des nouvelles de l'Inde en trente jours, réveilla avec raison les grands projets de communication qui avaient préoccupé les souverains égyptiens, et qui, au commencement de notre siècle, avaient été également, de la part de Napoléon, l'objet de sérieuses études. Depuis lors, les rapports de l'Europe avec les Indes ont annuellement augmenté d'importance et d'intérêt, et les événements politiques dont la Chine a été récemment le théâtre sont venus imprimer une nouvelle activité aux peuples commerçants de notre continent. Une révolution commerciale nous semble donc imminente; et malgré les difficultés du moment, résultant bien plus de la jalousie ou de l'indifférence craintive de certains gouvernements, que de l'orgueilleux fanatisme des musulmans, nous ne croyons pas moins que la communication par l'isthme de Suez est à la veille de se substituer à celle si longue et souvent si périlleuse que suivent depuis près de trois siècles les navigateurs en doublant le cap de Bonne-Espérance.

Examinons maintenant les différents systèmes que la nature des localités et les ressources de l'art moderne peuvent offrir pour établir une communication économique et rapide entre la Méditerranée et le golfe Arabique. Dans cette étude, nous serons indépendant de toute politique, et nous considérerons la question sous le point de vue exclusivement industriel. Plus tard, nous parlerons des grands intérêts politiques et commerciaux qui se rattachent à l'isthme de Suez, et ce seront évidemment les intérêts français qui nous guideront dans l'adoption de telle ou telle voie de communication.

D'après la courte description topographique donnée au commencement de ce mémoire, il est aisé de voir que trois modes de transport

Digitized by Google

se présentent pour opérer la réunion commerciale des deux mers : 1° le rétablissement de l'ancien canal égyptien; 2° l'exécution d'un canal direct entre la mer Rouge et la Méditerranée, en suivant la dépression longitudinale dont nous avons parlé; 3° enfin une ligne de chemin de fer. — Occupons-nous d'abord du canal des Ptolémées, et cherchons s'il est possible de l'exécuter conformément au tracé du projet primitif; dans cette étude ainsi que dans celle relative au canal direct et au chemin de fer, nous nous baserons sur les travaux de nivellement exécutés par les ingénieurs de l'expédition française, sauf à indiquer les modifications que pourraient produire certaines erreurs dans leurs résultats.

En partant de Suez pour se diriger directement vers le nord, l'on découvre immédiatement le lit plus ou moins profond, plus ou moins ensablé d'un vaste canal bordé par des digues régulières, et se prolongeant en ligne droite jusqu'à 21,600 mètres dans l'intérieur des terres. Le fond de ce canal s'élève légèrement au-dessus du niveau de la pleine mer à Suez, jusqu'à ce qu'il atteigne une élévation maximum de 8 décimètres, à 1220 mètres du rivage. A partir de ce point, le lit du canal baisse assez rapidement, et vers l'extrémité des digues, il se trouve déjà à 4,952 au-dessous du golfe Arabique; là commence le bassin des lacs amers, qui, s'inclinant vers l'ouest, se développe sur plus de 24,186 mètres de longueur. Au centre de ce bassin aujourd'hui desséché, et qui ne montre plus que quelques flaques d'eau saumâtre ou des boues molles et sans consistance que les piétons eux-mêmes ne sauraient franchir sans danger, le niveau du sol descend jusqu'à 18 mètres au-dessous de celui de la mer Rouge.

A l'extrémité septentrionale des lacs amers, le terrain se relève, et 4,000 mètres au delà, non loin de la localité où les ingénieurs français ont désigné sous le nom de Sérapéum quelques ruines qui ont dû appartenir à un temple de Sérapis, l'on ne se trouve plus qu'à 0,231 au-dessous du niveau des hautes eaux de Suez, et par conséquent sur les limites de l'inondation marine qui résulterait de la rupture de la faible digue que nous avons signalée à l'entrée du canal du côté du golfe Arabique. Au delà de ces limites reparaissent, à l'entrée de la vallée de l'Ouady, dans la direction de l'ouest, les vestiges de l'ancien canal, consistant dans un encaissement profond bordé de digues parfaitement conservées. Avec leur apparition le sol baisse derechef de niveau; l'on marche au fond d'une vallée boisée que viennent déjà recouvrir les eaux du Nil pendant les grandes crues, et qui se prolonge ensuite sous différents noms, et avec des ressources agricoles de plus en plus riches, jusqu'à la ville de Belbéis. En suivant ainsi les traces du canal,

Digitized by Google

interrompues de distance en distance, l'on descend insensiblement jusqu'à la station de Ras-el-Ouady, située à environ 40,000 mètres des lacs amers, et où le fond du canal est au moins de 10,79 mètres au-dessous de la pleine mer à Suez. Le lit du canal se relève ensuite; à Belbüs, le niveau des eaux du canal Abou-Ménédji ou Ménégèh, ne se trouve plus qu'à 5,24 au-dessous de celui du golfe Arabique; enfin, au Caire, les eaux du Nil sont déjà de 2,693 supérieures à celles de la mer Rouge.

Le rétablissement ou plutôt la mise à exécution avec de nombreuses modifications du canal des Ptolémées, par la ligne que nous venons de parcourir, ne présente aucune espèce de difficultés; car, ainsi que nous l'avons vu, le niveau du Nil au Caire étant supérieur à celui des eaux de la mer Rouge, il suffit d'une faible coupure à Sérapéum pour amener les débordements du Nil jusque dans le bassin même des lacs amers. Suivant le plan général présenté à Napoléon par les ingénieurs de l'expédition d'Égypte, la canalisation de l'isthme de Suez par la voie du Nil se partageait en quatre parties distinctes: la première branche comprise entre Bubaste, située sur la rivière de Moueïs et Abazèh (l'ancienne ville de Thou), devait être creusée au-dessous du niveau des basses eaux, avec un développement de 19,490 mètres, et avoir des digues assez élevées pour recevoir toute la portée des crues du Nil; la seconde, d'un niveau supérieur, puisque le fond de son lit était fixé à la ligne des basses eaux et s'étendant sur une longueur de 72,500 mètres à travers toute la vallée de l'Ouady, devait être alimentée par les eaux de débordement, et ne pouvait ainsi être navigable que pendant sept à huit mois de l'année; la troisième, comprenant tout le bassin des lacs amers, devait être remplie avec les eaux du Nil jusqu'au niveau du golfe Arabique. Cette disposition donnait une différence assez notable de hauteur entre elle et la branche de l'Ouady, mais un sas à double écluse était destiné à faire passer les barques du niveau inférieur au niveau supérieur; la quatrième enfin se composait de la portion comprise entre les lacs amers et Suez. Celle-ci, alimentée par les eaux du golfe, pouvait, à l'aide de deux systèmes d'écluses, recevoir pendant la marée haute un supplément d'eau de 2 mètres à 2,50, destiné à servir d'aliment aux chasses nécessaires pour l'approfondissement du chenal, entre le fond du golfe et la rade de Suez.

Tels sont, messieurs, le principales bases du projet de navigation élaboré par les ingénieurs français, et dont la dépense totale selon eux, y compris celle du canal de dérivation sur la Méditerranée, et de travaux militaires assez importants, était évaluée à environ 17,000,000 de fr.

Digitized by Google

La canalisation ainsi décomposée est véritablement la seule qu'il soit possible d'exécuter pour opérer la réunion du Nil avec la mer Rouge; avec les dispositions qui lui ont été données, les bâtiments destinés pour Rosette, Damiette et Alexandrie n'auront plus besoin de remonter jusqu'au Caire; la première branche entre Bubaste et Abazèh possédera un courant naturel qui en empêchera l'ensablement: celle de l'Ouady sera alimentée par des eaux qui auront déjà déposé une partie de leur limon, et sera d'ailleurs susceptible d'être nettoyée chaque année; enfin le bassin des lacs amers recevra facilement à chaque crue la faible quantité d'eau nécessaire pour remplacer celle que lui auront fait perdre les opérations de descente ou de remonte des bateaux. De plus, l'on aura amené les eaux douces du Nil jusqu'à 20 kilomètres de Suez, et procuré à l'agriculture de puissants moyens pour arracher à la stérilité les contrées aujourd'hui désertes qui s'étendent depuis Sérapéum jusqu'au golfe Arabique.

Nous n'entrerons dans aucune discussion sur la nature du projet des Ptolémées, dont la pensée primitive semble avoir été simplement le détournement d'un bras du Nil. Après avoir attentivement étudié la disposition des vestiges encore existants des anciens travaux, nous sommes d'ailleurs très-porté à croire que ce projet n'a jamais été réalisé et que les navires égyptiens n'ont jamais parcouru le célèbre canal dont il est si souvent question dans l'histoire.

Après l'examen du canal du Nil à Suez exclusivement approprié aux besoins et aux exigences de l'Égypte, et dont la navigation entravée par des écluses, et praticable seulement pendant six à huit mois de l'année, ne saurait en aucune manière remplir le but que doivent se proposer les puissances continentales de l'Europe, nous avons à nous occuper de la communication directe entre Péluze et Suez, dont une des conditions essentielles consiste dans le passage libre en tout temps et sans aucun déchargement pour les navires qui exécutent le voyage des Indes orientales.

Les travaux de nivellement des ingénieurs français de l'expédition d'Égypte ont constaté une différence de niveau de 9,90 entre la Méditerranée et les hautes eaux du golfe Arabique à Suez. Cette différence assez considérable a depuis lors été souvent révoquée en doute, et l'on a cherché à la combattre avec des arguments tirés de l'égalité parfaite de niveau qui doit exister, en vertu des lois hydrostatiques, pour les bassins communiquant entre eux. Ces arguments nous semblent en général avoir une valeur assez limitée, surtout dans les circonstances de la mer Rouge; car, sans recourir à aucune opération géodésique, il est facile de démontrer *a priori* que le niveau du

Digitized by Google

golfe Arabique doit être forcément supérieur à celui de la Méditerranée. D'abord, les surfaces des grandes mers qui baignent les continents ne sont pas des surfaces parfaitement calmes et tranquilles; des courants qui parcourent jusqu'à quatre milles à l'heure les sillonnent dans tous les sens, et de là résultent incontestablement des différences de niveau très-sensibles entre un point et un autre. Les considérations hydrostatiques ne prouvent donc rien contre les résultats obtenus par les officiers français. Si ensuite nous voulons examiner avec quelque soin les relations du golfe Arabique avec les mers qui l'avoisinent, nous nous convaincrons immédiatement que trois causes essentielles concourent à l'élévation du niveau de la mer Rouge; la première consiste dans l'effet des marées dont la hauteur moyenne a été évaluée à 1,83; la seconde résulte de la situation hydrographique de la Méditerranée dont le niveau est évidemment inférieur à celui de l'Océan, puisqu'il existe dans le détroit de Gibraltar un courant dirigé vers l'est, et dont la vitesse, malgré la grande ouverture du canal, parcourt encore plus de douze milles par jour; la troisième enfin, qui a été indiquée et développée par M. Cordier (1), tient à la mer Rouge elle-même. Encaissées entre deux contrées tropicales, ne recevant aucun cours d'eau de quelque importance, sans aucune espèce de communication directe avec les régions polaires, les eaux du golfe Arabique doivent naturellement présenter une élévation de température tout à fait exceptionnelle. Aussi les observations y ont-elles constaté, au mois de décembre, 23 et 25° au-dessus de zéro (2). De pareilles conditions thermométriques ne pouvant manquer de produire une dilatation très-sensible dans les eaux, il serait difficile de ne pas admettre qu'elles donnent lieu à une augmentation de hauteur dans le niveau du golfe Arabique. En réunissant ainsi au chiffre de la marée celui de la différence de niveau entre la Méditerranée et l'Océan, et celui de la dilation des eaux de la mer Rouge, on finira sans doute par conclure, sans même recourir aux influences des courants généraux, que si les résultats obtenus par les ingénieurs français ne sont pas mathématiquement exacts, ils doivent au moins s'approcher bien près de la vérité (2).

---

(1) Consultez son mémoire sur les canaux de l'Égypte, travail aussi remarquable que consciencieux dont nos études nous ont permis d'apprécier toute la valeur, et dont nous sommes heureux de pouvoir invoquer le témoignage en faveur de nos opinions commerciales sur l'isthme de Suez.

(2) Notre honorable confrère M. Lefebvre, connu par son beau voyage en Abyssinie, a observé pendant l'hiver une température de 25° à trente brasses de profondeur.

(3) Nous devons aussi faire remarquer que les vents de sud-est qui règnent régu-

Digitized by Google

D'après les opérations de nivellement des mêmes officiers, opérations que nous avons analysées plus haut, en indiquant leurs principaux résultats, il suffirait de couper la digue sablonneuse jetée en travers de l'ancien canal du côté de Suez, pour faire refluer immédiatement les eaux de la mer Rouge dans le bassin des lacs amers, et rendre ainsi navigable une ligne s'étendant jusqu'à Sérapéum avec plus de 65,600 mètres de développement.

Au delà de Sérapéum, où la dépression longitudinale au maximum de son élévation reste néanmoins encore de quelques centimètres au-dessous du niveau des hautes eaux de la mer Rouge, l'on passe dans la portion de la vallée dépendante de la Méditerranée, et l'on descend par une pente assez régulière jusqu'au lac Menzaleh dont les eaux, alimentées par le Nil, se déversent dans la mer par plusieurs embouchures. Ici encore, les circonstances topographiques sont tout aussi favorables pour la Méditerranée que pour les lacs amers, car dès le moment que les eaux de ces derniers auront atteint leur plus grande hauteur, la communication rigoureuse entre les deux mers sera naturellement effectuée. Ainsi aucune espèce de difficulté et presque point de dépenses pour procurer aux eaux de la mer Rouge un écoulement vers la Méditerranée.

Pour compléter la solution du problème, il ne s'agit donc plus que d'examiner quelles seront les constructions auxquelles l'art devra recourir afin d'aider le travail de la nature, et d'assurer pour l'avenir la conservation et la sécurité de la nouvelle voie de communication ouverte entre les deux mers.

Non loin de Sérapéum vient aboutir, ainsi que nous l'avons déjà dit, perpendiculairement à la dépression longitudinale, la grande vallée agricole de l'Ouady; si l'on veut bien se rappeler que certaines parties de cette vallée descendent jusqu'à 10 mètres au-dessous du golfe Arabique, on comprendra qu'elle devra être inévitablement inondée, dès le moment que les eaux des lacs amers auront franchi la digue peu élevée que l'on remarque dans le voisinage de Sérapéum. Pour conserver à cette vallée ses ressources agricoles que rendra doublement précieuses l'établissement du canal de Suez, il sera donc indispensable de la défendre contre toute inondation marine par une digue transversale. L'emplacement naturel de cette digue se trouve à l'est des marais de Thaubastum, et comme le fond de la vallée n'y descend pas à plus de 3,60 au-dessous du niveau du golfe Arabique, l'établissement de ce bar-

---

lièrement pendant trois mois de l'année donnent souvent lieu à Suez à une augmentation de niveau de 3 mètres.

Digitized by Google

rage sera une opération tout à fait secondaire. Ainsi retenues vers l'occident, les eaux s'écouleront directement vers la Méditerranée en trouvant, sur une longueur de près de 25,000 mètres, une suite de lagunes où, sans recourir à aucun travail de terrassement, elles atteindront déjà par elles-mêmes, en raison de l'élévation du golfe Arabique, au moins 2 mètres de profondeur. L'on arrive ainsi à l'extrémité méridionale du lac Menzaleh où il faut déterminer si la jonction avec la Méditerranée devra se faire par son intermédiaire, ou bien par la voie d'un canal latéral indépendant, allant aboutir droit à Péluze...

Le lac de Menzaleh s'étend sur une longueur de près de 60,000 mètres entre Péluze et Damiette. Une étroite bande de sables le sépare de la mer avec laquelle il communique par plusieurs bouches dont celle d'Omfareg à l'orient est aujourd'hui la plus importante, et servirait probablement de passage aux navires dans le cas où l'on se déciderait pour la navigation du lac. Les bâtiments auraient ainsi à parcourir sur le lac Menzaleh une ligne de plus de 70,000 mètres de longueur qui, dans l'état actuel des choses, présente à peine un mètre d'eau en profondeur moyenne. Il s'agirait donc de creuser dans le fond limoneux du lac un chenal, opération longue et difficile dont le succès nous semble extrêmement problématique.

On serait, il est vrai, tenté de croire, au premier abord, que l'établissement d'un courant continu vers la Méditerranée déterminerait à lui seul, sans le secours de l'art, un canal de passage à travers le lac. Cette espérance peut être fondée jusqu'à un certain point pour la partie la plus méridionale du lac où les eaux sont assez fortement resserrées; mais elle devient tout à fait illusoire au nord des ruines de Magdoloun, où le lac se développe considérablement en largeur. Là, les eaux affluentes du canal devant de toute nécessité se répartir sur une très-grande surface, le courant général, en se fractionnant d'une manière irrégulière, ne produira plus aucun effet utile; en s'échappant par différentes ouvertures il perdra même l'énergie qui lui serait nécessaire pour entraver la marche des sables que les vents de l'ouest accumulent sur les plages de Péluze. Le projet de navigation par le lac Menzaleh nous paraît donc impraticable autant par les difficultés que l'on éprouverait à former un chenal de passage, que par celles qui résulteraient alors de la fondation d'un port sur la Méditerranée.

L'établissement d'une communication indépendante fait disparaître tous les inconvénients que nous venons de signaler. Voici selon nous les dispositions générales qui pourraient être adoptées pour la réalisation de ce projet.

La digue transversale construite à travers l'Ouady pour empêcher

Digitized by Google

l'introduction des eaux salées dans la vallée, sera continuée dans la direction du nord partout où la topographie du sol l'exigera, en suivant la rive occidentale de la dépression longitudinale. Elle se prolongera ainsi en laissant à sa droite les lagunes dont nous avons déjà parlé, ainsi que la pointe méridionale du bassin de Menzaleh, jusqu'à la hauteur des ruines de Magdoloun, où elle coupera obliquement le lac que couvre dans cette localité une multitude d'îles : arrivée sur la rive orientale, elle ira aboutir en ligne droite à Péluze.

En répartissant d'une manière uniforme la différence de niveau entre les deux mers sur la ligne de Suez à Péluze, on trouve que les eaux du canal projeté ne monteront nulle part à plus de 3 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée entre la digue de l'Ouady et le lac de Menzaleh. Les travaux de terrassement pour encaisser les eaux du côté de l'ouest seront donc peu importants et ne sauraient offrir aucune difficulté, tant sous le rapport du travail que sous celui de la dépense.

Quant à l'encaissement de la voie d'eau du côté de l'orient, il nous semble inutile de s'en préoccuper; nous pensons que l'on peut, sans aucune espèce d'inconvénient, abandonner aux eaux elles-mêmes le soin de dessiner la configuration du canal du côté de l'Asie.

Dans le projet dont nous venons de donner un rapide aperçu, le courant sera parfaitement régularisé, d'une direction constante et invariable, et sa pente moyenne sera d'environ 0,28 par 4,000 mètres, c'est-à-dire à peu près égale à celle de la Loire et de la Seine. Avec une pareille inclinaison, la rapidité des eaux se portant vers la Méditerranée ne saurait inspirer aucune inquiétude. Mais quoique la vitesse de ce courant soit moindre que celle de certains canaux reliant entre elles les mers intérieures, il n'est pas moins facile de préjuger d'avance de l'heureuse influence qu'elle exercera sur la profondeur du chenal. Il est même infiniment probable que la digue une fois construite, le courant suffira à lui seul pour creuser le sol et chasser devant lui dans la mer, les sables dont la navigation réclamera la disparition, surtout lorsque l'on voudra recourir aux puissantes chasses dont nous allons nous occuper.

Un complément indispensable au succès et à la sécurité du canal direct dont nous venons de vous entretenir, réside évidemment dans la fondation de deux ports, l'un à Suez et l'autre à Peluze. L'établissement de celui du golfe Arabique ne saurait présenter aucune difficulté sérieuse. Le port actuel de Suez consiste dans l'extrémité septentrionale du chenal qui établit la communication entre le mouillage de la ville et celui de la rade. Il a environ 600 mè-

Digitized by Google

tres de largeur, et il n'est praticable que pour des barques dont le tirant d'eau ne dépasse pas 2,50. De ce port, un chenal de 120 mètres de largeur et de 5,000 mètres de longueur, avec une profondeur moyenne de 3 mètres, conduit à la grande rade où mouillent par trois jusqu'à douze brasses d'eau les pyroscaphes anglais et les gros navires du commerce. La situation et la nature de cette rade laissent peu de chose à désirer. On y remarque bien çà et là quelques écueils que recouvrent à peine les eaux pendant les marées basses; mais il suffirait de les indiquer par des balises pour mettre le navigateur à l'abri de tout danger. Restent le port et le chenal dont l'approfondissement est indispensable, et où les sondes n'indiquent heureusement que des sables, de la vase, et quelques petits bancs madréporiques qu'il serait facile de faire disparaître.

Dans les circonstances actuelles, cette opération serait certainement, sinon difficile, du moins fort dispendieuse, parce qu'il faudrait tenir en activité constante de nombreuses machines à draguer afin d'enlever les sables continuellement chassés au fond d'un golfe sans issue, où l'action des vents n'est neutralisée par aucun courant dirigé en sens contraire; mais ces difficultés s'évanouissent totalement en supposant, comme dernier complément de nos travaux de canalisation, l'établissement de deux fortes écluses construites, l'une à Suez même, et l'autre à Sérapéum à l'extrémité septentrionale des lacs amers. Il suffira effectivement, l'écluse de Sérapéum étant close, de laisser entrer dans le bassin des lacs amers toute la portée des hautes eaux du golfe Arabique, puis de fermer celle de Suez au moment où la mer commencera son mouvement rétrograde. De cette manière, on disposera pendant la basse marée d'un chute de plus de 2 mètres qui sera certainement plus que suffisante pour entraîner en pleine mer les dépôts sablonneux et vaseux qui encombrent aujourd'hui le port et le chenal de Suez.

Sur la Méditerranée, les obstacles sont évidemment plus graves; en parcourant à l'est du lac Menzaleh les bas-fonds dont les eaux baignent une plage complétement découverte et privée de tout abri, il est difficile au premier coup d'œil de ne pas concevoir certaines appréhensions sur le succès des travaux qui tendraient à fonder un port à Péluze. Cependant ici encore, pour peu que l'on veuille réfléchir au nouvel ordre de choses résultant de l'établissement du canal, on se convaincra aisément que les difficultés sont loin d'être insurmontables, comme plusieurs personnes ont cherché à le faire croire.

La cause principale à laquelle il faut attribuer la situation inabordable des rivages de Péluze, réside dans l'accumulation toujours re-

Digitized by Google

naissante des sables et des limons que les vents de l'ouest portent des embouchures du Nil vers ces parages. Or, dès le moment qu'un courant à direction régulière viendra déboucher à Péluze, la marche de ces atterrissements sous-marins sera inévitablement arrêtée. Bien plus, l'action de ce courant, combinée avec celle des vents d'ouest, donnera forcément lieu à un banc de sable qui devra se prolonger en pleine mer perpendiculairement à la ligne de la côte, et former ainsi à l'ouest une digue naturelle au port méditerranéen du canal de Suez; c'est là un effet incontestable qui s'observe partout oú deux courants dirigés en sens contraire viennent converger dans le même bassin.

Indépendamment de l'emploi continu de cette première puissance, l'on pourra encore profiter des deux écluses dont nous avons parlé plus haut pour ajouter une nouvelle et puissante activité à l'énergie du courant. Il suffira de recevoir dans le bassin des lacs amers, en partie ou en totalité, la portée des eaux du golfe Arabique, puis de fermer l'écluse de Suez pour ouvrir celle de Sérapéum. Comme la différence de niveau pourra devenir infiniment plus considérable entre les lacs et le canal du côté de la Méditerranée que du côté de Suez, et que l'on pourra d'ailleurs, pour augmenter l'effet utile, construire une troisième écluse à l'extrémité la plus septentrionale du canal, il est inutile d'insister sur la force prodigieuse des chasses qui pourront servir à approfondir le port de Péluze. Par l'établissement de nos écluses, le bassin des lacs amers deviendra ainsi un immense réservoir où, par l'effet des marées seules, on disposera de plus de 300 millions de mètres cubes d'eau pour établir des chasses extraordinaires destinées à entretenir les deux portions du canal, ainsi que les ports qui en dépendent, dans les conditions exigées par les besoins de la navigation.

Quant aux eaux potables nécessaires aux ateliers de travail, aux stations de surveillance et aux deux grandes villes qui prendraient naturellement naissance sur la Méditerranée et le golfe Arabique, il faudra de toute nécessité aller les chercher dans le Nil. Mais avec les moyens mécaniques de l'art moderne, et même sans songer à établir des réservoirs dans la vallée d'inondation de l'Ouady, cette alimentation ne saurait soulever aucune objection. Il suffira en effet d'établir sur les bords du Nil un système de pompes mues par une machine à vapeur d'une force moyenne, pour pouvoir faire arriver, à l'aide de tuyaux de conduite, toute la quantité d'eau nécessaire aux populations qui seront échelonnées sur les rives du canal. Peut-être aussi les puits artésiens auraient-ils quelques chances de succès. Les environs

Digitized by Google

de Suez surtout, où se montrent à gauche et à droite du canal de vastes dépôts tertiaires et crétacés, permettent incontestablement de concevoir les espérances les mieux fondées.

Quelle que soit la défiance que doit naturellement inspirer notre faible expérience des travaux de ponts et chaussées, nous espérons néanmoins que nos études suffiront pour vous convaincre que l'ouverture du canal direct est une entreprise véritablement secondaire : quant aux difficultés de la création des deux ports de Suez et de Péluze, elles sont chimériques, et ne sauraient effrayer que des gouvernements que leur égoïsme pousse à maintenir les choses dans leur *statu quo*.

Il nous reste enfin à étudier les moyens de transport qu'offrirait l'établissement d'un chemin de fer entre les deux mers. Ici, comme pour le canal, se présentent deux lignes, l'une directe allant de Suez à Péluze, l'autre se rendant du golfe Arabique à la Méditerranée, en passant par le Caire; la première de ces lignes ne mériterait aucune discussion, car elle exigerait forcément la fondation d'un port sur la Méditerranée. Or, dès le moment qu'il faudra recourir exclusivement aux travaux d'art, et que l'on ne pourra plus disposer des puissantes chasses dont nous avons parlé dans notre étude de la canalisation directe, l'on ne saurait en vérité songer à creuser un port à Péluze. Quant au port de Suez, son établissement serait matériellement possible; cependant, n'ayant que des dragues à opposer à l'action incessante des vagues qui accumulent les sables au fond du golfe, ce ne serait qu'avec les plus grandes difficultés et des dépenses toujours renaissantes que l'on pourrait rendre et conserver navigables le port actuel et le chenal de Suez. On serait donc probablement forcé, pour tourner ces obstacles et éviter des déchargements dispendieux, de jeter en mer une longue digue qui s'avancerait à 5,000 mètres de Suez jusqu'à l'entrée de la rade; travaux sans doute exécutables, peut-être même peu coûteux, mais qui en définitive ne seraient d'aucune utilité pour assurer au mouillage de Suez cette sécurité constante que réclamerait évidemment la navigation des Indes par la mer Rouge.

Les dernières difficultés que nous venons de signaler étant communes à la ligne du Caire, peuvent déjà faire pressentir que le chemin de fer du Nil ne sera pas aussi facile à construire, et surtout à utiliser, que le prétendent les journaux anglais. Jusqu'à ce jour il n'a encore été question que de la ligne du Caire à Suez; mais il nous semble que l'exécution d'un pareil projet résoud à peine le tiers du problème; nous ne voyons nullement quelle heureuse influence un pareil tronçon pourrait exercer sur les relations directes entre la Méditerranée et la

Digitized by Google

mer Rouge. Le Caire se trouve encore à près de 300 kilomètres d'Alexandrie, et entre ces deux villes la navigation régulière du Nil n'a lieu que pendant cinq mois de l'année pour des barques dont le tonnage dépasse rarement 50 à 60 tonneaux. Sérieusement il ne saurait être question d'un chemin de fer du Caire à Suez sans songer en même temps à sa prolongation jusqu'à la Méditerranée; le projet proposé dernièrement à Méhémet-Ali serait donc une véritable mystification s'il ne cachait pas une grande pensée politique. Nous ne parlerons cependant pas de cette branche supplémentaire d'Alexandrie, dont l'établissement, à moins de se jeter dans les sables du désert, aurait probablement à lutter contre les débordements du Nil; nos observations s'appliqueront plus spécialement à la voie de Suez, qui est encore aujourd'hui, de la part du gouvernement anglais, l'objet de sérieuses démarches.

La construction elle-même du chemin de fer ne saurait offrir de difficultés. Une large vallée comprise entre des collines calcaires et s'étendant entre le Nil et Suez, en forme le tracé naturel; les travaux d'art pour traverser quelques ravins ou quelques arêtes pierreuses seraient sinon nuls, du moins peu considérables. Quant aux sables dont la marche envahissante a été souvent invoquée comme un argument contre l'établissement d'un chemin de fer, ils ne semblent pas devoir inspirer d'inquiétudes; d'après des renseignements positifs qui nous ont été communiqués, une surveillance active préviendra facilement les inconvénients auxquels ils pourraient donner lieu. Malheureusement pour le projet des ingénieurs anglais, si l'exécution matérielle de la route est facile, il n'en est pas de même de la mise en activité. La détérioration rapide des machines par les sables (1), les réparations des voies bien plus coûteuses sous le ciel de l'Égypte que dans nos climats, les embarras résultant de l'emploi d'ouvriers européens, la nécessité où l'on serait, pour achever le trajet jusqu'à la Méditerranée, de recourir soit à une branche supplémentaire de près de 300 kilomètres de développement, soit à la navigation incertaine, intermittente du Nil, donnant lieu à deux déchargements, sont autant de difficultés majeures qu'il suffit de vous indiquer pour vous faire comprendre combien l'établissement d'un chemin fer du Caire à Suez est en désaccord avec la localité et les exigences du commerce.

Si maintenant nous résumons nos observations sur les trois modes

(1) Les sables, en s'introduisant entre les pièces mobiles des machines, les corrodent avec une telle rapidité que quelques mois suffisent souvent pour les mettre hors de service, et que l'on éprouve généralement partout le besoin de remplacer les machines européennes par celles qui avaient été primitivement en usage dans le pays.

Digitized by Google

de communication pouvant être établis entre les deux mers, nous arriverons aux conclusions et aux résultats comparatifs suivants :

Le canal projeté par les ingénieurs français ne sera navigable que pendant quelques mois de l'année ; il ne pourra être fréquenté que par des barques ; sa navigation sera lente à cause du passage des écluses, et donnera lieu à deux déchargements, l'un à Alexandrie, l'autre à Suez ; son établissement, outre des travaux de terrassement considérables, nécessitera d'importantes constructions d'art, parmi lesquelles figurent en première ligne quatre sas à double écluse. De plus il faudra, pour achever le trajet jusqu'à la Méditerranée, recourir sur plus de 300 kilomètres de longueur à la navigation du Nil ; et l'on sait que sur ce fleuve, même au moment des crues, les barques de 10 tonneaux sont à chaque instant exposées à échouer sur les bancs de sable.

Le chemin de fer, tel qu'il a été proposé par les ingénieurs anglais, présentera, relativement à la facilité et à l'économie des transports, des inconvénients plus sérieux encore que ceux que nous venons de signaler pour le canal du Nil au golfe Arabique ; car, sans tenir compte de la création de deux débarcadères et de la situation quelquefois assez périlleuse des navires qui mouillent dans la rade de Suez, il résultera de ce moyen de communication au moins trois déchargements, puisqu'il faudra, de même que dans le cas du canal, achever sur le Nil le restant du trajet jusqu'à la Méditerranée. La distance entre le Caire et Suez sera, il est vrai, parcourue avec une bien plus grande promptitude que par la voie du canal ; mais cet avantage, d'ailleurs illusoire lorsqu'il est question d'un voyage aux Indes, sera largement balancé, ainsi que nous l'avons déjà dit, par les obstacles en tous genres que trouveront l'établissement et la conservation d'un chemin de fer sur le sol de l'Égypte. D'un autre côté, il est difficile de croire que le prix du transport par le chemin de fer puisse lutter avec celui si minime des dromadaires, dont le chiffre ne s'élève jamais au delà de 25 fr. par tonneau de marchandises.

Le canal direct n'offre aucun des inconvénients attachés aux deux autres voies de communication ; il remplit au contraire toutes les conditions que peuvent réclamer à la fois les intérêts financiers et les besoins du commerce qui se préoccupe avant tout de l'économie et de la promptitude des transports. Favorisés dans le voyage à Suez par les vents du nord qui sont les vents régnants de l'isthme, et aidés pour le retour par le courant du canal, les navires pourront, presque toujours en moins de deux jours, accomplir le trajet entre les deux mers, sans être assujettis à aucune espèce de transbordement. Quant aux travaux

Digitized by Google

d'art à exécuter, qui consisteront principalement dans deux ou trois écluses simples, les notions que nous avons déjà données nous dispensent d'entrer dans de nouveaux détails pour prouver combien ils seront peu importants et peu dispendieux relativement à ceux exigés pour l'établissement du chemin de fer ou la mise en activité du canal du Nil au golfe Arabique.

En présence des facilités d'exécution et des immenses avantages de la canalisation directe, tout autre système de transport devient inadmissible et ne mérite véritablement aucune discussion. Pour ce qui concerne le chemin de fer lui-même, il n'y a évidemment que la conscience d'un puissant intérêt politique qui puisse décider un gouvernement étranger à offrir à Méhémet-Ali son concours actif pour la réalisation d'une voie de communication aussi dispendieuse, et dans le fait si peu productive.

Voici, d'après les indications de M. Cordier, le tableau des distances des ports de l'Europe aux Indes orientales par le canal de Suez et par l'Atlantique, en prenant pour point d'arrivée Bombay (ces distances sont en lieues de 4,000 mètres):

INDICATION DES PORTS D'EUROPE ET D'AMÉRIQUE.	BOMBAY, PAR LE CANAL DE SUEZ.	BOMBAY, PAR L'ATLANTIQUE.	DIFFÉRENCE.
Marseille,	2,374	5,650	3,276
Constantinople,	1,800	6,100	4,300
Trieste,	2,340	5,960	3,610
Malte,	2,062	5,800	3,738
Cadix,	2,224	5,200	2,976
Lisbonne,	3,500	5,350	2,850
Bordeaux,	2,800	5,650	2,850
Le Havre,	2,824	5,800	2,976
Londres,	3,100	5,950	2,850
Liverpool,	3,050	5,900	2,850
Amsterdam,	3,100	5,950	2,850
Saint-Pétersbourg,	3,700	6,550	2,850
New-York,	3,761	6,200	2,489
La Nouvelle-Orléans,	3,724	6,450	2,726

Devant de pareils résultats les commentaires deviennent inutiles, et il serait véritablement oiseux de chercher d'autres arguments pour vous démontrer que toutes les nations de l'Europe, et même les États-Unis d'Amérique, sont intéressées au plus haut degré à l'ouverture du canal de Suez. Avec les trois mille navires qui doublent annuellement le cap de Bonne-Espérance ou le cap Horn, et dont les marchandises

Digitized by Google

présentent un total de près de deux millions de tonneaux, il y aurait, suivant M. Cordier, un bénéfice de plus de 100,000,000 de francs à réaliser pour le commerce du monde, en les faisant arriver à leur destination par la voie du golfe Arabique. Ainsi aucun doute, aucune espèce d'incertitude sur la communauté d'intérêt existant entre les différents peuples commerçants de l'Europe et l'Amérique; et si véritablement il régnait entre les cabinets européens cette bonne intelligence, ce désir du bien général dont on est si prodigue en paroles, la détermination relative à la canalisation de l'isthme de Suez serait bientôt arrêtée; quoi qu'on en dise, Méhémet-Ali ne serait pas le dernier à favoriser et même à entreprendre l'exécution de ce projet. Malheureusement l'harmonie politique n'existe encore que de nom; la jalousie, l'ambition, la crainte et la défiance prédominent dans les transactions diplomatiques, et nous doutons fort qu'il soit jamais possible d'attendre quelque chose de favorable, de véritablement grand et utile de ce fameux concert européen, toujours en désaccord lorsqu'il s'agit des questions orientales : nous sommes ainsi naturellement conduit, avant de clore notre travail, à faire un rapide examen des diverses influences politiques qui viennent se contrarier ou se prêter assistance sur le sol de l'isthme égyptien.

Par sa position politique sur les côtes septentrionales et méridionales de la Méditerranée, par l'importance de ses richesses industrielles, la France est évidemment de toutes les nations continentales la plus intéressée à l'ouverture du canal de Suez. Sans parler des nouveaux éléments de prospérité et d'avenir dont seraient dotés nos projets de colonisation sur les côtes orientales de l'Afrique, l'on comprend sans peine tous les précieux avantages qui résulteraient pour l'agrandissement de notre marine, pour notre influence en Asie et pour notre commerce avec les Indes et la Chine, de l'établissement d'une voie de transport par la Méditerranée, qui abrégerait de plus de 3,000 lieues la distance maritime séparant aujourd'hui Bombay de Marseille. Placée dans des circonstances semblables et peut-être plus favorables encore, l'Autriche, dont le commerce est déjà très-actif avec les côtes orientales de l'Afrique, se réunira naturellement à la France; puis autour de ces deux puissances de premier ordre viendront se grouper la Grèce et les États de l'Italie; car toutes ces nations sont également désireuses de prendre part aux bénéfices du commerce des Indes et d'agrandir leur importance politique en développant leur marine marchande et leur industrie nationale.

Restent à l'orient et à l'occident de l'Europe, la Russie et l'Angleterre dont la coopération et les tendances, surtout celles du cabinet

Digitized by Google

britannique, sont naturellement fort douteuses. Grâce à ses possessions sur la mer Noire et au libre passage des Dardanelles, la Russie est devenue en quelque sorte une puissance méditerranéenne; aussi sous le rapport commercial, ne peut-elle que gagner à l'ouverture du canal de Suez, qui placera ses provinces méridionales à peu près dans les mêmes conditions que celles où se trouve notre littoral du Midi. Sans doute le développement maritime et mercantile de la Grèce et de l'Autriche ne sera pas pour elle chose indifférente. Avec les vues ambitieuses qu'on lui prête, le gouvernement des czars ne verra pas sans quelque déplaisir l'établissement d'un mode de communication qui en augmentant l'influence directe de l'Europe occidentale dans les Indes diminuera de beaucoup tout ce qu'il peut y avoir de positif dans ses rêves de conquêtes futures. Cependant, comme tous ces plans d'agrandissement vers l'Asie centrale nous paraissent complétement chimériques, et que d'ailleurs la Russie ne peut qu'être hostile au monopole commercial de l'Angleterre, nous pensons qu'une politique adroite et intelligente déciderait sans peine le cabinet de Saint-Pétersbourg à concourir franchement avec les autres puissances au succès de l'entreprise.

Il n'y a donc véritablement que l'Angleterre qui pourrait élever des difficultés sérieuses; son opposition s'est déjà manifestée d'une manière éclatante lorsque ses agents industriels ont proposé à Méhémet-Ali l'établissement d'un chemin de fer entre le Caire et Suez; projet absurde qui n'abrégerait que d'une quantité insignifiante le trajet d'Alexandrie au Caire, nécessiterait des déchargements dispendieux, et ne pourrait en aucune manière soutenir la concurrence libre du transport par les dromadaires.

La faiblesse d'un pareil projet n'a certainement pas échappé à l'appréciation si parfaite des choses commerciales qui caractérise les Anglais; mais comme les idées de suprématie mercantile et maritime prédominent fatalement dans toutes leurs résolutions, et que d'ailleurs un transport quelconque par l'isthme de Suez, régularisé par des Européens, présentera toujours les plus incontestables avantages sur la route du cap de Bonne-Espérance, le gouvernement anglais doit naturellement préférer la voie du chemin de fer à toute autre. Un semblable système, que ses grands moyens industriels lui permettent de réaliser sans autre concurrence possible, déciderait en effet son impatronisation en Egypte; et comme l'Angleterre serait dans ce cas la seule nation qui pourrait entretenir une marine marchande dans la mer Rouge, elle deviendrait forcément la maîtresse absolue des relations de l'Europe avec les Indes, en attirant à elle le monopole exclusif de tous les transports qui s'effectueraient par la voie du golfe Arabique.

Digitized by Google

Avec l'ouverture du canal de Suez les circonstances deviennent toutes différentes. Sans doute, quoique placée à l'extrémité la plus occidentale de notre continent, la Grande-Bretagne ne verrait pas moins la ligne maritime des Indes abrégée pour ses navires de plus de 2,850 lieues; elle pourrait également, par des droits protecteurs, assurer à sa marine le transport de toutes ses marchandises d'importation et d'exportation; sans doute avec ses nombreuses possessions dans le Levant, elle serait à même de donner à sa marine commerciale de la Méditerranée toute l'extension possible; mais alors les avantages résultant pour son commerce particulier lui seraient communs avec les autres nations; la domination politique qu'elle rêve en Égypte lui échapperait sans espoir; ses stations sur la route du cap de Bonne-Espérance perdraient toute leur importance, et au lieu de jouir du monopole maritime dans les mers orientales, elle aurait à lutter contre la concurrence que lui opposeraient les flottes marchandes qui se développeraient naturellement dans la Méditerranée. Ce serait certes ici pour le cabinet de Londres une magnifique occasion de donner à l'Europe un éclatant gage de son désintéressement, et de jeter un démenti à tous les incrédules qui osent douter de la bonne foi et de la générosité de la Grande-Bretagne.

Quant à la coopération active de Méhémet-Ali, nous pensons qu'elle sera accordée d'avance à la nation qui voudra s'occuper de la canalisation de l'isthme de Suez. Le vice-roi d'Égypte n'est pas assez ignorant des choses humaines pour ne pas calculer les conséquences funestes qu'aurait pour lui et sa dynastie l'établissement d'une administration anglaise dans son pays. Il ne peut donc être que parfaitement disposé à accueillir un projet qui intéressera toute l'Europe à la conservation, en Égypte, d'une puissance neutre.

Que résulte-t-il de toutes les considérations que nous venons de développer? C'est que l'initiative doit être évidemment prise par la France, et que c'est à elle, la première puissance maritime de la Méditerranée, qu'il appartient de donner la première impulsion. Assurée du concours de l'Autriche, intéressée au moins autant qu'elle à l'exécution du canal, de celui des États de l'Italie et de la Grèce, probablement aussi de celui de la Russie, elle formera un faisceau d'intérêts communs qui amènera, en dépit de l'Angleterre, le succès de l'entreprise. Nous avons l'espérance, qui bientôt sans doute sera une certitude, que nos hommes d'État pourront enfin sortir de la voie incertaine dans laquelle ils sont momentanément engagés, afin d'adopter en Orient un système politique franchement dessiné, hautement avoué, qui permette à notre pays de reprendre partout cette influence éner-

Digitized by Google

gique dont le maintien importe à la fois à son honneur, à sa gloire et à sa prospérité.

X. HOMMAIRE DE HELL.

ROYAUME DE SIAM.

HISTOIRE NATURELLE (1).

Forêts. — Oiseaux. — Quadrupèdes. — Un animal inconnu. — La licorne. — L'éléphant. — Le tigre. — Reptiles. — Les lézards. — Les serpents. — Insectes. — Arbres, arbustes et plantes.

Le royaume de Siam est un pays plat : on trouve partout de vastes plaines, des forêts immenses, des marais. Il y a peu de rivières considérables. Quelques collines ou quelques montagnes escarpées interrompent de loin en loin cet aspect monotone. Ces collines ne sont guère qu'une masse de rochers recouverts d'une légère couche de terre. Dans les lieux élevés, la végétation est très-vigoureuse, mais elle est faible et presque nulle dans les endroits marécageux. Les arbres ne sont jamais dépouillés de leurs feuilles; a mesure que les anciennes tombent, il en naît de nouvelles. Il y a cependant deux espèces d'arbres qui sont entièrement effeuillés pendant l'espace de deux ou trois mois : ce sont le cassier et une espèce de cotonnier différente de celle qui produit le coton en Europe. Enfin, j'ai vu un arbre qui perd toutes ses feuilles à la fois, et au même moment il en pousse d'autres. C'est un arbre de haute futaie; il produit au bout des branches de petits bouquets de fleurs jaunes fort odoriférantes. Les femmes malaises en extraient une huile ou essence dont elles oignent leurs cheveux.

Les forêts abondent en bois de construction : on y trouve des arbres d'une hauteur prodigieuse. Quoique ces arbres soient très-gros, leur grosseur ne répond pas à leur hauteur. On rencontre assez souvent dans ces bois des troncs pourris, restes des anciens arbres que le temps à renversés, auprès desquels naissent de nouveaux jets qui doivent les remplacer. Il y a peu d'arbres qui produisent du fruit bon à manger. Les fruits que l'on trouve sont ordinairement acerbes et quelquefois dangereux. Quand on voyage au milieu des forêts, il faut porter des provisions avec soi.

Ces bois sont remplis de gibier; il y a beaucoup d'oiseaux inconnus en Europe; leur chant est désagréable : aucun de ces oiseaux n'a la voix mélodieuse du rossignol ou de la fauvette. On n'entend partout que des cris

---

(1) Ces détails curieux sur l'histoire naturelle d'un pays encore si peu connu sont extraits de la correspondance d'un missionnaire qui est mort au moment où, revêtu de la dignité épiscopale, il allait pénétrer en Corée. C'était sans doute un observateur plus sincère et véridique que savant; mais ses notes sont précieuses, et peuvent être consultées avec fruit par les naturalistes. Nous n'avons pas cru devoir y rien ajouter.

Digitized by Google

aigus, lugubres et monotones. Les oiseaux les plus remarquables sont : les paons, les kakatouas, les perroquets de toutes les couleurs. Il y a aussi un petit oiseau de la grosseur du pouce : son plumage est charmant; il est moitié rouge, moitié blanc avec quelques nuances de vert. C'est, si je ne me trompe, l'oiseau que les Européens appellent colibri. On trôuve encore dans ces bois des coqs et des poules sauvages qui par le chant, la forme et le plumage ressemblent parfaitement aux coqs domestiques. Je les ai souvent entendu chanter au milieu des forêts. Pour prendre le mâle, on place en un endroit écarté un coq domestique, et on tend un filet tout auprès. Le coq sauvage accourt aussitôt pour se battre contre ce nouveau venu. Le chasseur qui s'est caché dans les broussailles tire le filet, et le coq est pris. J'ai vu des cygnes noirs; mais je ne crois pas qu'ils soient originaires de Siam. Parmi les oiseaux remarquables par leur grosseur, on distingue celui que les Siamois appellent *noc-ariam :* lorsqu'il marche, sa tête s'élève au moins d'un pied et demi au-dessus d'un homme d'une taille ordinaire; il est gros à proportion; ses plumes sont d'un gris cendré; quelquefois il a le cou et le haut du dos rouges. Sa tête est aussi grosse que celle d'un homme; son bec, qui a près de deux pieds de long, à la forme d'un cône. Il vole quelquefois si haut qu'il est impossible de le voir, mais son cri aigre et perçant annonce sa présence, lors même que la hauteur de son vol le dérobe à la vue; cet oiseau ne se nourrit que de graines et d'herbes. Ses œufs sont semblables à ceux de l'autruche; il est fort commun à Siam. Il vient quelquefois voler autour de notre séminaire.

J'ai vu un oiseau de proie appelé *noc-asoum,* qui a un talent particulier pour pourvoir à ses besoins : lorsque sa chasse n'a pas été heureuse, il attaque le vautour, le prend à la gorge, et le force à partager avec lui la proie qu'il avait déjà dévorée. Ce singulier combat se renouvelle souvent à Bang-Kok, dans le lieu ou l'on dépèce les morts (1).

Des quadrupèdes remarquables peuplent les forêts de Siam. Parmi les singes de toutes les formes et de toutes les grandeurs, il y en a un qui se dresse sur ses pieds de derrière et marche à peu près comme un homme; mais il a les jarrets comme paralysés, en sorte qu'il traîne ses jambes et se relève difficilement lorsqu'il est tombé par terre. C'est probablement l'orang-outang. — Du côté du Tongking on trouve, dit-on, un singe fort dangereux; s'il rencontre un homme au milieu des bois, il le prend par les bras, se met à rire de toutes ses forces pendant assez longtemps, et finit par étrangler l'infortuné voyageur. Quand on est obligé de traverser ces forêts, on prend avec soi deux morceaux de bambou; dès que le singe paraît, on met ses deux bras dans ces bambous; le singe, à son ordinaire, saisit le bras du voyageur, ou plutôt le bambou qui les couvre; celui-ci retire doucement ses bras sans que le singe s'en aperçoive, et le perce d'un coup de poignard. La chose n'est pas difficile, parce que cet animal ferme les yeux

(1) Avant de brûler les cadavres de leurs morts, les Siamois en arrachent les chairs qu'ils jettent aux oiseaux de proie.

Digitized by Google

quand il rit. Il y a encore une autre espèce de singe que l'on peut appeler *cul-de-jatte;* il ne peut presque pas marcher, tant ses jambes sont faibles; mais ce défaut est éminemment compensé par la facilité qu'il a de sauter d'un arbre à un autre, et de se soutenir continuellement suspendu par les pattes de devant. J'en ai vu un à Java.

Depuis quelques années il a paru à Siam un animal entièrement inconnu autrefois : c'est un quadrupède de la grosseur d'un taureau; sa tête ressemble à celle du singe, il a une grosse et longue queue; son cou et le haut des épaules sont rouges, le reste du corps est noir. Un de nos chrétiens en tua un il y a quelques années. Quand il paraît dans un endroit, tous les autres animaux féroces abandonnent le pays pendant tout le temps qu'il est dans le voisinage. Son cri, qui ressemble au rugissement du lion, fait trembler le tigre. On annonce qu'il vient d'en paraître un aux environs de Chantobon. On croit que cet animal est originaire de la Chine.

On trouve encore dans ces bois la gazelle, le bouc et le taureau sauvage, le buffle, l'ours. Il y a deux espèces d'ours : celui de la première espèce ressemble à l'ours que l'on trouve en France, mais il est plus noir; cet animal est timide, il fuit à la vue de l'homme. L'ours de la seconde espèce est très-féroce; il est de la grosseur d'un veau; son poil est roussâtre.

Il y a aussi des sangliers, des rhinocéros et des licornes. Le rhinocéros est, après l'éléphant, le plus gros et le plus fort de tous les quadrupèdes; sa tête est semblable à celle du cochon : elle est armée de deux cornes, dont l'une est placée presque à l'extrémité de son nez; il en a une beaucoup plus petite que l'autre. La licorne, s'il en faut juger par la tête que des chasseurs apportèrent à Pinang il y a quelque temps, est beaucoup plus grosse qu'un bœuf : elle diffère du rhinocéros par sa forme et par la manière dont sa corne est placée sur le front et se dirigeant en haut. Cet animal court toujours en ligne droite : la roideur de son cou et de tout son corps ne lui permet guère de se tourner par côté; il peut même difficilement s'arrêter quand il a pris son élan; il renverse avec sa corne ou coupe avec les dents les arbres de médiocre grosseur qui gênent son passage. Ainsi la licorne n'est pas un animal fabuleux, c'est un animal réel et d'une espèce différente de tous les autres. On compose d'excellents remèdes avec ses cornes, ses dents, son sang et son cœur, objets qui se vendent très-cher.

Siam est la contrée des Indes qui renferme le plus grand nombre d'éléphants. L'éléphant d'Asie est beaucoup plus gros et plus fort que celui d'Afrique; il a depuis 9 jusqu'à 13 pieds de hauteur; ses défenses ont ordinairement 5 pieds de long sur 15 pouces de circonférence; j'en ai mesuré qui avaient plus de 6 pieds de longueur; elles sont creuses à leurs racines, et se terminent en pointe. C'est un animal très-dangereux quand il erre seul au milieu du désert; il fait cruellement mourir l'infortuné voyageur qu'il peut atteindre : tantôt il l'élève en l'air avec sa trompe, le jette ensuite à terre avec violence, et le perce avec ses dents; tantôt il l'écrase sous ses pieds; quelquefois il creuse une fosse dans le sable et l'enterre tout vivant. Il n'est pas toujours sûr, pour éviter sa fureur, de grimper sur un arbre; si l'arbre

Digitized by Google

n'est pas trop gros, il l'abat. On dit que si l'arbre est trop gros il appelle d'autres éléphants; ceux-ci accourent à sa voix; lorsqu'ils sont réunis en nombre suffisant, ils arrosent le pied de l'arbre, et à l'aide de leurs trompes ils en arrachent les racines et le renversent.

Réduit à l'état de domesticité, l'éléphant ne ressemble plus à lui-même : il est doux, docile, intelligent; il obéit à la voix de son conducteur, il accourt quand celui-ci l'appelle, lui donne avec sa trompe ce qu'il lui demande; quand il est fatigué, il frappe la terre avec sa trompe, et en tire un son semblable à celui du cor, pour avertir son cornac qu'il est enfin temps de prendre du repos. Nous en avons deux actuellement à Bang-Kok, dont l'un va très-souvent au bazar pour quêter du fruit; quand il a rempli sa trompe, il s'en retourne et partage avec son conducteur le produit de sa quête. L'autre se place à la porte du palais du roi : on apporte un grand vase rempli de riz, et une cuiller; l'éléphant la prend avec sa trompe, et donne du riz à tous les talapoins qui passent. On ne saurait concevoir jusqu'à quel point l'éléphant porte l'affection pour son maître, si l'on n'en avait des preuves incontestables. Lorsque son conducteur s'endort au milieu des bois, l'éléphant s'approche de lui pour le garder, il chasse les insectes qui pourraient l'incommoder; s'il dort encore lorsqu'il est déjà nuit, il le place légèrement sur ses dents et l'apporte dans sa cabane. On m'a assuré qu'à l'approche d'un éléphant sauvage, il prend son conducteur qui est assis sur son cou, le ceint avec sa trompe, le place sous sa gueule et combat avec ses défenses. L'affection qu'il a pour son conducteur le porte à le mettre ainsi en sûreté avant d'attaquer son adversaire.

Dans les voyages, l'éléphant mange peu pendant le jour, mais il emploie toute la nuit à remplir son large estomac; il se nourrit de foin, de feuilles d'arbres, de grains, de riz; il aime beaucoup les cannes à sucre et surtout les liqueurs spiritueuses, mais il faut bien se garder de lui en faire boire : il en faut très-peu pour l'enivrer; dans l'ivresse, il ne reconnaît plus de maître. Il dort peu, il se couche un peu par côté, à moins que son conducteur ne l'ait attaché par les deux pieds de derrière à un arbre. L'éléphant aime beaucoup l'eau, il se plaît dans les endroits marécageux, il marche volontiers par un temps pluvieux; quand il trouve de l'eau, il s'arrose à l'aide de sa trompe; s'il n'en trouve pas, il en tire du fond de son estomac; il jette de la terre par-dessus, et s'essuie lui-même avec un bouchon de foin, ou avec une branche d'arbre qui lui sert en même temps d'émouchoir pour chasser les insectes qui l'incommodent. Il se couche ventre à terre pour recevoir sa charge ou le voyageur qui doit le monter, il en fait de même lorsqu'il rencontre des bourbiers profonds; il se traîne sur le ventre et sur les genoux; le poids de son corps se trouvant réparti sur une base plus large, il enfonce moins : s'il rencontre une rivière, il sonde d'abord avec sa trompe la profondeur de l'eau; tant qu'il trouve du fond, il marche; quand il n'en trouve plus, il plonge et nage entre deux eaux; il revient ensuite à la surface pour respirer, plonge encore, et ainsi de suite jusqu'à l'autre bord.

L'éléphant est la seule monture dont on puisse se servir dans de longs

Digitized by Google

voyages; au milieu d'un pays marécageux où l'on ne trouve ni chemin ni sentier, il faut avoir toujours la hache à la main pour s'ouvrir un passage; l'éléphant aide avec sa trompe et ses pieds, il abat ou il écarte les branches et les arbres de moyenne grosseur. On est obligé de temps en temps de pousser des cris pour se rallier; le guide jette quelquefois de petites branches d'arbre sur la route qu'il a tenue, afin que ceux qui le suivent ne s'égarent pas; enfin il y a des endroits si couverts de broussailles qu'on est obligé d'y mettre le feu. Au lieu de selle, on attache sur le dos de l'éléphant un grand panier couvert: le voyageur se place dedans comme il peut. Il faut avoir soin de se couvrir la tête et le visage; sans cette précaution, on courrait risque de la vie: le soleil brûle et déchire la peau jusqu'au sang.

L'éléphant est très-fort, il porte sur son dos des pièces de canon, des hommes, etc.; on peut le faire marcher plus de vingt-quatre heures, quand on a soin de le faire bien manger. J'en montais un que l'on fit marcher pendant plus de cinquante heures; il n'eut, dans cet espace de temps, que six heures pour manger et se reposer. J'avais pitié de cette pauvre bête, mais il n'était pas en mon pouvoir de lui procurer du soulagement.

Vous lirez sans doute avec plaisir ce que je vais vous rapporter de la manière de prendre et de dompter l'éléphant sauvage. Au mois de mars, on lâche dans les bois quelques éléphants femelles; peu de temps après, on les rappelle avec une corne: elles reviennent accompagnées d'un nombre considérable d'éléphants sauvages. On introduit les uns et les autres dans un parc environné de hautes palissades, et on ferme la porte sur eux. Des hommes placés sur une terrasse défendue par de gros troncs d'arbres lancent sur l'éléphant qu'ils veulent prendre un filet en lacet, et le saisissent par le pied. Il n'est pas de tortures qu'ils ne lui fassent souffrir quand ils l'ont en leur pouvoir: ils l'élèvent en l'air à l'aide d'une machine, ils le frappent, lui mettent du feu sous le ventre, le font jeûner longtemps, ils le renversent avec violence, le percent avec un fer aigu, et le forcent enfin, par la violence des tourments, à recevoir un maître; les éléphants domestiques aident à la manœuvre, ils entourent l'éléphant sauvage, le menacent et le forcent à marcher.

C'est à quelque distance de Juthia que l'on prend le plus grand nombre d'éléphants.

Il est bien difficile de tuer cet animal avec une arme à feu; la balle s'aplatit sur sa peau: il est cependant quelques parties du corps où il peut être blessé mortellement: tels sont les yeux, le sommet de la tête. Il en est de même du rhinocéros et de la licorne.

S'il est dangereux de rencontrer dans ces forêts quelqu'un des animaux dont je viens de parler, le danger est bien plus grand si l'on rencontre le tigre: c'est sans contredit le plus féroce de tous les animaux; la rage et la fureur sont peintes dans ses yeux; il égorge plutôt par plaisir que par besoin; il ne s'abreuve que de sang: son audace égale sa cruauté; il attaque l'éléphant avec avantage, il lui déchire la trompe, lui saute sur le dos, et finit souvent par en faire sa proie. Quand l'éléphant voit venir le tigre, il

Digitized by Google

met sa trompe dans sa bouche et lui présente ses défenses; lorsque le tigre prévoit que la force ne lui réussira pas, il a recours à la ruse. Il est ingrat et insensible, on dirait même que les bons traitements l'irritent au lieu de l'apaiser: celui qui le soigne est quelquefois la première victime de sa cruauté. Il est doué d'une vitesse et d'une agilité singulière. Le tigre ressemble au chat par la forme de son corps et par la manière dont il saisit et déchire sa proie. On distingue à Siam trois espèces de tigres: la plus grande espèce, que les habitants appellent *sua-crong*, est la plus dangereuse. Le tigre sua-crong est de la grosseur d'un veau; sa peau est vergetée de rouge, de blanc, de jaune et de noir. Le tigre de la deuxième espèce s'appelle *sua-dau:* il est aussi haut qu'un gros dogue; il n'ose pas attaquer l'homme en face, il ne peut soutenir son regard; il attend le moment où il n'est pas aperçu: sa peau est semée de petites taches jaunes et noires mêlées d'un peu de blanc. La troisième espèce a la peau comme le chat gris, mais il est deux fois plus gros; il fuit toujours à la vue de l'homme; il se nourrit de poissons, d'oiseaux, de poules; il rôde pendant la nuit autour des basses-cours, et fait main basse sur tout ce qu'il rencontre: c'est une espèce de renard; les Siamois l'appellent *sua-pla*. Les tigres grimpent sur les arbres qui sont un peu inclinés: ils ne peuvent pas monter sur ceux qui sont droits.

Il y a beaucoup d'écureuils à Siam; il y en a un entre autres qui vole, si je puis m'exprimer ainsi, sans avoir des ailes; la peau qu'il a à côté des oreilles peut s'étendre beaucoup, ce qui lui donne la facilité de diminuer la pesanteur de son corps. Il vole en prenant son essor d'un arbre à l'autre, et se dirige en décrivant une ligne diagonale vers un autre arbre moins élevé.

Je ne veux point terminer l'article des quadrupèdes sans vous parler d'une espèce de rat qui est de la grosseur d'un chat; quand il est apprivoisé, on s'en sert dans les maisons pour prendre les rats plus petits que lui et détruire les insectes. Le chat, qui n'a pas la réputation de vivre en fort bonne intelligence avec les rats, ne cherche pas dispute à celui-ci: il le respecte parce qu'il le craint. Quand nous passâmes à Quéda, le gouverneur fit présent d'un de ces rats à l'ambassadeur siamois, mais il donna deux éléphants à l'ambassadeur anglais.

A Siam, comme dans les autres parties de l'Inde, les lézards sont très-nombreux. Les plus remarquables sont: 1° le *schalin;* il a de petites ailes ou membranes qu'il déploie quand il veut courir plus vite; nous en avons trouvé quelques-uns près de Ligor; 2° le *taqué;* il est assez gros, et se tient de préférence dans des lieux habités; il établit son domicile jusque dans les lits; il n'est pas dangereux: les Siamois l'enivrent avec du tabac et le mangent; 3° les *kias;* ils habitent les forêts et sont gris; 4° les *tacoums;* ils ont jusqu'à 8 et même 10 pieds de longueur; ils se tiennent dans les déserts; ils ne font point de mal aux hommes: un de nos élèves en rencontra un près de la mer il y a quelque temps, mais à peine le lézard l'eut-il aperçu qu'il s'enfonça dans la forêt; 5° le *crocodile;* c'est une espèce de lézard amphibie qui a quelquefois 22 pieds de long; sa voracité est proportionnée à la grandeur de sa taille; il est fort avide de chair humaine. Si une petite barque

Digitized by Google

rase la rivière, le crocodile appuie fortement sa tête contre le sable, et élevant son dos, il renverse la barque et dévore ceux qui sont dedans. C'est principalement dans la rivière du Camboge que le crocodile use de ce stratagème. Ce monstre a la gueule garnie de quatre rangs de dents très-aiguës; lorsqu'il est vieux, quatre de ses dents sortent de sa gueule, comme les défenses du sanglier; elles ont la forme d'un quart de cercle. Il y a des crocodiles qui ont le dos roussâtre; il y en a d'autres qui ont le dos d'un brun foncé; le dessous du ventre est blanc. Je n'ai vu que ceux de la dernière espèce: il y en a beaucoup dans la rivière de Bang-Kok. Il y a aussi quelques requins qui remontent le fleuve à une assez grande distance.

Il y a plusieurs espèces de serpents, dont quelques-uns sont très-venimeux. Tels sont :

1° *Ngu-luam* (*ngu*, en siamois, veut dire *serpent*). Il atteint quelquefois la grosseur d'une poutre médiocre, il est long à proportion. Sa peau est superbe, elle forme un dessin de brillantes couleurs fort diverses. J'en ai vu un qui était encore très-jeune, cependant il avait déjà 9 pieds de longueur sur 6 pouces de circonférence; il avalait une poule avec facilité. Son père avalait un bœuf. Pour prendre sa proie, le *luam* se cache derrière quelques troncs d'arbres et forme un cercle avec le reste de son corps. Le cerf, le singe et le buffle qui passent par là sont pris comme au lacet; le serpent les ceint de plusieurs nœuds et les étouffe; quelquefois il les applique à l'arbre auquel il est attaché, et les étreint avec tant de violence qu'il brise et concasse tous leurs os; il les inonde de sa salive et les engloutit ensuite. Son gosier peut se dilater d'une manière extraordinaire. Ce serpent n'a pas de venin. Il rampe difficilement : si on l'aperçoit à temps, on peut facilement l'éviter en prenant la fuite. Le ngu-luam est probablement celui que Buffon décrit sous le nom de serpent devin.

2° *Ngu-xang*, c'est-à-dire *serpent-éléphant*. On l'appelle ainsi parce que sa queue ressemble à la trompe d'un éléphant; il est plus court que le serpent ngu-luam, mais il est aussi gros. Il n'a pas non plus de venin. Pendant l'automne, ces deux espèces de serpents viennent jusque dans Bang-Kok. Nous en primes un l'année dernière dans notre jardin.

3° *Ngu-kon-kop*. C'est un serpent de médiocre grosseur, marbré de blanc et de noir; il a son venin à la tête et à la queue. S'il mord, il y a du remède; s'il pique avec le dard dont sa queue est armée, il n'y a pas de remède. Celui qui en a été blessé éprouve un étourdissement subit; il tombe, un froid mortel se répand dans tous ses membres, et il expire à l'instant. J'ai vu un de ces reptiles que nos élèves avaient tué. Ngu-konkop signifie *serpent qui blesse avec la queue*.

4° *Ngu-fai*, c'est-à-dire *serpent du feu*. Ce serpent est probablement de la même espèce que ceux que Dieu envoya dans le désert pour punir les Hébreux. En effet, il est imprégné d'un venin si actif et si brûlant, qu'il consume toutes les plantes qu'il rencontre sur son passage; si on le touche avec un morceau de bois sec, le bois brûle et prend la couleur du charbon. Il ne produit pas le même effet sur le bois vert. Malheur à celui qui l'approche!

Digitized by Google

il expire à l'instant même qu'il est mordu. Lorsque ce serpent est mort, on peut le toucher impunément.

5° *Ngu-samlian*, c'est-à-dire *trois angles*, parce que ce serpent a la forme triangulaire. C'est un serpent venimeux, mais il est plus dangereux la nuit que le jour. Si un homme marche dans l'obscurité, un flambeau à la main, ce reptile s'élance sur lui. Il n'y a d'autres ressources, quand on s'en aperçoit, que de jeter le flambeau loin de soi et de s'enfuir. Le serpent court aussitôt après la flamme. Un de nos domestiques faillit être victime de sa fureur. Il n'évita le danger qu'en lui abandonnant le feu qu'il tenait à la main.

6° *Ngu-hau*, c'est-à-dire *serpent qui aboie*. C'est une vipère de la grosseur du bras. Sa morsure est mortelle, elle cause des douleurs inexprimables. Ce serpent imite quelquefois le son d'une clochette; quelquefois il siffle de manière à être entendu de fort loin. Peu s'en fallut, il y a quelques années, que notre évêque ne fût mordu par une de ces vipères. Elle était placée au chevet de son lit. Le bon Dieu voulut qu'il l'aperçût lorsqu'elle était encore endormie, ce qui lui donna le moyen de la tuer. Il y a une espèce de ces vipères dont la morsure fait tomber en syncope. Le corps de celui qui a été blessé devient vert. Après trois heures le malade meurt, si l'on ne lui donne pas des secours dans la première heure qu'il a été mordu. Un Siamois fut piqué par un de ces serpents à côté de notre jardin, mais on eut le temps d'appliquer le remède.

7° *Ngu-ngonkat*, c'est-à-dire *serpent à crête de coq*. Ce reptile n'est remarquable que par la malignité de son venin et la crête ou aigrette qu'il a sur la tête.

8° *Ngu-sungtravan*, c'est-à-dire *les rayons du soleil*. C'est le plus beau de tous les serpents et un des plus dangereux. Il a un demi-mètre de longueur. Il est d'un bleu céleste, tirant un peu sur le violet; sa peau est couverte d'écailles. Pendant tout le temps que le soleil est sur l'horizon, il brille comme le cristal; ses écailles dardent continuellement de petites gerbes de lumière qui ressemblent un peu aux rayons du soleil. Il perd sa clarté pendant la nuit, mais la recouvre à la lueur des flambeaux; sa morsure est mortelle. On dit cependant que certaines personnes connaissent un remède efficace quand on l'applique à l'instant même où l'on a été blessé. Il est remarquable que celui qui a été mordu par ce reptile meurt toujours la première fois que le soleil se lève après cet accident. Ainsi, soit qu'on eût été piqué à sept heures du matin ou à minuit, on mourait infailliblement le lendemain au lever du soleil. Ce serpent est assez commun, nous en avons derrière la chapelle du séminaire, heureusement il n'est pas d'une grande agilité.

9° *Ngu-pling*, c'est-à-dire *serpent-sangsue*. C'est un serpent de la longueur du doigt; il a la forme et la longueur de la sangsue. On ne le trouve guère que dans les marais, où il vit enseveli dans la fange. Celui qui a le malheur d'être mordu par ce serpent meurt presque à l'instant.

10° *Ngu-khiangkhon*, c'est-à-dire *serpent qui s'élance sur l'homme*. On le

Digitized by Google

trouve principalement le long de certaines côtes. Il saute jusque dans les barques qui sont près du rivage, s'élance sur les hommes, s'entortille à leur cou, et les tue avec son venin.

11° *Ngu-sing*. Ce serpent n'a pas de venin. Quand il aperçoit un homme, il court à lui en tournant sur lui-même comme un cercle. S'il peut l'atteindre, il lui donne un grand coup avec sa queue et continue sa course; cet accident singulier est arrivé, entre autres, à un de nos prêtres.

12° *Ngu-samelang*. C'est un serpent de mer, il est venimeux; sa morsure n'est pas douloureuse, mais l'effet n'en est pas moins funeste : celui qui a été mordu éprouve, quelque temps après, un assoupissement qui le force pour ainsi dire à se livrer au sommeil. Malheur à lui s'il cède à ce penchant! une fois endormi, il ne se réveillera plus. On ne peut sauver le malade qu'en l'empêchant de dormir, fallût-il pour cela employer les moyens les plus violents. Après vingt-quatre heures, il n'y a plus de danger. On reconnaît ce serpent à la manière dont il nage : il monte sur l'eau, et descend au fond en ligne perpendiculaire et avec rapidité. Ce serpent et d'autres aussi sont en grand nombre dans ces mers, principalement dans les détroits et près des côtes. J'en ai vu moi-même, mais je ne sais de quelle espèce ils étaient.

Bien des personnes m'ont parlé d'un serpent qui a des ailes; mais je n'ai pas voulu en faire mention ici, parce qu'aucun de ceux qui m'en ont parlé ne l'a vu. Si le fait était vrai, le dragon dont les anciens ont donné tant de fois la description ne serait donc pas un animal fabuleux.

Les Barmans sont à Bang-Kok ce que les Psyles étaient autrefois en Égypte. Ils paraissent en public avec des serpents à leurs mains ou entortillés à leur cou. Ils les font battre entre eux, ils se font mordre, ils les mettent dans leur bouche, ils vont les prendre jusque dans leur trou avec leurs mains mêmes. Ils connaissent plusieurs herbes dont le suc arrête l'effet du venin. Il est vrai qu'ils sont quelquefois victimes de leur témérité. Souvent le venin a plus de force que l'herbe n'a de vertu, et le médecin meurt malgré toute sa science. C'est pendant l'inondation qu'on voit un grand nombre de serpents; il y en a qui montent sur les arbres. C'est un spectacle affreux que la vue d'un arbre hérissé de serpents. Cela arrive rarement, parce qu'il y a presque toujours des endroits qui ne sont pas inondés. Les Barmans et quelques Siamois mangent les serpents; pour les rendre gros et plus gras, ils mettent du limon dans le trou où se trouve le reptile. Le serpent n'aime pas l'odeur du limon, il se retire autant qu'il peut au fond de la caverne, il se rétrécit, mais il gagne en grosseur ce qu'il perd en longueur. Après quelques jours, ils ouvrent le trou et tuent le serpent.

Je placerai ici tout ce qu'il y a de plus remarquable parmi les insectes venimeux et non venimeux.

On distingue dans toute cette partie de l'Inde deux espèces de scorpions, les noirs et les jaunes. Les scorpions sont absolument comme ceux que vous avez en France; ils parviennent quelquefois à la longueur de 4 à 5 pouces. Alors leur piqûre est incurable, le malade meurt dans les vingt-quatre heures, au milieu des plus cruelles douleurs. Les scorpions jaunes sont

Digitized by Google

longs; ils ont plusieurs pattes; ils ont depuis 4 jusqu'à 10 pouces de longueur, les plus gros sont dans les forêts près des montagnes. Leur piqûre produit le même effet que celle des scorpions noirs: si elle n'est pas mortelle, la douleur cesse au bout de vingt-quatre heures.

Il y a aussi trois espèces de sangsues: 1° celles de mer; elles sont de la grosseur de la jambe. Les Siamois les mangent; ils disent que c'est un mets délicieux. On en vend tous les jours au bazar de Bang-Kok. La deuxième est la sangsue d'eau douce; elle ne diffère de la vôtre que parce qu'elle est quelquefois de la grosseur de trois doigts, et qu'elle a jusqu'à 1 pied de long. La troisième espèce vit dans la terre, elle n'a pas besoin d'eau; elle est petite.

Parmi les insectes qui n'ont pas de venin, on peut remarquer: 1° l'abeille; il y en a de quatre espèces: la grande espèce est semblable au frelon. La deuxième espèce ne diffère en rien de l'abeille commune; elle est très-commune, on ne se donne pas la peine de l'élever; elle place ses rayons dans les creux de vieux arbres, quelquefois elle les suspend aux branches; son miel est excellent. La troisième est un peu plus grosse qu'un moucheron. A Pinang, on recueille son miel pour en faire du vinaigre. La plus petite espèce ressemble à un petit moucheron; le miel qu'elle produit est en si petite quantité qu'on ne se donne pas la peine de le recueillir. 2° L'*inghoi*; c'est un petit papillon luisant. Les inghois ressemblent à de petites étoiles volantes répandues en grand nombre au milieu des bois; ils produisent un effet charmant par une nuit obscure: on dirait qu'il jaillit de chaque branche d'arbre des étincelles électriques. 3° Les moustiques; ils sont très-communs à Bang-Kok et fort incommodes; leur piqûre donne une démangeaison très-cuisante. C'est vers la fin de la saison des pluies qu'ils sont en plus grande quantité. On ne peut guère s'en préserver qu'en se plongeant dans une épaisse fumée. 4° La fourmi. A Siam, aucun insecte n'est aussi incommode, aussi multiplié et aussi diversifié que la fourmi. Il y a des fourmis blanches, il y en a de noires, de rouges, de grises; les unes volent, les autres rampent. Il y en a de petites, de médiocres, quelques-unes sont de la grosseur du pouce. Elles se trouvent partout, sur la terre, sur les arbres; on les mange, on les boit; elles sont avec nous dans notre chambre. Elles nous accompagnent partout, même à l'autel; elles gâtent tous les comestibles, percent le bois, dévorent les livres. On place les pieds des bibliothèques dans l'eau pour les préserver de leur voracité; encore faut-il avoir soin que le vase qui contient l'eau soit fort large; sans cette précaution, on ne conserverait pas les livres longtemps. Elles se forment en peloton, et, à l'aide de cette espèce de pont, elles parviennent à l'autre bord. Les talapoins construisent leurs bibliothèques au milieu d'un étang.

Je n'ai vu à Siam aucun arbre connu en Europe: j'en excepte l'oranger et le grenadier. Je ne parlerai que de ceux dont on sait le nom.

1° Le palmier. On en distingue plusieurs espèces, telles que le dattier, le cocotier, le sagou, l'aréquier et celui que les Siamois appellent *ton-tan*. Tous ces arbres ont cela de commun que leur tige est nue, droite, haute et fort élastique; elle est surmontée d'un superbe panache composé de plusieurs

Digitized by Google

feuilles ou branches qui retombent en demi-cercle comme les plumes d'un chapeau, dont elles ont la forme. Le dattier, ou le palmier proprement dit, produit une grappe oblongue qui renferme les dattes; elles sont pâteuses, jaunes et quelquefois noirâtres. Ce fruit est délicieux, il a un goût sucré, mais il est chaud.

2° Le cocotier (il paraît démontré qu'il y a des cocotiers dans le fond de la mer, sur les côtes de Siam). La hauteur moyenne de cet arbre est de 45 pieds; j'en ai vu cependant qui avaient près de 100 pieds, en y comprenant les feuilles, qui ont depuis 12 jusqu'à 20 pieds de longueur sur 3 ½ de largeur; son fruit a la forme d'une noix; il est deux fois plus gros que la tête d'un homme; il contient une eau légèrement sucrée et très-fraîche. La paroi intérieure de la noix est couverte d'une substance blanche, dure et peu saine; elle a un peu le goût de l'amande; on en exprime une liqueur qui a la couleur et le goût du lait; on en fait enfin de l'huile. La noix est enveloppée dans une écorce épaisse et élastique qui ressemble à la filasse; lorsque le fruit est mûr, quelle que soit la hauteur de l'arbre, la coque ne se casse jamais en tombant. Le cocotier a presque toujours des fruits et des fleurs en même temps; il y a des cocotiers qui produisent une noix qui est à peine de la grosseur du pouce, mais il y en a d'autres dont le fruit est de la grosseur d'un boisseau.

3° Le sagou. On ne mange pas le fruit de cet arbre, mais le bois; on coupe le tronc en petits morceaux, on le fait bouillir, et on forme de sa substance de petits grains que vous appelez sagou.

4° L'aréquier produit un fruit semblable à une grosse noix; il n'est bon qu'à être mâché par les Indiens.

5° Le *ton-tan* n'a rien de remarquable; c'est sur les feuilles de cet arbre que les talapoins écrivent leurs livres de religion.

6° Le tamarin. C'est un arbre touffu; il est aussi haut qu'un grand orme; ses feuilles sont d'un vert noir, de la longueur et de la largeur du doigt, elles sont découpées comme celles de la sensitive; ses fleurs sont petites, d'un jaune clair; son fruit a la forme d'une grosse gousse de pois; cette gousse renferme de petites baies recouvertes d'une espèce de pâte jaune, gluante et acide; on en fait des confitures fort saines et qui ont le goût du raisiné.

7° Le muscadier. Sa feuille est à peu près comme celle du cerisier, mais elle est plus pâle, plus épaisse et moins pointue; ses branches, au nombre de quatre ou cinq, poussent à égale distance de terre et forment un cercle, et ainsi de suite jusqu'au nombre de cinq à six étages, qui vont toujours diminuant en grandeur; son fruit ressemble à une petite pêche verte; la noix muscade est au milieu de la pulpe.

8° Le giroflier. Les Indiens vous envoient l'embryon de sa fleur après que les feuilles sont tombées; c'est ce que vous appelez clou de girofle.

9° Le cacaoyer. Sa feuille est d'un vert pâle et unie; elle forme un losange de 2 pouces de long sur ¾ de pouce de large. Il produit une gousse de la longueur du doigt, ayant la forme de deux cônes réunis par leur base. Cette gousse contient des baies jaunes, plates, semblables à un gros hari-

Digitized by Google

cot. L'amande dont on fait le chocolat est renfermée dans cette baie. Le fruit est attaché immédiatement au tronc et aux grosses branches; cet arbre a une forme pyramidale, le tronc est d'une couleur blanchâtre.

10° Le cafier. Sa feuille est assez semblable à celle du laurier ordinaire, mais elle est moins épaisse; sa fleur est petite, blanche et d'une odeur suave; il produit un petit fruit vert qui devient rouge lorsqu'il mûrit. Ce fruit ou cette substance charnue contient deux petites fèves, c'est-à-dire le café.

11° Le thé. C'est un arbuste de 7 à 8 pieds de hauteur, son tronc est entièrement couvert; il a la forme d'un cône posé sur sa base; il ressemble au prunellier par la forme de ses feuilles et par les pointes dont il est hérissé; sa fleur est blanche et odoriférante; elle a un peu de rapport avec celle du pommier; il produit une baie un peu plus grosse qu'un pois; on cueille les feuilles, on les fait rissoler; c'est ce que vous appelez le thé.

12° Le cannelier. Il est semblable au laurier sauce; la cannelle n'est autre chose que la seconde écorce de cet arbuste.

13° Le poivrier. C'est une espèce de lierre que l'on soutient avec des échalas; il produit une grappe de la longueur du doigt, les grains sont attachés à cette grappe, ces petits grains ne sont autre chose que le poivre; le poivre blanc est celui qui a été écossé; le noir n'a pas été écossé.

14° La vigne. On trouve à Bang-Kok et aux environs une espèce de vigne sauvage; le cep et les sarments sont hérissés d'une sorte de poil violet; les feuilles sont un peu rudes au toucher; le raisin qu'elle produit ne vient jamais à une parfaite maturité: il est acerbe; on peut cependant en faire du vin, si on le fait fermenter avec du sucre; de ce mélange il résulte une liqueur qui a le goût du vin de Chypre. Il y a certains endroits où il n'est pas nécessaire de mêler du sucre avec le moût: le raisin donne un vin passablement bon, et qui peut être conservé au moins dix ans. Les Siamois négligent la culture de cette vigne, qui produirait de bon raisin si elle était soignée et plantée dans une exposition favorable. On ne peut pas la multiplier par bouture, le sarment se dessèche aussitôt qu'il est coupé; mais on peut semer des pepins; le cep qui en provient donne du fruit au bout de trois ans. Cette vigne produit partout un grand nombre de grappes, mais il y a des endroits où sa fécondité tient du prodige. Il y a une île près d'une de nos chrétientés (je me sers de ce mot, parce que je n'en trouve pas de plus propre pour exprimer une réunion de chrétiens qui forment comme une paroisse) qui abonde en ceps de vigne sauvage. Quelques-uns de ces ceps portent jusqu'à trente grappes, dont une seule donne quelquefois douze, quinze et même dix-huit bouteilles de vin; le grain est un peu moins gros qu'une prune; le pepin est aussi large que la fève du cafier, mais il a moins d'épaisseur; un seul homme peut difficilement porter une grappe à quelque distance; je tiens tous ces détails de notre évêque lui-même. Il m'en a parlé plusieurs fois, il a vu le fruit, moi j'ai vu les pepins. M. Duvaucel le naturaliste en a porté en France.

15° Le cotonnier. Ses branches et ses feuilles, qui sont en petit nombre, ressemblent à celles du lilas; il produit une petite fleur blanche qui a la

Digitized by Google

forme d'une clochette; le coton et la graine sont renfermés dans une enveloppe membraneuse de la grosseur du pouce; elle s'ouvre d'elle-même quand le coton est mûr. Pour séparer les graines du coton, on se sert d'une petite machine composée de deux cylindres placés horizontalement; on les fait tourner l'un sur l'autre au moyen d'une manivelle : le coton tombe d'un côté et les graines de l'autre; on bat ensuite le coton avec une verge pour le bien mêler; on emploie aussi pour cela la corde d'un arc : c'est ce que vous appelez le coton en rame. Il y a une autre espèce de cotonnier, mais le coton qu'il produit est trop court pour qu'on puisse en faire de la toile.

16° Le cassier. C'est un arbre qui est tout à fait semblable à l'acacia, mais il n'a point d'épines; sa fleur est petite, jaune, odoriférante. Son fruit est de la grosseur du doigt et long d'un pied; il y en a qui sont beaucoup plus gros; il est noir; on l'emploie en médecine.

Les orangers sont très-communs; il y en a une espèce qui produit des oranges aussi grosses qu'un melon; les Français l'appellent pamplemousse.

Quelques-uns de ces arbres ne se trouvent qu'à Pinang; mais comme cette île fait partie de notre mission, et qu'elle a été démembrée du royaume de Siam, j'ai cru ne devoir faire aucune distinction. On trouve dans les forêts de Siam un arbre dont le bois est odoriférant: il est fort recherché par les personnes constituées en dignité; c'est, si je ne me trompe, l'arbre que les Européens appellent *bois d'aigle*. Il y a une autre espèce d'arbre odoriférant qui est très-cher; les Siamois l'appellent *calam-pae :* on n'en trouve que dans une forêt qui appartient au roi de Cochinchine. Ce prince la fait garder soigneusement: il n'y a guère que les rois et les grands mandarins qui puissent s'en procurer. On attribue à cet arbre plusieurs qualités merveilleuses; il y en a une, entre autres, qui paraît trop extraordinaire pour être vraie; on ne trouvera pas mauvais que je la passe sous silence.

Les arbres fruitiers sont en plus grand nombre qu'en Europe; les espèces sont plus multipliées, mais les fruits qu'ils portent, à l'exception de quatre ou cinq espèces, sont inférieurs en bonté aux nôtres. En général, ils ont un goût acerbe ou insipide. Quelques-uns exhalent une odeur fétide, mais on a l'avantage d'avoir des fruits frais tous les jours.

Les plantes qui méritent quelque attention sont :

1° Le bananier ou figuier de l'Inde. Ses feuilles ont environ 8 pieds de long sur près de 2 pieds de large; son fruit est oblong, un peu recourbé; il a le goût de la figue; ce fruit est sain, mais il est froid.

2° La canne à sucre. Cette plante ressemble au roseau, mais ses nœuds ou anneaux sont plus rapprochés; elle est de couleur blanchâtre ou violette; elle a le goût et la consistance de la tige du maïs, à quelque chose près. La manière dont les Siamois font le sucre est très-simple. Ils placent perpendiculairement deux grands arbres qui s'engrènent réciproquement; à l'un de ces deux arbres on encastre horizontalement un autre arbre au moyen duquel on fait toute la machine. On place les cannes entre ces deux arbres : l'eau qui en découle tombe dans un pressoir, de là on la met dans une chaudière; après que l'eau a bouilli quelque temps le sucre est entièrement formé.

Digitized by Google

3° Le bétel. Cette plante, dont on fait un si grand usage dans les Indes, est une espèce de lierre d'un vert pâle. Les Indiens en mâchent continuellement la feuille, après l'avoir enduite d'une légère couche de chaux (les Indiens mangent la chaux et mettent du sucre dans le mortier). Ils ajoutent assez souvent un morceau d'arec et une pincée de tabac à fumer. Rien de plus dégoûtant que de voir ces peuples ruminant sans interruption. Il découle de leur bouche une salive couleur de sang qui fait bondir le cœur, mais il faut bien se donner de garde de le faire paraître. Cette étrange composition ronge la langue et noircit les dents. On voit tous les matins à Bang-Kok de petites barques remplies de chaux et de bétel; les poissardes siamoises invitent les passants à acheter cette marchandise, à peu près comme, dans certaines villes de France, les limonadiers ambulants invitent les voyageurs à se rafraîchir; pour les y engager plus efficacement, elles leur donnent elles-mêmes l'exemple.

4° Le *borapet*. Cette plante croît dans les airs, si je puis ainsi parler. Elle reste suspendue aux arbres sans y adhérer et sans les embrasser étroitement comme le lierre et les autres plantes de cette nature. Ses racines sont ordinairement élevées de terre à la hauteur de 4 pieds. J'en ai vu de plusieurs espèces. Je ne crois pas qu'il y en ait en Europe. Les Siamois attribuent à cette herbe une grande vertu.

Les plantes potagères et les légumes connus en Europe ne prospèrent pas sous la zone torride. La tige de l'oignon est comme un fil. Le chou-fleur est de la grosseur d'une pomme. On trouve de petits melons blancs dont la peau est lisse; ils sont assez bons. Du reste, ces peuples ne manquent pas d'autres légumes qui nous sont entièrement inconnus. Ils en ont un, entre autres, dont les fleurs sont au sommet de la tige et le fruit est caché sous terre.

Les Siamois n'ont d'autres plantes céréales que le riz; ils le sèment à sillons dans de petits champs carrés et fermés par une digue. On y introduit l'eau qui doit y séjourner jusqu'à la moisson; si l'eau manque pendant quelque temps, la plante périt ou ne produit pas. A l'époque de l'inondation, les champs qui sont à côté de Bang-Kok sont entièrement inondés pendant un assez long espace de temps, mais le riz s'élève toujours au-dessus de l'eau, il suit la crue de la rivière; si l'eau croît subitement d'un mètre, le riz croît d'autant dans l'espace de douze heures. Le riz a beaucoup de rapport avec l'avoine, soit par la couleur, soit par la forme de ses feuilles et de son épi. Pour séparer le grain de la balle, on place l'épi dans un mortier et on le bat à coups redoublés avec un pilon de bois. Le riz est la nourriture ordinaire des hommes et des animaux. Rien de plus simple que la manière dont les Indiens le préparent. Ils mettent le riz avec un peu d'eau dans un vase de fer ou de terre, ils placent la marmite sur le feu; dès que le grain est un peu gonflé, ils le retirent et le mangent aussitôt sans autre assaisonnement. Le riz ainsi préparé n'est ni bon ni mauvais, il n'a aucun goût. Il y a plusieurs espèces de riz, il y en a de noir, il y en a que l'on sème et que l'on récolte en trois mois.

On trouve encore à Siam une espèce de millet qui est assez bon. Les Sia-

Digitized by Google

mois cultivent aussi le maïs ou blé de Turquie, mais ils n'en retirent aucune utilité; ils font tout simplement griller le grain lorsqu'il est encore en épi, et le mangent en guise de pain. Le blé ne prospère pas; si l'on en sème, les fourmis en mangent une partie et les charançons rongent le reste. Nous avons essayé d'en faire semer sur un îlot, au milieu d'une mare d'eau, pour le mettre hors des atteintes de cet insecte vorace, mais nous n'avons pas été heureux; un litre a produit cinq épis, en sorte qu'il a fallu y renoncer. Il n'y a que le riz que ces insectes épargnent.

Les Siamois d'une condition médiocre ne font pas grand cas des fleurs; mais les grands propriétaires, les mandarins et les princes en décorent les galeries qui sont devant leurs maisons. Les espèces sont en petit nombre; peu de plantes produisent des fleurs d'une agréable odeur, plusieurs sont inodores; mais en compensation un grand nombre d'arbres, principalement ceux qui produisent les épiceries, exhalent un parfum que l'on respire quelquefois en mer à la distance de plus d'une lieue.

Après avoir parlé de tant d'arbres et de plantes utiles, il est bien juste que je dise un mot de celles qui sont nuisibles. L'article ne sera pas long; je ne parlerai que de deux plantes vénéneuses.

1° Le *mai-sae*. C'est un arbre dont les feuilles empoisonnent l'eau de tous les ruisseaux où elles tombent. Il faut donc se donner de garde de se rafraîchir indistinctement à toutes les sources que l'on trouve. Quant aux rivières, le volume d'eau qu'elles contiennent et qui se renouvelle continuellement rend nul l'effet du poison.

2° Le *rangtang*. C'est une herbe vénéneuse que l'on trouve dans les forêts de Siam, principalement dans la partie occidentale; sa feuille est un peu plus grande que celle de la vigne; elle est bordée d'une lisière rouge couleur de feu: c'est dans cette espèce de bordure que réside le venin; si on la touche, on ressent à l'instant une cuisson insupportable. Le premier mouvement est d'aller se jeter dans l'eau pour éteindre le feu dévorant dont on est consumé; mais au lieu du soulagement qu'on en attendait, on y trouve la mort. Il n'y a d'autre remède pour guérir le malade que de le placer sur une claie et de faire du feu par-dessous. Quand on a coupé cette bande rouge, on mange sans danger l'intérieur de la feuille. Lorsque les éléphants aperçoivent cette plante, ils l'arrachent avec beaucoup de précaution et la jettent bien loin d'eux; ils savent qu'il y va de leur vie. Le roi fait exposer publiquement quelques-unes de ces feuilles à Bang-Kok, afin que tout le monde puisse les connaître et éviter le danger. Un de nos prêtres a vu cette plante.

Nous avons un arbre dans notre jardin appelé *mai-tourang;* il porte un fruit qui produit un effet singulier: si l'on exprime quelques gouttes du suc qu'il contient sur la peau, on est obligé de se gratter plusieurs jours de suite sans interruption; l'eau ne fait qu'augmenter la démangeaison; il n'y a que la boue appliquée sur l'endroit où l'on éprouve cette cuisson qui puisse apporter quelque soulagement.

B. Brugière.

Digitized by Google

ALGÉRIE.

BASES DE L'ORGANISATION FRANÇAISE.

ATTRIBUTIONS DES AUTORITÉS ARABES.

Caractère de l'autorité française. — Organisation adoptée. — Hiérarchie des fonctionnaires arabes. — Du khalifa, bach-agha, agha indépendant. — Aghas de 1re, 2e et 3e classes. — Du kaïd. — Des cheikhs. — Du kady. — Du nader ou oukil-bit-el-mêl. — Des anciens biens du beylik. — Cavaliers du makhzen. — Khiêla. — Askar. — Goum. — Mekhazneya. — Chaouchs. — Des commissions administratives. — Officier chargé des affaires arabes.

CARACTÈRE DE L'AUTORITÉ FRANÇAISE. — ORGANISATION ADOPTÉE. — HIÉRARCHIE DES FONCTIONNAIRES ARABES.

En Algérie, le chef du gouvernement doit jouir d'un pouvoir absolu, parce que les Arabes ne comprendraient point une autre forme de gouvernement, parce que celle-là est conforme aux mœurs, à la religion, etc., enfin parce que dans un pays où restent encore tant de germes de révolte, il faut que la répression puisse être prompte. Quiconque connaît le caractère des Arabes conviendra que cette dernière condition est essentielle, et que souvent une punition légère, mais immédiate, produira plus d'effet sur eux que le châtiment le plus grave s'il est différé.

Il faut de plus que notre autorité soit redoutée, d'abord parce que cette condition est inhérente à la nature de tout gouvernement absolu, et ensuite aussi parce que notre double qualité d'étrangers et de chrétiens nous attirera, pendant bien des années encore, la haine des indigènes. Ce sentiment, dont la manifestation sera comprimée, restera longtemps dans le cœur des Arabes, et la religion lui fournira un continuel aliment. Comme nous ne pouvons point ici attaquer le mal par sa racine, il importe de lui donner un contre-poids, la crainte; il va sans dire que nous ne voulons point parler ici des supplices des gouvernements barbares, mais bien de cette crainte salutaire qui naît de la certitude du châtiment attaché à toute faute. Il faut que les populations acquièrent l'intime conviction qu'outre la puissance de renverser tous les obstacles, nous possédons la ferme volonté d'atteindre tous les coupables.

L'autorité française devra être infaillible aux yeux des Arabes, et ce caractère n'est pas le moins essentiel; dans les pays mahométans, en effet, le chef de l'État est aussi celui de l'Église, il est infaillible, comme le Koran. Nous avons évidemment le plus grand intérêt à ce que, sous ce rapport, notre gouvernement ne paraisse pas inférieur à celui de l'*émir* (Abd-el-Kader). D'ailleurs, on peut dire qu'en vérité il y a souvent moins d'inconvénients à

Digitized by Google

appliquer aux Arabes une mesure médiocre en elle-même qu'à revenir sur ses pas pour la changer ou la suspendre.

Mais, tout en réunissant les diverses qualités dont nous venons de parler, l'action de l'autorité française ne produirait que des résultats négatifs si l'esprit de la plus stricte justice ne guidait toutes ses mesures. Quand des raisons politiques de toute évidence ne nous imposeraient point l'équité comme une nécessité absolue, le sentiment de ce que nous devons à la société française que nous représentons nous en ferait une loi. Les idées générales de la justice, la distinction du mien et du tien, sont gravées dans le cœur de tous les hommes, et les atteintes portées à ces principes ne peuvent produire que de funestes résultats. Nous admettrons volontiers que les erreurs ne se produiront pas dans les circonstances où le simple jugement suffit pour inspirer une décision équitable; mais dans les mille cas particuliers où la connaissance des lois générales ou locales serait nécessaire, il faut apporter la plus grande circonspection dans la solution de toute question douteuse, et se placer au point de vue des indigènes et non à celui que les mœurs de notre patrie tendraient à nous faire choisir. Notre position, en un mot, est telle que nous ne pouvons espérer être toujours équitables qu'à la condition d'être toujours clairvoyants et toujours forts.

La force et la justice, ces deux bases de notre gouvernement, sont très-compatibles entre elles; mais plus l'exercice de la justice se fera d'une façon intelligente, plus l'emploi de la force deviendra rare; il constitue ainsi pour nous le moyen le plus efficace et le plus honorable d'amener un état complétement régulier en Algérie.

Après avoir défini les bases du gouvernement français et l'esprit général qui doit inspirer les actes de ses agents, nous allons exposer l'organisation qui a paru propre à gouverner pendant longtemps encore les pays nouvellement soumis.

L'organisation du gouvernement des indigènes a été calquée sur celle que nous avions trouvée chez Abd-el-Kader, au moins quant à ce qui concerne la hiérarchie adoptée pour les chefs indigènes; mais elle a été rendue mixte, s'il est permis de se servir de ce terme, par l'adjonction des agents français qui représentent aux yeux des Arabes, l'autorité suprême dont ils sont les délégués. Deux pensées principales ont guidé l'autorité dans l'adoption de notre organisation, et ce sont les circonstances mêmes où se trouvait le pays qui les ont suggérées.

En effet, après avoir soumis un grand nombre de tribus et conquis une étendue de pays très-considérable, il fallait éviter l'anarchie qui ne suit que trop souvent les conquêtes rapides, il fallait faire conserver l'habitude de l'obéissance à des peuples que leur caractère portait à l'indépendance; il était, en un mot, indispensable de leur donner tout de suite des chefs dont les attributions fussent connues et l'autorité respectée. Dans ces circonstances, on eut recours à la hiérarchie d'Abd-el-Kader, qui était conforme aux mœurs, conforme à la religion, et qui possédait sur toute autre le grand avantage d'avoir déjà été pratiquée, et par conséquent d'être entrée dans les habitudes.

Digitized by Google

Son adoption, loin de rien préjuger pour l'avenir, a été le premier pas fait vers un état régulier, et laisse le champ libre aux perfectionnements futurs.

Mais il ne suffisait pas d'imposer une hiérarchie des pouvoirs bien combinée, aux tribus; il fallait encore laisser la preuve de la conquête présente à leurs yeux, et en marquer la trace dans leurs transactions civiles, judiciaires et politiques : c'est le rôle réservé aux agents français, qui, comme chefs militaires et comme chefs politiques, tiennent en leurs mains la source réelle du pouvoir. En exerçant dès aujourd'hui en toute circonstance les fonctions qui leur sont dévolues, ils préparent la voie qui doit conduire à une sorte d'administration déjà plus parfaite, et dans laquelle l'élément français, l'élément civilisateur et progressif, est déjà en possession du pouvoir supérieur.

La hiérarchie établie parmi les chefs indigènes a été, comme nous l'avons dit déjà, calquée sur celle instituée par Abd-el-Kader; elle comprend par conséquent les fonctionnaires suivants :

Le *khalifa*, le *bach-agha* et l'*agha* indépendant; l'*agha* de 1re, 2e et 3e classe; le *kaïd*, le *cheikh*, le *kady* avec ses *aadoul* ou greffiers, l'*oukil-bît-el-mêl*, aussi appelé *nader-bît-el-mêl*.

La force militaire indigène porte les noms de *makhzen* (cavaliers du *makhzen*), de *khiéla*, de *goum* et d'*aaskar*. Les employés subalternes du pouvoir parmi les indigènes sont les *chaouch* et les *mekhazenya*.

DU KHALIFA, DU BACH-AGHA ET DE L'AGHA INDÉPENDANT.

Le territoire conquis par nous a été partagé en fractions considérables et distinctes les unes des autres. Ces portions du territoire se trouvent en général sous les ordres d'un commandant de subdivision, et le chef indigène, qui relève sans intermédiaire de ce dernier, prend le titre de *khalifa*. On appelle *bach-agha* et *agha indépendant* des fonctionnaires indigènes qui exercent une autorité pareille à celle du *khalifa* dans un territoire moindre que celui confié à ce dernier. Ainsi, la différence des noms n'en apporte aucune dans les attributions de ces chefs.

Le *khalifa* est nommé par le roi sur la proposition des commandants de divisions, transmise au gouverneur général chaque fois que, pour un motif quelconque, une vacance a lieu. La durée de ses fonctions est illimitée, et il est soldé par la France. En cas de faute très-grave commise par lui, le commandant de la subdivision peut le suspendre de ses fonctions, en en référant immédiatement au gouverneur.

Le *khalifa* reçoit les propositions des *agha* relatives aux places de *kaïd*, et les transmet à l'autorité française en y joignant ses observations. Il propose lui-même aux places d'*agha*; il demande la révocation des *agha* ou *kaïd* placés sous ses ordres, mais il ne peut lui-même ni suspendre ni révoquer les fonctionnaires de ces deux ordres; il ne peut de même nommer ni à l'emploi d'agha ni à l'emploi de kaïd. Toutefois il pourra, en en rendant compte à l'autorité française, désigner les *khalifa*, lieutenants, que l'agha ou le kaïd

Digitized by Google

peuvent avoir besoin de s'adjoindre. C'est également sur sa proposition qu'ont lieu les nominations de *kadi*. Il doit à cet effet faire constater la capacité et l'instruction des candidats, et fournir à l'autorité les renseignements nécessaires touchant leur moralité.

Le khalifa est chef politique et administratif dans son territoire, et comme tel il a à sa disposition une troupe armée et soldée par la France. Il va sans dire toutefois que l'impulsion est toujours donnée au khalifa par le commandant français, tant à la guerre qu'en temps de paix.

Ainsi, à la guerre le khalifa marche, sur l'ordre qu'il reçoit du commandant français, à la tête des contingents formés par les tribus et de ses propres cavaliers, mais il n'y joue jamais un rôle indépendant et se conforme toujours aux ordres supérieurs.

Il ne peut de son propre mouvement entreprendre aucune *ghazia*, sauf le cas d'insurrection flagrante.

Les fonctions du khalifa sont plus compliquées en temps de paix; elles ont trait à l'exercice de l'autorité judiciaire, à la surveillance de la rentrée des impôts, et à leur répartition.

Il exerce la justice et veille à la manière dont elle est rendue par les autorités inférieures, qui doivent lui rendre compte de toutes les décisions importantes. Le pouvoir judiciaire du khalifa est très-grand : il peut prononcer des amendes dont le taux peut s'élever jusqu'à 20 douros (100 francs); les motifs principaux qui peuvent y donner lieu sont :

L'hospitalité accordée aux espions ou agents de l'ennemi;

L'hébergement des déserteurs, des criminels ou généralement de tous les individus poursuivis en justice pour un motif quelconque;

Les relations avec les membres de tribus ennemies ou hostiles;

La vente ou l'achat d'armes à feu, de poudre de chasse ou de guerre, ou d'autres munitions de guerre sans autorisation spéciale;

Les détentions illégales de biens, meubles ou immeubles du gouvernement;

Les vols de chevaux, armes et effets appartenant à des corps indigènes irréguliers;

Les vols de grains ou de bestiaux appartenant au gouvernement.

Sont passibles d'amendes infligées par le khalifa ou le bach-agha, ceux qui, ayant connaissance de faits coupables du genre de ceux énoncés ci-dessus, n'en ont pas fait immédiatement la déclaration au kaïd.

Si les khalifa ou bach-agha jugent que l'amende imposée, soit par les kaïd, soit par les agha, n'est pas suffisante en raison de la gravité de la faute, ils peuvent augmenter cette amende, mais sans que le total puisse dépasser 20 douros.

Si les khalifa ou bach-agha viennent à connaître directement une faute entraînant une amende imposable par les agha ou par les kaïd, ils peuvent eux-mêmes infliger l'amende.

La perception des amendes, leur répartition et leur versement à la caisse coloniale ont lieu conformément à ce qui est prescrit par l'arrêté du 12 février 1844.

Digitized by Google

Le khalifa a le droit de réviser tous les jugements des agha et des kaïd, et de s'assurer de l'intégrité de ces agents par l'audition des parties intéressées et par l'examen des décisions rendues. A cet effet, le khalifa exige des agha et kaïd qu'ils lui rendent compte sur-le-champ des affaires de quelque importance jugées par eux.

C'est par l'intermédiaire des khalifa que se fait la répartition de l'impôt. Cette opération devant avoir lieu avec le plus de publicité possible, le khalifa convoque les fonctionnaires sous ses ordres, ainsi que les *cheikh*, à un jour indiqué, et fixe équitablement la part de l'impôt que chacun doit supporter. Cette partie des attributions des khalifa est importante et difficile : elle nécessite une surveillance active de la part de l'autorité française. Pour pouvoir s'en acquitter convenablement, le khalifa doit exiger des agha la présentation des listes relatives :

1° Au nombre des mesures de grains ensemencées dans l'*aghalik*, ce qui sert pour la répartition de l'*aâchour* ;

2° Au nombre de bestiaux de toute espèce existant dans les *kaïdat* et même dans les *douar*, ce qui sert à fixer les chiffres du *zekkat*, ou impôt sur les troupeaux.

Il est certain que les données obtenues de cette façon ne sont pas exactement conformes à la vérité, mais elles peuvent néanmoins servir à indiquer au moins les richesses relatives des kaïdat et des douar, et, par suite, permettre de répartir proportionnellement les impôts qui doivent être à la charge de chaque fraction.

Le khalifa doit surveiller les opérations des *oukil-bit-el-mal*, quand ceux-ci ont été installés partout où leur présence a été reconnue indispensable, et tenir la main à l'exécution des sentences des *kady* touchant les héritages vacants.

Il doit faire prendre par ses propres agents, et par l'intermédiaire des autorités inférieures, tous renseignements touchant les biens, meubles ou immeubles du gouvernement déchu, et en faire informer le commandant français qui, selon les règlements en vigueur, doit en instruire les commissions administratives.

Enfin le khalifa, en tous cas, ne doit être regardé que comme délégué du chef français près duquel il se trouve, et auquel il doit compte de tous ses actes.

DE L'AGHA.

Le territoire placé sous les ordres d'un khalifa est divisé en un certain nombre d'*aghalik*, qui sont commandés par des agha. Ceux-ci ont donc en général plusieurs tribus, ou une grande tribu dans leur gouvernement. Les dénominations d'agha de 1re, 2e et 3e classe n'apportent aucune altération aux attributions de ces trois fonctionnaires. L'étendue de l'aghalik administré, le rang et l'influence du chef, faisant fonction d'agha, et des considérations de la même nature, inutiles à rappeler, ont fait adopter les titres en question, et fait attribuer aux titulaires des traitements différents.

L'agha est nommé par le roi, sur la proposition des commandants de sub-

Digitized by Google

division, transmise par la voie hiérarchique. Il est, avant tout, l'homme du gouvernement français; il peut par conséquent quelquefois être choisi en dehors de la tribu ou des tribus placées sous ses ordres.

Aucune mesure définitive ne fixe jusqu'à présent la durée des fonctions de l'agha; toutefois, ce fonctionnaire peut, de même que le khalifa, être suspendu ou même arrêté dans tous les cas urgents, dont l'appréciation est laissée aux commandants de subdivision. Ceux-ci en informent immédiatement l'autorité supérieure.

L'agha surveille les kaïd; il propose au besoin leur révocation au khalifa, qui la transmet à l'autorité française; il suit la même voie hiérarchique pour proposer leurs remplaçants.

L'agha reçoit en général des ordres du khalifa; cependant, dans beaucoup de cas, des ordres touchant son aghalik pourront lui être donnés directement par l'autorité française. Cette marche devra même être suivie quelquefois, afin que tous les ordres d'agents apprennent successivement à connaître les chefs français dont ils relèvent.

Les agha sont aussi chefs militaires; ils réunissent les contingents des tribus sur l'ordre du khalifa ou celui de l'autorité française. Ils sont chargés spécialement de veiller à la tenue du goum.

L'agha n'a point près de lui des cavaliers soldés par la France; ses moyens d'action sont les chaouch et sa clientèle. Il a à s'en servir principalement dans l'exercice de ses fonctions judiciaires.

L'agha est en effet, comme membre du makhzen, appelé à rendre des décisions et à les appuyer, soit au moyen de peines corporelles, soit au moyen des amendes.

L'agha peut infliger des amendes jusqu'à concurrence de 10 douros français (50 fr.); les motifs principaux qui peuvent y donner lieu sont :

Refus de contributions ou lenteur à les payer;

Emploi de termes injurieux pour désigner les autorités françaises ou les Français;

Refus d'exécution des sentences du kady;

Absence non justifiée aux rassemblements de guerre;

Voies de fait contre les mekhazenya, chaouch ou autres agents subalternes;

Vols de diverses natures et recel des objets quelconques provenant de vols;

Désordres commis par un Arabe sur le territoire d'une tribu à laquelle il n'appartient pas.

Les sentences du kady dans les causes qui, par leur nature, rentrent dans la nomenclature des crimes et délits entraînant des amendes sont portées sans retard par ceux-ci à la connaissance de l'agha, qui en rend compte immédiatement au commandant supérieur français, lequel, selon qu'il y a lieu, impose l'amende encourue.

Si l'agha juge que l'amende imposée par le kaïd n'est pas suffisante en raison de la gravité de la faute, il peut augmenter l'amende, mais sans que le total puisse dépasser 10 douros (50 fr.).

Si l'agha vient à connaître directement une faute entraînant une amende imposable par le kaïd, il peut lui-même infliger l'amende.

Digitized by Google

L'agha écoute les réclamations que les cheikh peuvent avoir à lui adresser contre les kaïd, et rend compte de ces plaintes au khalifa. L'agha informe de plus ce dernier de toutes ses décisions, et soumet à son jugement toutes les questions importantes.

Les attributions judiciaires des agha ne sont pas comprises de la même manière dans toutes les localités; ainsi, par exemple, le taux des amendes qu'ils peuvent infliger n'est pas partout le même. Il importe de faire rentrer peu à peu ces fonctionnaires dans les limites assignées ici à l'exercice de leur autorité.

Les agha, ainsi que nous l'avons dit déjà, fournissent les listes relatives à la répartition de l'aâchour et du zekkat. Ils fixent les lieux où doivent avoir lieu les versements de l'impôt en nature, tel que le blé, l'orge, etc. Ils sont tenus de remettre au khalifa le relevé des impôts perçus en nature, et de lui faire le versement de l'impôt en argent.

L'agha peut demander à se faire adjoindre un lieutenant qui le remplace en cas d'absence, de maladie ou d'empêchement quelconque, et qui est nommé par le khalifa.

DU KAÏD.

L'aghalik a été divisé en un certain nombre de *kaïdat*, commandés par des *kaïd*.

Le kaïd est choisi parmi les hommes influents de la tribu; il est nommé par le commandant de la division, sur la proposition du chef de la subdivision.

Le kaïd est renouvelé ou prorogé tous les ans. Cette mesure, dont le principe a dû être admis, ne sortira son effet régulier qu'à partir du 1er mai 1845. Le kaïd est révoqué au besoin avant l'expiration de l'année, par ordre de l'autorité qui l'a créé. Du temps des Turcs, comme du temps de l'émir, l'investiture des kaïd donnait lieu au versement, entre les mains de l'autorité, d'une redevance en argent ou en nature, qui, par le fait, constituait un véritable impôt. On a cru adopter une mesure à la fois profitable au trésor et aux intérêts des populations, en convertissant l'impôt prélevé à l'occasion de l'investiture en la remise d'un cheval propre au service de la cavalerie. Cet acte de vasselage, conformes aux idées des Arabes, a été admis en principe, mais son application reste subordonnée aux décisions des commandants de subdivisions, qui peuvent exempter les tribus de la remise de ce cheval (de *gada*). Le *bernous* d'investiture, ainsi que le *cachet* dont se servent les kaïd, leur sont fournis gratuitement par l'État.

En cas de changement ou de destitution, le cachet leur est retiré.

Le choix d'un kaïd est une mesure délicate et qui exige des connaissances locales; en effet, le nombre des hommes influents n'est pas si grand dans un kaïdat, mais chacun d'eux regarde presque comme son droit d'exercer l'autorité à son tour, et de plus l'examen des garanties qui pourraient engager à choisir tel chef plutôt que tel autre n'est pas toujours aisé. Le changement annuel des kaïd permet de satisfaire beaucoup d'ambitions subalternes sans

Digitized by Google

grand inconvénient; cependant il ne faut point regarder ce changement comme nécessaire partout, et se guider sur les usages des tribus ou sur d'autres circonstances locales que nous ne pouvons examiner ici.

Les attributions du kaïd sont très-variées; aussi un lieutenant lui est-il ordinairement adjoint sur sa demande pour l'aider dans l'administration du kaïdat. Ce lieutenant (*khalifa*) est ordinairement à son choix.

Le kaïd réunit les cavaliers de la tribu, ou fraction de tribu, pour les mettre à la disposition de l'agha. En temps de guerre, il les commande.

Le kaïd est responsable de l'exécution de tous les ordres qui lui sont transmis par les autorités supérieures. Ces ordres concernent, en général, la réception ou l'expédition des courriers, les arrestations, les réunions en armes pour la guerre ou pour les convois, les transports de l'impôt en nature, etc.

Le kaïd est passible d'une amende personnelle en cas de non-exécution d'un ordre donné ou de retard.

Le kaïd est chargé de la police intérieure de la tribu; il l'est spécialement de celle du marché, auquel il est tenu d'assister ou de se faire remplacer par son lieutenant.

Le kaïd est membre du makhzen, c'est-à-dire qu'il exerce le pouvoir judiciaire dans certaines questions; c'est ainsi qu'il juge les questions politiques de peu d'importance, telles que les contestations entre douar pour objets de peu de valeur et autres analogues. Il envoie à l'agha le jugement de toute affaire politique excédant sa compétence. Souvent le kaïd intervient aussi dans des affaires qui lui sont déférées par les parties intéressées, mais alors il agit plutôt comme juge de paix, et empiète par conséquent sur les attributions du kady, dont l'autorité est plus ou moins grande selon les localités. Les conflits entre les kaïd et les kady ont du reste été assez rares. En tous cas, le kaïd doit faire arrêter, garder, et au besoin mettre aux fers tout individu prévenu de crime.

Il en rend sur-le-champ compte à l'agha, et celui-ci au commandant français.

L'exercice de la police, le maintien de l'ordre et de l'obéissance aux ordres supérieurs, ont de tout temps fait attribuer aux kaïd le droit d'infliger des châtiments corporels et frapper des amendes.

En conséquence, le kaïd peut imposer des amendes jusqu'à concurrence de 5 douros français (25 fr.). Les principaux motifs qui peuvent donner lieu à ces amendes sont :

Refus de comparaître devant la justice, soit comme accusé, soit comme témoin;

Refus d'obéissance aux ordres donnés pour les corvées, transports et convois;

Refus d'obéissance aux ordres des cheikh;

Insulte ou injure contre les agents du pouvoir, tels que les mekhazenyd, chaouch, etc. etc.;

Atteintes à la morale publique;

Querelles et rixes entre les particuliers;

Digitized by Google

Discours séditieux et termes de mépris tendant à déconsidérer les agents du pouvoir;

Désordre dans les marchés;

Refus de payements des courriers;

Infractions aux coutumes établies relativement à l'hospitalité à accorder aux voyageurs, et notamment aux agents du gouvernement;

Refus d'accepter la monnaie française;

Empiètement de propriété relatifs soit aux limites des terres, soit au droit de pâturage;

Atteintes portées à la propriété commune, telles que la destruction des arbres fruitiers, la dégradation des puits, etc.

Les kaïd ne reçoivent point de traitement fixe de l'État; leur rémunération a lieu au moyen de la part qui leur est attribuée sur le produit des amendes; de plus, ils touchent une part qui sera réglée ultérieurement d'une façon uniforme sur le dixième de l'impôt *aïchour* et *zekkat*, qui reste abandonné aux agha, kaïd, cheikh investis et collecteurs de l'impôt.

Le droit perçu par les kaïd dans les marchés de la tribu, et celui vulgairement appelé *thaoussa*, prélevé à l'occasion des mariages, des circoncisions, etc., constituent également des sources de revenus pour les kaïd.

Le kaïd doit être en relations constantes avec les cheikh des douars, auxquels il donne directement des ordres, notamment pour tout ce qui concerne les impositions ou corvées extraordinaires.

On doit, avec toute la prudence nécessaire, tirer des kaïd les renseignements touchant l'étendue des terres ensemencées, le chiffre des troupeaux et les autres richesses mobilières du kaïdat. On jettera ainsi pour l'avenir les bases d'une perception d'impôts à la fois plus juste et plus profitable au trésor.

DES CHEIKH.

Nous avons peu de mots à dire sur le compte des cheikh. On appelle ainsi les chefs des douars qui remplissent leurs fonctions pour un temps illimité, et qui représentent l'intérêt de famille dégagé de tout lien politique. Cependant, dans les tribus nombreuses ou fractions considérables de tribus, ils se trouvent placés sous les ordres de cheikh investis directement par l'autorité française, et qui dans leur farka jouissent des priviléges des kaïd, sauf ce qui concerne les amendes, qu'ils n'ont pas le droit de frapper de leur propre autorité. Les cheikh investis sont, comme les kaïd, sujets au renouvellement, et doivent comme eux, lors de leur investiture, fournir un cheval de *gada*. Ils sont placés sous les ordres directs du kaïd, et l'aident dans l'administration de la tribu ou de la farka.

Quant aux cheikh non investis, ils ont des autorités en quelque sorte parallèles, et ils ne doivent point être mis sous la dépendance les uns des autres. Ils ne font plus partie du makhzen; ils ne touchent aucune solde, et n'ont ni amende à infliger ni jugement à prononcer.

La constitution du douar explique comment les cheikh y obtiennent une

Digitized by Google

facile obéissance, et comment ils peuvent être rendus responsable de la tranquillité.

Les cheikh sont les défenseurs naturels des intérêts des douars; comme tels ils doivent, autant que possible, être instruits en détail de la répartition des charges qui pèsent sur le kaïdat.

Ils ont le droit de porter leurs réclamations soit chez l'agha ou khalifa, soit de les soumettre directement à l'autorité française, qui examine si les griefs sont fondés ou non.

DU KADY.

Le kady est un fonctionnaire de l'ordre judiciaire qui réunit aussi dans sa personne des attributions religieuses. Il doit être choisi uniquement parmi les hommes instruits (*tholba*), car c'est lui qui est chargé de commenter le texte de la loi musulmane et de l'appliquer.

La nomination du kady a lieu sur la proposition du khalifa; elle est faite par le commandant de la subdivision. Le khalifa doit fournir tous les renseignements désirables sur la moralité du candidat, et faire constater par la réunion de quelques savants son érudition et sa capacité.

Les kady ne sont pas soumis au renouvellement. Le cercle des lettrés dans lequel ils sont à choisir est trop restreint; il y a d'ailleurs avantage à maintenir en fonction tous ceux qui se recommandent par leur savoir, leur expérience et leur dévouement à notre cause. Au moment de leur entrée en fonction, ils reçoivent un cachet qui leur est fourni gratuitement par le gouvernement. Il ne leur est pas donné de burnous.

L'ignorance, la vénalité, l'inconduite ou l'opposition systématique aux actes du gouvernement, peuvent entraîner la destitution du kady.

Le kady ne jouit d'aucun traitement; la rétribution des actes écrits forme sa seule branche de revenu, qui n'est pas considérable. Ces actes sont tous de nature civile ou commerciale, et concernent : les mariages, les divorces, les testaments, les redditions de comptes, les ventes, les successions, etc. La quotité des droits en argent que les kady sont dans l'usage de prélever pour les actes de leur ministère sera plus tard fixée d'une façon uniforme.

D'après la lettre du Koran, le kady est le tuteur légal des mineurs et des orphelins; il est autorisé à déléguer ces fonctions à autrui, sous des réserves fixées par la loi musulmane.

Des dispositions particulières fixent ordinairement le moment et le lieu où le kady doit siéger. Ses décisions n'ont de force, aux yeux des musulmans, qu'autant qu'elles ont été rendues au tribunal même. Quand il y a un marché, le kady s'y transporte et siége le jour du marché.

Deux greffiers, nommés *aâdoul*, sont adjoints au kady; ils dressent les actes et les signent conjointement avec le kady, qui y appose son cachet.

Le kady prête serment entre les mains de l'autorité française, représentée soit par le procureur général à Alger, soit par le général commandant la subdivision.

Digitized by Google

DE L'OUKIL-BIT-EL-MÈL, OU NADER-BIT-EL-MÈL.

On appelle *oukil-bit-el-mèl*, ou *nader-bit-el-mèl*, un fonctionnaire qui, dans les États musulmans, veille aux intérêts du fisc ou du domaine, compris sous le nom de *bit-el-mèl*. Nous allons exposer brièvement les attributions de l'oukil-bit-el-mèl.

L'oukil-bit-el-mèl est nommé par les commandants des divisions militaires.

Il sera nommé un oukil-bit-el-mèl dans chaque subdivision, à mesure que le besoin s'en fera sentir.

Son traitement consiste en une allocation de 10 p. 100 sur les sommes par lui remises au trésor.

L'oukil-bit-el-mèl est chargé de recueillir les héritages vacants faute d'héritier, et de percevoir, selon la loi, les droits de succession revenant à l'État pour héritages collatéraux. (Les lois qui régissent la matière variant selon les rites maleki et hanafi, l'oukil-bit-et-mèl tient compte de ces distinctions dans l'exercice de ses fonctions.)

L'oukil-bit-el-mèl s'occupe spécialement de la recherche des biens meubles et immeubles du gouvernement déchu, ainsi que de ceux des corporations de la Mecque et Médine; ses fonctions doivent lui faciliter la découverte de ces biens.

L'oukil-bit-el-mèl est en rapport avec le kady, il fait décider par eux toute question de propriété ligitieuse. En ce cas il représente les intérêts de l'État.

L'oukil-bit-el-mèl se met aussi en rapport avec les commissions administratives établies dans chaque subdivision, et leur rend compte, chacune en ce qui la concerne, du résultat de ses opérations. Il leur soumet les actes du kady qu'il a pu provoquer, et leur fait part des découvertes de biens du beylik qu'il a pu faire, ou de ses conjectures et soupçons à cet égard.

L'oukil-bit-el-mèl rend un compte spécial et détaillé de toutes les opérations au commandant de la subdivision et à l'officier chargé des affaires arabes.

Tous les fonctionnaires indigènes, tels que le khalifa, l'agha et le kaïd, sont tenus de prêter au besoin main-forte à l'oukil-bit-el-mèl dans l'exercice de ses fonctions. Toutefois, en cas d'expropriation forcée, l'autorité française seule statue.

DES CORPS INDIGÈNES, TELS QUE LES CAVALIERS DU MAKHZEN, LES ASKAR ET LES GOUM, ET DES EMPLOIS SUBALTERNES PARMI LES INDIGÈNES.

Pour compléter ce qui est relatif aux autorités indigènes, nous devons dire un mot des fonctionnaires subalternes et de la force indigène créés en Algérie.

Digitized by Google

On a jugé nécessaire, dans plusieurs localités, de mettre sous les ordres des autorités indigènes, et notamment sous ceux du khalifa, un certain nombre de cavaliers ou de fantassins chargés de leur assurer obéissance et respect. Des corps analogues existaient déjà du temps des Turcs, sous l'empire desquels un certain nombre de tribus appelées tribus makhzen étaient exemptes d'impôts, à la condition de fournir un nombre de cavaliers à chaque réquisition de l'autorité. Cette dernière disposition n'a point été adoptée d'une façon générale, on a préféré choisir dans ces mêmes tribus un nombre limité de cavaliers ayant une solde fixe et mensuelle, lesquels sont tenus de s'armer et de s'équiper à leurs frais. Ces cavaliers sont désignés sous le nom de cavaliers du *makhzen*. (Il ne faut point confondre cette appellation avec celle que nous avons employée souvent déjà en parlant de l'exercice du pouvoir politique et judiciaire.)

Les cavaliers du *makhzen* sont, dans chaque aghalik, sous la surveillance des agha; ils sont à la disposition du khalifa et de l'autorité française; ils doivent suivre nos colonnes à la guerre chaque fois qu'ils en reçoivent l'ordre. Un certain nombre de ces cavaliers est employé, sous le nom de *mekhazneya* (1), à des fonctions de police, aux arrestations, ou à la rentrée des impôts.

Les *khiela* sont des cavaliers organisés dans des tribus qui ne faisaient point partie du makhzen. Ils sont soldés par la France, et placés sous les ordres du khalifa.

L'*askar* est un fantassin dont les fonctions sont analogues à celles des cavaliers du makhzen. L'organisation des cavaliers du makhzen, des khiela et des askar est fixée par arrêté ministériel du 16 septembre 1843. Les *goums* sont des contingents en cavalerie fournis par les tribus soumises qui ne font pas partie du *makhzen*. Ils sont mis à la disposition des commandants français quand ceux-ci réclament leur concours; ils ne sont point soldés par la France.

Enfin, on appelle *chaouch* des fonctionnaires tout à fait subalternes employés au service de la police; ils remplissent comme fantassins des fonctions analogues à celles que les *mekhazneya* remplissent comme cavaliers. Ils reçoivent, ainsi que ces derniers, une rétribution en argent quand ils sont employés à un service d'intérêt particulier.

DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES.

Après avoir successivement examiné les attributions des fonctionnaires indigènes, il nous reste à parler de quelques institutions spéciales dont le but se rattache à l'administration du pays. Au nombre de ces institutions se trouvent les commissions administratives, formées dans toutes

(1) Le mot *mekhazneya* vient de *khazna* (trésor); les mekhazneya étaient donc primitivement des agents chargés de découvrir, lors d'un changement de règne, les trésors de l'ancien gouvernement.

Digitized by Google

les subdivisions et dans toutes les villes. Leurs attributions concernent en général les recettes, les amendes, le domaine public, les immeubles domaniaux, la perception des dîmes, redevances et contributions dues par les Arabes.

L'énumération de ces attributions fait assez comprendre que les commissions administratives devront être mises en rapport avec l'Oukil-bit-el-mèl, puisque ce sont elles qui surveillent principalement la location des immeubles, soit aux enchères, soit de gré à gré.

Elles devront également recevoir de l'officier chargé des affaires arabes tous les renseignements servant à la fixation et à la perception des impôts.

DE L'OFFICIER CHARGÉ DES AFFAIRES ARABES.

Il a été placé dans toutes les subdivisions, dans tous les cercles et dans tous les lieux importants, soit sous le rapport stratégique, soit au point de vue administratif, des officiers français qui sont spécialement chargés d'être les organes de notre autorité auprès des indigènes.

L'exposé des différents travaux auxquels doit se livrer l'officier chargé des affaires arabes donnera la conviction que sa tâche ne saurait que difficilement être cumulée avec les soins de toute espèce qu'imposent déjà aux commandants français leurs devoirs politiques militaires. Il est bien entendu d'ailleurs que l'officier chargé des affaires arabes ne peut être que le représentant du commandant supérieur, et que son premier devoir est de tenir celui-ci au courant des événements, même les plus minimes, et à plus forte raison de ne rien décider de grave sans son ordre.

Voici les devoirs assez complexes que sa position impose à l'officier chargé des affaires arabes dans une subdivision ou dans un cercle.

Le premier soin de cet officier, qui doit comprendre et parler l'idiome des indigènes, est de s'appliquer à acquérir une connaissance approfondie du pays, en étudiant les coutumes qui y sont établies, les lois qui y ont été en vigueur, etc., en recueillant, en un mot, tous les renseignements propres à éclairer l'autorité sur la portée des mesures qu'elle peut avoir à prescrire.

Il va sans dire que dans cette étude du pays est comprise celle des hommes qui le gouvernent au nom de la France. La surveillance active et intelligente des chefs indigènes est une tâche délicate réservée à l'officier chargé des affaires arabes. Pour le remplir avec succès, il ne devra point hésiter à se porter souvent au milieu des populations, à visiter les tribus, les marchés, à écouter sur les lieux mêmes toutes les réclamations; il faut que, placée bien au-dessus de tout soupçon de partialité ou de violence, l'autorité française apparaisse aux indigènes comme la protectrice des opprimés; il faut que, jusque dans les douars les plus éloignés, son bras vienne suspendre les mauvais traitements et arrêter les exactions; c'est ainsi que les peuples, comparant avec raison la justice que leur rendent les musulmans à la nôtre, seront amenés à reconnaître la supériorité du régime sous lequel ils vivent.

Digitized by Google

D'ailleurs, cette manière de rendre la justice sur les lieux est conforme à l'esprit de tous les peuples primitifs, et elle a pour nous le double avantage de nous mettre en relation fréquente et intime avec des populations qui nous connaissent peu et nous jugent mal, et de constituer le seul contrôle réel et efficace du gouvernement des chefs indigènes.

L'officier chargé des affaires arabes doit veiller à la transmission de tous les ordres et à leur traduction ; il doit au besoin en expliquer le sens aux chefs indigènes. Pour atteindre plus sûrement ce résultat, il doit habituer ces derniers à se mettre fréquemment en rapport avec lui, et chercher à connaître leurs pensées en provoquant leur avis sur telle ou telle mesure qui pourrait être prise. Ces sortes de consultations, qui peuvent éclairer dans un cas donné, mais dont il faut user avec prudence, doivent paraître l'effet d'une condescendance amenée par le vif désir d'être justes, mais ne jamais faire supposer la moindre renonciation au droit absolu de commandement.

L'officier chargé des affaires arabes ne peut pas avoir des rapports suivis avec tous nos agents indigènes, mais il doit s'appliquer particulièrement à appeler souvent près de lui ceux des chefs influents qui pourraient vouloir se tenir à l'écart, non que nous ayons besoin d'étayer notre autorité de la leur, mais parce que nous ne voulons pas laisser prendre racine à des influences en quelque sorte indépendantes de nous. Il importe de ne point se faire d'illusions à cet égard, et de bien se convaincre que dans l'état actuel du pays (et il en sera encore ainsi pendant quelque temps), rien n'est plus propre à corrompre les influences réelles, j'allais dire la popularité des hommes haut placés, que leur commerce avec nous.

C'est donc là un moyen légitime d'user l'influence de ceux de ces chefs qui, se tenant à l'écart, pourraient aspirer à se créer une puissance plus grande que celle que nous voulons leur accorder.

Nous ajouterons du reste que, pour la plus grande majorité des chefs indigènes, notre intérêt doit nous engager à augmenter et à consolider leur influence sur les Arabes au lieu de l'affaiblir.

L'officier chargé des affaires arabes doit faciliter les travaux des commissions administratives en ce qui concerne la rentrée des contributions; il doit à cet effet réunir toutes les listes relatives à la perception de l'aâchour et du zekkat, et fournir ainsi l'une des bases nécessaires pour la répartition équitable de l'impôt par aghalik, kaïdat ou douar. Il sert d'intermédiaire entre les tribus et les commissions administratives pour le versement de toute espèce d'impôt. Il tient un registre où sont inscrits ces versements, et il veille à ce que les quittances qui leur sont dues soient délivrées aux tribus qui ont fait ces versements.

L'officier chargé des affaires arabes veille au payement régulier des cavaliers du makhzen, des khiéla et des askar; il doit par conséquent avoir entre ses mains les contrôles nominatifs de ces corps irréguliers.

L'officier chargé des affaires arabes doit aussi, comme membre du makhzen (gouvernement), entendre certaines plaintes soit entre indigènes

Digitized by Google

et Français, soit entre indigènes seulement. Les plus importantes d'entre elles seront inscrites sur des registres particuliers avec les décisions auxquelles elles ont donné lieu. Un registre semblable sera tenu pour les jugements de quelque importance rendus par les chefs indigènes, et soumis tous les mois par le khalifa à l'officier chargé des affaires arabes qui le fera traduire. La réunion générale de ces registres permettra de tracer un jour des règles invariables pour toutes les questions judiciaires, et de jeter ainsi les bases d'un code applicable aux indigènes.

Les officiers chargés des affaires arabes devront, eux aussi, s'occuper activement de la recherche des biens du beylik, et faire part aux commissions administratives de leurs découvertes à cet égard. La position de ces officiers, leurs relations avec les indigènes, leur permettront de rendre des services réellement utiles sous ce rapport. Ils serviront également à faire louer ceux de ces biens qui nous sont connus, et à faire rentrer le prix des locations. Mais aux commissions administratives seules appartient le droit de faire des baux pour location d'immeubles domaniaux.

L'officier chargé des affaires arabes devra s'attacher à réunir peu à peu les éléments d'une bonne statistique dans l'acception la plus large de ce mot.

Il devra, autant que possible, consigner toutes les remarques relatives aux coutumes religieuses, aux mœurs, aux lois locales ou générales. Il notera tout ce qui a trait à la richesse du sol, à sa culture, aux délimitations des tribus et fractions de tribus, etc. Il inscrira avec un soin particulier ce qui est relatif aux relations des tribus entre elles, aux marchés publics, aux droits qui y sont perçus, aux poids et mesures qui y sont en usage. Mais la partie la plus essentielle de ces travaux statistiques est celle qui a trait à l'histoire de la tribu, et à laquelle devront être joints peu à peu des renseignements sur toutes les familles et sur tous les hommes politiques qui s'y trouvent. La réunion de tous ces documents, si imparfaits qu'ils puissent être d'abord, finira par constituer dans chaque subdivision des archives, dont le premier avantage sera de ne pas laisser perdre ou tomber dans l'oubli des connaissances successivement acquises, et d'empêcher que le changement de nos agents devienne une cause de perturbation. Il faut bien se persuader que notre politique doit être indépendante de la volonté des agents français qui la pratiquent actuellement, qu'elle doit leur survivre, et que pour cette raison il est indispensable que ces fils puissent toujours être retrouvés avec facilité.

Quant à la formation même de ces archives, on ne devra point craindre d'y inscrire des renseignements même contradictoires; ce n'est que par la comparaison de beaucoup de données rassemblées pour une même question que nous découvrirons la vérité.

(Extrait d'un travail signé par *le maréchal* DUC D'ISLY) (1).

---

(1) Voir *Revue de l'Orient*, t. VI, p. 347.

Digitized by Google

AFRIQUE CENTRALE.

COMMERCE ET INDUSTRIE DANS LE SOUDAN (1).

On exporte du Dâr-Four des esclaves, de la gomme, des dents d'éléphant, du tamarin, du *habbet-el-aïn* (grain de l'œil), connu en Égypte sous le nom de *chichm* (2), du *nabk-el-karnau* (3), des *tébeldy* ou fruits du

(1) Ces renseignements sur le commerce et l'industrie de l'Afrique centrale, qui ont tant d'intérêt pour la France depuis la conquête de l'Algérie, sont extraits de la relation arabe d'un *Voyage* (fait par un musulman) *dans le Dâr-Four et le Dâr-Waday*, dont une traduction sera prochainement publiée à Paris, et dont on doit la connaissance à M. Perron, membre correspondant de la Société orientale, directeur de l'École de médecine du Caire.

L'auteur arabe avait placé en tête du chapitre sur le commerce du Soudan, cette introduction caractéristique qui montre que les musulmans de tous les États et de toutes les classes font encore en toute circonstance remonter jusqu'à Dieu l'honneur du succès de leurs entreprises et l'hommage de leur reconnaissance.

« L'Être souverain, maître de toutes richesses, l'Être qui n'a besoin du secours d'au-« cun autre, qui seul se suffit, qui est le refuge et l'appui des mortels, a jeté sur eux « un regard de bonté et de munificence, et leur a versé ses bienfaits; c'est lui qui a « gratifié chaque climat du monde de produits qu'il a déniés à d'autres climats, lui qui « a lié les causes aux effets, qui a montré aux hommes la voie de la droiture, qui a mis « dans leurs cœurs la passion du bien et la passion du mal, qui a distribué les popula-« tions de la terre en fractions et classes distinctes, au gré de sa volonté. C'est lui qui a « placé les hommes de commerce dans la classe moyenne des nations, et les a en quel-« que sorte séparés de la gent corvéable qu'exploitent les rois à leurs caprices. De là « les jouissances que le commerce répand dans les différents pays, de là les relations « qui établissent les communications entre les peuples.

« Noble industrie! qu'a honorée le plus vertueux des hommes, le saint prophète de « Dieu! Qui ne sait, parmi les nations de l'islamisme, les traditions révérées qui atte-« tent et racontent les voyages de Mahomet en Syrie lorsqu'il gérait les intérêts com-« merciaux de Khadidja, la mère des vrais croyants? Qui ne sait combien de fois il « rendit hommage aux négoces des hommes probes dans leurs ventes, sincères dans « leurs transactions, modestes et modérés dans leurs gains? Les récits de ses disciples « en rendent témoignage.

« A son exemple une foule d'hommes, dans les divers climats, se sont livrés à ce « genre d'industrie. Et, de même que les autres peuples, les nations du Soudan l'ont « cultivée. Privés des tissus utiles aux usages de la vie, et d'une foule d'objets d'indus-« trie ordinaire, et d'autre part possédant un certain nombre d'objets recherchés dans « les contrées étrangères, les Soudaniens ont vu aussi parmi eux des hommes entre-« prenants se diriger du centre de l'Afrique sur d'autres régions pour y ouvrir des « voies de commerce et de richesse. »

(2) Graine noire formée par le *cassia apsus*. On en enlève la pellicule après infusion dans l'eau de rose; on pile ensuite la graine ainsi émondée, et on en fait un collyre sec. Ce collyre est astringent et très-employé en Égypte dans les ophthalmies indolentes et chroniques.

(3) Sorte de pâte assez friable fait avec le fruit du nabk-el-harnau, qui est un

Digitized by Google

baobab, des peaux de bœuf dont on fabrique les *mazdéeh* ou grandes outres plates et carrées appelées en Égypte du nom de *ray*, des plumes d'autruche blanches et noires... Tous ces objets trouvent leur débit dans les pays étrangers.

Les esclaves surtout sont un objet de commerce très-recherché sur les marchés des contrées éloignées. Il en est de même des dents d'éléphant, des plumes d'autruche, de la gomme et du tamarin. Mais il n'y a que les individus d'une certaine aisance qui puissent exporter au loin ces marchandises, celles de petit commerce fournissent aux négoces de médiocre condition.

Les objets qu'on importe au Soudan sont nombreux, et la plupart sans valeur et presque de nul emploi chez les peuples civilisés. Tels sont en première ligne les diverses espèces de *kharaz* (1).

Le *mansoûs* est un kharaz d'ambre jaune et de grosseur variable. Il y a le n° 1, ainsi désigné parce que *un* chapelet de 100 grains de ce mansoûs pèse 1 rotl (environ 12 onces). Il est en grains arrondis, mais légèrement aplatis. Les femmes en font des colliers, ou en mêlent à leurs colliers. Il n'est acheté que par les filles et les femmes des grands, des rois de provinces, etc. Le n° 2 est celui dont *deux* chapelets pèsent 1 rotl. Il est moins cher que le numéro précédent, et est recherché par les femmes de moyenne aisance. Il y a ensuite le n° 3, etc.

Le *raich* est un kharaz allongé, cylindrique, rarement sphérique. Il a l'aspect du marbre blanc et est marqué de raies plus blanches que le fond du kharaz et de raies brunes.

Le *soû-myt* est plus cher que le raich. C'est un kharaz allongé, assez petit, brun, marqué de raies blanches circulaires. Les femmes et les filles des rois en font leur parure (2). Parfois un seul soû-myt se vend pour deux esclaves; s'il est abondant sur la place, il se vend pour un esclave. Le soû-myt vient de l'Inde.

L'*aguig* ou agate est en grains rouges ordinairement sphériques, et de différentes grosseurs. Souvent aussi l'aguig est une cornaline.

Le *mangoûr* est un kharaz assez gros, arrondi, et qu'on apporte de Galilée. Les Fûriennes portent souvent aux reins, sur la peau, cinq ou sept tours de ces kharaz enfilés dans des cordons. Le mangoûr est vert, ou jaune, ou noir, et piqueté. Le noir est plus spécialement désigné sous le nom de *mi-*

---

rhéminis. Ce fruit est jaune roux et plus gros que celui du nabk d'Égypte. On pile la chair du fruit encore frais, mais après en avoir séparé le noyau. On laisse ensuite sécher légèrement cette pâte, et on la livre au commerce.

Elle est d'un jaune roux, et s'emploie au Caire comme substance astringente et analeptique.

(1) Ce mot, dans le Soudan et en Orient, désigne ce qu'on nomme dans le commerce européen *verroteries*, c'est-à-dire les colliers, chapelets, chaînes, perles rondes et à facettes, têtes d'épingles, etc., fabriqués soit avec du verre, soit avec d'autres substances coulées ou taillées.

(2) Les rois sont à foison au Soudan. Un gouverneur de province, un chef de district a toujours le titre de *méllik* ou *melk*, roi.

Digitized by Google

chahreh. — Le *rouyâd-el-fâyah* (le sommeil du repos) est du volume d'une noix. Il est plus gros, plus lisse et plus beau que le mangoûr. Il est de couleur verte, ou bleue, ou jaune. Il est recherché par les Fôriennes de condition aisée, tandis que le mangoûr n'est acheté que par les femmes de moyenne condition. Ces deux kharaz sont en terre cuite et vernissée comme la faïence, mais le second paraît comme plissé à sa surface. Tous deux sont employés par les femmes, surtout au Dâr-Four, comme parure cachée, c'est-à-dire en ceinture appliquée sur la peau. L'objet de ce genre de parure est d'exciter les émotions voluptueuses des hommes, de les provoquer, de les animer par le léger cliquetis que ces ceintures produisent. Du reste, lorsqu'un homme rencontre une femme dans un endroit écarté, et qu'il veut l'égarer, il la touche à la ceinture et en fait cliqueter les kharaz. Si la femme semble accueillir la provocation et se tait sans s'éloigner plus vite, le provocateur lui tend la main, et on s'entend; si elle le repousse, il passe son chemin. Ce qui prouve que les femmes ne portent ces ceintures de kharaz que pour en laisser entendre le cliquetis lorsqu'il le faut, c'est que le premier tour est assez solidement fixé sur les reins, et que les autres tours sont mobiles et presque flottants.

Le *harich*, qui sert de monnaie à Kôbeih, au Dâr-Four, est un kharaz vert, ou bleu, ou jaune, raboteux, gros comme des grains de chapelet et sillonné de stries. Les femmes pauvres qui ne peuvent se procurer du mangoûr font en harich leurs ceintures secrètes.

Le *mourjân* ou corail est de deux sortes: le *gass* et le *mouderdem*. Le premier est un kharaz allongé et qui, comme le mangoûr, a plusieurs numéros. Le *mouderdem* est sphérique. Ce dernier nom s'applique encore au *fâo* sphérique. Le *fâo* est un corail artificiel; il se vend à bas prix et surtout aux femmes du peuple. Du reste, tous ces coraux se mêlent très-souvent aux mangoûr, aux raich, aux soû-myt, dans la composition des colliers.

Le *dem-er-raaf*, appelé par le bas peuple *demguérâf*, est un kharaz en verre d'un rouge de sang et fabriqué en Europe. Son nom signifie goutte de sang qui tombe du nez. Il y en a de deux sortes, allongé et sphérique. Il est en petits grains et se vend à bas prix. On en fait des colliers, des amulettes en grappe, des brassières ou colliers portés au bras au-dessus de l'articulation du coude.

Le *khaddoûr* est un kharaz allongé, rouge, blanc ou bleu. Il est exporté jusqu'au Dâr-Rôma, au Dâr-Bina, au Dâr-Châla, au delà du Dâr-Four. Dans ces contrées éloignées, il est le principal ornement des femmes. Elles en font des *moudraah* ou brassières dont chaque kharaz a parfois près de 2 pouces de long. Ce kharaz est de peu de valeur.

Parmi leurs ressources de coquetterie et de séduction, les femmes ont encore, comme partie importante de leur parure, les *siwâr* ou bracelets, les *tamymeh* ou amulettes en grappe, les *khalkhâl* ou chevillères. Les bracelets sont ou en cuivre, ou en ivoire, ou en corne.

Le goût de ces diverses parures est répandu dans tout le Soudan, c'est-à-dire depuis les rivages de Sawâken dans la mer Rouge, jusqu'à la côte ouest

Digitized by Google

de l'Afrique, en traversant le Sennâr, le Cordofan, le Dâr-Four, le Waday, le Bâguirmeh, le Bernô, l'Adiguiz, l'Afnô, le Dâr-Mella, le Dâr-Tombouctou, jusqu'à l'Océan. Mais les commerçants mogrebins n'entendent par Soudan que l'espace à partir du Bernô jusqu'aux occidentaux; et même le Soudan, pour eux, c'est-à-dire le Soudan commercial pour les profits à faire par le trafic abondant des esclaves, est le centre du Soudan géographique, c'est-à-dire principalement l'Afnô, l'Haouça, Tombouctou.

Les filles des riches portent en même temps des bracelets d'argent et des bracelets d'ivoire. Les tamymeh servent de parure de tête et sont aussi des amulettes protectrices contre le mauvais œil, contre les attaques des mauvais génies, contre tout malheur. Chaque Tamymeh porte suspendu à son extrémité inférieure un petit grelot qui sonne lorsque la femme marche, remue ou tourne la tête. Les *khalkhâl* sont des anneaux en cuivre que l'on place aux chevilles, et qui, par le mouvement ou le choc des pieds, produisent un bruit léger. De même les bracelets craquent par l'agitation des bras; en telle sorte que quand une femme est en mouvement, elle bruit de toutes parts, de la tête, des bras, des hanches et des pieds. Les bracelets et les chevillères en cuivre jaune sont d'un prix plus élevé à cause de leur valeur, qui rappelle la couleur de l'or.

Au Sennâr, les femmes ont, au lieu des mangoûr et des rougâd-el-fâgah, des espèces de kharaz en argent creux, dans lesquels sont enfermés de petits cailloux. Ces kharaz, appelés *hoûmeh*, sont fixés sur une bande de cuir qui forme une ceinture que l'on porte au-dessus des hanches, sur la peau même; par le mouvement de la marche, ces kharaz sonnent comme de petits grelots.

Plusieurs espèces d'étoffes et d'autres marchandises sont importées tous les ans au Soudan, surtout par les djellâb, ou marchands d'esclaves, en retour des milliers d'esclaves qu'ils conduisent sur les marchés du Magreb, en Égypte, au Hedjaz, et jusqu'à Constantinople. Ainsi ils rapportent d'Égypte les calicots et les madapolams européens qui se vendent à Alexandrie et au Caire sous le nom de *madrâcy*, et dont la pièce est ordinairement de 69 piques (environ 30 aunes). Les djellâb divisent ces pièces en trois coupons égaux, les font teindre, et les emportent ainsi. Ils vendent généralement un coupon pour un esclave.

L'*ilâdjeh* est une étoffe assez grossière en soie et coton. Au Dâr-Four, il se vend sous le nom de *gogary*. Chaque pièce se divise en deux coupons qui, ensemble, valent le prix d'un esclave. Un coupon est appelé *garin;* les femmes des grands s'en couvrent la poitrine en roulant le coupon comme une bande large qui passe par-dessous les aisselles, et parfois sous une aisselle et par-dessus l'épaule opposée.

La forme générale des vêtements est une espèce de blouse large, blanche ou noire. Les personnages de distinction la portent ordinairement en mousseline grossière ou en calicot. Les blouses de soie sont pour les grandes cérémonies et les grandes fêtes. Le *malhâf* est en ilâdjeh ou en mousseline; c'est une grande pièce d'étoffe, comme une couverture longue, toujours

Digitized by Google

munie de longues franges, et dont on se drape ou en sautoir redoublé sur chaque épaule en baudrier croisé, ou bien en cercle tombant de la nuque sur le devant de la poitrine, et alors les bouts sont ordinairement rejetés derrière le dos.

Le *Kouccf* est fabriqué au Dâr-Four ; c'est une étoffe de coton d'un tissu fin, en pièce de 20 piques de long et 1 piqué de large.

Le *châuter*, appelé *abak* en Égypte, est une toile de coton assez grossière, et ayant une large bordure rouge faisant partie du tissu même. Au Caire, la pièce se vend 9 ou 10 piastres (2 fr. 25 cent. à 2 fr. 50 cent.). En Égypte, on s'en sert pour les matelas, les doublures de couvertures piquées. Au Dâr-Four, six pièces de *châuter* valent un esclave, quand les esclaves sont chers.

Le Waday, le Bernô et le Baguirmeh expédient au Dâr-Four le *tikuu* et le *godâmy*. Ce sont deux étoffes étroites dont le *té* n'a pas plus de 2 pouces de large, ce qui exige un assez long travail pour les coudre en vêtements. Ces deux étoffes sont noires; mais le godâmy a un reflet rouge semblable au reflet gorge de pigeon noir. J'ai vu chez les personnes qui portent des vêtements de godâmy, un fait assez singulier, c'est que, quand elles expectorent, les produits sortent noirâtres, ce qui est dû à l'indigo, qui, absorbé par les pores de la peau, est conduit jusque dans les poumons et mêlé aux mucosités qui y sont sécrétées.

Les gros draps rouges que les gens du commun achètent à vil prix en Égypte se vendent facilement et à bon prix aux rois du Soudan, qui en garnissent les harnachements de leurs chevaux. Au Dâr-Four surtout on en fait les *sayeh* ou espèces de vêtements piqués dont les soldats se couvrent eux et leurs chevaux.

Le *fair* est une sorte de couverture large, composée de deux lés d'iladjeh cousus ensemble dans le sens de la longueur, et dont on orne les deux extrémités par une longue frange. Lorsqu'un sultan élève quelqu'un à la dignité de roi, il donne un *fair* au récipiendaire. Et lorsqu'un roi est dépouillé de sa royauté, le sultan lui reprend ce *fair*. On fait encore ce vêtement avec des indiennes rayées.

On porte encore au Soudan le *sunbul* (nard, *spina celtica*), le *mahleh* (*prunus mahleb*), le bois de sandal, le *cheybeh* (espèce d'armoise mêlée de souchet), les feuilles de *meryn* ou myrte, le *kranfel* ou girofle, le *kub-el-typ* (sorte d'iris ou glaïeu). Les Soudaniens réduisent ces substances en poudre et en composent leurs cosmétiques.

Le *kouhl*, dont les femmes se frottent les yeux, est un sulfure d'antimoine pulvérisé. Au lieu de l'introduire dans l'intérieur du bord des paupières ou aux coins des yeux comme en Égypte, elles l'étendent seulement à la surface extérieure des paupières supérieures et inférieures, en l'y fixant par le moyen de corps gras dont elles ont l'habitude de s'oindre. Elles en frottent aussi les paupières de leurs amants ou de leurs fiancés. Aussi voit-on un bon nombre de jeunes garçons avec les yeux *kouhlisés*.

Les régulures et les vieux débris de cuivre rouge sont importés abondam-

Digitized by Google

nent au Soudan, et surtout au Waday et au Dâr-Four; ils s'y vendent au poids de l'or. Les Fôriens les fondent avec un peu de zinc, et en préparent ainsi un laiton dont ils fabriquent des chevillères, des brassières, etc. Au Dâr-Rôma, quatre de ces brassières, et environ une livre de sel, valent un esclave. Le *tének* jaune, ou cuivre jaune en feuilles, se vend aussi très-cher. On en fait surtout des *frontines* ou plaques qu'on suspend comme ornement sur le front et la face des chevaux. Un grand qui n'aurait pas de *frontine* à son cheval serait considéré comme un homme de rien et méprisé.

Le fil de laiton est acheté surtout par les gens de haut rang, au Dâr-Four. On le tourne ou entrelace en manière d'ornement sur les hampes des lances. Les habitants du Faraoûgueh excellent dans ce genre de travail. Le sultan et les premiers personnages du Dâr-Four font venir de cette contrée les ouvriers les plus habiles pour leur faire orner et parer leurs lances.

L'étain est également recherché; on en fabrique des anneaux qui servent de monnaies dans certaines localités.

Les aiguilles, bien qu'elles ne soient en elles-mêmes qu'une marchandise de peu de valeur, se vendent cependant très-cher. Ainsi, dans plusieurs pays du Soudan, on achète un esclave pour un millier d'aiguilles.

Les rasoirs sont d'un débit facile et rapide, car ceux que l'on fabrique au Soudan et par exemple au Dâr-Four sont en mauvais acier, à tranchant dur, et d'un service pénible et douloureux; raser avec ces rasoirs, c'est écorcher.

Les selles turques avec les couvertures feutrées qu'on place dessous sont recherchées par les gens de distinction, qui seuls en font usage. Il en est de même des *étriers* à la mamelouk, dits aussi *étriers* à la turque, des *cuirasses* de mailles, des casques ou *tasses* en fer, et des *sabres* droits ou lattes, car il n'y a que le sultan qui, au Dâr-Four par exemple, porte le sabre courbé. Les grands ne peuvent avoir que le sabre droit; du reste, ils font monter au-dessus de la poignée un pommeau en argent, quelquefois doré. Ce pommeau est sphérique et creux, et renferme toujours quelques cailloux qui, lorsqu'on dégaine ou qu'on agite le sabre, laissent entendre un cliquetis particulier. Chaque émir ou vizir, à cheval, a toujours deux sabres, qui, attachés par le côté de la poignée à la tête de la selle, et par l'autre côté au dossier, passent tous deux sous la cuisse gauche du cavalier. Le sabre à pommeau en sphère d'argent est appelé, par comparaison, *abou-toûmah* (à tête d'ail). Il est exclusivement réservé aux émirs de premier ordre. Les émirs d'ordre secondaire, lorsqu'ils garnissent leurs sabres d'un pommeau, ne peuvent avoir la sphère qu'en cuivre.

Les marchands importent au Soudan le papier lissé pour écrire, les encriers en cuivre ou encriers à étui à la forme orientale, des grattoirs en forme de petits couteaux à lame immobile, et avec lesquels on taille les *calam* ou roseaux à écrire, enfin des canifs européens.

La vente des livres de droit canon musulman et du *Hadith* ou livre des traditions ou paroles du prophète, donne un profit considérable.

Digitized by Google

Le soufre en canons, bien que n'étant que de mince valeur par lui-même, est demandé, et se vend à très-haut prix.

Les mousselines ordinaires pour turbans, les souliers, les babouches ou longs chaussons en cuir jaune pour les femmes, ne sont guère apportés au Soudan que par commissions particulières, ou comme cadeaux.

Les ânes étrangers, tels que ceux d'Égypte, ont une grande valeur au Dâr-Four; aussi un bon âne d'Égypte se paye jusqu'au prix de dix esclaves. Mais au Dar-Waday, ils n'ont qu'une valeur minime. L'âne est peu estimé au Waday, peu considéré; à Warah, la capitale, on ne voit jamais personne à âne.

Mais l'importation la plus lucrative est celle des talaris d'Espagne ou à colonnates appelés, en Égypte et dans la Nigritie, *ryâl-abou-medfa* ou *réal à canon*. Généralement huit à dix talaris (environ 40 à 50 francs) (1) payent un esclave.

Presque tous les articles de commerce que nous avons indiqués sont fournis par l'Égypte au Dâr-Four. Il n'y a guère d'exceptés que le raich, le sôu-myt, le bois de sandal, le sunbul et le mahleb. Les trois premiers y arrivent du Hedjâz par le Sennâr. Il en est de même pour le Waday, à la différence que l'introduction de plusieurs objets de parure y est prohibée. Par cette prohibition, les sultans wadayens ont voulu empêcher un trop

---

(1) On nomme *talari*, dans la plupart des pays musulmans, la pièce de *cinq francs* française, le *thaler* autrichien et le *peso* (piastre) d'Espagne. Voici, d'après les renseignements pris par M. Perron auprès de plusieurs Fôriens, Wadayens et Bernânyens, quelles sont les monnaies les plus en vogue dans le Soudan :

Le talari d'Espagne, appelé *abou-medfa*, à canon, dans presque tous les pays musulmans, parce qu'on a cru que les deux colonnes étaient deux canons.

Le talari *au vieux, ryâl-adjoûz*, l'ancien talari d'Espagne, qui a perdu de son poids et de sa valeur.

Le *ryâl-abou-arbaa*, ou talari *à quatre*, c'est-à-dire *à quatre I*, portant la date IIII, est très-recherché au Soudan; c'est d'ailleurs le même que l'*abou-medfa*.

Le talari d'Autriche, à cause de l'interprétation donnée, plus ou moins bizarrement, à quelques parties de l'empreinte, est appelé *ryâl-abou-takah*, ou *abou-tâgah*, ou *abou-chebbâk*, c'est-à-dire talari à fenêtres, et encore *ryâl-abou-ébreh*, talari à aiguille, *ryâl-abou-nokta*, talari à point, à cause de deux petites rosaces sur la parure de l'effigie.

Le talari d'Égypte, valant 20 piastres égyptiennes, et le talari français appelé, du nom italien, *cinco*, et encore *abou-chegara* ou talari à l'arbre, à cause des palmes qu'il porte, ont encore peu de considération au Soudan.

Au Soudan, le talari colonnate ou d'Espagne est partout en honneur extraordinaire; il est demandé et reçu avec avidité; l'*abou-arbaa* a encore la préférence sur tous. D'après les renseignements qui ont été donnés à M. Perron, la quantité de talaris d'Espagne qui s'achemine au Soudan est extraordinaire; mais une fois qu'ils y sont entrés, ils disparaissent et n'en sortent plus; et le nombre de ce qu'il y en a de cachés et enterrés est incalculable.

Digitized by Google

grand développement du luxe, et prévenir les inconvénients qui en résultent parmi les peuples. Ainsi la khadôur, qui est la parure ordinaire des femmes fôriennes de la classe pauvre, est, au Waday, la parure des femmes des plus grands personnages.

Les selles égyptiennes ou turques, les étoffes, gros feutre, dont on fait les couvertures sur lesquelles repose la selle, sont défendues aux Wadayens, il n'y a que le sultan qui s'en serve. Pour les autres objets que nous avons signalés précédemment, on ne recherche au Waday que les kharaz khadour, raich, dem-er-raôf, le corail naturel et le corail artificiel, le cuivre rouge et le cuivre jaune, les étoffes de calicot, les diverses espèces de parfums que nous avons cités, les cuirasses de mailles, les sabres. On expédie abondamment aussi, au Waday, la soie filée. Les Wadayens en parent leurs gilets blancs, en y brochant des broderies entremêlées de rouge, de jaune, de bleu. Du reste, ce genre de parure n'est pas de leur invention; ils l'ont imité des habitants du Bâguirmeh.

On importe encore au Soudan une espèce de kharaz appelé *chor*, long de près de trois travers de doigt, et ordinairement blanc ou noir. On en fait des *moudraah* ou colliers-brassières que les femmes portent au-dessus du coude. Les femmes riches mettent entre un *chôr* blanc et un *chôr* noir un grain de corail naturel, et parfois du *mansoûr* n° 3. Les femmes de moindre condition y interposent un grain de faux corail ou un dem-er-raof.

On rencontre assez souvent au Dâr-Four de jeunes Fôriens qui ont au bras des *moudraah* en *chôr*. Ce signe indique que celui qui le porte est en relations amoureuses avec une jeune fille qu'il aime et dont il est aimé. Les objets de parure que se donnent deux amants sont des gages et des témoignages d'un amour impatient, gages qu'ils ont toujours avec eux pour s'aider à supporter les moments d'absence. En pareille circonstance, lorsqu'une jeune fille reçoit quelque chose de son amant, c'est le plus ordinairement un anneau ou bien un *kalmoûl*. Le kalmoûl est un fragment d'étoffe de coton large d'environ un empan, et long d'environ trois piques (presque une aune et demie), ayant à chaque extrémité des raies en soie rouge, et dont chaque raie a au moins deux doigts de largeur, et est séparée de deux autres qui l'avoisinent d'à peu près quatre doigts.

Un jeune homme qui a donné à sa maîtresse ou à son amante un beau kalmoûl à nombreuses raies en soie est vanté et cité partout comme un modèle, et la jeune fille s'en enorgueillit. L'amoureux reçoit ordinairement de celle qu'il aime un moudraah; il le porte au bras, et se montre tout fier de son bonheur.

Quant à l'industrie, elle est très-peu développée parmi les populations du Soudan, et moins encore dans le Soudan méridional que dans le Soudan septentrional ou musulman. Nous ne trouvons dans l'énumération que nous avons faite jusqu'ici que quelques objets de commerce fabriqués ou au Dâr-Four, ou au Bernô, ou au Bâguirmeh. En fait d'arts, et encore à l'état imparfait, il n'y a guère dans la Nigritie que les arts du tisseur, du fileur, du forgeron, du fondeur, du laboureur; on y fabrique aussi des hampes et des fers de

Digitized by Google

lances de différentes formes, des arcs, des flèches, quelques grossiers instruments de musique, quelques ustensiles d'agriculture, quelques vases communs pour les usages domestiques. Au Dâr-Fertyt, c'est-à-dire dans la partie du Soudan idolâtre, au sud du Dâr-Four, du Waday, du Bâguirmeh, plusieurs tribus travaillent l'ébène et lui donnent un poli extrêmement fin; mais tous les produits de cette industrie particulière se réduisent à des assommoirs, à des tabourets qui servent aux grands des différents États où ces produits sont transportés.

Les Fôriens tannent parfaitement les peaux; car ils ont ce qu'il leur faut en instruments et en matières premières pour ce genre de travail. Ils préparent avec les peaux de bœuf et de chameau des sacs et de grandes et belles pièces de cuir qu'ils appellent *doubourkou*, et qui servent, les unes pour s'asseoir et pour dormir, les autres pour cribler les grains, etc. Avec les peaux de chèvre et de bouc, ils fabriquent de très-belles outres et des sacoches pour les provisions de voyage. Des peaux de mouton ils font le *sekhtyân* ou cuir souple, rouge, vert, pour recouvrir les fourreaux de sabre, garnir les selles, etc. Ils teignent ces cuirs de mouton avec le *koulofd*, sorte de moelle végétale d'un rouge foncé et extraite d'un roseau; cette moelle est légère et spongieuse comme celle du *doukhn* (*pennisetum typhoïdeum*). On la fait bouillir quelque temps dans l'eau, et on obtient ainsi une décoction qui donne au cuir une couleur de cochenille. Quant à la couleur verte, ils le préparent et la produisent avec le vert-de-gris et le cuivre laissé à l'air; ces cuirs verts sont d'un prix beaucoup plus élevé que les cuirs rouges.

Au Dâr-Four, il y a encore des espèces de matelassiers qui fabriquent les surtouts pour les harnachements des chevaux. Ces surtouts sont en manière de couvertures piquées, et chamarrées de pièces d'étoffe de diverses couleurs.

Dans plusieurs contrées du Soudan, le sel ordinaire manque complétement. Au Dâr-Four, par exemple, le commerce et la préparation du sel forment une branche d'industrie très-lucrative. Les tribus des Zeyâdich, des Areigot et des Zaghâwah vont en chercher jusqu'au puits de Zaghâwi, et le vendent aux Fôriens. Au Dâr-Sila, au Fangaro, au Dâr-Roma, le sel est encore plus rare qu'au Dâr-Four. Au Dâr-Four, la mesure de sel se vend parfois pour vingt mesures de doukhn, et terme ordinaire, pour dix, douze et quinze mesures. Le doukhn, sorte de moelle ou fécule, sert à faire le pain, car le blé est une rareté.

Le sel de Mydaûh, au nord-est du Dâr-Four, est réservé spécialement pour les vizirs et les grands du pays. Le sel de Zaghâwi est le plus mauvais sel qu'on puisse rencontrer dans le monde; il est mêlé d'une quantité considérable de terre. Les gens de la classe aisée, avant de s'en servir, le jettent dans l'eau, l'y laissent fondre, puis décantent le liquide quand toute la terre s'est déposée; ensuite on évapore, et le sel reste propre. Certes, si les Fôriens voyaient du sel comme celui de Rosette, de Tunis, ils se le disputeraient à coups de sabre.

Les Fôriens des monts Marrah ont un sel qu'ils appellent *falgo*. Ils le pré-

Digitized by Google

parent en fragments allongés qu'ils emploient en guise de monnaie dans les marchés.

Des trois sortes de sel que nous venons d'indiquer, la plus commune et la plus abondante, mais aussi la plus mauvaise en qualité, est le sel zaghâwi; la meilleure et la plus rare est le sel de Mydâub. Le *falgo* est le terme moyen comme qualité et comme usage.

En général, il n'y a que les gens d'une certaine aisance et les riches qui puissent se procurer du sel. Les pauvres salent leur nourriture avec de l'eau dans laquelle ils lavent de la cendre. Ils mettent cette cendre dans un vase à fond criblé de très-petits trous; ils versent par-dessus de l'eau qui filtre à travers la cendre et s'écoule peu à peu par les trous. Cette eau filtrée appelée *kambo* est le sel des pauvres, et leur sert à assaisonner leurs mets. J'ai goûté de ce sel; il a un goût d'amertume qui soulève le cœur.

Quant au falgo, des personnes qui l'ont vu préparer, m'ont raconté qu'on le retire d'une terre particulière que les montagnards recueillent dans certains endroits de leurs montagnes. Ils mettent cette terre dans de larges vases et la traitent à grande eau et à peu près comme on opère pour séparer le sel de nitre. On reprend cette eau, on la verse dans d'autres vases dont le fond est creusé de plusieurs enfoncements coniques qui font office de moules, et on laisse le liquide s'évaporer spontanément. Le résidu salin se ramasse dans les creux et s'y dessèche en fragments de forme pyramidale et présentant une cristallisation irrégulière. Le sel falgo est grisâtre, non transparent, mais il a un goût agréable.

COMMERCE DES ESCLAVES. — LES MARCHANDS DE NOUFEH.

Dans le Soudan tout entier, la branche de commerce la plus vivante, la plus étendue, et sur laquelle aujourd'hui encore repose réellement tout le mouvement commercial, est la vente et l'achat des esclaves. Voici une anecdote qui pourra en donner une idée.

La ville de Noufeh, dans la province de ce nom, au Soudan central, est une des villes les plus populeuses et les plus remarquables de la Nigritie. Elle est connue pour ses agréments, le caractère facile et le bien-être de ses habitants. Les étrangers y sont accueillis avec bienveillance, et quelques hommes d'instruction y ont fixé leur séjour. Le bas prix des denrées y rend la vie douce et commode. La population y paraît riche et aisée, car la plus grande partie se compose de marchands qui, à certaines époques de l'année, vont pour leurs opérations commerciales à Tombouctou, à Kechna et autres grands bazars du Soudan, dont ils rapportent des marchandises et surtout des esclaves.

Le Dâr-Noufeh, ou province de Noufeh, est presque vis-à-vis les États de Maroc, et ces deux contrées ont entre elles un commerce assez actif.

Or, un marchand marocain arriva à Noufeh avec au moins un millier d'esclaves et plus de cinq cents chameaux. Les marchands de la ville s'empressèrent de lui rendre visite et le félicitèrent de son heureux voyage. Le Maro-

Digitized by Google

cain, ignorant leur état de fortune, les reçut avec un certain air de grandeur et de fierté. Le premier des marchands de Noufeh fut blessé de l'importance que se donnait cet étranger ; mais il dissimula et concentra son mécontentement. Il résolut d'humilier un peu l'orgueil de son confrère de Maroc. Il envoya plusieurs individus lui demander quelles marchandises il avait à vendre : «J'ai à vendre, dit le nouveau venu, ce troupeau d'esclaves, mais «tout en bloc, esclaves, chameaux, cordes, liens, sacs de hardes, ustensiles, etc., et de plus, je ne veux traiter qu'avec un seul acquéreur. Celui «de vous qui est en état d'acheter d'un coup ma caravane entière n'a qu'à venir me parler quand il voudra. — Très-bien, sois tranquille ; repose-toi «un peu de la fatigue du voyage... Tu trouveras sans peine un acheteur «comme tu le désires.»

Deux ou trois jours après, notre Marocain sut qu'il y avait dans Noufeh un individu dont personne ne connaissait toute la richesse. «Cet individu, le chef des marchands de la ville, était, lui dit-on, du nombre de «ceux qui t'ont rendu visite, et que tu as reçu assez froidement.»

Le quatrième jour, le chef marchand de Noufeh appela un de ses esclaves, commis des plus inférieurs et des moins riches, nommé Saïd, et lui dit : «Va trouver cet individu de Maroc et achète toute sa caravane, esclaves, «ustensiles, chameaux, sans en rien excepter.» Or, dans le Noufeh, on a pour monnaie courante des coquillages.

Il faut faire observer en passant que les marchands choisissent et prennent des esclaves pour commis, et les dressent au maniement des affaires de commerce. Ces esclaves ont certains profits dont ils se forment un pécule, et souvent ils sont intéressés directement par leurs maîtres dans les ventes et les achats. D'ordinaire ils finissent par être affranchis et se livrent au commerce, soit seuls, soit avec leur ancien patron, soit avec d'autres. Ils acquièrent parfois ainsi des fortunes considérables.

Saïd endossa ce qu'il avait de mieux en vêtements et se rendit chez le Marocain. Celui-ci le reçut avec politesse, croyant avoir affaire avec le chef même des marchands de la ville. Après un moment d'entrevue, Saïd dit à son homme : «Je désirerais voir ce que tu as amené d'esclaves. Si tu «es dans l'intention de les vendre, je les achète, car j'ai à faire de nombreux envois dans différentes directions. J'ai ouï dire que tu veux vendre «le tout en masse ; cela me convient parfaitement, et m'épargnera la peine «de réaliser par fractions le nombre d'esclaves dont j'ai besoin.»

L'étranger satisfit au désir de Saïd, et lui montra ce qu'il avait de meilleur en esclaves. «Laisse, dit Saïd, ce que tu as de meilleur et ce que tu as «de pire. Amène-moi seulement ceux qui sont de qualité moyenne ; nous «en discuterons et fixerons le prix, qui sera le prix de tout le reste, bons «ou mauvais.» Cette proposition fut agréée. On rassembla devant Saïd les esclaves de qualité moyenne, hommes et femmes, et le marché fut conclu à 6,000 coquilles par tête. Le prix des chameaux, des hardes, des ustensiles de voyage, en un mot de tout le matériel de la caravane, fut aussi arrêté et convenu. Le marchand ne garda qu'une femme esclave dont il avait un

Digitized by Google

enfant. On se serra la main en signe de conclusion d'achat. Saïd fit emmener les esclaves et toute la caravane, et dit au Marocain de venir le trouver trois jours après pour le payement.

Au jour indiqué, le Marocain s'habilla de son mieux, et se rendit chez le chef des marchands, s'imaginant qu'il avait traité avec lui. Il arriva et vit une demeure qui annonçait la fortune et l'aisance; une foule considérable s'agitait, se pressait de tous côtés; et le chef de la maison, assis dans un endroit séparé, semblait être un roi gouvernant tout ce mouvement, toute cette multitude qui entrait et sortait.

Le Marocain aborde et salue le marchand qui le salue aussi... Le Nouféen affecta ensuite de discuter de graves affaires de commerce avec ceux qui l'entouraient, et parut d'abord peu disposé à s'occuper du marchand de Maroc. Il termina tranquillement la plupart des questions qu'il avait entamées, et, s'adressant enfin au Marocain: «Quel est, lui dit-il, le motif «qui t'amène? — Je viens chercher le prix de mes esclaves. — Quels es«claves? — Ceux que je t'ai vendus avant-hier. — Mon cher, tu te trompes. «J'ai telles et telles qualités et espèces d'esclaves; depuis un an je n'en ai «pas acheté un seul. Cependant il m'en reste un certain nombre, et si tu «désires en acheter, j'en ai au moins 10,000 à vendre.» Le Marocain parut étonné. Puis: «Nest-ce pas toi, dit-il, qui es le chef des commerçants de «la ville? — C'est moi-même. — Y a-t-il donc ici d'autres commerçants «qui puissent acheter d'un coup 1,000 esclaves avec tout l'attirail de la ca«ravane qui les a amenés? — Certainement; et moi-même j'ai une tren«taine de mes esclaves commis qui font aussi le commerce, et dont le moins «riche pourrait facilement avoir acheté tes 1,000 esclaves et au delà. Au sur«plus, attends un moment; nous allons nous en informer. Je vais appeler «mes commis, et de suite nous saurons qui d'entre eux a négocié avec toi.»

Le marchand de Maroc était stupéfait... Un esclave entre, s'empresse de baiser les mains du Nouféen, et lui raconte qu'il vient d'acheter tant d'esclaves, tant d'or, de recevoir tant de milliers de coquilles, et qu'il prépare un envoi de tant d'esclaves. Le Marocain ébahi ne savait que penser et que dire.

Quand l'esclave eut fini de parler, son maître lui dit : «Est-ce toi qui as «acheté avant-hier des esclaves de cet étranger? — Mon Dieu! non. Que «ferais-je d'esclaves? J'en ai encore un nombre considérable. — Alors, va «me chercher tous tes camarades; je veux savoir qui d'entre eux a fait cet «achat. Il faut l'acquitter de suite. C'est un devoir d'expédier promptement «les affaires des étrangers.»

Le commis sort, et un moment après entrent plusieurs esclaves-commis, qui aussitôt rendent compte de ce qu'ils ont acheté et vendu. Ensuite leur maître leur demande qui d'entre eux a fait l'acquisition des esclaves du Marocain. «Nous n'avons rien acheté de cet homme.» Le temps se prolongeait; le marchand s'inquiétait; et pensa un moment qu'il avait perdu sa caravane.

«— Mais enfin, dit le Nouféen à ses commis, cherchez quel est l'acqué«reur.—Ce doit être Saïd, dit alors l'un d'eux; j'ai appris qu'il a acheté une

Digitized by Google

«caravane entière. — Que Dieu le confonde! Il ne fait jamais que de ces «sottises-là. Qu'on l'appelle.»

Quelques minutes après, Saïd entre: «Est-ce toi, lui demande son mai«tre, qui as acheté les esclaves de cet étranger? — Oui, c'est moi. Qui te l'a «dit? — Ce marchand lui-même. Et il en réclame le prix. — Eh quoi! dit «Saïd au Marocain; que signifie cette conduite de ta part? Pourquoi cette «démarche inconvenante? Pourquoi te plaindre de moi à mon maître? Suis«je donc en défaut? ai-je manqué à ma parole? es-tu venu chez moi me «demander le prix de tes esclaves, et te l'ai-je refusé? Lève-toi, et viens re«cevoir tes coquilles.»

Le Marocain, surpris de ces reproches humiliants, se lève, suit Saïd, et arrive avec lui dans une vaste maison où il voit une foule considérable d'esclaves et tout l'étalage d'un grand commerce. Saïd ouvre son comptoir, et de suite se met à compter au marchand la somme convenue pour les esclaves et tout ce qui composait la caravane. Le Marocain prend ses coquilles et se dispose à se retirer. Alors: «Que Dieu et son prophète me préservent, «dit Saïd au Marocain, de jamais rien acheter de tes pareils! Me croyais-tu «donc insolvable, pour m'humilier comme tu l'as fait devant mon mai«tre, pour aller te plaindre à lui? J'ai acheté bien d'autres caravanes que la «tienne, et de bien autrement nombreuses, sans que mon maître en ait «jamais rien su.»

Le Marocain avait singulièrement rabattu de sa fierté et de l'opinion qu'il avait de son importance commerciale. Il eut la preuve que sa fortune n'était pas à comparer à celle des commerçants de Noufeh... Il résolut de quitter immédiatement le pays... Et quelques jours après il était parti.»

PERRON (1).

---

(1) Après avoir traduit cette anecdote, l'honorable directeur de l'École de médecine du Caire ajoute:

«Il est facile d'apercevoir, d'après tout ce qui précède, combien est étendu le commerce des esclaves dans le Soudan, et quelle valeur misérable on attache à ces malheureux, que tous les ans, par pillages réglés, comme les coupes des forêts, les musulmans de la Nigritie vont enlever de vive force, pour en faire marchandise et troupeaux à vendre aux musulmans des autres pays de l'islamisme. Ce commerce, une des ulcères du mahométisme, est sous la réprobation des nations européennes. Et déjà aussi Mohammed-Aly, en frappant de droits énormes l'importation des esclaves en Égypte, a tâché d'entraver, autant qu'il l'a pu, pour un fait consacré par la religion et par l'habitude, ce trafic déshonorant.

«Je sais bien que beaucoup, que la majorité, si l'on veut, des esclaves vendus hors du Soudan sont presque considérés par leurs maîtres comme de nouveaux membres des familles au service desquelles ils sont appliqués, qu'ils entrent dans les possessions de ces familles; et, par suite, on a dit que les esclaves ont un sort plus heureux qu'ils n'auraient jamais pu l'espérer dans leurs pays, dans leur sauvagerie. Cette raison de *bonheur* ou de mieux-être me paraît au moins fort hasardée. Qu'on y réfléchisse!

«Mais ce que je veux seulement indiquer en passant, c'est qu'on ne sait pas combien de milliers de ces esclaves, hommes, femmes, enfants, perdent la vie pour quelques centaines qui finissent par arriver en Égypte, au Magreb, à Constantinople, dans toutes les contrées où respirent des musulmans régis par des musulmans. Il en meurt des milliers dans les ghazouah ou chasses qu'on leur fait pour les capturer, des milliers dans les premiers trajets qu'ils ont à parcourir pour venir dans les pays de leurs ravisseurs, des milliers pour s'acclimater dans ces pays et s'habituer à un nouveau

Digitized by Google

LES TURCS ET LES GRECS
DEPUIS CINQUANTE ANS.

(Premier article.)

On a calculé que, pour lire tous les livres d'histoire seulement que renferme la bibliothèque Royale de Paris, il faudrait, à un homme qui consacrerait douze heures par jour à ce travail, environ quatre cents ans. Un quart de siècle suffirait à peine pour parcourir tout ce qui a été écrit sur l'Orient; et parmi tant d'ouvrages imprimés en tous pays, à toutes les époques, il n'en est pas un de complet, pas un qui commande une entière confiance. Les écrivains d'un certain ordre ont jusqu'à présent manqué à ces annales étranges, qui apparaissent aujourd'hui dramatiques et sanglantes pour disparaître demain sombres et mystérieuses derrière les murs du sérail. Si, pour éviter une trop longue nomenclature, nous passons sous silence les travaux déjà anciens de Porter, de Knolles, de Dapper, du chevalier d'Ohson, de Toderini, les récits anodins de l'abbé Mignot et de tant d'autres, nous trouvons en première ligne, parmi les contemporains, l'immense ouvrage de M. de Hammer. Son *Histoire de l'empire ottoman*, arrivée déjà à son seizième volume (et quels volumes!), n'embrasse pas les temps actuels, et s'arrête au milieu du siècle dernier, en 1774. C'est un véritable travail de bénédictin, et l'on doit regretter que la traduction française soit écrite en un style narcotique qui en rend la lecture tout à fait pénible et assoupissante. — Pouqueville s'est restreint à la Grèce. Son histoire, qui fit grand bruit il y a vingt ans, paraît bien emphatique maintenant qu'elle a perdu son mérite d'actualité. C'est un continuel dithyrambe, entremêlé d'élégies larmoyantes et orné d'invocations surannées aux muses de l'Hélicon. Il pouvait être sublime cependant s'il eût osé être simple, car l'histoire des nations, et même les inventions des poëtes, n'offrent pas d'événements plus mémorables et de plus merveilleux héros que les dernières luttes des Hellènes. Marco Botzaris dans les défilés de Souli vaut bien Épaminondas aux Thermopiles; on peut préférer lord Byron, le poëte de la guerre de l'indépendance, à Thyrtée, cet autre poëte guerrier et boiteux comme lui, et,

---

régime de vie et à des travaux inaccoutumés, des milliers pour fournir des eunuques, des milliers pour sortir du Soudan et traverser à pied les énormes déserts du Sahara, des milliers pour s'acclimater de nouveau dans les nouveaux climats où on les transporte, des milliers pour avoir à supporter le froid de la Syrie, de la Turquie, de la Perse. Les femmes esclaves surtout meurent presque toutes à un âge peu avancé. On voit-on beaucoup de négresses et d'Abyssiniennes atteindre quarante à cinquante ans? Elles sont vieilles à vingt ans. Et de tous les enfants dont accouchent toutes les esclaves concubines des musulmans, à combien peu s'élève la fraction qui reste! Combien encore de ceux qui survivent, échappent aux maladies scrofuleuses?

« Le commerce des esclaves me paraît un massacre tranquille et lent alimenté par des premiers massacres violents. C'est un commerce qu'il faut détruire au nom du ciel et de la terre. »

Digitized by Google

sans manquer de respect à Virgile, il est permis de trouver Canaris poussant audacieusement son brûlot au milieu de la flotte ennemie, et mettant de sa main le feu au vaisseau amiral, aussi héroïque que le pieux Ulysse se cachant, pour incendier Ilion, dans le ventre de son cheval de bois.— Les travaux du comte de Salaberry, de MM. Eaton et Thornton, remontent déjà à plus de trente années. Les écrivains plus modernes n'ont vu, la plupart, qu'une des faces de la question ; ils se sont placés, pour l'étudier, au point de vue exclusif de leur profession. M. de Beaujour a parlé de la Turquie en militaire, M. Urquhart en diplomate. Un des ouvrages les plus complets que nous ayons sur ce sujet, est, à notre sens, *la Turquie,* de MM. Jouannin et Van Gaver; ce travail, écrit avec le plus grand soin, n'a d'autre tort que sa concision. Il est difficile de resserrer en un seul volume six siècles d'une pareille histoire, et l'ouvrage de M. Jouannin, que la science vient de perdre, est moins un récit complet des événements qu'une table détaillée des matières. Les travaux excellents et tout récents de MM. Barrault et Cadalvène ne nous font connaître que de courtes périodes de l'histoire de l'empire ottoman, et ils laissent malheureusement d'importantes lacunes que des introductions, même fort bien faites, ne sauraient combler. Enfin de remarquables appréciations, publiées à des époques différentes par MM. A. Lefebvre, Léon Faucher, Thouvenel, Duvergier de Hauranne, Cyprien Robert, etc. etc., ont plus d'une fois éclairé l'opinion au sujet de la situation de l'Orient; mais des articles de *Revues* et des brochures de circonstance ne constituent pas l'histoire d'un pays. Rassembler autour de soi ces feuilles çà et là dispersées, et composer pour son usage, de tous ces documents épars, un précis quelque peu clair et homogène, ce n'était pas une mince besogne; il fallait pour cela faire de l'Orient une étude presque exclusive et lui consacrer plus de temps que n'en peut trouver l'homme du monde qui veut faire une juste répartition de ses heures de travail. Cette tâche sera désormais moins difficile. En resserrant en un résumé complet, quoique rapide, les événements si diversement commentés qui composent l'histoire de la Turquie depuis cinquante années, M. Juchereau de Saint-Denys vient de répondre à l'un des besoins les plus urgents de notre littérature. Successivement directeur du génie militaire à Constantinople et ministre de France en Grèce, M. Juchereau de Saint-Denys avait toute autorité pour accomplir cet important travail. L'*Histoire de l'empire ottoman* n'est pas seulement une œuvre de compilation : l'auteur a été souvent témoin oculaire des faits qu'il raconte, quelquefois acteur important dans ces événements. Il dit ce qu'il a vu, et le *moi*, toujours discrètement voilé d'ailleurs, donne en cette occasion une grande valeur aux documents et beaucoup d'intérêt au récit. En un mot, disons avant d'aller plus loin, et sauf à faire plus tard nos réserves, que M. Juchereau de Saint-Denys a rempli avec grand honneur une des plus rudes tâches que puisse entreprendre un écrivain. Son livre, plein d'enseignements et de faits, a tout à la fois la valeur d'une histoire et l'intérêt d'un roman.

Pour rendre compte de cet important ouvrage, il nous semble nécessaire

Digitized by Google

d'entrer dans l'histoire, dès la première page, avec l'auteur, et de parcourir en sa compagnie tous les événements qu'il évoque. Chemin faisant, nous opposerons aux assertions de M. Juchereau de Saint-Denys les affirmations de quelques autres historiens, nous rectifierons les opinions des uns par celles des autres. Abrégeant autant que possible le récit, le complétant quelquefois, élaguant ici, ajoutant là, nous essayerons à notre tour de raconter en un précis rapide cette histoire qui, de toutes les histoires modernes, est peut-être la plus intéressante à connaître au temps où nous sommes et la plus mal connue.

De 1792, époque à laquelle s'ouvre l'*Histoire de l'empire ottoman*, date pour la Turquie une ère nouvelle. Les négociations entamées sous l'influence de l'Angleterre et de la Prusse venaient de mettre fin à la guerre contre les Russes; la paix signée à Jassi le 9 janvier allait donner au sultan Sélim le loisir de continuer ses réformes, et au parti opposant la facilité de préparer dans l'ombre une sanglante révolution. Il est assez étrange que, au moment même où la tourmente révolutionnaire éclatait en France dans sa plus grande fureur, un principe exactement contraire préparait en Turquie une tempête qui allait avoir un résultat presque semblable. Tandis qu'un parti qui se prétendait réformateur élevait à Paris l'échafaud de Louis XVI, à Constantinople une faction méditait d'immoler, au nom de la tradition, un souverain réformateur. Les événements marchèrent lentement en Turquie, et pendant près de quatorze années le mécontentement ne se trahit que par de sourdes rumeurs. La France d'ailleurs épouvantait le monde, et la Turquie tremblait trop pour conspirer. Parti de Toulon le 19 mai 1798, Bonaparte, trois mois plus tard, avait conquis Alexandrie, Rosette et arrivait au Caire. L'année suivante, il battait sur la plage d'Aboukir l'armée du sultan, qui s'en vengeait en enlevant à la France les îles Ioniennes. En 1803, à peine la paix était rétablie, que la Porte devait envoyer en toute hâte une armée à Belgrade pour chercher, sans y parvenir, à étouffer l'indépendance des Serbes qui se réveillait; en 1804, Napoléon était empereur; un an plus tard, il entrait à Vienne après avoir passé sur les Russes à Austerlitz, et le sultan ébloui donnait enfin au conquérant le titre de padichah de France. Les yeux de Bonaparte étaient attirés sans cesse vers l'Orient comme par un aimant merveilleux; il songea bientôt à profiter du retentissement que ses victoires avaient eu à Constantinople. En août 1806, le général Sébastiani, secrètement chargé d'entraîner la Porte à une guerre contre la Russie, arriva à Péra avec le titre d'ambassadeur de France. M. Sébastiani (il n'est pas hors de circonstance de le rappeler) a joué à Constantinople un des plus beaux rôles qu'offre l'histoire de la diplomatie française. Ayant à effacer l'impression fâcheuse laissée par les emportements du maréchal Brune, son prédécesseur, à consolider une situation encore mal assise, à lutter contre les menées hostiles de M. d'Italinski, ambassadeur de Russie, et de M. Arbuthnot, ambassadeur d'Angleterre, il remporta un triomphe complet. Non-seulement il parvint à faire destituer, au mépris des traités, les hospodars de Valachie et de Moldavie, mais lorsque

Digitized by Google

l'empereur Alexandre, irrité de cette déposition, fit envahir brusquement ces deux provinces, il souffla au sultan un peu de l'énergie française et la Turquie, loin de s'effrayer, releva la tête et marcha fièrement vers les Russes. A dater de ce jour, les événements se précipitent à Constantinople, et l'histoire de l'empire ottoman offre à chaque page des épisodes remarquables et presque merveilleux. Un des plus remarquables est assurément l'arrivée d'une armée anglaise à Constantinople. Le cabinet de Londres n'avait pu voir froidement le divan prendre un parti aussi inattendu; irrité d'ailleurs de l'influence croissante du général Sébastiani, et craignant que le sultan ne s'alliât avec la France contre la coalition européenne, il s'empressa de faire connaître son ultimatum. Au moment où on s'y attendait le moins, M. William Wellesley Pole, secrétaire de l'ambassade anglaise, entra le fouet à la main et couvert de boue dans la chambre du conseil, et au lieu de négocier diplomatiquement les choses, il annonça d'une voix hautaine qu'une escadre anglaise allait forcer les Dardanelles et bombarder Constantinople si la Porte refusait de s'unir immédiatement avec l'Angleterre et la Russie, et ne consentait pas à l'expulsion de l'ambassadeur de France. Cette brusque menace effraya les ministres et le sultan lui-même; dans un premier moment de faiblesse, Sélim consentit au rétablissement des hospodars récemment destitués; puis, honteux bientôt de sa pusillanimité, et passant tout d'un coup d'une crainte extrême à une extrême confiance, il rejeta avec mépris les sommations nouvelles de l'ambassadeur d'Angleterre. M. Arbuthnot quitta Constantinople, et la guerre fut déclarée. Les menaces de M. Wellesley reçurent bientôt leur exécution. Le 19 février, quatorze vaisseaux anglais, commandés par l'amiral Duckworth, entrèrent à toutes voiles dans les Dardanelles, faisant de chaque bord un feu terrible sur les châteaux mal armés, ils brûlèrent en passant la flotte turque, et vinrent mouiller en avant des îles des Princes.

Les Dardanelles avaient été jusqu'alors réputées infranchissables; aussi, quand on vit tout à coup les vaisseaux ennemis paraître à l'horizon, la plus grande confusion se répandit à Constantinople; les ministres perdirent la tête et demandèrent hautement qu'on adhérât aux sommations de l'Angleterre; le sultan lui-même, qui n'avait jamais entendu le bruit du canon, fut près de consentir. Sa faiblesse lui conseilla cependant un terme moyen: il envoya vers le général Sébastiani un de ses favoris pour l'engager secrètement à s'éloigner. L'ambassadeur répondit avec dignité «que l'arrivée de «la flotte anglaise ne l'effrayait pas, qu'accrédité auprès de la Porte, il ne «quitterait Constantinople que sur l'ordre formel de Sa Hautesse.» La fermeté du général Sébastiani gagna le sultan, qui, au lieu d'écouter les ministres, prêta bientôt l'oreille aux cris de la population exaspérée. Au premier moment d'étonnement succéda un enthousiasme général. M. Juchereau de Saint-Denys (l'auteur de l'*Histoire de l'empire ottoman*) reçut l'ordre de faire disposer des batteries sur toute la côte. Les janissaires coururent aux armes, les vieillards, les enfants portèrent des fascines; M. Sébastiani, avec 200 Français qu'il avait rassemblés, présidait lui-même aux travaux; son exem-

Digitized by Google

ple électrisait cette population, qui parut retrouver son ancienne fierté. Le Grand Seigneur se montra bientôt au milieu des travailleurs, les encourageant de ses paroles, distribuant des récompenses, et souriant à tout le monde. Ce fut un jour de magnifique enthousiasme. Des matelots musulmans s'aventuraient dans leurs caïques au milieu de la flotte anglaise, et enlevaient des canots sous les batteries. En deux jours Constantinople s'était hérissé, comme par enchantement, de 1200 pièces de canon, et, en armant en toute hâte les châteaux des Dardanelles, on se préparait à couper toute retraite à l'escadre ennemie. L'amiral Duckworth comprit que le coup était manqué, et que sa situation devenait d'instant en instant plus critique. Le 2 mars, la flotte mit à la voile et disparut dans les Dardanelles aux cris d'une population en délire. L'artillerie des châteaux l'attendait au passage, et elle vengea, par un feu meurtrier, son honneur compromis. Deux corvettes coulèrent dans le canal, le *Windsor-Castle* perdit son grand mât; un seul boulet de marbre, du poids de 800 livres, enleva 60 matelots dans l'entre-pont du *Standard*. Les gazettes anglaises accusèrent une perte totale de 200 hommes tués et 600 blessés. Ce fut le dernier beau jour du règne de Sélim. On était encore à Constantinople dans l'ivresse de la victoire quand arriva la nouvelle du combat naval de Ténédos, dans lequel la flotte russe avait eu l'avantage. D'un autre côté, l'armée du Danube luttait à grand'peine contre les troupes, chaque jour plus nombreuses, de l'empereur. Ces revers jetèrent bientôt parmi le peuple un mécontentement qu'attisaient secrètement les oulémas, ministres fanatiques de l'islamisme. Pour contrebalancer l'influence des janissaires, le sultan Sélim avait créé une milice nouvelle; on sema facilement la division entre ces deux corporations jalouses, et dès que les esprits furent préparés dans l'ombre à la révolte, les factieux jetèrent le masque. A l'heure dite, les yamaks s'insurgèrent à Buyukdéré, massacrèrent leur chef, mirent à leur tête un des leurs, reçurent à coups de canon les envoyés de leur souverain, et marchèrent sur Constantinople. Le caïmacan, instigateur de ces désordres, avait invité ce jour-là les principaux ministres à sa table: il les fit assassiner au dessert. La horde des insurgés, grossie de marins mécontents, ne rencontra aucune résistance, et arriva en vociférant sous les murs du sérail. De tous les habitants du palais des sultans, celui que désignait surtout la fureur des yamaks était le bostandji-bachi, exécuteur fidèle des ordres d'un maître plein de bonté. Quoique effrayé des cris des rebelles, Sélim refusait de livrer une victime innocente, dont la mort cependant pouvait rétablir le calme; mais de moment en moment l'insurrection augmentait de furie; la population de Constantinople tout entière se pressait sous les murs en poussant des clameurs sinistres, et le bostandji-bachi lui-même, se jetant aux pieds de son souverain, le conjura de sacrifier son esclave pour sauver sa personne. « Meurs «donc, ô mon fils, s'écria en sanglotant le malheureux Sélim, et que la «bénédiction du ciel t'accompagne!» Aussitôt on lança aux insurgés, pardessus les crénaux, la tête du serviteur fidèle. Loin de calmer la rébellion, ce succès l'enhardit; deux jours plus tard, le scheik-islam (chef de la religion)

Digitized by Google

prononçait sur la demande de Kabakchy-Oglou, chef des yamaks, la déchéance du souverain, et proclamait Mustapha IV, fils d'Abdul-Hamid, empereur des Osmanlis. Le mufti lui-même, confiant dans la sainteté de son caractère et dans la douceur de Sélim, se chargea d'aller annoncer au souverain déchu le décret qui le dépossédait. «Je me soumets à la volonté «de Dieu,» répondit le sultan; puis, élevant vers le ciel son noble et beau visage, il le prit à témoin de l'équité de ses actes, et s'achemina lentement vers les appartements qu'il occupait avant de monter sur le trône. Sélim, captif, devint le compagnon de son cousin Mahmoud, et il s'adonna tout entier à l'éducation de ce jeune prince, qui devait le venger un jour. Au moment où cette révolution s'accomplissait à Constantinople, le traité de Titsitt ramenait le calme dans le nord de l'Europe; la Turquie, notre alliée, n'obtenait pas dans ce traité les conditions avantageuses qu'elle avait droit d'espérer. Il y fut bien stipulé que les hostilités cesseraient entre la Porte et la Russie, que la Valachie et la Moldavie seraient évacuées; et en effet, le 25 août cet armistice fut conclu, en présence du général Guilleminot, nommé commissaire français. Mais quand il fut question de régler les arrangements définitifs, des difficultés se présentèrent, des discussions s'ensuivirent, la question principale s'obscurcit, on se sépara sans rien conclure; et, la France n'intervenant pas, la Valachie et la Moldavie restèrent entre les mains des Russes. L'Angleterre, comme toujours, était au guet. Voulant profiter du mécontentement naturel que devait exciter en Turquie l'indifférence de la France, elle envoya en toute hâte le chevalier Paget à Constantinople. Pour réussir dans ses négociations, sir A. Paget devait, avant tout, les cacher au général Sébastiani, qui avait su conquérir les bonnes grâces de Kabakchy-Oglou, et disposait de sa puissance. La mission de l'Angleterre se serait en effet accomplie mystérieusement si le prince Soutzo, premier drogman de la Porte, n'eût révélé au général Sébastiani les secrètes menées de sir A. Paget. Aussitôt l'ambassadeur, impérieux et menaçant, se rendit auprès des ministres, et ceux-ci, effrayés, firent une réponse évasive à l'envoyé de Londres, qui quitta Constantinople. Le caïmacan, gagné par sir A. Paget, avait approuvé et facilité ses négociations. Furieux de les voir échouer, il accusa de haute trahison le drogman indiscret, obtint du sultan un décret de mort contre lui, et le prince Soutzo paya de sa tête son dévouement à la France. Cette exécution déplut à Kabakchy-Oglou, partisan avoué du général Sébastiani. Il demanda la destitution du caïmacan, et lui désigna pour successeur Ismaël-Pacha, ancien vizir. Le caïmacan était homme de résolution; pour se délivrer plus sûrement de la concurrence d'Ismaël, il l'empoisonna. Kabakchy arma ses terribles yamaks, et menaça d'envahir encore une fois Constantinople. Le sultan, effrayé, accorda la destitution du caïmakan, et Tayar, vaincu, se réfugia à Routschouk, auprès du fameux pacha Mustapha-Baraictar, ardent ami de Sélim. Là, ces deux hommes réunirent leurs haines, et concertèrent leur vengeance. Baraictar, fils d'un pauvre laboureur, avait été marchand de chevaux, puis soldat de fortune, et s'était élevé par sa seule bravoure aux

Digitized by Google

plus hauts grades militaires. Aussi adroit qu'intrépide, il avait le goût des grandes aventures et des instincts chevaleresques. Remettre sur le trône Sélim son bienfaiteur, lui parut une entreprise digne de son renom; et, dès que ce projet fut arrêté dans son esprit, il marcha vers son but avec une fermeté et une habileté singulières. Son premier soin fut d'envoyer à Constantinople un émissaire qui, par de riches présents et des promesses séduisantes, gagna plusieurs ministres à sa cause. Sûr alors de quelques appuis, il s'avança avec une armée de 4,000 hommes vers Andrinople. De tous les obstacles que devait rencontrer son entreprise, le plus redoutable assurément était Kabakchy-Oglou. Ce chef de bandes, qui vivait calme et désintéressé dans ces temps d'intrigue et de pillage, avait conservé sur le divan une grande autorité, et ses yamaks faisaient trembler et agir à leur gré la population de Constantinople. Baraictar résolut de s'en débarrasser à tout prix. Cent cavaliers choisis sortirent un soir de son camp; ils traversèrent avec rapidité les grandes solitudes qui séparent Andrinople de la métropole. arrivèrent au village de Fanaraki, où demeurait le chef des yamaks, et Kabakchy-Oglou, surpris, fut poignardé la nuit dans son harem. Délivré de son plus redoutable adversaire, le pacha de Routschouk marcha vers Constantinople avec son armée. Arrivé à quatre lieues de la capitale, avant qu'on eût songé à l'arrêter, il envoya vers le sultan un ambassadeur chargé de lui dire que, plein de respect et de dévouement pour l'autorité souveraine, il n'avait d'autre intention que de délivrer la ville de cette horde de yamaks qui la déshonoraient, et l'État du cupide mufti qui le ruinait. Mustapha IV, qui s'était cru perdu, accueillit avec empressement ces conditions. Les yamaks furent licenciés: on destitua le mufti, et le sultan se rendit lui-même dans le camp de Baraictar. L'attitude pacifique du pacha de Routschouk trompa tout le monde; on vit sans crainte ses troupes camper sous les murs de la ville, et pour mettre à exécution ses véritables projets, il put attendre une occasion favorable; elle se présenta bientôt. Le sultan, plein de sécurité et ne songeant qu'à ses plaisirs, partit un matin pour aller passer la journée dans une de ses villas du Bosphore. Baraictar, informé de son absence, entra dans Constantinople avec son armée, et marcha droit vers le sérail. Célèbre par sa bravoure, par sa force athlétique, aimé pour le service qu'il venait de rendre en débarrassant le pays d'un ministre odieux et d'une milice redoutée, il fut salué à son passage par des cris unanimes d'enthousiasme. Les janissaires de garde ouvrirent respectueusement devant lui les portes du palais des sultans. La colonne qu'il commandait avait traversé la première cour et allait pénétrer dans la seconde lorsque le bostandji-bachi, effrayé, fit fermer cette enceinte; et le chef des eunuques blancs, montrant à l'un des créneaux son pâle visage, demanda en tremblant ce qu'on voulait. Baraictar répondit d'une voix tonnante qu'il voulait saluer le sultan Sélim, son souverain, et il commanda d'ouvrir. Les faibles habitants du sérail tremblaient de peur, et Baraictar allait être obéi, quand tout à coup une petite porte s'ouvrit, et le sultan Mustapha parut. Prévenu à temps, il était arrivé en toute hâte; sur son or-

Digitized by Google

dre, six eunuques noirs entrèrent aussitôt dans les appartements de Sélim. Ce malheureux prince, n'entendant aucun des bruits du dehors et ne sachant rien des projets de Baraictar, disait dévotement ses prières, agenouillé sur un tapis; les assassins se précipitèrent sur lui, et après une résistance vigoureuse, ils parvinrent à l'étrangler. Son corps fut porté à Mustapha qui, le regardant froidement, se contenta de dire: « Le pacha de Routschouk «demande le sultan Sélim; qu'on le lui jette!» et le cadavre de Sélim tomba brisé aux pieds de Baraictar. Un instant atterré, le pacha de Routschouk sentit bientôt s'éveiller en lui les esprits de la vengeance. Poussant un cri terrible, il se rua avec ses soldats contre les portes du sérail. Un carnage effroyable s'ensuivit; le sultan, qui n'avait d'énergie que pour le crime, fut jeté dans un cachot, et son frère, qui s'était blotti tremblant sous un tapis, fut proclamé sous le nom de Mahmoud II. Cette révolution s'accomplissait le 28 juillet 1808.

Baraictar, nommé grand vizir, se crut un homme prédestiné. L'encens du triomphe lui porta bientôt à la tête. De modeste, de doux, de désintéressé qu'il était, il devint avide, cruel et arrogant. Adoré, les premiers jours, de la multitude que son courage enthousiasmait, et du sultan qui lui devait sa couronne, il se rendit odieux au peuple en l'opprimant, et redoutable à Mahmoud en régnant sous son nom. Quelques émeutes, vite réprimées, auraient pu l'instruire du mécontentement général; il méprisa ces avertissements. Plein de confiance en lui-même, il prétendit accomplir en un instant une gigantesque entreprise, et la destruction des janissaires devint son rêve. En agissant avec lenteur et prudence, il eût réussi peut-être; la précipitation le perdit. Comme Sélim, il fut vaincu par cet hydre à mille têtes dont Mahmoud seul devait triompher un jour. Organisé de telle manière que l'on ne pouvait toucher une de ses fibres sans l'agiter tout entier, le corps des janissaires enserrait l'empire comme un immense réseau; c'était une sorte de franc-maçonnerie militaire composée d'hommes de toutes classes, et si ses adhérents appartenaient pour le plus grand nombre au bas peuple, elle ne manquait pas non plus d'appui dans les salons du sérail. Dès que le dessein du grand vizir fut connu, on mina le terrain sous ses pieds. Sans bruit, sans éclat, sans résistance apparente, on éloigna de Constantinople, sous divers prétextes, les troupes que Baraictar avait amenées de Routschouk avec lui, et quand il fut séparé de ses soldats, la révolte éclata comme une bombe. En un instant le palais du grand vizir fut incendié et entouré d'une troupe déterminée. Baraictar, fatigué de plaisirs, dormait dans son harem quand des lueurs sinistres et des cris de mort lui apprirent la vérité. Cet homme, jusqu'alors si énergique, eut un moment d'épouvante et de faiblesse. Au lieu de se précipiter, le sabre à la main, sur ses ennemis et de s'ouvrir par la force un passage, il espéra se mettre à l'abri des flammes en se réfugiant avec sa maîtresse favorite dans une tour de pierre attenante à son palais. Il y fut asphyxié, et son cadavre, reconnu le lendemain, fut exposé pendant trois jours, sur un pal, à la curiosité publique. Cependant l'insurrection, loin de s'apaiser, augmentait de fureur, et

Digitized by Google

semblait se propager avec l'incendie qui embrasait déjà tout un quartier de Constantinople. Le sultan Mahmoud eut un instant à craindre que l'effervescence populaire ne l'enveloppât dans sa haine contre le grand vizir. Caché derrière une croisée du sérail, il regardait les flammes qui couvraient la ville et écoutait avec inquiétude les clameurs de la foule. Le nom de Mustapha retentit jusqu'à lui; quelques factieux proposaient de le replacer sur le trône. Mahmoud connaissait son frère; il comprit qu'il fallait être ou sa victime ou son meurtrier: ce fut ce dernier parti qu'il choisit, et Mustapha fut étranglé. La rébellion, désormais sans but, s'apaisa, et arrêta l'incendie. Les janissaires et les oulémas vinrent prêter foi et hommage aux pieds du souverain; Mahmoud, dévorant sa rage et méditant leur perte, les reçut avec honneur, et, pour un temps, le parti de la réforme parut abandonné.

De 1808 à 1812, l'histoire de l'empire ottoman change, en quelque sorte, de théâtre; elle quitte Constantinople et se réfugie dans les camps, sur les bords du Danube. Les différends survenus, après le traité de Tilsitt, entre la Porte et la Russie avaient de nouveau ranimé la guerre, et la Turquie paya par quatre années de luttes acharnées l'indifférence de la France. La Russie sortit enfin victorieuse de cette guerre sanglante dans laquelle les Turcs avaient eu plus d'une fois l'avantage, et le traité de Bukharest, conclu le 12 mai 1812, assura à la Russie la Valachie, une partie de la Moldavie, toutes les places fortes situées sur la rive gauche du Danube et les principales embouchures de ce fleuve. Mahmoud, malgré ses répugnances, fut obligé de consentir à cet onéreux traité, qui fut ratifié à Vilna, le 23 juin, par l'empereur Alexandre, au moment où la grande armée française passait le Niémen. Napoléon commit alors une faute immense. D'un mot il pouvait empêcher le traité de Bukharest et soulever la Turquie guerrière et aguerrie; au lieu de laisser l'empereur Alexandre se débarrasser en toute tranquillité d'un ennemi redoutable, il pouvait faire assiéger du côté du sud cet empire qu'il envahissait par le nord. L'armée du Danube, pressée de tous côtés par les Turcs et abandonnée par l'empereur qui ne pouvait en ce moment disséminer les forces de l'empire, eût été sans doute contrainte de se replier vers les provinces méridionales, autrefois polonaises, et où fermentaient encore des souvenirs d'indépendance; les Tatars de la Crimée, de la Bessarabie, du Kouban, eussent pris parti peut-être pour les musulmans, leurs coreligionnaires, et, au lieu de nos désastres, qui peut dire ce qu'il serait advenu?

Délivré pour quelque temps de son éternel ennemi, Mahmoud songea à ressaisir dans son empire une autorité qui lui échappait. Avec ses jours de gloire la Turquie avait vu finir ses jours de puissance; les populations qu'elle avait asservies devinaient sa faiblesse et songeaient à leur ancienne indépendance; des idées de rébellion naissaient de toutes parts et déjà l'orage qui se préparait en Grèce et en Égypte avait éclaté en Serbie. Les Serbes, originaires des Krapaks, s'étaient établis, vers l'an 630, sur les bords du Danube, et pendant quatre siècles ils avaient formé un État indépendant dont l'histoire est peu connue. Soumis en 923 par les Bulgares, ils avaient

Digitized by Google

passé avec la Bulgarie sous la domination grecque, et avaient de nouveau reconquis leur indépendance en 1039, pour tomber encore une fois sous le joug en 1105. Cinquante ans plus tard, sous Tchoudomil, la Serbie s'affranchit de nouveau, devint un État puissant, et conserva son indépendance pendant plus de trois siècles. Conquise en 1459 par les Turcs, elle fut cédée à Charles VI par le traité de Passarowitz, et rendue à la Porte par celui de Belgrade en 1739. Depuis cette époque, les Serbes avaient supporté le joug avec peine, et en 1804 un homme énergique l'avait à lui seul soulevé. Né dans un rang obscur, Georges Pétrowitch avait pendant longtemps servi en qualité de sous-officier dans l'armée hongroise, et en rentrant dans son pays, il avait dû se mêler à une bande de brigands pour échapper aux persécutions des Turcs. Sa bande devint bientôt une armée; et Georges, qui avait reçu à cause de la couleur basanée de son teint le surnom célèbre de Czerny-Georges (Georges le Noir), battit, en 1807, 42,000 Turcs avec 7,000 hommes. Ses compatriotes, affranchis par lui, le nommèrent hospodar, et le sultan dut le confirmer dans cette dignité. Malheureusement la Serbie fut affaiblie bientôt par des divisions intérieures. Les hospodars des différents districts, jaloux de Czerny-Georges, cherchèrent à le renverser. Le chef serbe maintint son autorité avec une énergie qui mit à jour son caractère féroce et indomptable. Son frère avait été rebelle à ses ordres, il le fit fusiller. Son père lui reprochait un jour d'avoir causé les malheurs de la Serbie, et lui annonçait qu'il avait résolu, pour ramener la tranquillité, de le livrer à la Turquie. Czerny-Georges se jeta à ses genoux, suppliant et désespéré. Le vieillard restait inflexible; Georges alors se releva: «Mon père, dit-il, vous ne trahirez ni votre fils ni votre patrie!» et tirant un pistolet de sa ceinture, il l'étendit mort à ses pieds (1). Tel était l'homme auquel le sultan Mahmoud allait avoir affaire. Par malheur la Serbie, divisée et n'obéissant plus à son chef, avait perdu sa force. Elle n'opposa que peu de résistance à l'armée ottomane: les principales villes, et Belgrade même, la capitale, tombèrent bientôt au pouvoir du sultan. Czerny-Georges, contraint de fuir avec les débris de son armée, erra longtemps dans les forêts, espérant encore ranimer le courage de ses compatriotes, puis enfin, voyant sa cause perdue, il passa la frontière et se rendit en Russie, où l'empereur l'accueillit avec honneur et lui donna le grade de général. Quelques années plus tard, lassé de son inaction et fidèle à son pays, il revint déguisé dans ses montagnes; mais reconnu à Semandria, il fut arrêté et mis à mort.— Après avoir étouffé en Serbie la rébellion qui devait s'y réveiller bientôt, Mahmoud se tourna vers l'Épire et songea à réprimer l'audace d'un pacha dont la puissance croissante allait bientôt ébranler l'empire. Le fameux Ali, pacha de Janina, issu d'une assez bonne famille, originaire de l'Asie Mineure, avait été élevé par une mère, véritable aventurière. Par goût, il s'était fait chef de brigands dans sa jeunesse, et s'était acquis dans

(1) *La Turquie*, par Jouannin et Van Gaver.

Digitized by Google

ce métier une grande réputation. A force d'intrigues et de ruses, il s'était fait nommer d'abord pacha de Thessalie, et plus tard, vers 1788, de l'Épire. Son ambition, enflammée par ses premiers succès, ne connut bientôt plus de bornes, et il ne recula devant aucun crime pour la satisfaire. Plus débauché que Tibère, plus cruel que Caligula, il avait des bourreaux pour pages et des empoisonneurs pour confidents. Tous les beys ses voisins périrent assassinés par son ordre, et il s'empara de leurs domaines. Les populations n'osèrent bientôt plus résister à ce tyran qui avait fait massacrer sans pitié les Souliotes et les chrétiens de l'Acrocéraunie. En 1806, Ali avait vu passer presque toute l'Hellade en son pouvoir, et sa fortune était de plus de 40 millions. Avec de l'or il avait acheté des appuis dans le sérail, et jusqu'en 1819 il put jouir en paix de ses trésors et de ses conquêtes. Vers cette époque, un homme élevé à sa cour, et dont il avait, dit-on, déshonoré la fille, jura sa perte. Pacho-Bey, c'était son nom, quitta furtivement Janina, et après avoir échappé vingt fois aux poignards des sicaires d'Ali, il arriva à Constantinople. Là, il s'employa activement à dénoncer le pacha de Janina; il parla de ses cruautés avec horreur, de ses richesses avec emphase. L'énumération des tonnes d'or et de pierreries que possédait Ali séduisit les ministres, et la cupidité fit ce que le devoir n'avait pu faire. Ils informèrent Mahmoud des récits de Pacho-Bey, qui, présenté au sultan, gagna sa confiance et se fit nommer capidgi-bachi. Cette nomination fut un coup de foudre pour Ali. Il connaissait l'adresse de son ennemi, et il comprit qu'il fallait s'en débarrasser sans perdre de temps. Ce vieillard extraordinaire avait des séides en tous pays, et quinze jours plus tard Pacho-Bey recevait des coups de fusil, en pleine rue, à Constantinople. Il fut blessé seulement, et cet assassinat audacieux, exécuté presque sous les murs du sérail, exaspéra le sultan, qui publia aussitôt un hatty-schériff par lequel il déclarait le pacha de Janina coupable de haute trahison et lui ordonnait de comparaître devant lui sous quarante jours. Ali n'eut garde d'obéir, et pour la première fois il se révolta ouvertement. Au mois de juillet 1820, une escadre commandée par Pacho-Bey partit pour aller réprimer le pacha rebelle. Ali n'en fut pas effrayé; à défaut de popularité, il avait de l'or: il acheta des troupes, et pendant plusieurs mois il résista vaillamment aux armées de son souverain. A la fin, abandonné par ses auxiliaires salariés, trahi par ses amis et même par ses enfants, il fut contraint de reculer devant des forces supérieures et toujours renouvelées. Pacho-Bey s'empara de la ville de Janina, et la livra au pillage. Ali vaincu, mais toujours indomptable, se retira avec ses soldats les plus déterminés dans un château admirablement fortifié qu'il avait fait construire au milieu d'un lac. Il y fut bientôt assiégé par toute l'armée du sultan, et plus de vingt pachas, qui jusqu'alors avaient tremblé devant lui, se joignirent à ses ennemis quand ils virent arriver l'heure de la curée. Mahmoud put croire son ennemi vaincu; mais ce vieillard, qui, à l'âge de quatre-vingts ans, avait conservé toute la vigueur et toutes les passions de la jeunesse, était loin d'être à bout de ressources. Il nomma ses héritiers tous les défenseurs de sa cause, s'attacha ses soldats par des largesses,

Digitized by Google

se ménagea des intelligences avec plusieurs chefs de l'armée assiégeante, fit de brusques sorties, battit les Turcs à différentes reprises, encloua leurs canons, et se renferma de nouveau dans son château, en déclarant qu'à la première attaque il le ferait sauter avec tous ses trésors. Cette menace arrêta Pacho-Bey, et le vieux pacha profita de cet instant de répit pour semer, avec son adresse ordinaire, la division dans l'armée ottomane. Parmi les troupes du sultan se trouvait un corps de Souliotes. En apprenant la guerre que l'on faisait à leur cruel ennemi, ces Grecs, autrefois expulsés par Ali, étaient revenus dans leurs montagnes après seize ans d'absence, et avaient pris du service contre le pacha de Janina. Pacho-Bey, en refusant à ces chrétiens le droit de reconquérir à leurs risques le pays de leurs pères, sous prétexte que les Turcs y avaient construit des mosquées, ne tarda pas à s'aliéner ces vaillants auxiliaires, qui avaient servi longtemps la plupart en pays étranger, et dont le chef, le célèbre Marco Botsaris, avait combattu avec honneur dans les armées françaises. Ali-Pacha, informé du mécontentement des Souliotes, résolut d'en profiter. Un matin une bombe, partie du château du lac, tomba sans éclater dans le camp de Botsaris. Quelques soldats ayant examiné ce projectile, s'aperçurent que l'on avait enfoncé, en guise de mèche, un rouleau de papier dans le trou de la fusée. Ce rouleau de papier contenait une proclamation d'Ali adressée aux Souliotes; il s'engageait à leur rendre les montagnes de Souli, leur promettait des secours d'argent pour les aider à reconstruire leurs maisons démolies, s'ils voulaient consentir à se détacher de la cause du sultan, et comme premiers gages de sa promesse, il fit lancer dans leur camp de nouvelles bombes qui, au lieu de poudre, contenaient 6,000 sequins d'or (1). Ces bombes vides devaient incendier toute la Grèce. Les Souliotes acceptèrent les propositions de leur ancien ennemi, quittèrent avec éclat, en plein jour, le camp de Pacho-Bey, gagnèrent leurs défilés et y battirent complétement une armée de 5,000 Turcs envoyée à leur poursuite; bientôt enfin ils se répandirent dans toute la Grèce et devinrent les excitateurs actifs d'une révolte générale. L'Arcadie se souleva la première, l'Achaïe et l'Arcanie imitèrent son exemple, les montagnards de la Chimère coururent aux armes, et l'armée assiégeante, tenue en échec par Ali, se trouva bloquée par les Hellènes. Les mots de religion, de liberté, de patrie, enflammaient tous les cœurs; les évêques prêchaient la rébellion au nom des autels insultés; les Turcs qui vivaient en Morée furent égorgés; la croix remplaça le croissant sur les mosquées, et les Grecs, déjà forts, répondirent à coups de fusil aux sommations de la Turquie. Au moment où, pour reconquérir son indépendance, le Péloponèse se soulevait tout entier avec enthousiasme, un mouvement insurrectionnel se préparait aussi dans la Turquie d'Europe. Dès 1815, le comte Capo d'Istrias avait fondé, pour venir au secours des Grecs, une société secrète qui ne tarda pas à étendre ses ramifications dans tous les pays d'Europe. Cette so-

(1) *Histoire de la Grèce*, Pouqueville.

Digitized by Google

cété, instituée dans un but philanthropique et littéraire, prit bientôt une tendance exclusivement politique, et la société innocente *des philomuses*, devint l'association ardente *des hétéristes*. Elle était déjà très-puissante en 1818, et avait ses représentants et *ses loges* dans toutes les villes importantes de la Grèce, de la Turquie d'Europe et de l'Asie Mineure. En 1821, Alexandre Hypsilanti se mit à la tête des hétéristes, et commença par distribuer aux différents chefs sa fortune particulière. Il arriva en Moldavie; rappela aux Grecs leurs jours d'indépendance, se fit une armée de prosélytes, et marcha vers Bukharest. La Valachie allait se soulever tout entière quand l'Autriche, qui craignait pour ses provinces cet exemple d'insurrection, et la Russie, sur laquelle les hétéristes avaient compté, désavouèrent complétement et condamnèrent les tentatives du prince Hypsilanti. Ce désaveu arrêta l'élan des populations et les intimida. Les Valaques et les Moldaves désertèrent la cause de l'indépendance; les Bulgares et les Serbes restèrent neutres. Hypsilanti, abandonné par ses amis, trahi par ses alliés, se trouva ne plus avoir pour partisans que quatre à cinq cents jeunes enthousiastes, dont il forma, sous le nom de *bataillon sacré*, une petite cohorte résolue à périr pour la bonne cause. Ces jeunes gens se montrèrent dignes de leur résolution; attaqués tous les jours, assiégés par des armées entières, ils firent des prodiges de valeur et moururent avec gloire. Alexandre Hypsilanti et deux ou trois de ses amis, après avoir erré longtemps dans les forêts, traqué comme une bête fauve et toujours poursuivi, se fia imprudemment aux promesses de quelques agents du cabinet de Vienne, et passa en Transylvanie. Au lieu d'amis, il trouva des geôliers en Autriche; on l'envoya comme prisonnier d'État dans une prison de Bohême, où il mourut peu de temps après. Son premier lieutenant, Georges l'Olympien, homme énergique et infatigable, rassembla les débris dispersés du bataillon sacré et continua la guerre avec une poignée de braves. Sa troupe, chaque jour décimée, fut enfin contrainte de se retirer dans le couvent de Seco, où une armée turque vint assiéger quelques hommes. Après avoir longtemps résisté avec une audace inouïe, ces vaillants Grecs ouvrirent les portes à leurs agresseurs, et s'asseyant sur des barils de poudre, ils firent sauter avec le couvent plus de 2,000 Turcs.

Quand on apprit à Constantinople la rébellion des Grecs de la Morée et de la Turquie d'Europe, la rage des Turcs ne connut plus de bornes; les imans prêchèrent le massacre des chrétiens, et Constantinople devint le théâtre d'un horrible carnage. On fusilla les Grecs en pleine rue, on les égorgea la nuit dans leurs maisons; plus de cinquante évêques furent pendus devant leurs portes, revêtus de leurs habits sacerdotaux, et, pour les mieux outrager, on fit traîner leurs cadavres dans les rues par des juifs. Loin d'intimider les Grecs, cette sanglante persécution donna à leur révolte un caractère sacré, et le sang des martyrs féconda leur vengeance. — Pour les réprimer, le sultan avait fait armer toutes ses flottes, mais avec les Grecs il avait perdu ses meilleurs marins. Les équipages turcs, composés de galériens et de gens de tout métier ramassés dans les échoppes de Constan-

Digitized by Google

tinople, ne pouvaient guère lutter contre les audacieux matelots de l'archipel, qui équipaient à leurs frais des escadres. Les habitants d'Ipsara, de Spezzia, d'Hydra, sacrifiaient toute leur fortune à la sainte cause de la liberté. Dans la petite île d'Hydra seulement, dix familles versèrent 12 millions dans le trésor public; l'enthousiasme était général, et les Hellènes remportèrent, dès les premiers jours, d'éclatantes victoires navales. Dans le Péloponèse l'armée de terre eut un égal succès; la ville importante de Tripolitza fut emportée d'assaut: là, les Grecs entachèrent leur cause par d'horribles représailles; ils massacrèrent de sang-froid près de 10,000 Turcs prisonniers et sans défense. A Candie, Mélidoni soulevait ses compatriotes, combattait avec succès les garnisons turques, égorgeait leurs chefs et tombait lui-même sous le poignard des envieux. Déjà la renommée avait publié dans le monde entier la nouvelle de l'insurrection vaillante et de la fière attitude des Hellènes. Tous les regards se tournaient avec sympathie vers ce peuple qui secouait ses fers et se rappelait enfin son ancienne gloire; toutes les mains applaudissaient avec enthousiasme à ses triomphes, et bientôt arrivèrent de tous les pays d'Europe des jeunes gens nobles et exaltés qui venaient servir en Grèce la cause de la liberté. A cette nation soulevée, victorieuse et déjà secourue, il ne manquait plus qu'un gouvernement. Démétrius Hypsilanti, qui, sur l'ordre de son frère Alexandre, avait quitté en Valachie l'armée des hétéristes pour venir diriger l'insurrection du Péloponèse, avait été proclamé par la voix du peuple chef des Hellènes. Il s'adjoignit Mavrocordato et Négris, et réunit à Épidaure les principaux de la nation pour donner une première constitution à la Grèce. Malheureusement l'autorité d'Hypsilanti, assez souveraine pour exciter l'envie, ne l'était pas suffisamment pour la réprimer. De violentes discussions s'élevèrent entre les primats jaloux de lui et séparés par des haines de castes et de pays. Du conseil, la division gagna l'armée, et cette assemblée d'Épidaure, qui devait donner à l'insurrection une force nouvelle, en la régularisant, eut le fâcheux résultat de montrer à la nation les dissidences de ses chefs et de lui donner l'exemple de la désunion.

Le vieil Ali tenait toujours dans son château du lac. Il était parvenu, à force de secrètes intrigues, à semer la discorde parmi les généraux de l'armée assiégeante; et tous les efforts du sultan eussent échoué peut-être devant la résistance opiniâtre du pacha rebelle, si la trahison ne fût venue à son aide. Des officiers d'Ali, lassés d'un aussi long siége, et gagnés sans doute par le général turc, livrèrent un jour la forteresse imprenable, qui fut aussitôt envahie par les troupes ottomanes. Le pacha de Janina eut le temps de se réfugier dans une tour, où il avait renfermé, avec ses trésors, 2,000 barils de poudre. Un parlementaire envoyé vers Ali le trouva couché sur de riches tapis et fumant paisiblement dans cette poudrière, qu'il avait fait splendidement meubler. Le pacha de Janina était un beau vieillard à barbe blanche. A ses côtés un jeune page, élégamment vêtu, se tenait debout, une mèche allumée à la main, auprès d'un baril entr'ouvert. L'ambassadeur, fort inquiet, exposa en tremblant le sujet de sa mission. Le vieux

Digitized by Google

pacha, intraitable, se contenta de répondre froidement que le château sauterait dans une heure s'il n'était évacué, et pour prouver son exactitude, il prit deux montres, les régla avec soin, et mettant l'une dans sa ceinture, il donna l'autre à l'envoyé (1). Du reste, ajouta-t-il, il était prêt à se soumettre si le sultan lui accordait, avec une grâce pleine et entière, le droit d'aller finir sa vie où bon lui semblerait. — On s'empressa d'évacuer le château, et la menace du vieillard mit en fuite 30,000 hommes. Le général turc, fort embarrassé, n'osant ni pousser à bout Ali ni faire connaître au sultan son ultimatum, résolut de sortir par la ruse de cette position fâcheuse. Après quinze jours d'attente, il fit dire au pacha de Janina que le firman de grâce était enfin arrivé de Constantinople; pour le recevoir, Ali, imprudent pour la première fois de sa vie, consentit à quitter sa poudrière, en laissant toutefois son jeune page gardien du feu sacré; plus tard, sur la présentation d'une fausse lettre de Mahmoud, il fit éteindre la torche menaçante: on n'en voulait pas davantage; le page désarmé fut poignardé, et les envoyés de Constantinople déclarèrent à Ali que le sultan demandait sa tête. «Ma «tête n'est pas si facile à prendre!» répliqua fièrement le vieillard abusé; et saisissant ses pistolets, il tua trois de ses adversaires et en abattit un quatrième d'un coup de cangiar. Les autres officiers du sultan, épouvantés, n'osant combattre face à face le vieux pacha, le renfermèrent dans la salle, et firent des trous dans le plancher pour le fusiller sans danger. Ali tomba en reprochant à ses ennemis leur lâcheté, et son dernier soupir fut un cri d'amour pour une jeune chrétienne sauvée par lui d'un massacre, et dont la charmante et mélancolique figure accompagna bizarrement dans l'histoire la physionomie féroce du pacha de Janina. «Vous, qui me tuez, s'écria-t-il, «allez au moins égorger la pauvre Vasiliki afin qu'elle ne soit pas souillé par «de misérables soldats!» (2) Ali était enfin abattu, mais en mourant il avait fait une blessure profonde à la main qui l'écrasait: il léguait au sultan la guerre de Grèce.

Bien que la mort du redoutable pacha eût donné toute liberté de mouvement aux troupes qui l'assiégeaient, les armées turques furent battues par les Grecs en plusieurs rencontres, et les avantages passagers qu'elles remportèrent leur coûtèrent aussi cher que leurs défaites. Dans les défilés de Souli, Botsaris faisait à ses ennemis une guerre d'extermination; les femmes souliotes avaient pris les armes et suivaient leurs maris dans les combats, les vieillards pansaient les blessés, les enfants chargeaient les fusils de leurs pères. Cette résistance inattendue exaspéra les Turcs, et ce fut vers cette époque qu'ils égorgèrent lâchement la population paisible de l'île de Schio. Nous pouvons nous dispenser de parler de cet affreux massacre : tout le monde s'en souvient encore. Il y a vingt ans tous les poëtes chantaient les malheurs des Schiotes, et les peintres ont souvent retracé les sanglants épi-

(1) Pouqueville.
(2) Pouqueville.

Digitized by Google

sodes de cette journée, dont Canaris vengea la chrétienté en incendiant la flotte ottomane. Mahmoud, furieux de ce nouvel échec, envoya en Grèce toutes les troupes qu'il put rassembler, ordonna en outre, par un firman impérial, à Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, de soumettre Candie, et enjoignit à tous les chefs des régences barbaresques d'envoyer leurs navires dans l'archipel. La Grèce, enveloppée de toutes parts, eut alors un mouvement de crainte et d'hésitation; déjà les soldats se débandaient et la cause de l'indépendance eût été perdue peut-être sans la fermeté de Démétrius Hypsilanti, qui, par son exemple, réveilla partout le courage et le patriotisme. Attaqué dans Argos, il tua 2,000 hommes aux Turcs, les poursuivit, les bloqua dans les montagnes, et les réduisit à se nourrir de chair humaine. Mavrocordato et Botsaris, retranchés dans Missolonghi, s'immortalisaient au même moment en détruisant l'armée qui les assiégeait. Nauplie tombait bientôt au pouvoir des Hellènes. Sur mer, le ciel venait en aide aux marins de la Grèce; des tempêtes broyaient les escadres qui échappaient aux brûlots de Miaulis et de Canaris. C'était une effroyable guerre: de part et d'autre on s'égorgeait sans merci; les chefs grecs se donnaient entre eux le surnom de *turcophages* (mangeurs de Turcs), et pourtant les traits d'héroïsme chévaleresque ne manquèrent pas à ces luttes acharnées durant lesquelles on vit un jeune prince aller chercher dans la mêlée, au milieu d'une grêle de balles, parmi les cadavres, son doigt, qu'un coup de yatagan venait de lui enlever, et auquel une petite bague était restée attachée.

Courchid-Pacha, le général ottoman, s'empoisonna de désespoir à la suite de ces revers. Le sultan Mahmoud, toujours inébranlable, équipa une flotte nouvelle et rassembla une autre armée. L'armée fut détruite et la flotte recula devant les escadrilles des Hellènes. En ces jours de victoires la Grèce fit une immense perte: Marco Botsaris fut tué. Avec 2,500 hommes, ce chef intrépide venait de mettre en déroute toute une armée; il résolut de donner aux Turcs un dernier coup en pénétrant, avec un détachement d'élite, par une nuit obscure, dans leur camp mal gardé. « Si «vous me perdez de vue dans l'obscurité, avait-il dit à ses soldats, marchez «vers la tente du pacha, vous m'y trouverez.» Il s'avança en silence à la tête de sa troupe; au bruit de ses pas neuf Albanais, endormis sous un arbre, s'éveillent et donnent l'alarme; Botsaris en poignarde cinq de sa main; presque aussitôt une affreuse confusion règne dans le camp envahi. Les Turcs s'entre-tuent dans les ténèbres au milieu des Grecs fatigués de carnage. Botsaris, quoique de petite taille, était doué d'une vigueur et d'une agilité extraordinaires. Selon sa promesse, il avait couru droit à la tente du pacha. Il y fut reconnu, enveloppé, assailli de toutes parts; il se défendit comme un lion et se fit jour avec son sabre et son poignard; mais enfin il reçut une balle au front, et tomba en poussant ce cri, qui rappelle les paroles célèbres d'un héros de notre pays: «Mes amis, je meurs, vengez-moi!» Aussi doux, aussi simple dans son intérieur que terrible dans les batailles, Botsaris a laissé une réputation sans tache et une gloire sans revers. Il avait

Digitized by Google

sacrifié tout son patrimoine à l'entretien de sa petite armée, et ses enfants sont aujourd'hui sans fortune (1).

Les populations turques de l'Albanie avaient perdu courage, et refusaient de marcher contre les Grecs toujours victorieux : Mahmoud ne trouvait plus de soldats, et il fut obligé, au commencement de l'anée 1824, de concéder au vice-roi d'Égypte les pachaliks de Morée et de Candie, à condition qu'il se chargerait de continuer la guerre de Grèce. Ainsi, pour réprimer des sujets rebelles, le sultan en était réduit déjà à donner à un vassal dangereux une puissance dont il allait profiter bientôt pour secouer à son tour l'autorité souveraine. Les Grecs, de leur côté, faisaient d'utiles recrues. Le nombre des philhellènes allait toujours augmentant. Déjà le colonel Fabvier, qui seul parvint à discipliner à l'européenne un corps de pallicares, le colonel Stanhope et beaucoup d'autres officiers de distinction, combattaient dans le Péloponèse; enfin lord Byron, après avoir négocié à Londres un emprunt pour la Grèce, était venu prêter à la cause de la liberté l'appui de son courage, de son crédit, de sa fortune et de son génie. Pour donner plus d'ensemble aux opérations militaires, pour resserrer les relations des districts éloignés, il établissait un service de poste, faisait venir des presses, et publiait un journal qui parut pour la première fois en janvier 1824, sous le titre de *Chroniques helléniennes* (2). Par leur héroïque défense, les Grecs n'excitaient pas seulement de nobles dévouements, ils gagnaient peu à peu la sympathie des nations. La France, la Russie, l'Angleterre, qui n'avaient pas, comme l'Autriche, la crainte de voir l'insurrection grecque donner un fâcheux exemple à leurs provinces, commençaient à regarder avec faveur les efforts des Hellènes. Un premier emprunt de 20 millions fut contracté à Londres. Malheureusement l'ordre et l'économie ne présidèrent pas à l'emploi de ces fonds, qui eussent pu fournir aux Grecs les moyens de terminer la guerre. Quand on eut payé aux troupes quelques arriérés de solde, quand on eut acheté quelques navires, il se trouva qu'il restait à peine assez dans le trésor pour rembourser quelques personnages influents qui disaient avoir fait de grandes avances à la patrie. Les chefs, qui avaient montré un admirable désintéressement quand la Grèce était pauvre, devinrent insatiables lorsqu'ils la crurent enrichie. D'ambitieuses rivalités s'élevèrent de tous côtés, des discussions violentes s'ensuivirent; une faction se souleva contre le nouveau gouvernement, alors présidé par Condouriotis, et la dissension alla si loin que, malgré les efforts d'Hypsilanti, les deux partis en vinrent aux mains. Cet emprunt, qui devait assurer l'indépendance de la Grèce, fut au contraire une pomme de discorde. A la même époque, l'île de Candie, abandonnée à elle-même, succombait sous les efforts de l'armée égyptienne, et pour dernier malheur, lord Byron mourait au moment où il allait assié-

(1) Le fils de Marco Botsaris est maintenant aide de camp du roi Othon, et sa fille, mademoiselle Rosa Botsaris, dame d'honneur de la reine Amélie, passe, à bon droit, pour la plus belle personne de la Grèce.

(2) Jouannin, *La Turquie*, p. 397.

Digitized by Google

ger Lépante. Le grand poëte avait entretenu jusqu'alors à ses frais un corps de 600 Souliotes; en quelques semaines, il avait dépensé plus de 500,000 fr. Son génie appliqué à la guerre, et son influence en Angleterre, eussent été d'un grand secours à la cause des Hellènes; sa mort mit toute la Grèce en deuil. Un morne abattement succédait à l'enthousiasme des beaux jours; le dévouement des Ipsariotes, qui, bloqués et envahis par une flotte nombreuse, se faisaient sauter au nombre de 3,000, avec 4,000 de leurs ennemis, les victoires navales remportées par Miaulis et Canaris, qui attaquaient et battaient avec leurs petits navires des flottes de 300 voiles, et poursuivaient jusque dans le port d'Alexandrie l'escadre égyptienne, ne ranimaient pas l'ardeur première dans le Péloponèse. On essayait cependant, sans trop y réussir, d'apaiser les discordes, de ramener l'union dans le pays. Un homme d'une belle intelligence et d'un noble caractère parut alors, qui aida plus que tout autre à faire rentrer dans l'ordre la faction du Péloponèse : ce fut Jean Coletti. Mavrocordato, qui songeait déjà à placer la Grèce sous la protection exclusive de la Grande-Bretagne, avait formé un parti anglais; Coletti créa un parti français, et alors commença entre ces deux hommes cette loyale et sérieuse lutte qui dure encore. L'arrivée d'une armée égyptienne commandée par Ibrahim-Pacha, fils de Méhémet-Ali, augmenta bientôt les périls de la situation; les Grecs, habitués à vaincre les soldats mal aguerris du sultan, reculèrent tout à coup devant les troupes bien disciplinées du vice-roi. Le début d'Ibrahim fut une victoire; il s'empara de Navarin, et, entrant en Morée par cette brèche, il pénétra victorieux jusqu'au cœur de la péninsule, battit complétement Colocotroni sous les murs de Tripolizza, et arriva jusqu'à Nauplie. La cause des Hellènes semblait perdue lorsque Hypsilanti, qui avait perdu la faveur populaire et se tenait à l'écart des partis, apparut encore une fois pour sauver la patrie; il rassembla à la hâte un corps de pallicares, se mit à leur tête, attaqua intrépidement les Égyptiens, leur tua beaucoup de monde, et les força de reculer jusqu'à Tripolizza. L'espoir rentra dans les cœurs; quelques succès nouveaux l'augmentèrent, et l'on se prépara à défendre jusqu'à la mort Missolonghi, que le général turc Reschid-Pacha assiégeait avec une armée considérable. Mahmoud, plus que jamais exaspéré de la résistance des Hellènes, avait envoyé pour tout ordre à son général une dépêche qui contenait ces seuls mots: «*Missolonghi ou ta tête;*» et cependant Reschid reculait, quand Ibrahim-Pacha vint à son secours avec 9,000 Égyptiens. Qui ne connaît l'héroïque défense de Missolonghi? qui de nous ne se rappelle avoir entendu lire le soir, près du foyer, le triste récit de cette lutte acharnée? Qui ne se souvient de cette horrible famine, de ces femmes mourantes, qui, vêtues en homme, combattent sur les remparts, de cette sortie qui échoue, et du massacre horrible de cette population épuisée?

La prise de Missolonghi jeta encore une fois le découragement dans le Péloponèse. Une nouvelle asemblée nationale fut réunie à Épidaure le 26 avril 1826, et quelques chefs parlaient déjà de traiter avec la Turquie, lorsque Hypsilanti, que l'on oubliait toujours après ses victoires, protesta

Digitized by Google

solennellement, dans un discours mémorable, contre un acte qu'il qualifia d'illégal et d'indigne d'une nation qui avait pu être conquise, opprimée, mais qui du moins n'avait jamais transigé avec ses tyrans. « La perte de «Missolonghi vous décourage, s'écria-t-il en terminant; c'était un de vos «meilleurs remparts, je le sais, mais vous oubliez que la poitrine de chaque «Grec est un autre Missolonghi!» Ce discours, qui ranima l'enthousiasme des patriotes, irrita les membres qui, prêts à subir la protection exclusive de l'Angleterre, désiraient que l'ambassadeur de Londres à Constantinople s'interposât comme médiateur entre la Porte et la Grèce. Les deux partis se dessinèrent plus nettement, et proclamèrent hautement leur opinion. La ligue patriotique demandait que le gouvernement fût confié à un président élu par la nation; et ce fut alors que l'on songea pour la première fois à Capo d'Istrias. Né à Corfou, le comte Capo d'Istrias s'était élevé rapidement, en Russie, dans la carrière diplomatique. Les honneurs et les longues années d'absence ne lui avaient pas fait oublier ses compatriotes, et il n'avait cessé de leur donner en toute occasion des marques de son intérêt et de sa sympathie. En 1815, au congrès de Vienne, il avait institué, comme nous l'avons dit, la Société philhellénique *des philomuses;* plus tard, au congrès de Vérone, il avait parlé en faveur des Grecs avec une chaleur telle qu'elle avait déplu à l'empereur de Russie. En désignant au choix des chefs assemblés le comte Capo d'Istrias, qui, sans appartenir à aucune faction, semblait vouloir le bien de tous, les patriotes espéraient concilier les partis; les dissidences cependant durèrent plusieurs mois encore; la réunion fut dissoute, et ce fut une assemblée nouvelle convoquée à Trézène qui nomma Capo d'Istrias président de la république grecque, sans toutefois préciser ses pouvoirs. En revanche, le parti opposant obtint que deux officiers anglais, lord Cochrane et le général Church, seraient appelés à commander en chef les armées de terre et de mer. Les chefs grecs consentirent à servir sous les ordres du nouveau général; et Miaulis, qui avait tant de fois conduit les flottes à la victoire, poussa la modestie jusqu'à demander à être le capitaine de pavillon de lord Cochrane. Les commandants anglais ne furent pas heureux. Ayant voulu signaler leur arrivée au pouvoir par la délivrance d'Athènes, ils échouèrent dans leur entreprise, livrèrent un combat malheureux dans lequel périt le jeune Karaïskakis, vers lequel se tournaient les espérances de le Grèce. Sur mer, lord Cochrane ne réussissait pas davantage, et Miaulis, mécontent, quitta son bord pour reprendre comme simple capitaine le commandement de son brick. Ces échecs furent les derniers; les puissances européennes allaient intervenir, et mettre un terme aux malheurs de la Grèce. — Le 6 juillet 1827, un traité fut conclu à Londres entre la France, l'Angleterre et la Russie, par lequel ces trois puissances s'engageaient à imposer à la Porte leur médiation et la cessation immédiate des hostilités en Grèce. Le gouvernement turc, loin de se soumettre, comme on s'y attendait, répondit avec fermeté que les événements de Morée concernaient uniquement la Porte, que nul n'avait droit d'intervenir dans ses affaires, et que le gouvernement de Sa

Digitized by Google

Hautesse était très-décidé à châtier les Grecs, qui étaient des vassaux rebelles. Une nouvelle sommation des ambassadeurs ne reçut pas une plus pacifique réponse; tout au contraire, le sultan fit armer les châteaux des Dardanelles. Alors une flotte franco-anglo-russe se réunit en Grèce, et se rallia au moment même où Méhémet-Ali envoyait d'Égypte à son fils Ibrahim des renforts pour continuer la guerre de Grèce. Le premier soin des amiraux français et anglais fut d'écrire à Ibrahim pour l'informer que, ayant reçu ordre d'empêcher toute collision entre les Grecs et les Turcs, ils seraient forcés, dans le cas où ses navires, qui s'étaient embossés dans la rade de Navarin, tenteraient d'en sortir, de livrer un combat dont le résultat inévitable serait la destruction complète de la flotte du sultan. Ibrahim répondit dignement qu'aucune menace ne l'effrayait; que son armée ni sa flotte ne commenceraient les hostilités jusqu'à ce qu'il eut reçu la réponse définitive de son souverain; mais qu'alors, si on lui ordonnait de continuer la guerre, il la ferait, sans peur de personne, sur terre comme sur mer. Mahmoud, en effet, ordonna de reprendre les hostilités, et l'armée turco-égyptienne commença une guerre d'implacable extermination : les soldats pillaient les villes, égorgeaient les femmes, les enfants, brûlaient les moissons, arrachaient les plantations et dévastaient le pays avec une atroce barbarie. En même temps la flotte reçut ordre de sortir de la rade de Navarin; les escadres alliées arrivèrent pour s'y opposer, et une collision devint inévitable. Les deux armées navales étaient embossées sur deux lignes parallèles. Le branle-bas fut bientôt commandé; au bout d'un instant les équipages étaient prêts, les artilleurs à leurs pièces, les officiers à leurs postes, mais ni de part ni d'autre on ne voulait prendre l'initiative, et il y eut un moment de ce silence terrible qui précède les grandes explosions. Un coup de fusil tiré d'un vaisseau turc sur une embarcation anglaise fut, en quelque sorte, l'étincelle qui mit feu à la mine; la frégate à laquelle appartenait le canot répondit par un coup de canon, le vaisseau turc riposta de toute sa bordée, et les batteries s'embrasèrent sur les deux lignes. Chacun sait comment se termina le combat célèbre de Navarin. La flotte turco-égyptienne perdit soixante navires et les deux tiers de ses équipages. La nouvelle de cette victoire eut un grand retentissement dans toute l'Europe; à Constantinople elle atterra la population. Mahmoud, quoique fort irrité, conserva sa dignité et sa modération. Chose nouvelle en Turquie, il protégea l'existence et même la propriété des Européens établis dans l'empire. Aux nouvelles sommations des ambassadeurs, il répondit que le combat de Navarin ne changeait en rien ses résolutions, et, loin de se soumettre, il demanda des réparations. Les ambassadeurs quittèrent Constantinople, et la Turquie se prépara à la guerre. Cette résistance fut de courte durée; pressé incessamment par une grande armée russe, qui triomphait sur les bords du Danube et qui venait de prendre Varna, le sultan renonça à ses résolutions premières, et donna son adhésion aux stipulations convenues à Londres entre les trois puissances.

(*La suite à un prochain cahier.*) ALEXIS DE VALON.

Digitized by Google

ANTIQUITÉS ASSYRIENNES.

DÉCOUVERTES DE M. BOTTA, CONSUL A MOSSOUL (1).

RUINES DE NINIVE. — PALAIS DE KHORSABAD.

La Chaldée a ses chrétiens fidèles à l'unité romaine, en dépit des hérétiques et des musulmans. Un des beaux côtés de la politique de Louis XIV fut le soin qu'il prit de faire sentir la protection du roi très-chrétien aux catholiques dispersés dans l'empire turc, renouvelant ainsi l'antique renommée de la France à l'époque des croisades. Mossoul, ville assez considérable bâtie sur les bords du Tigre, en face des ruines de Ninive, est le centre de l'Église chaldéenne unie. Rome y entretient une mission placée sous l'égide de la France, en vertu de capitulations qui remontent à Louis XIV. Le zèle des missionnaires a devancé, là comme ailleurs, l'action politique du gouvernement, et lui a indiqué la route qu'il devait suivre pour restaurer l'influence française partout où le retentissement de nos catastrophes l'avait détruite ou affaiblie. La mission chaldéenne, en se ranimant, a provoqué la persécution et les avanies. La France philosophique refuserait cent ans de suite de s'intéresser au sort des catholiques de l'Orient que le recours à sa puissance ne cesserait d'avoir lieu. C'est ce qui arriva dans le cours des dernières années. Il se trouva, pour nous représenter à Mossoul, un agent plein de zèle, mais sujet ottoman, et par conséquent impuissant à soutenir les plus légitimes efforts. Le gouvernement français finit par être touché de cette situation : le consulat de Mossoul fut créé, et un homme d'une haute espérance, M. Paul-Émile Botta, fils de Charles Botta, l'illustre historien de l'Italie, légué à la France par son père en retour de l'hospitalité qu'il en avait reçue, fut investi de ces nouvelles fonctions.

M. Botta avait déjà parcouru l'Orient comme naturaliste; mais d'une science à l'autre il n'y a que la main, et le voisinage de Ninive contribua à transformer le naturaliste en antiquaire.

Voici donc M. Botta, pendant les loisirs prolongés d'une résidence à Mossoul, les yeux attachés sur ces vastes tumulus, sur ces lignes de murailles écroulées qui dessinent le cadavre de Ninive. De l'observation il passe aux fouilles; il attaque la principale éminence; il y recueille quelques débris, et bien que tout ce qu'il trouve lui donne la triste preuve d'une destruction acharnée qui n'a laissé à aucun objet son intégrité, il s'attache à cette poussière, qu'il crible avec un soin religieux. Un jour qu'il s'apitoyait lui-même sur la médiocrité des conséquences de son entreprise, vient à passer un chrétien, l'unique chrétien du village musulman de *Khorsabad*.

La colline artificielle qu'on fouillait n'était pas sur sa route; il s'en était détourné, par un motif que l'on ignore, en se rendant de son village à Mossoul; et reconnaissant de loin le protecteur de sa religion, il s'approche pour le saluer; puis ayant su le motif de son séjour sur les ruines de Ninive : « Vous êtes bien bon, dit-il à M. Botta, de vous « donner tant de peine! Ici vous ne trouverez rien; mais il n'en est pas de même chez

(1) Nous empruntons à un article fort intéressant de M. Charles Lenormant, membre de l'Institut, inséré dans *le Correspondant*, les détails qui suivent sur les curieuses découvertes faites dans les ruines de Ninive par M. Botta.

Digitized by Google

« nous, et, si vous voulez y transporter vos recherches, je vous promets d'avance que « vos peines seront amplement récompensées. » M. Botta, sur cette indication, se rendit à Khorsabad; il vit que ce village était bâti sur une éminence factice, comme celles qui indiquent encore l'emplacement des principaux édifices de Ninive; il reconnut à fleur de terre des débris de constructions. Pour pénétrer dans le dédale souterrain, il fallait acheter et abattre les maisons du village : la première qui tomba fut celle du chrétien, qui en avait fait volontiers le sacrifice au consul français; et il ne fallut que quelques jours à M. Botta pour se convaincre que l'édifice assyrien qu'il allait rendre à la lumière était, dans quelques-unes de ses parties essentielles, aussi bien conservé que les quartiers les moins ravagés de Pompéi.

Ceci se passait dans les premiers mois de 1843; le 5 avril, M. Botta donna connaissance du premier résultat de ses fouilles à Khorsabad, par une lettre adressée à son ami, M. Jules Mohl, orientaliste éminent, qui l'avait fortement engagé à profiter de son séjour à Mossoul pour explorer les ruines de Ninive. L'Académie des inscriptions reçut de M. Mohl communication de la lettre du consul de France à Mossoul: l'impression en fut profonde; bientôt de nouvelles lettres vinrent accroître les premières espérances et exciter de plus en plus l'intérêt de la docte compagnie. M. Botta, dessinateur pour la première fois de sa vie, envoyait des dessins dont la naïveté même garantissait la fidélité. Il implora de l'argent pour continuer les fouilles : M. Duchâtel lui fit expédier, courrier par courrier, un premier crédit. M. Villemain s'entendit avec M. Duchâtel pour renvoyer immédiatement sur les bords du Tigre M. Eugène Flandin, à peine de retour d'une longue et fructueuse exploration en Perse, et que tout recommandait au choix du gouvernement comme un des plus propres à accomplir cette nouvelle mission, talent exercé, connaissance du pays, tempérament à l'épreuve des plus rudes fatigues.

M. Flandin, muni cette fois d'un ample crédit concédé par les deux ministres, partit au mois d'octobre 1843. On pensait qu'il serait à Mossoul pour l'hiver. M. Botta avait excité une certaine émotion à Constantinople : les Turcs rêvaient trésors; les jalousies nationales s'agitaient dans une sphère subalterne. La Porte, mal inspirée, mal conseillée, refusait à notre ministre les firmans nécessaires pour la continuation des fouilles : on perdit en pourparlers plus de quatre mois, et M. Flandin enfin, mis en possession de toutes les autorisations nécessaires, arriva à Mossoul au mois de mai 1844.

Il y trouva M. Botta, retardé dans ses progrès par la mauvaise volonté du pacha et par sa propre santé : une maladie grave contractée sur l'emplacement de Khorsabad l'avait mis à deux doigts du tombeau; la présence de M. Flandin, la certitude d'être compris et soutenu dans ses efforts, ranimèrent son courage, et les deux explorateurs, le consul et le peintre, unis par une intelligente distribution de travail, commencèrent à opérer sur une grande échelle.

Le village faisait obstacle : on l'acheta tout entier; et les habitants, joyeux d'être dépossédés à beaux deniers comptants (ce qui n'arrive pas tous les jours en Orient), déménagèrent avec leurs maisons, qu'ils rebâtirent dans un endroit plus commode.

Cependant M. Botta avait d'autres affaires que les fouilles de Ninive; on creusait à Khorsabad et l'émeute grondait à Mossoul. Tandis que le consul, ferme à son poste, défendait au péril de sa vie celle des missionnaires, M. Flandin, resté dans le village, éprouvait le contre-coup du mouvement antichrétien qui agitait la capitale. A Mossoul l'église catholique était incendiée, les chrétiens pillés, un père dominicain percé de part en part, M. Botta lui-même atteint d'une pierre à la tête. A Khorsabad, M. Flandin, dont les ouvriers chrétiens, au nombre de deux cents, avaient été mis en fuite par les musulmans, soutenait contre ceux-ci un siége en règle à la tête de cinq domestiques seulement. Le danger fut grand, mais heureusement passager: M. Botta,

Digitized by Google

maître de la situation à Mossoul, vint délivrer son collaborateur; et depuis cette échauffourée, qui eut lieu à la fin de juin, jusqu'au mois de novembre, époque du départ de M. Flandin, les travaux se continuèrent sans interruption.

Celui-ci nous atteste qu'il n'a rien laissé à faire sur le monticule de Khorsabad : tout ce qui pouvait être relevé, mesuré, dessiné, l'a été : on a poussé les sondages dans toutes les directions, et il paraît certain que là où le plan montre des lacunes, la destruction avait été complète dans les temps anciens.

Ce n'était pas le tout que de dessiner : les objets eux-mêmes, exposés à une destruction immédiate, exigeaient des soins de conservation; sous ce rapport la tâche était difficile, et M. Botta ne pouvait se flatter de sauver de tant de richesses qu'un petit nombre d'échantillons. Toutefois, dans ce qu'il a mis de côté, il restera assez pour remplir deux grandes salles au rez-de-chaussée du Louvre. Un crédit de 100,000 fr. a été demandé aux chambres pour cet objet. Aux dernières nouvelles, presque tout était emballé et même descendait le Tigre pour se rendre à Bagdad, première station où le pavillon du consul général français couvrira la propriété de la France. M. Botta désespérait d'abord de pouvoir enlever d'un seul bloc les énormes taureaux qu'il destine au musée du Louvre; mais il a fini par se décider à cette grande opération, qui, le mois dernier, était en voie d'exécution. Quand M. le ministre de la marine, imitant le bon exemple qui lui a été donné par ses collègues des affaires étrangères, de l'intérieur et de l'instruction publique, se sera décidé à envoyer à Bassora un bâtiment de la marine royale pour y prendre la précieuse récolte rassemblée par notre consul, il ne restera plus aucune inquiétude sur le succès définitif de cette exploration.

A défaut des originaux, nous sommes déjà en possession des dessins. Les musulmans ne peuvent se résoudre à croire qu'on gratte si longtemps la terre dans une autre intention que celle d'y trouver des monceaux d'or, et le mot de trésor, appliqué si justement aux découvertes de la science, trompe leur grossière crédulité. M. Flandin n'osait partir avec un gros bagage : on l'aurait attaqué sur la route pour s'emparer de ses richesses. M. Botta le prévint à temps du complot, et le courageux artiste, laissant derrière lui caisses et ballots, partit à franc étrier, son portefeuille au cou, dans la compagnie d'un courrier tartare. Il a supporté cette dernière épreuve avec le même bonheur que les autres, et en arrivant à la fin de février, il a déroulé devant nos yeux les résultats de l'exploration la plus heureuse, la mieux encouragée, la mieux exécutée et la plus prompte qui ait encore eu lieu dans le domaine des sciences historiques.

Il suffit de simples chiffres pour faire comprendre l'importance des résultats. Le monticule qui supportait l'édifice, haut d'environ 15 mètres, a 300 mètres de long dans un sens, et 150 dans l'autre. Il est certain que les constructions couvraient la presque totalité de cette plate-forme, de 45,000 mètres carrés; par conséquent on peut comparer l'étendue du monument à celle du château de Versailles, plus grand d'un quart seulement. Nous estimons au tiers de la totalité celles des constructions que l'on a trouvées debout plus ou moins endommagées. Le système en est partout le même : un massif épais, composé de briques crues, est revêtu sur les deux faces de plaques sculptées d'un gypse marmoriforme. Ces plaques ont constamment 3 mètres de haut. Quelques-unes des sculptures qui les décorent en occupent toute la hauteur; mais le plus souvent les sujets forment deux zones séparées par un bandeau d'inscriptions de 50 à 60 centimètres d'épaisseur. Toutes les entrées sont décorées de taureaux à face humaine, de ronde-bosse et de 5 mètres de haut. Il y a des salles de grande dimension et de longs couloirs : la plus grande de ces salles a 35 mètres sur 9. L'étendue des bas-reliefs découverts est de 2,000 *mètres;* il n'y a pas moins de 30,000 *mètres* d'inscriptions cunéiformes.

Digitized by Google

La destination de l'édifice n'est plus douteuse; c'est un vaste palais ou plutôt une maison de plaisance située dans un des faubourgs de la capitale. Une enceinte considérable en dépendait; on a pu suivre la trace des fortes murailles qui l'entouraient, et en déterminer l'étendue. C'était un carré presque parfait, d'un kilomètre de côté, par conséquent d'une lieue de tour. Le monticule s'élevait sur un des côtés de l'enceinte. La même disposition se retrouve dans les décombres voisins de Mossoul, que les premiers explorateurs avaient considérés comme formant l'enceinte de Ninive. Mais la dimension en aurait été beaucoup trop petite pour une ville que la tradition nous représente comme une des plus vastes qui aient existé. C'est ce dont Rich s'était déjà aperçu, et la découverte de Khorsabad confirme ses observations à cet égard.

Au reste, Khorsabad, quoique fort éloigné de l'enceinte en forme de trapèze au milieu de laquelle s'élève le village de Néiniveh, et qu'on peut considérer comme celle du palais principal des rois d'Assyrie, s'y rattache par une suite de tumulus et de vestiges d'anciennes constructions qui montrent que l'Écriture ne dit rien d'exagéré quand elle raconte que Jonas mit trois jours à parcourir la ville de Ninive. Cet énoncé doit être considéré comme fort exact, surtout si l'on admet que le prophète a visité successivement toutes les parties de la ville. Pour aller du pont de Mossoul jusqu'à Khorsabad, il faut quatre heures au pas de caravanes; par conséquent la distance doit être évaluée à 14 kilomètres ou 3 lieues et demie. Il n'y a pas beaucoup moins de chemin de la *porte Maillot* jusqu'au *château de Vincennes;* et si l'on réfléchit que les villes d'Orient, semblables à ce qu'elles ont été dans l'antiquité la plus reculée, renferment de vastes jardins, et que la plupart des maisons n'y ont qu'un étage, on n'hésitera pas à considérer le château de Khorsabad comme une *maison des faubourgs.*

Ninive était en plaine, elle s'étendait sur la rive gauche du Tigre, et la petite rivière nommée aujourd'hui *Khauser,* qui débouche en face de Mossoul, traversait l'antique capitale. Khorsabad, situé au nord-est, n'est point sur la Khauser, mais sur un petit affluent de cette rivière. Les montagnes de l'antique Gordyène, habitées aujourd'hui par les Kurdes, terminaient au nord la plaine accidentée de Ninive. Des villages catholiques sont échelonnés sur la route de *Diarbekir,* qui se dirige vers les montagnes, et un peu à droite est le pays habité par les Yezides, qui passent pour adorer le démon, et qui, dans tous les cas, ont conservé en partie les superstitions et les croyances du paganisme, jadis maître de ces contrées. A Khorsabad même, tous les habitants appartiennent à l'islamisme, et Mossoul ne renferme qu'environ 6,000 chrétiens contre 18,000 musulmans. Toutes les couches de religion sont restées sur ce sol, auquel se rattachent de si antiques souvenirs.

La situation des ruines de Khorsabad, leur disposition, leurs accessoires, la manière dont l'édifice était décoré, indiquent sa destination. La vaste enceinte qui en dépend a dû servir de clôture à un de ces parcs que les Mèdes et les Perses, imitateurs des plus anciens usages, consacraient à la chasse, et auxquels ils avaient donné le nom de *Paradis.* Tout ce qu'on a trouvé en place du principal bâtiment donne exclusivement l'idée d'une habitation princière. La décoration, comme celle du palais de Persépolis, en est tout historique et civile. Les emblèmes religieux ne figurent qu'aux entrées, et dans une intention évidemment plus superstitieuse que sacrée. Les pierres du seuil, chargées d'inscriptions sur les deux faces, les idoles de terre cuite qu'on a trouvées enfouies au-devant de toutes les portes, le lion, emblème de la destruction, qu'on rencontre ou enchaîné ou dompté par une divinité protectrice, sont des signes dans lesquels on ne peut méconnaître l'intention de prévenir des influences funestes. Les traditions historiques ne nous dépeignent pas les Assyriens comme un peuple religieux; si l'on s'en rapportait uniquement aux découvertes de Khorsabad, on serait tenté de reconnaître en eux la passion exclusivement militaire et l'indifférence en ma-

Digitized by Google

tière de dogme qui distinguèrent les Parthes, maîtres plus tard des mêmes contrées. Cependant ne nous hâtons pas de conclure d'après des documents incomplets, malgré leur étendue. Il est tout simple qu'un lieu d'habitation porte plutôt l'empreinte de la vie civile que de la vie religieuse. Le *château* de Khorsabad avait d'ailleurs sa *chapelle*. En dehors du grand édifice, on a découvert les ruines d'un bâtiment beaucoup plus petit, décoré exclusivement d'emblèmes religieux, et dont la disposition paraît indiquer un temple. On distingue fort clairement la place de l'autel dans la pièce principale, et l'autel lui-même, de forme triangulaire et d'un beau travail, a été retrouvé à une petite distance du sanctuaire qu'il avait jadis occupé.

J'ai déjà dit un mot du système général de la construction et de la décoration; je dois ajouter ici que l'architecte ne paraît pas avoir fait preuve d'une grande régularité dans ses plans, que l'art des distributions n'est pas non plus ce qui brille dans cet ensemble, qu'on n'y a pas trouvé le moindre vestige de colonnes, que les fenêtres manquent absolument, et que, par conséquent, les pièces intérieures n'ont pu recevoir de jour que par le haut; observation qui exclut la supposition de l'existence d'étages supérieurs, soit que les jours aient été ménagés à travers les chevrons, soit qu'il ait existé un système de voûtes et de coupoles. Cette dernière opinion appartient à M. Flandin; il l'étaye d'un certain nombre d'inductions recueillies par lui sur les lieux, et je dois, comme de raison, lui en laisser la responsabilité.

On s'étonnerait de ne pas rencontrer ici, au milieu des briques crues qui sont comme l'âme de l'architecture chaldéenne, les briques émaillées dont les anciens nous vantent l'effet en décrivant les monuments de Babylone, et dont on a retrouvé quelques fragments dans les ruines de cette dernière ville. La moisson en a été beaucoup plus abondante à Khorsabad, et les explorateurs de ce monument n'hésitent pas à admettre l'existence d'une large frise de briques émaillées au-dessus des bas-reliefs dans toutes les salles. Quant au sol, il a été traité avec moins de cérémonie que les parois. Dans le palais, il se compose de terre battue mêlée de cailloux et d'un peu de chaux. Probablement de riches tapis dissimulaient la pauvreté du pavement. Dans le temple seulement la proportion de la chaux employée au mélange est plus considérable, et le tout peut être comparé à la *scagliola* en usage à Venise.

Mais je me hâte d'en venir à la partie la plus importante de cette grande découverte, c'est-à-dire aux bas-reliefs, et ici j'éprouve un assez grand embarras. Comment donner au lecteur une idée exacte de tant de sujets qui se succèdent sans interruption à travers les salles grandes et petites, les passages et les corridors? Aucun système régulier n'a présidé à cette immense décoration; impossible, d'après les scènes représentées, de connaître la destination des pièces. Outre le caractère religieux des portes et de ce qui les avoisine, on voit bien qu'on a figuré de préférence à l'extérieur les riches tributs que le roi reçoit de ses sujets directs et des autres peuples asservis à son sceptre. Les architectes du palais de Persépolis ont imité en cela, comme sous tant d'autres rapports, les monuments de l'Assyrie. Au dedans la zone inférieure paraît être consacrée de préférence aux expéditions militaires, et les scènes d'au-dessus rappellent le plus fréquemment les délices et les pompes de la vie royale, fruit des victoires du souverain; mais ces remarques n'ont rien d'absolu. Ce serait donc peine perdue que de conduire pas à pas le lecteur dans le dédale des distributions du palais; et, puisque je n'ai pas le secours des figures, il me semble qu'il me sera plus commode et plus instructif de ranger tous les sujets qu'on a découverts sous diverses rubriques et indépendamment de la place qu'occupe chacun d'eux en particulier.

1° Les figures religieuses, quoique en petit nombre, ainsi que je l'ai dit précédemment, ont une importance capitale. Quelques-unes étaient déjà connues, soit par les pierres gravées chaldéennes, soit par les sculptures de Persépolis; d'autres sont en-

Digitized by Google

tièrement nouvelles. Dans la première catégorie je rangerai les taureaux ailés à face humaine, gardiens des portes, dans lesquels on a reconnu avec raison le type du Kaiomorts des Parses, emblème de la vie divine et de la royauté suprême; puis un dieu à quatre ailes avec une tête d'aigle ou d'épervier monstrueux surmontée d'une crête qui rappelle les dieux composés des Égyptiens. Cette figure était déjà connue ainsi que celle d'Oannés, moitié homme et moitié poisson, divinité primordiale de Babylone. Nous sommes moins familiarisés avec d'autres figures, telles que celles d'un dieu dont la tiare conique est ornée de plusieurs paires de cornes qui se rejoignent sur la pointe, et surtout celle d'un géant presque nu, d'un aspect terrible, à la forte chevelure comme celle de Samson, et qui étouffe un lion dans ses bras. Parmi les emblèmes que tiennent les divinités ou les sacrificateurs, on remarque principalement : d'abord un seau muni d'une grande anse qui rappelle les seaux isiaques, puis le lotus et la pomme de pin, symbole qui, comme on sait, joua un rôle prédominant dans la religion phrygienne.

2° Le roi, dans ces sculptures principalement militaires et civiles, joue un rôle plus habituel et plus important que la divinité. A son aspect on reconnaît que la tradition des emblèmes de la royauté n'a pas changé dans cette partie de l'Orient depuis au moins deux mille cinq cents ans. Un roi d'Assyrie antérieur à Sardanapale, un roi de Perse du ve siècle avant notre ère, Tigrane, contemporain de Pompée, un roi d'Édesse ou d'Arménie du temps des Antonins, un monarque sassanide à l'époque d'Héraclius, enfin un schah de Perse au XIXe siècle, sont vêtus et coiffés à peu près de la même manière. Le roi d'Assyrie nous offre le type de ce costume dans toute sa pureté et sa magnificence première. Rien n'égale la recherche des étoffes, la richesse des ornements et des franges. Le Bacchus indien de la sculpture grecque avec sa longue tunique, son ample manteau, l'arrangement régulier de sa barbe et de sa chevelure, n'est qu'un reflet affaibli de cette grandeur orientale. Joignez-y une tiare en forme de cône tronqué surmontée d'une pointe tout à fait conique, un riche cimeterre dont le fourreau est orné de deux lions rampants, et des sandales d'un tissu précieux, vous aurez alors une idée de cet ensemble véritablement sans égal.

Souvent on voit en face ou à côté du prince un autre personnage du même âge, vêtu presque aussi magnifiquement, et qui n'en diffère que par un peu moins de recherche dans la décoration du cimeterre et l'absence de la tiare conique, remplacée par un bandeau ou diadème absolument semblable à celui qui fut adopté par les rois grecs comme signe de leur autorité. Ce second personnage paraît jouer le même rôle que le *grand vizir* dans les monarchies musulmanes.

Le roi paraît, soit à pied, soit debout, dans son char de guerre, ordinairement traîné par deux chevaux richement caparaçonnés que conduit un aurige placé à côté de lui. Au-dessus de sa tête est étendu un parasol porté par un troisième personnage. La tradition du *parasol*, comme signe de la suprématie politique et religieuse, a passé dans notre Occident; elle existe dans la Rome catholique, et nous l'avons trouvée dernièrement dans les armées de l'empereur de Maroc.

Le roi se montre toujours entouré d'une garde nombreuse dont les eunuques font une partie essentielle. Nous les retrouverons dans le service intérieur, qui est leur place naturelle; mais nous serons plus surpris quand nous les verrons figurer au premier rang dans les combats. Par là nous serons conduit à modifier l'idée d'une dégradation absolue qui s'attache à ces personnages, et l'eunuque Narsès, conquérant de l'Italie sous Justinien, deviendra plus explicable à nos yeux.

3° Les détails de la guerre sont nombreux et du plus haut intérêt. Nous trouvons les renseignements les plus circonstanciés et les plus explicites sur l'armement des troupes, la castramétation, les machines de guerre et les siéges des places. L'usage

Digitized by Google

des chars qui, en Égypte, tient lieu de cavalerie, est ici réservé au roi, et, par contre, la cavalerie est formidable. Les guerriers assyriens sont généralement revêtus de cuirasses tressées qui rappellent celles des héros grecs. Leurs casques ont ou l'aigrette des Hellènes ou la pointe des mamelouks. L'arc est leur arme principale; ils le tirent à genoux ou debout, protégés par de vastes boucliers ronds que tiennent d'autres soldats, complétant ainsi des groupes qu'Homère semblerait avoir pris pour modèles, quand il représente l'archer Teucer s'abritant sous le bouclier d'Ajax. Cet abri ne suffit pas; quelquefois (et ceci a lieu dans le siége des places) les archers se cachent derrière des remparts mobiles qui ressemblent à la tortue des Romains.

Je ne suffirais pas à décrire la variété que présente l'équipement des soldats. La garde du roi se distingue des autres Assyriens par sa longue tunique comme à Persépolis. Les mélophores (pour nous servir de l'expression employée par les Grecs en parlant des Perses) portent des sceptres courts, surmontés d'un fruit semblable à la pomme ou à la grenade. Des soldats presque nus, ou revêtus seulement d'une peau de bête, doivent être rangés parmi les auxiliaires; on en retrouve en effet de semblables au nombre des ennemis qui combattent les Assyriens.

Un camp de forme elliptique et entouré d'une palissade crénelée nous montre à l'intérieur, d'un côté les tentes, les chevaux et toutes les occupations analogues, de l'autre un suggestus, du haut duquel le prêtre ou le roi semble offrir un sacrifice; au-devant de ce suggestus sont dressés un autel et deux enseignes surmontées chacune d'un disque, pareilles à celles que portent les soldats dans leurs marches guerrières.

Les flèches et le feu ne suffisent pas à l'attaque des forteresses; on emploie pour les réduire les balistes et les béliers. Ces dernières machines, protégées par de vastes chapes, roulent sur des chaussées artificielles construites pour franchir les fossés et pour faciliter les approches. Des pontons composés de madriers qu'on rejoint et qu'on cheville fortement ensemble suppléent aux chaussées dans les localités maritimes.

4° C'est en effet le siége d'une place située sur la mer qui fournit quelques documents curieux relativement à la marine des Assyriens. Leurs barques ou celles de leurs auxiliaires, montées par des marins nus, à l'exception de la partie intermédiaire du corps, ont une proue très-relevée ornée de têtes d'animaux, et particulièrement de cheval. La représentation de toutes les espèces qui habitent la mer, poissons, tortues, crabes, anguilles ou serpents, etc., caractérise ce tableau et le diversifie.

5° L'ethnographie trouvera un jour des renseignements précieux, soit parmi les auxiliaires des Assyriens, soit parmi les ennemis qu'ils combattent. Le costume cependant y offre plus de variété que le type des physionomies ou la conformation des individus. Une seule figure de nègre ou d'Éthiopien indique des contrées plus méridionales. Parmi les adversaires des Assyriens figurent d'autres peuples sémitiques, et par conséquent les Hébreux peuvent y être compris. Les vaincus sont en général traités avec la barbarie qui s'est perpétuée dans les usages de l'Orient. Les prisonniers sont ou entravés par les jambes ou traînés au moyen de cordes passées dans la lèvre inférieure; ici on trouve une rangée d'hommes empalés par les aisselles, là un malheureux qu'on écorche à la manière de Marsyas ou de l'empereur Valérien. Un officier tient registre des têtes coupées après la victoire, absolument comme sur les bas-reliefs historiques de l'Égypte.

Pour reconnaître les contrées qu'habitaient les peuples auxquels les Assyriens faisaient la guerre, on tirera des arguments des diverses productions naturelles figurées çà et là, et particulièrement des arbres. Au milieu de plantes basses et à larges feuilles qui semblent indiquer une contrée méridionale, s'élève un grand autel carré

Digitized by Google

dont la forme rappelle les *pyrées*, ou autels du feu, et particulièrement celui dont des critiques habiles ont depuis longtemps reconnu la représentation au-dessus de la principale porte de Mycènes. On devra considérer aussi comme une indication des plus précieuses la figure d'un temple que dépouillent des soldats assyriens. Cet édifice, dont la toiture triangulaire rappelle celle des temples grecs, n'est point soutenu par des colonnes, mais par de simples piliers; des boucliers votifs sont suspendus aux murailles: c'est là un usage adopté par les Grecs. Au devant du temple sont deux groupes sur des piédestaux; le seul que l'on puisse encore distinguer représente une *vache allaitant son veau*, type favori de quelques-unes des monnaies les plus anciennes de la Grèce. Ces groupes sont précédés par des bassins probablement de bronze. La manière avide dont les vainqueurs se jettent sur cette riche proie est bien exprimée. Tandis que les uns pénètrent par le toit, d'autres emportent les boucliers votifs, les vases précieux; d'autres encore s'occupent à briser un colosse de métal. Le pyrée nous paraîtrait indiquer l'Élymaïs ou la Susiane, et le temple nous conduirait dans l'Asie Mineure; mais on sait ce que valent ces premières conjectures.

6° Il aurait existé une lacune dans ces détails de l'activité assyrienne, si la chasse n'y eût tenu une certaine place. Les scènes de chasses se distinguent par plus de vivacité que de variété; le roi y prend part du haut de son char comme pendant les opérations militaires. On le voit se précipitant à travers monts et forêts; les oiseaux qui volent en sens inverse de la chasse rappellent les scènes analogues qu'on trouve fréquemment sur les vases grecs.

7° Après la fatigue de la guerre, le roi jouit du fruit de ses conquêtes. Les peuples qu'il a soumis et ses sujets directs s'empressent à l'envi de lui apporter leurs tributs. Aux chefs-d'œuvre de l'art assyrien, les trônes, les tables, les chars, les quadriges, viennent se joindre les productions naturelles, parmi lesquelles figurent en première ligne les chameaux du désert, les chevaux de la plaine et de la montagne. Quelques tributaires portent, en signe de soumission, des modèles de forteresses exécutés dans la proportion des petites églises que tiennent les fondateurs des édifices catholiques du moyen âge. Les murailles de ces forteresses (comme celles dont les soldats assyriens font l'assaut) sont reliées par des tours carrées placées de distance en distance et surmontées de créneaux dentelés. Les diverses enceintes concentriques et élevées les unes au-dessus des autres dont elles se composent indiquent que, pour la plupart d'entre elles, on avait profité des accidents d'une contrée montueuse.

8° Voici déjà bien des détails, et pourtant il me resterait à décrire les scènes de l'intérieur du palais, les siéges recouverts d'étoffes précieuses, les tables chargées de mets, les eunuques et les autres serviteurs puisant le vin dans de vastes cratères et l'apportant dans des *rhytons* à mufle de lion qui évidemment ont servi de modèles à ceux des Grecs, celui-ci agitant le chasse-mouche sur la tête du roi, celui-là tenant un sceptre court, emblème de sa charge, les fleurs, la lyre, les chanteurs, tous les signes enfin d'une vie somptueuse, mais nullement efféminée. Ici l'impression que nous recevons est toute différente de celle à laquelle nous nous serions attendus. Toutes ces scènes portent une empreinte de chasteté, et la mollesse en est exclue. Au lieu des lits sur lesquels on s'attendrait à voir couchés les devanciers de Sardanapale, nous ne voyons que des siéges sans dossiers, moins simples, mais tout aussi rigides que celui de Fabricius; nulle représentation, nul détail qui offense la pudeur la plus scrupuleuse. Les femmes sont complétement absentes: on n'en trouve qu'une seule fois dans une file de prisonniers, mais l'intérieur du palais n'en offre aucune; les Assyriens, sous ce rapport, se manifestent à nous comme de vrais musulmans. L'excès de la jalousie fait qu'on passe les femmes sous silence, même en sculpture. Le nombre des eunuques nous fait seul juger du nombre des victimes enfermées dans le harem.

Digitized by Google

Tel est le résumé bien incomplet de la masse de documents irrécusables que la découverte de M. Botta vient de donner à l'histoire. Ces sculptures ne sont pas moins imposantes sous le rapport de l'art. Le talent des artistes assyriens ne le cède point de beaucoup aux productions des statuaires de Persépolis. Les physionomies sont vivantes, les mouvements énergiques, les détails recherchés et exprimés avec finesse. Des couleurs, dont on retrouve la trace, ajoutaient à la vivacité des figures et à l'éclat des accessoires. Nous ne pouvons affirmer que les Assyriens aient été les créateurs de leur style; ils ont pu, ils ont dû même l'emprunter à Babylone, véritable métropole de la civilisation mésopotamienne. Mais que les Perses (et probablement avant eux les Mèdes) aient à leur tour imité les Assyriens, que ceux-ci aient propagé d'autre part leur exemple dans l'Asie Mineure, et que les Grecs aient beaucoup emprunté à ces dernières écoles, ce sont là des points qui me semblent dès à présent de toute évidence, et que l'avenir achèvera de mettre dans son jour.

CH. LENORMANT.

BEAUX-ARTS. — GALERIE ORIENTALE.

Nous avons vu une collection de tableaux et de portraits dignes d'un grand intérêt, soit parce qu'ils représentent des personnages et des scènes asiatiques connues de peu de voyageurs, soit parce que le peintre, M. Schoefft, les a faits sur les lieux. Parti de Pesth, cet artiste s'est d'abord rendu à Constantinople accompagné de sa femme, puis il a passé en Perse; de là il est venu à Bagdad, puis à Bassora, puis enfin dans l'Inde. Il arriva à Bombay en 1838, et fut accueilli par notre consul, M. Fontanier, dont il fit le portrait que l'on trouva d'une ressemblance parfaite. Les Anglais, aussi bien que les Indous, affluèrent en conséquence chez lui pour se faire peindre, et M. Schoefft resta plusieurs mois dans cette ville. Il y prit plusieurs exquisses, et fit un tableau du fort, de la rade et des côtes environnantes. De Bombay, M. Schoefft alla à Tellichery, à Travancore, à Madras, et enfin à Calcuta; partout les princes et les particuliers lui confièrent des travaux qui ne l'empêchaient pas de suivre ses études. Laissant madame Schoefft à Calcutta, il partit pour le nord de l'Inde, passa à Delhi, où il fit le portrait du Grand Mogol, puis parvint jusqu'à Lahore, où il se trouvait à l'époque de la catastrophe de Caboul. Il manqua d'être victime de la réaction qui eut lieu à cette époque contre les Européens, et ne dut son salut qu'à sa force musculaire, son agilité et sa présence d'esprit. Revenu en Europe après cinq années de résidence dans l'Inde, M. Schoefft jouit du fruit de ses travaux. L'empereur d'Autriche lui a fait l'honneur de visiter deux fois son atelier à Vienne; quoique la plus grande portion de sa galerie soit à Londres, il en a apporté une partie à Paris, où il s'est rendu pour voir l'exposition. C'est cette portion que nous avons été admis à voir, grâce à un ami de l'artiste. Outre le portrait du Grand Mogol, nous avons remarqué une scène de *thugs*, de ces étrangleurs de l'Inde dont les actes sont connus; une chasse au tigre par le roi de Lahore, Schere-Sing; un radeau sur la rivière de Mossoul; l'intérieur d'un palais persan qui appartenait au résident anglais de Bagdad, et qui est aujourd'hui la propriété de notre consul, M. Loève-Weymar; des vues de Bombtay et de Calcutta; enfin les costumes et les portraits de personnages importants dans toute cette portion de l'Asie qu'a visitée M. Schoefft.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

Nous avons reçu de M. Eugène Boré, membre correspondant de l'Institut de France et de la Société orientale, une lettre datée de Constantinople le 17 avril 1845, relative à un article intitulé *les Rayas en Turquie et en Perse*, inséré dans la *Revue de l'Orient*, t. VI, p. 208 à 213. Cet article, auquel la rédaction de la *Revue* a donné le titre sous lequel il a été publié, faisait originairement partie d'un *mémoire* adressé aux conseils centraux de l'œuvre de la propagation de la foi, et intitulé : *De la condition générale des chrétiens et de la situation particulière des catholiques dans leurs rapports avec les États mahométans de l'Asie.*

« Il fut composé au mois de novembre 1843, sous la triste impression qu'avait « laissée dans tous les esprits des chrétiens l'exécution de l'Arménien Ovakim, et à « la suite d'un voyage dans l'intérieur des provinces où les chefs kurdes n'ont pas en« core accepté les sages réformes du gouvernement central.

« Or, l'on sait les améliorations tentées depuis dans la Société ottomane. La peine « capitale n'a-t-elle pas été abolie pour les renégats ? Et, sans parler des louables rè« glements qui, l'année dernière, ont limité à cinq années le service du soldat, cor« rigé le système monétaire, et encouragé l'agriculture, bornons-nous à mentionner « le *hatti-chérif* promulgué, il y a deux mois, par S. H. le sultan, et promettant à « la Turquie un avenir meilleur.

« En effet, l'instruction publique organisée de manière à faire cesser, selon l'expres« sion remarquable du souverain, l'ignorance des sujets dans les *deux ordres spiri« tuel et temporel*, n'est-elle pas un gage de régénération pour le peuple ? Les « délibérations sérieuses du conseil de justice et le projet qu'il a déjà présenté sur la « fondation d'*écoles préparatoires*, tant à Constantinople que dans les cinq grandes « divisions militaires de l'empire, font espérer qu'il accomplira dignement sa tâche « importante.

« Enfin, pour abréger notre énumération, il y aurait inopportunité à se plaindre « aujourd'hui de la conduite du gouvernement à l'égard des chrétiens, au moment où « il commence à les élever à la qualification de *téba* ou sujets, et lorsque leurs chefs « sont convoqués dans la capitale pour être consultés sur les améliorations particulières « à leur condition.

« Si au bout de dix-huit mois plusieurs de nos appréciations politiques semblent re« monter au passé d'autres siècles, la faute première, si faute il y a, en est à l'État dont « le changement nous oblige aussi à changer. Mais au lieu d'en être mécontent, nous al« lons même jusqu'à le prier de nous donner de semblables démentis sur d'autres points.

« En un mot, ce que nous désirions et désirons encore pour les chrétiens, c'est l'ac« croissement progressif de leur bien-être avec celui des gouvernements de la Turquie « et de la Perse, dont nous souhaitons la conservation et la prospérité... » E. Boré.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

Séances.— Le défaut d'espace nous oblige à ajourner au prochain cahier l'insertion des *extraits des procès-verbaux* des dernières séances de la Société orientale.

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS.

Membre titulaire :

M. Raden-Saleh (le prince), de Java (actuellement à Paris).

Membres correspondants :

MM. Lafond (le colonel), voyageur dans le Lahore.
Minas Minoïdes, voyageur en Orient, à Constantinople.
Neri (Henri), ingénieur civil, à Alger.
Cazotte (Charles de), élève consul, à Barcelone.
Cerraï-Cheni (le docteur F.), orientaliste, à Milan.
Laroche (Jules), greffier en chef du tribunal de 1re instance, à Clermont-Ferrand.

Paris. — Rignoux, Imprimeur de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

Digitized by Google

EMPIRE CHINOIS.

I. Mariages, polygamie, etc. — II. Sciences et arts, etc. — III. Gouvernement, administration, art militaire.

Le XXIVe cahier de la *Revue de l'Orient* (t. VI, p. 313) contient une description des *cérémonies du mariage* chez les Chinois du Fo-Kien par un missionnaire, M. Bohet, homme grave, qui a raconté en observateur fidèle ce qu'il a vu. Mais l'empire céleste est si grand qu'il n'y a pas à s'étonner si, en passant du midi au nord, l'on remarque quelques différences entre les usages des populations. Certaines coutumes sont observées dans une province, tandis qu'on en trouve d'autres dans la province voisine.

I. — MARIAGE, POLYGAMIE, ETC.

Ce que je dis ici en général peut s'appliquer au mariage. — Dans le midi, *le mari* (ou son père) *achète sa femme,* tandis que dans le nord, non-seulement *le mari ne paye rien*, mais les parents de la femme font à leur fille un trousseau, et lui donnent quelquefois une dot qui est plus ou moins considérable, selon leur richesse ou leur libéralité. — L'examen ridicule de la nouvelle mariée par les femmes ses voisines n'a point lieu dans le nord. Le futur époux peut voir les parents de sa future, qui demeure toujours cachée à ses regards jusqu'au moment où il l'épouse. — Lorsque celle-ci passe de chez ses parents dans la maison de son beau-père, elle n'est point voilée, mais dans tout l'éclat de sa parure; elle reste renfermée dans son palanquin jusqu'au moment où elle en descend pour saluer son futur, en adorant le ciel, qu'elle prend à témoin de l'union qu'elle contracte. — Quelques-uns de ses parents l'accompagnent jusqu'à la maison de son beau-père, afin de prendre part au banquet nuptial. — Huit jours après, elle retourne chez son père avec son mari, qui, après y avoir passé un jour ou deux, la quitte et l'y laisse pour revenir la chercher dix ou quinze jours après. — Voilà à peu près toutes les différences que j'ai remarquées entre le sud et le nord. S'il s'agit de prendre une concubine, généralement parlant celle-ci est *vénale*, et l'homme riche privé d'enfants doit l'acheter.

La polygamie n'est permise chez les Chinois qu'aux hommes mariés parvenus à l'âge de quarante ans sans avoir d'enfants. Mais les mandarins n'observent pas la loi, puisqu'ils ont tous une ou plusieurs concubines. Du reste, ces concubines ne sont jamais considérées comme la femme légitime, et la considération du mari en souffre.

Le gouverneur général d'une province, comme *père* de ses administrés, ne peut prendre une femme dans la province qu'il gouverne, ni le mandarin dans les limites de son gouvernement, parce qu'ils seraient censés épouser leurs propres *filles*.

Digitized by Google

Les membres d'une même famille, c'est-à-dire qui descendent de la même souche, qui portent par conséquent le même nom de famille, ne s'allient jamais ensemble, fussent-ils à la centième génération, tandis que les enfants du frère et de la sœur peuvent s'épouser, ne portant plus le même nom. Dans ces degrés si éloignés de leur première souche, les Chinois reconnaissent toujours la parenté, au point que celui qui est dans un degré inférieur appelle *oncle* celui qui est dans un degré supérieur, et *frère* celui qui est dans le même degré, fussent-ils tous deux éloignés de trente générations de leur premier aïeul. On peut remarquer en passant qu'ils ont beaucoup plus de termes que nous pour exprimer ces différentes relations de parentés.

Les lois proscrivent les femmes publiques, les lieux de débauche, les jeux de hasard; les mandarins punissent rigoureusement les joueurs, les adultères et autres; mais souvent les mandarins sont eux-mêmes des joueurs, et leurs prétoires des maisons de jeu et de débauche.

II. — SCIENCES ET ARTS, ETC.

La multiplicité des caractères, qui s'élèvent à plus de quarante mille, sera toujours un grand obstacle aux progrès des sciences et des lettres en Chine; car lorsqu'un Chinois a appris un certain nombre de caractères, il est arrivé à l'âge où en Europe un jeune homme embrasse une carrière. Il est vrai que la langue est la même pour tout l'empire, sauf les dialectes qui ont cours dans les différentes provinces. Le plus usité parmi le grand monde, surtout par les mandarins, est le dialecte de Pékin.

Les Chinois ont la *littérature;* ils ont l'*histoire,* qui se borne presque à ce qui regarde leur propre empire, et qui est tout imprégnée de leur philosophie. Ainsi tel empereur aura régné *par le feu*, tel autre *par l'eau*, un troisième par *le bois*, etc. C'est un malheur que nous n'ayons pas une traduction de leurs annales; elle soulèverait un des coins du voile qui cache ce peuple à nos regards et aux investigations de la science. Nous avons bien l'*Histoire générale de la Chine* du P. de Maillac, mais c'est une compilation. Aujourd'hui, il nous faut quelque chose de plus, l'ouvrage chinois pur et sans alliage. — Les Chinois ont encore la *statistique*, ou description des hommes et des choses. Cette partie des connaissances humaines, proportionnée il est vrai à leur avancement dans les sciences, est portée plus loin que chez nous par la multiplicité des objets qu'elle embrasse, et la variété des rapports sous lesquels elle les considère.

Il y a en Chine trois religions : celle des lettrés, qui est la plus nombreuse parce qu'elle est professée par les sectateurs des deux autres; la seconde est celle des *boudhistes*, que tout le monde connaît en France; la troisième, qui est la moins nombreuse, celle des sectateurs de *Laotzé* ou *Laokun*. Je ne mentionne pas la mahométane, parce qu'elle compte peu de sectateurs qui ne sont pas bien vus des populations. C'est à la secte des lettrés qu'il faut rattacher le culte du ciel, de la terre, de l'empereur, des parents défunts et de Confucius.

Digitized by Google

La *philosophie* chinoise est parfois bien nébuleuse. Sans parler de ses principes sur la cosmogonie, je ne mentionnerai que ses deux principes *yang* et *in*. Le premier est tout ce qui est bon, le second tout ce qui est mauvais. Ainsi l'homme a été formé de *yang*, la femme de l'*in*; le jour est le *yang*, la nuit l'*in*. Ce sont, pour ainsi dire, deux principes ou deux forces qui se combattent. Dans le jour et dans la nuit, ces deux forces se succèdent alternativement; mais le *yang* commence à reprendre l'offensive à minuit, va toujours croissant jusqu'à midi, où l'*in* commence à reprendre l'offensive. Ainsi les mandarins, pour ne pas sentir l'influence du mauvais principe *in*, ne vont jamais faire la levée d'un cadavre l'après-midi, mais dans la matinée.

La *science astronomique* des Chinois, qu'on avait tant vantée, est nulle; ils sont encore à connaître la cause des éclipses, dont l'empereur se réserve la manifestation; car pour le peuple, et je dirai même pour presque tous les savants, une éclipse de lune ou de soleil est *le grand chien du ciel qui avale la lune et le soleil*. Aussi faut-il entendre le vacarme qu'on fait avec les tam-tam, les pétards, etc., pour épouvanter ce maudit chien qui va faire disparaître l'astre du jour ou celui de la nuit. Les Chinois ne savent pas même faire leur calendrier. Avant l'arrivée des jésuites, c'étaient les Arabes qui leur rendaient ce service, et depuis ç'a toujours été des Européens (ecclésiastiques). Leurs années sont lunaires, et tous les trois ans au moins ils ont une année de treize lunes.

Leur *navigation* en mer ne s'étend pas très-loin, comme tout le monde le sait, à moins qu'ils n'aient des capitaines européens pour la conduite de leurs navires. S'ils ont inventé la boussole, ils l'ont bien peu perfectionnée, et l'emploient quelquefois bien mal, puisqu'ils s'en servent pour trouver les lieux favorables à la sépulture de leurs morts, ou pour l'emplacement de leurs maisons. C'est dire que la boussole est devenue un instrument de superstition, puisque du site de leurs maisons ou de celui des tombeaux de leurs pères dépend leur bonne ou mauvaise fortune.

Je passe à la médecine et à la chirurgie. Cette dernière est presque nulle, ou au moins très-imparfaite, puisque les Chinois n'ont pas d'anatomie. Leur médecine renferme d'excellentes choses, et mérite l'attention de nos facultés d'Europe. J'hésite à dire les cures qu'elle opère, car je crains le proverbe qui dit: *A beau mentir*, etc.; mais je dirai ce que j'ai vu de mes propres yeux, ou ce que j'ai su de témoins oculaires dignes de foi. — Les médecins chinois guérissent les cancers, l'hydrophobie même déclarée, la pierre, la gravelle, les écrouelles, et tout cela *par des remèdes internes*, excepté les cancers, qui demandent les deux traitements interne et externe. Ce n'est que par le pouls qu'ils connaissent les maladies; mais ils sont si exercés à cela, qu'ils vous disent jusqu'à vos affections morales. Ils sont au moins un quart d'heure à tâter le pouls, en commençant par le bras gauche et finissant par le bras droit, qui doit être, comme le gauche, appuyé sur un coussin ou quelque chose de mou. Le traitement varie selon que le mal attaque telle partie plutôt que telle autre, quoique ce soit la même ma-

Digitized by Google

ladie. Une même maladie peut être traitée de dix-huit manières différentes, selon qu'elle est plus ou moins intense, qu'elle affecte tel endroit plutôt que tel autre. Les simples jouent un grand rôle dans la médecine chinoise; cependant certains minéraux n'en sont pas exclus. J'ajouterai ici, parce que je l'ai vu de mes propres yeux, que les médecins chinois *changent la couleur* des cheveux blonds ou rouges en noirs *par des remèdes internes*.

Les Chinois ne connaissent point les *sciences mathématiques*, excepté ce qui regarde l'*arithmétique*, dans laquelle ils excellent avec des moyens assez imparfaits d'ailleurs. Le système décimal est connu chez eux, et je crois qu'il est aussi ancien que leur empire. Il est employé dans tous les poids et mesures. Ainsi leur once d'argent, qui est trois dixièmes plus forte que la nôtre, se divise en 10 *tsien*, le tsien en 10 *fouen*, le fouen en 10 *li*. Il convient de remarquer en passant que les Chinois n'ont pas d'*argent* monnayé, qu'ils se servent d'une monnaie de cuivre que nous nommons *sapèques*, mais qu'ils appellent *tsien*, percée par le milieu, et portant d'un côté le nom de l'empereur régnant ou de ceux qui l'ont précédé. Pour les mesures de capacité, les Chinois ont le *tan*, qui se divise en *téou*, le téou en *chên*, le chên en *kô*. — Comme je ne connais pas assez le rapport de ces mesures avec les nôtres, je n'en dirai rien; cependant, je puis ajouter qu'un *téou* de riz écossé pèse de 9 à 10 kilogrammes. La mesure d'étendue ou de superficie s'appelle *tchang;* elle se divise en *tchi*, puis en *tsin*.

Leur *histoire naturelle* se borne à ce qui se trouve dans leur empire et est renfermée dans leur *Pen-tsao*.

La *minéralogie* est restreinte, pour ne pas dire qu'elle ne s'étend qu'à ce qui est usuel dans la médecine et la teinture.

La *géographie* embrasse leur empire et les royaumes environnants. Elle accorde quelques îles ou quelques coins de terre aux Européens, aux Anglais, aux Américains, aux Français, etc., même aux cyclopes, aux géants, aux pygmées, aux amazones, aux hommes à tête de chien, etc.

Il ne faut pas parler aux Chinois de *physique*, car ils n'y comprennent rien.

Ce en quoi ils excellent, c'est dans leurs couleurs, dans leurs soieries, dans la fabrication de quelques autres étoffes, dans quelques travaux d'ivoire, de laque et dans d'autres ouvrages de patience; et en cela nous pourrons les surpasser lorsque nous aurons leurs matériaux, ce qui ne tardera pas, si le gouvernement fait quelques dépenses pour acclimater en France ou en Algérie leurs produits, ce qui n'est pas très-difficile.

Leur *musique* est monotone et imparfaite. Leurs instruments sont très-bornés et assez fautifs. Ils ont encore la musette ou *bignou* de Bretagne. Ils ont la trompette, mais l'usage n'en est permis qu'aux mandarins et aux lettrés.

La *peinture* chinoise est connue de tout le monde; elle n'a ni ombre ni nuance, et souvent les proportions y sont mal gardées, excepté dans les poissons, les oiseaux et les animaux, qui sont ordinairement bien représentés. Les Chinois peignent quelquefois le *dragon*, l'*aigle*, qui sont les ani-

Digitized by Google

maux fantastiques; car le dragon, symbole de la puissance impériale, a plus l'air d'un crocodile que de tout autre animal. Il sert à l'ornement des ponts en pierre et des habits des mandarins. L'aigle, symbole réservé à l'impératrice, ressemble à un faisan doré auquel on aurait allongé un peu le cou.

On attribue aux Chinois l'invention de la poudre à canon, qui, comme la boussole, n'a jamais été perfectionnée par eux. Elle ne leur coûte guère, car le pays abonde en nitre, qu'on recueille tout cristallisé.

Nous admirons leur porcelaine à cause de son grain si fin, si transparent, à cause de ses vives couleurs et de ses formes originales.

Il me reste à dire un mot des houillères qui sont éparses dans toutes les provinces, très-abondantes, au point que, dans certains endroits, des montagnes entières sont de la houille, qui est si chargée de goudron, qu'on est obligé de la faire passer par le feu avant de l'employer dans les ménages.

Les mines d'or, d'argent, et d'autres métaux, plus ou moins abondantes, et fort mal exploitées, sont des foyers de dispute et de meurtres, à cause de la cupidité des exploiteurs et des ouvriers.

L'*agriculture* des Chinois peut servir de modèle aux autres pays, soit pour l'observation du terrain, de sa nature, de la manière de l'améliorer, soit pour l'espèce de culture à laquelle il est propre, du temps plus ou moins avancé où cette culture doit avoir lieu. Comme cette partie des connaissances chinoises est déjà connue en France, je ne m'y arrêterai pas davantage.

La fameuse cérémonie qu'on a tant exaltée en Europe, dans laquelle l'empereur trace un ou deux sillons, et que chaque mandarin répète dans son gouvernement, a pu être très-significative dans son origine, mais aujourd'hui ce n'est qu'un acte de superstition et un spectacle pour le peuple qui n'y attache aucune idée. — Je ne parle pas des autres cérémonies qui l'accompagnent, comme par exemple celle d'assommer un bœuf fait en terre, renfermant plusieurs petits bœufs que les spectateurs emportent bien précieusement dans leurs maisons.

Le thé est suffisamment connu en France, où l'on cherche à l'acclimater, ce qui n'est pas difficile pour la plupart de ses variétés. La grande difficulté est de savoir le préparer.

III. — GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION, ART MILITAIRE.

Après avoir passé en revue les produits de la Chine ainsi que les connaissances des Chinois, il serait bien de dire quelque chose sur le gouvernement, sur l'administration et l'art militaire.

Le gouvernement est paternel ou despotique, car l'empereur, qui se dit *fils du ciel*, se nomme aussi le *père de son peuple*. A côté de lui se trouve bien une assemblée de Hân-lin (qu'on peut appeler le sénat), pour l'administration de l'empire; mais bien qu'il y ait des lois ou des règles à suivre, c'est toujours la volonté de l'empereur qui prévaut, quoiqu'il existe certaines limites qu'il n'oserait dépasser sans compromettre sa couronne. Ses ministres

Digitized by Google

sont Chinois et Tartares. Des princes tartares viennent, chacun à leur tour, faire leur service à la cour, où ils remplissent plusieurs offices selon la volonté de l'empereur, qui les occupe plutôt par politique que par besoin. La cour a aussi des eunuques, plutôt pour les offices que pour la garde du harem, qui n'est jamais nombreuse, puisque le nombre des concubines impériales ne dépasse pas vingt. Il n'y a qu'une seule impératrice, c'est-à-dire femme légitime. L'héritier présomptif de la couronne n'est pas l'aîné des enfants de l'empereur, mais celui qu'il désigne lui-même de vive voix de son vivant, ou par son testament à sa mort. La religion de l'empereur et de la famille impériale est le lamisme, mais l'empereur, par politique ou pour tout autre motif, professe encore la religion des lettrés. Les membres de la famille impériale sont plus ou moins instruits, selon qu'ils sont plus ou moins proches parents de l'empereur, qui fournit à leurs dépenses.

Chaque grande province a son gouverneur général, son grand juge, son lieutenant général des troupes chinoises, et celui des troupes tartares qui ont toujours des chefs de leur nation. Il y a, en outre, un inspecteur général des études et un receveur général des impôts. J'ai dit que chaque grande province avait un gouverneur général, parce qu'il y en a de petites qui sont de la juridiction du gouvernement d'une autre province. Ainsi le *Kouang-si* est soumis à la juridiction du gouverneur général de *Kouang-tong* (Canton), le *Koui-tchéou* à celle du gouverneur général du *Yu-nân*, etc. A cause de leur étendue et de leur population, les provinces de Chine peuvent être considérées comme autant de royaumes.

Dans chaque capitale, les limites de tous les pouvoirs sont bien déterminées. Le gouverneur général est chargé du civil, le grand juge du criminel, le lieutenant des troupes du militaire, etc.

Mais si nous descendons plus bas dans l'échelle du gouvernement, les choses changent. Ainsi dans toutes les villes, qu'elles soient du premier, du deuxième ou du troisième ordre, les mandarins sont chargés du civil, du criminel, et même de la perception de l'impôt; il n'y a que le militaire et les études qui ne soient pas de sa dépendance. Aussi, comme ils ont presque toute l'autorité entre les mains, ils abusent souvent du nom de *père*, qu'ils prennent, à l'instar de l'empereur, à l'égard de leurs administrés. Toutefois, comme leurs sentences ne sont pas sans appel, le mal n'est pas sans remède, à moins qu'il ne s'agisse de pauvres diables qui n'ont pas d'argent pour aller à une autre juridiction plus élevée, qui ne reçoit les appelants qu'après qu'ils ont paru une seconde fois devant leur propre mandarin. S'ils ne sont pas contents de la sentence du deuxième juge, ils peuvent aller jusqu'au gouverneur général, et même jusqu'à l'empereur, qui députe quelqu'un pour le remplacer dans chaque province où l'on a appelé de la décision du gouverneur général à sa sentence définitive.

Les mandarins peuvent condamner à la peine de mort, à l'exil perpétuel, à la prison à vie ou pour un temps limité; mais leurs sentences ne sont définitives que lorsqu'elles ont été révisées par le grand juge, et confirmées par l'empereur, qui les modifie assez souvent.

Digitized by Google

Les mandarins sont pour trois ans dans leur gouvernement, à moins que dans l'intervalle ils ne reçoivent de l'avancement ou qu'ils ne soient cassés pour cause de malversation ou pour des accusations portées contre eux; car ils sont responsables des méfaits de leurs subordonnés, quoiqu'ils n'en puissent mais. Ainsi un mauvais sujet vient-il à tuer son père, sa mère ou sa grand'mère, le mandarin perd sa place, et cette punition s'élève jusqu'au gouverneur général, en commençant par le plus bas degré de l'échelle judiciaire administrative; aussi la plupart des faits qui pourraient compromettre les mandarins sont-ils soustraits à la connaissance de l'empereur et à celle du gouverneur général; les mandarins vont même jusqu'à défendre l'usage du Code à leurs administrés, parce qu'ils craignent qu'on n'use de la connaissance des lois pour leur nuire.

Le code chinois est basé sur la droite raison et l'équité. Si le mandarin ne cherche pas à amasser de l'argent, ses décisions sont ordinairement justes et conformes au droit naturel.

Parmi les mandarins, il y en a qui ne doivent leur dignité qu'à leurs talents; d'autres l'ont acquise à prix d'argent. L'on comprend de là les injustices ou les extorsions dont ces derniers se rendent coupables afin de s'indemniser des dépenses faites pour l'achat de leurs places. Aussi, survient-il une accusation qui doit les priver de leur dignité et de leurs richesses, pour ne pas voir leurs femmes et leurs enfants réduits à la mendicité, ils s'empoisonnent ou ils s'asphyxient en avalant des feuilles d'or très-minces.

Chaque mandarin a des satellites qui sont ses gardes, ses huissiers, ses bourreaux (lorsqu'il ne s'agit pas de la peine capitale), ses hommes de police et ses percepteurs. Ce sont la plupart des joueurs, des débauchés, des concussionnaires et des voleurs.

Il n'y a ni procureur ni avocat en Chine. Celui qui a un procès le plaide en personne, mais il peut être aidé par ses parents plus puissants et plus habiles. Toute autre personne qui se mêlerait de procès serait condamnée à porter la *cangue*, comme fauteur de troubles et de divisions.

Quant à l'art militaire, il est dans l'enfance en Chine. Les Chinois en sont encore aux fusils à mèche. Il n'y a aucune discipline parmi les soldats; s'ils arrivent dans un endroit, toutes les boutiques de comestibles se ferment comme si une troupe de brigands arrivait. Leur tactique est nulle, il n'y a point d'évolutions régulières, les chefs ne sont pas avec leurs soldats pendant le combat; ils se tiennent derrière hors de la portée des balles et des flèches, on leur apporte la nouvelle du succès ou du revers. Si les troupes avancent, ils les suivent à distance; si elles ont le dessous, ils sont les premiers à fuir; alors c'est une déroute générale. Les canons sont sans affût et d'un petit calibre. Ainsi s'expliquent les succès des Anglais. En temps de paix, les cadres de l'armée ne sont jamais remplis, et les chefs perçoivent la solde des militaires qu'ils n'ont pas, et qu'ils sont censés avoir. La guerre se déclare-t-elle, pour remplir les cadres, on recrute de tout côté des hommes sans exercice, et d'ailleurs quel exercice? Je l'ai vu de mes propres yeux,

Digitized by Google

cet exercice; c'est à faire pitié! Le mandarin est sous une tente derrière ses soldats, qui, tous en ligne, déchargent leurs fusils les uns après les autres, viennent après la décharge à la file passer devant lui en faisant la génuflexion, et se rangent de nouveau en ligne.

L'abbé VOISIN.

NAVIGATION ET NAUFRAGE SUR LE KIANG (FLEUVE BLEU) (1).

Le grand lac de *Pô-Yang-Hoû* est un immense réservoir formé de toutes les rivières du Kiang-Si.

Cette province, prise dans son ensemble, représente assez au naturel une feuille d'arbre. Le pétiole ou la tige en est incliné vers le nord; à l'orient, à l'occident et au midi, des montagnes élevées en dessinent le contour. De ces hauteurs partent, comme un réseau de veines régulières, toutes les eaux dont le pays est entouré. Leur pente les entraîne vers une grande rivière qui traverse la contrée d'un bout à l'autre, comme l'artère principale à laquelle toutes finissent par se rattacher; elles vont ensuite, un peu au-dessous de la capitale, se jeter dans le vaste bassin du lac; et ce lac, à son tour, se décharge dans le fameux *Kiang* (fleuve bleu), l'un des plus beaux fleuves de la Chine.

C'est là que j'ai vu pour la première fois, avec une surprise qui tenait de l'admiration, flotter les énormes radeaux des marchands de bois de *Nang-King*. Je les prenais de loin pour des îlots couronnés d'habitations. Les uns se mettaient en marche parce qu'on venait d'avoir quelques nouvelles de la paix, un plus grand nombre stationnait encore à raison de l'incertitude de ces bruits publics. Pour mouvoir ces masses, vastes comme des villages et hautes comme des tours, il ne faut rien moins, dit-on, que l'effort de quatre-vingts à cent hommes, dont les uns, montés sur des pinasses, font l'office de remorqueurs, et les autres, chantant en chœur comme vos gondoliers, tournent en cadence autour des cabestans pour haler un cordage fixé à de grosses ancres, qu'une chaloupe va jeter les unes après les autres en avant de ces immenses radeaux. Et quoique du matin jusqu'au soir se continue une telle manœuvre, encore faut-il être en face de la flottille pour s'apercevoir qu'elle fasse le moindre mouvement.

On dit que sur le *Pô-Yang-Hoû* les tempêtes sont très-fréquentes. Il y a peu d'années, le fils d'un catéchiste d'*Oû-Tching* y périt avec tout l'équipage de son bateau. Nous avons fait la rencontre d'une barque mandarine abandonnée depuis peu de jours, et dont il ne paraissait plus au-dessus de l'eau que les mâts et une partie de la proue...

Le troisième jour de notre navigation, nous abordâmes à un endroit cé-

---

(1) Extrait d'une lettre datée de Tien-Tcheou, 22 septembre 1843, et écrite par un missionnaire français de la congrégation de Saint-Lazare (M. Laribe).

Digitized by Google

lèbre appelé *Lao-Ye-Miao* (pagode de Laoyé). La divinité qu'on y adore est une tortue, et voici, d'après la fable populaire, l'origine de ce culte : L'empereur *Tchu-Yuen-Loung*, qu'on croit fondateur de la dynastie *Ming-Tchâa*, et qui dut le trône à la révolte, livra sur ce lac, comme son maître, une bataille décisive : or, pendant le combat, le gouvernail du navire qu'il montait ayant été emporté, il trouva à sa place, après la victoire, une tortue accrochée à la poupe avec ses dents. Un service de ce genre méritait bien un autel chez les Chinois; aussi s'empressa-t-on d'installer la vilaine bête dans une pagode, où elle s'est rendue si redoutable, qu'il n'y a point de chef d'embarcation assez hardi pour passer devant *Lao-Ye-Miao* sans aller lui présenter quelque offrande. On la régale ordinairement du sang d'un coq : c'est une assez pauvre libation.

Quand le capitaine et les passagers chinois eurent sacrifié à la déesse, nous levâmes l'ancre, par un vent favorable, pour longer la plus stérile et la plus haute montagne du Kiang-Si. Majestueusement assise au milieu du lac, elle n'est guère habitée que par des bonzes, dont les pagodes, au nombre de près de deux cents, éparses çà et là et accolées contre des rochers à pic, font de loin un très-bel effet. Je n'ai rien vu de plus pittoresque, comme site, que ce lieu consacré, où accourent les pèlerins de toutes les provinces environnantes.

Comme nous allions entrer dans le *Kiang*, couvert de barques qui font par eau le commerce de six à sept départements, il fallut nous présenter à une douane qui doit accumuler en peu de temps bien des millions pour le fisc, à en juger par la multitude de bâtiments de toutes dimensions soumis chaque jour à son contrôle. La taxe, dit-on, se perçoit sans avoir égard ni à la qualité ni à la quantité des marchandises, mais uniquement à la longueur et à la largeur des bateaux. Après cette première ligne, qu'on dit très-sévère, il en est encore une peut-être plus difficile à éviter, c'est celle des pauvres, qui, sans avoir même l'apparence de la misère, viennent par bandes innombrables dépouiller publiquement les passagers. Leur audace est telle qu'en plein jour, et en face du palais mandarinal, ils s'en prennent aux effets qu'on a sous la main, et même aux habits dont on est revêtu, pour peu qu'ils ne soient pas contents de la somme qu'ils ont extorquée.

Ayant de nouveau hissé les voiles, nous parvînmes sans autre accident à *Pû-Hô*, ville située au confluent de huit rivières. Notre pilote, qui avait là sa famille, voulut y séjourner une semaine pour célébrer avec les siens une fête en l'honneur d'une divinité chinoise qu'on appelle vulgairement *Ching-Mou* (la sainte mère), et même quelquefois *Thiên-Héou* (reine du ciel). On en distingue ordinairement deux, l'une indigène de la province de *Lou-Kien*, et l'autre étrangère, qui aurait été apportée des îles de l'Océanie. Si vous êtes surpris de trouver ces expressions sur les lèvres des Chinois, je l'ai bien été davantage en voyant dans un livre de notre capitaine sur la création du monde une estampe représentant un vieillard à une seule tête, mais à trois visages, avec cette inscription au bas : *Ytchy-San, San-Ytchi* (une substance trois, trois une substance). Que pouvait donc

Digitized by Google

signifier une semblable idole, si l'idée d'un Dieu créateur en trois personnes n'en est pas la base : *Trinus et unus ?* C'est sans doute un emprunt fait à nos livres saints; car il paraît hors de doute que les Chinois les ont connus à diverses époques.

D'abord on croit généralement que saint Thomas les a évangélisés. Les païens adorent cet apôtre sous le nom de *Tha-Mé*, et parmi les deux compagnons qu'ils lui donnent, se trouve toujours un nègre qui l'avait probablement suivi de l'Inde. Ils disent formellement que c'est un *si-koûe-gin*, un homme de l'Occident, par rapport à eux. Ils ajoutent qu'ayant appris que sa mère était mourante, il n'avait fait que poser quelques bambous sur la superficie des eaux, et qu'ainsi il s'était comme envolé au delà des mers.

En second lieu, il est constant que dans la province du *Hô-Nan* il existe, au milieu d'un temple d'idoles, une pierre sculptée d'une époque très-ancienne, contenant des traits caractéristiques de l'histoire sainte, tels que ceux de la création et de la rédemption. Des recherches faites dans un but religieux, il y a, je pense, un peu plus de deux cent cinquante ans, ont encore amené bien d'autres découvertes touchant les monuments nationaux, qui prouvent que plusieurs siècles auparavant, la foi chrétienne était connue et suivie par une partie de la population, dans ces nombreux royaumes ou États dont la réunion a constitué depuis l'immense empire de la Chine. Dans le *Kiang-Si*, par exemple, nos devanciers n'ont-il pas déterré une grande croix en fer qui portait la date la plus ancienne? Et moi-même, il y a peu d'années, n'ai-je pas vu de mes yeux, dans une espèce d'oratoire de notre capitale, une grande statue de femme dont les pieds s'appuyaient sur la tête d'un gros serpent, tandis qu'elle tenait un tout petit enfant entre ses bras? Derrière cette statue s'en trouvait une autre d'égale grandeur, figurant un vénérable vieillard dans l'admiration, et tout autour une dizaine de statuettes ayant assez l'air de simples bergers, qui, le genou à terre, présentent à la femme et à l'enfant diverses offrandes : les uns, chose étonnante, font le modeste hommage de deux colombes, les autres d'un agneau. N'est-ce pas là une véritable *Nativité?* Les Chinois disent que la déesse *Kouan-Yn* ou *Ching-Mou*, dont j'ai parlé plus haut, est vierge, quoiqu'ils placent presque toujours un enfant dans ses bras, et un oiseau blanc au-dessus de sa statue, avec l'inscription suivante que j'ai lue : *Kiau-che-Tchemou* (mère libératrice du monde). N'est-ce pas la sainte Vierge avec le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe?...

La fête de la déesse terminée, nous continuâmes de voguer sur le fameux *Kiang*. Quelle lenteur à remonter son cours! Vraiment, si l'on n'était embarrassé par ses effets, le mieux serait d'aller à pied. Ce n'est pas la rapidité du fleuve qui vous arrête : il promène presque toujours tranquillement ses eaux, et malgré cela, en l'absence de tout obstacle, on ne fait guère que se traîner à force de bras le long de la rive.

La ligne des barques remorquées les unes à la suite des autres est interminable; le *Kiang* en est bordé dans toute sa longueur. — Jamais les Européens ne pourront se faire une juste idée du commerce intérieur de la Chine.

Digitized by Google

— Or, dans cette multitude de bâtiments qui suivent à la file, il est de rigueur de conserver son rang contre ceux qui veulent l'usurper, sous peine, une fois hors de ligne, de ne pouvoir pas y rentrer avant un mois et plus. De là des conflits sans cesse renaissants, des imprécations à faire frémir et des menaces d'en venir aux coups d'avirons : bruyante et continuelle cohue qui, tout en retardant beaucoup la manœuvre, l'interrompt néanmoins rarement ; car ces combats se bornent presque toujours à des injures, et de toutes ses perches levées les unes contre les autres, à peine en voit-on quelques-unes s'abattre sur les têtes qu'elles menacent.

L'un des bords du *Kiang* devient-il impraticable au halage, et faut-il atteindre le bord opposé, ces barques mettront plusieurs heures à effectuer le passage, et leurs moyens de résister au courant sont si faibles qu'elles n'y arriveront que trois ou quatre stades au-dessous du point de départ. C'est ainsi que quatre à cinq fois le jour il faut alternativement visiter les deux rives. Si le vent devient favorable, ces milliers d'embarcations prennent bien tant soit peu le large, mais la confusion et les cris ne cessent point pour cela, parce que, semblables à une troupe de canards, ce que fait une barque l'autre l'imite aussitôt, et elles sont ainsi continuellement menacées d'avaries en s'entre-choquant.

Parmi nos matelots, s'en trouvait un plus grand et plus fort, mais surtout plus fanfaron que les autres, qui croyait donner une plus haute idée de sa bravoure en renchérissant encore sur l'insolence de ses camarades. Il avait servi précédemment dans la marine impériale, et il venait d'échapper depuis peu, disait-il, à l'incendie de plus de trois cents navires, que les *Koung-Kouy-Tse* (1) (les Anglais) avaient brûlés près de la ville de *Tsin-Kiang-Foû* dans le *Kiang-Nan*. Comme mes deux guides me faisaient passer pour un mandarin, tous ces gens s'attendaient à recevoir de moi une plus forte étrenne. Pour mieux la mériter sans doute, ils ne cessaient, notre fanfaron surtout, d'insulter du matin au soir ceux-là mêmes qui ne mettaient aucun obstacle à notre marche. Après qu'une si indigne conduite nous eut attiré maintes reparties des plus désagréables, elle finit par nous faire donner une leçon dont je me serais bien passé, quoique tout l'équipage en eût grand besoin. Voici comment : Le troisième jour après notre sortie de *Pû-Hô*, nous avions été emportés par une bourrasque loin des autres navires. Nous eûmes beau faire effort pour nous en rapprocher, de nouveaux tourbillons de vent nous tinrent à distance, et par là exposés à devenir la proie des barbares qui infestent le *Kiang*. A la faveur d'une belle lune, nos gens ramèrent longtemps de toutes leurs forces ; mais la fatigue finit par les vaincre, et tout en avouant que l'endroit n'était guère tenable, ils résolurent de jeter l'ancre pour prendre un peu de repos.

Ils étaient à peine endormis, qu'on entendit de loin venir une barque. Peu à peu le bruit des rames se rapprochait. Enfin une secousse nous avertit

(1) Il y a bien des années que les Chinois donnent aux Anglais ce nom, qui signifie *diables rouges*.

Digitized by Google

que déjà la gaffe avait été jetée sur notre bord. Notre fier matelot, celui que je vous ai dit si plein de son mérite et si âpre à l'injure, crut le moment arrivé de faire ses preuves, et pensant avoir affaire à des corsaires que le bruit allait mettre en fuite, il enchérit encore sur tout ce que je lui avais entendu proférer d'épithètes flétrissantes et de défis insultants. Les provocations continuant de part et d'autre, les agresseurs s'écrièrent pour dernière réponse : *Au pillage! au pillage!* et quatre ou cinq d'entre eux montèrent à l'instant sur notre barque.

Le pilote, au désespoir, vint aussitôt m'appeler : j'étais loin de dormir pendant un tel vacarme. Je me rends sur le pont, et je trouve tous mes gens à genoux, demandant, sans pouvoir l'obtenir, pardon pour les injures adressées aux prétendus brigands : «Puisqu'on nous prend pour des voleurs, «répétaient ceux-ci, eh bien! nous volerons; il nous faut le pillage.» En attendant, sans oser pourtant trop s'avancer, ils trépignaient si fort sur notre faible tillac, qu'à chaque instant il nous semblait le voir s'enfoncer. Ma présence et celle de mes deux guides (*kiang-koug*) ayant rétabli le calme, j'en conçus un heureux augure, et je me décidai à tirer tout le parti que je pourrais du personnage qu'on me faisait jouer. Affectant donc une fierté toute mandarine, je dis à ces étrangers : «Voulez-vous qu'on vous ait fait « un outrage? soit; mais ne savez-vous pas dans quels parages nous sommes? « L'heure à laquelle vous venez n'excuse-t-elle pas une méprise? D'ailleurs, « on vous demande pardon de ces injures : que vous faut-il de plus pour « être satisfaits? Puisque vous n'avez rien de commun avec les corsaires, « ne les imitez pas par un acte de brigandage. »

Pendant que je leur adressais ces paroles, ils étaient constamment restés immobiles; ils me regardèrent quelques instants d'un air effaré, puis, tout en murmurant je ne sais quoi entre leurs dents, ils finirent par se retirer en emportant, sans que nous en aperçussions, différents agrès de la barque. Le lendemain, notre fier matelot resta bien humilié de cette aventure, mais ce fut l'affaire d'un jour. Nous revîmes un peu plus loin nos agresseurs nocturnes : c'étaient des soldats qui s'en retournaient par eau dans leurs familles; ainsi nous eûmes l'assurance de la paix conclue avec les Anglais.

L'accident de la nuit nous avait abattus; nous fûmes égayés le lendemain par une rencontre plus heureuse. D'innombrables marsouins s'en vinrent folâtrer autour de nos barques : ils se jouaient plus gaiement dans les eaux que de jeunes taureaux ne bondissent dans la prairie. Au lieu de les épouvanter, le bruit de l'équipage ne fait que les enhardir dans leurs légers ébats; ils en mettent plus d'ardeur et de grâce à plonger dans les flots, puis à reparaître pour se dérober encore aux regards des passagers qui sourient à leurs évolutions.

L'apparition des marsouins est généralement regardée comme un pronostic de tempête. En effet, l'atmosphère ne tarda pas à se charger; le vent souffla avec tant de force, que plusieurs barques n'osèrent déployer les voiles; mais notre pilote, plus courageux, en profita pour atteindre heureu-

Digitized by Google

sement le port où il devait déposer sa cargaison de papier. Le lendemain, après avoir opéré son déchargement, il voulut continuer sa route, quoique le vent fût encore plus violent que la veille; il se flattait d'arriver ce jour-là même à *Han-Kéou*, terme de mon voyage, et dont nous étions encore à plus de trente lieues. Nous voilà donc emportés de nouveau au gré du vent et à pleines voiles.

Pendant plusieurs heures notre barque cingla à merveille; vous auriez dit un brick français, encore lui aurions-nous peut-être disputé le pas. Le malheur fut qu'après avoir fait plus de vingt lieues, le vent, toujours déchaîné, cessa d'être constant; il nous venait par bouffées et nous prenait en travers. D'un autre côté, les vagues grossissaient à vue d'œil; notre embarcation, privée de son lest, menaçait de chavirer; et en ce cas il est certain que c'en était fait de nous tous, nous trouvant alors au milieu du lit du *Kiang*, que les Chinois disent presque sans fond. Le pilote alarmé se hâta de serrer les voiles, et nous dirigea vers la côte; mais il était trop tard : la proue ne fut pas plutôt tournée vers la rive où nous tendions, qu'un coup de vent furieux nous y jeta avec la rapidité de l'éclair. En un instant le gouvernail s'enfonce dans la vase et y reste immobile, les voiles, tourmentées par l'orage qui s'irrite de leur résistance, se déchirent ou emportent le sommet des mâts qui se brisent comme autant de roseaux. Un horrible cliquetis de vergues rompues se fait entendre sur nos têtes, tandis que sous nos pieds craquent les ais disloqués du navire, qui sombre enfin, et nous pose tous dans le fameux Kiang.

Après avoir reçu, sans savoir comment, deux contusions au bras et à la jambe droite, dont les suites se sont fait sentir plus d'un mois, je me trouvai alors comme au sortir d'un sommeil brusquement interrompu; et, le croiriez-vous, ayant de l'eau au-dessus de la ceinture, planté sur les débris de la barque, je considérais pour ainsi dire sans surprise et sans émotion nos effets surnageant pêle-mêle autour du navire échoué.

Un de nos guides me tira de cette stupeur léthargique en me criant *Jésus, Marie!* En même temps il me tendait sa main, que je saisis pour le rassurer. Les matelots, ne sachant où donner de la tête, se bornaient à faire un grand tapage. « Sauvez avant tout les personnes! » leur criâmes-nous. Ils détachèrent aussitôt la chaloupe qui seule était demeurée intacte, et nous l'amenèrent. Après être montés dans la nacelle, nous nous mîmes à la remplir d'une partie de nos effets. Craignant ensuite qu'elle ne coulât à fond, on s'empressa, les uns à force de rames, les autres avec des perches, de la conduire à terre, où, malgré ma prétendue dignité de mandarin, j'aidai de mon mieux au sauvetage, piaffant dans la boue jusqu'aux genoux.

Mais au plus fort de ce rude travail, quel indigne spectacle pour un Européen naufragé! Le Kiang s'était couvert de canots qui se dirigeaient vers nous, et, à mon grand étonnement, les matelots en les apercevant se sont tous écriés : *Pou-hao! pou-hao!* (nous sommes perdus! nous sommes perdus!) Je croyais au contraire que c'étaient autant de sauveurs qui volaient à notre secours : je fus bientôt guéri d'une si grande bonhomie. En un in-

Digitized by Google

stant nous sommes cernés par ces pirates. Impossible dès lors de rien retirer du navire. Le cri de pillage se fait entendre, et nous sommes attaqués. Mon nom de mandarin aurait dû glacer et terrifier ces brigands; on eut beau le faire sonner bien haut, comment pouvoir se faire entendre au milieu d'un si horrible brouhaha?

Un combat s'engagea entre nos sept pauvres matelots et les forbans, qui croissaient toujours en nombre; ils étaient peut-être plus de deux cents. La lutte cessait-elle avec nous, ils se battaient entre eux, les plus forts voulant se faire la part du lion. Ce qui m'étonna davantage, et me fit en même temps le plus de peine, fut de voir quatre à cinq chaloupes montées uniquement par des femmes, de vraies harpies, qui surpassaient peut-être les hommes en ardeur pour le pillage.

Pendant cette scène révoltante, des barques marchandes de toutes grandeurs montaient et descendaient le fleuve; nous avions beau leur tendre les bras en signe de détresse, arrivées à quelque distance de nous, elles faisaient un long détour, et le pilote ou le timonier, après nous avoir fait de la main plusieurs signes négatifs, continuait tranquillement sa route : on m'a dit ensuite qu'ils craignaient eux-mêmes de s'exposer au pillage.

Quand il ne resta plus rien à prendre, une partie de ces maraudeurs se retira avec son butin; alors nos matelots, enhardis par le petit nombre de ceux qui restaient, revinrent à la charge avec fureur, et cherchèrent à mettre en pièces les bateaux des retardataires. Mais peut-être plus par commisération naturelle que par crainte de trop irriter ces misérables, et de provoquer de leur part une terrible revanche, je courus mettre le holà, en disant à nos marins que pour compenser autant que possible nos pertes, ils devaient traîner ces canots à terre au lieu de les détruire. Aussitôt ils s'élancent sur le plus proche et le tirent à force de bras bien avant sur le rivage. Ceux qui le montaient étaient loin de s'attendre à ce que l'affaire prît une telle tournure : les voilà qui se jettent pêle-mêle dans le Kiang pour regagner d'autres barques; mais les nôtres, animés par le succès, se saisissent de deux fuyards, et me les amènent par leurs longues queues; puis ils retournent encore donner la chasse aux traînards, en sorte que tous se dispersèrent sans qu'il en restât un seul, à l'exception de nos deux prisonniers.

Agenouillés dans la boue devant moi, qu'ils appelaient le grand *Lao-yé*, ou seigneur, ces deux misérables me faisaient mille prostrations et révérences, en me suppliant avec des hurlements affreux de leur accorder la liberté. Notre réponse fut d'abord qu'ils allaient payer pour tous leurs complices, et que pour faire un exemple, dont ces détestables parages avaient besoin, la corde les attendait à *Ou-Tchang-Fou*, où nous allions les conduire. A la fin cependant, comme la nuit approchait, nous les relâchâmes après leur avoir fait promettre de revenir nous tirer de là, et tout en gardant le canot pour caution de leur parole.

Après leur départ, je demandai à notre capitaine ce qu'il comptait faire des effets que nous avions sauvés. « Hélas! me répondit-il en poussant un « profond soupir, cette nuit même on nous les enlèvera. » De leur côté, les

Digitized by Google

matelots se préparaient à une défense acharnée. « Vie pour vie, disaient-« ils, nous vendrons du moins la nôtre bien cher; nous repousserons l'at-« taque tant qu'une goutte de sang coulera dans nos veines. »

Pour moi, prévoyant assez qu'en cas d'assaut leur nombre et leur courage seraient insuffisants pour nous défendre, je délibérai en moi-même s'il ne serait pas expédient d'abandonner les bagages et de nous enfuir à travers champs sous la garde de la Providence. Je m'en ouvris à mes fidèles conducteurs. « Père, c'est impossible, » me dit l'un d'eux qui avait fait l'office d'éclaireur en allant, au moment du pillage, chercher de tout côté du secours, « nous sommes ici dans un îlot, entre le lit principal du Kiang et un « bras considérable de ce fleuve. Faute d'issue, il faut se résoudre à y passer « la mauvaise nuit qui s'approche. »

En effet, le jour était sur son déclin, le vent soufflait toujours avec plus de violence, et une grosse pluie commencait à tomber du ciel, dont l'aspect sombre et menaçant nous présageait une furieuse tempête; où trouver un abri? Nous eûmes recours au bateau que nous avions pris à nos pirates, et qui n'avait pour nous protéger qu'un très-petit couvert en treillis de bambous sur le milieu. Après avoir amoncelé à l'entour tous nos effets, nous nous blottîmes dedans tous les dix pêle-mêle, accroupis les uns sur les autres.

Cette nuit fut longue, et dans quelles angoisses nous l'avons passée! Harassés de fatigue, et n'ayant pas même un peu de place pour nous étendre; succombant au sommeil, et n'osant nous y livrer qu'à demi, parce que nous regardions comme inévitable un nouvel assaut; péniblement coudoyés et heurtés les uns par les autres, nous dûmes rester assis sur nos talons, encore fallait-il être continuellement aux aguets. Un peu après minuit, voilà que j'entends comme la voix d'une personne encore dans le lointain. « Écou-« tez, m'écriai-je, les brigands reparaissent. » Après que chacun eut pendant longtemps prêté une oreille attentive, je passais pour avoir donné une fausse alarme. Mais l'événement vint bientôt après prouver le contraire: nous étions à jaser comme des pies, tandis que des inconnus s'approchaient, sans lumière et sans le moindre bruit, du gîte où nous étions retranchés. Lorsque enfin nous nous en aperçûmes, Dieu sait le violent *Qui vive!* que leur adressèrent nos matelots. Ils y répondirent d'abord d'un ton assez mesuré en nous demandant pourquoi nous nous étions emparés du bateau. « C'est, repartîmes-nous, parce que ceux à qui il appartient ne sont que « des pillards. Au reste, après l'avoir retenu pour passer la nuit, notre in-« tention était de le leur restituer demain. »

Après quelques autres pourparlers auxquels nos gens ne mêlèrent que deux ou trois apostrophes d'une rage bien prononcée, et que mon guide, *Tchang-Siang-Koung*, sut parfaitement adoucir en donnant le titre de *lao-ta-gin* (vieillard grand homme) au plus âgé de la troupe, ces inconnus ajoutèrent : « *Lao-yé* souffre trop dans cette position, nous l'engageons à nous « suivre. — Et ces gens, répondis-je, qui les emmènera? — Nous viendrons « les chercher au jour. — Ainsi seul, où allez-vous me conduire? — Dans la « pagode du village. »

Digitized by Google

Il est à remarquer que, par une superstition des plus inhumaines, les Chinois sont persuadés qu'il suffit d'être malheureux pour être coupable. En nous recueillant dans leurs maisons, ils auraient craint d'attirer sur eux une partie des maux qu'ils voyaient peser nous, et dont ils nous croyaient poursuivis par une justice céleste; nous étions à leurs yeux des *fan-gen* (malfaiteurs) et des victimes du *thien-ming* (destin du ciel).

Je leur dis que puisqu'ils venaient me sauver seul, je remettais au lendemain l'acceptation de leurs bons offices, et ils se retirèrent en répétant que la position était trop douloureuse pour un *lao-yé*...

Le reste de la nuit se passa dans de cruelles appréhensions; cependant personne ne reparut, et le jour, en ramenant la lumière, nous rendit l'espérance. Nos matelots reprirent la vie qu'ils semblaient avoir perdue. Plus heureux que le capitaine, qui n'avait pu sauver une seule sapèque, je portais sur moi quelques pièces d'argent; je les montrai à nos marins, et par je ne sais quelle magie secrète, de morts qu'ils étaient auparavant, les voilà ressuscités. *Poupaleao!* s'écriaient-ils (plus rien à craindre), *thien-y! thien-y!* (le ciel est pour nous! le ciel est pour nous!)

A l'instant, et malgré une pluie d'orage qui n'avait guère cessé de la nuit, quelques matelots s'en allèrent à la recherche d'un moyen de salut; les uns se placèrent en observation sur le rivage, afin d'adresser des signaux de détresse au premier navire qui s'offrirait à leur vue; vaine attente: il ne s'en présenta pas un seul durant toute la journée. Les autres, qui s'étaient dirigés vers le bras secondaire du Kiang, aperçurent bien un certain nombre de barques amarrées à l'autre rive; mais ils eurent beau supplier ceux qui les montaient et faire luire les *taels* (1) à leurs yeux, pas un mouvement ne se fit en leur faveur; ils crurent seulement entendre qu'on leur disait pour toute réponse: « Nous tenons plus à notre vie qu'à votre argent; attendez « que le vent cesse; nous irons à votre secours dès que nous le pourrons « sans danger. »

Ce péril, que les matelots de l'autre rive n'osaient affronter ni par cupidité ni par compassion, nos gens se décidèrent à le braver sur leur faible chaloupe, qu'ils s'étaient jusque-là ménagée comme une dernière planche de salut. La nacelle mise à l'eau, trois ou quatre coups de vague suffirent pour la leur enlever : heureusement qu'aucun d'eux ne fut emporté avec elle. En la voyant poussée au large par les flots, notre capitaine jeta un cri de désespoir: « Cette fois nous sommes perdus! » dit-il; et il se mit à verser un torrent de larmes.

Pour moi, j'avais encore la force de retenir les miennes; je m'abandonnais, à la vérité, aux plus affligeantes réflexions, mais il me restait une secrète espérance: je pensais qu'après tant d'épreuves, le Seigneur ferait éclater sur nous sa providence. « Priez, disais-je à mes deux chrétiens, priez « Dieu qu'il nous envoie enfin quelque ange libérateur. »

Quelques heures après l'enlèvement de la chaloupe, le capitaine prit le

(1) Pièce d'argent valant 7 fr. 50 cent.

Digitized by Google

parti d'aller lui-même à la découverte. Peine perdue : le résultat de son excursion, comme celui des précédentes, fut qu'il n'y avait point de secours possible tant que durerait la tempête. Je dois avouer qu'à son retour la consternation devint générale, et quelle fut à son comble. Tous, jusqu'à moi, nous crûmes arrivé le moment du sacrifice. Le jour touchait à sa fin, le vent et la pluie continuaient avec la même violence; je sentis toute espérance s'évanouir dans mon cœur. Il nous semblait, à voir le ciel et la terre armés en même temps contre nous, qu'ils conspiraient ensemble notre perte. Depuis deux jours nous n'avions pris aucune espèce d'aliments. Notre corps, meurtri par le naufrage, était encore couvert d'habits humides, et nous n'avions pu prendre un peu de repos. « Nous allons donc mourir ici de « faim et de froid, me disais-je, ou plutôt les brigands qui nous ont épar- « gnés la nuit dernière nous réservent pour celle-ci une visite dans la- « quelle nous serons tous égorgés! »

Ce qui me faisait le plus de peine, c'était de périr ainsi sur ce misérable îlot, sans aucune utilité pour la religion, après avoir si souvent et si ardemment désiré l'honneur de pouvoir un jour prêcher un mandarin dans son prétoire, et, au sortir de là, d'être envoyé au martyre...

Cependant, après avoir prié plusieurs fois, je m'abandonnai à la divine Providence, et comme déchargé du poids de mes inquiétudes, je succombai enfin au sommeil.

A peine étais-je assoupi, qu'un matelot s'écria : « Voici un bateau! voici « un bateau! » Celui qui le montait ne venait probablement que pour épier s'il restait quelque chose à prendre. A notre vue, il voulut passer outre, sous prétexte que les vagues étaient encore trop hautes pour qu'il pût aborder sans danger. Mais, à force de promesses et de prières, il consentit à chercher, et trouva enfin, à une centaine de pas de nous, un endroit accostable. Quatre ou cinq de nos gens s'emparèrent à l'instant de la nacelle pour aller à la station la plus voisine, située à peu de distance, promettant qu'ils allaient pour nous louer au port une plus grande barque. Nous pouvions d'ailleurs attendre patiemment leur retour : la pluie avait cessé, le vent se calmait...

Nos matelots, fidèles à leur parole, après avoir, comme de juste, apaisé la faim qui les dévorait, n'eurent rien de plus pressé que d'exposer nos malheurs au commandant du port. Il eut ou il fit semblant d'avoir grand'pitié de notre position, et dépêcha, pour nous en tirer, un des six navires au service de la station. Les huit hommes qui le montaient, quoique d'une taille et d'une force peu ordinaires, avaient grand'peine à vaincre la houle encore soulevée par la tempête expirante. Ramant de toute la vigueur de leurs bras, et toujours en cadence pour mieux s'animer, ils nous conduisirent à l'entrée de la rade, où j'aperçus peut-être plus de trois cents personnes accourues pour voir un mandarin avec la mine d'un naufragé. De tous ces spectateurs, partagés en deux rangs, les uns riaient aux éclats, les autres semblaient s'apitoyer sur mon sort; la plupart, me voyant chanceler, ou m'offraient un appui bienveillant, ou m'adressaient quelques mots de politesse.

Digitized by Google

Enfin, après être tombé en défaillance dans la boue une dizaine de fois, je parvins en face de l'hôtellerie où m'attendait, avec toute son escouade, une espèce de caporal chinois que je distinguai des autres à son bonnet. Il me reçut en grande cérémonie. Par ses soins, un grand feu avait été préparé, une collation avait été servie, et je pus en toute liberté rompre une diète absolue de plus de deux jours, en faisant main basse sur une assiette pleine de pâtisserie, tout en répondant à mille questions plus embarrassantes les unes que les autres.

En attendant, on m'apprêtait un bon souper, pour lequel notre commandant et notre majordome voulurent être de la partie, afin de me continuer une curiosité dont je me serais fort bien passé, d'autant plus qu'un de mes conducteurs avait déjà eu l'imprudence de dire que, dans le pillage, j'avais perdu deux malles contenant des effets très-précieux. Le caporal, voyant les spectateurs se retirer peu à peu, revint sur cet article qui m'avait jusqu'alors tant intrigué; car j'appréhendais qu'on ne les eût recouvrées, et qu'à la vue de l'étrange contrebande qu'elles renfermaient, on ne se doutât de mon caractère. Je m'aperçus cependant qu'il me craignait autant que je le redoutais moi-même. Et en effet, c'était une chose assez humiliante pour un homme de sa profession, payé avec ses gardes-côtes pour maintenir le bon ordre, qu'à sa barbe on fût venu impunément attaquer et dépouiller un mandarin! Il commença donc par s'excuser, en m'exposant que l'année avait été des plus malheureuses à cause de l'inondation qui s'était élevée plus haut et qui avait duré plus qu'à l'ordinaire. « Ces parages, ajouta-« t-il, confinant aux dépendances de trois grandes villes, pullulent de mal-« faiteurs de toute espèce, qui, poursuivis devant les tribunaux d'une juri-« diction, passent aussitôt sur le territoire des autres pour s'esquiver et « gagner du temps, en sorte qu'il est impossible d'en finir avec eux. » Ravi de lui voir ainsi prendre la défensive, je l'eu bientôt rassuré sur les suites de sa coupable négligence, en lui répondant que j'étais parfaitement au fait des difficultés de sa position, que je ne tenais pas à mes malles, qui réellement contenaient des objets précieux et même de l'argent, mais que j'en faisais volontiers le sacrifice, pourvu que je pusse, sain et sauf, parvenir à *Han-Kéou;* qu'en supposant même que plus tard il pût les découvrir, je lui en faisais l'abandon, à condition pourtant qu'il ferait punir les ravisseurs.

Le repas fini, mes convives insistèrent pour me faire passer la nuit à l'auberge, afin d'y reposer plus à mon aise; mais je m'y refusai, pour me mettre à l'abri de tout leur babillage. Je retrouvai au port nos bons matelots dépouillés de tout, qui m'attendaient pour me prier de leur faire à chacun l'aumône de ce qui lui était nécessaire pour s'en retourner dans sa famille, service que je leur rendis bien volontiers, parce qu'en effet ils m'avaient toujours été très-fidèles. Après tous les mouvements d'une scène si étrange, pendant laquelle j'avais été forcé de jouer tant de rôles bizarres, dans quel profond et tranquille sommeil je fus bientôt enseveli au fond de ma nouvelle barque! On aurait pu, je crois, m'écorcher que je n'aurais rien senti.

LARIDE.

Digitized by Google

OCÉANIE.

LA FÊTE DES IGNAMES SACRÉS A TONGA-TABOU (1).

Les chants convoquant les guerriers à la lutte retentissaient de plus en plus dans le village avec accompagnement de flûte et de tambour. Il était temps d'aller prendre place au lieu du tournoi : nous rencontrions à chaque pas des groupes de jeunes gens armés de la branche de cocotier instrument de la lutte, se rendant au rassemblement pour défiler en rangs devant les ignames sacrés, déposés déjà sur le bord du chemin qui conduit du fort à la place publique. Il y avait plusieurs tas de la plante vénérée confiés chacun à la garde d'un guerrier tenant une pique, le bout posé à terre en avant, pour empêcher qu'on ne profanât le dépôt sacré. Nous étions au milieu du chemin, examinant les apprêts de la fête, lorsqu'on nous annonça la troupe des lutteurs, formés sur deux rangs et marchant à grands pas, mais d'un air grave et fier, la branche de cocotier en sautoir devant la poitrine nue; leurs membres fortement musclés, leur épaisse et large chevelure, leur teint basané, leurs yeux noirs étincelants, leur barbe souvent inculte, leur air généralement farouche et leur démarche altière, captivèrent notre admiration, et nous firent faire la réflexion que si cette belle race de naturels avait tout le sentiment de sa force et nos moyens de combattre, il serait peu facile d'en avoir raison, en cas de mésintelligence. Nous allions prendre bientôt, au surplus, une idée de leur courage et de leur adresse.

Lorsque nous nous présentâmes à la fête, le public était déjà rangé sur les deux grands côtés d'un vaste rectangle ombragé presque entièrement par cinq arbres magnifiques entremêlant leurs branches, et nous eûmes quelque peine à nous bien placer. La politesse des Tongas, bien qu'ils soient les plus avancés des Polynésiens, ne va pas encore jusqu'à préparer des siéges pour les étrangers qui veulent assister à leurs jeux. Cependant les personnes près desquelles nous nous trouvions mirent beaucoup de grâce à nous laisser asseoir en avant d'elles (ce fut simplement sur l'herbe, comme tous les spectateurs). Quelques-unes de nos voisines eurent même la galanterie de nous offrir leurs colliers de fleurs d'oranger : une femme dont le costume et l'air de dignité annonçaient un assez haut rang, ayant encore, sans être jeune, un reste de beauté, fut la première à faire hommage du sien à M. Prouhet (2), qu'elle trouva sans doute de son goût. Celui-ci lui donna en échange une chaîne et des boucles d'oreilles qui attirèrent les re-

(1) Extrait d'un rapport adressé en mai 1844 à M. le contre-amiral Du Petit-Thouars, par M. Julien-Laferrière, capitaine de corvette commandant la gabare *le Bucéphale*. M. Julien-Laferrière a visité Tonga-Tabou en novembre 1843.

(2) Enseigne de vaisseau, commandant en second *le Bucéphale*.

Digitized by Google

gards des autres. Aussitôt la jeune enfant de cette femme voulut imiter sa mère, et leur double exemple fut suivi par toutes les jeunes et vieilles femmes de notre alentour, visiblement guidées par un autre intérêt que leur belle compagne.

Lutte au casse-tête. — Cependant les deux camps de lutteurs s'étaient mis en présence : celui à notre droite était formé des habitants de *Péa*, celui à notre gauche des habitants de *Moua* (1); il pouvait y avoir 2 ou 300 combattants de part et d'autre, pourtant les combattants de Moua paraissaient un peu plus nombreux. Des chants furent entonnés dans les deux camps, sans doute pour exciter les lutteurs au combat. Un homme du camp de Moua s'avança au milieu de l'arène et prononça quelques paroles où il rappelait les règles à observer. Dès qu'il se fût retiré, une troupe de combattants sortirent de chaque côté en courant, et vinrent s'asseoir au tiers de la place, chacun provoquant un adversaire. Ces provocations, nous a-t-on dit, sont souvent mêlées de mots piquants ou d'observations malicieuses sur le costume ou le maintien de celui qu'on appelle à lutter, et excitent assez ordinairement l'hilarité des spectateurs.

Les premiers engagements furent peu sérieux, et les guerriers de Péa y mirent quelque mollesse : ils répondaient lentement aux provocations de ceux de Moua, et n'envoyaient que leurs plus faibles champions, peut-être pour faire honneur à leurs hôtes. Quoi qu'il en soit, au bout d'une demi-heure à peu près, un vieillard sortit de la foule, s'avança dans l'arène, et s'écria : « Asseyez-vous tous, je veux parler ! » Tous les guerriers s'assirent en croisant les jambes, et l'orateur, dans la même posture, prononça un assez long discours, dont la substance peut être renfermée dans ces mots : « Tonga, prends garde à toi ! tu as des îles voisines qui peuvent venir t'at-« taquer, et tu ne sais plus combattre ! » Il avait un débit coupé par des phrases brèves, qu'il paraissait trouver avec une grande facilité, et il l'accompagnait d'un mouvement de tête tantôt vers Péa, tantôt vers Moua, avec un regard d'une grande expression. Il termina son discours par le mot d'usage *j'ai dit*, et rentra parmi les spectateurs.

Alors les deux camps se levèrent spontanément, et tous les guerriers s'élancèrent dans la lice se provoquant mutuellement. Ce fut un spectacle assez émouvant que de voir tous ces hommes, animés par les paroles du vieillard, s'avançant hardiment en brandissant leur espèce de massue, puis s'asseyant en posant leur arme pour provoquer un rival, et alors faisant entendre des cris confus de combat et de vengeance. Au milieu de cette mêlée, deux couples s'attaquèrent, et on leur laissa aussitôt le champ libre. C'étaient d'habiles champions, et la victoire fut balancé jusqu'au moment

(1) *Péa* et *Moua* sont deux villages de Tonga-Tabou, dont les habitants, autrefois ennemis, vivent maintenant en bonne intelligence. Les habitants de Péa ont été, en grande partie, convertis au catholicisme par MM. Chevron et Grange, missionnaires français. Nous devons à ce dernier les détails sur Tonga-Tabou que nous avons donnés dans la *Revue de l'Orient*, t. VI, p. 68.

Digitized by Google

où les branches de coco de ceux de Péa se brisèrent, et ils baissèrent encore la tête en signe de défaite. Mais d'autres lutteurs se présentèrent, et Péa reconquit tout l'avantage qu'il avait d'abord laissé remporter à Moua. Un trait cependant ne fit point d'honneur aux nouveaux vainqueurs : un tout jeune homme, aveuglé sans doute par l'amour-propre de village ou par une rancune particulière, faillit changer l'arène en un véritable champ de bataille; son adversaire avait baissé la tête, et il continuait à le frapper, malgré les cris *assez! assez!* des experts parmi les spectateurs. Sa déloyauté indigna tout le monde, et soudain des sifflets, des cris de guerre, partirent du camp de Moua; des lances, des fusils s'agitèrent des deux côtés; les femmes et les enfants, qui s'aperçurent les premiers de ce mouvement, prirent la fuite, et peu s'en serait fallu qu'on n'en vînt sérieusement aux mains, si la voix des chefs n'eût prévalu.

A la suite de cet incident, il y eut un instant de relâche; les plus forts champions des deux camps se réunirent en conseil au milieu de l'arène; et, heureusement pour l'honneur des habitants de Péa, il sortit de leurs rangs, après ces conférences, un véritable héros qui défit presque successivement, et dans toute la rigueur des règles, cinq adversaires, bien dignes cependant de se mesurer avec lui, et qui lui disputèrent longtemps la victoire. Au sixième, sa massue se rompit, après une longue lutte qui tint tous les esprits en suspens; et, comme il ne baissait point la tête, son adversaire continuait, suivant son droit, à le frapper; mais lui, luttant encore sans arme, était parvenu à saisir celle de son ennemi, et il était sur le point de la lui arracher des mains, lorsqu'on cria de toute part : *Assez! assez! rendez-vous.* Alors il fit le mouvement d'inclination de tête exigé, mais d'un air qui disait à son rival : «Tu es bien heureux que ma massue se soit rompue! » Et il se retira d'un pas grave et fier dans son camp, au milieu des murmures d'approbation et des marques de sympathie de tous les spectateurs.

Cet homme était vraiment beau à voir lutter; de moins haute taille que la plupart des naturels de Tonga, mais bien constitué, ses formes athlétiques s'accusaient fortement dans tous ses mouvements. Il s'avançait sur son ennemi avec un certain abandon, tenant d'une main sa massue en l'air, et rajustant de l'autre, par instants, sa tapa autour de son corps; puis, lorsqu'il arrivait à la distance où le combat pouvait s'engager, il tenait sa branche de cocotier à deux mains au-dessus de la tête, fixait son adversaire de son regard de feu, l'air grave et sévère, les lèvres fortement pressées, faisait quelques feintes d'attaque, et lorsqu'il trouvait son ennemi découvert, il le frappait à coups redoublés et si rapidement, que l'autre ne pouvait plus revenir à la parade, et ne tardait pas à s'incliner pour s'avouer vaincu. D'autres fois, il laissait prendre l'attaque à son adversaire; mais alors il parait avec une adresse admirable, et arrivait presque toujours à trouver sa belle pour asséner les coups qui décidaient de la victoire. Toutefois il eut affaire à de tels champions qu'il n'était pas facile de les étendre sur la place, et ce ne fut pas lui qui obtint les honneurs du triomphe : ce fut, pour la gloire de Péa néanmoins, un de ses compagnons d'armes.

Digitized by Google

Nous nous levions satisfaits d'avoir été témoins des exploits du vainqueur des cinq, lorsque deux jeunes rivaux, qui ne paraissaient pas mériter l'attention publique, s'attaquèrent avec tant d'ardeur et s'assénèrent des coups si vigoureux, qu'au bout de peu de temps le guerrier de Moua tomba sans mouvement aux pieds de son adversaire. Des chants de victoire retentirent alors dans le camp de Péa, et l'on vint du camp opposé relever le vaincu, qui heureusement recouvra ses sens et put marcher.

Il y eut, à la suite de cet événement, un assez long repos dont nous profitâmes pour nous retirer. En quittant notre place, nous dîmes adieu à un chef assis près de nous, qui avait le privilége de décider des coups, à ce qu'il nous sembla; car, dès qu'il disait *assez!* les combattants se tournaient vers lui en s'inclinant et se retiraient de la lice.

Les ignames sacrés. — Nous rencontrâmes au haut du tournoi les ignames sacrés, que l'on portait en grande pompe, partagés en plusieurs faix, suspendus chacun à un long bâton que tenaient sur l'épaule deux beaux Tongas élégamment parés et marchant gravement d'un pas cadencé, au son des flûtes et des autres instruments de musique du pays.

Nous fîmes le tour de la place, monseigneur (1) et moi, pour mieux examiner cette belle population, la plus remarquable que nous ayons rencontrée dans toutes les îles que nous avons visitées. Il y a cependant une restriction à faire à l'égard des femmes : elles sont grandes et bien conformées, mais il y a beaucoup trop de rapprochement dans leurs traits et dans leur tournure avec ceux des hommes pour qu'on les en distingue facilement; l'identité du costume y est peut-être pour quelque chose; quoi qu'il en soit, elles le cèdent de beaucoup, selon moi, comme toutes les autres femmes de la Polynésie, au reste, à celles des îles Marquises pour la délicatesse des traits et des formes, et pour toutes les grâces féminines en général.

Pendant notre tournée, nous adressâmes nos compliments aux deux troupes de lutteurs. L'un de ceux de Moua, qui avait bien deux fois ma taille, me proposa en plaisantant d'entrer en lice; je m'en excusai en lui montrant avec mon épée, que je dégainai, la manière dont nous nous escrimions en France; il applaudit à son tour en s'écriant : *Lelei!* (bien!) et nous quittâmes le tournoi...

Quoique Tonga-Tabou soit peut-être, après Taïti, l'île la plus connue de la Polynésie, peu de bâtiments français y ayant paru depuis le pénible séjour qu'y a fait la corvette *l'Astrolabe* en 1827, il peut être utile de faire connaître en France combien ses habitants ont changé depuis cette époque (2).

---

(1) Mgr Douarre, évêque d'Amatha, vicaire apostolique de l'Océanie centrale. M. Douarre est membre honoraire de la *Société orientale*. Il faisait sa visite épiscopale, et s'était rendu à Tonga-Tabou sur la gabare le *Bucéphale*.

(2) Indépendamment des détails contenus dans le tome VI (page 68) de la *Revue de l'Orient* sur l'archipel de Tonga, on trouvera dans le tome III, pages 1 à 17, un tableau comparatif de l'état de ces îles avant et depuis la conversion de leurs habitants au christianisme.

Digitized by Google

Nous en avons eu un exemple remarquable dans leur parfaite soumission aux règles du bord : le bâtiment était environné du matin au soir d'un très-grand nombre de pirogues, mais les naturels ne montaient à bord que de onze heures à deux heures, temps du repos de l'équipage, qui leur avait été fixé pour visiter l'intérieur ; et, quoiqu'ils vinssent assez nombreux, aucun méfait de leur part n'a été signalé. Leur bonne foi dans les échanges répondait à cette discrétion. Il y eut bien dans le commencement un peu de défiance de leur côté, mais on n'eut pas de peine à la dissiper.

A juger les Tongas par ce que nous avons vu, on serait loin de se douter que ce sont là les mêmes sauvages qui, il y a quelques années à peine, enlevaient les étrangers, pillaient les embarcations, commettaient toutes sortes de méfaits. Nous n'avons pas non plus la moindre chose à dire contre la moralité des femmes. Tonga est donc, sous les rapports essentiels, en bonne voie de civilisation, et l'honneur en revient sans doute en grande partie aux missionnaires protestants ; mais il y a encore beaucoup à faire pour chasser les restes de barbarie qui les portent, par exemple, à se mutiler les mains en signe de deuil, ou dans le but superstitieux d'obtenir la guérison d'un malade ; pour tirer le bas peuple de son état de misère, pour diminuer l'arbitraire, parfois plein de cruauté, des chefs, bien qu'on reconnaisse que la plupart usent de leur pouvoir d'une manière assez patriarcale ; pour régler les intérêts de chacun, et faire obtenir enfin, par un peu de travail, à ces naturels si vigoureux et si adroits, tout le bien-être dont il serait si facile de jouir sous ce magnifique climat.

C'est à quoi tendent nos missionnaires catholiques par leurs sages et douces leçons de la véritable charité chrétienne, mieux, il me semble, que les Wesleyens par leurs préceptes d'une triste et vaine austérité. Ceux-ci, depuis dix ans qu'ils sont installés dans l'île, n'ont encore converti à leur culte que le tiers de la population ; des deux autres tiers, il n'y a, à la vérité, que cent catholiques baptisés ; mais tous les habitants de Péa sont catéchumènes, et un grand nombre de ceux des autres cantons, particulièrement de Moua et de Hahake, sont disposés à recevoir des missionnaires catholiques.

Quoi qu'il en soit, on peut être assuré désormais de trouver à Tonga une population assez nombreuse, protestante ou catholique, dans laquelle on peut avoir toute confiance, d'abondantes ressources et une grande facilité d'échanges. Les objets qui étaient les plus recherchés étaient la poudre et les armes, les effets confectionnés, les étoffes bleues et rouges, les outils en fer, les verres et les bouteilles. Ce dernier article surtout était en grande vogue à l'époque où nous nous y trouvions : on avait trois poules pour une seule bouteille.

L.-J.-M. Julien-Laferrière.

Digitized by Google

MÉSOPOTAMIE.

LES PÈRES ESPAGNOLS DE LA MISSION DE DIARBÉKIR.

Grâce aux libéralités de l'association qu'a formée et qu'entretient surtout la charité des catholiques de France (1), plusieurs missions importantes ont été rétablies en Orient depuis l'année 1840. Outre celles de Perse, de Bagdad, de Mossoul, d'Orfa, l'ancienne Édesse et Merdin, nous nommerons particulièrement ici la ville de Diarbékir, confiée à d'humbles disciples de saint François, Espagnols expulsés de Barcelone par l'intolérance persécutrice d'Espartero. L'arrivée de ces RR. PP., dont la pauvreté évangélique était relevée par une foi forte comme leur zèle, a déjà produit des effets heureux. Des écoles ouvertes à tous les enfants sans distinction de croyance, mais profitables surtout aux catholiques qui ont un plus grand désir de l'instruction et le goût de la civilisation occidentale, assuraient à ceux-ci un premier avantage sur les sectes arméniennes et syriennes, dont l'ignorance est le dernier soutien de leur décrépitude. Ils trouvaient encore en ces religieux des défenseurs contre l'humeur jalouse et tracassière du clergé hérétique qui ne cesse par ses intrigues de tromper la bonne foi des Turcs et de pousser les autorités locales à la violence et aux injustices. Durant des siècles, le régime arbitraire qui pesait sur ces contrées ne se prêtait que trop à des menées où il suffisait de déployer de la ruse, de la haine et la séduction. La Providence permet aujourd'hui que le pouvoir central de Constantinople travaille efficacement à établir dans les provinces la régularité de son administration, réforme salutaire qui tourne au bien du catholicisme et de l'empire; car il n'est pas inutile de remarquer qu'un pays ne peut entrer dans les voies de l'équité et de l'ordre réel sans que la foi gagne tout d'abord à cette amélioration. Autrefois le catholicisme eût été comprimé et

(1) Cette association, connue sous le nom d'*Association de la propagation de la foi*, a été instituée à Lyon il y a tantôt vingt années. Bien que tous les catholiques du globe y versent indistinctement leurs aumônes (à part toutefois ceux de la Russie et de l'Autriche, que des règlements de police empêchent de coopérer à ce bien), il n'en est pas moins vrai que la France a l'honneur de contribuer pour plus de la moitié (1,933,800 fr.) à la somme totale, qui s'est élevée, en 1844, à 3,540,903 francs. Ce sont ces allocations, réparties par un double conseil d'hommes laïques et recommandables à Lyon et à Paris, qui entretiennent toutes les missions portant à la Chine ou dans les îles Gambier, comme au centre de l'Afrique, les bienfaits de la foi et de la civilisation. L'Église et la patrie retireront un immortel honneur de cette œuvre humanitaire, à laquelle chacun peut avoir le mérite de contribuer en versant la modique somme d'*un sou par semaine* dans le trésor, grossi surtout par les pieuses contributions du peuple.

Digitized by Google

peut-être étouffé dans les émeutes qui ont éclaté à Mossoul et à Merdin en 1844, et que le gouvernement turc, sur les remontrances amicales de la France, a réprimées énergiquement.

Nous voulons ici, en racontant les vexations auxquelles sont encore soumis les catholiques de la Mésopotamie, faire ressortir la conduite blâmable du clergé schismatique s'efforçant en vain d'arrêter le mouvement de retour qui aurait bientôt dépeuplé ses églises, si l'on y jouissait du droit si naturel de pouvoir obéir aux convictions de sa conscience. On oppose à ceux qui veulent revenir à l'unité une prétendue ordonnance arrachée dix ans plus tôt à la Porte par quelques banquiers arméniens que poussait la politique religieuse de la Russie, espérant empêcher, par ce moyen, les défections qui l'affaibliraient. Condition encore assez remarquable que celle du catholicisme lié à la cause de la liberté, lui que ses ennemis représentent toujours comme l'auxiliaire du despotisme! On fit alors accroire au gouvernement turc que le passage d'un rite à un autre jetterait de la confusion dans les différentes classes de chrétiens, distinguées selon leur communion, tandis que le *statu quo*, perpétuant le schisme, laisse seulement tous les dissidents sous le coup de l'autorité spirituelle qui du fond de Pétersbourg veut les asservir et les diriger.

Mais venons aux détails des peines et des vexations que les missionnaires ont dernièrement souffertes pour défendre les droits de la conscience et de l'honneur. Diarbékir, ancienne ville, ceinte encore des hautes murailles qui la protégeaient lorsqu'elle devint le principal boulevard de l'empire romain contre la puissance menaçante des Perses, offre le spectacle rare, et peut-être unique, de renfermer dans son sein tous les rites de l'Église orientale. Ainsi le Chaldéen et le Syrien son frère usent de la même langue liturgique, quoique prononcée d'une manière différente, vivent en présence du Grec et de l'Arménien. Tous ces hommes, que divisent les antipathies de races accrues des antipathies religieuses qu'y a ajoutées le schisme aux ve et IXe siècles, n'ont qu'un point de réunion et de contact, celui du catholicisme, qui, depuis un siècle et demi, a regagné successivement une partie de ceux qui l'avaient quitté. Les esprits qu'un savoir imparfait, que les préjugés ou un certain penchant à la contradiction, existant plus ou moins dans le cœur de chacun, portent à méconnaître son orthodoxie, ne pourront du moins lui refuser l'avantage social que nous leur signalons : à savoir qu'il est le moyen de rapprochement et de fusion pour ces mêmes races qui ne commencent à se souffrir, et même à s'aimer, qu'en partageant la foi du même symbole. Ainsi il est inouï qu'un Syrien jacobite ait donné sa fille en mariage à un Arménien schismatique, tandis qu'ils ne sont pas plutôt devenus enfants de la même Église, que les haines et les niaises préventions tombent incontinent ; des alliances s'opèrent, et les chrétiens commencent à paraître réellement frères. Un autre fait, digne encore de remarque, c'est que tous ces rites, qui doivent être jugés par les musulmans comme autant de christianismes divers, tant que l'esprit égoïste de secte met entre eux la barrière d'une aversion réciproque, n'apparaissent plus

Digitized by Google

dans le centre commun de l'unité que comme des variantes de la même vérité. Ainsi chacun ne reste plus, les dimanches et les jours de fêtes, enfermé judaïquement dans sa propre église, comme si, le seuil franchi, il n'était plus possible de prier ou d'honorer Dieu; mais, au contraire, on voit le Chaldéen, le Syrien, l'Arménien et le Grec aller selon leurs convenances dans les églises appartenant à l'une où à l'autre des communautés, et une fois que les cœurs ont confondu leurs prières dans le même sanctuaire, comment, dans la vie civile, y resterait-il du fiel ou des incompatibilités?

Un Syrien de la secte eutychienne, dite jacobite, du nom de Jacques Baradæus ou Zanzale, son auteur, demanda, il y a sept années, pour épouse une jeune fille dont le père était jacobite, tandis que sa mère, alors veuve, était catholique. Bien que l'enfant eût à peine huit années accomplies, et qu'elle refusât la main qui se présentait parce qu'elle voulait vivre dans la religion de sa mère, l'évêque jacobite, qui ne vit là qu'une occasion de faire éclater son zèle hostile aux catholiques, insista, et fit les fiançailles et le mariage sans tenir compte des dénégations de la mère et de la fille. Il faut aller chez les dissidents pour trouver de pareils exemples de violence et d'immoralité; car le clergé catholique ne s'abaisse en aucun pays à ces actes arbitraires. Rome, toujours attentive à maintenir dans son inviolabilité le sacrement de mariage, contient ses ministres par les lois supérieures de sa discipline, à défaut des règlements du Code. Le *kadi* ou juge reçut secrètement un de ces cadeaux corrupteurs d'un usage trop commun encore chez les Orientaux, et désigné par un nom particulier (richevet), lequel manque heureusement à nos langues. On espérait ainsi prévenir ou annuler toute réclamation.

Mais dans la ville, il y avait aussi, comme nous l'avons dit, des catholiques dont les prélats sont les gardiens vigilants de leurs droits. L'évêque des Syriens unis, ancien évêque jacobite et converti en 1833 avec une partie de son troupeau, se crut obligé de protéger la jeune fille, qui déclarait appartenir à sa communion : il trouva le moyen de lui préparer un refuge dans une honnête famille; mais les agents de police étaient à sa recherche, et ce ne fut qu'en changeant chaque nuit de domicile qu'elle parvint à leur échapper. Dans ce pays, les toits des maisons, qui sont autant de terrasses où l'on passe les nuits de la belle saison, forment comme une seconde rue supérieure et aérienne par laquelle on communique d'une habitation à l'autre. La jeune fille s'esquivait par cette voie. Un matin elle fut aperçu du jacobite qui la poursuivit; et comme elle s'était laissée choir dans une cour, il mit aisément la main dessus, et la chargeant sur ses épaules, il l'emporta effrayée et dolente comme l'agneau traîné à la boucherie. Il l'enferma ensuite sans rougir de l'appeler son épouse.

L'enfant supporta six années les horreurs de cette captivité; mais comme sa foi ne faisait que croître avec l'âge, et qu'elle réclamait toujours le droit de fréquenter l'Église catholique, le jacobite céda enfin à ses demandes. De la sorte, elle connut l'arrivée des Pères espagnols, et en les voyant elle espéra avoir trouvé ses libérateurs. En effet, la présence de missionnaires

Digitized by Google

francs, jouissant dans les pays musulmans d'une protection spéciale et pouvant dénoncer aujourd'hui de tels actes au gouvernement qui les réprimerait, s'il en avait connaissance, est une garantie et une sorte d'égide pour les chrétiens que se permettent encore d'inquiéter des agents subalternes. Dès que les Pères eurent entendu les plaintes de la jeune fille et examiné dans un conseil son affaire, ils consentirent à lui offrir, comme asile, l'école ouverte par eux pour les personnes de son sexe. Mais le jacobite, honteux de perdre sa proie, court chez le même kadi, lui offre deux cents piastres (50 francs), puis il envoie réclamer la fugitive.

Les RR. PP. voulurent l'accompagner au tribunal, afin de ne la remettre au prétendant que si elle y consentait. Mais son refus répété en public avec l'accent d'une volonté fortement arrêtée convainquit toute l'assistance que les religieux francs avaient raison de la protéger. Ici commence de nouveau à se montrer sous son triste aspect la dégradation morale des sectes qui ont rompu avec le centre conservateur de la foi et de la tradition. Les évêques jacobites et arméniens, ennemis naturels l'un de l'autre par suite du manque de charité, vertu propre et distinctive de la vraie Église, firent ce que font ordinairement tous les autres adversaires: ils s'unirent contre elle dans la passion et dans la haine. Ils gagnèrent le kadi et le mufti, autre juge chargé de donner des *fetvas*, ou décisions sur toutes les questions de droit résultant de l'interprétation du Koran. Pendant trois mois consécutifs les RR. PP. furent renvoyés d'un tribunal à l'autre sans pouvoir obtenir une sentence nette et précise; on cherchait seulement à embrouiller l'affaire et à lasser leur patience. Si l'on recule devant le scandale d'une condamnation ouverte, c'est qu'au-dessus de ce pouvoir juridique il existe une justice plus difficilement corruptible aujourd'hui, celle du pacha de la province, ou *mouchir*, fonctionnaire formé dans les bureaux de la capitale aux idées et aux habitudes de civilisation et d'équité qui commencent à pénétrer dans la génération actuelle. Celui-ci était alors campé avec ses troupes à quatre journées de là, dans les plaines fertiles de Karpout, que cultive une nombreuse population chrétienne. Les RR. PP. prirent le parti d'en appeler à son tribunal; ils ne s'étaient pas trompés : outre un accueil plein de civilité, ils reçurent de sa bouche cette sentence accommodante et sage. « Que la jeune fille reste six mois séparée «du jacobite, et ce délai expiré, on consultera de nouveau sa volonté avant «de prononcer définitivement le divorce.» Tout esprit aimant la raison et la paix aurait agréé la décision du pacha; mais comment attendre la paix et la raison de cœurs agités par le fanatisme?

A quelle arme eurent recours les chefs du clergé non uni pour inquiéter les missionnaires, et avec eux tous les catholiques? Il n'est pas inutile de faire observer ici que cette portion du clergé chrétien, la plus nombreuse en Turquie, tient en réserve, pour toutes les occasions de trouble et d'anarchie, le susdit firman qui prohibe le passage d'un culte à un autre. Cette conception russe porte bien l'empreinte de la pensée politique qui l'a imposée aussi à la Perse et à la Grèce. Elle est un foyer de discorde où l'on trouvera tou-

Digitized by Google

jours un brandon à jeter parmi les chrétiens de l'empire; elle fournit le prétexte d'intervenir dans leurs affaires, et le lien pour les enchaîner à l'Église schismatique dont le czar s'est posé le chef unique et non-seulement infaillible, mais encore irresponsable. Quoi de plus adroit pour le pouvoir acharné à la ruine de la Turquie, que de lui inoculer le venin de sa propre intolérance, et de la pousser à sévir contre les catholiques, portion des chrétiens la plus fidèlement dévouée aux intérêts turcs, parce qu'ils savent que la conservation du régime ottoman est pour eux une garantie de la conservation de la foi que le régime moscovite, s'il venait à peser sur leurs têtes, chercherait tout d'abord, comme en Russie, à persécuter et à proscrire? La Porte est déplorablement abusée en maintenant plus longtemps cette mesure dont ses ennemis seuls profitent, et qui est totalement opposée et à la lettre du Koran et à ses vieilles habitudes de tolérance envers les chrétiens. En effet, à quelle époque le pouvoir musulman s'est-il jamais fait juge de l'orthodoxie de certains dogmes qu'il ignore, et sur la définition desquels il a toujours laissé libres ceux qui y croyaient? Quand est-ce qu'il employa la force coercitive à l'égard des cultes qui ne sont pas le sien? Veut-il se faire le ministre ou l'instrument des passions, qui ne visent qu'à la consommation de la ligue religieuse qu'on tourne déjà contre lui? Qu'il le sache, la question de la foi chrétienne est ainsi posée dans l'empire. Tout ce qui tend à catholiciser les chrétiens est favorable à la cause ottomane, parce que la foi catholique est celle de l'Occident, qui a proclamé l'indépendance de la Turquie et qui souhaite sa régénération, tandis que tous les cultes non catholiques sont plus ou moins attirés vers le centre de l'Église dite orientale ou græco-russe, laquelle n'aspire pas à une domination exclusivement spirituelle de l'Orient. En laissant aux patriarches grec, arménien, jacobite et nestorien la faculté de violenter la conscience de leurs ouailles et de les retenir forcément dans leur propre Église, on fait la besogne de la politique qui, regardant comme siens tous les dissidents, provoque leur opposition contre ceux qui passent au catholicisme, parce qu'elle croit que le passage à ce culte lui enlève autant de partisans (1).

Dans la circonstance présente, les évêques jacobite et arménien invoquèrent près du *kadi* et du mufti l'autorité du firman, et ils convoquèrent entre eux une espèce de conciliabule auquel assistaient une trentaine de prêtres et les chefs laïques de leurs nations. On y décida d'abord que les deux missionnaires comparaîtraient devant eux avec la jeune fille pour être jugés.

---

(1) Le patriarche arménien actuel, Matthéos, en a donné un exemple récent en faisant enfermer trois femmes dans un hôpital destiné aux aliénés, parce qu'elles voulaient embrasser la foi catholique. Un drogman de l'ambassade russe poussa l'indiscrétion jusqu'à se faire, dans le divan, l'apologiste et l'avocat d'une conduite si déraisonnable. Nous souhaitons que l'acte d'équité qui a néanmoins permis aux prisonnières de suivre leurs convictions religieuses ait été déterminé en partie par l'intention de laisser tomber en désuétude l'odieux firman; ce serait comme un premier gage du bienfait espéré de la liberté de conscience pour les chrétiens.

Digitized by Google

Par une combinaison assez étrange, l'assemblée avait pour la présider un juif. Comme le *quavas*, ou agent de police turc qu'on avait envoyé près des RR. PP., revint dire qu'ils ne reconnaissaient pas la compétence de leur tribunal et qu'ils refusaient d'y comparaître, le président juif, qui passait pour avoir de la faconde, fut prié de tenter près d'eux les chances d'un second message. Il partit, et abordant avec politesse les RR. PP., il leur représenta qu'ils avaient tort d'accepter dans leur communion la jeune fille, attendu qu'il y avait dans l'empire une loi défendant le prosélytisme. Le P. Antoine de Novès lui répondit « qu'il croyait le gouvernement turc trop équitable «et trop progressif pour s'abaisser à une pareille mesure inventée par d'au«tres gouvernements, et que si les renégats pouvaient, par une ordonnance «récente et libérale, revenir au christianisme, il ne voyait pas comment il y «aurait de l'inconséquence à recevoir dans le catholicisme les membres des «différentes sectes orientales qui l'ont aussi renié anciennement. » Le juif, frappé de la justesse du raisonnement, s'écria : « Quoi, mon père, si moi, «israélite, je voulais accomplir la résolution prise depuis longtemps en secret «de me faire catholique, vous n'hésiteriez donc pas à me baptiser ?—Assuré«ment non, reprit le missionnaire; nous autres catholiques, nous ne pouvons «refuser quiconque se présente à nous pour connaître et pour suivre la vérité, «dussions-nous y mettre notre vie en jeu. *Nous sommes le vrai pasteur don«nant son âme pour ses brebis*, et existât-il une loi contre le prosélytisme, «*nous ne pourrions obéir plutôt aux hommes qu'à Dieu*» (1). Réponse vraiment apostolique contre laquelle viendra toujours se briser la menace des tyrans (2) ! « D'ailleurs, reprit le juif, la Russie eût-elle imposé à la Porte «le joug de cette loi, elle ne m'atteint pas, car je suis Franc d'origine et Es«pagnol de Tolède. » A ce nom d'Espagnol, le sentiment du patriotisme que fortifient l'éloignement et l'exil surtout se réveille dans le cœur des religieux, qui s'écrient d'un commun élan : « Et nous aussi, nous sommes Espa«gnols ! » Alors le juif se jette dans leurs bras, fondant en larmes, et répétant qu'il veut être catholique. A l'animosité d'un ennemi avait succédé, comme par enchantement, en son âme le dévouement d'un ami.

Cependant l'assemblée continuait sa délibération, attendant avec impatience le retour du président qui commençait à tarder. On ignorait ce qui s'était passé entre lui et les religieux; aussi tous furent-ils très-étonnés de le voir revenir complétement changé, et de l'entendre dire que les missionnaires francs ayant la vérité à défendre, ne pouvaient composer sur l'article du prosélytisme, et que le mieux à faire était de s'en retourner chacun chez soi. Les assistants, interdits et confus, se retirèrent, mais méditant de nouveaux projets de vengeance.

---

(1) Les missionnaires méthodistes qui viennent tout dernièrement de promettre au représentant russe, M. de Médem, de ne pas contrevenir à sa loi contre le prosélytisme, ont fait une concession qui n'honore ni le protestantisme ni leur propre courage.

(2) *Actes des apôtres*, ch. IV, v. 19.

Digitized by Google

L'occasion ne se fit pas attendre. Le patriarche des jacobites, Mar Élias, arrivait de Constantinople avec des dispositions très-conformes à celles de l'assemblée. Irrité d'avoir perdu une partie de la communauté de Merdin, qui passa, comme nous l'avons dit, au catholicisme avec son évêque, et ayant aussi sur le cœur les conversions de Mgr Issa de Mossoul et de Mgr Yacoub, de Damas, qui dans le même temps à peu près entraînèrent une autre partie du troupeau jacobite, il n'avait d'autre pensée que celle de s'opposer à ce mouvement de retour qui menace de le laisser seul un jour dans le monastère de Saferan, lieu de sa résidence. Un autre motif l'engageait à vexer les missionnaires latins : il avait inutilement eu recours à l'intervention des missionnaires protestants de la capitale pour engager le ministère à enlever aux jacobites convertis leurs églises, dans l'idée qu'étant actuellement trop pauvres pour les rebâtir, ils seraient peut-être contraints pour cela de rentrer sous sa juridiction. Il est triste d'avouer ici que l'ambassade anglaise, qui ne devrait défendre en Orient que les éternels principes de la justice et de la liberté, ait essayé complaisamment de servir les rancunes de Mgr le patriarche jacobite. Ses membres, petitement dominés par des antipathies de secte, semblent disposés à faire de l'opposition à ce qu'ils appellent le *papisme*, et cela en dépit de l'entente qui devrait même naturellement unir l'Angleterre et la France en Orient. Mais précisément, nous dira-t-on, c'est parce que l'Angleterre sent la force de l'influence catholique et la nullité de l'influence protestante qu'elle se montre si jalouse sur ce point religieux, et comme prête à donner au besoin la main à la Russie pour combattre une supériorité qui les humilie. Puisse ce jugement être erroné ! Le nôtre aujourd'hui se borne à constater que les dispositions de certains agents anglais ne sont guère moins hostiles au catholicisme que celles des agents russes. Le Liban en a fourni assez de preuves, et Mar Élias, recourant avec son collègue Mar Chimon, le patriarche nestorien, au patronage de sir Strafford Canning, en est un autre exemple.

Le ministère, comme nous le disions, n'a pas jugé à propos d'écouter les réclamations de Mar Élias; aussi le prélat revenait-il un peu humilié de n'avoir rien obtenu. Alors il jure par sa tête que le lendemain il aura entre ses mains la jeune fille, et qu'elle redeviendra jacobite. Les membres de son clergé s'assemblent de nouveau, et vont à la maison du kadi, qui, gagné par une somme de mille piastres (250 francs), leur permet de prendre de force la néophyte catholique et de la lui amener. En même temps le kadi met à leur disposition un de ses gendarmes qui, accompagné de quelques hérétiques, va droit au logis de la jeune fille. Celle-ci, retenue au lit par une indisposition, mais prévenue par un des fidèles, eut le temps d'échapper au péril par une fuite précipitée en gagnant l'école des catholiques. Les perturbateurs qui la cherchaient, irrités de trouver la maison vide, brisent les portes, les fenêtres et les meubles, et par leurs imprécations et leurs menaces jettent la terreur dans tout le quartier.

Les RR. PP. espagnols ne pouvaient se montrer au milieu de cette scène de désordre pour la réprimer; mais le hasard, ou mieux la Providence,

Digitized by Google

voulut qu'il se trouvât dans la ville un médecin français. Celui même qui a été imbu dans nos écoles des principes matérialistes de Cabanis ou de Broussais deviendra forcément religieux en touchant la terre d'Orient, comme si la foi était répandue dans son atmosphère religieuse et qu'elle y fît partie de la respiration vitale ; bien plus, il sera catholique, parce que dans les idées du pays cette qualité n'est point séparée de celle de Français. C'est pour cela que les RR. PP. espagnols sont appelés par le peuple les *Pères français*. La protection française dont ils jouissent a dû confirmer cette opinion. Mais pour en revenir à notre docteur, moins patient que les fils de saint François, il s'avança vers cette troupe mutinée, ayant pour unique auxiliaire son bâton. Quelques coups administrés aux plus ardents suffirent pour disperser la bande, et la confusion fut tout ce que gagnèrent les adversaires des catholiques.

Peu de temps après, le jacobite s'aventura pendant la nuit de Noël avec quelques autres pour enlever la jeune fille; mais leur complot fut découvert, et le même médecin, accouru à la tête de plusieurs catholiques, malmena de nouveau le parti adverse, et fit même prisonnier le chef de la conjuration. Ses prières, ses larmes et surtout son serment de ne plus inquiéter celle qui ne voulait pas être son épouse, empêchèrent qu'il fût livré aux autorités turques, qui l'auraient puni sévèrement. Depuis, les schismatiques, déconcertés par tant de courage de la part de la jeune fille et de ses défenseurs, paraissent avoir renoncé à l'espoir de la reprendre, et pour prix de sa constance, elle jouit au milieu des fidèles de la liberté de pratiquer la foi pour laquelle, malgré la faiblesse de son âge et de son sexe, elle n'avait pas craint d'exposer sa vie.

A peine les catholiques étaient-ils sortis victorieux de l'espèce de persécution suscitée contre eux dans cette circonstance, qu'ils trouvaient l'occasion de s'en venger à leur manière, c'est-à-dire par un bienfait. Voici un autre récit qui prouve comment leurs missionnaires sont bien toujours l'appui de l'opprimé et les propagateurs des principes de la vraie civilisation, tout en s'efforçant de semer les vérités de la foi.

Ce trait, comme celui qui précède, est aussi la réfutation des impostures qu'on a ridiculement accumulées contre l'action du prêtre à l'égard de la femme.

Un matin donc plusieurs schismatiques, les mêmes qui avaient pris une part active aux intrigues du patriarche et de l'évêque jacobite, vinrent frapper à la porte de l'hospice des Pères capucins. Ils réclamaient leur concours pour tirer du péril de l'apostasie une autre jeune fille de seize ans dont le mari, poussé par quelque motif d'intérêt, venait d'embrasser l'islamisme. On voulait la contraindre au même acte, et comme la volonté d'une femme n'a pas grand poids dans la balance d'un ménage oriental, et surtout musulman, où elle est censée suivre la religion du maître et du plus fort, il était à craindre qu'elle ne pût être tirée de cette position critique. Quelques années auparavant, le tenter même eût été téméraire. Les

Digitized by Google

musulmans n'entendent point la plaisanterie sur le compte de leurs femmes. Retranchées de la vie publique et livrées au pouvoir arbitraire de l'époux, la domination souveraine exercée sur elles est considérée comme un des premiers bénéfices de la foi musulmane; aussi n'est-on guère disposé à se démettre d'un droit aussi commode pour la nature. La sévérité inflexible de la loi évangélique et les luttes ouvertes du pouvoir spirituel des papes contre les passions voluptueuses des empereurs, des rois et des grands ont pu seules contraindre et habituer, dans les sociétés chrétiennes, l'homme à respecter la femme.

Quelque délicate que fût l'affaire, la justice étant, aux yeux des missionnaires, du côté de la nouvelle mariée, ils crurent ne pouvoir se dispenser d'intervenir pour elle, sans manquer aux devoirs de leur ministère. Comme l'autre jeune fille, contrainte de fuir d'une maison à l'autre, elle restait sans asile. L'école lui fut aussi ouverte, et l'on espérait qu'elle y serait à l'abri des perquisitions de son mari, parce que l'institution ayant été formée sous le patronage des RR. PP., la maison était respectée comme propriété franque, c'est-à-dire que, d'après les capitulations, l'autorité ne pouvait s'y permettre de visite domiciliaire; mais le 15 février, des gens de police vinrent avertir les missionnaires qu'on demandait la fugitive au palais du gouverneur pour y être jugée. Les RR. PP., armés de leur croix pendante sur la poitrine, et le médecin français muni de son bâton, veulent l'accompagner. Le bâton n'était point inutile: dans la main du docteur, il représentait toute la force publique capable de protéger leur cortége au milieu des flots de la multitude que la curiosité attirait sur leur passage. Le docteur tout seul sut contenir avec ce symbole de l'autorité, très-respecté des Orientaux, les malveillants disposés à les insulter. Ils furent reçus dans la chambre du conseil, et bientôt le mufti entama l'affaire en demandant aux RR. PP. comment ils avaient osé retenir dans leur école la femme d'un homme qui s'était fait musulman. Le P. Antoine de Novès lui fit cette réponse : «Vous ne pouvez exiger des chrétiens ce qui est contraire à leur religion; or, dans le sacrement de mariage, le double consentement des époux «est requis. Si la jeune femme veut retourner avec le mari, nous l'en laissons parfaitement libre, mais dans le cas où elle s'y refuserait, nous ne «permettrons point qu'on use de violence contre elle, étant ici les gardiens «de la foi et de la justice. Au reste, vous pouvez l'interroger vous-même.» Le mufti s'adressa à la jeune femme, mais à toutes ses propositions elle répondit négativement. Alors, voyant qu'il ne pouvait la convaincre ni la décider, il ajouta : «Puisque tu ne veux pas nous obéir, nous saurons t'y contraindre.» A ces mots, l'indignation du Père espagnol éclate, et il s'écrie: «Nous ne pouvons trahir notre conscience et notre honneur; celle qui a «compté sur notre protection ne sera point trompée, dussent nos têtes tomber ici pour la défendre.» Les juges de la Turquie ne sont guère habitués à cette fermeté de langage, et ils en furent d'abord déconcertés. Se ravisant ensuite, ils donnèrent néanmoins l'ordre d'emmener la jeune femme. Alors

Digitized by Google

les missionnaires se mettent entre elle et les gendarmes qui allaient la saisir, protestent qu'ils perdraient la vie plutôt que de permettre un acte de violence aussi révoltant. Les juges, étonnés de cette opposition courageuse, renvoyèrent la cause au pacha. Là, le même interrogatoire se renouvelle, et les mêmes réponses négatives prouvent au jacobite, devenu musulman, qu'il ne pourra jamais obtenir le consentement de la chrétienne à une nouvelle union. Les juges accourus à l'audience usent tantôt de paroles bienveillantes et tantôt de menaces pour changer la détermination de l'épouse; mais celle-ci, immobile et sourde à toute proposition qui lui faisait craindre d'être entraînée à l'apostasie, déploya un courage et une force de volonté dont tout l'auditoire fut stupéfait. Toutefois les débats s'animèrent, et on l'aurait livrée à celui qui la réclamait, si les RR. PP., avec une force de résistance espagnole, n'eussent déclaré qu'ils ne se sépareraient point de leur cliente tant qu'elle persisterait dans son refus. On délibera de nouveau en secret, et sans doute le conseil craignit les énergiques réclamations des missionnaires près du gouvernement central. Cette crainte, qui fait l'éloge du pouvoir actuel, rappela les esprits à des sentiments plus modérés. Après une assez longue attente, l'on vint annoncer aux RR. PP., qui recommandaient avec ferveur le succès de leur cause à la protection divine, que le pacha leur laissait la garde de l'épouse du musulman jusqu'à ce qu'elle consentît à revenir le trouver. A cette nouvelle, une vive allégresse se manifesta parmi les chrétiens de l'assemblée, et bientôt toute la ville connut l'heureuse issue du jugement. Une foule nombreuse se pressa sur les pas du cortége des missionnaires, et l'accompagna jusqu'à leur école avec les témoignages de joie et de reconnaissance que méritait ce service signalé.

Il faut savoir en effet que cet acte solennel de justice, qui semble chose naturelle, est un fait remarquable dans la société musulmane de la Turquie. Jusqu'à présent l'épouse et les enfants du chrétien qui librement ou par contrainte passait au musulmanisme suivaient l'état du chef de la famille quand il recourait à l'intervention de l'autorité publique. La fuite ou une sorte de rançon pouvait seulement préserver ces victimes. Nous avons connu dans les provinces reculées de l'empire plusieurs maisons qu'un pareil malheur avait abattues, dispersées et mises dans la détresse. La juste concession faite en 1844 par le gouvernement aux réclamations de la diplomatie chrétienne, lors de l'exécution violente de l'Arménien Ovakine, a remédié à ces abus et est pour les chrétiens un gage de sécurité. La Porte, en promettant de ne plus mettre à mort et de ne plus inquiéter ceux qui reviennent de l'islamisme à leur foi première, a posé des principes de la liberté de conscience. Cette innovation est la réparation des torts de l'ancien esprit d'intolérance, et elle atteste d'heureux changements opérés dans les idées et dans les mœurs. Sans doute l'application de l'ordonnance pourra provoquer des réactions et des résistances dans des pachaliks où le contact de la civilisation européenne n'a pas encore détruit le levain du vieux fanatisme; mais l'intelligence et la fermeté des hommes placés actuellement

Digitized by Google

à la tête des affaires donne l'espoir que la cause de la justice triomphera. Le courage et le zèle des RR. PP. espagnols auront obtenu cet important résultat pour Diarbékir et pour toute la partie environnante de la Mésopotamie.

Le corollaire naturel de la loi permettant le libre retour des chétiens renégats au christianisme est la faculté pour les chrétiens dissidents de revenir au catholicisme. Cependant, comme nous le disions, la politique intéressée à conserver les Églises schismatiques d'Orient, parce qu'elle les sait unies instinctivement à son Église orthodoxe orientale, empêche la Porte d'accorder cette liberté, qui pourtant ne serait pas moins avantageuse à l'empire ottoman qu'à la foi; car à mesure que la Turquie s'éclaire des conseils de la politique occidentale, et qu'elle se raffermit par cette direction, ses intérêts se lient de plus en plus à ceux du catholicisme. Tous les deux ont effectivement à redouter les coups de la même domination, et à défendre leur intégrité contre ses envahissements, singulier rapprochement qui semble présager l'accomplissement de vues supérieures et miséricordieuses.

E. Boré.

LES ARMÉNIENNES A CONSTANTINOPLE.

Sous le modeste nom de *rayas*, les Arméniens exercent à Constantinople une influence qui leur donne le premier rang parmi les peuples vivant sous la domination turque. Actifs, ambitieux, persévérants, et s'accommodant de tous les pays et de tous les climats, ils ont pour Stamboul une prédilection qui, du reste, est justifiée par les immenses ressources que leur offre cette capitale. Ils s'y trouvent à la tête du commerce et de l'industrie, et forment ainsi une aristocratie puissante dont l'accroissement a été plus d'une fois pour la Porte un sujet de jalousie. Aussi plusieurs d'entre eux ont-ils expié par la confiscation de leurs biens, l'exil, et même une mort cruelle, le tort d'avoir possédé de grandes richesses. On voit encore aujourd'hui, au grand champ des morts, le tombeau des deux frères Douzouglou, banquiers du sultan Mahmoud, qui eurent la tête tranchée dans un moment d'embarras financier, afin que leur fortune colossale servît à remettre un peu d'ordre dans les affaires de l'État.

L'un des premiers converti à la foi chrétienne, le peuple arménien est très-attaché à ses croyances, et présente généralement dans son caractère et ses mœurs beaucoup plus de moralité que les Grecs. Il se partage, depuis plusieurs siècles, en deux sectes, dont l'une reconnaît la suprématie papale, tandis que l'autre est schismatique. La légère différence qui existe dans leur manière d'interpréter l'Évangile, produit entre elles une répulsion assez

Digitized by Google

marquée pour scandaliser jusqu'aux Turcs, toujours si tolérants en matière religieuse. Une dame arménienne m'assura sérieusement qu'elle avait moins d'horreur pour les musulmans que pour ces *chiens de schismatiques*, qui, selon elle, n'étaient bons qu'à brûler éternellement.

Les Arméniennes jouissent à Constantinople d'une réputation de beauté qui attire sur elles l'attention de tous les étrangers. Quelques-unes commencent à adopter le costume franc, et c'est bien à tort; dans l'intérêt même de leur coquetterie, elles devraient rester fidèles au manteau brun et au voile blanc des femmes orientales. Ce déguisement mystérieux, qui ne cache ni leurs grands yeux noirs ni leur front majestueux, leur est bien plus favorable qu'un costume qui rentre complétement dans le domaine de la vulgarité. Pourquoi le regard glisse-t-il insouciamment sur la femme coiffée d'un chapeau, tandis qu'il s'attache avec un secret intérêt sur celle dont il ne peut deviner ni les traits, ni la tournure? C'est simplement parce que la vue de cette dernière ouvre à l'esprit le champ des conjectures. L'homme est ainsi fait : la réalité la plus gracieuse n'aura jamais à ses yeux l'attrait de l'inconnu, cette source de tant d'illusions, et parfois de si cruelles déceptions!

Comme toutes les races de l'Orient, la race arménienne a conservé dans ses mœurs les habitudes patriarcales qui depuis longtemps sont effacées de l'Europe. La nation n'est rien, la famille est tout. Cela explique la facilité avec laquelle ce peuple prend racine partout où le hasard le pousse. Au rebours des peuples occidentaux qui conservent pour la mère patrie un religieux souvenir, l'Arménien se soucie fort peu qu'il y ait de par le monde un pays dont il porte le nom; sa patrie à lui est là où sont ses affaires, son industrie, sa famille. D'une autre part, sa religion, qui devrait lui inspirer quelque sympathie pour l'Europe, n'a produit jusqu'à ce jour aucun notable changement dans sa manière d'être. Une fois ses affaires de négoce terminées, l'Arménien rentre dans son intérieur, sans permettre à ceux avec lesquels il traite chaque jour de venir prendre place à son foyer domestique.

A mon arrivée à Constantinople, avide, comme toute Européenne, de connaître l'existence des femmes orientales, je cherchai longtemps, mais en vain, l'occasion de les voir dans leur intérieur.

Quoi qu'on en dise, ce n'est pas chose si facile que de pénétrer dans un harem qui vaille la peine d'être visité. Les préliminaires en sont tellement longs et fastidieux, qu'ils semblent faits tout exprès pour décourager la patience la plus robuste.

Abandonnant donc toute prétention de voir ces invisibles odalisques, que du reste une noble lady a critiquées naguère avec un dédain qui doit détruire plus d'une illusion, je m'estimai fort heureuse de l'occasion qui se présenta inopinément à moi de passer quelques jours au sein d'une famille arménienne. Cette occasion, sans offrir l'attrait mystérieux du harem, avait bien aussi son prix. Il s'agissait d'aller, à quatre lieues de Constantinople, voir dans leur intérieur ces Arméniennes qu'on me disait si belles, d'étudier leurs goûts, leurs occupations, leur toilette, leurs plaisirs! C'était une bonne

Digitized by Google

fortune, trop précieuse pour ne pas séduire un esprit aussi avide que le mien d'impressions nouvelles!

Pour nous rendre à San-Stefano, village dans le voisinage duquel se trouvait la propriété qui était le but de notre course, nous dûmes côtoyer pendant plus d'une heure les vieilles murailles de Constantinople. Comme l'a dit Lamartine, il faut avoir voyagé en Asie pour trouver dans ses souvenirs quelque chose d'analogue à ces magnifiques ruines! Sur une étendue d'environ 7 kilomètres se déroule au regard une triple enceinte de murs flanqués de trois cent soixante-six tours qui toutes varient de formes et d'aspect. Ces murs sont séparés de la route par un large fossé où la nature étale une extrême magnificence. On ne peut exprimer l'imposante beauté de ces tours, monuments d'un autre siècle et d'une autre civilisation, qui portent, écrite sur leurs fronts mutilés, l'histoire guerrière de Stamboul! Les unes cachent leurs cicatrices sous un voile de fleurs; les autres paraissent devoir s'écrouler au moindre vent; celles-ci laissent apercevoir, à travers leurs crénelures, l'extrémité des grands arbres qui y ont pris racine; celles-là, fières et imposantes, semblent encore braver les outrages du temps et ceux des hommes! Pour que rien ne manque à la grandeur mélancolique du paysage, un vaste champ des morts s'étend de l'autre côté de la route. Les hommes, les choses, tout est confondu dans le même néant! L'imagination peut à son gré évoquer les Turcs, les Grecs et les croisés, dont les ossements reposent en paix sous le sol, jadis témoin de leurs luttes acharnées! Le calme profond qui règne dans ces lieux ajoute encore à la tristesse qu'ils inspirent. En vain prête-t-on l'oreille pour saisir les bruits confus d'une capitale: tout est muet; tout semble paralysé. Les portes mêmes qui donnent entrée dans la ville sont presque toujours désertes! A peine si nous rencontrâmes, de loin en loin, abrités sous un platane, un café turc, une fontaine, quelques vieux musulmans à barbe blanche, roulant nonchalamment dans leurs doigts des chapelets d'ambre, ou fumant le narghilé sans échanger une seule parole.

Cependant, au moment même de dire définitivement adieu à ces murailles, nous aperçûmes sur les crénaux de la plus haute tour un prêtre grec. L'heure, l'endroit, la pose mélancolique du *papa*, tout rendit à nos yeux cette apparition vraiment poétique. A le voir ainsi avec sa longue barbe blanche et sa physionomie recueillie se dessiner sur l'azur du ciel, on eût dit le génie du christianisme venant chercher jusqu'au milieu de ces ruines les traces presque effacées de son peuple et de ses croyances! Sur un plan un peu plus éloigné, la pointe d'un minaret s'élançait frêle et blanche! Ces symboles de deux religions, que le hasard réunissait ainsi sous nos yeux, nous frappèrent vivement par leur étrange coïncidence.

En s'éloignant des fortifications, la contrée prit un aspect de tristesse et d'aridité dont nous subîmes malgré nous la maussade influence. Une immense plaine sablonneuse bornée à gauche par la mer, à droite par quelques collines sans caractère, se déroula devant nous, ne nous laissant pour perspective que les flots avec leur physionomie mobile et les îles des Princes, dont les couvents, assis sur les rochers les plus élevés, ressem-

Digitized by Google

blent à d'anciennes demeures féodales. Pour toute verdure, quelques bouquets d'arbres rabougris et quelques maigres buissons, semés çà et là, reposaient à peine nos yeux, brûlés par la réverbération ardente du sol. La seule habitation que nous rencontrâmes jusqu'à San-Stefano fut une poudrière du sultan, située à quelques pas de la mer. J'ai rarement vu un aspect plus désolé que celui de ce grand bâtiment, n'ayant ni colline, ni fontaine, ni arbres pour lui donner un peu d'ombre et de fraîcheur. Mais à mesure que nous nous en éloignâmes, le paysage s'embellit insensiblement. Une végétation riche et gracieuse finit par remplacer la monotonie de la plaine. Nos regards, naguère si indifférents, eurent bientôt trop de choses à admirer. A chaque instant nous arrêtions nos chevaux pour savourer à notre aise une découverte imprévue, au grand déplaisir de notre drogman, vieux Turc portant le turban et la veste écarlate, qui, cheminant gravement à nos côtés, se souciait fort peu des beautés de la nature. En traversant un petit bois, nous mîmes pied à terre pour déjeuner. Le cheval du drogman fut débarrassé de deux grandes sacoches en cuir, contenant nos provisions. Malgré le Coran, notre Turc savoura, en véritable gourmet, quelques verres de vin du Rhin que nous avions apporté tout exprès pour lui tourner la tête.

A la sortie du bois, Ponte-Piccolo s'offrit à nos regards avec ses jolies maisons entourées de jardins, son vieux pont ruiné, de style mauresque, son canal et son poste turc qui garde l'entrée du pont. La découverte inattendue que nous fîmes d'une assez nombreuse troupe de Zingaris bivouaquant à peu de distance du village, augmenta encore, par les détails bizarres de son campement, l'originalité du paysage. Une vingtaine de tentes brunes étaient éparses sur le bord du canal; les hommes se tenaient en rond autour d'un grand feu, tandis que leurs chevaux, petits et à longue crinière, pâturaient en liberté! Dès qu'ils nous aperçurent, nous fûmes entourés d'une douzaine d'enfants tout noirs et tout nus, qui vinrent nous demander l'aumône avec des cris sauvages. J'avoue qu'un sentiment d'effroi très-vif me cloua à ma place à la vue de cette légion de démons qui cabriolaient devant nous! Je n'avais jusqu'alors jamais rencontré d'êtres d'un aspect aussi repoussant; puis l'idée d'avoir en face de moi des bohémiens était plus que suffisante pour m'effrayer.

Quiconque a lu des romans et des mélodrames ne peut s'empêcher d'avoir pour ce peuple une certaine répulsion. Que de crimes, d'enlèvements, d'événements mystérieux, son nom seul évoque dans l'esprit! Quel est le romancier qui n'ait point à sa disposition quelque Zingaris pour enlever un héritier, jeter un sortilége, ou donner un coup de poignard? La vie errante, les mœurs nomades, l'origine mystérieuse du Bohémien, se prêtent à tout. Jamais il n'a besoin d'un passe-port pour ses courses à travers les royaumes. Il fallait les voir tels qu'ils se montrèrent à nous sur les bords de la mer de Marmara, éclairés par les rayons du soir, et offrant dans leurs traits et dans leurs poses un type vrai, dénué de cette poésie mensongère que leur prêtent les poëtes, mais empruntant à la réalité une puissance bien capable

Digitized by Google

d'impressionner vivement l'esprit ! Abritées sous des tentes presque en lambeaux, les femmes n'avaient pour tous vêtements que quelques bandes d'étoffe collées sur leurs corps de couleur bistre! leurs cheveux en désordre ne laissaient distinguer qu'un œil fauve et oblique. Les unes préparaient des aliments dans une grande marmite; d'autres, couchées par terre, nous regardaient stupidement! Il ne vint même pas à l'esprit de l'une de ces sorcières de soutenir sa réputation en me prédisant l'avenir.

A quelque distance de San-Stefano, nous passâmes à côté d'un platane célèbre dans le pays par sa grosseur monstrueuse, le tronc n'a pas moins de 40 pieds de circonférence. Toute une caravane campait sous son ombrage : les marchands et les chameliers apprêtaient le repas du soir tout en fumant leurs longues pipes; c'était une scène charmante par sa simplicité et sa couleur locale. Nous entrâmes ensuite dans un petit vallon encaissé par des rochers calcaires qui s'élèvent à une grande hauteur, et sont couronnés de forêts. Nous y découvrîmes une vaste chapelle souterraine dont notre drogman nous entretenait depuis longtemps et qui par l'examen que nous en fîmes nous prouva qu'il n'avait mis aucune exagération dans sa description. L'ouverture en est assez large pour permettre d'y entrer à cheval. On y voit des tombeaux, dont nous prîmes les dessins, des chambres carrées, des caveaux, etc. Que d'existences se sont usées à creuser ce labyrinthe, à façonner ce roc, à ouvrir dans les entrailles d'une montagne un tel monument au Seigneur!

D'autres grottes s'offrirent à nos yeux, possédant aussi des tombeaux et des simulacres d'autels. Tout nous prouva que ces cryptes formaient, dans les premiers temps du christianisme, une thébaïde où tout un peuple de fidèles vivait et priait.

En quittant le vallon, nous nous trouvâmes en face du but de notre voyage. C'était une belle habitation appartenant à un riche Arménien, directeur d'une des poudrières du sultan. Quelques excursions géologiques, faites précédemment par mon mari dans les environs de San-Stefano, lui avaient valu une charmante hospitalité chez cet Arménien, et à cet incident était due l'invitation à laquelle je me rendais avec tant de plaisir.

Nous eûmes à peine le temps d'admirer la charmante position du palais, ses nombreuses galeries et ses kiosques; dès qu'on nous aperçut, le maître de la maison, accompagné de son frère et de son fils, se hâta de venir à notre rencontre.

On trouvera peut-être que cette facilité à recevoir des étrangers s'accorde peu avec ce que j'ai d'abord dit sur le caractère des Arméniens; aussi dois-je m'empresser d'ajouter qu'elle tenait à une cause exceptionnelle.

Le fils du maître de la maison, de retour d'un long voyage dans les principaux pays de l'Europe, avait apporté avec lui des idées de civilisation qui naturellement dissipèrent beaucoup de préjugés jusqu'alors enracinés dans sa famille. Parlant fort bien le français et l'anglais, ce jeune homme, d'une intelligence vraiment remarquable, et qui nous fut d'un immense secours pour la conversation, était donc la principale cause de notre visite chez son

Digitized by Google

père : son influence avait été plus forte que des répugnances nationales, et ses parentes, pour lui complaire, avaient porté la condescendance jusqu'à s'offrir sans voile aux yeux de mon mari, lors de sa première visite.

Après les salutations et les compliments à l'orientale, notre hôte nous conduisit dans un kiosque où nous attendaient les dames de la maison. Elles m'embrassèrent, me prirent les mains, et me présentèrent plusieurs charmants enfants vêtus de la manière la plus pittoresque. Quand toutes ces cérémonies furent terminées, nous nous installâmes sur le divan pour prendre les confitures et le café de rigueur.

Les pipes eurent leur tour, et au milieu du nuage odorant qui s'en échappait nous trouvâmes enfin le loisir de nous observer. J'attendais ce moment avec une vive impatience, car la beauté et la toilette de mes aimables hôtesses étaient bien dignes d'un profond examen. Toutes trois étaient couchées sur le large divan cramoisi qui régnait autour du salon. Leurs poses, pleines de nonchalance, avaient une grâce coquette qui n'appartient qu'aux femmes orientales. L'épouse du maître paraissait avoir environ quarante ans. Ses traits étaients réguliers, mais chargés d'embonpoint; ils manquaient surtout de cette noblesse intelligente qui, chez les Européennes, décèle les précieuses facultés de l'esprit. Quant à son costume, je vais en décrire minutieusement les détails. Premièrement, l'indispensable pantalon de mousseline, bien plissé, bien bourré de coton, et fermé à la cheville par une coulisse. Pour tunique elle avait deux morceaux d'étoffe, que je ne puis mieux comparer qu'à la chappe d'un prêtre; seulement, au lieu d'emboîter le cou, ils ne commençaient qu'à la ceinture, étant arrêtés par un cachemire tourné plusieurs fois autour de la taille. La pièce de derrière formait une queue de plusieurs pieds de longueur. Une petite veste de satin brun, laissant une partie du sein fort visible, était recouverte par une autre camisole brochée d'or, dont les manches collantes se terminaient par une pointe ornée de dents de loup. La tête de l'Arménienne était couverte d'un cachemire roulé négligemment avec des tresses de cheveux; mais, malgré l'apparente simplicité de cette coiffure, quelques gros diamants, cachés à demi dans les plis du tissu, attestaient le goût qu'ont toutes les femmes orientales pour les ornements somptueux. Ses mains grasses, blanches, potelées, étincelaient de pierreries. De magnifiques babouches de velours et d'or, de vraies babouches de sultanes, étaient déposées sur le tapis en face d'elle. Ses compagnes avaient le même costume, sauf quelques modifications. On conviendra que trois femmes ainsi vêtues, et présentant les attitudes les plus gracieuses, avaient bien le droit d'étonner et de séduire des gens habitués jusqu'alors aux modes mesquines de l'Europe.

Néanmoins les diamants et les riches tissus me firent moins d'impression que la beauté dont était dotée la plus jeune des Arméniennes. Sa figure, son sein, ses mains, ressemblaient à de l'albâtre. Une parfaite régularité dans les traits, et un charme infini répandu sur toute sa personne, achevaient de la rendre des plus séduisantes. Malheureusement un précoce embonpoint gâtait, du moins à mes yeux, tant de perfections; mais à ceux des Orien-

Digitized by Google

taux cet embonpoint de matrone, que je déplorais de tout mon cœur, était sans doute le complément indispensable de sa beauté.

Curieuses à l'excès, ces dames voulaient à toute force être au courant de ma conversation avec leur parent. Elles me firent une infinité de questions sur la France, sur nos usages, nos plaisirs, notre manière de passer le temps. La vie active des Françaises excitait surtout leur surprise. Elles avaient de la peine à comprendre que dans un seul jour on pût visiter ses amis, courir les magasins et les promenades, et passer la nuit au bal. Leur refrain à tout ce que je disais était : «Ah! que ce doit être fatigant.»

Tandis que je les initiais un peu à notre vie européenne, les hommes, à quelques pas de nous, fumaient le narghilé et échangeaient quelques mots avec une gravité qui nuit moins qu'on ne pense à la conversation : je la trouve même préférable à une abondance de paroles assez souvent vides d'idées. Les Orientaux pensent qu'il vaut mieux ne pas dire tout ce qu'on sait, que de dire ce qu'on ne sait pas; et, partant de là, ils envisagent la conversation non comme une chose futile et agréable, mais comme un instrument dont il ne faut pas abuser.

Le jeune voyageur, moins grave que ses compatriotes, nous proposa de visiter le jardin qui nous parut fort bien dessiné. Des pièces d'eau où jouaient de beaux cygnes, une forêt percée de mille sentiers, des pavillons de style mauresque, tout témoignait du goût et de l'opulence de notre hôte. Malheureusement notre promenade ne fut pas de longue durée; les queues de ces dames, en ramassant toutes les broussailles du jardin, nous forcèrent à chercher un refuge dans la maison. En voyant la difficulté que nos Arméniennes avaient à marcher, la lenteur de leurs mouvements, et même la contrainte qu'elles s'étaient faite pour nous suivre, mon enthousiasme pour leur beau costume se refroidit sensiblement. La femme orientale, faite pour poser, n'est réellement charmante que sur son divan; sortez-la de là, et son prestige s'évanouit : j'en eus alors la preuve : gauches, essoufflées, d'une tournure disgracieuse, marchant comme de véritables canes, mes trois compagnes m'apparurent sous un aspect bien différent de celui qui avait causé mon admiration une heure auparavant.

L'heure du souper étant arrivée, le seigneur Kasouglou frappa plusieurs fois dans le creux de sa main, pour nous avertir de passer dans la salle à manger.

Nous nous mîmes autour d'une table ronde couverte de petites assiettes pleines d'épices et de friandises, servant d'entremets. Un domestique posa sur les épaules de chacun une serviette magnifiquement brodée en or, dont les deux bouts ornés de franges se croisaient sur la poitrine. Ce fut avec cet étrange ornement que nous procédâmes à la dégustation des mets orientaux. Je ne puis dire la quantité des plats qui se succédèrent sans interruption pendant une demi-heure : c'était un tourbillon de sauces, de pâtisseries, de rôties, de légumes, dont la seule vapeur me semblait suffisante pour rassasier l'estomac le plus robuste. L'obligation dans laquelle j'étais de goûter à une grande partie de ces mets, me mit au supplice pendant toute la durée du

Digitized by Google

repas. Il y avait des mélanges si saugrenus, des assaisonnements si contraires à nos goûts, une telle prodigalité de miel et de sucreries, qu'en vérité il me fallut vaincre plus d'une répugnance pour satisfaire mes hôtes. Le repas se termina par le pilaw et un sorbet servi dans un grand plat, où chacun plongea sans façon sa cuiller d'écaille. A la sortie de table, un domestique nous apporta, comme au beau temps de la Grèce, l'aiguière antique pour nous laver les mains; celle-ci était en argent ciselé, d'un travail précieux.

On s'installa de nouveau sur le divan, pour prendre le moka et fumer le narghilé. Le jeune Arménien reprit son rôle de drogman, traduisant nos questions mutuelles avec une complaisance inépuisable. Cette conversation à bâtons rompus fut interrompue par l'arrivée de musiciens grecs qui vinrent s'accroupir sur le tapis en face de nous. Ceux qui connaissent la musique grecque peuvent se figurer notre consternation! C'est chose véritablement étrange que l'ignorance des peuples du Midi pour tout ce qui touche à l'harmonie. A part les Italiens, dont la nature est éminemment musicale, le midi de l'Europe n'offre aucune nation qui sache apprécier la bonne musique. L'Espagnol, le Portugais, le Grec, le Turc, ne comprennent rien au génie de nos grands maîtres; la musique se résume pour eux dans les sons détestables que nous fûmes forcés de subir chez notre hôte. Je ne prétends pas cependant qu'ils soient incapables d'exécuter les morceaux de nos compositeurs, ce serait une erreur; car les Turcs eux-mêmes ont une facilité extraordinaire pour la musique instrumentale; mais il y a loin de cette faculté à celle de bien comprendre l'harmonie; aussi leur musique indigène, à laquelle ils reviennent toujours avec un nouveau plaisir, déchire-t-elle à bon escient toute oreille européenne qui a le malheur de l'entendre.

Nos musiciens se montrèrent dignes de leur pays en nous régalant du plus épouvantable charivari qu'on puisse imaginer. Deux des chanteurs tirèrent d'une guitare à demi fêlée quelques monotones accords, tandis que le troisième les accompagnait de son violon et de ses grimaces : tout cela était fort curieux à voir, sinon à entendre; mais ce qui me divertit bien davantage, ce fut l'attention religieuse de la famille arménienne à écouter cet étrange concert.

Une copieuse collation vint enfin clore la soirée et chasser du salon ces énergumènes dont les cris nasillards et les contorsions nous avaient complétement abasourdis. Malgré le peu de temps qui nous séparait du souper, on servit des confitures et des oranges accompagnées de pâtisseries; mais ce qui me surprit singulièrement dans cette collation, ce fut une belle salade romaine, que chacun mangea au naturel, comme la meilleure chose du monde.

Après cette dernière friandise, on nous conduisit dans un bel appartement, réservé exclusivement à Sa Hautesse quand elle vient visiter la poudrière. Il est d'usage en Turquie que chaque grand dignitaire de l'empire ait toujours au service du sultan un appartement qui ne sert que dans de rares occasions. Notre chambre à coucher n'avait pour tous meubles qu'un divan, une table

Digitized by Google

sur laquelle était posée une charmante toilette incrustée de nacre de perles, et un lit qui tenait à lui seul la moitié de la chambre. Ce lit, parfaitement carré, avait des draps en soie et une couverture de brocard. Malgré la simplicité de l'ameublement, cette pièce, grâce à un plafond élevé, à de belles peintures à fresque et à un riche tapis qui recouvrait tout le parquet, me sembla digne, par son élégance, de l'hôte royal auquel elle était destinée.

Le lendemain, je visitai avec la belle Arménienne et son frère toute la maison et ses dépendances; je trouvai partout de la magnificence, et un confortable qui, sans ressembler au nôtre, a bien aussi son prix. En général, les habitudes des Orientaux sont loin d'exiger tous ces détails qui, dans notre intérieur, deviennent de la plus rigoureuse nécessité. Leur luxe consiste dans de larges divans, dans de grandes pièces, dans de beaux tapis, et surtout dans toutes les jouissances de la vie matérielle. Je remarquai que mes hôtesses n'avaient pas, à proprement parler, de chambre à coucher. Quand l'heure du repos arrive en Orient, on apporte une pile de matelas et de coussins dans la pièce où se tient ordinairement la famille, et chacun fait son lit sur le divan : plusieurs personnes couchent d'habitude dans la même chambre. D'après ce que je pus juger par cette visite, je conclus que la vie des femmes orientales est d'une insipidité rare.

Une profonde ignorance détruit en elles tous les dons de la nature : indolentes, sensuelles, et indifférentes pour tout ce qui ne flatte ni leur coquetterie ni leur gourmandise, elles mettent le bonheur dans une vie matérielle dont un énorme embonpoint devient presque toujours la conséquence. Le corps se nourrit aux dépens de l'âme. Avec cette tendance à la sensualité, je doute qu'elles soient susceptibles de ces affections vives et profondes qui ont leur source dans une âme élevée; cependant la maternité est en grand honneur dans tout l'Orient, et cela explique l'influence extraordinaire qu'ont les sages-femmes dans ce pays. Chaque famille turque, arménienne ou grecque, dont la fortune le permet, possède sa sage-femme, qui s'arroge presque toutes les prérogatives de la maîtresse de la maison; chez les Kazouglou, j'en trouvai une pour laquelle chacun avait une déférence des plus respectueuses. Les enfants semblaient lui appartenir plus qu'à leur mère; elle exerçait sur eux une autorité absolue.

L'influence du catholicisme me parut avoir peu d'empire sur mes Arméniennes; quelques pratiques extérieures dénotent seules leur genre de religion. Quant à tout ce que la morale du Christ a de pur et de divin, et aux doctrines évangéliques qui en sont l'essence, elles n'en comprennent guère la portée. Le culte catholique, avec la magnificence que déploie son clergé, la somptuosité de ses fêtes, le bruit de ses cloches, tous ces signes extérieurs d'une religion qui s'entoure d'éclat, parle à leur imagination, mais sans aller au delà. Au reste, cette ignorance en matière religieuse ne peut étonner chez des femmes dont le jugement ne s'appuie sur aucune base solide, et qui perdent, dans une fatale indifférence, la dose d'intelligence que la nature leur a primitivement accordée. Le fanatisme, avec ses idées étroites et ex-

Digitized by Google

clusives, a seul accès dans leur âme, et les rend intolérantes pour tout ce qui est en dehors de leur secte.

Notre curiosité une fois satisfaite, nous songeâmes à prendre congé de nos hôtes. Trois jours d'une vie à l'arménienne étaient plus que suffisants pour nous contenter; notre estomac de son côté, tout complaisant qu'il était, ne pouvait s'accommoder plus longtemps des tours de force qu'on en exigeait. Il faut avoir l'organisation des Arméniens pour passer sa vie à manger et à digérer. D'ailleurs je me sentais un besoin d'agir, de respirer, d'être enfin en liberté, qui me rendit sourde à tout ce qu'on tenta pour nous retenir. Être tout le long du jour face à face avec des gens qui ne peuvent partager ni vos idées, ni vos goûts, est la chose du monde la plus fatigante. Ce fut donc avec une satisfaction qu'on pourrait presque taxer d'ingratitude que nous laissâmes derrière nous ce palais arménien, où la vie se passe d'une manière si nulle et si monotone.

Nous revîmes avec plaisir San-Stefano; de nouveau Ponte-Piccolo s'offrit à nos regards avec son pont mauresque, son lac et ses maisons à larges galeries; mais la caravane des Zingaris, qui naguère accidentait si merveilleusement le paysage, avait porté ailleurs son humeur nomade.

Avant d'arriver à Constantinople, nous visitâmes une église grecque qui est un lieu de pèlerinage très-fréquenté. De toutes les îles de la Grèce on lui apporte des hommages et des offrandes. Elle s'appelle *Paloucli*, église des poissons; voici ce que la tradition raconte sur cette étrange dénomination.

Lorsque l'armée turque pénétra dans la ville impériale, un Grec d'une haute dévotion était occupé à faire frire des poissons. Alarmé par le bruit qui régnait au dehors, il abandonna poêle et friture, et se réfugia... la tradition ne dit pas où. Quant aux poissons, frits seulement d'un côté, ils sautèrent hors de la poêle, et cherchèrent leur salut dans une petite pièce d'eau qui se trouvait à côté de la maison. Depuis ce temps, l'eau de la source a acquis une vertu miraculeuse, grâce à ces sept poissons qui ont le privilége de vivre indéfiniment. Une belle église, érigée sur le théâtre de l'événement, est constamment remplie de malades et de pèlerins qui viennent y faire leurs dévotions. Un caveau tout revêtu de marbre contient la pièce d'eau qu'un prêtre garde nuit et jour. A chaque offrande les sept poissons, à moitié rôtis, apparaissent au-dessus de l'eau, comme pour remercier l'auteur du présent. Néanmoins, malgré le grand désir que nous avions de les voir, ils ne daignèrent pas se montrer à nos regards, quoique le prêtre, en recevant notre offrande, nous assurât qu'il les voyait parfaitement (sans doute avec les yeux de la foi!).

ADÈLE HOMMAIRE DE HELL.

Digitized by Google

ALGÉRIE.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE AUX INDIGÈNES.

Nature des tribunaux institués. — Examen d'un cas général pour fixer la compétence du KADY, du HOKM-EL-MAKHZEN ou des conseils de guerre. — De la procédure. — De la nature des peines. — De la police en général et de celle des marchés. — KHEDMA.

NATURE DES TRIBUNAUX INSTITUÉS.

En Algérie, dans les circonscriptions arabes, la justice est rendue par les organes suivants: le *kady*, les *commandants supérieurs*, les *khalifa*, les *agha*, les *kaïd*, compris sous la dénomination de *emr-el-makhzen*, et les conseils de guerre pour la justice criminelle. La simplicité de la procédure, la promptitude des jugements, sont deux conditions essentielles qui réunissent ces trois juridictions, et qui ne seraient jamais réunies au même degré par les tribunaux civils.

L'institution du kady est écrite dans la loi musulmane. Loin de vouloir porter atteinte à la position des kady ou de vouloir diminuer leur importance, l'autorité française devra s'appliquer, avec tous les ménagements nécessaires, à faire préférer cette juridiction à celle de nos chefs indigènes, qui peut ne pas présenter toujours les mêmes garanties d'indépendance et d'impartialité.

Le kady statuera dans toutes les questions civiles relatives soit aux personnes, soit à la propriété, et qui ne portent point directement atteinte à la société. C'est lui qui, dans tous les cas où un dommage matériel et appréciable aura été causé, fixera les dommages et intérêts qui doivent le réparer. C'est en ce sens que les kady seront pour nous compétents dans les questions d'assassinats (d'indigènes) où il s'agira, d'après l'usage, de fixer le prix du sang (*el-dia*).

Hokm-el-makhzen signifie, parmi les Arabes, le pouvoir judiciaire exercé par les agents politiques: les membres du makhzen sont de deux classes différentes; les *khalifa*, les *agha* et les *kaïd* forment la partie indigène; l'*officier chargé des affaires arabes*, le *commandant du cercle*, ou *de la subdivision*, et enfin le *gouverneur général*, constituent la hiérarchie des agents français chargés d'exercer le *hokm-el-makhzen*. Ce qui caractérise particulièrement l'action de la partie française du *makhzen*, c'est le droit absolu qu'elle se réserve de reviser tous les jugements rendus par les khalifa, les agha et les kaïd, et la faculté, dans certains cas, de distraire les indigènes de leurs juges naturels pour les soumettre à la juridiction des conseils de guerre.

Digitized by Google

DE LA COMPÉTENCE.

Pour nous fixer sur les circonstances qui doivent déterminer la compétence du kady, du hokm-el-makhzen et celle de nos conseils de guerre, nous allons, en traitant un cas général, examiner les différentes hypothèses qui peuvent s'y rattacher dans la réalité.

Dès que les autorités françaises ou indigènes apprennent qu'une infraction aux lois, un crime ou un délit ont été commis, elles donnent des ordres pour que l'arrestation des coupables ait lieu. Les *kaïd* des tribus sont spécialement chargés de cette arrestation, pour laquelle des *mekhazenya* seront au besoin délégués. Deux cas pourront se présenter : ou les mesures prises placeront les accusés sous la main de la justice, ou elles n'y réussiront pas. Examinons ces deux cas.

PREMIER CAS. — *Les accusés sont entre les mains de la justice.*

La question à juger peut ne concerner que des indigènes, ou il peut y figurer des Européens. Nous distinguerons ces deux hypothèses.

1° Si l'infraction aux lois a été imputée à des indigènes, et si elle n'a pas porté atteinte à aucun intérêt autre qu'indigène, il faudra examiner sa nature pour décider la compétence du *kady* ou celle du *hokm-el-makhzen.*

Si le délit ou crime ne touche qu'à des intérêts de personnes ou de propriété, s'il est étranger à toute question politique, il sera jugé par le *kady.*

Tous les crimes résultant de la jalousie, de l'ivresse, de la colère, de la cupidité, seront jugés par le *kady*, s'ils n'ont point porté préjudice à l'État ou à la dignité de l'un de ses agents.

Quelle que soit la question soumise au kady, celui-ci ne pourra jamais infliger d'amende au profit de l'État, mais il pourra stipuler les dommages et intérêts en faveur de la partie lésée. C'est ainsi que le *kady* fixera le taux (variable) du prix du sang. S'il est demandé par la partie plaignante, on prononcera la peine de mort, en vertu de la loi du talion, en cas d'assassinat prouvé. Toute sentence de ce genre ne devient exécutoire que sur l'ordre du gouverneur général.

Si le délit ou crime en question, quelle que soit sa nature, est imputé directement à une autorité indigène, le jugement de celle-ci ne pourra être déféré au *kady* que sur l'ordre du commandant de la subdivision. Tous faits relatifs à des exactions ou à des dilapidations de deniers publics seront exclusivement jugés par l'autorité française.

Si, au contraire, il n'est point question d'infraction à la loi, mais s'il s'agit simplement de transactions civiles telles que celles qui résultent des héritages, stipulations, dots, divorces, ventes, testaments, tutelles, redditions de compte, etc., où un membre du *makhzen* (indigène) soit partie intéressée, le *kady* jugera, quel que soit d'ailleurs le rang de l'autorité indigène. Son jugement sera immédiatement communiqué au commandant français. Si les faits imputés à un accusé se rangent dans la catégorie des délits qui

Digitized by Google

ressortent du *hokm-el-makhzen*, le commandant supérieur prononcera le jugement.

Toute plainte contre les autorités indigènes relative à leur administration inférieure sera adressée à cet officier.

Seront renvoyées au *kady* toutes les questions, soit religieuses, comme les mariages et les divorces, soit de nature à exiger une connaissance approfondie de la loi musulmane.

Si le jugement du *kady* donne lieu à appel, le *medjelès* ou conseil des savants pourra être réuni sur l'ordre du commandant de la subdivision ou du cercle, qui en fixera la composition.

Si l'infraction aux lois porte un caractère politique, le jugement des coupables appartient au *hokm-el-makhzen.*

Sont réputés crimes politiques : les relations ou correspondances avec l'ennemi, l'espionnage, les trahisons, les dilapidations de deniers publics, les exactions, les refus de contributions, les détentions illégales des biens meubles ou immeubles du gouvernement, enfin les discours séditieux, les provocations à la révolte et les révoltes.

Les vols commis dans les lieux publics, tels que les marchés, les vols sur les grandes routes, les vols à main armée ou avec violence de domicile, les vols d'armes, chevaux et effets quelconques appartenant au gouvernement, la fabrication de fausse monnaie, les attaques de voyageurs ou de caravanes, les assassinats commis pour cause politique, ceux commis par une réunion d'individus, etc., toutes les atteintes graves à l'ordre public, seront toujours jugés par le *hokm-el-makhzen.*

Toute tentative d'attaque ou toute insulte envers une autorité quelconque ou l'un de ses agents subalternes, tels que *mekhazenya*, *chaouch*, etc., sera jugée et punie par le *hokm-el-makhzen.*

Toutes les fautes politiques, dilapidations, concussions, abus de pouvoir, etc., dont pourraient s'être rendues coupables les autorités indigènes, seront jugées par les commandants français, qui, selon la gravité des circonstances, pourront les faire arrêter, ou demander à leur égard des instructions au commandant de la division.

Celui-ci fera passer ces accusés, s'il y a lieu, devant les conseils de guerre soit de la division, soit devant ceux qui pourront être établis dans chaque subdivision. Toutefois, dans certains cas, il sera statué à l'égard de ces chefs par le gouverneur général, ainsi que nous le dirons tout à l'heure.

Quant aux délits graves qui pourraient être imputés à nos agents indigènes subalternes ou aux membres des corps indigènes soldés par la France, ils seront jugés par les conseils de guerre des divisions ou par ceux qui seraient établis dans les subdivisions. Les accusés seront traduits à ces conseils sur la demande du commandant de la subdivision ou du cercle.

Si une faute grave est imputée à des chefs importants sans que des preuves absolues de culpabilité puissent être produites, et si en même temps il y a inconvénient majeur à remettre ces accusés en liberté, ceux-ci seront conduits à Alger, où le gouverneur général prononcera à leur égard le juge-

Digitized by Google

ment qu'il croira convenable. Il pourra, en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, ordonner l'exportation de ces hommes dangereux aux îles Sainte-Marguerite ou au fort Brescou, ou bien encore les condamner à partager pour un temps plus ou moins long les travaux des condamnés militaires.

2° Il peut arriver que l'infraction aux lois ait porté atteinte à des intérêts français, ou bien il peut arriver encore que l'accusation pèse sur des Français et des indigènes, ou sur des Français seuls attaqués en justice par des indigènes.

Dans ces trois cas les autorités arabes, quelles quelles soient, sont incompétentes, et le jugement ne peut plus être prononcé que par un organe français.

Toutes les fois qu'une contestation de l'ordre civil s'élèvera entre un Arabe et un Français, le commandant supérieur prononcera. Il agira en ce cas à peu près comme le juge de paix. Cependant si, dans ce cas, l'accusé est militaire, le commandant supérieur pourra prononcer une peine disciplinaire définitive, sur les rapports qui lui auront été adressés par le chef du corps auquel le militaire appartient, et par l'officier chargé des affaires arabes.

Les crimes ou délits où pourront être impliqués des indigènes et des Français, qu'ils soient militaires ou civils, seront jugés par les conseils de guerre.

Dans tous les cas graves où une décision prompte ne sera pas indispensable, le commandant français informera, en suivant la voie hiérarchique, le gouverneur général des circonstances de la cause. Celui-ci décidera en dernier ressort si elle doit être jugée par les tribunaux militaires ou civils.

L'officier chargé des affaires arabes fournira au conseil de guerre les renseignements nécessaires touchant les indigènes, qu'ils soient accusés ou plaignants.

Les dispositions précédentes sont applicables aux colons de quelque nation qu'ils soient, et seulement sur les territoires qui sont en dehors de la juridiction civile.

Deuxième cas. — *L'accusé ne se trouve pas entre les mains de la justice.*

Il peut encore ici se présenter deux cas :

1° L'accusé, ou pour mieux dire le coupable, est connu, mais il a pris la fuite;

2° Le coupable est resté inconnu.

Le jugement des prévenus fugitifs aura lieu par contumace selon les règles précédemment posées. Il sera forcément revisé après l'arrestation opérée des prévenus, soit que ce jugement ait été prononcé par le *kady*, le *hokm-el-makhzen* ou le conseil de guerre.

Les biens de tout accusé fugitif seront mis sous le séquestre par ordre du commandant de la subdivision. Ils pourront être employés en partie, s'il y a lieu, à payer des dommages et intérêts à la partie lésée.

Ces biens ne pourront être remis d'une manière définitive au *bit-el-mêl* (au domaine) que sur un arrêté spécial du gouverneur général.

Digitized by Google

Dans le cas où les auteurs du crime ou du délit sont restés inconnus, le premier soin à prendre par l'autorité consiste à faire fixer d'une façon aussi précise que possible le lieu où le crime ou le délit a été commis. Ce point une fois éclairé, et après que toutes ces recherches judiciaires seront restées sans effet, on déférera, s'il n'y a que des intérêts indigènes en question, au *kady* le soin de fixer les dommages et intérêts dus à la partie lésée. Cette même fixation de dommages et intérêts appartiendra au commandant français, si des Européens ont été victimes du délit en question.

La tribu sur le territoire de laquelle l'acte a eu lieu, ou même le *douar* près duquel il a été commis, payeront les dommages et intérêts stipulés, indépendamment de l'amende dont ils seront passibles, et dont le taux sera fixé par le commandant supérieur.

DE LA PROCÉDURE.

Les formes observées par la justice musulmane, qui a le *kady* pour organe, sont des plus simples.

En effet, aussitôt que le kady a été saisi d'une affaire, soit en vertu d'un ordre supérieur, soit sur plainte directe qu'un musulman lui a adressée, la partie accusée est sommée de comparaître à son tribunal, et au besoin les autorités constituées l'y contraignent.

Quand l'accusé est arrivé devant le kady, qui occupe ordinairement son tribunal le jour du marché, et qui l'établit en ce lieu même, celui-ci, contrairement à ce qui a lieu chez nous, ne s'informe ni de l'âge, ni du domicile, ni même du nom des parties, à moins qu'un détail de la cause ne rende ces renseignements nécessaires. Le plaignant expose le motif de sa plainte, et produit les témoins à charge, qui au besoin sont mandés par les *mekhazenya*.

L'accusé nie le fait ou l'explique; on en reconnaît l'exactitude selon les circonstances.

Si l'accusé nie le fait qui lui est imputé, et si les témoins à charge ne font point de dépositions précises, le *kady* défère le serment à la partie accusée. Si le serment est prêté par elle (ce qui a lieu sur les livres saints ou sur un marabout, selon les lieux), la cause tombe et le prévenu est acquitté.

Si, au contraire, il y a aveu de la part de l'accusé, ou si le *kady* se trouve suffisamment éclairé par les dépositions des témoins, il prononce son jugement, et stipule, s'il y a lieu, des dommages et intérêts. Il informe aussitôt l'autorité de sa décision, afin que celle-ci puisse, si elle le juge convenable, compléter sa sentence en frappant des amendes.

Les actes civils ne sont pas établis avec moins de simplicité; les greffiers dressent l'acte de vente, de succession, etc., il en est donné lecture aux parties intéressées, puis le *kady* y appose son sceau, et les greffiers leur signature.

Les formes observées par le *hokm-el-makhzen* ne sont comparables en rien à celles qui devraient être observées près d'un conseil constitué d'une

Digitized by Google

façon régulière et fixe. En effet, en règle générale, chaque chef indigène juge les cas de sa compétence uniquement d'après ses propres lumières, rend compte de ses décisions à l'autorité supérieure, et lui renvoie toutes les affaires qui excèdent ses propres pouvoirs.

Ainsi, les jugements du *hokm-el-makhzen* ne sont point rendus par un conseil régulier, mais par les organes d'un pouvoir judiciaire, qui est réparti par degré d'importance entre les diverses autorités, sous le contrôle des agents français. Dans quelques cas rares, le khalifa a convoqué d'autres chefs inférieurs ou des savants pour leur demander leur avis sur une question donnée; mais par le fait, la voix du plus fort l'emporte toujours et infailliblement dans ces sortes d'assemblées. *Il en résulte pour les commandants français la nécessité absolue d'examiner avec le soin le plus scrupuleux toute décision grave rendue par les chefs indigènes.*

DE LA NATURE DES PEINES.

Le gouvernement français qui a voulu, autant que possible, conserver aux populations musulmanes de l'Algérie l'organisation judiciaire à laquelle elles étaient habituées, a dû admettre les conséquences directes de cette concession, c'est-à-dire le maintien des peines consacrées depuis des siècles. En examinant leur nature, on est frappé tout d'abord de ne point retrouver la trace d'une disposition pénale bien usitée chez nous, l'emprisonnement. C'est là un fait que nous nous bornons à constater, en laissant à d'autres le soin de peser s'il était possible de prescrire l'emprisonnement comme peine judiciaire chez un peuple jaloux de son indépendance, instable par caractère et nécessité, et organisé de telle façon, quant à la famille, que la détention de l'un de ses membres serait toujours un châtiment collectif et une cause de ruine pour des innocents. D'ailleurs, le système d'emprisonnement serait inapplicable dans un pays où il n'y a ni prison, ni édifice d'aucun genre.

Quoi qu'il en soit, du temps des Turcs comme sous le règne d'Abd-el-Kader et sous le nôtre, les peines ordinaires prononcées par le *kady* ou par le *hokm-el-makhzen* ont été et sont encore la bastonnade, les amendes ou la mort.

Nous n'avons rien à dire de l'usage qui consacre l'application de coups de bâton comme peine judiciaire, si ce n'est que ce genre de châtiment paraît aux Arabes préférable à une détention prolongée, et que pour le moment on ne peut songer à l'abolir.

Contrairement à ce qui se pratiquait sous le gouvernement des Turcs et sous celui de l'émir, nous ne considérerons jamais les amendes, quel que soit le nom qu'on leur donne, comme une source de revenus. Loin de vouloir augmenter le chiffre de nos recettes sous ce rapport, nos efforts doivent, au contraire, tendre à amener un état de choses qui rende les amendes de moins en moins nécessaires. Ces principes, les seuls qui puissent être admis par un gouvernement intelligent et moral dans les actes,

Digitized by Google

ne sont pas mis en pratique par nos autorités indigènes, dont il importe, quoique avec les ménagements nécessaires, de renfermer la cupidité dans des limites de plus en plus rigoureuses.

Dans les pays musulmans, il est en général fait un abus déplorable des condamnations capitales. Cette ligne de conduite ne saurait être la nôtre. Aucune exécution n'aura lieu que sur l'ordre exprès du gouverneur général, qui lui-même ne doit ordonner l'exécution sans en référer au roi que dans le cas d'une extrême urgence politique.

Quoique les trois genres de peines dont nous venons de parler soient les seules qui puissent être prononcées par les autorités indigènes contre des Arabes, nous devons rappeler que les travaux publics ou la déportation sont des châtiments qui pourront, dans certains cas, être ordonnés par les organes français de la justice. C'est ainsi que les conseils de guerre pourront condamner aux travaux publics, et que le gouverneur général pourra, de son pouvoir privé, imposer aux indigènes cette dernière peine ou prononcer celle de la déportation.

DE LA POLICE EN GÉNÉRAL ET DE CELLE DES MARCHÉS.

Ce serait ici le lieu d'exposer les différentes mesures prises par l'autorité pour assurer la sécurité des individus et l'exécution des lois qui protégent les transactions civiles et commerciales. Mais, d'une part, les différents arrêtés dans les villes, par exemple ceux relatifs à la vente des armes à feu et de munitions de guerre, touchent un sujet en dehors du cadre que nous nous sommes tracé, et d'un autre côté les relations en dehors de ces centres de population n'ont pas encore acquis un degré d'importance très-considérable. Les prescriptions de l'autorité française relatives à la circulation des Européens dans l'intérieur du pays doivent d'ailleurs plutôt être considérées comme de sages conseils donnés aux voyageurs que comme des règlements de police entraînant des peines et des amendes. Les défenses faites aux voyageurs et aux marchands d'entreprendre des marches de nuit, la recommandation de faire les haltes dans les lieux habités, etc., sont de ce nombre. Nous croirions également trop nous écarter de notre sujet, en citant les arrêtés qui ont pour but de protéger les propriétés du *beylik* dans les tribus, et parmi lesquels se trouve, par exemple, l'interdiction de brûler les herbes et les broussailles dans les forêts, ainsi que cela s'est fait pendant longtemps. Nous nous contenterons de dire que les mesures de la police se multiplieront avec les transactions, et que, du reste, la meilleure garantie pour l'ordre et la sécurité reposera toujours sur la mesure générale qui rend chaque tribu responsable de tout crime ou délit commis sur son territoire.

Nous ajouterons ici quelques mots sur la police des marchés.

La police des marchés est spécialement confiée aux *kaïd*. Chaque tribu (un peu considérable) a un marché plus ou moins important, qui se tient quatre fois par mois à un jour fixe de la semaine dont le marché prend le nom.

Digitized by Google

C'est là qu'affluent les différents produits de la tribu ou des tribus voisines.

Ces diverses denrées sont soumises à un droit appelé *mex*, dont le taux est variable d'un marché à l'autre, et qui se perçoit en argent ou en nature. Jusqu'à ce jour les *kaïd* n'ont point rendu compte du produit de ce droit, qu'il est assez difficile d'évaluer d'une façon précise, mais qui doit être considérable en plusieurs localités. L'autorité réunit en ce moment même les documents propres à l'éclairer sur cette question. Nous devons arriver graduellement à en faire bénéficier le trésor.

Le *kaïd* est tenu d'assister au marché de sa tribu ou de s'y faire remplacer par son *khalifa*. Il installe sa tente dans un lieu apparent et s'y rend avec son secrétaire (*khodja*) et quelques *mekhazenya* ou *chaouch*. Là, il écoute les réclamations et les plaintes que les Arabes peuvent avoir à lui adresser, et rend ses décisions après avoir fait querir les parties intéressées par ses *chaouch*. Il renvoie, pour tous les faits en dehors de la compétence du *hokm-el-mekhzen*, les plaignants au *kady*, qui siége le jour du marché dans une tente voisine de celle du *kaïd*.

La durée de ces marchés est variable; il n'est pas rare de les voir se prolonger depuis la pointe du jour jusqu'à quatre ou cinq heures de l'après-midi. C'est dans les marchés surtout que les *kaïd* abusent de leur pouvoir pour frapper des amendes; ils devront, autant que possible, être placés sous la surveillance directe des officiers chargés des affaires arabes.

Nous venons de voir, en parlant de la police des marchés, que les *mekhazneya* et les *chaouch* étaient ordinairement chargés des fonctions subalternes de la police. Il ne sera pas inutile d'ajouter à ce sujet quelques renseignements sur la manière dont ils sont rétribués.

Chaque fois qu'un *mekhazeni* est envoyé dans une localité quelconque pour y porter un ordre de l'autorité, pour y faire une arrestation ou pour tout autre objet du ressort du pouvoir politique, il a droit à *el-adlfa* et *el-difa*, c'est-à-dire à la nourriture de son cheval, à la sienne propre, et à un abri pour lui. La récompense que reçoit ce cavalier après s'être convenablement acquitté de sa mission est facultative; il n'y a pas de droit constitué à cet égard. Mais si ce même cavalier a été employé dans l'intérêt d'un particulier, par exemple pour l'exécution d'une sentence du *kady*, il cesse d'avoir droit à *el-adlfa* et *el-difa*, et est indemnisé par la partie qui a eu recours à lui, et qui doit lui payer un douro (5 francs) par jour de course.

Les *chaouch*, quand ils sont employés dans des circonstances analogues à des courses peu fatigantes, ont droit à une rétribution qui varie de 1 franc à 50 centimes.

Ces taux à peu près fixes de la rémunération des *mekhazaneya* et des *chaouch* par les particuliers sont désignés sous le nom *zhedma*.

(Extrait d'un travail signé par *le maréchal* DUC D'ISLY) (1).

---

(1) Voir *Revue de l'Orient*, t. VI, p. 347, et t. VII, p. 39.

Digitized by Google

ALGÉRIE. — CORRESPONDANCE.

EXCURSIONS A BLIDAH, MÉDÉAH, CONSTANTINE, BATNA, ETC.

Un des membres de la *Société orientale*, explorant en ce moment l'Algérie, a adressé à deux de nos honorables confrères les lettres suivantes que nous mettons avec empressement sous les yeux de nos lecteurs.

A M. Jouffroy d'Eschavannes.

Alger, 7 mai 1845.

Mon cher Édouard, je saisis le moment d'un retour d'excursion à Médéah, et l'instant où les impressions sont encore fraîches, pour vous donner quelques nouvelles de l'Algérie. Ces impressions sont bien variées, car elles naissent du mélange et du contraste incessant de races et de civilisations opposées et en lutte continuelle. Je vous dirai d'abord que j'ai trouvé Alger bien changé, européennisé aux trois quarts. Une ville nouvelle surgit à côté de l'ancienne, dont les constructions mauresques se démolissent peu à peu pour faire place à d'assez pauvres constructions européennes. Le vieil Alger a perdu du côté pittoresque, mais le commerce et l'industrie y ont gagné, et quelques rues de la basse ville se développent sur un plan assez régulier. Le faubourg de Bab-Azoun, devenu partie intégrante de la ville par la construction d'une vaste enceinte de fortifications, se couvre de maisons importantes; la rue et la place d'Isly s'y étalent largement, et ce qui frappe le plus est un mouvement et une activité incessante et même fiévreuse des hommes et des choses; et comme le flot des émigrants se porte sur Alger seul avec plus de puissance que partout ailleurs, tout se peuple, s'anime et se loue à des prix extraordinaires qui dépassent ceux de Paris, et on se porte déjà en masse, hommes et maisons, dans la vaste plaine de Moustapha, qui est couronnée d'une sublime ceinture de coteaux, de maisons mauresques et de cette belle et puissante végétation qu'enfantent le soleil et l'eau sur les bords méditerranéens. Le massif d'Alger se peuple assez et se cultive fort bien dans un rayon peu étendu il est vrai, mais qui se prolonge dans les directions des routes principales. Les nouveaux villages marchent assez bien, quoique les cantines y fassent en général de meilleures affaires que les fermes, et la Mitidjah est envahie de jour en jour. Plusieurs villages ont été créés au pied de l'Atlas dans des conditions plus favorables que ceux du Sahel, et quelques mois les ont plus avancés que quelques années ne l'avaient fait pour leurs aînés.

L'accroissement du Blidah tient du prestige: il n'y avait presque rien en 1842, que quelques masures arabes délabrées par un tremblement de terre; il y a aujourd'hui 4,000 Européens et 6,000 indigènes; 800 maisons se sont élevées sur un plan régulier, avec belles places à arcades, plantations de platanes et d'orangers, fontaines partout, canaux d'irriga-

Digitized by Google

tion, etc. La ville a perdu une partie de ses jardins d'orangers, de citronniers et d'oliviers arrachés malheureusement au temps où ils servaient de repaire aux Arabes pour tirailler sur la garnison. Mais sa position, la richesse de son sol déjà défriché, la proximité de la plaine, l'abondance des eaux, de nombreuses routes qui s'y croisent, en font un point d'avenir des plus beaux de l'intérieur. Tout s'y installe merveilleusement et sur un pied respectable; ainsi, à l'hôtel de la Régence, on a carte de restaurant, chevaux de main et cabriolet aux ordres du touriste; deux bataillons de milice africaine ont surgi en même temps que la ville elle-même.

La route de la Chiffa, qui mène de là à Médéah, n'est pas encore terminée; c'est un travail gigantesque et digne des Romains; la Chiffa traverse tout l'Atlas par une gorge ardue, pittoresque et difficile, et il a fallu tailler des lieues entières de chemin dans le roc; trois bataillons y étaient naguère employés, mais l'expédition de l'ouest en a enlevé deux. Cette expédition a pour but de soumettre quelques tribus du Dahra et de l'Ouarenseris, environs d'Orléanville, qui ont refusé leur impôt ou même massacré leurs kaïds. On dit le maréchal disposé à une rigueur nécessaire, mais on craint que sa bonté naturelle ne le fasse fléchir devant un châtiment terrible. — Les crêtes élevées de l'Atlas présentent encore quelques neiges, leurs flancs et les petits vallons escarpés qu'ils présentent offrent à la fois le climat et la végétation de la France méridionale; le noyer, le cerisier, le pommier, s'unissent aux pins, aux oliviers et aux chênes verts pour en parer les flancs, et il y a beaucoup plus de culture et de population que je ne l'aurais imaginé; car en général, et c'est ce qui trompe en Algérie, la population fuit les grandes voies de communication et les points facilement abordables. La population s'est constituée en raison de l'état de guerre éternelle du pays et du système d'exaction des Turcs, tandis qu'en Europe la population s'est constituée par et pour la paix.

Médéah, sur le haut des plateaux qui servent de contre-forts méridionaux à l'Atlas, présente tout à fait le caractère du climat et de la végétation de l'Europe centrale. J'ai été émerveillé d'y avoir frais et même froid sur les crêtes; j'ai passé deux jours dans des nuages et dans les brouillards qui se résolvaient en pluies assez froides. La vigne bourgeonnait à peine, et de vertes campagnes étaient entourées de haies d'ormeau et d'aubépine. Autour de la ville, placée sur un mamelon qui domine de vastes plateaux, se groupent des montagnes sur montagnes dans toutes les directions, sauf vers le Chéliff, au delà duquel on voit poindre encore d'autres chaînes bleuâtres non moins élevées. Il y a un magnifique aqueduc romain qui mène encore les eaux à la ville, et 800 Européens s'y escriment à relever les ruines de la ville, tandis que la garnison y construit des murs, des casernes et des hôpitaux. Médéah est encore tout militaire, malgré la présence de 800 civils, comme on dit ici, et le citoyen civil, comme le soldat citoyen, y boivent à qui mieux mieux. A propos d'habitants, j'y ai fait connaissance avec un lion, un vrai lion, haut comme un âne, portant crinière naissante, je l'ai caressé en toute liberté de la tête à

Digitized by Google

la queue, j'ai même mis ma main dans sa gueule, enfin j'ai joué avec le lion du général Marey. Il a été pris tout jeune, élevé et civilisé au point de venir chercher du sucre au dessert et d'assister paisiblement aux bals du général, voire même à caresser les danseuses qui s'y trouvent. Heureusement que ce n'est pas un lion de Paris, susceptible d'abuser des caresses qui lui sont prodiguées ; il n'abuse parfois que de quelques gazelles, poules ou corbeaux qu'il trouve sous sa patte et qu'il happe de bon appétit ; car vous saurez qu'il dîne souvent avec une trentaine de livres de viande, ce qui serait fort cher en tout autre pays où il n'existe pas de parc d'administration pour les bestiaux. Enfin je suis enchanté de ma connaissance léonine, d'autant que je lui ai vu montrer des crocs de 4 pouces de longueur à quelques Arabes, qu'il déteste généralement comme tous les porteurs de burnous. De Médéah, je suis revenu en droiture à Blidah, par les crêtes mêmes de l'Atlas, dont j'ai traversé péniblement quatre échantillons de 3 à 4,000 pieds de hauteur, le tout avec un simple Amrawa (Kabyle de ces parages), et à travers vents, nuages, pluies, neiges et rochers.

Le sentiment que j'ai du pays est grandiose et plein d'avenir. Tout ici est largement taillé, hommes et choses; tout est hérissé de hautes difficultés et cependant plein de richesses et d'espérances. C'est un nouveau monde pour l'Europe que le continent africain. Ce ne sont plus les vastes plaines d'Amérique, arrosées de fleuves immenses et navigables ; ce ne sont plus des Indiens pacifiques, ignorant le fer et se brûlant avec un peu d'eau-de-vie. Il faut voir le Kabyle, dur et sobre, infatigable et guerrier, relever sa tête dans la montagne et vous montrer un marabout ruiné en disant : «Ce « sont les Français (el Françis) qui sont venus là! » et plus loin des gourbis de pierre, aussi ruinés, en répétant encore : « Ce sont les Français ! » Ces gaillards-là sont aussi robustes que tenaces ; c'est une vieille race attachée à la carcasse et aux entrailles du sol en comparaison desquels les Arabes ne sont rien. Ils ne démordront pas du sol qu'ils occupent de tout temps, et rien n'a prise sur eux que le gain. Aussi ils commencent à vendre quelques propriétés aux environs de Blidah, parce que le voisinage de la civilisation les gêne comme la bête brute qui est refoulée par le contact de l'homme. Les chacals, si nombreux, sont devenus rares dans le Sahel ; il en sera de même de leurs farouches concitoyens, d'autant que le climat des montagnes et des plateaux élevés (celui de Médéah par exemple) est tout à fait convenable à l'Européen, et que la fièvre y est inconnue. L'aspect même du pays, des champs verdoyants, entourés d'ormeaux, la neige qui y persiste plusieurs mois, tout y rappelle l'Europe, et renouvellera un jour la vigueur du colon venu du nord et affaibli par la chaleur continue de la Mitidja et du Sahel.

Nous avons eu ici une fête du roi demi-arabe et demi-franque côte à côte, le saltimbanque et le mât de cocagne avec le gambadeur marocain, la chanteuse poëte (femelle arabe décorée de voiles et de haillons), et sa musique guimbardée de tambour de basque, la castagnette de fer du nègre à côté des airs d'opéra italien qu'exécutaient les musiques militaires des régiments, enfin toute espèce de danses sauvages drôlatiques et lascives du cen-

Digitized by Google

tre de l'Afrique. Le tout a été couronné par un bal resplendissant chez le gouverneur, où les canons et les obusiers de la guerre se mêlaient aux branches d'olivier toujours vert de la paix. Rien n'est plus varié que mes excursions. On suit un sentier arabe bordé de cactus et d'aloès, on trouve bientôt une voie romaine dont les dalles ont porté les légions vers l'Atlantique; on revient par une route ferrée par le génie en 1845; on goûte une tasse de café arabe dans un ravin solitaire, et on vient dîner *à l'Épée du grand Vatel* avec des filets à la Soubise et une omelette soufflée. On rencontre le commis marchand accroupi sur sa selle turque et ses grands étriers, et à côté une calèche ornée de femmes mauresques que l'eau-de-vie a par trop égayées. Tel est le salmigondis des deux civilisations. FORTIN D'IVRY.

A M. Hereau.

Batna, province de Constantine, 20 mai 1845.

J'ai visité une assez grande partie de la province d'Alger, et j'en ai trouvé la domination complète et la colonisation assez active quoique encore peu avancée. Alger seul marche à pas de géant, et prend hardiment les allures de la capitale future de notre empire africain. Les travaux des fortifications nouvelles, du môle, des édifices publics et des maisons particulières y sont gigantesques, et Blidah voit s'élever de nombreuses lignes de constructions nouvelles au milieu de ses jardins d'orangers. La route de la Chiffa perce les rochers de l'Atlas jusqu'à Médéah à travers des précipices et des obstacles terribles; et si les Romains ont tourné la difficulté en construisant leur grande voie par le col de Tenia, nous l'avons attaquée de front et enlevée d'emblée. Telle est la roideur des escarpements de la coupure de la Chiffa, que les premiers travaux ont dû être faits par des pionniers suspendus par des cordes en certains endroits. La mine de cuivre de Mouzaïa sur le revers méridional est déjà en exploitation; 200 ouvriers y travaillent, on commence un village de mineurs, et le minerai composé de cuivre, d'antimoine, d'arsenic, etc., offre par son abondance et sa richesse un vaste champ à l'exploitation. Un grand nombre de filons ont déjà été reconnus, et quelques-uns ont des galeries de 20 à 50 mètres de profondeur. Une route nouvelle en construction descendra par une gorge à celle de la Chiffa.

Médéah, au delà de l'Atlas, domine un pays encore montagneux jusqu'au Chéliff, et dont les champs, souvent couverts de neige en hiver et garnis d'ormeaux et d'arbres du Nord, rappellent entièrement la végétation européenne. C'est à sa hauteur (700 mètres environ au-dessus de la mer) que le pays doit ce climat si favorable à la population européenne; mais Médéah est encore tout militaire, et la ville offre à peine quelques maisons au milieu d'une masse de croulantes masures. Les tribus intermédiaires sont si bien soumises, que j'ai pu revenir à Blidah en traversant quatre crêtes successives de montagnes avec un simple guide, et que j'ai rencontré des commis voyageurs (en nouveautés) allant seuls et partout à cheval jusqu'aux avant-postes.

Digitized by Google

La vue de la province de Constantine donnerait même conviction, quand on ne l'aurait pas; car, en vérité, j'ai été, malgré tous les dires louangeurs, frappé de la beauté, de l'importance, de la sécurité et de l'étendue de cette province. C'est un vrai royaume peuplé et cultivé, composé de montagnes et de quelques vallées au bord de la mer, et à l'intérieur d'un pays montueux d'abord, quoique très-fertile et cultivé, et ensuite de vastes plaines entourées ou découpées par d'autres chaînes, ramifications du grand Atlas, qu'on nomme ici à l'ouest monts des Ouled-Sultan, et à l'est monts Aurès. Le pays va s'élevant successivement de plateaux en plateaux jusqu'à la coupure du grand Atlas entre ces deux massifs de monts, et c'est dans cette coupure, vallée située à 1100 mètres au-dessus de la mer, qu'est située Batna, d'où je vous écris.

Toute la côte d'Afrique, d'Alger à Philippeville, est superbe bien qu'inhospitalière, hérissée de montagnes sauvages et de Kabyles plus âpres encore. Le massif de montagnes de la Kabylie, où les crêtes escarpées et rocheuses s'entassent les unes sur les autres, donne à songer quant aux projets de conquête; et cependant tout le monde paraît convaincu ici aussi bien de sa réussite que de sa nécessité. Il paraît qu'on la fera par parties.

Constantine est une admirable position naturelle; c'est un triangle de rochers découpés à pic presque partout, produit d'une immense déchirure dans une large crête montagneuse. Le Rummel se précipite dans cette coupure, sous un pont romain, sous deux ponts naturels, et y forme des cascades de 60 mètres de hauteur. On y compte déjà 1800 Européens.

Il fait ici une chaleur d'été le jour, et il y gèle même à glace la nuit; car je viens de voir des haricots sortis de terre et gelés de l'avant-veille. Aussi n'y a-t-il plus de fièvre à cette hauteur.

De Batna, on descend toujours jusqu'à Biscara au désert (60 mètres seulement au-dessus de la mer) au travers de gorges, de plaines et de vallons interrompus seulement par une chaîne transversale, où une coupure à pic laisse un passage resserré à la rivière de Biscara. Le génie a ouvert à la mine une route dans cette gorge et profité d'un pont romain parfaitement conservé; de telle sorte que du Sahara à la mer la route forcée et inévitable est celle-ci, dont Batna occupe le point culminant, près du partage des eaux. Vous sentirez maintenant toute son importance, et comme point militaire commandant le Tell (pays à grains) et l'entrée du désert, surveillant les montagnes des Ouled-Sultan et des Aurès, massifs très-importants et très-peuplés, commandant enfin la route des caravanes et située au point d'échange de toutes les productions essentielles et d'absolue nécessité aux deux contrées. Aussi y a-t-on établi et baraqué dans un camp un régiment entier; l'établissement civil compte une douzaine de maisons faites et une trentaine en construction. Les monts d'alentour sont abondamment pourvus de chênes verts et de cèdres, les versants nord surtout, et je viens d'en visiter les exploitations. J'ai gravi en même temps un pic de 1628 mètres de hauteur, d'où la vue, sur une soixantaine de lieues de pays, sur une demi-douzaine de lacs et sur plusieurs chaînes de montagnes, est,

Digitized by Google

vous pouvez le penser, on ne peut plus belle et intéressante. J'ai visité ce matin les ruines de Lambaesa, à deux lieues et demie d'ici. Les Romains, qui s'entendaient surtout en fait de conquêtes et d'établissements, y avaient une ville d'une centaine de milliers d'âmes, comme on peut en juger par un cirque immense qui pouvait contenir 25 à 30,000 personnes, par une belle basilique de 27 mètres sur 21 environ, entourée, en outre, de portiques, par plusieurs temples, notamment un temple dédié à Esculape, dont les quatre colonnes doriques du portique sont parfaitement conservées, par plusieurs vastes édifices, une demi-douzaine de portes indiquant dans différentes directions la vaste enceinte de la ville, et enfin par une multitude de tombeaux importants et d'ondulations qui indiquent la place des voies principales. Lambaesa occupe la naissance d'une belle vallée latérale à la gorge principale de Batna; les eaux y sont maintenant peu abondantes, mais des aqueducs dans les vallées voisines y en amenaient abondamment. Plusieurs monuments sont bien conservés et d'assez bon style, autant que leur époque et l'éloignement de Rome l'ont permis. Ces ruines sont presque vierges encore; on y trouve une quantité d'inscriptions publiques ou particulières; deux d'entre elles ont été rapportées au camp, et sont à l'entrée du petit jardin du colonel commandant. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce sont, l'une la dédicace de la fondation de Lambaesa par la cent onzième légion, et l'autre l'accomplissement d'un vœu fait au génie de Lambaesa par un officier de cette légion. Qu'elles soient d'un bon augure pour notre établissement à Batna! Car on ne peut mieux commencer ici comme ailleurs, en fait de conquête et de colonisation, qu'à l'exemple et en suivant les traces des Romains.

Je n'ai pu rien deviner, mais je vous envoie copie de ces deux inscriptions, n'étant pas assez savant en *us* pour les traduire parfaitement.

Il a fallu des escortes pour aller dans les montagnes et surtout à Lambaesa, située du côté des Aurès, où la colonne expéditionnaire accomplit en ce moment, sous les ordres du général Bedeau, la difficile mission de soumettre les Chouia, qui les habitent, et qui sont d'autant plus récalcitrants à l'impôt qu'il n'en ont jamais payé. Cependant les soumissions et les tributs arrivent à mesure que les colonnes rayonnent chez eux, à partir d'un camp (Médina) que nos troupes occupent sur les ruines d'un autre emplacement romain. Il y a eu quelques tués, une vingtaine de blessés, avec quelques-uns desquels je pars demain pour Constantine après quarante-huit heures de séjour. F. D'Y.

A M. Jouffroy d'Eschavannes.

Constantine, 24 mai 1845.

Mon cher ami, j'ai vu tant de belles et intéressantes choses que je ne puis m'empêcher de les communiquer à un ami tel que vous, et je vous prie d'excuser la hâte avec laquelle je vais le faire. J'ai conté à Horeau, dans une lettre du 20, quelques détails sur Batna; j'en suis revenu par une route différente de celle que j'avais prise en y allant, apercevant de loin les ruines

Digitized by Google

d'un vaste tombeau pyramidal, généralement dit *tombeau de Syphax*, d'une manière un peu hasardée. Les contrées qui s'étendent au pied des monts Aurès et Ouled-Sultan (parties du grand Atlas) ont en général cette beauté grandiose et sauvage qu'on aime tant par constrastes avec nos palais et avec nos campagnes, découpées et polies par la culture et l'habitation; d'immenses solitudes couvertes d'herbes aromatiques et coupées de lacs saumâtres et de chaînes rocheuses de montagnes, s'étendent à perte de vue avec quelques sources d'eau pure et quelques douars de tentes. De temps en temps on voit un cercle de points noirs qui varie de quatre à douze et même jusqu'à vingt-quatre *habitations de poils de chameaux* (comme on dit en arabe); c'est sous cette voilure sombre que j'ai reçu l'hospitalité, du couscoussou, du lait et du tapis; et là, rafraîchi par la brise du soir, à côté du cheval attaché au piquet, on goûte, je vous assure, un repos délicieux, on respire un air pur, et on se délasse bien de la fatigue et de la chaleur du jour.

J'ai fait quelques courses avec des Sabaris, habitants du désert aux environs de Biskara, hommes secs et nerveux, à la figure basanée et aux juments blanches; ils émigrent en ce moment vers les plaines au nord des montagnes, là où leurs troupeaux peuvent brouter ces herbes aromatiques dont le vent apporte le parfum salutaire à l'odorat du voyageur. Le pays va toujours en montant de Constantine ou plutôt de la mer à Batna, de telle sorte que dans cette gorge on se trouve au pied de montagnes élevées, et cependant à 3,300 pieds au-dessus de la mer. Il y avait de la neige il y a huit jours autour du camp; j'y ai vu moi-même geler à glace les 19 et 20 mai, et cependant la chaleur du jour y montait jusqu'à 20 et 24 degrés Réaumur. De telle sorte qu'on a l'hiver au lever du soleil, le printemps deux heures après, l'été à midi; cependant le climat y est très-salutaire aux Européens doués de bonnes poitrines.

L'expédition commandée en ce moment dans les Aurès par le général Bedeau, a souffert des neiges et du froid : une vingtaine de soldats ont eu les pieds gelés; il y en a en ce moment deux à l'hôpital qu'on s'occupe de dégeler, et je suis revenu à Constantine avec un sous-officier de spahis parisien qui en a encore les pieds malades et gonflés. Les habitants de ces montagnes sont des Chouia, espèces de Kabyles moins mélangés d'Arabes que dans les plaines, durs, sobres et intraitables, surtout quand on leur demande la bourse ou la vie comme le font actuellement nos colonnes. Plusieurs tribus en voyant arriver les troupes avaient parlé de se soumettre, mais comme c'est une habitude de payer en paroles pour le moment, on a commencé par en *razzier* sévèrement quelques-unes, et les soumissions avec impôt commencent à arriver à mesure que les colonnes rayonnent vers leur résidence à partir de la redoute de Medina, ancien emplacement romain, où un camp est établi.

J'ai, mon cher Édouard, passé huit jours à Constantine, et c'est tout ce qu'il faut pour la bien connaître comme voyageur. Son abord est frappant de grandeur et de bizarrerie sauvage. Figurez-vous un triangle de rochers formant plateau, incliné et découpé des montagnes voisines, par de pro-

Digitized by Google

fondes déchirures qui l'environnent presque de toutes parts. D'un côté, un rocher à pic dominant à 1,000 pieds de hauteur une gorge encaissée dont le fond est occupé par des jardins à la verdure brillante des grenadiers en fleurs; le haut du rocher couronné par un immense hôpital et par une caserne, accompagnement inévitable de nos établissements, et par des restes de tours romaines carrées et aux massives assises; des deux autres côtés, une déchirure naturelle des monts Sidi-Mered et Mansourah, de quelques 100 mètres de profondeur, et une vallée encaissée et rapide qui s'élève jusqu'à une crête étroite où est la principale entrée de la ville; le tout dominé de tous côtés par des sommités plus élevées, et vous aurez quelque idée de la structure importante et forte de l'antique Cyrta. Les ruines romaines y abondent, mais éparses çà et là, sauf aux murailles de la ville; ce sont ailleurs des citernes immenses; il y en a trente-quatre à la Cassauba de 17 mètres de longueur sur 4 de largeur chacune, et la façon en est si bonne qu'on construit en ce moment au-dessus une caserne de quatre étages comme sur le roc. Ce sont d'anciennes colonnes tantôt employées de champ à surélever les murs d'enceinte de la Cassauba, tantôt à soutenir les noirs arceaux des rues de la ville; c'est un magnifique pont romain jeté sur le ravin et de 300 pieds de hauteur environ, en outre des ruines de trois autres ponts plus petits que j'ai reconnues.

Constantine moderne est un encombrement irrégulier et sale de maisons et de masures qui présentent à l'œil un aspect triste, grisâtre, peu caractérisé: mais la population y fourmille dans les bazars et anime un peu ces presaïques murailles toutes couronnées de toiles.—J'ai fait hier, avec nombre d'officiers et d'autorités, une visite à un lieu nommé Constantina-el-Gedima (Constantine la Vieille), dit aussi emplacement de l'ancienne Cyrta; ce sont des rues situées à cinq lieues d'ici sur un sommet assez sourcilleux, entouré en partie par le Rummel dont la déchirure à l'entrée d'une montagne voisine de la Kabylie est très-profonde, mais moins abrupte que celle d'ici. La vue en est bien plus belle parce que le pic est moins dominé. Nous y avons trouvé de nombreuses murailles, des égouts, des tours de construction romaine avec des débris d'autres constructions plus anciennes, numides, et des monuments du genre druidique. Ces monuments sont attribués aux Numides et peut-être aux Gaulois qui servaient dans les armées romaines. J'y ai trouvé une inscription intéressante que je vous envoie avec deux autres du camp de Batna et venant de Lambaesa. Au total, ce lieu était bien digne de servir de station aux armées du peuple dominateur dont on foule ici les traces à chaque pas sur les routes de l'intérieur aussi bien que sur la côte.

J'ai partagé avec les autorités françaises, au pied de la montagne de Constantina-el-Gedima, et au bord du Rummel, une collation homérique, tout à fait Orient et Occident, et composée d'un mouton entier rôti, de force plats de couscoussou dans de vastes sébilles de bois, de jarres de lait aigre et doux, de tous les fruits secs du pays, de tartes européennes, et enfin arrosé de Bordeaux et de Champagne. J'ai regretté le coup d'œil et le menu pour vous.

F. D'Y.

Digitized by Google

COLONISATION DE L'ALGÉRIE.

L'intérêt qui s'attache à la colonisation de notre conquête africaine nous à décidé à reproduire une *note* du général de Lamoricière et la *réponse* que le maréchal duc d'Isly y a faite; nous y joignons l'*extrait d'un discours* prononcé par M. A. Denis.

NOTE.

Le caractère et les habitudes des tribus de l'Algérie, la nécessité de conserver une attitude respectable par rapport aux empires voisins, dont les sympathies politiques sont loin de nous être acquises, nous obligeront pour bien longtemps, sinon pour toujours, à maintenir dans la colonie une armée à peu près égale à celle qu'on a dû employer jusqu'ici dans la lutte.

Aujourd'hui que la guerre est sinon finie, au moins fort avancée, on se préoccupe avec raison des ressources que fournira le pays conquis pour payer cette armée. Nous ne voulons nous occuper ici que des moyens d'arriver à ce but, car nous croyons être dans le vrai en admettant que, pour une nation comme la France, la domination de l'Algérie est une affaire d'argent beaucoup plutôt qu'une question d'hommes.

La population indigène est clair-semée sur le sol (1). Elle travaille peu; sa production et sa consommation sont *minimes*. Les impôts qu'elle nous payera, les revenus indirects qu'elle nous procurera, *n'auront jamais une grande importance*. Nous croyons que ce serait les estimer bien haut que de les évaluer *au dixième de nos dépenses* (2). C'est que la terre que nous avons

(1) La population indigène du Tell (Arabes et Kabyles) de la province d'Oran, d'après les recensements faits en 1843 et 1844, et rectifiés en 1845, s'élève à 280,000 âmes en nombres ronds.

La superficie du Tell est de 2,400 lieues carrées. *Le nombre d'habitants par lieue carrée est de* 115.

La population de la partie correspondante du Petit-Désert est de 104,000 habitants; un peu plus de la moitié de cette population est insoumise.

La superficie du Petit-Désert est de 4,800 lieues carrées. *Le nombre d'habitants par lieue carrée est de* 22.

(2) Le total des impôts payés par les Arabes du Tell de la province d'Oran en 1844 s'élève, en nombres ronds, à 800,000 fr., ce qui fait un peu moins de 3 fr. par tête. On estime que ce chiffre sera doublé à peu près en 1845, et qu'il pourra s'élever à 15 ou 1,600,000. Des estimations faites avec soin conduisent à penser que les Turcs et l'émir n'ont jamais prélevé sur ce pays plus de 2,000,000 fr. ou 2,500,000 fr. par an.

Nous avons dans cette province 23,000 hommes de troupes de toutes armes, et cet effectif n'est que suffisant.

Digitized by Google

conquise est inculte, malgré son admirable fertilité, parce que l'homme n'y a point accumulé de capitaux par son travail et par ses épreuves.

Campé sur son vaste héritage, il y a vécu au jour le jour, se bornant à lui demander *tantôt ici, tantôt là, un peu* de grain pour sa nourriture.

Vaincue, soumise, payant l'impôt, la population africaine ne peut fournir à l'entretien de l'armée; mais heureusement, ainsi que nous l'avons dit, elle est clair-semée sur la terre, et il résulte des documents statistiques les mieux discutés, que le Tell algérien, en le supposant cultivé comme la France, pourrait nourrir une population cinq ou six fois plus considérable que celle qu'il possède aujourd'hui.

Le fait généralement admis permet d'espérer une solution à la question financière qui fait l'objet de cette note. *Cette solution ne peut se trouver que dans l'établissement, sur le sol africain, d'une population européenne active, laborieuse,* sachant tirer de la terre ce qu'elle peut produire, capable d'imposer aux indigènes par sa masse, et de payer l'armée qui doit défendre le drapeau de la France, nous devrions dire de l'Europe, au milieu des races musulmanes que l'habitude du désordre a depuis si longtemps plongées dans la barbarie.

La lenteur avec laquelle s'établit en Algérie la population coloniale, *sur laquelle se fonde cependant l'espoir de l'avenir,* préoccupe le gouvernement depuis le jour où la sécurité a été acquise dans nos campagnes aux Européens qui voulaient les habiter. Cette lenteur n'a rien d'extraordinaire au fond, surtout quand on considère combien il a fallu de temps pour peupler et défricher les terres incultes au sein même de la France.

La nécessité de libérer rapidement la mère patrie de la lourde charge que lui impose l'entretien de son armée en Algérie a fait concevoir l'idée d'amortir, pour ainsi dire, sa dette envers la colonie, par un sacrifice annuel destiné à subventionner la population européenne qui viendrait s'établir en Afrique. Ce principe une fois admis, il nous reste à rechercher la meilleure manière d'employer cette subvention annuelle pour arriver au but qu'on se propose.

Sans nous préoccuper ici des difficultés administratives, peut-être même des embarras politiques que l'on rencontre, si l'on n'y prend garde, lorsqu'on fait passer de vastes étendues de terrain des mains des détenteurs actuels entre celles des nouveaux venus, partons de ce fait, qu'aujourd'hui l'État possède sans conteste d'immenses espaces présentant tous les avantages résultant de la bonté des terres, de la facilité des communications, de la proximité des grands centres de population, et voyons quelle est la manière la plus utile d'employer une somme donnée pour hâter la venue des colons sur les terrains qu'on est en mesure de leur partager.

Les terres qui sont aujourd'hui disponibles sont fertiles, avons-nous dit, mais elles sont incultes ou très-incomplétement défrichées; il ne s'y trouve, en général, ni habitations, ni clôtures, ni travaux d'irrigation, ni plantations. Pour qu'une population européenne s'y établisse, il faut faire là le même travail qui a été nécessaire dans ces vastes solitudes que renfermait

Digitized by Google

la Bretagne, et que nous avons vues se peupler et se cultiver de nos jours.

Voici, en France, comment les choses se sont passées :

Le propriétaire du sol fournissait les capitaux nécessaires pour les grands travaux; il élevait les bâtiments, creusait les puits, faisait tout ou partie des clôtures. Une fois, suivant l'expression du pays, qu'on avait *fondé un lieu*, le colon, fermier ou métayer, auquel on donnait d'ordinaire en cheptel le grain pour ses semences et une partie des animaux et instruments de labour, venait l'habiter avec son modeste capital, qui consistait en général en bestiaux et engins aratoires, à ajouter à ceux que le propriétaire lui avait fournis, en menu bétail et en grains, pour vivre avec sa famille jusqu'à la récolte.

Les possesseurs de terres à défricher étaient en général ou de riches propriétaires riverains qui voulaient trouver un placement pour leurs avances, ou des capitalistes acquéreurs qui voulaient faire une spéculation.

Que nous manque-t-il en Afrique? *les capitaux nécessaires aux travaux de première installation que nous avons décrits.* Nous avons vu beaucoup de familles, venues à leurs frais ou transportées par les soins du gouvernement, qui avaient à leur disposition les avances nécessaires pour entrer comme fermiers ou métayers dans une exploitation fondée par un propriétaire, et qui, ne pouvant entreprendre elles-mêmes un travail au-dessus de leurs forces et de leurs ressources, sont tombées dans la misère et sont allées redire à la France que le laboureur ne pouvait encore trouver à vivre en Algérie. Tant il est vrai que la population de la métropole s'est montrée plus aventureuse que ses capitaux! Elle avait répondu à l'appel qui lui avait été fait, elle *avait eu confiance ;* mais *le capital lui avait fait défaut :* elle est restée dans l'impuissance. Aujourd'hui, c'est donc le capitaliste qu'il faut appeler; la population qui l'avait devancé le suivra sans aucun doute. *Quand la confiance sera établie, les capitaux viendront d'eux-mêmes;* mais pour hâter le jour où ils prendront cette direction, le seul moyen qui nous paraisse raisonnable et praticable, c'est de leur assurer une prime pendant les premières années, ainsi que le fait le gouvernement toutes les fois qu'il juge important d'engager une partie des capitaux de l'industrie particulière dans une entreprise nouvelle, dont les chances ne sont pas encore bien connues des spéculateurs.

Cette marche paraît incontestablement préférable à celle qui consisterait à employer directement les fonds de l'État et les agents dont il dispose pour réaliser les travaux qu'il s'agit d'entreprendre. La rapidité des résultats sera évidemment proportionnelle aux capitaux employés, et, dans la méthode que nous proposons, l'État multipliera le travail fait, dans la proportion du capital à la prime d'encouragement qu'il conviendrait d'accorder.

Sous le rapport de l'exécution, les avantages ne sont pas moindres; car au lieu de tout faire par lui-même avec une nuée d'agents salariés souvent incapables, quelquefois infidèles, l'État s'associe le travail et l'intelligence de tous les individus qui répondent à son appel et dont chacun aura un intérêt direct à surveiller l'emploi de ses propres deniers. Enfin, quand les pre-

Digitized by Google

mières installations seront terminées, il laisse encore à ce même et puissant mobile, l'intérêt particulier, le soin de bien choisir les colons auxquels seront confiées les exploitations à diriger.

En résumé, nous pensons que le meilleur moyen d'employer la subvention destinée par le gouvernement pour hâter l'établissement sur le sol africain d'une population européenne, c'est d'assurer une prime, un intérêt pendant les premières années au capital dont l'emploi sera constaté sur le sol, en travaux destinés à préparer la venue de la population qu'on veut attirer. Il est entendu que les dernières annuités qui devraient être perçues par le capitaliste ne lui seraient acquises que lorsque ses colons seraient établis. L'intérêt du capitaliste devenu propriétaire l'obligera à faire aux fermiers qu'il voudra appeler des conditions qu'ils puissent accepter.

L'introduction de l'action du gouvernement entre le propriétaire et le fermier, pour stipuler telles ou telles clauses à la charge de l'un ou de l'autre, multiplierait inutilement l'intervention administrative, et produirait certainement plus d'inconvénients que d'avantages. Les meilleures garanties que rencontrera le fermier se trouveront dans le bas prix et dans la fertilité de la terre inculte qu'il pourra coloniser à son tour, lorsqu'il aura réalisé quelques épargnes.

Mais pour donner aux relations existant entre les contractants toute la suite et la solidité désirables, il est une condition essentielle à introduire.

Pour appeler le capital sur la terre, il faut que du moment où il commencera à s'y établir, son propriétaire puisse hypothéquer ou aliéner le fonds sur lequel il a placé son argent. Nous voudrions donc qu'une ordonnance royale disposât que du moment où on a délivré une parcelle de terre à un particulier et qu'il y a commencé des travaux, il pût aliéner et hypothéquer le sol qui lui est concédé, à la seule condition que l'acheteur ou celui au profit duquel l'hypothèque a été frappée, dans le cas où il se trouverait substitué aux droits du premier possesseur, fût tenu d'accepter toutes les charges et obligations de ce dernier.

Ce qui précède suffit pour faire comprendre notre pensée. Il nous reste à formuler en détail un projet qui puisse être immédiatement appliqué, et pour cela nous devons prendre des exemples; car sur la vaste étendue de l'Algérie, les circonstances et les choses changent d'un point à un autre beaucoup plus que ne peuvent se le figurer les personnes qui n'ont pas longtemps habité ce pays.

Supposons qu'il s'agisse d'établir une population européenne dans la banlieue d'Oran, sur la terre domaniale de Sidi-Châmi, située à environ trois lieues de la ville, sur une route qui conduit à Mascara. A peu près au centre de la propriété se trouvent des puits abondants, fournissant une eau de bonne qualité que l'on rencontre à environ 1 mètre au-dessous du niveau du sol. Les terres de Sidi-Châmi sont des meilleures du pays.

Toutes les petites vallées présentent au printemps d'abondants fourrages, les collines légèrement ondulées sont en partie couvertes d'arbustes et de palmiers nains, l'orge et le blé peuvent venir facilement dans ce territoire;

Digitized by Google

mais il est aujourd'hui bien reconnu qu'ayant à surmonter la concurrence des Arabes auxquels l'espace, les bonnes terres, les pâturages et le fumier ne manqueront pas de si tôt, ce n'est pas sur la culture des céréales que le propriétaire et le fermier doivent fonder leurs espérances de fortune.

A Sidi-Châmi, la nécessité d'établir les habitations dans le voisinage de l'eau conduit naturellement à les grouper autour des puits. Nous ferons donc un village dans cette localité. La prudence nous oblige d'ailleurs à réunir les unes auprès des autres les maisons des colons européens. L'administration ayant choisi l'emplacement du village et déterminé les lots à bâtir, la terre de labour sera partagée en parcelles de 5, 10, 15, 20 ou 30 hectares. Les lots seraient concédés aux postulants moyennant une rétribution minime représentant pour l'avenir un léger impôt, le concessionnaire prenant en outre l'engagement de bâtir sur chaque lot une maison d'habitation et de mettre la terre en valeur; nous donnerons une prime à la construction des bâtiments *d'habitation* et *d'exploitation*.

Vu la proximité d'Oran, il y a tout intérêt à favoriser le développement du jardinage; nous donnerons une prime *au forage des puits, à la construction des norias et autres machines destinées à élever l'eau pour les irrigations*.

Pour faciliter la culture et la perfectionner, il est nécessaire d'arracher les palmiers nains et les arbustes qui couvrent le sol; nous donnerons une prime au *défrichement*.

La production des céréales se fera tout naturellement pour nourrir le laboureur qui récoltera au bout de l'année; il est donc inutile de primer ce genre de culture.

L'avenir des environs d'Oran, partout où il n'y a pas possibilité d'arroser naturellement, repose sur la culture de l'olivier et du mûrier. La plantation des arbres et leur éducation nécessitera la mise en terre d'un capital qui doit y rester longtemps sans produire d'intérêt; nous donnerons donc une prime aux *plantations*.

Ce qui éloigne aujourd'hui les capitaux de l'agriculture en Algérie, c'est, sans contredit, l'intérêt élevé qu'on trouve facilement dans d'autres entreprises. Afin de déterminer le mouvement que nous voulons imprimer, nous ferons d'abord des conditions très-avantageuses. L'intérêt de l'argent est ici légalement 12 p. 100. Nous donnerons une prime de 12 p. 100 la première année au capital employé, 8 p. 100 la seconde, 5 p. 100 la troisième. Total, 25 p. 100, ce qui en définitive aura fait dépenser par les bailleurs de fonds, en travaux de colonisation, une somme quadruple de celle que l'État aura employée pour les subventionner.

Les deux derniers termes ne seraient touchés qu'après l'établissement des colons sur les propriétés.

Nous avons la conviction qu'avec de pareils encouragements l'entreprise ne manquerait pas d'exploitants, et qu'il ne sera pas même nécessaire d'en accorder longtemps d'aussi avantageux, ce qui augmentera encore dans une plus forte proportion le rapport de la subvention accordée par l'État à la somme apportée par les particuliers.

Digitized by Google

Passons à la répartition des primes à distribuer. Elles sont de deux sortes: les unes affectées aux travaux qui rentrent dans la spécialité des ingénieurs, les autres à ceux qui sont du ressort de l'agriculture.

Une commission composée de l'ingénieur des ponts et chaussées, du chef du génie, de l'architecte des travaux coloniaux, établirait un devis pour chaque localité, portant estimation de chaque espèce de travail. Conformément à ce devis, et à une époque fixée administrativement, cette commission procéderait à l'estimation des travaux faits, et on payerait sur son estimation qui serait sans appel.

Pour les travaux agricoles, une commission composée de l'officier général commandant la subdivision, du sous-directeur de la pépinière, d'un membre de l'intendance, du président de la Société agricole et du receveur des domaines, établirait dans la localité un tarif pour chaque genre de travail tel que: défrichement de l'hectare de palmiers nains et maquis, divisé en plusieurs classes, suivant la manière dont le sol est complanté; plantation du cent de mûriers, plantation du cent d'oliviers, etc.

Cette commission procéderait comme il a été dit pour la précédente.

On conçoit aisément que les travaux de construction généralement exécutés par le propriétaire ou bailleur de fonds donneront droit à une prime touchée par lui.

Quant à la prime à laquelle donneront lieu les travaux agricoles, elle sera touchée soit par le propriétaire, soit par le fermier, suivant que l'un ou l'autre aura fourni les fonds pour le travail nécessaire à ces travaux.

On comprendra sans peine quelles seraient les modifications qu'on devrait apporter aux dispositions qui précèdent, pour appliquer le même système dans une autre localité. Dans les environs d'Oran, les terres que l'État possède sont nombreuses, elles fournissent un vaste champ à exploiter.

Les tribus qui nous entourent ne sont en général qu'usufruitières du sol qu'elles occupent. Si l'on était amené à coloniser une partie de leur territoire, l'État devrait se charger de procéder à leur déplacement, de les indemniser s'il y avait lieu, et de partager ensuite la terre aux Européens. Cette manière de procéder a déjà été suivie en plusieurs circonstances; elle présente des avantages qui ont été reconnus, et fournit le moyen d'éviter les nombreux inconvénients qui se sont produits lorsqu'on a laissé des acquéreurs isolés traiter directement avec les indigènes.

Le lieutenant général JUCHAUT DE LAMORICIÈRE.

RÉPONSE.

Au bivouac sur l'Oued-el-Ardjen, le 30 mai 1845.

Mon cher général,

Je viens de lire votre note sur la colonisation; c'est à peu près la reproduction d'une conversation que j'ai eue l'année dernière avec vous.

Je partage votre avis sur un grand nombre de points, et notamment sur l'insuffisance de la population arabe ou kabyle pour payer l'armée que

Digitized by Google

la France doit toujours entretenir en Algérie pour le maintien de la conquête et la protection de la colonisation européenne. Je crois que vous évaluez les revenus de la population arabe bien assez haut, en les portant au dixième de nos dépenses. Comme vous, je pense que l'unique moyen de résoudre la question financière et politique, c'est de créer en Algérie une grosse population européenne.

Mais vous voulez qu'elle impose aux Arabes par sa masse, et moi je veux qu'elle leur impose par sa masse et par son organisation. De là, dans mon système, la colonisation militaire dont vous ne parlez pas et qui ne paraît pas vous sourire.

Je diffère principalement avec vous dans la foi que vous avez dans les capitalistes pour créer cette masse de population qui doit être à la fois productive d'impôts et de force de domination. Votre système est ingénieux, il séduira les hommes du monde, les hommes d'État qui n'ont pas profondément étudié la matière, et qui ne connaissent pas du tout les difficultés, je devrais dire les misères agricoles. Même avec les primes que vous proposez, les capitaux ne trouveront pas un intérêt suffisant dans la création que vous leur confiez, et ils ne s'y engageront qu'en très-faible quantité. Je vais plus loin : lors même qu'ils s'y engageraient sur une assez grande échelle, ils ne trouveraient qu'infiniment peu de familles de cultivateurs qui voulussent venir travailler sous eux comme colons partiaires, et certainement ils ne trouveraient en général que les plus mauvaises familles. La raison en est simple : les familles de colons partiaires ne manquent pas d'emploi en France à de bien meilleures conditions que celles que pourraient leur faire en Afrique les capitalistes. Les propriétaires, dans tous nos départements du centre et du midi, s'arrachent, par des moyens souvent peu honorables, les métayers de quelque valeur, et on leur fait des avantages considérables pour les obtenir.

On viendra donc peu en Afrique pour se faire métayer ; ce qui peut séduire, c'est d'être propriétaire : or, le capitaliste ne peut pas offrir ces conditions, car il détruirait les espérances mêmes sur lesquelles il a engagé ses capitaux. L'État seul peut faire des propriétaires et les installer : il doit le faire, parce qu'il y a un très-grand intérêt pour lui à avoir des propriétaires et non des colons partiaires, ou des cultivateurs mercenaires qui passeront sur le sol sans s'y fixer ; il doit le faire coûte que coûte, parce qu'il s'agit pour lui de se délivrer promptement d'un grand fardeau politique et financier qui, de très-longtemps, ne sera pas moindre que 80,000 hommes de son armée et 80 millions de son budget.

Selon moi, le moyen le meilleur, le plus rapide, le plus efficace, le plus économique même, en raison de sa promptitude de création et de la force supplétive de l'armée qu'il donnera, c'est la colonisation militaire.

J'ai la conviction que l'État trouvera autant de colons militaires qu'il voudra dans son armée d'Afrique et de France, en remplissant envers eux, pendant trois ans, le rôle que les propriétaires de France remplissent envers les colons partiaires : il en trouvera tant qu'il voudra, parce que nos soldats,

Digitized by Google

presque tous prolétaires, seront séduits par l'attrait de la propriété et par tous les avantages qui, selon moi, doivent leur être faits pour qu'ils s'y installent et y vivent largement en travaillant.

Malgré notre divergence d'opinion sur quelques points essentiels, je crois qu'on doit essayer votre moyen dans la zone civile de la côte; mais n'y est-il pas déjà à l'état d'essai? Nous avons donné des primes à d'anciens propriétaires des environs d'Alger pour installer sur leur terrain un certain nombre de familles à qui ils donnent quelques hectares en toute propriété; nous accordons des primes du même genre à de grands concessionnaires que nous avons faits récemment: jusqu'ici ces essais ne présentent pas de grandes espérances, si ce n'est sur une seule propriété, où il y a un homme remarquable par son zèle, son activité et son intelligence; ailleurs, nous voyons les familles installées par les soins du propriétaire très-misérables et très-dégoûtées de leur sort. Nous pourrons juger définitivement ce moyen d'ici à un ou deux ans; mais lors même qu'il présenterait quelques résultats satisfaisants, ce ne sera qu'un verre d'eau dans la mer. Bien peu de capitalistes se voueront à cette œuvre, et, y en eût-il beaucoup, ils n'arriveraient que bien lentement au but; n'oublions pas que l'État attendrait le résultat de leurs efforts avec 80,000 hommes de son armée engagés en Afrique et 80 millions de dépenses annuelles; que, pendant tout ce temps d'attente, sa politique en Europe serait embarrassée de l'Algérie.

Aller vite est la condition principale, car elle est la plus éminemment politique. Or, pour moi, il n'y a qu'un moyen d'aller vite: c'est la colonisation militaire. L'armée d'Afrique peut installer 8,000 à 10,000 familles de nos soldats par année. Cette population sera infiniment plus forte que la population civile qui nous arrive et peut nous arriver; elle sera toute composée d'hommes jeunes bien constitués, bien disciplinés. Or, il faut, pour jouer le rôle de peuple dominateur, une population d'un ordre supérieur, qui présente au peuple vaincu la force, la moralité, la bonne organisation, l'activité et l'intelligence dans le travail. Certes, nos soldats présenteront ces qualités-là à un bien plus haut degré que la population civile, que la population bariolée qui nous arrive, et qui renferme des vieillards et une foule de gens d'une profession entièrement étrangère à la terre.

Les sommes que le gouvernement consacrerait à cette colonisation créeraient en arrière de celle-ci une population civile proportionnelle à l'extension de la colonisation militaire. Supposons que l'État dépense 330 millions pour établir 100,000 familles de colons militaires. L'armée, qui exécutera les travaux d'installation, ne thésaurisera pas cette somme, qui entrera tous les jours dans le mouvement industriel et commercial de la colonisation installée ou à installer dans la zone de la côte; et cela n'est pas chimérique, c'est un fait qui frappe depuis quinze ans les yeux un peu clairvoyants: n'est-ce pas le budget de l'armée qui a créé tout ce qu'on voit en Algérie de colonisation, commerce, industrie? Ce n'est que depuis deux ans et demi environ qu'il y a un commerce inhérent au pays et en dehors des consommations de l'armée.

Digitized by Google

Je reviens à votre système d'intérêts pour les capitaux employés à l'installation des familles de colons : vous donnez la première année 12 p. 100, la seconde 8 p. 100, la troisième 5 p. 100. Je suppose qu'après ces trois ans vous ne donnez plus rien : ainsi, celui qui aura employé 100,000 fr. aura reçu en trois ans 25,000 fr., c'est-à-dire le quart de son déboursé ; mais qu'aura-t-il dans l'avenir pour les 75,000 fr. qui resteront engagés sur le sol? Vous me répondrez sans doute : une partie des fruits que lui donneront ses colons partiaires. Hé bien! mon cher général, c'est là qu'est la difficulté. Moi qui suis un vieil agronome, je soutiens que ce n'est pas au bout de trois ans d'une agriculture naissante que le colon partiaire pourra vivre en donnant la moitié des fruits au propriétaire, et que cette moitié ne payera pas l'intérêt du capital de 10 p. 100, ce qui est le plus minime intérêt que les capitaux aient jusqu'ici trouvé en Algérie.

Cet avenir n'est pas bien séduisant pour les capitalistes, surtout quand on songe aux travaux, aux embarras de toute nature qu'entraînent la création des villages, le choix des familles, leur installation, etc. etc.

Plus je creuse cette grande question, et plus je suis convaincu qu'il n'y a qu'un seul capitaliste qui puisse exécuter l'œuvre sur l'échelle qui convient aux intérêts politiques et financiers de la France, car lui seul a des capitaux dont il n'a pas besoin de demander l'amortissement et l'intérêt. Ce capitaliste, c'est l'État, c'est-à-dire tous les contribuables de France, qui créeront l'œuvre d'Afrique comme ils créent tous les grands travaux publics, comme ils rétribuent l'administration, la justice, la force publique... En un mot, l'Afrique est une œuvre nationale qui ne peut être menée à bonne issue que par les efforts de la nation tout entière, qui a voulu la fin, et qui doit vouloir les moyens de se débarrasser du fardeau qu'elle s'est donné.

Le maréchal DUC D'ISLY.

EXTRAIT D'UN DISCOURS.

Mon titre, pour réclamer la bienveillante attention de la Chambre, est l'avantage d'être revenu assez récemment de nos possessions de l'Afrique française, et d'avoir visité le pays à une époque tout à fait différente de celle où la plupart de nos collègues, voyageurs comme moi, l'ont parcouru et étudié. La plupart d'entre eux s'y sont trouvés à une époque de tâtonnement administratif, de perturbation et de guerre; tandis que MM. Saglio, Dubois-Fresnaye et moi, nous nous y sommes rencontrées dans un moment de paix et de sécurité parfaite. On comprend que nos impressions ont dû être complétement différentes de celles qui sont restées dans l'esprit de nos devanciers.

Quelle que soit la gravité des événements qui se passent en ce moment en Algérie, je les regarde comme n'ayant encore agité le pays qu'à la surface, et ils ne modifient que d'une manière très-faible mes appréciations particulières sur les hommes et sur les choses de ce pays.

Des événements semblables se renouvelleront probablement chaque année

Digitized by Google

pendant quelque temps encore; ils tiennent au caractère, à la vie, aux habitudes du peuple arabe.

En effet, on a dû remarquer, depuis l'occupation, que chaque année se manifestaient, à l'époque du printemps, ces espèces de mouvements que j'appellerai presque des mouvements febriles, car on peut en calculer la périodicité, mais que chaque année aussi, ils perdent de leur caractère d'énergie et d'intensité, et viennent annuellement s'amortir et s'éteindre devant le courage et la persistance de notre armée.

Après un hiver long, rigoureux, plus pénible qu'on ne le croit généralement en France, parce que, lorsqu'on parle d'Afrique, on s'imagine toujours qu'il s'agit d'une contrée brûlante; après, dis-je, un hiver pendant lequel l'Arabe a été obligé de se tenir sous sa tente ou dans son gourbi, quand vient le soleil du printemps chaud et vivifiant, l'Arabe saute et bondit sur sa selle, se sentant entraîné presque instinctivement à la vie vagabonde, aventureuse, et, si je puis m'exprimer ainsi, à l'humeur guerrière et pillarde qui est pour ainsi dire l'essence de son caractère et de sa nature. On pourra peut-être un jour refréner ou utiliser même ces dispositions à notre profit, mais il faut en attendant et jusque-là se tenir sur ses gardes. On doit tour à tour savoir non-seulement se montrer maîtres forts et bienveillants, car la bienveillance est l'apanage de la force, mais aussi maîtres rigoureux et rudes, si l'occasion le requiert...

J'arrive à la colonisation.

En vérité, messieurs, nous sommes un peuple singulier; la modestie ne passe pas pour être notre vertu première, nous sommes d'ordinaire, nous autres Français, assez disposés à nous vanter outre mesure de notre supériorité dans les arts, dans les sciences, dans la guerre; mais, par compensation, nous nous plaisons à nous diminuer, à nous effacer, à nous rabaisser toutes les fois qu'on prononce devant nous le mot de colonisation, à tel point que ceci est passé comme chose jugée, que *la France ne sait pas coloniser*. Peut-être même y a-t-il parmi nos honorables collègues beaucoup d'hommes instruits, éclairés, possédant à un haut degré le sentiment de l'honneur national, qui partagent ce sentiment, que les Français ne sont pas aptes à coloniser. Eh bien! je m'inscris en faux contre cette assertion, et je veux prouver que *la France sait coloniser tout aussi bien, si ce n'est mieux, que les autres peuples*. J'espère que ceci, qui peut vous sembler un parodoxe, vous apparaîtra bientôt comme une vérité... Nous ne savons pas coloniser, voilà ce que chacun s'écrie aussitôt que sur un point de l'Algérie ou sur tout autre point de notre territoire extérieur, une faute souvent exagérée, une erreur a été commise par un agent de l'autorité administrative ou militaire, tout le monde alors de s'écrier, moi quelquefois même comme les autres: Nous ne savons pas coloniser. Mais croyez-vous par hasard qu'il soit, je ne dirai pas facile, mais possible de fonder, de créer, d'élever les bases d'un établissement comme le nôtre sans tomber dans certaines fautes, sans se laisser entraîner à des essais mal calculés, sans faire des écoles, pour me servir d'une expression vulgaire qui rend parfaitement ma pensée?

Digitized by Google

Je dis que la question réduite à ces termes, il n'y a pas un seul peuple qui sache coloniser. Est-ce la Russie, dans la Géorgie ou le Caucase, qu'il nous faudra prendre pour modèle? Voilà cinquante ans qu'elle occupe ces contrées, et elle est aussi peu avancée dans sa conquête que nous le sommes grandement en Algérie. Est-ce la Hollande à Java, à Sumatra, aux Moluques? Voilà des siècles qu'elle y a établi son empire, et il y subsiste encore cinquante règlements erronés qui nuisent aux progrès et aux développement de la colonie, à tel point que la population y est encore à peu près la même qu'aux premiers jours de l'occupation. Est-ce l'Espagne, qui a perdu une grande partie de ses colonies, et qui est menacée d'en perdre d'autres? Déjà la Havane et Cuba s'apprêtent à demander le protectorat de l'Amérique du Nord. Est-ce le Portugal, réduit à quelques comptoirs dans les mers de l'Inde ou de la Chine? Est-ce enfin l'Angleterre, qu'on nous cite souvent pour exemple? Eh bien! si vous relisiez Jacquemont, Waren et Fontanier, vous sauriez où en sont les populations misérables des pays que domine l'Angleterre; vous sauriez, si vous voyiez son budget, si vous calculiez sa dette, si vous compariez le revenu des dernières années avec les dépenses de ces mêmes années, vous sauriez si l'Angleterre est en effet une nation colonisatrice comme vous l'entendez.

Le budget des revenus des Indes orientales est de 20 millions 500,000 livres sterling, celui des dépenses de 23 millions 739,417 livres sterling: chiffres énormes! Voilà où elle en est.

Il est vrai que les dépenses occasionnées par les dernières guerres en Chine et dans l'Afghanistan ont établi peut-être ce dernier déficit: je le suppose; mais jusqu'à l'année 1839, il n'y avait qu'un excédant de 1,500,000 livres sterling entre le budget des recettes et le budget des dépenses.

Vous voyez si les peuples que je viens de mentionner sont beaucoup plus avancés que nous. Les étrangers nous rendent plus de justice; il n'y en a pas un qui mette le pied en Algérie, sur notre terre d'Afrique, qu'il ne demeure étonné, qu'il ne soit émerveillé de ce que nous avons fait dans l'espace de quinze ans. Je ne prétends pas que tout soit bien fait et s'y passe à plaisir; Dieu me garde d'une pareille exagération! Mais, de grâce, pourriez-vous citer beaucoup de peuples colonisateurs qui, au bout de quinze ans, auraient jeté sur un sol étranger, au milieu de populations hostiles, 80,000 Européens qui, au milieu des travaux incessants de la guerre, auraient ouvert 357 lieues de routes excellentes, qui auraient réparé autant de fortifications, autant de ponts, élevé des barrages comme celui du *Sig*, admirable et utile travail d'un descendant de Vauban; bâti des villes complétement nouvelles, comme Philippeville, Orléansville, Bone et Guelma; car presque toutes sont des villes nouvelles, fondées sur des villes anciennes? Connaissez-vous beaucoup de peuples colonisateurs qui soient dans ce cas? Je ne le pense pas. Je dis donc que nous sommes plus avancés que nous ne le croyons, et surtout que nous ne le disons nous-mêmes, en civilisation extérieure et en colonisation.

Savez-vous pourquoi nous sommes aussi avancés? c'est que nous avons

Digitized by Google

entre les mains cinq éléments de succès, et que nous les employons à propos. Je mets en première ligne l'introduction des soldats indigènes dans les rangs de l'armée française; 2° l'assimilation des intérêts arabes avec nos intérêts; 3° l'influence toujours croissante des bureaux arabes; 4° celle toute bienfaisante des médecins militaires; 5° et enfin le contact journalier des jeunes populations européennes et indigènes au sein des villes et des campagnes...

Avant de pénétrer dans le vif de cette discussion, qu'il me soit permis d'avancer que dans cette partie de mon argumentation relative aux systèmes de colonisation comparés, j'ai pu établir mon opinion sur des documents autres que ceux puisés dans les livres. Ma manière de voir est partagée en entier par plusieurs personnes capables de bien juger la question, parce qu'elles ont séjourné longtemps dans les colonies étrangères, et elle se trouve corroborée par le témoignage d'un homme parfaitement compétent pour prononcer sur ces matières. Mes observations sont identiques avec les observations particulières d'un de nos agents politiques de rang assez élevé, agent plein de zèle et d'activité, qui a vu les Russes dans le Caucase et les Anglais dans l'Inde; je veux parler de M. Fontanier, notre vice-consul à Bombay, lequel m'a accompagné pendant les premiers jours de mon exploration sur la terre d'Afrique, et qui, comme moi et plus que moi peut-être, a été surpris de tout ce qu'il a vu de progressif et d'avantageux à nos intérêts les plus chers...

J'ai avancé que, pour accomplir l'œuvre si heureusement commencée, selon moi, de la colonisation, nous avions à notre disposition, entre nos mains pour ainsi dire, cinq éléments de succès; je les ai énumérés, et en première ligne j'ai placé l'introduction (mesure avantageuse et sage) des indigènes dans les rangs de l'armée française.

En effet, en outre des emplois administratifs offerts à l'ambition de quelques chefs, la formation des corps spéciaux des spahis et des zouaves est une seconde mesure qui porte déjà ses fruits. J'ai eu occasion de rencontrer un nombre assez considérable de ces indigènes retirés du service, hommes assez influents dans leur tribus; je les ai vus, entendus se glorifier tout haut d'avoir servi avec nos soldats, d'avoir été blessés à leurs côtés. Les Arabes sont naturellement conteurs, mais ils sont aussi très-bons écouteurs, et ceux qui ont servi dans nos rangs entretiennent souvent leurs compatriotes attentifs des avantages incalculables de notre discipline, de notre esprit de justice, de la sollicitude de nos officiers envers ceux qui marchent sous leurs ordres.

Notre supériorité en toutes choses a dû frapper des hommes doués d'une extrême sagacité. Eh bien! ils en transmettent journellement le sentiment, que j'appellerai sentiment dominateur, à leurs auditeurs journaliers. Cette impression, qui se renouvelle sans cesse, nous conduit à notre but par une voie indirecte, mais nous y conduit plus sûrement peut-être que par l'emploi des grands moyens. Il ne faut pas oublier que quand on a affaire à des peuples aussi défiants, aussi ombrageux que ceux qui couvrent le sol de l'Algérie, c'est à la prudence et au temps qu'il faut avoir recours.

Digitized by Google

Après avoir donc apprécié à sa juste valeur cette mesure si utile, j'arrive à un autre point, le commencement d'assimilation des intérêts arabes à nos propres intérêts. C'est là un fait sur lequel personne ne peut se tromper, et qui touche singulièrement le cœur des Arabes, pauvres gens naturellement avides. D'ailleurs, il ne leur est pas difficile de s'apercevoir que nous avons avec eux des procédés tout à fait différents de ceux auxquels la domination turque les avait habitués. Ils savent parfaitement qu'au moins, avec nous, tout service entraîne son salaire, tout travail porte ses fruits, toute transaction commerciale amène son gain. Les Arabes savent calculer. Les Turcs faisaient main basse sur les produits qui excédaient les besoins, sur les récoltes quand elles paraissaient sur les marchés.

Aussi, depuis notre domination, le nombre des marchés et des individus qui les fréquentent s'est-il singulièrement augmenté. Je me suis porté de ma personne sur quelques-uns de ces *bazars en plein air;* j'ai pu calculer qu'il y avait sur place plus de 5,000 Arabes, et les marchés sont hebdomadaires. On sent de quelle importance ils sont pour eux comme pour nous; c'est à tel point que si, par suite de plus graves événements, les rapports entre nous et les Arabes venaient à cesser, ils verraient avec une peine extrême ces nouveaux liens se rompre.

L'activité des relations commerciales (de terre) repose en grande partie sur une création assez moderne, la création des bureaux arabes: c'est le troisième moyen colonisateur que j'ai indiqué, et c'est le plus puissant. Les cheiks et cadis des tribus reçoivent leurs burnous d'investiture, et le degré d'autorité dont ils se trouvent momentanément, annuellement revêtus, des officiers d'état-major, chefs de ces bureaux. On conçoit l'importance de cette création, car il en est en Algérie comme ailleurs: les emplois de cheiks et de cadis peuvent être regardés comme étant de peu d'importance, sans doute; ils n'en sont pas moins recherchés par les ambitieux. Je dois le dire, ces bureaux sont presque tous occupés par des officiers très-intelligents, très-actifs, très-dévoués, qui connaissent la langue du pays, et qui savent que l'avenir de la colonisation est pour ainsi dire entre leurs mains.

L'influence de nos médecins militaires, pour être inaperçue, n'en est pas moins positive, c'est tout simplement celle du bienfaiteur sur l'obligé. Eh bien! au sein de nations que j'appellerai primitives, de ces nations qui sont très-peu avancées en civilisation, c'est encore une vertu que la reconnaissance, et cette vertu, en Algérie autant qu'ailleurs, soyez-en sûrs, portera ses fruits naturels.

Enfin, le dernier motif que j'ai à faire valoir paraîtra peut-être un peu puérile: il s'agit du contact quotidien de la jeune population européenne et de la population indigène, sur les places publiques, sur les marchés, en dehors des portes des villes. Eh bien! de ces rapports qui naissent pour ainsi dire sans le savoir, s'établissent des affections qui peuvent être constatées d'une manière positive et réelle. Voici à peu près tout ce que j'avais à dire sur la possibilité d'arriver, je ne dis pas à la colonisation, mais à la domination, car avant de coloniser un pays il y faut dominer complétement, et nous ne sommes pas encore maîtres du pays des Kabyles... ALPH. DENIS.

Digitized by Google

LES TURCS ET LES GRECS

DEPUIS CINQUANTE ANS.

(Deuxième et dernier article.) (1)

La Grèce, délivrée de ses ennemis, fut bientôt bouleversée par des dissensions intérieures que la sécurité générale rendit plus que jamais ardentes. Les finances étaient dans un état déplorable. En ne remplissant pas ses engagements, le gouvernement avait ruiné son crédit et rendu impossible un nouvel emprunt. La pénurie du trésor était extrême; il fallut licencier une partie des troupes, et particulièrement beaucoup de marins. Ce fut un grand malheur : ces hommes, habitués à une vie active, glorieuse, émouvante, ne pouvaient pas changer leurs habitudes en un jour, ni goûter tout d'un coup le charme paisible d'une existence retirée. Ils aimaient l'odeur de la poudre, et, n'ayant plus à combattre pour la patrie, ils guerroyèrent pour leur compte. Ils se firent pirates. La mer de Grèce devint bientôt fort dangereuse, et le brigandage était d'autant plus difficile à réprimer, que les navires envoyés à la poursuite des forbans fraternisaient avec eux, et que ces hommes croyaient racheter par la hardiesse de leurs exploits l'infamie de leur métier. Les commerçants se plaignaient avec chaleur, et une sourde irritation germait de toutes parts, quand enfin le comte Capo d'Istrias arriva en Grèce, au mois de janvier 1828. L'assemblée de Trézène n'avait pas précisé ses pouvoirs, nous l'avons dit, et il se trouvait investi en quelque sorte de la dignité dictatoriale. Dès les premiers jours de son arrivée, il s'occupa avec zèle, avec habileté, de mettre un peu d'ordre dans ce chaos, et de créer quelques institutions régulières dans ce pays désorganisé; il divisa la Grèce par districts, nomma des préfets, régla le commerce, fonda des colléges, ouvrit des routes, fit équiper des bâtiments, et chargea Miaulis et Canaris de poursuivre les pirates à outrance; l'archipel en fut purgé en quelques mois. La confusion disparut, et le gouvernement prit une marche régulière qui engagea les grandes puissances à envoyer des représentants en Grèce. M. Juchereau de Saint-Denys arriva à Nauplie en qualité de chargé d'affaires de France, et bientôt après il reçut le titre de ministre.

Cependant l'armée d'Ibrahim était toujours en Morée, bloquée par les escadres alliées, et mourant de faim dans un pays qu'elle avait dévasté. Le sultan n'avait pas non plus rappelé ses troupes. Fidèle au traité du 6 juillet, qui stipulait un strict armistice entre la Porte et la Grèce, la France en-

(1) Voir le premier article, page 67.

Digitized by Google

voya, sous les ordres du général Maison, une armée de 20,000 hommes en Morée, pour précipiter l'évacuation du pays. Au mois de novembre 1828, cette armée avait accompli sa mission; toutes les places occupées par les Turcs étaient tombées au pouvoir des Français, et le général Maison repartit, laissant seulement en Grèce, pour appuyer le gouvernement, un corps d'observation sous les ordres du général Schneider. Déjà Méhémet-Ali, d'après une convention signée à Alexandrie par lui et par l'amiral Codrington, avait rappelé son armée, et Ibrahim avait évacué la Morée sans coup férir. Capo d'Istrias continuait de reformer, d'organiser avec un zèle infatigable, et il renversait avec courage les obstacles qui pullulaient autour de lui. Le produit total des contributions de la Grèce s'élevait alors à six millions de francs environ. Avec cette somme modique jointe à quelques secours fournis généreusement par la France, il sut mettre les recettes au niveau des dépenses, résultats que, depuis cette époque, le gouvernement grec n'a plus jamais atteint. Éclairé par l'exemple des dernières années, durant lesquelles les réunions nationales, les conseils législatifs avaient toujours été des foyers de discordes et de dissensions, il déclara ne pas vouloir d'assemblée jusqu'à ce qu'il eût consolidé ses institutions. Cette politique lui fit des ennemis; on l'accusa d'ambition, on lui prêta des projets de domination exclusive; les journaux l'attaquèrent avec furie; le *Moniteur de Smyrne* surtout ne cessa d'exciter les Grecs à se révolter contre ce prétendu tyran; des troubles éclatèrent à Maïna, enfin les Hydriotes s'insurgèrent. Réprimés par l'escadre russe, qui vint prêter main-forte au gouvernement, ils mirent le feu aux arsenaux de Poros, et, dans un accès de rage qui fut fatal à la Grèce, portèrent à la marine nationale un coup dont elle ne s'est pas encore relevée. L'amiral Miaulis avait été, dit-on, un des principaux excitateurs de ces désordres, et il tacha, en cette circonstance, une gloire qu'il avait conquise dans tant de combats. Là ne s'arrêtèrent pas les troubles, un complot s'organisa bientôt à Maïna, dans une famille qui avait donné la première le signal de l'opposition au président, et les conspirateurs ne reculèrent pas devant un crime. Un dimanche, au moment où Capo d'Istrias passait le seuil de l'église de Nauplie, des assassins apostés firent feu sur lui; il tomba et mourut sur le coup. Le comte Capo d'Istrias fut généralement regretté. Pour accepter en Grèce des fonctions pénibles, il avait renoncé à une existence heureuse et à une brillante carrière en Russie; son dévouement avait été absolu, son administration habile et prévoyante. En arrivant au pouvoir, il refusa tout traitement et prit à sa charge les frais de représentation du gouvernement, donnant ainsi un exemple de désintéressement encore plus rare en Grèce que dans le reste du monde. Avec de faibles ressources, il avait ressuscité un pays dévasté qui lui doit presque toutes ses institutions. Que n'eût-il pas fait avec les 60 millions prêtés depuis à la Grèce par les trois grandes puissances, et que des administrateurs malhabiles ou coupables ont dilapidés pendant la minorité du jeune roi!

Après la mort du président, les factions réveillées se heurtèrent avec une

Digitized by Google

nouvelle violence, et les ambitions levèrent de tous côtés la tête. Le comte Augustin, appelé à remplacer Capo d'Istrias son frère, fut soutenu avec fermeté par un parti et combattu avec fureur par un autre. Les chefs militaires s'arrogèrent le gouvernement de leurs districts, s'érigèrent en despotes, et levèrent des contributions pour leur compte. On en vint aux mains tous les jours, et l'anarchie livra la Grèce aux horreurs de la guerre civile. Il était urgent que l'Europe intervînt de nouveau dans ce malheureux pays; les trois grandes puissances protectrices décidèrent que, pour mettre fin à ce triste état de choses, un roi serait donné aux Hellènes. Il avait été stipulé que ce roi ne serait ni Français, ni Anglais, ni Russe; Il ne devait pas non plus appartenir à la Grèce, afin que, étranger à tous les partis, il pût les concilier tous et les réunir sous son autorité. On jeta d'abord les yeux sur le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Ce prince, plein de sens, déclara que, avant d'accepter la couronne de la Grèce, il voulait que l'on assurât au royaume naissant des conditions d'existence, en élargissant ses frontières, et en garantissant au nouveau gouvernement un prêt considérable. Ces conditions ne furent pas acceptées. Le prince Paul de Wurtemberg répondit, assure-t-on, de la même manière à une offre semblable. Enfin le choix des cours alliées s'arrêta sur le second fils du roi Louis de Bavière, qui, pendant la guerre, avait plus d'une fois manifesté aux Grecs par des sacrifices son ardente sympathie pour eux et pour leur cause. Le prince Othon avait dix-huit ans à peine, et son extrême jeunesse était l'un des motifs qui déterminaient son élection. On pensait qu'un très-jeune chef inspirerait de la confiance aux Hellènes et se façonnerait aisément à leurs mœurs. Le 6 février 1833, le roi Othon arriva à Nauplie; il fut accueilli avec enthousiasme. En voyant à sa tête un jeune chef, la nation se sentit grande, déjà complète; après tant de malheurs, elle salua d'une acclamation de joie unanime le bonheur qui lui semblait promis. Des embarras de tout genre s'élevèrent bientôt autour du jeune gouvernement. Le licenciement de quelques troupes indisciplinées causa des troubles; l'arrivée d'une armée bavaroise excita les mécontents. Pour rendre viable le royaume naissant, les trois grandes puissances lui avaient facilité un emprunt de 60 millions; des capitalistes anglais prétendirent se faire rembourser sur cette somme le prêt qui avait été contracté à Londres par la Grèce en 1824; les trois régents qui gouvernaient pendant la minorité du roi refusèrent ce remboursement, et le crédit national tomba entièrement. Ici finit l'histoire de la Grèce par M. Juchereau de Saint-Denys; nous avons essayé nous-même, dans un travail déjà publié, de raconter les fautes des régents, la haine des Grecs contre les Bavarois, l'avénement du roi à sa majorité, ses bonnes intentions, ses réformes, son mariage avec la princesse Amélie d'Oldenbourg, et enfin la révolution du 15 septembre 1843, qui a donné à la Grèce une nouvelle constitution.

En 1826, tandis que la Porte avait à lutter en Grèce contre une population soulevée et déjà victorieuse, des événements fort graves se passaient à Constantinople. Après avoir triomphé de Sélim et de Baraictar, les janissaires,

Digitized by Google

confiants dans leur puissance, avaient donné un libre cours à leur insolence et à leur insubordination. Mahmoud, instruit par l'exemple terrible de ses prédécesseurs, attendait depuis dix-sept ans le moment de faire éclater sa vengeance lente, mais implacable. Il voyait patiemment en apparence les abus se multiplier et grossir le mécontentement général. Il suivait avec soin, il étudiait chaque jour le progrès de l'indignation populaire; tandis qu'elle grandissait, il se préparait à frapper; quand elle atteignit son paroxysme, il frappa tout à coup. Un matin, on publia dans les rues de Constantinople une ordonnance qui abolissait la corporation des janissaires ou du moins la reformait et la métamorphosait en une milice nouvelle. Cette ordonnance, lue d'abord avec calme, excita bientôt une sédition qui, après avoir couvé pendant quinze jours, éclata violemment dans la nuit du 15 au 16 juin 1826. Les factieux se réunirent sur la place de l'Etmeïdan, parcoururent la ville en poussant leurs vociférations accoutumées, incendièrent le palais du grand vizir, qui avait conseillé l'ordonnance, et se dirigèrent en pleine révolte vers le sérail. Cette fois, ils n'avaient pas affaire au bon Sélim. Mahmoud poussa un cri de joie en voyant arriver l'heure si longtemps attendue de la bataille, et il ceignit avec bonheur le sabre des sultans. Il avait su mettre les oulemas dans son parti, et il put faire un appel à son peuple au nom de la religion; des crieurs parcoururent la ville en appelant aux armes la population de la capitale, et bientôt de longues colonnes, conduites par les imans, débouchèrent sur la place du sérail. On arma cette multitude; le Grand Seigneur lui remit en grande pompe l'étendard vénéré du prophète, et les colonnes ayant à leur tête Hussein-Pacha et Mohammed-Pacha, marchèrent en ordre et en silence vers la place de l'Etmeïdan, où les séditieux s'étaient de nouveau retranchés. On enfonça leurs barricades à coups de canon, et le combat ne dura qu'un jour. On a beaucoup exagéré le nombre des victimes de cette sanglante journée : 5,000 janissaires environ périrent dans l'action, ou furent brûlés dans leurs casernes; les bourreaux en étranglèrent 7 ou 800. Le lendemain, on en exila 15,000 en Asie. Des acclamations unanimes saluèrent la défaite de cette milice despotique, et Mahmoud se hâta de profiter de cet enthousiasme pour abolir, par une nouvelle ordonnance, les janissaires dans tout l'empire. Ce hatty-schérif ne trouva pas de résistance; le foyer central ayant été détruit à Constantinople, les janissaires, dans les provinces, quittèrent paisiblement leurs casernes, et se fondirent dans les populations. Le sultan, débarrassé en quelques jours de cette puissance rivale qui avait si souvent fait trembler l'empire, put se livrer en toute sécurité à ses projets de réforme. L'armée, affaiblie par la suppression des janissaires, fut augmentée par des recrues nouvelles; on habilla, on disciplina les troupes à l'européenne; et, pour donner une idée de l'activité qui présida à cette réorganisation, il suffira de dire que, en dix-huit mois, 400,000 janissaires furent remplacés. Les cadres de l'armée étaient complets en 1828, au moment où les Russes, comptant peut-être sur l'affaiblissement de l'empire ottoman, déclarèrent la guerre au sultan, et envahirent tout d'un coup son territoire.

Digitized by Google

Le manifeste que le cabinet de Pétersbourg publia, le 26 avril 1828, pour motiver sa déclaration de guerre, ressemble beaucoup, à vrai dire, au discours du loup de la fable. La Porte était accusée, sans trop de raison, d'avoir violé plusieurs fois les traités conclus, d'avoir porté atteinte aux priviléges concédés à la Valachie et à la Moldavie, d'avoir publié une proclamation en un langage offensant pour la Russie. En manière de *post-scriptum*, on ajoutait, assez maladroitement, que la Russie, dans cette guerre, n'avait aucune intention d'augmenter ses immenses possessions territoriales.

Le gouvernement turc répondit avec beaucoup de justesse et de dignité aux griefs qui lui étaient imputés, et déclara que ces accusations injustes n'avaient d'autre but que de couvrir l'amour insatiable de conquête qui distinguait le cabinet de Pétersbourg. On se prépara de part et d'autre à la guerre. Avant que l'on eut réuni les 100,000 hommes de troupes turques que devait commander Hussein-Pacha, l'armée russe, forte de 105,000 hommes et de 400 pièces de canon, couvrait déjà la rive gauche du Danube, depuis Silistria jusqu'à la mer Noire, où les Russes pouvaient s'appuyer en toute sûreté, puisque toutes les forces navales de la Turquie avaient été détruites à Navarin. Le comte de Pahlen avait établi à Bukharest l'administration centrale de cette grande armée. Les opérations commencèrent par l'attaque d'Ibraïl, qui dut céder après un mois de siége et un combat disputé qui coûta aux Russes près de 2,000 hommes. Chioumla au cœur de la Bulgarie, Silistria sur le Danube, et Varna sur la mer Noire, furent bloquées presque en même temps. A Chioumla les Russes ne furent pas heureux; les assiégés se défendirent avec acharnement, et ils eurent pour auxiliaire une fièvre épidémique qui causa dans le camp russe une effrayante mortalité. A Silistria, les Turcs avaient l'avantage du nombre, et le général russe dut se contenter d'essayer, sans trop y réussir, de couper à la ville toute communication. A Varna enfin, le prince Mentchikoff rencontra une résistance opiniâtre. L'empereur Nicolas, étonné de la lenteur du siége, vint lui-même devant Varna, et jugeant que son armée avait besoin de renforts, il retourna à Odessa pour y rassembler de nouvelles troupes qu'il expédia au prince Mentchikoff dans les premiers jours de septembre. On reprit avec ardeur les opérations commencées; mais les Turcs semblaient avoir retrouvé la vaillance des anciens Osmanlis: ils firent des sorties furieuses et eurent plus d'une fois l'avantage. Un régiment russe tout entier fut taillé en pièces par un corps d'Albanais; le général Mentchikoff, blessé grièvement, fut remplacé par le comte Woronzoff; l'empereur, mécontent, vint une seconde fois ranimer par sa présence ses troupes décontenancées. De nouveaux assauts furent tentés et repoussés; les brèches étaient défendues avec fureur; déjà l'hiver approchait, et les Russes allaient être forcés de battre en retraite, quand la trahison leur vint en aide. Ioussouf-Pacha, qui commandait en second dans la ville, passa à l'ennemi avec une partie de la garnison, et la place dut se rendre. La prise de Varna termina la campagne de 1828. L'armée du czar rétrograda, repassa le Danube, et l'hiver, qui fut long et rigoureux, faillit lui faire expier nos désastres de 1812.

Digitized by Google

La résistance inattendue des Turcs avait changé l'opinion de l'Europe à leur égard. On admirait leur courage, on craignait plus encore l'opiniâtreté persistante de la Russie, et l'on commençait à penser que la destruction de la flotte ottomane à Navarin avait été peut-être une grande imprudence. L'Angleterre témoigna à la Porte de la sympathie; la France ordonna au corps d'observation laissé en Morée de surveiller le bassin du Danube; l'Autriche augmenta son armée, et fit un emprunt de 100 millions de florins pour se préparer à venir, s'il en était besoin, au secours de la Turquie. Au mois d'avril 1829, l'armée russe, commandée par le général Diebitsch, se remit en campagne et passa le Danube près de Czernavadà. Un premier engagement très-meurtrier eut lieu sous les murs de Pravadi. Les Turcs ne furent pas vaincus; dans une seconde bataille livrée près de Kulectscha, le grand vizir Reschid-Pacha donna une grande preuve de son habileté: presque entièrement cerné par Diebitsch, il sauva son armée, et tua 2,000 hommes aux Russes avant de battre en retraite; peu de jours après, il perdit la ville de Silistria. Diebitsch profita habilement de la consternation des Turcs à la prise de cette place; il dirigea en toute hâte son armée vers les Balkans, et ce mouvement s'opéra avec tant de promptitude, tant de mystère, que ce fameux rempart de la Thrace avait été franchi par toute l'armée russe, quand Reschid-Pacha songea à en faire renforcer les principaux passages; Bourgas, Aïdos, Sélimia, tombèrent bientôt au pouvoir de Diebitsch, et enfin il arriva devant la seconde ville de l'empire, devant Andrinople. L'audacieuse entreprise du passage des Balkans avait épouvanté la Turquie, et la terreur était si profonde à Andrinople, que cette ville, dont la population était de 80,000 habitants et la garnison de 15,000 soldats, se rendit sans coup férir. L'armée russe continua paisiblement sa marche victorieuse vers la capitale à travers les populations tremblantes qui se résignaient et courbaient la tête. On s'attendait à chaque instant à voir la tête des colonnes russes déboucher sous les murs de Constantinople, quand le divan mit bas toute fierté et demanda humblement la paix. Diebitsch reçut à Andrinople les négociateurs turcs, et signa, le 14 septembre 1829, un traité dont les conditions étaient moins dures qu'on ne s'y attendait. La Russie cédait toutes ses conquêtes en Europe, et le Pruth restait, comme autrefois, la limite des deux empires. Le passage libre du Bosphore devait être accordé aux bâtiments marchands de tous les pays; il va sans dire que cette condition était profitable surtout à la Russie. La Servie, la Valachie et la Moldavie conservaient les priviléges que leur garantissaient les précédents traités; le sultan renonçait presque entièrement au tribut qu'il avait jusqu'alors prélevé dans ces provinces, et ne conservait sur elles qu'une autorité purement nominale; en définitive, on enlevait la Valachie, la Moldavie et la Bosnie à la suzeraineté de la Porte, pour la placer sous le protectorat immédiat du czar. Quant à la Grèce, la Porte devait donner son entière adhésion aux stipulations du traité de Londres. Enfin, et c'était la plus dure condition, une indemnité de 125 millions de francs devait être payée à la Russie. A cette époque, on n'agissait pas en Rus-

Digitized by Google

sie comme aujourd'hui en France; les vainqueurs conservaient l'usage, tombé, ce semble, en désuétude, de faire payer aux vaincus les frais de la guerre.

Le traité d'Andrinople ayant arrêté tout à la fois l'invasion des Russes et mis fin à la guerre de Grèce, Mahmoud se renferma dans le sérail, et poursuivit avec une ardeur nouvelle ses projets de réforme. Il s'occupa de la réorganisation de l'armée, et, se sentant fort, il brava sans crainte les préjugés orientaux en donnant des fêtes, des bals, des concerts à l'européenne, en faisant publier à Constantinople un journal écrit en français et en turc, le *Moniteur ottoman*, et surtout en instituant des lazarets dans le pays du fatalisme. Des événements considérables l'arrachèrent bientôt à ces pacifiques occupations: au commencement de 1830, on apprit à Constantinople qu'une expédition se préparait en France contre l'Algérie. Mahmoud essaya d'amener une conciliation; il ordonna au dey de donner des satisfactions à la France, et lui expédia Tahir-Pacha. L'envoyé de la Porte arriva trop tard; il rencontra, par la hauteur des Baléares, la flotte française, et fut mis en rapport avec l'amiral Duperré et le général Bourmont (1). Parler de conciliation et de paix à une armée qui marchait au combat pleine d'enthousiame et sûre d'avance de la victoire, c'était perdre sa peine. Tahir-Pacha fut dirigé vers la France; à Toulon, on le mit en quarantaine; au sortir du lazaret, le pauvre envoyé reprit la route de Constantinople, et alla rendre compte au sultan de sa malencontreuse pérégrination. Dans le courant de l'année, un incendie dévora plus de 10,000 maisons à Constantantinople, le choléra et la peste ravagèrent plusieurs provinces, et le fanatisme oriental, qui avait vu dans la chute de Charles X l'expiation de l'expédition d'Afrique, ne marqua pas d'attribuer ces désastres à la colère du ciel, irrité des innovations du sultan.

D'un autre côté se préparaient des événements bien plus graves encore. L'Égypte allait imiter la Grèce. Le vice-roi, Méhémet-Ali, avait montré jusqu'à la fin de 1831 la plus grande fidélité à son souverain; il l'avait soutenu de tout son pouvoir pendant la guerre de la Grèce, et Ibrahim, son fils, avait commandé lui-même avec habileté les armées de Morée. Cette fidélité apparente du vice-roi servait de masque à des projets de rébellion; lui aussi, il savait, ainsi que Mahmoud, attendre le moment. Arrivé de Macédoine comme simple pallicare, Méhémet-Ali, à force de bravoure, était devenu le chef de la milice albanaise; plus tard, la Porte l'avait nommé pacha de la vallée du Nil. Par un acte d'une audace inouïe, il avait détruit les Mamelouks, ces janissaires de l'Égypte qui gouvernaient le pays depuis mille ans, et s'était emparé de leurs immenses propriétés comme de leur puissance. Homme aux larges pensées, à la volonté de fer, il avait réussi à organiser une armée régulière considérable, une excellente marine; le commerce, les monopoles, lui donnaient d'énormes capitaux; peu à peu

(1) Jouannin, *la Turquie*, p. 420.

Digitized by Google

il avait annexé à son empire le Sennaar, le Cordofan, l'Arabie, et enfin l'île de Candie. Lorsque ces contrées reconnurent son autorité, que sa domination fut bien assurée, il se trouva à l'étroit dans son empire, et rêva la conquête de la Syrie. Sous prétexte d'un différend avec le pacha de cette province, il envoya une armée, commandée par Ibrahim, assiéger Saint-Jean-d'Acre. Mahmoud, en apprenant cette nouvelle, se ressouvint du pacha de Janina, et sentit se rouvrir la blessure encore saignante que les Grecs venaient de lui faire; il ordonna au vice-roi de faire cesser les hostilités et de venir sur-le-champ rendre compte de sa conduite à Constantinople. Méhémet-Ali, qui avait depuis longtemps préparé sa révolte, se sentant assez fort pour résister à son souverain, négligea de lui répondre et fit presser le siége. Saint-Jean-d'Acre, dont les remparts avaient arrêté Bonaparte, capitula, et Mahmoud, hors de lui, envoya une armée contre son vassal rebelle. Ibrahim, qui, sur l'ordre de son père, avait continué sa marche, rencontra devant Damas les troupes du sultan; il les mit en déroute et prit possession de la ville. A Homs, un second combat eut le même résultat, et pour 102 Égyptiens tués, 5,000 Turcs perdirent la vie. Le pachalik d'Alep était soumis. Mahmoud recruta une armée de 36,000 hommes, et l'envoya en Syrie sous les ordres d'Hussein-Pacha. Ibrahim la défit auprès d'Alexandrette. Le divan, effrayé, parlait de traiter avec le vice-roi; mais Mahmoud, inébranlable, refusa de concéder à un rebelle le pachalik de Syrie, et mit Reschid-Pacha à la tête d'une nouvelle armée. Ibrahim, de son côté, avait reçu de son père l'ordre de marcher sur Constantinople; il y avait même animosité de part et d'autre, et le sort de l'empire ottoman se trouva dépendre en quelque sorte des chances d'une bataille. La France et l'Angleterre n'avaient pas à cette époque d'escadres dans le Levant, et Mahmoud, s'il était vaincu, allait être obligé d'appeler la Russie à son aide; or, les autres puissances ne pouvaient permettre cette médiation exclusive. D'un autre côté, des mouvements insurrectionnels éclataient dans la Turquie d'Europe; les provinces danubiennes semblaient vouloir profiter du moment pour s'affranchir; les provinces asiatiques accueillaient Méhémet-Ali. Une conflagration universelle parut imminente. Cette bataille, dont l'Europe attendait le résultat avec anxiété, fut livrée à Iconium, en Asie Mineure. Les Turcs la perdirent; leur armée fut détruite, des régiments entiers passèrent à l'ennemi, et le général turc, qui s'était jeté en désespéré dans la mêlée, tomba au pouvoir d'Ibrahim. Le sultan, aux abois, appela la Russie à son secours. L'empereur fit aussitôt partir de Sevastopol une flotte qui vint mouiller dans le Bosphore le 23 février 1833; une grande armée se dirigea par terre vers Constantinople. Sur ces entrefaites arriva l'amiral Roussin, qui demanda au sultan, au nom de la France, le renvoi de la flotte russe; en sorte que Mahmoud, à moitié vaincu par son vassal et menacé par la France comme par l'Angleterre, ne pouvait se soustraire à la colère des uns qu'en provoquant celle des autres. Cette situation n'était pas tenable, on le comprit, et l'amiral Roussin fit faire à Méhémet-Ali des propositions d'arrangement. Le vice-roi les rejeta, et dédaignant les menaces, il ordonna

Digitized by Google

à son fils Ibrahim de marcher sur Scutari. L'armée s'ébranla; la plus grande confusion régnait à Constantinople, le secours des Russes devenait de plus en plus indispensable à la capitale épouvantée, et leur armée avait pris position en avant du Bosphore. La France et l'Angleterre cependant s'opposaient de nouveau, avec une irritation croissante, à cette dangereuse intervention; dans ces difficiles circonstances, le sultan dut fléchir et courber la tête devant son vassal triomphant. Il lui concéda, comme il le demandait, toute la Syrie, et le vice-roi devint un souverain beaucoup plus puissant que le sultan lui-même. Cette concession mit fin aux hostilités; l'armée égyptienne battit en retraite et la flotte russe retourna à Sébastopol. La reconnaissance que conçut Mahmoud pour le cabinet de Pétersbourg, dont la conduite avait été en apparence si désintéressée, inspira le traité d'Hunkiar-Skelessi, qui fut signé le 8 juin entre la Porte et la Russie, à l'insu des autres puissances. Par ce traité, le sultan s'engageait à fermer les Dardanelles aux navires de guerre de toutes nations, à l'exception des Russes, et le czar promettait en revanche de prêter en toute occasion main-forte à la Turquie : c'est-à-dire que, pour échapper au vice-roi d'Égypte, Mahmoud se livrait à l'empereur de Russie.

La trêve conclue entre le vice-roi et son souverain suspendait les hostilités sans détruire le principe de la guerre. Le ressentiment rongeait le cœur de Mahmoud, et la passion des conquêtes enflammait toujours le vieux Méhémet-Ali. Dès le mois de mai 1834, le sultan profita de l'occasion que lui offraient quelques insurrections causées dans le Liban et en Palestine par les lois nouvelles du vice-roi pour réunir une armée sur les hauts plateaux de l'Asie Mineure. Méhémet-Ali comprit que l'alliance de la Porte avec la Russie changeait tout à fait la face des choses; et ce fut alors que, pour rétablir la balance, il résolut, en politique habile, de mettre à profit le mécontentement qu'avait excité à Londres et à Paris le traité d'Hunkiar-Skelessi. Il proposa à l'Angleterre, à la France et à l'Autriche, de le reconnaître comme souverain indépendant. Cette proposition pouvait incendier toute l'Europe. Les trois puissances frémirent à l'idée de cette conflagration générale, et rejetèrent les offres du vice-roi. Méhémet-Ali, repoussé par elles, tenta d'avoir par la ruse ce qu'il ne pouvait obtenir par la force. Connaissant bien les passions de son souverain, il envoya à Constantinople, comme ambassadeur d'un nouveau genre, la veuve de son fils Ismaël, la belle Zehra. Dans le cœur de Mahmoud, la haine triompha de la séduction, et l'ambassade de la belle Égyptienne n'eut aucun résultat; on dépensa une année en négociations qui n'aboutirent à rien, et l'opiniâtreté étant égale des deux côtés, on se prépara de nouveau à la guerre. Toutes les puissances européennes semblaient d'accord pour maintenir la paix en Orient; on fit donc à Méhémet-Ali des menaces, et des représentations au sultan. Ces manœuvres diplomatiques ne détruisirent pas les projets des deux implacables rivaux; mais elles entravèrent et suspendirent pendant quelques années des événements inévitables. Mahmoud, pendant ce temps de répit, s'adonna de nouveau à ses idées réformatrices; il fit, à l'imitation des souverains d'Europe, un voyage

Digitized by Google

dans son empire, fonda une école de médecine, changea le costume de son armée, fit construire des ponts, des bateaux à vapeur, un théâtre, fit afficher, au mépris de la loi musulmane, son portrait dans les casernes, et ordonna de rendre à son effigie les honneurs qu'on rendait à sa personne. Il envoya des jeunes Turcs pensionnés par lui faire à Paris leurs études, et lutta sans crainte, au milieu du mécontentement général, contre les préjugés de son peuple. On commençait à croire, en Europe, à la durée de la paix; mais Mahmoud, atteint d'une maladie mortelle, voulait, avant de mourir, goûter encore une fois le plaisir de la vengeance. En avril 1839, tandis qu'il assurait les ambassadeurs étrangers de ses pacifiques intentions, il expédiait secrètement, à l'insu même de ses ministres, l'ordre à son généralissime de passer l'Euphrate; et Méhémet-Ali, enchanté d'être attaqué, déclarait aux conseils des trois puissances qu'il était contraint à se défendre. Après quelques engagements sans importance, les deux armées, à peu près égales en nombre, se rencontrèrent le 24 juin près de Nezib. Les troupes égyptiennes mieux disciplinées, plus aguerries, souvent victorieuses, avaient en elles-mêmes et dans leur chef Ibrahim une confiance qui manquait aux Osmanlis. Le combat ne fut pas un instant douteux; une victoire complète fut remportée par l'armée du vice-roi, et Ibrahim, après quatre heures de lutte, se reposait dans la tente du général ottoman. Les vaincus laissèrent sur le champ de bataille leurs bagages, leurs munitions, plus de cent pièces d'artillerie, et près de 5,000 morts. Le lendemain, au moment où les Égyptiens allaient profiter de leur victoire pour envahir encore une fois l'Asie Mineure, M. Caillé, officier d'ordonnance du maréchal Soult, arriva au camp d'Ibrahim. Il avait passé par Alexandrie, et il apportait une lettre de Méhémet-Ali qui ordonnait à son fils de cesser les hostilités. Ce message de paix arrivant au moment de l'enivrement de la victoire, déplut d'abord à Ibrahim; il refusa de se conformer à des ordres que son père n'aurait pas donnés, disait-il, s'il eût connu le résultat de la bataille qui venait d'être livrée. Après une conférence qui dura quatre heures (c'est-à-dire le même temps que le combat de Nezib), M. Caillé parvint cependant à calmer l'enthousiasme d'Ibrahim, et obtint de lui que l'armée égyptienne ne passerait pas la chaîne du Taurus. Les instructions données par le maréchal Soult au moment de son entrée aux affaires suspendirent ainsi la guerre, et arrêtèrent les conséquences de la bataille de Nezib.

Mahmoud, qui depuis plusieurs mois ne semblait rattaché à la vie que par sa haine pour le vice-roi, n'apprit pas le résultat de la bataille de Nezib; la mort lui épargna cette douleur nouvelle. Le 1er juillet, vers midi, les crieurs publics annonçaient dans les rues de Constantinople la fin du règne de Mahmoud II. Le sultan, entre autres innovations, avait réformé le régime imposé aux souverains par la loi musulmane. Au mépris du prophète, il s'adonnait depuis plusieurs années à la passion du vin et des liqueurs fortes. Peu à peu il avait substitué au vin le rhum, et au rhum l'esprit de vin rectifié. L'ivresse de chaque soir était devenue pour lui une habitude tellement impérieuse, que bien que son estomac affaibli rejetât ces liqueurs

Digitized by Google

irritantes, il s'obstinait à vaincre ses répugnances en en avalant une double quantité (1). Ces excès usèrent sa constitution de fer, et il mourut de la maladie des ivrognes (*delirium tremens* ou *erethismus ebriosorum*). De son vivant, nul souverain peut-être n'a été jugé plus diversement que Mahmoud : porté aux nues par les uns, trop abaissé par les autres, il est mort sans que l'Europe fût bien éclairée à son égard. Maintenant que son œuvre a subi cette épreuve terrible du temps qui met à jour la vérité et détruit si souvent les jugements des hommes, il semble que les historiens devraient pouvoir tracer de ce prince un portrait définitif. Ils sont pourtant encore bien loin de s'entendre à ce sujet. Mahmoud a toujours parmi eux ses détracteurs et ses panégyristes ; les uns jettent la louange sur sa mémoire et les autres le blâme. M. Juchereau de Saint-Denys est le plus fervent de ses admirateurs. « Mahmoud est, pour lui, un des réformateurs les plus extraordinaires qui aient figuré dans l'histoire des nations. » Il ne trouve pas d'épithète assez pompeuse pour exprimer son enthousiasme, et finit, en désespoir de cause, par le comparer à Pierre le Grand. A notre sens, c'est aller un peu loin, et le parallèle serait difficile à soutenir. Entre Pierre le Grand et Mahmoud, il y a cette différence, que l'un a, pour ainsi dire, créé l'empire russe, et que l'autre a détruit en quelque sorte l'empire ottoman. Il ne faut pas non plus prendre trop au sérieux ces réformes dont on a fait tant de bruit ; quel a été leur résultat? sur quoi portaient-elles? et qu'en reste-t-il aujourd'hui? Mahmoud, arrivé au trône dans un temps de crise et de désordres, ayant à repousser au dehors des ennemis puissants, à réprimer au dedans des pachas rebelles qui démembraient l'autorité souveraine, a fait preuve pendant quelques années, il faut en convenir, d'une force de volonté presque inconcevable chez un homme énervé dès l'enfance dans les plaisirs du harem. Mais il avait plus d'obstination que de force, plus d'ambition que d'intelligence, et le trait le plus saillant de son caractère est un indomptable orgueil. Dans les victoires remportées sur l'ordre de choses établi, il semble avoir cherché bien moins l'intérêt de son empire que la satisfaction de sa vanité personnelle. Jaloux de toute prééminence, il se hâta, sans porter bien avant la réforme, de changer la superficie des choses, comme pour se faire illusion à lui-même et donner à son empire l'aspect des autres pays d'Europe. Dans cette vanité puérile, ne reconnaît-on pas le Turc qui, au lieu de reconstruire sa maison croulante, se contente de la peindre chaque année pour cacher à lui-même et aux autres sa décrépitude? « Mahmoud, disait Méhémet-Ali, a pris l'habit franc et il agit avec « une tête turque ; moi, j'ai gardé l'habit turc et j'agis avec une tête fran- « çaise. » Ce mot peint les deux hommes. La destruction des janissaires est le point culminant de l'œuvre de Mahmoud ; or, la destruction des janissaires, qui a été pour le sultan l'occasion d'un si grand triomphe, a-t-elle été un bien pour la Turquie? Il est permis d'en douter. Cette milice répandue dans

(1) *Deux années de l'histoire d'Orient*, Barrault et Cadalvène.

Digitized by Google

l'empire était, pour ainsi dire, le foyer de cet esprit de fatalisme qui avait été jusqu'alors le plus fort soutien de l'œuvre imparfaite de Mahomet. En anéantissant cette corporation insubordonnée, mais qui, seule, conservait encore le feu sacré et la vaillance des anciens Osmanlis, il frappa au cœur cette société essentiellement conquérante qui ne peut vivre que par la guerre. Il fallait au moins remplacer par un autre mobile le mobile de l'enthousiasme religieux; mais Mahmoud détruisait et ne semait pas. Entraîné par le désir des innovations et retenu par une religion qui résistait au progrès, ayant en main deux forces qui se neutralisaient, comprenant peut-être l'incompatibilité du Koran avec la civilisation européenne, mais s'acharnant à les concilier, Mahmoud s'agita toute sa vie dans un cercle fatal, faillit à sa tâche, et mourut d'un mal ignoble en laissant l'empire ébranlé. Je ne vois rien là qui rappelle Pierre le Grand.

En montant sur le trône, Abdul-Medjid, le vingt et unième enfant de Mahmoud, annonça l'intention de persister dans la voie de réforme que lui avait enseignée son père et où le poussait la sultane Validé. Malgré une vive opposition, il se fit sacrer avec le fez, inauguré par Mahmoud, et repoussa le turban traditionnel. Le premier soin du jeune sultan fut de donner ordre à l'armée de l'Asie Mineure de cesser les hostilités, et à la flotte de rentrer dans les Dardanelles. On attendait avec impatience ces forces navales imposantes qui devaient servir à maintenir la tranquillité de Constantinople, lorsqu'un événement tout à fait inattendu vint compliquer une situation déjà bien difficile. Le 5 juillet, l'amiral Lalande, qui avait reçu ordre de croiser dans les environs des Dardanelles pour empêcher toute collision entre les Turcs et les Égyptiens, vit sortir du canal toute la flotte turque, précédée du vaisseau anglais le *Vanguar*. L'amiral venait d'apprendre la mort de Mahmoud; fort inquiet de cette nouvelle, et ne sachant rien de ce qui se passait à Constantinople, il passa à bord de l'un des vaisseaux turcs, avec Mgr le prince de Joinville, alors son chef d'état-major. L'amiral ottoman lui affirma que la flotte turque se rendait sur les côtes de Syrie, où elle allait rejoindre l'armée de terre afin de concerter avec le généralissime Hafiz-Pacha les moyens de terminer la guerre. Cette déclaration était un mensonge; huit jours plus tard, l'amiral turc, traître à son souverain, entrait avec sa flotte dans le port d'Alexandrie et mettait toutes les forces navales de la Turquie au service de Méhémet-Ali. On apprit presque en même temps à Constantinople cette défection honteuse et le résultat malheureux de la bataille de Nezib. Ces deux événements, qui rendaient si lourd l'héritage de Mahmoud, inaugurèrent tristement le règne d'Abdul-Medjid. Le vice-roi, aveuglé par ce dernier succès, déclara qu'il ne rendrait pas la flotte turque à moins qu'on ne lui cédât, à titre héréditaire, tous les pachaliks de Syrie. Les consuls des grandes puissances intervinrent sans succès. Il refusa toute transaction et dédaigna les menaces. La querelle orientale gagna bientôt les cours européennes médiatrices. La France soutenait Méhémet-Ali; l'Angleterre, au contraire, avait ses raisons pour qu'on ne lui concédât pas la Syrie; la Russie enfin prenait fait et cause pour la Tur-

Digitized by Google

quie; ces dissidences furent pendant une année le sujet de la grande lutte diplomatique dont tout le monde se souvient. Durant cet intervalle d'hésitation, Reschid-Pacha, ancien ambassadeur à Paris, était arrivé aux affaires. Homme d'une intelligence supérieure, il avait étudié avec soin l'administration en France et en Angleterre. De retour dans son pays, il était parvenu, à force de zèle, à faire adopter par le sultan, par le chef de la religion et par le divan, la fameuse charte de Gul-Khané (du pavillon des roses), charte toute libérale en apparence, qui abolissait les monopoles, fixait les impôts, détruisait le pouvoir arbitraire des pachas, et assurait la sécurité de tous les sujets de l'empire.—Ce statut dont on fit grand bruit, et qui semble la tentative la plus hardie de la réforme orientale, tendait au contraire à ramener dans l'empire la tyrannie des siècles passés. On secondait l'émancipation des idées pour mieux les dompter plus tard, quand on aurait resoudé l'unité à tout jamais détruite de la Turquie en essayant de réunir sous une même loi les populations essentiellement ennemies qui composent cet empire hétérogène.— Au mois de juillet 1840, les discussions diplomatiques n'avaient encore abouti à rien. Lord Palmerston, ennuyé de ne pouvoir dénouer ce nouveau nœud gordien, résolut, comme Alexandre, de le couper. Il rédigea et fit signer, à l'insu de la France, le fameux traité par lequel la Russie, l'Autriche, l'Angleterre et la Prusse s'obligeaient à soutenir, à défendre l'intégrité de l'empire ottoman, et à employer la force s'il en était besoin, pour contraindre Méhémet-Ali à céder la Syrie à la Porte. On se rappelle l'effet foudroyant que produisit à Paris la nouvelle du traité du 15 juillet, et l'attitude belliqueuse que prit la France pour regarder paisiblement l'Angleterre attaquer son allié, bombarder Beyrouth (1) et Saint-Jean-d'Acre. Méhémet-Ali, abandonné par la France, ne pouvait lutter contre toute l'Europe coalisée. Alexandrie allait être bloquée : il dut accep-

---

(1) M. Juchereau de Saint-Denys publie, à propos du siége de Beyrouth, un fait trop curieux et trop peu connu pour que nous en privions le lecteur. Pendant la journée du 10 septembre, les vaisseaux anglais et autrichiens avaient fait un feu terrible contre la ville. Les bombes avaient écrasé et incendié beaucoup de maisons et d'édifices. La garnison égyptienne ne paraissait nullement disposée à capituler. Pour éviter une nouvelle effusion de sang, les amiraux sir R. Stopford et Bandiera écrivirent le lendemain à Soliman-Pacha (Sève), gouverneur de Beyrouth, pour l'engager à faire retirer ses troupes de la place. « Le feu n'a pas été recommencé ce matin, disaient en « terminant les deux amiraux, afin que Votre Excellence profitât de cette suspension « pour se décider à évacuer la ville, et pour épargner aux innocents habitants les « inévitables horreurs qui, dans quelques heures, leur sont réservées, etc. »

Soliman-Pacha répondit de la manière suivante :

« Le général Soliman-Pacha a l'honneur de présenter ses salutations à MM. les « amiraux des escadres anglaise et autrichienne, et, en même temps, il les prévient « que, ne sachant pas lire la langue anglaise, il lui est impossible de répondre, à « moins que la communication qui lui a été adressée ne soit traduite en français, en « arabe ou en langue turque. »

« Beyrouth, 11 septembre 1840. »

Digitized by Google

ter l'ultimatum que lui proposa le commodore Napier. La Syrie fut évacuée par l'armée égyptienne, et de toutes ses conquêtes, le vice-roi ne conserva que l'Égypte à titre héréditaire.

Tels sont, en résumé, les principaux événements qui composent l'histoire de l'empire ottoman durant la période des cinquante dernières années. Ou nos indications auront été bien maladroites, ou l'on aura deviné quels développements attachants comporte un pareil sujet et quel intérêt il renferme. M. Juchereau de Saint-Denys avait à peindre une suite de tableaux pleins d'animation, d'originalité, de grandeur sauvage et d'âpre poésie. On ne rencontre pas dans ce récit de ces époques d'atonie et de torpeur qui embarrassent l'historien, font languir le récit et bâiller le lecteur. Ce drame de cinquante années n'a pas un entr'acte : toutes les scènes se pressent, se précipitent; tous les personnages se dessinent avec un relief extraordinaire, ces hommes de l'Orient ont des caractères étranges, remplis de contrastes inattendus; ils semblent appartenir à un autre siècle, et l'on ne peut s'imaginer, en lisant leur histoire, que l'on ait respiré en même temps qu'eux dans ce monde. Leurs combats ressemblent moins à nos batailles qu'aux luttes des gladiateurs ; leur théâtre enfin est un pays magique où chaque nom réveille un souvenir, où chaque rocher recèle un écho des temps passés. L'imagination du lecteur, toujours en émoi, aide l'historien et parfois lui supplée : elle colore ses esquisses, les complète et les anime. Elle se représente avec bonheur ces scènes grandioses auxquelles le soleil de la Grèce, son ciel bleu et ses horizons merveilleux de l'Orient prêtent un caractère et une couleur inaccoutumés. En suivant le récit de la guerre du Péloponèse, par exemple, il semble que, dans ce pays de lumière, on voie mieux rayonner les armes des combattants, que l'on entende mieux leurs cris sur ces rivages que la nature fit si paisibles, et que dans cet air pur on regarde plus facilement monter vers le ciel la fumée des batailles. M. Juchereau de Saint-Denys s'est montré digne de sa tâche ; il a su faire passer dans son récit toute l'animation des événements. Les faits sont présentés toujours avec une clarté remarquable et commentés quelquefois avec beaucoup de justesse et d'esprit. Sans doute on ne trouve pas dans l'*Histoire de l'empire ottoman* ces aperçus larges qui dévoilent tout à coup de nouveaux horizons, ces réflexions comme en jette M. de Chateaubriand, qui résument en trois mots toute une époque, ces rapprochements qui font tressaillir; il ne faut pas chercher ici ce genre de mérite. M. Juchereau de Saint-Denys met en avant les faits, se cache derrière eux et les laisse parler. Loin de blâmer cette méthode, nous la croyons la meilleure, et nous désirerions qu'elle fût suivie davantage. De malheureuses tentatives nous montrent tous les jours combien le talent a tort de vouloir passer pour du génie. M. de Chateaubriand n'a eu que trop d'imitateurs; combien d'Icares nous avons vus tomber dans l'abîme du ridicule pour avoir tenté de s'élever vers le soleil! Le style de l'*Histoire de l'empire ottoman* est en général clair, simple, facile, un peu froid. L'auteur écrit comme il pense, sans fatigue, sans recherche, sans effort. Il paraît s'inquiéter peu, et, à notre goût, trop peu,

Digitized by Google

de la forme. Sa pensée doit se contenter du premier vêtement venu; or, ce vêtement est quelquefois un peu usé, et certains oripeaux du goût de l'empire en font remarquer mieux encore la coupe surannée. Dût-on nous accuser de n'être pas de notre temps, nous aimons, quant à nous, que l'on pare sa pensée avec amour, que l'on soit coquet pour elle comme pour une maîtresse chérie. Semblable à d'autres divinités moins altières, cette fille du ciel veut qu'on lui prouve que l'on est digne de la comprendre, et elle ne se montre dans toute sa beauté qu'à ceux qui l'ont mérité par beaucoup de soins et de fatigues. On oublie trop en ce temps-ci que les grands écrivains ont pâli sur leurs tables et ont passé des jours entiers devant une même page. Sans doute il est des hommes chez lesquels les idées naissent avec leur forme, leur parure, mais ces hommes sont des élus. Pallas sortit un jour, armée de toute pièces, du cerveau de Jupiter; mais Jupiter était le dieu de l'Olympe!

Au surplus, n'allons pas trop loin et ne nous laissons pas entraîner par nos prédilections. C'est un peu d'indifférence que l'on peut reprocher à l'auteur de l'*Histoire de l'empire ottoman*, et non pas de la négligence. Si, en maints endroits, le travail eût pu donner à son style plus de concision, de fermeté, de relief, dans d'autres, au contraire, le récit est excellent et l'auteur montre ce qu'il aurait pu faire. On devine alors qu'il a été le témoin oculaire des événements qu'il raconte; son cœur s'émeut, son imagination s'éveille à l'appel de ces souvenirs de jeunesse, et son langage prend une vivacité et une couleur inaccoutumées. — Nous touchons à la fin de notre tâche et nous n'avons pas encore parlé du premier volume de l'*Histoire de l'empire ottoman*. Ce premier volume, consacré tout entier à la statistique générale de l'empire, contient sur la géographie de la Turquie, sur la population de ses provinces, sur son commerce, son administration, les renseignements les plus précieux et les plus difficiles à recueillir. L'auteur déclare dans sa préface que, en plaçant ce grand tableau en tête de son ouvrage, il suit le précepte de Napoléon lui-même qui a fait précéder le récit de ses immortelles campagnes d'Italie de la statistique des provinces qui avaient été le théâtre de la guerre. Nul mortel ne récusera une autorité pareille; et cependant on peut objecter tout bas qu'un écrivain qui n'est pas empereur risque fort d'effrayer le lecteur en le forçant à traverser, avant d'arriver au récit, une forêt de chiffres qui n'a pas moins de six cents pages de profondeur. Nous eussions mieux aimé que M. Juchereau de Saint-Denys, au lieu de donner à la statistique la place d'honneur, l'eût reléguée au fond de son ouvrage, en manière d'appendice ou de post-face supplémentaire. Que l'on se rassure: nous n'examinerons pas en détail cet instructif tableau, mais nous avons nos raisons pour y relever deux ou trois erreurs. M. Juchereau de Saint-Denys donne à Athènes 12,000 habitants seulement, et à Syra 9,000. Plus loin, il affirme que tous les habitants de l'île de Tine sont catholiques. Nous répondrons que M. Balbi, qui, si nous sommes bien informé, a été renseigné par M. Coletti, a déclaré, dans la dernière édition de sa géographie (1843), qu'Athènes avait aujourd'hui 26,000 habitants et

Digitized by Google

non 12,000, Syra 15,000 et non 9,000. Quant à l'île de Tine, nous répétons que, sur une population de 19,000 habitants, on compte environ 8,000 fidèles. Ce renseignement ne saurait être mis en doute, car nous le tenons de l'évêque catholique de Tine lui-même. Assurément nous n'aurions pas attaqué les chiffres de M. Juchereau de Saint-Denys pour le seul plaisir de défendre les nôtres, et s'ils ne nous eussent pas fourni l'occasion d'une remarque plus sérieuse. En cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, l'auteur de l'*Histoire de l'empire ottoman* s'en est rapporté à des documents anciens; ses idées semblent arrêtées depuis plusieurs années; il ne tient pas assez compte du mouvement actuel de l'Orient, et en général il s'en rapporte à des souvenirs déjà vieux. Ce reproche est plus grave qu'on ne pense. Quiconque veut étudier l'Orient doit avoir l'œil toujours ouvert; car, sous une apparente immobilité, les événements y marchent avec une rapidité qui déroute l'observateur le plus attentif. Ce qui est aujourd'hui n'était pas hier, et ne sera plus demain.

A part ces petites restrictions, nous n'aurions donc, à tout prendre, que des éloges à formuler et des remercîments à voter à M. Juchereau de Saint-Denys; mais il émet en terminant une opinion à laquelle il nous est impossible de nous associer et qui appelle la discussion. Le dernier chapitre de son livre est intitulé *Observations sur les moyens les plus propres à obtenir et à consolider la conservation de l'empire ottoman.* Nous ne discuterons pas les réformes administratives et militaires que propose M. Juchereau de Saint-Denys, nous n'irons pas avec lui à la recherche des moyens les plus propres à conserver, ou mieux à embaumer l'empire ottoman, car nous ne croyons sa conservation ni possible ni désirable; c'est à peine si nous admettons son existence. Deux chiffres feront connaître toute notre pensée : dans la Turquie d'Europe, on compte moins de 3 millions de Turcs et plus de 15 millions de chrétiens. Or, en plein XIXe siècle, ces populations chrétiennes sont vassales de cette poignée de musulmans abrutis, et l'on cherche les moyens de consolider un état de choses aussi inique, aussi scandaleux! A la vérité, M. Juchereau de Saint-Denys voudrait voir modifier la situation actuelle des provinces danubiennes. Il semble partager l'avis de ceux qui conseillent à la Porte de concéder « dès à présent aux provinces de la Bul-« garie, de la Bosnie, de l'Albanie, de l'Épire, de la Macédoine, de la Thes-« salie, et à l'île de Candie, la *faveur* qu'elle a accordée à la Servie, en leur « permettant de s'établir en principautés distinctes et séparées, dont cha-« cune serait gouvernée par un prince héréditaire. Ces chefs, *sans cesser de* « *reconnaître le Grand Seigneur comme leur souverain,* se soumettraient à « l'obligation de lui payer un tribut annuel, etc. etc. Ces provinces, con-« tinue l'auteur de l'*Histoire de l'empire ottoman,* ainsi séparées en princi-« pautés distinctes, cesseraient d'être inquiétantes et redoutables à la su-« blime Porte; elles accroîtraient les revenus de l'empire, etc. etc. » On le voit, M. Juchereau de Saint-Denys a trouvé à la question d'Orient une solution facile. Le malheur est que pour écrire ces lignes, il faut fermer volontairement les yeux sur les tendances actuelles des populations chré-

Digitized by Google

tiennes de la Turquie, et méconnaître cette importante et féconde insurrection morale du monde græco-slave que M. Cyprien Robert a eu l'honneur de révéler l'un des premiers à la France (1). Ces populations ont entendu les cris terribles d'indépendance qui ont retenti en Grèce, en Pologne, en Serbie. Le mot de liberté a frappé comme un coup électrique tous les membres de cette grande famille. En sortant de leur torpeur, ces populations ont ouvert les yeux et compté leurs oppresseurs; au lieu de recevoir des lois, elles s'apprêtent à en donner, et déjà, comme le dit M. Cyprien Robert, « le sul-« tan ne règne plus que par la grâce des Græco-Slaves. » Cette révolution de l'Europe orientale grandit depuis trois ans d'une effrayante manière; c'est tout un nouveau monde qui sort du chaos. Les Grecs, délivrés du Péloponèse, viennent apprendre à leurs frères de Turquie comment on secoue le joug; les enfants de la Pologne, intelligents et résolus, se glissent dans l'intérieur des familles et y sèment des germes d'indépendance. Des sociétés secrètes se forment de toutes parts, des journaux slaves s'impriment de tous côtés et prêchent la propagande. Le mouvement, encore contenu, gagne l'Autriche et la tient en respect. Déjà la censure de Vienne veut détruire le mot Illyrie, de peur que les provinces slaves soumises à l'empire ne s'aperçoivent qu'il ne leur manque rien, pas même un nom, pour former un royaume indépendant. La confiance grandit partout avec l'insurrection. Si la génération qui s'éteint a conservé les craintes, les hésitations d'un autre âge, la génération qui s'élève, au contraire, est pleine d'ardeur, de patriotisme et de résolution. L'auteur de l'*Histoire de l'empire ottoman* a commis, selon nous, une grande faute, en n'insistant pas davantage sur ce travail souterrain qui mine toute la Turquie d'Europe, et promet au monde un si beau spectacle. C'est là qu'est tout entière aujourd'hui la question d'Orient. Ce n'est pas le moment de s'inquiéter de réformes puériles et de petites innovations; il est certain qu'une grande explosion se prépare : elle est inévitable; quelles seront ses résultats? Telle est la seule question qui doive préoccuper un esprit sérieux. L'insurrection imminente des Græco-Slaves de la Turquie a, nous le déclarons, toutes nos sympathies, et nous croyons à son avenir, sans oublier cependant qu'elle a de grands obstacles à renverser et bien des écueils à éviter. De toutes les puissances qui se déclareront contre elle, la Turquie est en même temps la plus intéressée et la moins formidable. La puissance ottomane n'existe plus, et si ce cadavre paraît se mouvoir encore, c'est que les grandes puissances européennes croient devoir lui donner provisoirement une sorte d'existence galvanique. Abandonné à eux-mêmes, les Turcs n'ont pas de moyens de défense; le jour où l'on rom-

(1) Déjà dans la *Revue de l'Orient* (tome VI, pages 23, 97 et 289) la théorie de M. Cyprien Robert a subi un examen consciencieux, et elle a été jugée aussi contraire aux intérêts généraux du catholicisme qu'aux intérêts particuliers de la France. L'opinion qu'émet ici notre honorable confrère lui est donc toute personnelle, et en la publiant nous ne voulons que rendre hommage à la liberté des discussions loyales auxquelles la *Revue de l'Orient* sera toujours ouverte. A. H.

Digitized by Google

pra le lien si faible qui les attache à l'Europe, ils devront plier leurs tentes et s'enfoncer dans leurs déserts d'Afrique et d'Asie, où ils pourront fonder encore un puissant empire. L'Autriche, plus dangereuse, a tout à perdre à une révolution, et elle luttera de toute sa force; mais pourra-t-elle lutter? L'élément slave domine dans l'empire autrichien; il l'étreint déjà, il le menacera bientôt, et l'aigle à deux têtes, au lieu de fondre sur les révoltés, devra peut-être fermer les yeux et attendre son sort en tremblant. — La politique de l'Angleterre, en Orient, a été liée jusqu'à présent à celle de l'Autriche, et il est à craindre que le cabinet de Londres ne continue à soutenir celui de Vienne. Cependant, on peut le dire, l'Angleterre, en marchant avec l'Autriche, a suivi jusqu'à présent une politique traditionnelle, elle n'a pas de parti pris; les circonstances peuvent changer sa manière de voir. Elle aime moins l'Autriche d'ailleurs qu'elle ne craint la Russie, et si les Slaves ne doivent pas voir en elle une alliée, ils ne doivent pas non plus la considérer comme une ennemie déclarée! — La France, si abaissée qu'elle soit, ne pourra pas répudier son histoire, et n'osera pas renier la noble et chevaleresque mission qu'elle s'arrogea dans tous les temps. Les Slaves comptent sur elle, et elle répondra vaillamment quand on l'appellera au nom de la liberté. — Reste la Russie, qui apparaîtra certainement tout à coup, menaçante et avide, au milieu des premiers désordres. Elle s'est creusé depuis longtemps sous ces provinces des routes souterraines, elle les a minées, et en toute occasion elle poursuit sa politique avec une habilité, une activité et une persévérance admirables. Pourtant, s'il nous était permis d'avoir un avis sur une question aussi grave, nous dirions que la Russie a été plus près de son but qu'elle ne l'est aujourd'hui, qu'au lieu d'avancer maintenant elle rétrograde, et que loin de gagner du terrain elle en perd tous les jours. Le cabinet de Pétersbourg avait beau jeu et marchait à grands pas lorsqu'il ne rencontrait devant lui que des populations ignorantes. Se jeter entre les bras du czar semblait alors aux Græco-Slaves le seul ou le plus facile moyen d'échapper au sultan; aujourd'hui que leurs yeux sont ouverts, ils voient que le protectorat russe serait aussi lourd, plus lourd peut-être que le joug ottoman; et de plus en plus confiants dans leurs forces, ils repoussent tout ombre d'assujettissement et veulent une complète indépendance. Dans le cas d'une résistance qui devient de jour en jour plus probable, la Russie pourra-t-elle conquérir par la force ce qu'elle voulait acquérir par la persuasion? Il est permis d'en douter. Derrière les Grecs elle trouverait la France irritée, l'Angleterre jalouse, l'Autriche effrayée; toute l'Europe se soulèverait en la voyant s'approcher de Constantinople. Qui sait d'ailleurs si, au jour du soulèvement, quelque étincelle n'ira pas communiquer à certaines provinces russes le feu de l'insurrection, et si le czar, au lieu d'attaquer, ne devra pas songer à se défendre?

A notre sens, les plus grands périls qu'ait à redouter l'émancipation des Græco-Slaves ne sont pas au dehors. Cette grande famille, encore si mal connue, renferme en elle-même des germes de discordes dangereuses, des causes de divisions qui pourront paralyser sa puissance. Sous l'apparente

Digitized by Google

unité de ces peuples se cachent des dissentiments qui ont leurs racines dans leurs mœurs, dans leur origine, dans leur histoire. Si nous nous en tenons aux populations de la Turquie d'Europe, nous trouvons six peuples distincts qui, liés par un même désir et par une commune destinée, sont cependant indépendants, rivaux même les uns des autres, et ont suivi dans ce monde des routes toutes différentes. — Les Serbes, les plus belliqueux de tous, sont de purs Slaves, originaires, comme nous l'avons dit, des Krapaks. Vers le milieu du VIIe siècle, ils ont fondé, sur les bords du Danube, un État qui a conservé pendant quatre cents ans son indépendance. Plus tard, soumis tour à tour par les Bulgares, par les Turcs, ils ont vingt fois reconquis leur liberté. Rendus à la Turquie en 1739 par le traité de Belgrade, ils ont secoué le joug en 1804, et leur dépendance n'est plus que nominale. — Les Bulgares, peuple de la famille scythique, belliqueux autrefois et pasteur aujourd'hui, sont nés sur les bords du Volga. En 559, ils rêvèrent la conquête de Constantinople, et furent battus par Bélisaire. Soumis pendant un siècle aux Avares, ils se rendirent indépendants en 679, se firent chrétiens et restèrent libres pendant trois siècles. De 1186 à 1389, ils eurent de nouveau des princes indépendants, les Asanides, qui régnaient en même temps sur la Valachie; Bajazet Ier, en 1396, les réunit définitivement à l'empire. — Les Moldaves, dont on évalue le nombre à 1,500,000, en y comprenant 120,000 Bohémiens (Ziganes), sont presque tous de la religion grecque. La Moldavie faisait partie de l'ancienne Dacie, ainsi que la Valachie, dont elle suivit les destinées sous la domination romaine et pendant tout le moyen âge. En 1386, Dragosch y ramena de Hongrie les Valaques, descendants de l'ancienne population daco-romaine, et forma, sous le nom de Bogdanie, un petit État qui, en 1432, reconnut la souveraineté de la Pologne. De 1458 à 1504, la Moldavie fut indépendante pendant que la Turquie la disputait à la Pologne. Elle se soumit, en 1513, à Sélim Ier, et depuis cette époque la Porte nomma toujours les vaïvodes quelle choisit parmi les Fanariotes. — La Valachie (ancienne Dacie), qui, d'après M. Colson, compte 1,500,000 habitants, fut occupée successivement par les Huns, les Avares, les Bulgares, les Petchenègues, les Outses, et devint, en 1290, un royaume particulier tour à tour indépendant et vassal de la Hongrie et de la Pologne. En 1479, Mahomet II en fait une province ottomane. En 1717, le traité de Passarowitz la donne à l'Autriche; celui de Belgrade la rend aux Turcs vingt-deux ans plus tard, et enfin, en 1829, celui d'Andrinople la place sous la protection de la Russie, et rend illusoire la souveraineté ottomane. — Les Monténégrins, au nombre de 57,000, sont, par le fait, tout à fait indépendants. Annexé jadis à l'Illyrie, puis à la Nouvelle-Épire, le Monténégro devint, sous Héraclius, le pays d'une population slave, qui tantôt indépendante, tantôt soumise à la Serbie, passa sous le joug des Vénitiens au XIVe siècle, sous celui des Turcs au XVe, et se déroba toujours à ces diverses dominations. — Les Bosniaques, peuple slave soumis à la Hongrie pendant le XIIe et le XIIIe siècle, furent indépendants pendant le XIVe. Pris et repris plus tard par la Hongrie et par la Porte, ils n'ont été régulière-

Digitized by Google

ment annexés à l'empire ottoman que par le traité de Carlowitz, en 1699.

On le voit, tous ces peuples ont été libres, tous ont eu leur langue, leur civilisation, leurs lois, leur histoire, et l'on courbe difficilement sous le joug les hommes qui ne sont pas nés pour la servitude; mais, ne nous y trompons pas, un grand danger se cache sous les souvenirs que ces populations conservent de leur indépendance primitive. Si un commun amour de la liberté les réunit et les pousse à briser leurs fers, de petites vanités nationales les séparent et les diviseront peut-être au jour de l'affranchissement. Ces peuples seront jaloux de toute prééminence, et ceux qui font le beau rêve de remplacer l'empire ottoman par un grand empire grec se demandent avec crainte si les Serbes, par exemple, consentiraient jamais à reconnaître la primauté des Hellènes. Sans doute la liberté grecque, avant d'arriver à une constitution définitive, rencontrera de grands obstacles, subira de longues vicissitudes; peu à peu cependant, il faut le croire, l'éducation qui se propage effacera les vanités puériles des souvenirs irritants, et les jalousies mesquines disparaîtront devant la grandeur de la cause commune. Les populations de la Turquie d'Europe sont attachées les unes aux autres, c'est le grand point, par le plus fort lien qui puisse unir les hommes, par la religion; elles sont toutes chrétiennes, à l'exception des Bosniaques, qui ont autrefois sacrifié leur foi à leur salut. Encore faut il ajouter que le christianisme a laissé des racines profondes en Bosnie, et l'islamisme flotte seulement à la surface. Pour abjurer une religion qui n'a été pour eux qu'une sauvegarde, les Bosniaques n'attendent qu'une occasion favorable. A l'appui de cette assertion, nous pourrions citer un fait bien remarquable, si nous ne craignions pas de révéler un secret de cabinet. Bornons-nous à dire que, aussitôt après la publication du hatty-schériff de Gul-Khané, qui assurait la liberté de rayas, des Bosniaques ont demandé secrètement à la France s'ils pourraient compter sur sa protection dans le cas où ils jetteraient leur masque musulman. Et d'ailleurs, fallût-il ajouter aux rivalités politiques les dissentiments religieux d'une fraction si minime, qu'importerait encore? Les Hellènes, quand ils combattaient pour la liberté, n'étaient-ils pas, eux aussi, divisés par leurs croyances et par leurs jalousies, et ne sont-ils pas libres aujourd'hui? Or, ce que 800,000 Grecs ont pu faire dans le Péloponèse à une époque où la Turquie, encore puissante, avait Mahmoud pour souverain et Méhémet-Ali pour auxiliaire, pourquoi 14 millions de Græco-Slaves ne le feraient-ils pas maintenant?

Nous avons entendu faire souvent, au sujet de la révolution qui se prépare, une observation singulière: Pourquoi, dit-on, les Græco-Slaves chercheraient-ils à secouer un joug si peu pesant? L'indépendance qu'ils rêvent leur donnera-t-elle plus de liberté? Nous répondrons à ceux qui parlent ainsi qu'ils comptent pour trop peu le patriotisme, et qu'ils n'ont jamais connu l'humiliation de la servitude. On juge mal les maux que l'on n'a pas soufferts, et « il en est de la patrie comme de la santé, a dit un poëte slave, Miskiewicz, on ne sait ce qu'elle vaut que lorsqu'on l'a perdue. »

Non, c'est folie aujourd'hui que de chercher à défendre un *statu quo* im-

Digitized by Google

possible. L'islamisme doit évacuer l'Europe. Loin d'enfanter la guerre, l'avénement des Græco-Slaves doit assurer dans l'avenir la paix générale. Il apaise toutes les ambitions et concilie tous les partis. Si, en naissant, le jeune empire inspire déjà des craintes, s'il paraît dangereux de lui donner Constantinople pour capitale, eh bien! que l'on détache Constantinople de l'héritage ottoman, et que ce lot reste indivis entre toutes les puissances. En rasant les forts des Dardanelles, on peut ouvrir au commerce général une route sans pareille; et Constantinople, ville libre, accessible à tous sans appartenir à personne, puissante sans être à craindre, deviendra l'entrepôt des deux mondes.

Si nous avons attaqué, un peu vivement peut-être, les conclusions de l'*Histoire de l'empire ottoman*, c'est que nous regrettons sincèrement que l'auteur n'ait pas dépeint avec plus de confiance le réveil si puissant des Græco-Slaves. Au lieu d'un livre excellent, il eût fait un livre parfait. C'est grand dommage de voir mettre au service d'une opinion vieille et usée un talent que réclamait une cause si actuelle, si belle, si jeune, si émouvante. Au reste, nous n'imposons nos convictions à personne. Nous sommes ici dans le pays des conjectures, et nous ne prétendons ni prononcer des jugements sans appel ni fermer le champ libre des discussions sérieuses. Nous saluons avec enthousiasme la révolution naissante de l'Orient, et peut-être l'avenir donnera-t-il tort à nos espérances. Mais quoi qu'il arrive, et la cause des Græco-Slaves eût-elle un temps le dessous, nous espérerions encore et nous croirions toujours que, en matière d'histoire, on risque beaucoup moins de se tromper en fondant ses prévisions sur l'émancipation des races humaines qu'en prenant pour base la possibilité d'un éternel asservissement.

ALEXIS DE VALON.

Digitized by Google

CHEVAUX DE LA RACE NEJD.

NOTE SUR LES MOYENS DE S'EN PROCURER (1).

La tribu arabe de Nejd passe pour élever la meilleure race de chevaux; cette tribu est répandue sur le nord-est de la péninsule arabique, où elle vit en partie sous des tentes et en partie dans de petites villes ou villages. Sa capitale est Deraijèh; sa frontière, du côté du territoire turc, Zobéir, qui est située à quatre lieues de Bassora. Elle fait, par El-Katif, sur le golfe persique, un commerce fort restreint, à cause des querelles perpétuelles avec les habitants de l'île de Bahrein; si bien que les affaires de la tribu, qui consistent à vendre des chevaux et quelques perles, à acheter des dattes et des cotonnades, se font presque entièrement entre Zobéir et Bassora.

Tous les ans, au mois de septembre, il vient à Bassora environ un millier de chevaux (2) de toutes les parties de l'Arabie, et tous destinés pour l'Inde; ces chevaux et les dattes sont les articles principaux de l'exportation qui dure depuis le mois de septembre jusqu'en février, époque de l'importation du côté de la mer. Autrefois les Anglais entretenaient à Bassora un officier chargé de la remonte de leur cavalerie et de l'achat des étalons destinés aux haras qu'ils fondaient dans l'Inde. Je parle ici de l'année 1825, époque où je visitai ces pays pour la première fois, et où l'armée anglo-indienne étant moins considérable, moins bien entretenue, le commerce n'avait pas cette régularité qu'il a aujourd'hui. Alors la Compagnie des Indes payait une moyenne de 450 roupies pour les chevaux arabes et persans destinés à l'armée; elle devait en outre payer les frais de transport, courir les chances de déchet que l'on évalue à un dizième; elle ne payait pas un droit d'exportation qui a été établi depuis. L'étalon dont on donna alors le prix le plus élevé coûta 4,000 roupies; il fut acheté par le capitaine Jervis, agent de remonte, au colonel Taylor, résident de la Compagnie, à condition que ce dernier remettrait l'étalon en bon état à Bombay. Ce marché fut, j'en suis sûr, très-loyal; mais je puis penser que, si l'on eût traité avec un Arabe moins habitué à voir payer pour des chevaux des sommes extravagantes, on eût obtenu une diminution notable. Le fait n'est pas moins nécessaire à rapporter, puisqu'il montre que le plus beau cheval nejd, payé avec générosité à une époque où leur prix était plus élevé qu'aujourd'hui, a coûté, sous conditions, 4,000 roupies ou 10,000 fr. à Bassora.

(1) Cette note, remise à M. le ministre des affaires étrangères, a été transmise à M. le ministre de l'agriculture et du commerce.

(2) Comme il n'y a pas de chevaux *hongres* en Arabie, les mots *cheval* et *étalon* y ont la même signification.

Digitized by Google

Après quelques années d'expériences, le gouvernement de l'Inde renonça à entretenir son agent pour la remonte dans le golfe Persique, et le fit résider à Bombay. Les raisons de cette décision étaient d'abord d'éviter les querelles perpétuelles que faisait naître la mauvaise foi des Arabes qu'aucun gouvernement ne contenait et qui se liguaient contre l'agent, puis l'élévation du prix des chevaux. En effet, quand les marchands venaient à Bassora avec des chevaux, ce n'était pas pour s'en défaire et retourner sur leurs pas : ils voulaient aller dans l'Inde pour y acheter des marchandises de retour; vendre leurs chevaux, c'était rompre l'ensemble de leurs opérations, renoncer à des bénéfices que l'on porte en moyenne à 30 p. 100, et que, dans leurs espérances, ils portaient bien plus haut; aussi tenaient-ils les prix fort élevés. Le système nouveau a réussi; aujourd'hui la Compagnie des Indes paye pour les chevaux arabes seulement la moyenne de 450 roupies qu'elle payait pour les arabes et les persans, tandis que ces derniers sont d'une qualité inférieure. Au lieu de courir les chances de voyage, de solder les droits et le transport, on reçoit les chevaux dans l'Inde même, ce qui est une notable économie. Il y a un autre avantage en procédant ainsi, celui de consulter un comité qui contrôle le choix de l'agent.

La Compagnie des Indes exclut de ses remontes les chevaux qui ne mesurent pas 5 pouces anglais (1); comme la race arabe n'atteint pas en moyenne cette hauteur, il résulte que des étalons d'une grande beauté, mais trop petits, peuvent être achetés à fort bon compte. En effet, si le gouvernement les refuse pour l'armée, ceux qui demandent des chevaux de luxe n'en veulent pas davantage; outre que ces chevaux de luxe sont en général achetés pour les courses, dans lesquelles la taille est un élément de succès, les petits chevaux coûtent peu, et c'est le plus grand défaut que les Anglais trouvent à ce qu'ils achètent. Eh bien! ces chevaux, à peu près de la taille de ceux de nos hussards, pareils à celui qu'on a empaillé au Jardin des plantes comme donné par le prince de Wagram, pareils à cet autre qui traînait une charrette dans ce même jardin, et que, pendant toute ma jeunesse, on allait admirer à cause de sa forme, de sa vivacité et de son grand âge, ne coûteraient pas 1,000 fr. Seraient-ils utiles dans nos haras du Midi, soit pour l'agriculture, soit pour les besoins de la cavalerie légère? Améliore-t-on la race chevaline, c'est-à-dire vit-elle plus longtemps, a-t-elle plus de force et de vigueur lorsqu'on s'applique à lui faire prendre des proportions plus grandes que celles que la nature lui a données? Ce sont là des questions que je n'ai pas à résoudre; mais si on pensait que le cheval arabe est le modèle le plus parfait de l'espèce, je ne crois pas qu'on puisse en choisir nulle part avec autant de facilité et d'économie qu'à Bombay.

Quant aux chevaux de luxe, c'est-à-dire à ceux qui, ayant une taille égale à celle qu'exige la Compagnie, sont d'un prix plus élevé, ils sont aussi

(1) Pour éviter toute erreur, je dois dire que j'évalue à 5 pieds 5 pouces anglais ce que les Anglais représentent par 14 *hands* 2 *inches* (14 mains 2 pouces). Je ne suis pas sûr de cette mesure.

Digitized by Google

en fort grand nombre à Bombay. Comme je sais qu'on a fait des rapports très-exagérés sur leur prix en Orient et spécialement à Constantinople, je vais donner des détails à ce sujet. A moins que le pacha d'Égypte, celui de Damas ou de Bagdad, aient envoyé au sultan quelques-uns des chevaux nejd qu'ils parviennent quelquefois à saisir, il n'y en a pas un dans la capitale de l'empire ottoman. La raison en est simple: que l'on considère où est le pays habité par les Nejdis, il est tout à fait hors du contact des Turcs. Les pachas les plus rapprochés, celui de Bagdad par exemple, n'ont aucune influence sur cette tribu. Certes, il ne leur passerait jamais par l'esprit d'envoyer chez elle acheter des chevaux en les payant; outre que ce serait peu digne de leur rang, l'agent chargé de la commission serait infailliblement dépouillé de son argent si on ne le tuait pas. D'autre part, suppose-t-on qu'un Arabe de Nejd ait jamais l'extravagance de choisir de beaux chevaux dans sa tribu pour les aller vendre à Bagdad? On ne parcourt pas le désert avec cette facilité; sorti de son territoire, le spéculateur devrait traverser le pays des Montefiks, et les Montefiks lui voleraient ses chevaux; à défaut des Montefiks, les Chababs, qu'il rencontrerait après, le traiteraient de la même façon; enfin, arrivât-il sain et sauf, il n'échapperait pas au pacha, qui peut-être, dans un accès de générosité, lui donnerait une robe d'honneur de 25 fr. Ainsi, il n'y a pas de chevaux nejd hors du pays, si ce n'est dans les villes où, comme à Bombay, ils viennent directement par mer. Le pacha d'Égypte a pu s'en procurer quelques-uns pendant la campagne de son fils en Arabie en 1822; il aurait pu en avoir d'autres en 1839, si son lieutenant, Curchid-Pacha, n'avait préféré envoyer vendre à Bombay ceux qu'il avait recueillis pendant son expédition; mais il serait fort embarrassé pour prouver l'origine de ceux qu'il possède, et le Grand Seigneur le serait encore plus que lui. D'après cela, on comprend combien doivent être inexacts les renseignements pris à Constantinople sur un tel sujet. M. le comte Roger peut cependant affirmer avoir fait venir, ainsi que le général Guilleminot, des chevaux de l'Arabie, et certes leur prix n'avait aucun rapport avec celui qu'on a indiqué. Le cheval du plus grand prix dont j'ai eu connaissance dans l'Inde y avait été porté par le capitaine Eales: acheté à un cheik de la tribu de Nejd, Moussa-Faris, il avait coûte 1500 fr. Le capitaine Eales le vendit 1500 roupies (3,750 fr.) à Calcutta, où il gagna les prix des courses; alors on l'acheta 6,000 roupies (15,000 fr.) pour l'envoyer en Angleterre. Ainsi le *maximum* auquel ait pu atteindre un cheval acheté par spéculation, après avoir fait ses preuves, était de 16,000 fr. environ, débarqué en Angleterre, et encore les prix étaient-ils alors plus élevés qu'aujourd'hui. Je déclare (et plusieurs personnes pourraient en témoigner ici) que, comme je parle l'anglais et les langues orientales, j'ai souvent été prié d'intervenir dans des marchés de chevaux, soit à Bassara, soit à Bombay. J'en ai vu vendre un seul 3,000 roupies. Le cheik des Nejdis, Moussa-Faris, qui a la plus belle écurie de cette dernière ville, en demandait 4,000 pour un autre, mais l'aurait probablement cédé à plus bas prix. Je ne crois pas que chaque année il se vende dix chevaux au delà de 1500 roupies. Je joins ici quelques journaux

Digitized by Google

qui indiquent les prix moyens dont je suis d'ailleurs très-certain (1).

Ceci posé, il devient évident que, si l'on veut obtenir des chevaux nejdis, c'est à Bassora ou à Bombay qu'il faut les prendre, et je donne sans hésiter la préférence à la dernière de ces villes. Ma principale raison est l'insalubrité de Bassora, où l'on est sûr de perdre la moitié de ceux que l'on chargerait de l'opération; si, quand il n'y a pas moyen de faire autrement, on expose la vie des serviteurs de l'État, il serait indigne de le faire pour sauver quelques écus, quand bien même cette espérance serait fondée. Mais, d'après ce que j'ai exposé, on comprend que non-seulement on ne ferait pas d'économies, mais encore qu'on serait privé des moyens de choisir. Les chevaux, comme toute autre chose, s'achètent par comparaison; or, comme ils arrivent successivement à Bassora pour y être embarqués, il devient évident qu'on est privé de l'avantage de les comparer, de prendre celui d'aujourd'hui plutôt que celui qui est parti la veille ou qui arrivera le lendemain. D'ailleurs, comment ceux que l'on chargerait des achats se tireraient-ils d'affaire dans un pays inconnu où ils ne seraient compris que par quelque interprète fort disposé probablement à les tromper? Comment éviter ces querelles, ces intrigues, devant lesquelles a fui l'agent pour les remontes de la Compagnie qui a cependant une si grande autorité dans ces contrées? Par toutes ces raisons, Bombay, où les chevaux se réunissent, où le marché est régulier, où l'on traite à l'abri des lois, sous les yeux d'un gouvernement probe, bienveillant et éclairé, me paraît préférable.

Quant au mode d'achat, il ne me semble pas pouvoir être le même pour des particuliers et pour le gouvernement. Les particuliers qui voudraient des chevaux n'auraient à faire qu'une démarche fort simple: ils s'adresseraient à un banquier qui entretiendrait avec Bombay des relations, à l'agent des consuls, M. Flury-Hérard, par exemple, qui ferait acheter par ses amis, d'après les indications qu'il aurait reçues. Mais le gouvernement est responsable envers le public, qui ne manquerait pas de se plaindre, qui dirait que l'intérêt de l'État n'a pas été surveillé. L'administration devrait donc envoyer un agent qui se trouvât à Bombay vers le mois d'octobre, à l'époque où les chevaux arrivent et où l'on peut choisir. Je ne crois pas toutefois, quelque habile connaisseur que l'on envoyât, qu'il pût distinguer les bonnes races et les bons sujets aussi bien que les officiers anglais chargés d'en fournir la Compagnie, et qui ont depuis longtemps l'habitude des Arabes. Il faudrait donc expédier une personne que l'on ferait recommander au gouverneur de la présidence, et, par celui-ci, aux agents des remontes et aux membres du comité d'examen. Tous ces officiers donneraient des avis sincères et désintéressés, parce que tous sont dans une position sociale élevée et sont largement rétribués.

Il est moins difficile encore de faire venir en France les chevaux achetés,

---

(1) Il y a dans mon *Voyage dans l'Inde et le golfe Persique* beaucoup de détails sur les prix et les races des chevaux; j'ai pensé qu'il n'était point nécessaire de les donner ici. Cet ouvrage est au ministère du commerce.

Digitized by Google

car tous les jours on en porte de l'Inde en Angleterre, et réciproquement; on n'est point obligé pour cela à de grands préparatifs; une natte pour appuyer les pieds de devant et les empêcher de glisser, puis une poutre qui soutient la poitrine, tandis que la croupe est arrêtée par la muraille du navire, suffisent. On place les chevaux dans l'entre-pont en ayant soin de les tenir assez éloignés des panneaux et des manches à vent pour qu'ils soient préservés des courants d'air; on a soin de leur donner la nourriture à laquelle ils sont accoutumés quand on les embarque; de l'orge, s'ils sont nouvellement vedus de Bassora, du *grame* (pois secs), si on les a mis au régime de l'Inde. Pour les faire soigner, panser, et pour leur mesurer la nourriture et l'eau, il faut s'en rapporter aux palefreniers arabes que l'on devrait par conséquent engager. Sans doute qu'une expédition de ce genre par navires marchands serait fort coûteuse; mais puisqu'il s'agit d'un service public, les gabares qui forment la station de Bourbon peuvent en être chargées aussi bien qu'elles le sont quelquefois d'apporter du riz du Bengale, des chevaux du Cap et des bœufs de Madagascar. Et qu'on remarque combien est favorable une occasion qui se trouve aujourd'hui; M. le ministre de la marine envoie un de ces navires prendre les restes des ruines de Ninive envoyés à Bassora par M. Botta. Qu'il aille à Bassora même, ce navire passera près de Bombay; il ne sera pas entièrement chargé par les fragments qu'on aura mis à bord; qu'aurait-il de mieux à faire, puisqu'il ira probablement à Bombay, que d'y embarquer les chevaux destinés à l'État? Ce serait chose plus simple encore si, comme il me paraîtrait plus prudent et plus convenable, la gabare allait à Bombay et y attendait les antiquités qu'on lui expédierait de Bassora. Les chevaux embarqués, une seule recommandation devrait être faite au commandant, celle d'atterrir le plus tôt possible; probablement il serait forcé de faire de l'eau à Sainte-Hélène; mais, venu près des Açores, il faudrait qu'on lui laissât la liberté de se rendre dans celui de nos ports de l'Océan ou de la Méditerranée qu'il jugerait devoir atteindre le premier.

Voici maintenant l'évaluation approximative des dépenses, et comme je ne crois pas qu'on voulût entreprendre l'expédition pour un ou deux chevaux seulement, j'en supposerai vingt.

Le prix moyen d'achat d'un cheval, en supposant que l'on n'exclût pas ceux qui n'ont pas la taille réglementaire dans l'Inde, ne dépasserait pas mille roupies (2,500 fr.); ce serait donc 50,000 fr. pour tous.

L'agent que l'on enverrait supporterait, pour aller à Suez, 3,000 f. de frais, et autant s'il revenait par le même chemin. Comme les dépenses sont considérables à Bombay, il devrait, outre ses appointements ordinaires, toucher par mois 1,000 fr. d'indemnité; ce serait en somme 8,000 fr., en comptant deux mois de séjour.

Un palefrenier arabe soigne cinq chevaux à bord; il en faudrait donc quatre pour vingt chevaux : ils sont payés environ 30 fr. par mois, et ils se nourrissent; en comptant une traversée de quatre mois, et en leur donnant, outre leur paye, la nourriture du bord, ils couteraient 480 fr. Un mois de séjour en France à 100 fr. chacun porterait la somme à 880 fr.,

Digitized by Google

puis on les débarquerait par nos bateaux à vapeur à Alexandrie, où, à leur choix, on leur ferait à chacun don de 500 fr. pour revenir à Bombay, ou on les embarquerait à Suez comme domestiques, et pour le prix de 250 fr. chacun. Ces frais de palefreniers ne dépasseraient pas, comme on voit, 5,000 fr.

Quand on envoie des chevaux de Bassora à Bombay, on calcule que la traversée sera d'un mois; pour nourrir ces animaux pendant ce temps, on achète, par tête, de l'orge pour 16 fr., de la paille pour 8 fr., des brosses, des cordes, des médicaments pour 2 fr.; ce qui fait pour chacun 26 fr. Il faut augmenter ces dépenses à Bombay, où tout est plus cher, et les porter à 32 fr. Les frais pour un cheval, pendant un mois de traversée, étant évalués à cette somme, s'élèveraient donc à 128 fr. pour une traversée de quatre mois, et pour vingt chevaux seraient de 2,560 francs.

L'addition des sommes diverses énoncées ci-dessus présente un total de 65,560 fr., ce qui porterait le prix de chaque cheval à 3,278 fr. Je n'ai point à dire si une telle opération serait ou non onéreuse, si elle convient ou ne convient pas, je me borne à présenter les faits tels que je les connais, et vais dire comment ces dépenses me paraissent pouvoir être diminuées. Le but du gouvernement, quand il s'occupe de l'amélioration de la race chevaline, ne peut être de rivaliser avec les particuliers; ce qu'il veut, c'est que de bons étalons soient introduits et utilisés en France; il ne fait pas de concurrence, et, loin d'être jaloux, il veut favoriser ceux qui auraient des intentions semblables aux siennes. Rien ne serait donc plus naturel que de permettre à des particuliers d'embarquer, en payant un frêt, et par le même transport qui conduirait ceux du gouvernement, les chevaux qu'ils feraient, à leurs risques et périls, acheter à Bombay. Qu'est-ce, en effet, que vingt chevaux sur une gabare qui en porterait aisément une centaine? Qui empêcherait donc d'en embarquer une cinquantaine s'il se trouvait des amateurs pour en acheter un tel nombre? Où serait le mal d'avoir, sans bourse délier, cinquante chevaux de race de plus sur le territoire? En faisant payer pour frais de transport la somme très-convenable de 500 fr. par tête, la dépense de l'État se trouverait réduite à 50,000 francs. Il me semble qu'obtenir pour si peu que soixante et dix étalons, parmi lesquels dix au moins seraient d'une grande beauté, se trouvent sur le sol français, n'est pas chose à dédaigner. C'est surtout ce résultat que je considère, et qui m'empêche de demander excuse pour la vulgarité des moyens que j'indique et des arguments que j'ai employés. Je serais prêt à donner plus de détails sur les points qui paraîtraient obscurs, parce que je désire que le gouvernement mette à profit une idée dont la simplicité frappera tout le monde, et dont l'exécution me semble lui devoir faire honneur.

V. Fontarier.

Digitized by Google

ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

SÉANCES. — EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 28 mars 1845. — La séance est ouverte à huit heures, sous la présidence de M. A. Hugo, vice-président.

Après l'adoption du procès-verbal, la lecture de la correspondance, l'admission de nouveaux membres, M. Hugo cède le fauteuil à M. A. Denis, président de la Société, qui, sur la demande unanime des membres présents, commence le récit succinct de l'exploration qu'il vient de faire en Algérie, et qui a duré près de quatre mois. Ce récit provoque plusieurs questions qui prouvent l'intéret avec lequel il est écouté. (Il sera publié dans la *Revue de l'Orient.*) La séance est levée à onze heures.

Séance du 11 avril. — Cette séance, ouverte à huit heures, sous la présidence de M. A. Denis, et close à onze heures, a été, après l'adoption du procès-verbal et sur la demande de la Société, entièrement remplie par le récit que M. le président continue de faire de son récent voyage en l'Algérie.

Vaillant, *secrétaire des procès-verbaux.*

Séance du 25 avril. — La séance s'ouvre à huit heures un quart, sous la présidence de M. A. Denis. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Après la présentation et l'admission de nouveaux membres, on procède à la lecture de la correspondance. Parmi les lettres reçues, on en remarque deux qui donnent lieu à quelques observations; l'une est de M. Taitbout de Marigny, qui, de retour d'un voyage à Anapa, en Circassie, annonce qu'il se propose de publier une relation dans la *Revue de l'Orient.*

L'autre lettre est de M. Faucis de Marigny, ingénieur civil en Algérie. Il a été envoyé par ordre du maréchal gouverneur à Tenès, pour examiner une mine de cuivre qui se trouve dans ses environs. Il y a reconnu trente-deux filons de cuivre, l'un desquels sur un espace de 60 à 80 mètres. Ce filon donne, d'après les échantillons, 30 pour 100 de métal. Le transport à la mer est très-facile. M. Faucis de Marigny a reconnu en outre des mines de plomb argentifère; les échantillons qu'il a analysés ont donné 150 grammes d'argent sur 100 kilogrammes de minerai brut, et 250 grammes sur 100 kigrammes lavés, ce qui serait d'une grande richesse. Il annonce en outre qu'un filon de la mine de cuivre a donné sur échantillons 50 pour 100 de son poids.

La fin de cette lettre soulève quelques observations. Plusieurs membres semblent croire qu'il doit y avoir exagération dans une telle appréciation.

M. de La Roche-Pouchin pense qu'il ne faut pas taxer un tel résultat d'exagération, qu'un échantillon peut bien donner ce résultat; et il signale ce qui s'est passé dans les mines de cuivre de la Toscane, qui étaient exploitées alors par M. Portes. Ces mines couvraient à peine le prix de leur

Digitized by Google

exploitation; on faisait un travail à peu près improductif, lorsqu'elles furent vendues à une compagnie anglaise qui fit faire de nouvelles recherches. A peine étaient-elles commencées qu'on rencontra un filon au moins aussi riche que celui signalé par M. de Marigny, on trouva même une grande quantité de morceaux de cuivre pur.

M. A. Denis donne à la Société quelques renseignements sur les mines de cuivre de la Mouzaïa qu'il a visitées. Ces mines sont exploitées par M. Henry, de Marseille; elles ont encore peu produit comme métal, il a vu seulement du minerai extrait de la mine et prêt à être transporté à Alger. Il y a des filons très-riches, qui donnent jusqu'à 37 pour 100 de métal; mais il y en a d'autres qui ne donnent que 5 à 6 pour 100.

M. de La Roche-Pouchin demande la parole pour signaler un fait ayant rapport aux paquebots anglais qui viennent de l'Orient. Le mois dernier (mars) le paquebot d'Alexandrie est arrivé à Southampton avec 125 passagers à bord, et il y en avait parmi eux 45 pour la France, la Belgique et la Hollande. Tous ces voyageurs avaient pris ce paquebot pour éviter les quarantaines françaises.

La parole est ensuite à M. Hommaire de Hell pour un rapport sur les *différents systèmes de communications à établir entre la mer Rouge et la mer Méditerranée*. (Voir p. 3.)

Sur la proposition de M. Hugo, la discussion est renvoyée à la séance suivante; le rapport sera imprimé et envoyé à tous les membres de la Société, ainsi qu'aux personnes compétentes qui désireraient prendre part à la discussion ou l'entendre.

M. A. Denis, sur la demande de la Société, reprend le récit de son exploration de l'Algerie. La séance est levée à onze heures et demie.

AUBERT-ROCHE, *secrétaire des procès-verbaux.*

SÉANCE DU 9 MAI. — La séance est ouverte à huit heures un quart sous la présidence de M. A. Hugo, vice-président. — Le procès-verbal de la séance du 25 avril est lu et adopté. — On passe ensuite à la présentation de nouveaux membres.

La suite de l'ordre du jour est la discussion sur le rapport relatif à la canalisation de l'isthme de Suez.

M. Vaillant demande qu'il soit fait une seconde lecture des points capitaux de ce rapport. — Cette proposition est rejetée par le motif que le rapport ayant été imprimé et distribué, chacun a pu en prendre connaissance.

M. le président juge convenable, avant d'entamer la discussion, de faire remarquer à la commission dont M. Hommaire de Hell est le rapporteur, que le rapport est sans conclusion, sans conclusion directe, formulée, que conséquemment il ne voit pas sur quoi la Société aura à voter.

M. Hommaire de Hell s'efforce de faire valoir quelques passages de son rapport comme suffisamment concluants; mais MM. ses collègues de la commission, sentant que ces passages ne sont pas assez précis, demandent

Digitized by Google

qu'il leur soit accordé quelques instants pour formuler leurs conclusions plus catégoriquement.

La séance est un instant suspendue et reprise peu après sous la présidence de M. A. Denis.

M. Hommaire de Hell donne lecture à la Société de ces conclusions: «La «commission propose à la Société orientale de déclarer que la canalisation «directe est la seule voie qui lui semble véritablement rationnelle pour «établir entre les deux mers la communication la plus utile aux intérêts «généraux du commerce et de la politique.»

M. Mac Carthy lit une note de M. Horeau absent, note par laquelle M. Horeau, approuvant le rapport de la commission, essaie d'éclairer la Société sur les moyens et les précautions à prendre pour l'exécution et la conservation du grand travail auquel elle a donné la préférence. Après avoir rappelé l'ancien état du sol et des eaux de cette contrée, suivant les plus vieilles traductions historiques, M. Horeau se résume ainsi: «Ne faut-il pas jeter «un bras du Nil ou un canal dans le golfe de Suez portant de l'eau potable «à ce litoral et pouvant à volonté nettoyer et activer ce golfe? Ne con«viendrait-il pas aussi de construire dans la Méditerranée une longue jetée «qui aurait pour but de s'opposer à la diminution de profondeur? Le pré«cieux limon qu'on retirerait de l'isthme, étant répandu et cultivé sur les «rives du détroit, n'assainirait-il pas sensiblement ce pays à peste? Enfin, «cet élément de prospérité ne porterait-il pas la paix dans un pays trop «longtemps déchiré par les guerres?»

Après la lecture de cette note, M. Morpurgo prend la parole pour une question générale. «Le rapport, dit-il, doit être envisagé sous deux points «de vue principaux, celui de la science et celui de la politique. Je ne m'oc«cuperai que de ce dernier point, et je dirai que pour exécuter le travail «auquel la commission a donné la préférence, il faut absolument le consen«tement de Méhémet-Ali. Or, remarquez bien que lors qu'il s'est agi de «l'établissement des bateaux à vapeur sur l'Euphrate, il s'éleva une forte «opposition à Constantinople contre l'Angleterre, et la Porte n'obtempéra «aux instances des Anglais que lorsqu'elle pressentait déjà le résultat de leur «entreprise. Aujourd'hui vous voulez demander à Méhémet-Ali l'autorisa«tion d'ouvrir un canal, mais soyez sûr qu'il vous dira: *Non*, d'abord, et «puis ensuite: *Nous verrons;* car il craint qu'un canal à travers son pays ne «le livre à la merci des Européens. Vous le comprenez, il n'y peut consen«tir volontiers. Il faudrait que les puissances intervinssent afin de faire «comprendre à la Porte les heureux résultats pour elle-même d'une sem«blable voie de communication. Autrement la Porte ne permettra jamais «aux Européens de traverser l'Égypte avec une flotte qui lui présenterait la «perspective plus ou moins lointaine d'un établissement dangereux, et l'An«gleterre, profitant de ces conjonctures pour faire prévaloir son chemin de «fer, dominera seule dans ces contrées. C'est pourquoi elle ne veut pas de «canal. Elle n'y voit aucun intérêt. Loin de là, son intérêt est la conserva«tion de l'ancienne voie, le Cap. La Russie et l'Autriche pourraient, il est

Digitized by Google

«vrai, se ranger dans les vues de la France, mais à voir la politique de ces «puissances, il est à craindre que la France ne soit encore en ce cas seule de «son avis.»

M. Hommaire de Hell : «Si la Porte en est venue à voir sans crainte les «bâtiments marchands naviguer dans le Bosphore et les Dardanelles, qu'au-«rait-elle à craindre davantage de la canalisation de l'isthme de Suez? Je «ne crois pas en conscience que tout ce qui avoisine cet isthme puisse jamais «lui présenter la perspective d'un établissement dangereux.»

M. Aubert-Roche : «Méhémet-Ali est isolé en Égypte. L'appui efficace de la «France et l'espoir de devenir indépendant pourraient être pour lui un assez «grand intérêt de famille pour qu'il sentit la portée d'une telle œuvre. Mais «quel gouvernement la lui a proposée? Aucun. Des Anglais lui ont de-«mandé l'autorisation d'établir un chemin de fer ; mais il n'a rien accepté, «et cela non parce qu'il craint quelque prise de possession, mais parce qu'il «y voit une affaire anglaise.»

M. A. Hugo : «Avant de savoir si le pacha acceptera ou non, il faut savoir «si en réalité la canalisation directe est la préférable, et c'est sur ces conclu-«sions du rapport qu'il faut discuter.»

M. Chonsky : «Aux difficultés signalées par M. Morpurgo s'en ajoutent «d'autres qui sont permanentes. Oui, quel que soit le souverain de l'Égypte, «il aura toujours intérêt à s'opposer à la canalisation directe. Méhémet-Ali, «non plus que personne après lui, ne pourra jamais consentir à détourner de «ses capitales le Caire et Alexandrie, la grande route des Indes. En quoi «d'ailleurs servirait à l'Égypte un canal qui traverserait le désert, et com-«ment en réaliser l'exécution sans le concours du souverain de ce pays? Je «suis opposé à l'établissement du chemin de fer de Suez au Caire parce «que je sais qu'il n'est sollicité par les Anglais que pour leur seule conve-«nance. Mais je suis convaincu que si l'on veut amener Méhémet-Ali à ca-«naliser l'isthme, il faut lui en concéder au moins la canalisation par le «Caire ; car on doit en convenir, rien ne peut se faire sans lui, tout avec lui «est facile, il a à lui le pays et les hommes.»

M. Hommaire de Hell : «Le petit canal proposé par M. Chonsky ne pré-«sente pas moins d'inconvénients que le chemin de fer, il n'est pas moins «opposé aux intérêts de l'Europe continentale, je dirai plus, aux intérêts de «l'Égypte ; mais comme je tiens à le démontrer, je réserve mes explications «pour une prochaine séance.

M. Bonnafond : «La Société doit s'occuper de savoir lequel d'un chemin «de fer ou d'un canal est préférable. Quant à la question de savoir si Méhé-«met-Ali y consentira ou non, là n'est pas la question, et quant à la pré-«férence de la canalisation par le chemin de fer il y a unanimité.»

M. Morpurgo : «Si j'ai appelé l'attention de la Société sur les difficultés «politiques, c'est qu'il n'en est point d'autres.»

M. A. Denis : «Cela peut-être, mais ce n'est pas la Société orientale «qui pourra trancher ces difficultés.»

M. de La Roche-Pouchin : «Dans un récent voyage à Londres, je me suis

Digitized by Google

«aperçu que l'on s'y occupait activement de la question pendante, de la «jonction des deux mers, et je me suis convaincu que la volonté générale, «et une volonté ferme, rejetait le projet de canalisation pour le chemin «de fer.»

M. Chonsky essaye de faire ressortir l'intérêt du Caire dans cette question, les bénéfices qu'il retire du passage des voyageurs.

M. Aubert-Roche assure que les voyageurs y laissent quelque argent, mais peu de marchandises.

M. de La Roche-Pouchin fait remarquer qu'il y a peut-être exagération dans l'importance des voyageurs, généralement peu nombreux.

M. Morpurgo préfère sans doute le canal direct, mais dans la prévision que l'Angleterre doit s'y opposer, il voudrait quelque chose de réalisable, de politiquement possible, le canal de Suez au Caire.

M. Chonsky pense que ce pourrait être un acheminement à l'exécution du canal direct.

L'heure avancée ne permettant pas de continuer la discussion, elle est remise à la prochaine séance. La séance est levée à onze heures et demie.

VAILLANT, *secrétaire des procès-verbaux.*

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS.

Membres titulaires :

MM. JUTRAU (Alphonse), voyageur en Orient.
VICKERS (William), alderman de Sheffield, voyageur.

Membres correspondants :

MM. FAVAUD (l'abbé), missionnaire apostolique, en Chine.
LARIBE (l'abbé), missionnaire apostolique, en Chine.
JULIEN-LAFERRIÈRE (L.-J.-M.), capitaine de corvette, station de l'Océanie.
SPENCER WELLS (le docteur J.), médecin de l'hôpital de la marine à Malte.

ERRATUM.

AFRIQUE CENTRALE. — COMMERCE DU SOUDAN.

L'omission d'une note de deux lignes par l'imprimeur de la *Revue de l'Orient* a laissé nos lecteurs dans l'ignorance de la source où nous avions puisé les détails donnés par M. Perron sur *l'Industrie et le commerce du Soudan*. Ces détails avaient été publiés sous une autre forme dans les numéros des 6 et 16 mai du journal *l'Algérie*. Nous aurions mauvaise grâce à ne pas reconnaître cet emprunt à un journal qui signale lui-même avec franchise ceux qu'ils nous a faits récemment.

Paris. — RIGNOUX, Imprimeur de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

Digitized by Google

QUELQUES PORTS DE LA CHINE (1).

I. Ting-Haë, capitale de l'île de Chusan (établissement anglais). — II. Shang-Hai. — III. Ning-Po. — IV. Retour à Chusan. Bateaux à vapeur. Commerce de l'opium. — V. Amoy. — VI. Hong-Kong.

I. — Ting-Haë, capitale de l'île de Chusan (établissement anglais).

Cette ville peut contenir de 10 à 12,000 habitants. Déjà assez importante lors de son occupation par les Anglais en 1841, par suite de l'immense quantité de contrebande qui s'y faisait avec les ports situés dans le *Yang-tse-kiang* et aux environs de *Ning-Po*, elle attire aujourd'hui quantité d'industriels de tout genre, et sa population s'augmente de plus d'un tiers par les dépenses énormes des troupes en garnison et des nombreux navires en relâche. Une muraille de 20 pieds d'élévation et un large fossé la ceignant de toutes parts composaient son unique défense lors de sa prise par l'Anglais; depuis, on a placé des corps de garde à ses quatre portes, distribuées à correspondance des quatre points cardinaux, selon l'usage chinois.

Nous remarquâmes, à notre entrée en ville, quatre ou cinq belles rues garnies de boutiques magnifiques où tous les produits de l'industrie des provinces du nord se montraient en regard de quantité d'articles anglais; nous voyions étalées là en grand nombre des chinoiseries presque inconnues, ou du moins très-rares à Canton, telles que des vêtements de crépon de diverses couleurs, de riches habillements en soie avec toutes les décorations des grands dignitaires de l'empire, des magots, des idoles appropriées à tous les goûts et usages, enfin beaucoup de belles choses dont nous n'avions point eu d'idée jusque-là.

Nous nous trouvâmes bientôt après dans la cour d'une ci-devant pagode, transformée en caserne pour le régiment de Nagpoor (armée de Madras). Les Indiens s'occupaient à nettoyer et à mettre en ordre les diverses parties de leur équipement; tous étaient vêtus des costumes les plus bizarres, car, pour ne pas trop froisser les habitudes de négligé des Bengalis, on leur accorde la permission de se vêtir à leur guise, hors du service, quoique pour celui-ci ils soient astreints à une tenue sévère.

Les Anglais, tout en changeant la destination du lieu, avaient apporté le plus grand soin à conserver les ornements de la pagode dans leur disposition originale. Ainsi les murs étaient garnis de plusieurs rangées de dieux de toute grandeur dans les attitudes les plus naturelles; à l'entrée on

(1) Les détails qui suivent sont extraits du journal de voyage d'un jeune *élève de 1re classe* qui porte un nom honoré dans la marine française, journal dont nous avons déjà donné quelques fragments, tome VI, page 304.

Digitized by Google

trouvait quatre idoles colossales de 18 pieds de hauteur sur une largeur proportionnée. La plus remarquable représentait un nègre tenant en main une épée flamboyante et écrasant du pied un tas de bons hommes chinois s'enfuyant éperdus. Enfin une foule de curiosités de ce genre que l'on ne voit que dans le sud.

Nous ne pûmes, malgré tout le prestige des dieux chinois, nous empêcher de remarquer les belles armes des troupes de la compagnie, et surtout leur appropriation aux hommes et au climat. C'étaient de légers fusils à percussion, au canon court, entièrement montés en cuivre, et se rapprochant du reste assez des carabines de chasse de l'Europe, tenus dans un état de propreté dont nous n'aurions jamais cru des Indiens susceptibles.

Attirés en ce moment par les sons d'une musique sauvage et discordante, nous quittâmes la caserne pour entrer dans la grande cour d'une autre pagode où se donnait une de ces comédies burlesques que les Anglais appellent *sing-song* dans le pays. Sur des tréteaux, au milieu de la cour, paradaient, richement costumés en guerriers et en mandarins, une dizaine d'acteurs qui nous donnaient le spectacle amusant des passes d'armes et des luttes les plus acharnées, le tout assaisonné d'un brouhaha de clameurs aussi expressives que peu harmonieuses. La cérémonie marchait cependant parfaitement, au grand amusement d'un millier de spectateurs chinois. Un guerrier venait dans le moment de renverser à ses pieds jusqu'au dernier de ses ennemis, quand un matelot anglais, en pointe de gaieté, escalada vivement le théâtre, et, sans plus de façon, fit mine de boxer le Tartare vainqueur au milieu d'un de ses gestes les plus animés : celui-ci, véritablement effrayé de ce nouvel acteur non compris dans le programme, jeta ses armes, ses oripeaux, et s'enfuit au plus vite, au grand regret d'une nombreuse populace de spectateurs, qui cependant n'osèrent d'aucune façon exprimer leur mécontentement, et se retirèrent fort tranquillement, sans se permettre le moindre signe désapprobateur.

Nous pûmes voir là, sur une rangée de bancs réservés, un essaim de jeunes beautés chinoises, barbouillées de rouge, de farine ou d'autres cosmétiques à leur usage, de la façon la plus plaisante; du reste, elles paraissaient avoir été apprivoisées par les galants troupiers de la garnison, car elles nous accueillirent par de très-gracieuses minauderies.

Revenant ensuite sur le port, nous rencontrâmes plusieurs boutiques en grande activité, confectionnant déjà avec ce génie si parfaitement imitateur tous les menus articles de rechange pour les navires en relâche. On trouverait aisément, avec de pareilles gens et quelques habiles maîtres de profession, à créer un grand centre d'approvisionnements maritimes dans l'île.

A gauche, sur l'esplanade du port, nous vîmes une espèce de fort installé sur un monticule très-élevé qui servait de place d'armes aux défenseurs de l'île lors de son occupation. Les nouveaux possesseurs, en lui conservant la même destination, y ont placé en batterie deux ou trois pièces de campagne de 30, outre deux obusiers de montagne qu'on pourrait indifféremment tourner sur la ville et sur la rade. Les artilleurs de la reine et

Digitized by Google

ceux de l'Inde formaient la garnison de ce point. On travaillait en ce moment à refaire l'esplanade en question, et à raser un tas de monticules en terre élevés par les Chinois lors de l'installation de leurs batteries rasantes, dans le but d'abriter leurs canonniers, qui se cachaient derrière à la suite de chaque décharge de leur artillerie.

D'après les renseignements que nous avons recueillis et le nombre des casernes, nous pûmes juger que l'île renfermait environ 1800 hommes de troupes distribués ainsi qu'il suit :

18e régiment d'infanterie (*royal irlandais*). . . .	850 hommes.
2e régiment (armée de Madras) (*Nagpoor*). . . .	700
Artilleurs anglais.	100
Artilleurs de Madras (mineurs).	150
	1800

Cette garnison, plus que suffisante à la défense des deux ou trois postes retranchés placés sur la circonférence de l'île, permettrait même, au besoin, de porter la guerre au dehors. — Quelques jours après notre arrivée, nous eûmes à bord la visite du Père Danicourt, procureur des missions étrangères dans le nord; il nous entretint longuement de l'occupation que lui donnaient 7 à 800 soldats irlandais, fervents catholiques, qui, n'ayant point de pasteur, employaient tous ses instants au point de faire d'un missionnaire pour les Chinois un aumônier de régiment anglais.

Peu à peu, en parcourant *Ting-Haï* et ses environs, nous reconnûmes que les Anglais, loin de traiter les Chinois comme ils gouvernent d'ordinaire les peuples qui passent sous leur domination temporaire, se permettaient à leur égard mille vexations que pas un autre peuple peut-être sur la terre n'aurait pu supporter. Ainsi nous les voyions soit frapper à coups de canne ceux qui ne se dérangeaient point assez vite sur leur passage, soit enlever sur l'étalage d'une boutique le premier objet venu, sans tolérer du propriétaire dépouillé le moindre geste ou la moindre parole de mécontentement. Cette conduite vexatoire provenait en majeure partie de ce que, dans une garnison aussi isolée, ils se considéraient à peu près comme en état de siége, sans préjudice du profond mépris que, plus encore que les autres Européens, ils ont l'habitude de professer pour une race différente de la leur...

II. — Shang-Hai.

Le 27 mai 1844 au matin, après avoir dépassé Woosoong, où se trouvaient quatre *clippers* (contrebandiers) anglais en train de vendre leur opium, nous nous engageâmes dans le Woosoong-ka, rivière large à peine de doux ou trois encâblures, dont une seulement était libre pour la corvette (*l'Alcmène*). Poussés par une belle brise de nord, nous naviguions toutes voiles dessus, à l'exception des basses voiles, carguées pour ne pas gêner la vue extérieure. Malgré deux ou trois échouages dans une vase très-molle que l'aire du na-

Digitized by Google

vire nous fit refouler assez aisément, nous continuions rapidement cette singulière navigation, qui ne laissait pas d'avoir beaucoup d'attrait par sa nouveauté.

Le pays plat des environs présentait un aspect des plus délicieux à nos yeux fatigués du vague d'un horizon sans bornes. Nous voyions les cultivateurs interrompre leurs travaux agrestes pour examiner curieusement l'immense jonque barbare s'avançant avec tant de vitesse; puis des enfants suivaient le navire, des deux rives, en poussant de grands cris d'étonnement. Des hunes, nous apercevions se dérouler à nos yeux une vaste campagne coupée de petits ruisseaux et semée çà et là, comme à plaisir, de bouquets d'arbres, de maisons et de gras pâturages où paissaient en liberté de nombreux troupeaux de buffles et de moutons; une foule de jolis oiseaux aux ailes bigarrées volant des arbres dans notre mâture et nous égayant de leur plaisant ramage; tout cela eût rendu la promenade charmante, si l'irrégularité du chenal et les nombreuses jonques qui se présentaient maladroitement devant nous ne nous eussent obligés à regret de détourner souvent nos regards de ce gracieux tableau.

Le 27, à midi, nous étions à l'ancre devant la ville de *Shang-Haï*, à une encâblure de distance. Autour de nous se trouvaient un trois-mâts anglais, un navire espagnol de Manille, et une goëlette américaine, qui avait pris une partie de la cargaison des clippers restés à Woosoong. A peine arrivés, un Chinois, qu'à son bonnet officiel orné d'un plumet rouge nous reconnûmes aussitôt pour un agent de l'autorité, monta à bord, apportant au commandant la carte de visite du grand mandarin, sur un papier rouge couvert d'hiéroglyphes bizarres. Une foule de jonques appropriées à tous les usages de la vie se croisaient autour de nous, leurs propriétaires examinant avec une curiosité incessante cette belle jonque de guerre, plus grande que toutes celles qui eussent encore remonté jusqu'à cet endroit.

Nous fûmes ensuite engagés par le consul anglais, auquel on fit visite, à ne descendre à terre qu'en uniforme et armés, un matelot anglais ayant été assassiné peu de jours auparavant, et l'exaspération des deux nations pouvant donner lieu à des conflits. Peu habitués comme ils le sont à voir les Européens, les Chinois du Nord ne font point encore entre eux de distinction notoire, et ils nous auraient très-bien pris pour ceux qu'ils appellent *hong-mao-gen* (barbares aux cheveux roux), et quoique très-peu méchants, l'on pouvait courir quelques risques. Nous sûmes néanmoins peu après quel cas faire de cet avertissement, en remarquant le caractère inoffensif et timide de la population, et en apprenant que le matelot assassiné ne l'avait été que parce que, ivre, il s'était amusé, par manière de passe-temps, à frapper tous les Chinois qui se trouvaient sur son passage; qu alors quelques récalcitrants l'avaient emmené dans un carrefour, où, à coups de longs bambous, on en avait fait justice.

Le lendemain de notre arrivée, le Père Gontran, missionnaire jésuite arrivé sur *l'Érigone*, vint, déguisé en Chinois, nous offrir ses services avec la plus grande cordialité. Il nous apprit que le comte de Béris, évêque de Nan-

Digitized by Google

kin, se trouvant en tournée dans les environs, il lui avait expédié, dès notre mouillage, un de ses catéchistes, pour l'engager à profiter de la rare occasion de venir serrer la main de compatriotes et d'amis. Il nous parut étonnant que, malgré sa parfaite connaissance de la langue du pays et son aptitude à porter le costume et imiter les manières chinoises, le Père Gontran pût faire un pas sans que sa stature magnifique, son port altier et ses traits caractérisés ne le décelassent au milieu de la race dégénérée des enfants de l'empire céleste. La guerre des Anglais a étonnamment influé sur la tranquillité des missionnaires, qu'ils ont quelquefois trouvé bon d'obliger dans leurs combinaisons politiques. Ces ministres si dévoués de la religion ne sont maintenant que très-peu surveillés; ils continuent néanmoins à user des plus grandes précautions dans leurs rapports avec les païens, sachant bien que l'arrestation d'une seule brebis compromettrait le troupeau tout entier. Le 31 mai, nous eûmes la visite du vénérable évêque de Nankin, qui nous arriva dans la soirée, accompagné de quelques prêtres indigènes, sur un bateau monté par des chrétiens; nous apprîmes de lui les succès du christianisme dans la province et dans la ville même de Shang-Haï, où, sur une population évaluée à 300,000 habitants, on comptait près de 50,000 fidèles. Grâce à cette minorité imposante, alliée avec tout le reste du peuple, on pouvait ne craindre que très-peu les persécutions des mandarins, et le chef de cette petite Église pouvait résider à terre dans une maison convenable à sa dignité.

La ville de *Shang-Haï* s'étend sur la rive gauche du *Woosoong-ka*, sur une longueur de plus de 5 milles de quais et de cales de construction. On voit groupés en bloc des milliers de jonques amarrées ensemble en files perpendiculaires au rivage, laissant à peine entre elles et la rive droite du fleuve un léger passage pour tous les bâtiments en mouvement. Les murailles qui ceignent la ville se trouvent à quelque distance des quais, et l'espace compris entre elles et la mer forme les faubourgs, où réside la majeure partie des Européens, afin de pouvoir facilement se réfugier sur les navires à l'ancre dans le cas d'un incendie ou d'un de ces événements qui mettent les villes chinoises sens dessus dessous. De très-belles boutiques dans le style de Canton, des rues souvent plus régulières, frappèrent nos regards dès notre descente à terre, outre le grand nombre de maisons publiques, de cafés et d'estaminets que l'on trouve amassés le long des quais, toujours hors des murs. La population nous examinait avec curiosité, mais sans la moindre affectation de crainte ou de malveillance; l'on nous recevait même d'une manière très-affable dans plusieurs boutiques, voyant à nos uniformes que nous étions des mandarins, et non pas du dernier ordre.

Devant les pagodes, nous rencontrions quantité de criminels condamnés au supplice de la cangue (lourd carré de bois qui, passé à leur chef et à leurs bras, venait s'amarrer par une chaîne à la cheville du pied). Cette installation ne leur laissait guère de position supportable; ils demeuraient constamment accroupis, la base de leur fardeau reposant à terre, et on venait, dans cette position, leur donner à manger en les bourrant de riz au moyen

Digitized by Google

de bâtonnets. Grâce à la hardiesse de messieurs les larrons, les habitants ont pris le parti, depuis longues années, d'isoler respectivement les différentes rues au moyen de portes massives garnies de piques de fer qui mettent les habitants de chacune d'elles à l'abri des entreprises nocturnes de leurs voisins.

Ayant l'honneur d'être le premier bâtiment qui ait fait flotter le pavillon tricolore dans le Woosoong-ka, on ignorait d'abord qui nous étions, et bien des badauds assemblés à terre se demandaient souvent, en regardant la corvette, quelle était cette nation parlant une langue différente des Anglais, qui paraissait pour la première fois sous leurs murs. Dès longtemps habitués à regarder les Européens, qu'ils ne voyaient guère que par l'intermédiaire des Anglais, comme formant avec ceux-ci une même nation avec des traditions analogues, erreur dans laquelle leurs oppresseurs n'ont pas manqué de les entretenir en leur disant qu'ils guerroyaient au nom de tout l'Occident, notre arrivée et notre tournée dans les ports chinois auront certainement beaucoup contribué à les tirer de cette confusion d'idées, et ils ont entendu ensuite clairement que nous étions d'âge en âge les émules des Anglais, et peu éloignés de nous joindre à eux-mêmes, si l'occasion s'en présentait, pour rivaliser avec les envahisseurs de leur pays.

Le 30, le consul anglais, accompagné de son aide de camp, vint nous faire sa visite officielle. Il visita le navire dans toutes ses parties, et, comme officier d'artillerie, il eut l'amabilité de donner beaucoup de louanges à notre matériel, quoiqu'il datât de 1837, et qu'on ait introduit depuis sur nos bâtiments quantité d'améliorations notables sous ce rapport. Il partit salué de sept coups de canon, qui ne contribuèrent pas peu à rehausser la considération dont l'entourent déjà le peuple et les mandarins. Le même jour (obligé par le manque d'interprète d'en demander un au consul anglais), le commandant alla faire sa visite au mandarin de première classe, gouverneur de la ville; il fut salué, à son entrée et à sa sortie de la maison mandarine, de trois détonations ressemblant assez à des coups de canon, et les choses se passèrent du reste tellement bien, que le lendemain, à une heure, Swa-tchou-too venait rendre la politesse qui lui avait été faite la veille.

Le bateau mandarin, orné de drapeaux assortis, et couvert d'une nombreuse suite, sortit d'une cale en face de la corvette à une heure et demie, et, après une longue traversée à la godille pour arriver jusqu'à bord, nous vîmes à deux heures paraître au haut de l'échelle le mandarin en grand costume, portant sur son chapeau conique le bouton bleu, marque de son éclatante dignité, et ayant brodé au dos et à la poitrine, sur un fond de soie bleue, le dragon jaune impérial curieusement enjolivé. Après trois profonds saluts à la chinoise, il s'avança timidement sur le gaillard d'arrière, jetant autour de lui des regards inquiets. Après l'échange de premiers compliments, longue mais indispensable cérémonie avec les hauts fonctionnaires chinois, il descendit dans la batterie, où, avant qu'il eût eu le temps de promener ses regards sur la formidable rangée de canons qui l'avoisinait, le feu de salut commença avec promptitude et sans interruption. Les pre-

Digitized by Google

mières détonations furent supportées en se bouchant les oreilles et en tressaillant d'une manière comique, mais au huitième coup le feu et la fumée se rapprochant de lui, il ne se crut plus obligé au décorum d'un maintien impossible, et il donna le signal de la retraite. Une fois assis sur les coussins de la grande chambre, il ôta son bonnet (grande marque de familiarité chez les hommes en place) et commença bravement à nous interroger sur le nombre de navires français venant actuellement en Chine, sur leurs chargements d'arrivée et de retour, et à nous réitérer mille fois l'assurance d'une bonne réception pour ceux de nos compatriotes qui voudraient commercer sous ces murs. Après avoir goûté de nos vins et de notre cuisine d'une façon très-modérée, il visita le carré, le faux pont, la cale, et n'ayant encore vu que des bâtiments à batterie barbette, s'émerveilla du grand nombre d'étages de la corvette; puis enfin, à trois heures, il se rembarqua assez satisfait dans son lourd bateau qui n'avait rien de remarquable.

A terre, la population commence, grâce à la manière dont nous nous prodiguons, à nous distinguer des Anglais; on nous appelle *foulausi-gen*, hommes français, *foulausi-mandaïi*, mandarins français, et on semble nous faire plus d'amitié qu'à d'autres. A la suite de la visite du mandarin, on permit aux Chinois, qui jusque-là se contentaient de nous observer de loin, de monter à bord. Aussi, les deux derniers jours que nous passâmes à *Shang-Haï*, la corvette ne désemplit point de gentlemen à longue queue; la batterie et l'entre-pont en étaient encombrés, et ils gênaient singulièrement le service du bord. Je crois que huit jours de plus et on serait venu nous voir de vingt lieues à la ronde, ce qui ne nous eût amusés que très-peu, quoique notre système et nos inclinations étant de faire parallèle aux Anglais, nous nous gardions bien de rudoyer les Chinois et de les renvoyer.

Les exportations de Shang-Haï en soieries, crépons magnifiques, moins chers que partout ailleurs, en étoffes de nankin, en chinoiseries originales, telles que vêtements de soie, pipes à opium, et une foule de menus articles, surtout en thé, sont assez considérables. Néanmoins on ne trouve point, de ce côté, la moindre pièce de laque: cette industrie paraît concentrée dans la province de *Kouang-tong*.

Les rues, plus larges que dans les villes du sud (environ 9 à 10 pieds), sont presque toujours d'une propreté remarquable, grâce au pavage en larges dalles de pierre, de 5 à 6 pieds de longueur sur 2 de largeur; nous en avons même vu plusieurs (employées dans la construction d'un pont) de 16 pieds de longueur sur 3 de largeur. Quant aux rues des faubourgs, elles sont uniquement occupées par des négociants ou industriels adonnés à des travaux maritimes: charpentiers, cordiers, forgerons, poulieurs, tous travaillaient avec plus d'habileté que leurs confrères de Macao.

Arrivés au centre de Shang-Haï, nous tombâmes tout à coup sur une petite place d'une apparence et d'un décor fantastique. Au milieu des cafés, des maisons de jeu, groupés bizarrement sur de petits îlots rocailleux surgissant d'une grande flaque d'eau verdâtre, des ponts chinois, des galeries taillées dans le roc, unissaient ce système à la rive, qui elle-même était

Digitized by Google

garnie de très-belles boutiques de marchands d'estampes et de curiosités diverses. Nous vîmes, chez les premiers, des caricatures faites sur les Anglais et leurs bateaux à vapeur, peintures étonnantes par la justesse des physionomies caricaturées et le comique des scènes représentées. Ces dessins faisaient fureur, surtout parmi les Chinois de l'intérieur, qui, n'ayant point vu les barbares, étaient avides d'en concevoir une idée; c'est à peine si nous pûmes nous en procurer à des prix immodérés.

Le pays fournit de très-beaux bois de construction, tant droits que courbes, disposés dans d'énormes chantiers le long de la rivière. Le camphrier est le bois le plus commun, quoique par la beauté de son grain, sa dureté et sa bonne odeur, il soit un des plus convenables à employer pour les emménagements intérieurs et extérieurs. Toute cette provision suffit à peine à l'énorme consommation de plusieurs milliers de jonques qui passent et repassent chaque jour devant la ville; cinq ou six ruisseaux secondaires assez profonds, larges d'une vingtaine de toises, sont occupés par d'immenses *bers* en vase dure façonnée sur leurs deux rives, de manière à permettre aux jonques d'entrer à marée haute dans ces bassins économiques.

La piastre a cours partout pour la valeur chinoise de 11 mas ou 1100 sapeks; mais ici la pièce de cent sous française fut acceptée de préférence même à la piastre espagnole, grâce à sa belle découpure et à l'élégance de ses dessins.

III. — Ning-Po.

La ville de *Ning-Po*, où nous arrivâmes le 10 juin, est adossée d'un côté au *Tayeah*, et de l'autre à un bras tributaire assez large qui va se perdre dans l'intérieur; elle est entièrement entourée d'une vaste enceinte plus élevée que partout ailleurs, qui ne laisse entre elle et les deux affluents qu'un mince espace occupé par les quais et les faubourgs. Voulant parcourir avec soin cette cité de manière à en prendre une juste idée, nous débarquâmes de bon matin à la jonction des deux branches de rivière au point le plus proche de notre mouillage, et nous nous trouvâmes aussitôt dans le quartier maritime le plus populeux des environs; mais après notre entrée dans la ville même, notre étonnement fut grand d'apercevoir un espace immense de ruines non déblayées, de pans de murs encore noirs des effets de l'incendie. Tous ces résultats de destruction remontaient à la fin de l'année 1841, époque à laquelle Ning-Po fut prise, presque sans combat, par 800 hommes des cipayes de l'Inde, qui y commirent des atrocités de tout genre, sans que l'intervention des officiers anglais pût les arrêter dans leur fureur dévastatrice. Non contents d'avoir pillé les pagodes, les maisons de mandarins, tout en égorgeant sans pitié quantité de malheureux fuyards, ils mirent le feu dans plusieurs quartiers, et comme d'habitude en Chine, le feu ne s'éteignit qu'après avoir dévoré la moitié d'une ville, amas de constructions en bois entassées les unes sur les autres, entre lesquelles il devenait impossible de faire circuler les secours d'usage.

La grande tour que nous apercevions de loin en remontant la rivière est

Digitized by Google

située au milieu de la ville, dans l'un des plus misérables quartiers; sa construction, dit la chronique, remonte à plus de mille ans, et quoiqu'elle ait été brûlée et foudroyée plusieurs fois depuis ce temps, on l'a toujours réédifiée dans le même style. Sa hauteur approximative est d'environ 160 pieds, et elle se divise en douze étages réunis les uns aux autres par des escaliers tournants. Du sommet, nous aperçûmes la ville entière, amas informe de bâtisses toutes semblables. La campagne se déroulait aussi devant nous dans toute sa situation pittoresque, jusqu'au versant de la chaîne des hautes montagnes environnantes, qui finissaient l'encadrement du tableau. Les parois intérieures de la tour étaient littéralement couvertes d'une foule d'inscriptions et de noms anglais plus illustres les uns que les autres : c'étaient l'amiral sir *William Parker*, le plénipotentiaire *Elliot*, sir *Henri Pottinger*, l'amiral *Cochrane*, etc., qui tous s'étaient plu à y laisser quelques mots de souvenir des beaux sentiments que leur avaient inspirés les campagnes chinoises, outre la ville si romantique dans ses ruines. Nous eûmes, quant à nous, le plaisir d'y inscrire les premiers noms français dans une place où l'on nous connaissait si peu, que, trompés par la ressemblance des pavillons, les Chinois annoncèrent au consul anglais l'arrivée d'un navire hollandais, lors de la venue de la corvette.

Le 11 juin, nous eûmes la visite des trois grands dignitaires de l'endroit, accompagnés du consul anglais, M. Robert Thom, et d'une foule d'interprètes de leur suite.

Ces trois hauts dignitaires étaient vraiment des colosses quant à la hauteur et à la largeur; et, d'après le nombre de mandarins chinois que nous vîmes ensuite taillés sur le même échantillon, on pourrait croire qu'une grande force corporelle, une belle prestance, sont les conditions *sine qua non* pour arriver à des fonctions représentatives, ainsi que cela se pratique chez quantité de peuples peu ou point civilisés. L'un de ces hauts potentats ne portant point sur son chapeau la boule de distinction, nous en demandâmes la raison à l'un des interprètes, qui nous répondit que les mandarins de Ning-Po étaient sous le coup de la disgrâce de l'empereur depuis la prise de leur ville par une poignée de barbares, et qu'outre la perte des marques distinctives de leurs fonctions, leurs émoluments étaient retenus en totalité pour le payement des frais de la guerre, jusqu'à ce que de brillants services eussent fait oublier au céleste empire leur lâcheté passée. Nous apprîmes en outre que la destruction de leurs maisons, la perte de leur fortune, les forçaient à vivre très-médiocrement dans les quartiers ruinés, effrayés encore de l'idée d'une nouvelle guerre avec les Européens, guerre qui les livrerait sans résistance à l'ennemi; ils considéraient tout nouveau différend avec eux comme le signal de leur condamnation capitale.

Nous pûmes ici admirer encore une fois la sagacité du gouvernement anglais dans le choix de ses agents à l'extérieur; science, instruction, documents, haute prudence, ils réunissent généralement toutes ces qualités. Ainsi, leur consul de Ning-Po habitait déjà la Chine depuis dix ans, avant sa nomination à ce poste; il parlait avec facilité le chinois, il connaissait de

Digitized by Google

plus leur histoire ancienne et moderne, les antiquités et curiosités de toute sorte du pays; c'était enfin un de ces hommes qui peuvent tout dans une position semblable.

Pour nous, lancés sans interprètes, sans connaissance des coutumes du pays, dans des relations suivies avec les hauts fonctionnaires chinois, nous fûmes obligés, là comme à Shang-Haï, de recourir pour toutes nos entrevues à l'intermédiaire du consul anglais ou de ses employés; et ainsi, en cas que nous eussions désiré communiquer aux mandarins quelque chose de particulier à notre mission, il nous aurait été impossible de l'exécuter; nous eussions pu, je crois, trouver cependant sans difficulté, à Macao, un de nos missionnaires, versé dans la langue chinoise, qui eût fait ce voyage avec plaisir.

Le 12 juin, M. Thom réunit dans un brillant dîner l'état-major français et les quatre grands dignitaires de la troisième ville de l'empire chinois. Le fait devenait assez curieux par lui-même; c'était vraisemblablement la première fois qu'avait lieu un semblable événement dans l'histoire des relations avec le céleste empire: aussi peut-on se permettre quelques détails sur cette singulière réunion. A l'arrivée des convives, une pétarade très-nourrie et une musique chinoise des plus bizarrement discordantes nous accueillit dans la cour d'entrée, d'où nous fûmes introduits immédiatement dans un salon de réception du meilleur goût, où toutes les jouissances du confortable britannique se groupaient pêle-mêle avec quantité de curiosités et d'antiquités chinoises, une galerie de tableaux représentait les différentes phases de la vie du fumeur d'opium et sa fin déplorable; d'autres peintures sur papier de riz nous montraient les guerres de l'invasion de Tartares et l'émigration des Chinois dans l'île de Formose; enfin une série de portraits en pied des principaux empereurs, les plus marquants dans l'histoire, venait compléter cette riche collection. Sur nos pas arrivèrent les mandarins, qui, assez curieux de dîner avec les fameux *Foulansi*, avaient accepté une invitation que leurs usages repoussent presque toujours.

Tout se passa d'abord avec tout le décorum convenable de gens qui s'observent curieusement; mais peu après les consciences s'élargirent: on but d'abord au grand Taw-Kwang, roi des rois, empereur des empereurs, maître souverain du céleste empire, puis *au roi des Français, à la reine Victoria;* enfin vint le tour des santés particulières, qui se portèrent à l'anglaise d'un bout de la table à l'autre avec une extrême rapidité. La verve des convives s'anima au point de chanter quelques joyeux refrains anglais et français. Mais quand vint le moment d'avoir un échantillon de la gaie science de nos braves mandarins, quoique bien disposés, ils résistèrent à nos supplications réitérées, et nous ne pûmes les décider à cette absence de décorum. Nous remarquâmes parmi eux un petit employé parlant assez mal l'anglais, qui avait déjà deux ou trois fois renié Fô et Confucius, et s'était fait protestant en même temps que matelot anglais; depuis, il avait racheté ses dieux lares et se conduisait comme un franc renégat, sachant qu'on a peur de lui à cause de son bavardage.

Digitized by Google

Après de copieuses libations, nous nous séparâmes, et nous quittâmes la maison au milieu d'une pluie de pétards et de fusées qu'on ne s'inquiétait que fort peu de jeter dans nos jambes, toujours pour nous faire plus d'honneur.

Le commerce anglais n'a encore que très-peu fait à Ning-Po. On ne compte que cinq navires qui soient venus traiter dans la rivière depuis l'envoi des consuls, il y a sept ou huit mois; c'est, du reste, à ceux-ci qu'appartient d'agrandir les relations commerciales, et leurs émoluments se ressentent des résultats qu'ils obtiennent. Le plomb, les ferrailleries, les cotons écrus, quelques beaux draps de couleurs tranchantes, réussissaient seuls sur le marché. On prenait en retour du thé, des soieries, du camphre, de la rhubarbe, mais le surplus de la valeur de produits chinois était forcément acquitté en piastres, ce qui devenait pour les commerçants anglais un grand désavantage. Grâce à la manière active dont nous nous promenions de tous côtés en si peu de temps, les Chinois se sont imaginé que trois navires différents avaient paru à Chusan, Shang-Haï et Ning-Po; le bruit courait même parmi eux, lors de notre départ, que nous venions pour les aider à expulser les *barbares à cheveux roux*, et quelques négociants refusaient de continuer les transactions commerciales avec ceux-ci, de crainte d'une rupture prochaine. Nous pouvons donc penser que notre présence seule ayant causé un certain désordre, des excitations de notre part, appuyées de la promesse d'un concours immédiat, eussent amené dans les populations un soulèvement immédiat...

IV. — Retour à Chusan. — Bateaux à vapeur. — Commerce de l'opium.

Dans notre navigation sur le Ta-yéah, en revenant à Chusan, nous fûmes retenus pendant trois jours, et par suite d'un échouage, près d'un village chinois. Ce village s'étendait assez loin dans la campagne; autour étaient éparses d'énormes rizières, parsemées de maisons isolées et d'un peu de verdure, que l'étouffante température de la saison nous faisait avidement rechercher. La population paraissait en général peu charmée de nous voir courir à terre et visiter sans la moindre façon tout ce qui nous paraissait renfermer quelque curiosité; ils craignaient surtout pour leurs femmes, qui avaient éprouvé, à ce qu'il paraît, quantité de galanteries de la part de l'expédition anglaise. Dès notre débarquement, on expédiait dans toutes les directions des enfants chargés du soin de faire claquemurer toutes celles qui se trouvaient isolées dans la campagne; néanmoins nous primions souvent ces estafettes de vitesse, et nous en arrêtions un grand nombre pour rire un instant de leurs cris et de leurs terreurs pudibondes; après quoi, nous les laissions s'enfuir aussi vite que leurs petits pieds leur permettaient de le faire. Outre cet agrément, nous avions celui d'une nombreuse escorte d'hommes et d'enfants, de quelque côté que nous dirigions nos pas, et il arrivait parfois que, ennuyés de l'honneur que ces braves gens voulaient bien

Digitized by Google

nous faire, nous faisions subitement volte-face en exécutant une charge à fond; c'était alors une débandade à laquelle rien ne résistait, et plusieurs prirent de cette manière des bains forcés dans les nombreux cours d'eau qui sillonnent la plaine. Cette frayeur des étrangers diminuera beaucoup à mesure que les Européens se feront connaître dans les provinces du nord de la Chine, et il arrivera, à une époque peut-être prochaine, que les habitants du Chi-kiang et du Fo-kien deviendront aussi hardis et aussi insolents que les Chinois de Macao, à moins toutefois que les Anglais, fidèles à leur système depuis la guerre, ne continuent à les mener tambour battant, sans jamais rien tolérer des concessions qui ont perdu les Portugais...

Nous pouvons espérer laisser chez les Chinois de l'île une excellente renommée; car, quand nous entrons quelque part, loin d'employer les manières de conquérants, nous nous distinguons par une foule de *chin-chin* très-aimables; on nous invite à nous asseoir, le thé se sert, et la conversation, si l'on peut l'appeler ainsi, s'engage avec vivacité. Après avoir renié et repoussé hautement toute intention de nous conduire comme des barbares, nous leur faisons remarquer que nous sommes une nation toute différente, célèbre, comme ils peuvent en juger, par sa politesse exquise et les manières décentes dont nous faisons usage à l'égard des étrangers. Nous sommes bien compris; maintenant, quelque part que nous allions, dans la ville, dans la campagne, on nous appelle Foulansi-co, Foulansi-mandali, avec des signes d'amitié, et l'on nous demande en mauvais anglais combien de nos hommes et de nos canons vont venir pour nous protéger, et quand nous comptons les mettre en action. Là-dessus l'on nous fait force compliments, et l'on nous entoure comme des vengeurs de l'innocence opprimée...

Il existe dans les possessions anglaises en Chine un service de bateaux à vapeur des mieux organisés. Tous les quinze jours au plus tard, un grand steamer part de Hong-Kong, touche à Amoy, et arrive à Chusan pour y porter des troupes et la correspondance de l'Inde. Outre cela, il existe entre la Chine et l'Inde anglaise un autre service de bâtiments de même nature pour le transport des dépêches et des passagers; ces bâtiments, partant de Hong-Kong, touchent à Singapour, à Poulo-Pinang, à la sortie du détroit de Malac, et se rendent directement à Bombay, où d'autres steamers conduisent dans la mer Rouge, à Suez et Aden.

Il y avait de plus à Ting-Haï un petit steamer de fer de 60 chevaux, dont le service se borne à des excursions continuelles dans la rivière de Shang-Haï et de Ning-Po; tous les huit jours au moins il passe sur chacun de ces points pour recueillir les rapports des consuls et les transmettre au gouverneur de Chusan. Outre cette organisation, il y a généralement de répandus dans l'archipel quatre navires de guerre et une quinzaine de bâtiments de commerce que l'on pourrait facilement fréter; ainsi, avec toutes ces facilités de transport, quarante-huit heures après la moindre démonstration hostile des Chinois à Sang-Haï ou à Ning-Po, il leur tomberait sur les bras 1,000 à 1200 hommes de bonnes troupes venues de Chusan dans ce court espace de temps au moyen de ce système.

Digitized by Google

Outre l'occupation immédiate de ces deux villes, deux navires de guerre, embossés en travers dans chacune des rivières, empêcheraient aisément les jonques de circuler sans leur permission, et voilà le commerce arrêté aux deux plus grands débouchés de l'empire, par conséquent une détresse extrême, qui, dans beaucoup de localités, est la conséquence de cet événement. Il n'est pas dès lors étonnant, quand on a vu les lieux, que les Anglais aient à si peu de frais obtenu sur la côte nord une si grande série d'avantages. Qu'on se représente des gens doux, timides, inoffensifs, n'ayant jamais entendu parler de guerre ou d'ennemis, soudainement attaqués sur plusieurs points avec toute la vigueur et l'effet puissant des terribles machines dévastatrices du jour, mises en action par des hommes aussi intelligents que braves, et l'on concevra aisément comment, avec à peine 3,000 hommes de débarquement et une quinzaine de voiles de guerre, les Anglais ont pu maîtriser une étendue de côtes de près de 200 lieues, et répandre dans l'intérieur même la plus grande terreur par quelques pointes avancées dans le pays. De légers bateaux à vapeur en tôle de 3 à 4 pieds de tirant d'eau remontaient facilement dans tous les bras de rivière jusqu'à quelquefois 50 lieues dans l'intérieur; sur leur route ils détruisaient les jonques, et lançaient, en passant devant les villes ou villages, quelques fusées à la Congrève, qui suffisaient pour faire fuir les malheureux habitants et mettre tout en désordre. La frayeur qu'inspiraient les troupes de l'Inde était terrible où se portaient les cipayes; les Chinois, croyant avoir à combattre des légions de mauvais génies (le diable étant chez eux de la même couleur que chez nous), exécutaient des retraites précipitées, sans oser faire tête un instant. Il est juste de dire que les Indiens justifiaient d'ailleurs pleinement la mauvaise renommée qu'ils avaient acquise. Peu habitués à faire la guerre avec les ménagements que gardent ordinairement les peuples civilisés, rien ne pouvait les arrêter dans l'entrain de la victoire, et ils se montraient d'autant plus cruels et avides qu'ils craignaient moins de résistance de la part de leurs timides ennemis.

Je parlerai maintenant du commerce d'opium, Chusan en étant le centre dans le nord de la Chine, commerce qui continue libre et florissant, malgré les semblants d'entraves qu'à voulu y mettre le surintendant du commerce anglais en Chine, sir Henri Pottinger, au moyen de deux belles proclamations prohibitives. Cet estimable et lucratif genre de commerce a lieu, on peut le dire, sur quelque point de la côte que ce soit, depuis Canton jusqu'au golfe de Pe-tche-li.

Voici comment on opère: 70 ou 80 trois-mâts ou bricks de 250 à 400 tonneaux arrivent annuellement de l'Inde chargés de la denrée en question, soit pour Canton, soit pour Chusan; arrivés dans ces centres de commerce, leur chargement, qu'il serait assez difficile de transborder en bloc sous les yeux des autorités chinoises et anglaises, est divisé en portions souvent assez minimes que vient emporter une foule de goëlettes ou petits bricks appartenant aux négociants de Hong-Kong ou de Macao; cette flottille part alors pour se disperser sur toute l'étendue du littoral chinois. Là, mettant en

Digitized by Google

panne devant les baies à eux connues, ils attendent les jonques des contrebandiers du pays, qui viennent prendre leur opium pour le débarquer ensuite sans éveiller les soupçons. Il arrive cependant que, dans quantité de localités, toutes ces précautions deviennent inutiles, les mandarins, gagnés par les fraudeurs, les laissant fort tranquillement agir en tout temps. Dans beaucoup de cas, il n'est pas également nécessaire de diviser les chargements complets; les clippers se rendent alors du côté de l'île de Liutin, à dix lieues plus haut que Macao, ou mouillent paisiblement même sur quelques points écartés de Macao' Road's. Là, les contrebandiers chinois viennent, sur de légères jonques bien armées, inattaquables comme celles de guerre, emporter chaque nuit une partie du chargement, qui s'épuise ainsi en six ou huit jours. Dans le nord, ils se rendent à Wooloong, lieu très-convenable par sa position centrale et isolée, et ils y opèrent avec toutes les commodités désirables; plusieurs d'entre eux poussent la hardiesse jusqu'à trafiquer la nuit dans le havre même de Ting-Haï, en face des autorités anglaises, qui, du reste, se gardent bien, autrement qu'en proclamation, de gêner un commerce qui fait les trois quarts des opérations totales des marchands anglais dans cette partie du nord de Canton; aussi éloignent-ils avec le plus grand soin leurs navires de guerre des lieux de réunion des clippers en flagrant délit, et, pour éviter tout embarras, préviennent en sous-main les consignataires de ces bâtiments de l'itinéraire de leurs croiseurs.

S'il arrive par hasard que quelque vertueux mandarin chinois, fidèle aux ordonnances de son souverain maître Taw-Kwang, fasse des représentations aux consuls britanniques sur l'illégalité de la présence devant leurs villes de ces bâtiments si reconnaissables, ceux-ci allèguent toute absence de moyens répressifs, et disent avec la plus grande bonne foi : « Nous ne « pouvons arrêter pour le moment ces abominables violateurs des traités, « nous n'en avons pas les moyens; à vous de les empêcher de se livrer à « leur condamnable trafic. » On pense bien que les autorités chinoises mettent alors peu d'empressement à aller saisir des bâtiments armés de quatre à six bouches à feu et de cinquante à soixante hommes d'équipage, et que rien ne peut plus s'opposer à ce trafic philanthropique, qui devient, par ses avantages pour les négociants anglais, aussi indispensable pour eux que l'opium, cette funeste drogue, le devient aux braves Chinois après un certain temps d'usage.

On estime que la valeur des chargements rendus à la côte de Chine monte de 60 à 70 millions de francs, et ce qui fait surtout le grand bénéfice de ces transactions tient à l'invariable habitude que se sont faite les négociants anglais de ne livrer leur opium que pour des piastres payées comptant, avec convention entre eux de le refuser en échange de tout autre produit que le numéraire; ils ont trouvé ainsi le moyen d'empêcher les engloutissements successifs d'argent monnayé qui avaient lieu tous les ans auparavant, et ils rentrent en possession du numéraire qu'ils sont obligés de donner en plus de leurs cotons et de leurs fers, pour acquitter l'énorme

Digitized by Google

quantité de thé et d'autres produits chinois qu'ils enlèvent; sans cela, tous les ans il faudrait de nouvelles émissions de monnaies qui leur seraient si préjudiciables.

On estime le profit net de la vente des caisses à 5 à 600 p. 100, tous frais de transport acquittés; mais on a encore l'avantage d'employer 5 ou 6,000 matelots lascars qui deviennent excellents par l'habitude des pénibles navigations à contre-mousson qu'ils font deux fois par an sur ces bâtiments, vrais modèles de construction sous le rapport de la marche et de l'élégance des formes.

Bien peu de navires d'Europe trouvent à placer dans le Nord les produits de leur industrie, dont les Anglais de la garnison et les commerçants établis sont presque les uniques consommateurs. Nous voyions journellement dans le havre de Chusan deux à trois honnêtes commerçants vendant à peine quelques ballots de drap de couleurs tranchantes et quelque peu de plomb, cuivre, fer et coton, à côté de huit à dix clippers faisant des opérations magnifiques.

V. — Amoy.

Le 26 août, à dix heures, nous laissons tomber l'ancre dans le port d'Amoy, en tête des navires de commerce anglais, que nous avons presque tous vus ailleurs. Je m'empressai, aussitôt notre arrivée, d'aller visiter l'île anglaise; car je dirai qu'à la première vue la disposition pittoresque de quelques cottages, tantôt groupés, tantôt isolés sur le bord de la mer ou au faîte des rochers, m'avait complétement séduit, tandis que les maisons d'Amoy, entassées les unes sur les autres, sans goût comme sans principes, m'avaient déjà prédisposé contre l'agrément des promenades sur le rivage chinois. A peine avais-je fait quelques pas, que le désenchantement était complet: quelques anciennes maisons pauvrement réédifiées, quelques misérables lascars grelottant de la fièvre sous les arbres rabougris de ce sol sablonneux, pas un marchand, pas une boutique, voilà quel était le tableau exact de la possession anglaise à l'heure de midi. A peine si sur le soir quelques figures européennes venaient timidement respirer l'air et jouir de la clarté qui leur est interdite le reste du jour; les fièvres intermittentes du pays, non contentes du reste d'atteindre les Européens qui faisaient sur Koo-loong-seu un séjour de quelques jours, venaient encore chercher quantité de victimes parmi les pauvres cipayes de la garnison, qui mouraient en grand nombre, faute peut-être de soins convenables. Un grand tiers de la garnison (400 hommes du 2e régiment de l'Inde) gémissaient dans une ancienne cour de pagode, transformée en hôpital au moyen d'un toit et de grandes nattes bouchant tant bien que mal les ouvertures latérales. Ces malheureux, entassés pêle-mêle dans un lieu si peu favorable, demeuraient plongés dans le plus profond abattement, et la plupart d'entre eux refusaient avec dégoût les médicaments qu'on voulait leur faire prendre. Les Anglais ont été obligés dernièrement de retirer les troupes blanches qu'ils avaient sur ce point, et de les remplacer par des Indiens, qui ne résistent

Digitized by Google

pas mieux à l'influence meurtrière du climat; mais ils gagnent à cet échange de perdre des hommes de bien moindre valeur personnelle, outre des rapports fâcheux d'insalubrité qui parvenaient journellement en Angleterre, et qui auraient pu provoquer l'évacuation de ce poste important pour la sûreté du commerce; car c'est Amoy qui, après Canton, a le plus de relations avec les étrangers. Quant aux troupes de la Compagnie, comme elles sont faciles à remplacer, on tient bien plus de compte de la mort d'un soldat anglais que de celle d'une douzaine de lascars.

Au sommet de la pointe de l'île, du côté où nous avions touché, on trouve des restes de fortifications chinoises, parmi lesquelles on a mis une pièce de 8 en batterie à côté d'un mât de pavillon qui sert à signaler les bâtiments dès leur approche des passes extérieures. Il y a dans l'ouest de l'île une caserne habitée par les cipayes de service, car, pour moins gêner les autres, autant que par raison de salubrité, on les a dispersés par groupes de dix à douze dans toutes les maisons de l'ancien village chinois; les officiers et le commandant de la garnison résident dans deux anciennes maisons de mandarins, sauvées à grand'peine de la rage vandale des soldats de la Compagnie. On ne trouve dans Koo-loong-seu que quelques Chinois domestiques; le grand nombre de voleurs qui pouvaient y venir, et la position d'une assez faible garnison en face d'une très-grande ville ennemie, obligent à de grandes mesures de précaution, et il est patent, pour quiconque a vu les lieux, que les Chinois réduiraient ces troupes très-aisément.

La complète stérilité de l'île et le manque absolu de vivres empêcheraient les Anglais d'y soutenir plus de sept à huit jours de blocus. Alors, à moins de se rendre à discrétion, il faudrait aller, avec à peine 300 baïonnettes, chercher des munitions de bouche dans une ville de 600,000 habitants, entreprise possible dans le nord, mais singulièrement désespérée avec les hommes du Fo-kien, qui surpassent de beaucoup ceux du Ché-kiang et de la province de Nan-king en fait de vertus guerrières, et qui ne demanderaient qu'à prendre à peu de frais une bonne revanche de la canonnade terrible qu'ils reçurent de l'escadre anglaise, qui ne débarqua ses troupes qu'après avoir jeté dans les fortifications de la plage, et dans la ville même, près de 12,000 projectiles. L'île abonde en sources d'eau excellente, qui descendent sur la plage au moyen de longs tuyaux en bambou que l'on prolonge à volonté jusqu'au point où se trouvent à flot les embarcations. Il devient difficile, quand on a visité en détail cette place, de comprendre comment un endroit aussi montagneux que les sources d'eau et les baies du large devraient constamment assainir, qui paraît dégagé de toutes les causes morbifiantes de la ville chinoise, telles que le sable des rues, l'agglomération des populations, etc., chose singulière, soit encore plus funeste à la santé des étrangers que la ville même. Des chaleurs très-violentes, coupées de brusques ondées, amassant une boue énorme très-longue à disparaître, paraissent être les seuls indices météorologiques qui peuvent contribuer au principe malsain existant.

Sur la plage, en face la corvette, se trouvaient les débris d'un navire

Digitized by Google

anglais de 600 tonneaux naufragé quelques mois auparavant dans les passes de la baie, et retiré de là hors d'état de pouvoir jamais prendre la mer; le capitaine, ne pouvant se résoudre à perdre quantité de matériaux excellents, a fait démolir son bâtiment d'une manière complète, et, à l'aide de quelques bons ouvriers du pays, a construit une très-belle jonque de près de 200 tonneaux, doublée en cuivre et installée à la manière des *lorchas* portugaises de Macao. Il veut, avec ce bâtiment, entreprendre le cabotage entre les cinq ports, et il n'attend plus pour partir qu'un équipage européen.

Nous vîmes à terre une espèce d'hôtel tenu par un Sicilien parlant un peu le français. Cet homme était établi depuis douze ans à Macao, et faisait une espèce de commerce mixte qui lui réussissait parfaitement, tantôt naviguant avec ses marchandises d'un port à l'autre, tantôt s'établissant provisoirement dans quelque endroit à la suite des troupes anglaises. Il y a maintenant à Chusan et Hong-Kong une infinité de gens de cette espèce, qu'on appellerait dans nos Antilles petits blancs, qui poursuivent la fortune de cette manière.

Il nous vint aussi à bord une espèce de Chinois assez sale, baragouinant trois ou quatre mots de patois créole, qui voulait s'engager comme matelot; il avait, disait-il, servi un colon de l'Ile de France, et désirait demeurer dorénavant avec nous: bientôt il disparut sans qu'on en entendît plus parler, nos hommes l'ayant persuadé que s'il allait en Europe, on lui couperait la queue, punition la plus cruelle qu'on puisse infliger à ces misérables.

Nos relations avec le consul et les officiers de la Compagnie continuèrent à être amicales, et nous eûmes encore besoin de celui-ci pour nos relations avec les autorités d'Emouy. Le 28 août, à une heure, nous eûmes à bord trois mandarins à boule bleue, auxquels on fit le salut ordinaire de 9 coups, en même temps que les civilités d'usage, que nous commencions à connaître parfaitement, vu l'habitude que nous avions de fréquenter ces grands personnages. Le lendemain, on alla en palanquin leur rendre leur visite, et on reçut en échange des honneurs de la veille une pétarade magnifique à l'entrée de la maison mandarine, outre un festin choisi de nids d'hirondelles, d'ailerons de requins, d'olothuries, de tripangs, etc.

La ville d'*Emouy*, et non pas d'*Amoy*, comme l'appellent les Anglais, a fait de tout temps un immense commerce; son port, longtemps rendez-vous des jonques de Cochinchine, de Siam, de Formose, du Liou-tchou, de la Corée et du Japon, a reçu il y a plus d'un siècle notre pavillon, sans compter les Espagnols, qui ont eu de tout temps le droit d'y établir une factorerie, et les Anglais, qui en possédaient une là il y a environ quarante ans. Nous lisons, dans le voyage de l'ingénieur Fraisier aux colonies espagnoles d'Amérique en 1712, qu'il vit arriver à Coquimbo, petit port de la côte du Pérou, un grand navire de 70 canons appartenant à la Compagnie des Indes, et ayant chargé à Emouy des produits chinois. Nous pouvons donc penser que, quoique aucune trace de notre commerce ne subsiste maintenant, il a eu lieu sur ce point, et peut-être encore plus haut sur la côte. En

Digitized by Google

cherchant dans les archives de la Compagnie des Indes qui se trouvent à Lorient, on pourrait éclaircir ce fait important.

La ville est bâtie sur une presqu'île rocailleuse de l'île du même nom; plusieurs villages, encadrés dans d'énormes masses de rochers couronnés d'arbrisseaux, précèdent la plaine immense de maisons qui s'étend jusqu'à l'horizon avec une uniformité désespérante; quelques bouquets de verdure, quelques toits de maisons mandarines, surgissent à peine au milieu, et c'est là que les gens riches vont respirer un peu d'air libre des émanations infectes de cette grande cité. On ne peut imaginer rien de plus triste que ces petites ruelles boueuses où jamais ne parvient un rayon de soleil; pas de promenades, pas de places publiques, rien que des carrefours isolés, des allées sombres, où se presse une fourmilière d'êtres hideux, la plupart couverts de plaies et d'ulcères. On ne comprend point qu'une pareille agglomération d'éléments aussi impurs, ajoutée au défaut complet de toutes précautions de salubrité publique, n'engendre pas quelque bonne peste qui vienne nettoyer ce cloaque infect.

Quelques boutiques assez belles se rencontrent cependant, et nous fîmes de nombreux achats de superbes habits de mandarins, de bons dieux enjolivés de toute nature, d'une foule de menus articles en fonte et en pierre, de miroirs japonais, le tout à un prix très-minime. Tous nos matelots assez heureux pour posséder une ou deux piastres achetaient, pour cette faible somme, de superbes déguisements de soie brodée de fleurs ou de figures bizarres, un peu flétris il est vrai, mais excellents encore pour une nuit de bal masqué ou une promenade de carnaval. Les petits *coolies* qui vous servent de guides dans ces rues tortueuses, où, sans leur secours, on se perdrait infailliblement, sont ici honnêtes et intelligents plus que partout ailleurs, et ils parlent assez bien le jargon de Canton pour qu'on puisse en tirer tous les services possibles. La population d'Emouy est peu craintive, même très-peu affable; l'on n'a néanmoins à se plaindre d'aucun manque de respect; les Indiens de la garnison ne s'écartent point des quais quand ils s'aventurent dans la ville chinoise.

A 400 toises des navires, se trouvait une roche à laquelle était attachée une singulière superstition, reposant sur une ancienne légende, qui prédisait que le jour de la chute de cette pierre verrait l'asservissement d'Emouy aux barbares de l'Ouest. Les Anglais n'ayant point pénétré dans la ville lors de sa reddition, on ne regarde point comme accomplie cette singulière prophétie, et on entoure minutieusement cet endroit d'un mur de maintien.

VII. — Hong-Kong.

La ville de *Victoria* (Hong-Kong), où nous arrivâmes le 5 septembre, se compose à peine de 150 maisons en bloc, par la raison que beaucoup de personnes, croyant fuir la contagion, se sont établies dans les environs. Il n'y a guère qu'une seule belle rue appelée *Queen's-Road*, remplie de boutiques d'artisans de toutes nations et de toute nature; des négociants habitent sur

Digitized by Google

la plage même, où ils ont fait construire des embarcadères pour le transport des différents produits qui affluent en assez grand nombre dans cet entrepôt. Un grand mouvement a lieu dans la ville; quantité de porteurs chinois, de gens affairés, vaquent à leurs occupations sous un soleil de plomb avec la plus grande activité. Longtemps les habitants ont été affligés des déprédations d'une foule de voleurs chinois qui, rassemblés en troupes de quarante à soixante, attaquaient à main armée les maisons un peu isolées, et repartaient avant le jour sur de légères jonques, emportant leur butin dans les îles voisines. Des postes de dix à douze hommes durent occuper chaque nuit les magasins des plus riches négociants, ce qui n'empêcha pas quelquefois de les voir attaqués avec une hardiesse inouïe. Depuis quelque temps, ces exploits ont un peu diminué, grâce à l'éclairage des rues et à la formation d'un corps de cent cinquante policemen qui parcourent constamment les endroits les plus exposés.

Il existait depuis longtemps un proverbe chinois qui disait que *Canton était la sentine de l'empire céleste*, et *Macao la sentine de Canton;* on dit maintenant que *Hong-Kong est la sentine de Macao.*

Fondée en 1841, cette colonie naissante a pris un rapide accroissement, grâce aux grands sacrifices des maisons de commerce les plus riches. M. Matheson, dont la fortune est colossale, a fait construire à ses frais une quantité de maisons qu'il a livrées gratis à une foule de ses compatriotes qui venaient s'établir dans le pays; ce quartier, du reste, conserve le nom de son fondateur : on l'appelle *ville de Matheson.*

Beaucoup de commerçants ont aussi transporté leurs pénates en cet endroit, croyant trouver à l'ombre du pavillon britannique une protection qui leur manquait souvent à Canton et à Macao, où l'autorité portugaise est nulle. Malheureusement les vols continuels auxquels ils furent longtemps exposés, et bien plus encore, la crainte des fièvres mortelles qu'on y contracte, les ont presque tous éloignés depuis de Victoria. Sans cela le développement de cette possession serait devenu immense, grâce à la richesse des capitaux entre les mains du commerce anglais. Tous les fiévreux sont ordinairement évacués sur Chusan, où, pendant la belle saison, ils recouvrent la santé au moyen d'un régime sévère.

L.-A.-R. Grivel.

Digitized by Google

COMMERCE AVEC LA CHINE.

EXTRAIT D'UNE LETTRE REÇUE DE MACAO.

Les résultats politiques de l'ambassade française en Chine sont plus importants qu'on ne semble disposé généralement à le croire : ils auront leur effet dans l'avenir; quant à ses résultats commerciaux, qui intéressent surtout le présent, des négociants expérimentés établis depuis longtemps à Macao ne pensent pas qu'ils soient jamais de nature à satisfaire les espérances que nos villes industrielles en avaient conçues.

« Sans doute, dit une lettre arrivée de Chine et que nous avons sous les yeux, la mission française a satisfait quelques amours-propres; bien des documents utiles ont été recueillis par M. Dubois de Jancigny, aussi grand travailleur qu'habile observateur en matière commerciale; mais les négociants savent que nous (Français) nous n'avons rien à faire avec un peuple qui n'aura jamais *besoin* de nos produits, et dont les produits sont si faiblement recherchés dans notre consommation.

« Il te semblera peut-être étonnant, cher frère, que je me prononce d'une manière aussi définitive sur notre commerce futur avec la Chine. Voici les faits sur lesquels je me base.

« Les objets qu'on a crus jusqu'ici d'une importation facile sont nos vins et nos draps : nos vins, les Chinois n'aiment, et encore n'aiment-ils que médiocrement le champagne; en outre, ils sont très-économes, même les plus riches, et un dollar est une somme assez forte dans un pays où un manœuvre se paye six *sapets* par jour (il y en a onze cents dans cinq francs). Au bordeaux ils préfèrent le porto, le xérès, le tout encore plus alcoolisé que pour les Anglais; habitués au *san-chou*, eau-de-vie de millet excessivement forte, ils trouvent sans goût tout ce qui n'est pas fortement relevé par l'alcool. J'ai vu le fait par moi-même à une collation donnée par M. de Lagrenée au commissaire impérial. Les mandarins n'y burent que des vins blancs très-forts ou du champagne, et quand Ky-yng la rendit, il n'y avait que des vins portugais et espagnols tellement forts que personne de nous ne put en boire. Il faut donc retrancher cette branche qui partout, avec les articles Paris, nous donne le plus de bénéfice.

« Les draps russes nous ont devancés sur les marchés; exportés par eux avec perte, la compagnie russe trouvant un avantage énorme dans ses retours, les Anglais ont renoncé à la lutte dans le nord du céleste empire. Nos draps étant plus chers, il n'y a pas à y songer, et l'usage ne s'étendrait tout au plus qu'aux premiers mandarins. Je causais dernièrement avec un négociant chinois qui est chargé de la fourniture de la division et qui passe pour avoir 400,000 dollars de fortune; il a été aux États-Unis et en Angleterre. Le voyant habillé de grosses étoffes, de toile au lieu de soie, de gros draps allemands au lieu de draps anglais ou français, je lui en demandai la

Digitized by Google

cause : « Si je portais du drap comme ça, me dit-il en touchant mon habit, « l'on me croirait trop riche, et je serais trop pressuré par les mandarins. » Tous en sont là : il n'y aurait que des pressureurs en chef qui pourraient faire autrement, si cependant encore l'empereur ne trouvait pas qu'ils s'écartassent trop du costume ordonné ; car, sous ce rapport, tout l'empire est discipliné, et s'il y a pour les Chinois une certaine latitude dans la coupe ou la couleur, il n'y en a pas pour les mandarins, de quelque ordre qu'ils soient. Pour changer de costume suivant les saisons, il faut que l'édit de Pékin ait prescrit la tenue d'été ou la tenue d'hiver. Quant au peuple, il suit de loin les ordres et s'habille comme partout, c'est-à-dire comme il peut.

« Les importations des draps et des vins sont donc des utopies.

« L'importation des articles *Paris* n'est pas même possible en pensée. Les Chinois font ces futilités avec une adresse, un goût et un bon marché extraordinaires, et sont en outre les plus habiles imitateurs du monde, au point que dans leurs tableaux ils copient nos lithographies coloriées d'une manière admirable, en substituant une Chinoise ou un Chinois, à faire croire que ce sont de nos meilleurs faiseurs.

« Maintenant, si on admet qu'un jour quelques-uns de nos produits, soit indiennes, et c'est celui qui a le plus de chance, soit mousselines-laine, doivent trouver de la faveur, ces objets ne viendront pas sous notre pavillon, car voici les prix du fret ici : pour un navire américain, 75 fr. le tonneau ; pour un navire anglais, 100 fr.; et pour un navire français, 200 fr.

« Ces prix tiennent à deux causes : la première aux retours faciles que trouvent les bâtiments des deux premières puissances par la consommation énorme de thé qu'on fait chez eux et qui donnent des bénéfices tels que nous voyons venir des bâtiments sur lest qui trouvent à compenser ce voyage nul par le gain du retour ; ainsi bois force thé afin de favoriser le commerce national, et engage beaucoup de monde à t'imiter. Jusqu'ici un bâtiment de 300 tonneaux suffit à notre consommation ; c'est donc une pauvre chance de lutte pour nous.

« La seconde cause est plus longue et moins simple à expliquer. Le commerce extérieur en France n'a pas pu attirer vers lui les capitaux qui trouvent à se placer avec plus de garantie et à des taux élevés dans le pays ; on n'a des capitaux qu'en leur offrant des chances énormes de bénéfice. Ceci est, je crois, la cause générale de la différence énorme dans le fret français et celui des autres nations ; car, quoique nous déployions plus de luxe inutile que nos rivaux, c'est peu en somme totale. En outre, la fabrication n'est pas poussée chez nous aussi loin qu'en Angleterre d'abord, et aux États-Unis ensuite, il n'y a pas encore exubérance de production relativement aux consommateurs ; le roulement de fonds se fait dans le pays à quatre ou six mois, nos fabricants ne se décident à attendre quinze mois qu'avec de grands bénéfices, soit sur la matière, soit sur le prix définitif. Eh bien ! tant que cet état de choses ne changera pas, il y aura des expéditions isolées plus médiocres que fructueuses, et il n'y aura jamais de commerce entre la France et la Chine. »

Digitized by Google

ABYSSINIE.

LES FALACHA OU JUIFS ÉTHIOPIENS.

Type physique et langue. — Provinces habitées par les Falacha. — Religion. — Sacrements. — Moines. — Vie religieuse. — Prêtres. — Purifications. — Opinions sur le Messie, sur la résurrection. — Coutumes des Falacha. — Superstitions. — Législation. — Successions. — Condition des Femmes. — Le Féma-hafar. — Les Madja. — Respect pour le Pentateuque. — Sabbat. — Jeûnes et fêtes. — Prières. — Livres sacrés. — Origine des Falacha.

Type physique et langue.

Malgré l'arrêt divin qui dispersa les dix tribus d'Israël, on les a longtemps cherchées en Asie et ailleurs. Deux membres bien connus de la communauté juive sont venus en Abyssinie dans le même but, dit-on. L'un s'est arrêté à Massowah; l'autre a terminé son voyage à Adwa, à quatre journées en deçà des synagogues du Sémen. Pour nous que l'étude des langues éthiopiennes a mis en contact, il y a deux ans, avec l'un des plus doctes *Falacha* de Kayla-Méda, près Gondar, nous avons écrit sous sa dictée une grande partie de ce qui va suivre; nos notes ont ensuite subi la révision du fils d'un pontife, et en dernier lieu celle d'un intelligent scribe falacha.

Commençons par ce qu'il y a de plus positif dans notre enquête, leur langue et leur type physique. Ce dernier appartient évidemment à ce que nous appelons le type *chamitique*, et se reconnaît à une petite taille jointe à des pommettes saillantes et écartées, et des yeux étirés vers les tempes, ce qui produit un abaissement habituel de la paupière supérieure et donne au regard une expression rusée. Ce type existe chez les *Agaw* de l'Atala et du Sémen, et chez les *Sidama*. Il nous est impossible de le ramener au type juif.

La langue des *Falacha* est la même que celle qui vient de s'éteindre dans le Dambya, mais qu'on parle encore dans le Kwara et qu'on nomme *hwarasa*. Elle tient de très-près au dialecte des Agaw de l'Atala et à la langue *kkamtinga*. Les enfants des Falacha actuels près Gondar parlent tous l'*amhargna* et ne connaissent pas la langue de leurs pères. On serait tenté d'en conclure que la chute de la royauté abyssinienne aurait produit une certaine fusion entre les Falacha et les Amara ou chrétiens.

Quand ces sectaires emploient la langue liturgique, ils s'appellent *Falasyan*, c'est-à-dire *exilés*, et se disent originaires de Jérusalem. Les Agaw du Way ont aussi conservé la tradition d'une émigration. Cependant le nom vulgaire est Falacha, et ne peut dériver du *falasa* (s'exiler) ni dans la langue sacrée ni dans la langue actuelle du Tigré. Nous avons mieux aimé cher-

Digitized by Google

cher cette étymologie dans la langue même de ce peuple. Or, la terminative *cha* est agaw, comme on le voit dans les mots *lakcha* (bavard), de la racine *larq* ou *laq* (langue), et *archa* (laboureur), de la racine *ar* (blé). D'ailleurs les Falacha se disent *Khayla* (probablement un nom de tribu), et en Armatchoho on ne les appelle pas autrement que *Khaylacha*. D'autre part, le mot *falasma* signifie en amharqna, *sagesse, habileté par excellence*. Les Falacha sont généralement des ouvriers et ne regardent pas le travail du fer comme impur, ce qui les distingue des autres Éthiopiens. *Falacha* ne pourrait-il donc pas être le synonyme de *tabib* (sage, c'est-à-dire forgeron), et désigner des gens industrieux?

Provinces habitées par les Falacha.

Quoi qu'il en soit, on trouve aujourd'hui des Falacha dans le Kwara, où ils sont nombreux et vivent à côté des chrétiens parlant la même langue; en Dambya, Armatchoho et Tagadé; en Wolgayt, où ils sont si nombreux qu'ils forment la moitié de l'armée; en Sémen, où un capitaine des fusiliers du Dedjas-Oubié est Falacha; en Wagara, Djanifankara, Atala, Tagousa et Alafa; enfin en Atchafar et chez les Agaw du Damot ou Awawa, où ils parlent un dialecte différent. Selon la tradition, il y a aussi des Falacha chez les Galla-Azebo, dans le pays même où les empereurs tenaient jadis leur cour, et au delà du Chawa, dans le pays Gouragé. Ce dernier renseignement a été confirmé par les Galla d'Inarya.

Les Falacha conservèrent longtemps leur indépendance dans le Sémen, où leur roi portait le nom de *Gédéon*, pris, disent-ils, dans l'Ancien Testament, et qui semble infirmer la prétention de ces sectaires d'être descendus de Min-Ylik, fils de Salomon, à moins que la signification de *Gédéon*, en hébreu, n'ait été préférée par des Éthiopiens qui n'estiment la puissance que par la guerre. Au commencement du xve siècle, le roi Yshaq brisa la puissance des Gédéon et leur arracha le Wagara. Leurs descendants, devenus chrétiens, règnent encore dans la personne du Dedjas-match-Oubié. Les Falacha conservent une tradition selon laquelle le dernier des Gédéon brûla toutes leurs annales avant de mourir.

Religion. — Sacrements. — Moines. — Vie religieuse. — Prêtres.

Un exposé de la religion des Falacha permettra à ceux qui sont versés dans la connaissance des différentes sectes juives de leur comparer celle des *exilés* de l'Éthiopie. Peut-être en jaillira-t-il une preuve intrinsèque qui jettera quelque jour sur l'origine des Falacha.

Après la naissance d'un enfant, on pratique la circoncision le septième jour; si c'est une fille, l'excision a lieu le huitième jour. Les opérations sont renvoyées au lendemain si le jour est un samedi; mais si l'on tardait même un seul jour, l'enfant ne serait plus admissible dans la communauté des enfants d'Israël.

Digitized by Google

« Nous ne connaissons pas l'absurdité du baptême, nous dit un diacre « falacha. Quarante jours après la naissance, si c'est un garçon, ou quatre-« vingts si c'est une fille, un prêtre donne un nom à l'enfant dans une cé-« rémonie appelée *ardit*, et dans laquelle on emploie l'eau par immersion. « On commence par la formule : *Béni soit Dieu le Seigneur d'Israël*. Jusqu'à « l'accomplissement de cette cérémonie, l'accouchée, regardée comme im-« pure, reste dans une hutte à part. »

La confession est une institution de rigueur. Si un Falacha meurt sans confession, il n'y a pas de *tazkar* ou festin de commémoration pour lui. Si l'on communie sans se confesser et qu'on meure dans cet état, on va dans l'enfer, qui est un lieu ténébreux dans l'intérieur de la terre. Le confesseur falacha a les mêmes pouvoirs que le prêtre chrétien. Si, par exemple, un Falacha, après avoir embrassé le christianisme, veut revenir à la foi de ses pères, il s'adresse à un confesseur, qui lui impose une pénitence, ordinairement un jeûne de quarante jours; il assiste ensuite au service divin comme catéchumène, pendant six samedis de suite, et le septième il est admis à la communion. On communie plusieurs fois de suite sans se confesser ou se faire absoudre de nouveau. Personne ne reste une année sans se confesser, et jadis on confessait tous les soirs ses péchés de la journée.

Le *korbun* (sainte cène) est un pain de pur froment. Le vin n'entre pas dans ce sacrement, parce qu'on est trop pauvre pour en acheter, selon les uns, et, selon les autres, parce que le vin a été maudit par Noé. « Les chré-« tiens, nous dit un diacre falacha, ont la bêtise de se faire absoudre et « de communier dans l'état de jeûne; nous, au contraire, nous commen-« çons par bien manger, et ayant alors dans notre ventre des motifs réels de « rendre grâce à Dieu, nous nous faisons absoudre pour communier. » — Si un membre de la congrégation est rebelle, on l'excommunie par Moïse et par Aaron, et celui qui a excommunié peut seul absoudre. Il n'y a pas, comme chez les chrétiens, de chef supérieur qui puisse délier l'excommunication d'un prêtre.

Les personnes qui avant la communion sont renvoyées du *beta magadas*, ou temple, sont : 1° ceux qui ont une blessure de plus de douze mois; 2° les lépreux; 3° ceux qui ont la peau noire comme un nègre, ce qui implique adultère de la part de leurs parents; 4° ceux qui ont les yeux très-petits et comme fermés, bien que ce soit le type falacha, mais c'est sans doute l'exagération de ce type qu'on a voulu proscrire; 5° les tanneurs, parce qu'ils puent le tan : tous les Éthiopiens les regardent d'ailleurs comme des parias; 6° les esclaves gallas, bien que les esclaves nègres entrent; 7° les renégats; 8° les filles ravies et non pardonnées par leurs parents; 9° les gens mordus par une hyène, ce qui rappelle un préjugé propre à l'Éthiopie; 10° ceux qui la nuit du jeudi au vendredi ou du vendredi au samedi auraient cohabité avec leurs femmes, même légitimes.

Les Falacha admettent les forgerons, disant qu'ils sont *tabib* (c'est-à-dire savants) et qu'ils visent à la sagesse de Salomon. Cette croyance prouve assez que la foi, sinon la race, des Falacha est d'origine étrangère, car tous

Digitized by Google

les peuples sémitiques et tous les autres Éthiopiens regardent les forgerons comme des êtres inférieurs et impurs.

Les chrétiens d'Abyssinie portent autour du cou un cordon de soie bleu foncé qui, selon une tradition, aurait été institué par l'apôtre de l'Éthiopie, Abba-Salama, pour désigner les personnes qu'il avait bénies. On appelle ce cordon *maatab* ou signe, et il était difficile de ne pas le rapprocher de cet autre *maatab* dit *arba confous* par les juifs non Éthiopiens, et porté aussi autour du cou. Il semblerait que les Falacha, placés entre leurs traditions juives et l'exemple des chrétiens d'Abyssinie, dussent avoir une sorte de *maatab*, mais nous n'avons pu en découvrir aucune trace.

Seulement les moines ont un cilice de fer d'une forme particulière. Ces religieux mènent généralement une vie très-pure, car les chrétiens, en reconnaissant ce fait, les accusent de se préparer au célibat comme Origène; mais les Falacha s'indignent de cette accusation, bien qu'ils se préparent, de leur propre aveu, à la vie ascétique en mangeant d'une racine qui détruit si bien toute apparence virile, que la barbe même disparaît complétement.

Quoiqu'il n'y ait pas de hiérarchie ecclésiastique, les Falacha reconnaissent pour chef le plus savant ou le plus habile de leurs moines. Celui qui les régit aujourd'hui se nomme Abba-Yshaq (Isaac), et demeure dans le monastère de Koharwa, dans le district de Djanifankara. Son titre de savant est si bien établi, que les professeurs chrétiens de théologie ont sérieusement proposé de s'adresser à lui pour avoir l'interprétation des prophéties d'Ézéchiel, aujourd'hui perdues dans les écoles non falacha. Celles-ci, de même que chez les chrétiens, regardent le *gob* (calotte) comme signe distinctif de la vie monastique.

Le gouvernement des Falacha est une sorte de presbytérisme, car à la mort d'Abba-Yshaq, c'est l'assemblée générale du peuple qui nomme son successeur. Les prêtres et diacres sont sacrés par les moines: nous n'avons pu nous assurer si l'on lui place le *meirom* (saint chrême) pour le sacrement de l'ordre, mais on est bien d'accord sur l'utilité des saintes huiles.

Les Falacha ne paraissent pas connaître l'extrême-onction, sacrement rarement usité d'ailleurs, même chez les chrétiens d'Abyssinie.

Les fondateurs de la vie monacale des Falacha furent Abba-Savra et son disciple Abba-Tsagua. Selon la tradition, ils étaient contemporains du roi Zara-Yaigob, ce qui tend à confirmer notre opinion, que les institutions actuelles des Falacha sont bien différentes de ce qu'elles étaient jadis.

Le prêtre des *exilés* peut se marier après avoir reçu la prêtrise, et même contracter un deuxième mariage après la mort de sa première femme, ce qui est défendu aux prêtres chrétiens; mais chez les Falacha comme chez les chrétiens, le divorce ou le concubinage rend le prêtre indigne de ses fonctions. Chaque prêtre peut sacrer un diacre, si celui-ci a été préalablement *agabi* ou marguillier; mais un prêtre ne peut donner la prêtrise. Comme chez les chrétiens, les prêtres portent un turban blanc, et ont le droit d'excommunier aussi bien que les moines. S'il s'élève une question

Digitized by Google

théologique, on assemble un concile de tout le peuple, et l'on juge, dit-on, d'après le Pentateuque. Tout prêtre a le droit de provoquer la convocation du concile.

Purifications. — Opinions sur le Messie, sur la résurrection.

Les Falacha n'acceptent ni la viande, ni le pain, ni même la farine d'un chrétien; mais ils prennent volontiers du grain non moulu. Si l'un d'eux a eu le malheur de manger chez un chrétien, il ne prend pendant les six jours d'ensuite que des pois chiches crus, le septième jour il boit le *masanna*, écorce purgative qui nettoie, disent-ils, toute contamination; le soir, enfin, il prend un bouillon de poulet. Chaque fois qu'un Falacha est sorti de la maison d'un chrétien, il se lave tout le corps, ce qui rappelle les ablutions juives stigmatisées par notre Rédempteur dans l'Évangile. (Marc, VII, 8.)

Cependant, d'autres usages falacha sont entièrement étrangers ou même positivement contraires à ceux des juifs. On connaît la loi de Moïse (Deut., XXV, 5) qui ordonne au fils d'Israël d'épouser la veuve de son frère; cette loi, qui paraît d'origine sémitique, est en complète vigueur chez les Galla et les Akala-Gouzay, bien que ces derniers soient chrétiens. Néanmoins les Falacha tiennent qu'il est honteux d'épouser la veuve d'un frère. Les chrétiens d'Abyssinie tressent leurs cheveux, et l'histoire d'Absalon semble montrer que les juifs en faisaient autant. Mais les exilés ne tressent jamais leurs cheveux, et, s'ils les rasent, ils n'en conservent pas une portion sur les tempes, comme les juifs orientaux. Ils ont entendu parler des juifs *par les chrétiens*, mais ne savent où ils sont, bien qu'ils se disent fils de Lévi, venus en Éthiopie avec Min Ylik, fils de Salomon. Ils se prosternent devant le Pentateuque, mais croient que c'est une idolâtrie d'en faire autant devant l'arche.

Leur idée du Messie est très-confuse. « Théodoros, grand roi, avec un œil « devant et un autre derrière, et dont chaque regard peut tuer dix mille « hommes, régnera sur la terre, et après lui viendra le Messie. » Ainsi s'exprima un Falacha instruit. Un autre dit, au contraire, que la venue de Jésus a accompli les prophéties de l'Ancien Testament, mais que les *exilés* ne croient pas à sa divinité. Ils attendent l'antechrist (*asay messih*), mais ne croient pas qu'il naîtra d'une vierge ou d'une femme falacha.

La doctrine de la résurrection des corps est très-clairement établie. A la fin des temps, saint Michel soufflera de sa trompette: au premier coup, tous les os des trépassés se mettront en place; au deuxième, la chair vêtira ces os; au troisième, les âmes entreront dans les corps, et Dieu jugera tous ces hommes dans un jour de l'Éternel équivalant à mille ans d'après nos idées. Les bons iront au ciel, et les mauvais en enfer. En attendant, on peut aider par la prière les âmes en peine, et les Falacha lisent le livre des Psaumes dans cette intention.

Digitized by Google

Coutumes des Falacha. — Superstitions.

Passons à ce que nous avons pu recueillir sur leurs coutumes. Comme chez tous les Éthiopiens, l'acte d'égorger une bête est d'une gravité presque religieuse : les Falacha abattent le bétail sur le côté droit, la tête tournée vers Jérusalem, dont ils connaissent fort bien la position, et font, avant de l'égorger, une longue prière en langue güz, laquelle commence par les mots : «Au nom du Seigneur du monde, roi d'Israël.» Selon le précepte de Moïse, ils ne mangent jamais de viande crue, et le ver solitaire est en conséquence très-rare chez eux, bien qu'il ne soit pas tout à fait inconnu. Il en est de même chez les Akala-Gouzay et chez les Saho, qui, eux aussi, ne mangent pas de viande crue; on doit en conclure que cette maladie, endémique à l'Abyssinie, est le résultat d'aliments peu ou point cuits.

Un usage qui nous semble particulier aux Falacha en tant qu'Éthiopiens, et qui rappelle les agapes des premiers chrétiens, est le *gera* ou pain de trente-deux livres de farine, assaisonné de poivre, *nigella sativa*, de coriandre, de girofle et d'autres épices. Il reste toute la nuit à cuire sur une plaque de poterie couverte d'un dôme bien enté. On coupe ce pain monstrueux avec un sabre courbe, et pour le manger on y ajoute encore du piment moulu dans du beurre. Selon la ration ordinaire, un *gera* suffit à soixante et dix personnes. On le mange aux jours de grande fête.

La coutume du *tazkar*, si universelle en Éthiopie, existe aussi chez les exilés : c'est un festin commémoratif où tous les convives prient Dieu de pardonner les péchés du défunt. On ne fait pas de *tazkar* pour une femme adultère, et dans tous les cas on n'admet que des Falacha au festin. On n'enterre personne près du temple : le cimetière est hors du village, et, comme chez les Abyssiniens, les tombeaux n'ont ni inscription ni insigne.

Les Falacha croient aux *zar* (fées). Les bonnes fées se contentent d'un petit cadeau, d'une petite bague d'argent par exemple, et font ensuite du bien au donateur. Les mauvais *zar* persécutent leurs victimes jusqu'à ce qu'elles aient perdu tous leurs biens. On évoque ces fées par des procédés analogues à ceux du magnétisme de Mesmer, et l'on dit que la fée est venue dès que les convulsions se sont manifestées. En lisant ceci, il est difficile de ne pas songer aux sibylles et aux pythonisses de l'antiquité. Il faut cependant dire, à la louange des prêtres falacha, qu'ils s'opposent vivement à ces réunions de convulsionnaires; les prêtres chrétiens les condamnent également; mais l'évocation des fées n'en est pas moins très-fréquente dans toute l'Éthiopie, y compris même la ville musulmane de Massowah. Les Galla, comme les Falacha, aiment à consacrer des bagues aux fées.

Législation. — Successions. — Condition des femmes. Le Femah-afar. — Les Madja.

Les lois des *exilés* ne paraissent pas différer de celles des Abyssiniens chrétiens, si ce n'est que l'enfant naturel partage avec les fils légitimes. Il n'y a d'ailleurs de préciput ni pour les mâles ni pour l'aîné. Les Falacha n'ont

Digitized by Google

qu'une femme, et le divorce, quoique réprouvé par la religion, est néanmoins pratiqué, et forme ainsi un contraste entre la loi civile et la loi religieuse absolument comme chez les chrétiens. Les frais du *tazkar* sont prélevés sur la succession avant partage, et sont fixés ordinairement à la moitié des biens. Le père falacha, par testament oralement prononcé devant témoins, peut déshériter un enfant indigne; mais une sentence pareille, si elle était injuste, serait annulée après la mort du testateur. La coutume sur les femmes rappelle la loi chrétienne, et l'on voit ici une preuve de plus que les ancêtres des chrétiens actuels étaient des Falacha convertis, ou bien qu'à l'arrivée d'Abba-Salama le judaïsme n'avait été que partiellement établi. Il nous semble que toutes ces lois coutumières sont antérieures même à l'établissement du demi-judaïsme qui nous occupe.

M. Royer-Collard recommande avec beaucoup de raison aux voyageurs l'étude des lois sur la condition des femmes, car elles affectent la civilisation plus directement que la plupart des autres codes et coutumes. Toutefois, dans cette étude, une société demi-civilisée doit fournir au légiste peu de résultats. Disons ce qu'il y a de plus usuel dans la coutume sur les femmes falacha. L'avortement, volontairement provoqué, a cet effet, que l'enfant frustré de ses droits ferme à sa mère la porte du paradis. En droit, une femme adultère doit être tuée; en fait, on se contente de la renvoyer. Une épouse déshonorée le jour de ses noces était jadis lapidée, son propre père lui jetait la première pierre; aujourd'hui cependant on lui demande qui est le coupable, et, sur sa déclaration, on appelle le ravisseur devant les parents. S'il nie le fait, il doit encore jurer en mettant la paume de sa main sur le haut de sa tête : cette manière de jurer sur sa propre vie, pour ainsi dire, n'est pas connue des chrétiens. Si la ravisseur admet le fait, il doit une compensation en troupeaux : s'il refuse celle-ci, on l'y amène en agissant auprès de son père par la menace de l'excommunication. Enfin, si le mari refuse de garder sa femme déshonorée d'avance, le ravisseur, de son côté, n'est pas forcé de la prendre. En général, le mari fait la paix moyennant une augmentation de dot, et garde ainsi son épouse.

Le *femah-afar* est une institution remarquable comparable aux comices de Rome antique, et qui a été établie jadis pour relier par la religion du serment et par des devoirs mutuels des tribus errantes et divisées que leur état de colons dans les plaines inexplorées de l'Afrique devait rendre farouches et solitaires. Dans toutes les contrées que nous avons explorées depuis les Habab jusqu'au Sidama, nous avons trouvé des vestiges de ce singulier édifice législatif.

Dans l'ordre des temps, tout s'accorde à donner le pas aux Falacha sur les chrétiens, et aux nations chamitiques sur les hordes valeureuses des fils de Sem, soit pures comme en Tigré, soit mélangées comme dans le pays Amhara. L'institution des frères de Noces (*femah*) devait donc être moins abâtardie chez les Falacha que chez les chrétiens. Dans la langue hwarasa, on l'appelle *madja*. Si une querelle s'élève entre deux madja, c'est le sous-officier qui juge, et l'on appelle de son jugement au *bar* madja (aîné ou chef

Digitized by Google

des madja). Les Afar n'ont pas, que nous sachions, d'appel dans la cour des madja. Les Falacha ne peuvent pas appartenir en même temps à deux corporations de madja, ce qui est aussi une incapacité afar; de même, un père et son fils ne peuvent pas être réciproquement madja, ni même deux frères, à moins qu'ils ne soient jumeaux. Cette règle et cette exception se retrouvent chez les tribus afar.

Les jeunes filles forment des madja entre elles, et perdent cette qualité par le mariage, car elles entrent alors dans la corporation de leur mari. Le serment est déféré en langue hwarasa, et dans aucun cas on ne jure sur le Pentateuque, ce qui tend à prouver que cette institution si curieuse est antérieure à la conversion des Agaw au judaïsme. Il y avait encore naguère des repas de corps de madja; aujourd'hui ils sont tombés en désuétude, et la vitalité de l'institution semble mourir avec la langue hwarasa. Du reste, les dignités de la corporation ne sont pas héréditaires comme chez les Afar. On choisit les membres un à un, et on leur sert à manger pendant dix jours et à boire dans une seule et même coupe, ce qui rappelle un des us les plus frappants des Sidama.

Respect pour le Pentateuque. — Sabbat. — Jeûnes et fêtes. — Prières. — Livres sacrés.

Les Falacha témoignent un grand respect pour le Pentateuque. Le diacre David s'indignait de voir chez nous un Pentateuque éthiopien posé sur la même peau tannée où nous étions assis au milieu de nos livres, et ne se taisait que lorsque nous mettions l'énorme manuscrit sur la caisse de notre théodolite qu'il prenait pour un siége. En entrant chez nous, après avoir dit bonjour, il se prosternait jusqu'à terre devant notre Pentateuque, et un jour, après avoir pris congé, il revint sur ses pas pour faire sa prosternation habituelle. Il l'expliquait d'ailleurs comme un signe de respect et non d'adoration, absolument comme nos génuflexions devant la croix le jour du vendredi saint.

Comme certains sectaires anglais, les Falacha poussent fort loin le respect dû au sabbat. Ils ne se livrent à aucun travail à partir du midi du vendredi, et dès que l'aurore du samedi a paru, on ne parle qu'à demi-voix, usage respectueux en lui-même, et qui empêche d'ailleurs toute dispute. Faire la cuisine ou traire les bêtes serait un attentat à la majesté du sabbat; mais pour ne pas perdre le lait, on le fait tirer par des chrétiens. « Marie, me disait un Falacha, est la médiatrice des chrétiens : notre mé« diateur est samedi, » expression qui rappelle une superstition assez répandue parmi les chrétiens d'Abyssinie, qui regardent *sanbat* (le sabbat) comme un saint. Les Falacha peuvent sortir de chez eux le samedi, mais seulement pour des besoins naturels ou pour aller au temple; ceux de Gondar ne peuvent pas passer la rivière, ce qui implique affaire. Le sabbat est si grand, que Dieu et ses neuf cents archanges descendent sur terre ce jour-là.

Comme chez les chrétiens, on communie au pur froment et de grand

Digitized by Google

matin. Les Falacha étant tous ouvriers, c'est-à-dire potiers, maçons ou charpentiers, ils cherchent à se faire employer par le roi, ce qui leur donne droit à porter une chemise avec le titre de *badjar-ound*. Un vieillard portant turban, c'est-à-dire revêtu des fonctions de prêtre, se fit annoncer chez nous comme *badjar-ound* Isaac. Il venait vendre un Pentateuque pour faire face à la famine et s'enquérir de l'existence des Falacha en d'autres pays. Nous lui parlâmes des juifs et de leur respect pour le Pentateuque. « Respectent-ils le sabbat du samedi? dit Isaac avec impatience. — Sans « doute : à tel point qu'ils ne font pas de cuisine ce jour-là. — Tout n'est « donc pas perdu, et le monde n'est pas si mauvais que je l'avais dit. » Là-dessus *badjar-ound* Isaac se leva et entonna une hymne dont le chant n'était pas sans charmes après les aigres psalmodies des *Dabtara* chrétiens. « Dieu « d'Abraham, dit-il en finissant, je te rends grâce. » Puis il ôta son turban à la façon des chrétiens de Syrie, et se prosterna devant son Pentateuque.

Les jeûnes et les fêtes des Falacha sont probablement ce qu'il y a de plus singulier chez eux.

Les prêtres et les exilés pieux jeûnent jusqu'au coucher du soleil tous les lundis et jeudis, et communient au crépuscule du soir; les jeûnes sont abrogés si une grande fête tombe ces jours-là. On dirait une parodie des deux jeûnes hebdomadaires des chétiens, si ce n'est que les Falacha mangent de tout ce qu'ils veulent après le coucher du soleil, tandis que les chrétiens d'Abyssinie s'abstiennent de viande et même de lait tous les mercredis et vendredis.

Pendant les trois jours qui précèdent Pâques, les Falacha ne mangent que du grain rôti en mémoire des trois jours de mauvais vivres dans le désert avant de trouver la manne.

Le commencement de la seconde lune après Pâques est celui du jeûne dit *tornas*, en commémoration de celui qu'on fit lorsque le roi de Babylone commença le siége de Jérusalem.

Avec la troisième lune après Pâques commence le jeûne dit *ab tom*, en mémoire du massacre des prêtres après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. Pendant les dix premiers jours de ce jeûne, on ne mange rien d'animal, pas même du beurre, et l'on observe cette règle dans les *tazkar* ou festins mortuaires qui auraient lieu à cette époque. Après les dix premiers jours, on mange, comme dans tous les autres jeûnes, tout ce que l'on veut, mais seulement après le coucher du soleil. Les moines falacha observent tous les jeûnes, mais *ab tom* est le seul obligatoire pour tout le monde.

A la quatrième lune commence le jeûne dit *tavt*, et qui dure dix jours.

Les dix premiers jours de la cinquième lune sont le jeûne de *hidar*, en mémoire de celui que fit Joseph pour retrouver son père. Le premier jour de ce jeûne est dit *tazkara Abraham*, ou en commémoration de ce patriarche, et on a l'habitude de manger ce jour-là ; mais on jeûne ce jour-là, bien que ce soit la fête *Astari* (entrevue de Joseph et d'Abraham). Le dixième jour de la lune de Tigamt est aussi un jour de jeûne.

Digitized by Google

Hidar est le nom d'un mois abyssinien, mais il est plus difficile de trouver l'étymologie de *tomas* et de *tavt*.

Passons aux fêtes des *exilés*. En principe, il y en a tant qu'il ne resterait que deux journées de travail par an; mais les exilés sont pauvres, isolés de leurs frères et obligés de travailler beaucoup. Aussi ignorent-ils la plupart des fêtes et le repos de la septième année. (Lév., xxv, 4.)

L'année ecclésiastique fut évidemment lunaire dans le principe, bien que les Falacha aient aujourd'hui adopté le calendrier des chrétiens. Chaque jour de lune nouvelle est une fête, ainsi que le dixième jour de la lune. Ceux qui observent cette dernière (*arfe-asar*) obtiennent aisément les faveurs du Très-Haut, car son portier (sic) se laisse aisément fléchir ce jour-là.

Aux jours de fête, on communie de grand matin, et toujours au pain azyme de froment. Le service est entièrement oral et dépend de la faconde du prêtre, seulement on lit l'ouvrage dit *Astari* le jour de la fête de ce nom, qu'on appelle aussi fête de Joseph, et qui tombe au 10 du mois de *maskarram*.

Cinq jours après est le *baala-matsalat*, que nous voulions traduire « fête des tabernacles; » mais un Falacha nous assura que c'est la commémoration des festins que donna Joseph à son père après avoir passé cinq jours à faire des provisions.

Lesa est la nouvelle lune du mois de *magabit*. Si le quatorzième jour de cette lune tombe dans le mois de *miasya*, c'est le jour de Pâques; autrement le jour de Pâques est le quatorzième jour de la lune de *miasya*, car cette fête ne tombe jamais dans un autre mois. En 1842, le lundi 25 *miasya* était le jour de *boho* ou pain fermenté, et la pâque était le lundi 18 *miasya*; car on ne s'attache pas à faire coïncider toujours, comme chez les chrétiens, cette fête avec le sabbat.

A la nouvelle lune de *hidhar*, on fête l'entrevue de Moïse avec le Tout-Puissant, et le dixième jour de cette lune est la commémoration de la réception de Moïse par les Israélites.

Le 12e *sané* on fête la venue des tables de la loi; on l'appelle ordinairement *touwani-marar* ou entrée de la saison des pluies.

La nouvelle lune de *nahasé* se nomme *chagi-barabou* et est une des grandes colonnes (fêtes) de l'année.

Le 28 *nahasé* est l'anniversaire de la mort d'Abraham, de Sara, d'Isaac et de Jacob. On mange le *gera* ce jour-là, et on l'appelle *bakar-baal* ou fête aînée, probablement parce que c'est la plus ancienne. Nous devons dire qu'un Falacha instruit nous expliqua autrement la fête dite *arfé-asar* (dixième de la lune). Selon lui, c'était, en 1842, le 25 *namlé*, puis le 25 *nahasé*, puis le 20 *maskarram*, à cause des cinq jours complémentaires, et ainsi toujours de trente en trente jours, de telle sorte que cette fête fait le tour de l'année en soixante et treize ans. S'il en est ainsi, l'institution de cette fête semblerait dater de l'époque où les Égyptiens, et probablement le reste du monde, usaient de l'année vague de trois cent soixante jours.

La manière dont les Falacha se vêtent au repas pascal ne peut s'expli-

Digitized by Google

quer que par un usage qui n'existe qu'en Abyssinie, bien qu'on puisse expliquer comme les Abyssiniens le passage de l'Évangile de saint Luc (XVII, 8). La loi de Moïse (Exod., XII, 11) dit qu'on doit se ceindre pour le soir de Pâques. En Europe, on dit que les sandales, le bâton et la ceinture sont des préparatifs de voyage pour sortir de la terre d'Égypte; mais les Falacha ceignent leurs toges sur le bas du corps, selon l'us abyssinien, pour témoigner leur respect, et de cette façon on ne peut pas faire trois pas de suite sans trébucher. C'est ainsi que les prêtres chrétiens se ceignent pour dire la messe.

Baala-tafsiht (fête de joie) est le nom de la pâque chez les *exilés*. On y mange debout du pain azyme et un agneau d'une année, dont les cornes ont commencé à tourner. Pendant les sept jours d'ensuite, on ne mange que du pain azyme.

Les exilés attachent une grande importance aux noms de Dieu, comme dans le cabale des Juifs. Cette circonstance, et le fait qu'un grand nombre de ces mots est terminé par *el*, semblent indiquer que la langue hébraïque était le berceau de la liturgie des Falacha. Aujourd'hui la plupart de ces noms sont tellement déformés par l'insouciance abyssinienne, qu'il serait difficile d'en reconnaître les racines hébraïques sans avoir recours à des hypothèses qui exigent une grande habitude de la langue de Moïse. Les pauvres Falacha emploient une prière aussi belle qu'elle est courte, *za hallo* (celui qui est). Ceux qui ont quelque prétention au titre de savant lisent des prières écrites en grec, et dont nous avions copié plusieurs. On y remarque une prière destinée à préserver des dangers d'un voyage. Avant de se mettre en route, on la lit, et comme la salive a été sanctifiée par la prononciation des noms mystérieux de Dieu, on crache ensuite sur sa main, et l'on frotte la salive sur toute sa tête. Quand le prêtre falacha prononce les mots Seigneur des Seigneurs, toute la congrégation se lève. Il en est de même au mot *waradka* (tu es descendu sur terre). Ceci rappelle la génuflexion des chrétiens au *et homo factus est*. L'usage de la salive consacrée se trouve aussi dans la cérémonie des relevailles, où on lit le livre appelé *Ardet*, qui semble avoir passé des Falacha aux chrétiens.

Les exilés reçoivent comme canoniques toutes les parties de l'Ancien Testament, y compris ce qui n'a pas été sanctionné par le concile de Trente, c'est-à-dire les troisième et quatrième livres d'Esdras, les prophéties de Henoc, le Koufali. Seuls, les livres des Machabées sont ceux des chrétiens d'Abyssinie, mais fort différents des livres connus chez nous sous le même nom. Les principaux autres ouvrages des Falacha sont une *Histoire de la création*, un *Traité sur le sabbat*, un livre d'*Heures* et le *Makabab-Elias*, ouvrage inconnu aux chrétiens, et que nous n'avons pas examiné. Tous ces livres sont écrits en langue güz, dite éthiopienne en Europe.

Origine des Falacha.

Après avoir donné ainsi une idée de la religion des Falacha, on est naturellement amené à donner au moins une conjecture sur leur origine. La communion de pur froment, le demi-baptême de l'*ardet*, qui exige l'emploi

Digitized by Google

de l'eau par irrigation, et le respect dû au *waradka* (tu es descendu), pourraient faire croire que la religion des exilés est un christianisme perverti ou plutôt à demi compris. Mais la négation de la divinité de N. S. Jésus-Christ, le sabbat du samedi, l'impureté de l'accouchée, la physionomie hébraïque des noms mystiques de Dieu, le sacrifice sanglant de Pâques, le respect dû au Pantateuque, et l'idée de l'impureté contractée par le contact physique avec un homme d'une autre secte, nous ramènent forcément à conclure que si les Falacha ne sont pas des juifs purs aujourd'hui, c'est que leur foi a été changée par le temps, l'isolement de la mère patrie, et surtout par cette insouciance de critique et de recherches qui fait le fonds de toutes les religions en Éthiopie. On sait d'ailleurs que l'institution des monastères falacha est très-moderne, car la tradition est très-précise à cet égard. Quant au changement de religion par l'ignorance des pontifes, on peut remarquer que la religion Oromo, qui adore Marie et nie son divin fils, est en vigueur chez les Gimira, Sidama, Dawaro et Gallas. Cependant elle ne peut être ramenée qu'à la religion chrétienne, dont elle diffère toutefois sous bien des rapports, et, selon toutes les apparences, à cause du manque de missionnaires.

Les jeûnes falacha, à l'occasion de la capture de Jérusalem par Nabuchodosor, observés avec tant de rigueur par tous les exilés, et les fêtes traditionnelles de Joseph, dont le souvenir a dû vivre en Égypte jusqu'à ce que le fils de Marie allât l'y effacer, nous ont amenés à supposer que des juifs en petit nombre auraient émigré après la prise de Sédécias, soit par Adulis, soit par Méroé, et auraient enseigné leur foi aux tribus agaw, alors souveraines dans Axum, comme l'étymologie de cette ville antique et les noms des anciens rois semblent concourir à le prouver. Que la langue hébraïque soit tombée en désuétude, c'est ce qui n'étonne en rien ceux qui ont étudié le caractère des Éthiopiens, car malgré une succession de cent cinq patriarches cophtes en Abyssinie, on n'a jamais pu y apprendre la langue cophte ni même la langue arabe. Dans l'Abyssinie chrétienne, plusieurs livres de l'ancienne théologie sont tombés dans l'oubli, et il peut bien en être de même de l'hébreu des premiers Falacha.

Notre hypothèse est que des juifs allés en Égypte, comme nous l'apprend Jérémie, après le désastre de Sédécias, auront poussé leurs entreprises commerciales jusqu'à Axum, où des chefs agaw, instruits par les nouveaux venus, auraient fondé un petit royaume, et l'on peut remarquer à cet égard que les royaumes gallas de Gouma, Inarya et Djemma ont été fondés à la suite de l'islamisme introduit par des marchands étrangers.

Le type physique et la langue des Falacha montrent évidemment qu'ils appartiennent à la race chamitique des Agaw, et les noms des rois avant Bazen ne peuvent pas s'expliquer par les langues sémitiques. Les Agaw ou Way sont à peu près les seuls Abyssiniens qui fassent remonter leur généalogie jusqu'aux rois anciens, et une tradition falacha tend à faire croire que les exilés étaient jadis en contact intime avec la race royale: Abba-Favra, le premier des moines falacha, reçut en son couvent le fils de Zara-Yaiqob,

Digitized by Google

le soumit à un régime fort sévère, et le tint dans une solitude complète jusqu'à ce qu'il fût reconnu par un mendiant qui alla en informer le roi. Zara-Yaiqob avait cru son fils mort, et avait même fait le *tazkar*, ou festin d'usage; mais dès que la vérité fut connue, il somma son héritier de venir, et, sur son refus, fit attaquer le couvent en jurant de ne pas laisser pierre sur pierre. Il est probable que cette menace fut effectuée, car les exilés disent qu'Abba-Savra et son disciple s'étant mis en prières, Dieu cacha le couvent à tous les yeux.

La manière dont les Falacha demandent justice à la porte du roi montre que s'ils ne sont pas de l'ancienne race royale, ils jouissaient au moins de certains priviléges antiques. Au lieu de crier : *Yadoro* ou *aihouma* comme les Gimant, ou *abet* comme les chrétiens, ce qui est le cri de l'esclave qu'on frappe, les exilés disent en un chant mélodieux les paroles qu'on peut traduire ainsi: «Louanges au Seigneur, louanges au roi, et le ciel des cieux au «roi, miséricorde au visiteur, clémence au laboureur, foi au gardien, loué «soit le Seigneur dans les cieux.»

Les missionnaires juifs qui auraient converti les roitelets agaw auraient été des marchands d'Alexandrie, ce qui explique la préférence donnée au texte des Septante pour la traduction de la bible güz dont Ludolf a démontré le prototype par des preuves intrinsèques. Bruce, qui admet la tradition abyssinienneque la race d'Israël a commencé à régner peu après Salomon, rejette les conclusions de Ludolf en demandant comment les Falacha auraient passé quatre cents ans sans avoir les saintes Écritures. Notre hypothèse concilie ces deux auteurs. Peu importe d'ailleurs que les rois falacha soient, spirituellement parlant, descendus de Salomon, ou qu'un descendant des nombreux fils de ce prophète soit allé dans Axum allier son sang avec celui des Agaw, dont le type aura prévalu, selon la loi connue du mélange des races.

Les Falacha se disent fils de Lévi, et ceci détruit toute possibilité de descendance des dix tribus dispersées. Une coïncidence remarquable, que nous offrirons à défaut d'autres preuves, vient encore à l'appui de ce raisonnement. Les manuscrits abyssiniens, dont nous avons examiné un grand nombre, s'accordent à dire que Notre-Seigneur Jésus-Christ naquit la huitième année du règne de Bazen, qui fut le 23e ou le 24e roi après Min-Ylik, fils de Salomon. Or, de Salomon à l'ère chrétienne, il y a environ dix siècles, et vingt-quatre règnes ne suffisent pas pour remplir cet espace. On peut se demander, à défaut de tout autre moyen de vérification, quelle est en réalité la durée moyenne d'un règne, et l'on obtient les résultats suivants: 32 rois de la Chine, 23 ans; — 19 rois de Judée, 28 ans; — 27 rois de Perse, 17 ans. — *Eten Abyssinie :* 41 rois de Ahbiba à Y. Amlak, 22 ans; — 28 rois de Z. Yaiqob à Takla-Giorgis, 13 ans; — 14 rois de Bazen à Atsbiha, 24 ans; — 42 rois de Bazen à Ykouno-Amlak, 21 ans. — Moyenne, en rejetant le plus grand et le plus petit, 21 ans.

On trouve ainsi 21 années pour la durée moyenne d'un règne, et en multipliant ce nombre par 24, on obtient environ 500 ans avant l'ère chré-

Digitized by Google

tienne pour époque du commencement du règne de Min-Ylik, dit Fils de Salomon, et il est très-remarquable que la captivité de Babylone précéda cette époque de peu d'années, tandis que la dispersion des dix tribus eut lieu longtemps auparavant.

ANTOINE D'ABBADIE.

MALAISIE.

CHASSE AU NASIQUE (*SIMIAS NASICA*).

Les îles Pamarœng, sur la côte orientale de la grande île de Bornéo dans le détroit de Macassar, ne sont en grande partie que des bancs de vase couverts de palétuviers d'une hauteur considérable, et dont l'élévation fait croire, de loin, à l'existence de terres habitables. Il est, en effet, naturel de penser que d'aussi belles forêts appartiennent à des îles d'une grande fertilité; mais ces forêts croissent dans l'eau; quelques points de leur sol ne se découvrent jamais; d'autres, au contraire, simulent parfaitement des îles quand la marée est basse. Les arbres sont implantés sur un terrain d'alluvion moderne, sillonné par des canaux, qui ne sont que les ramifications du courant d'un grand fleuve. Ces îles submergées doivent en effet leur existence au limon de la rivière de Kotty, qui très-probablement débouche dans la mer par un delta.

La marée était aussi basse que possible lorsque, plusieurs heures après avoir quitté notre navire dans une embarcation légère, nous crûmes aborder une de ces prétendues terres. Plusieurs d'entre nous aperçurent parmi les troncs d'arbres, des naturels qui nous regardaient; l'on vit de la fumée, présage de quelque habitation voisine. D'autres personnes crurent voir des kanguroos, ce qui était fort remarquable, car ces animaux n'existent point à Bornéo. Mais nous reconnûmes bientôt que ces hommes, ces kanguroos, n'étaient que des singes, et que la prétendue fumée n'était que des vapeurs élevées de ces marécageuses localités.

On charge les armes, on se jette à l'eau, on se hâte; mais la vase où nous nous embourbons retient notre ardeur; chacun aspire à atteindre promptement la rive pour s'affranchir de cette insupportable situation. A chaque pas on enfonce jusqu'au genou; on arrive enfin; mais, ô illusion! toute l'île n'est que vase; plus on avance, plus nos jambes disparaissent dans ce bourbier déposé par le remous des courants. On conçoit que, dans une pareille position, les plus intrépides de nos chasseurs ne pouvaient facilement satisfaire leur activité. Une fatigue insurmontable succéda promptement à l'impétuosité de notre premier élan; deux personnes furent sur

Digitized by Google

le point de tomber en syncope, tant l'épuisement de nos forces était grand. Les moustiques nous attaquaient de tous côtés; nous étions forcés d'en défendre nos figures avec des mains remplies de boue; nous ne parvenions à les chasser qu'en marquant nos visages des souillures les plus grotesques.

Cependant nous tardâmes peu à comprendre qu'il n'était pas nécessaire de parcourir une lieue par quart d'heure pour atteindre ces singes, but de tant d'efforts impuissants; ils étaient sur nos têtes, tapis derrière les plus grosses branches. Le feu commença, et, malgré l'agilité des nasiques, nous en portâmes quatre à bord de notre embarcation, deux mâles magnifiques, hauts de 1m 50, et deux femelles, une pleine et une vivante, blessée grièvement au coude droit. Lorsqu'on a été témoin de la douceur et de l'air réfléchi de ces pauvres bêtes, on sent combien il est toujours intéressant de surprendre les animaux dans leur état de nature. Rien n'égale le ridicule des figures qui ont été données jusqu'à ce jour du *nasica*, d'après l'imagination des artistes. Ce fut en vain qu'ils s'efforcèrent de donner à des peaux mal bourrées l'expression de la vie, et à rendre à des membres déformés leur véritable forme.

Ces animaux passent d'un arbre à l'autre en sautant de branche en branche; aussi courent-ils rarement sur le sol peu résistant de leur aquatique patrie; cependant j'en ai vu plusieurs bondir sur la surface de la vase avec une extrême légèreté. La grandeur de leurs mains de derrière, la palmure étendue qui occupe l'intervalle de leurs doigts, explique la facilité avec laquelle ils courent sur ce sol où, nous, nous prenions racine. Le ventre de ces animaux est très-volumineux; son aspect rappelle celui des herbivores; or, ces guenons se nourrissent des feuilles du *rhizophora gymnorihiza*, qui sont aussi un aliment délicat pour les indigènes de l'archipel indien. Leur énorme estomac était rempli de ces feuilles. Nul doute cependant qu'ils ne soient friands, comme tous les singes, des matières animales; on connaît le goût des quadrumanes pour les petits oiseaux. Je soupçonne que l'espèce qui nous occupe ici recherche surtout les petits poissons et d'autres moindres habitants de ces vases soumises aux alternatives du flux et du reflux de la mer. Notre présence en ces lieux gêna probablement cette seconde partie de leur repas, dont l'heure était arrivée. La singulière proéminence de leur nez et sa mobilité semblent indiquer qu'ils s'en servent pour flairer les coquilles ou les autres animaux cachés dans la vase; sa longueur est nécessaire à la mobilité des narines, lesquelles sans cela ne pourraient se clore à volonté toutes les fois que le nasique plonge la tête dans les mares d'eau où la mer, en se retirant, laisse toujours quelques poissons. Ce long nez ne leur est pas moins nécessaire comme organe de l'odorat que comme organe du toucher; car les mains des singes ne possèdent guère qu'un tact assez obtus. Nos dissections confirment cette assertion; les rameaux du nerf de la cinquième paire (ceux qui président à la sensibilité de la face) se rendent en grand nombre à la peau du pavillon nasal du nasique.

Il reste à expliquer comment ces animaux se trouvent en aussi grand

Digitized by Google

nombre sur un espace aussi circonscrit. L'*Ile du Milieu*, car tel fut le nom que nous imposâmes de loin à cette forêt de palétuviers, est trop circonscrite pour que nous puissions admettre qu'une aussi grande population lui appartienne. Cette population doit être une partie de celle des îles circonvoisines, et n'est point exclusivement aborigène de la petite localité où nous l'avons rencontrée. L'île a à peine une lieue du sud-est au nord-ouest; sa largeur est peut-être d'une centaine de pas sur le point où nous l'avons abordée; sa plus grande étendue, dans ce même sens, nous a paru atteindre le double de cette mesure. Il est donc bien positif que ces animaux traversent à gué, pendant le jusant, certaines parties des canaux qui séparent les îles, et se rendent ainsi où l'habitude du butin les attire ordinairement. Rien en effet, dans l'organisation extérieure de ces singes, ne justifierait l'idée d'en faire des nageurs. Sous ce rapport, ils ressemblent parfaitement à tous les singes en général : leurs proportions les rendent fort peu propres à ce genre d'exercice.

Le crocodile à double bande abonde sur cette côte; si nous n'en avons pas rencontré sur ces bancs de vase, il faut probablement l'attribuer à l'heure de la marée basse, qui fut celle de notre débarquement sur ces îles inhospitalières: il était quatre heures du soir. En effet, ces animaux sont nocturnes; pendant la grande chaleur du jour, ils reposent sur les plages vaseuses, étendus au soleil; la chaleur active leur digestion. Au déclin du jour, ils se replongent dans l'eau. C'est ce que j'ai eu tout le loisir d'observer dans la rivière de Santox, à 60 lieues dans le sud de Rio-Janeiro. L'individu vivant que nous avons longtemps conservé à bord appartenait à l'espèce dite *crocodilus biporcatus*. Il s'agitait beaucoup la nuit, il cherchait à rompre ses liens, et ses yeux, toujours clos pendant le jour, brillaient constamment dans l'ombre d'une étonnante phosphorescence. Une pareille rencontre sur l'île du Milieu eût été des plus fâcheuses: personne de nous n'y pensa; mais ceux qui nous suivront dans la même carrière feront bien de se tenir pour avertis.

Lorsque l'on voudra passer commodément et plus sûrement sur les îles Pamarœng, on se munira d'un petit bateau plat; il servira à aborder les vases sans qu'on soit obligé de se jeter à l'eau. On attachera des planchettes à ses pieds, et l'on pourra alors marcher sur le terrain mou sans y enfoncer; encore fera-t-on bien de se méfier des fondrières.

Pendant que nous nous trouvions sur ce sol vaseux, nous remarquâmes un phénomène assez singulier qui mérite d'être mentionné, bien qu'il n'ait rien que de très-facile à comprendre : nos voix, quelque fortes qu'elles fussent, ne se faisaient entendre facilement qu'à dix ou quinze pas de distance. Cette circonstance rendit nos communications très-difficiles, ce qui irritait encore l'impatience de ne pouvoir agir librement. Nos coups de fusil faisaient aussi très-peu de bruit, et celui qui en résultait paraissait partir du haut des arbres, du milieu des branches. Il est évident que ce peu de retentissement dépendait de le mollesse du sol sur lequel nous étions alors.

J.-B. Hombron.

Digitized by Google

SUMATRA.

Situation et climat. — Population indigène. — Forces néerlandaises. — Commerce du poivre. — Sinkel. — Le radjah de Boulo-Samah. — Troomon et autres ports où se récolte le poivre. — Le radjah d'Analaboo. — Achem. — Entrevue avec le sultan. — Description de la ville. — Population. — Force armée. — Mœurs des Malais de Sumatra.

L'île de *Sumatra* est une des plus considérables du vaste archipel d'Asie; elle appartient à cette chaîne de grandes îles qui, y compris la Nouvelle-Hollande, séparent l'océan Indien de l'océan Pacifique et des mers de la Chine. Coupée à peu près en deux parties égales par l'équateur, elle s'étend au nord jusqu'à 5° 40′ de latitude, et au sud jusqu'à 5° 50′. Sa plus grande largeur est de 70 lieues; sa longueur, qui excède 300 lieues, est dans une direction nord-ouest et sud-est. Elle est de tous côtés entourée d'îles plus petites : celles à l'orient se lient au grand archipel; de l'autre côté, ces îles, dont quelques-unes sont assez considérables, et dont les principales sont *Pouloo-Oo* (que nous appelons île aux Cochons), *Pouloo-Nias*, *Pouloo-Mintao*, *Pouloo-Beero*, *Pouloo-Pora* et *Engano* (le mot *pouloo* signifie *île* en langage malais; il a la même acception que le *nossi* des Madécasses), sont presque rangées en ligne, séparées par d'étroits canaux; et sont éloignées de Sumatra d'une distance moyenne de 18 à 20 lieues. Au nord de la pointe d'Achem, cet ensemble est terminé par un groupe de petites îles rapprochées qui se trouvent dans la ligne des *Nicobar* et des *Andaman*, qui elles-mêmes paraissent appartenir à la chaîne des montagnes qui séparent le royaume des Barmans des possessions anglaises de l'*Aracan*.

Une chaîne de montagnes, parmi lesquelles quelques-unes ont une grande élévation, s'étend d'une extrémité à l'autre de Sumatra en suivant son milieu; elle s'aperçoit des deux mers, et à une distance de 18 à 20 lieues quand le temps est clair. Les montagnes et les collines vont en s'abaissant des deux côtés en approchant le rivage.

L'île, par sa position, se trouve en entier dans les régions des vents variables qui avoisinent l'équateur; les orages y sont fréquents, et le climat, excepté sur les montagnes, est généralement pluvieux et chaud : il découle naturellement aussi de cette position géographique que la saison est peu variable dans le voisinage de l'équateur, et qu'il n'en est pas de même dans les autres parties, celles qui sont le plus au nord et le plus au sud; quand le soleil est dans un hémisphère, c'est dans l'autre que règne le beau temps, et réciproquement. La végétation est partout riche et brillante; les produits y sont généralement bons et les fruits délicieux. Les rivières descendent des montagnes, mais elles sont petites et nombreuses, et quelquefois torrentielles; souvent elles baignent et fertilisent de belles plaines. Les montagnes

Digitized by Google

sont couvertes d'épaisses forêts, dans lesquelles on rencontre presque tous les animaux qui se trouvent dans Ceylan et dans les Indes.

Les peuples de cette grande île appartiennent à la race *malaise*. Les Hollandais de Java y ont formé des établissements, ainsi que les Anglais, les premiers sur la côte orientale, et les seconds sur l'occidentale au sud de l'équateur. Par suite d'arrangements, l'Angleterre a cédé à la Hollande ce qui lui appartenait, et le gouvernement de Batavia a établi à *Padang* le chef-lieu de son gouvernement dans Sumatra.

La partie septentrionale est restée indépendante des Européens sous une multitude de petits chefs appelés radjahs; ils relèvent tous d'un chef commun ou sultan, qui fait sa résidence à *Achem*, et auquel ils payent un tribut; ils sont tous musulmans zélés. Les habitants de la côte nord-ouest se livrent à la culture du poivre, dont la qualité est supérieure et recherchée dans le commerce : les navires européens et américains vont y chercher des chargements qu'ils transportent sur tous les points du globe. Presque tous les ans, des navires de guerre français et américains du nord, et quelquefois anglais, y vont montrer leur pavillon, protéger leur commerce; quelquefois ils punissent sévèrement les peuplades qui ont commis des crimes ou des excès envers leurs nationaux.

Les forces néerlandaises de Sumatra se composent de trois bataillons nombreux formant un effectif de 5 à 6,000 hommes, parmi lesquels il n'y a que peu d'Européens, un certain nombre de noirs africains du golfe de Boni, et de Javanais; mais la majeure partie de cette troupe est composée d'hommes d'Amboine, qui sont chrétiens, et dont les Hollandais font grand cas comme soldats. Ces bataillons ont été presque en entier retirés des postes qu'ils occupaient à la côte orientale et ramenés dans l'ouest. Après des différends survenus avec les Malais du voisinage, les Hollandais se sont emparés récemment de *Sinkel*, point le plus méridional de la côte où se fait la traite du poivre, et dans ce moment ils y fondent un établissement important.

Dans le courant du mois de décembre 1842, je reçus de M. le contre-amiral de Hell, gouverneur de Bourbon, l'ordre de me rendre avec la corvette *la Fortune* à la côte nord-ouest de Sumatra, et de visiter successivement tous les points où l'on fait le plus spécialement la traite du poivre. Vers la fin de janvier 1843, j'abordai à Sinkel : c'est donc par ce district hollandais que je vais commencer, et je suivrai le rivage jusqu'à Achem. Comme il peut importer au commerce de bien connaître les points où l'on peut traiter le poivre, je décrirai les localités une à une, au risque des redites; mais ces parties se résumeront à la fin, et formeront un ensemble qui fera mieux connaître l'état actuel de l'île que de simples généralités : c'est un extrait de mon journal qui va suivre, et je le donne comme tel.

Sinkel, ancienne résidence d'un radjah malais, est situé par le 2e degré de latitude septentrionale, près du cap du même nom, à 2 milles de l'embouchure d'une petite rivière. Jusqu'en 1840, ce cours d'eau se jetait à la mer à 1 mille au nord du cap; alors, par l'effet des grandes pluies et d'un raz de marée qui encombra l'embouchure, il changea de direction, se fit

Digitized by Google

un passage de l'autre côté du cap, et se précipita à la mer à environ une distance de 6 milles. C'est devant cette nouvelle embouchure que se trouve le mouillage actuel des grands navires. Comme ce changement n'était indiqué sur aucune carte, je fus obligé de chercher, et un pavillon hollandais que j'aperçus flottant au loin parmi des arbres me vint en aide. Après avoir doublé le cap, je vis bientôt deux goëlettes de guerre hollandaises qui étaient à l'ancre. Je fis un salut de vingt et un coups de canon, auquel il fut répondu coup pour coup par une batterie éloignée du rivage. L'officier que j'envoyai à terre y fut reçu avec des démonstrations de joie et comblé de politesses par les officiers de la marine et de la garnison qui parlaient tous parfaitetement le français. Le lendemain, je me suis rendu à terre, et j'ai rencontré en route les autorités principales qui venaient à bord; nous sommes débarqués ensemble, et après avoir parcouru l'établissement, ces messieurs, le soir, sont venus dîner avec moi et coucher à bord; je leur donnai le jour suivant, et les officiers de la garnison furent traités sur la corvette par l'état-major.

Voici le résumé de ce que j'ai pu voir et recueillir sur Sinkel et les établissements néerlandais à la côte occidentale de Sumatra.

Les troupes hollandaises, dirigées en personne par le colonel commandant supérieur des établissements, sont entrées à Sinkel en 1840, mais non sans obstacles: les Malais se sont, par extraordinaire, battus avec opiniâtreté à *Baroos*, situé à 9 milles à l'est de Sinkel; après avoir été vaincus, ils ont presque tous abandonné ce dernier lieu: le radjah s'est retiré à *Troomon*, chez son neveu; et les habitants, après avoir détruit les jardins à poivre, se sont dispersés, et se sont établis dans les îles *Pouloo-Oo*, *Pouloo-Baniah*, *Pouloo-Sago*, etc.

Après avoir pris possession de Sinkel, les Hollandais s'y sont retranchés; ils ont fondé leur établissement sur une presqu'île entourée par de larges canaux ou bras de la rivière, à 2 milles environ de l'embouchure: cette rivière est navigable pour les caboteurs; la barre n'est impraticable qu'avec les gros vents du sud-est, qui n'y soufflent que rarement avec violence. Les travaux qui déjà ont été faits sont étonnants. Le village nouveau est en dehors des fortifications; sa population se compose de quelques centaines de personnes: la plupart des habitants sont des Javanais et des Chinois. A 1 mille et demi du fort, au nord du cap Sinkel, près de la mer, on a construit un poste avancé ou redoute, qui est presque terminée; elle est armée de plusieurs canons: elle contient un blockhaus où loge la garnison, qui est commandée par un officier, et se compose de 150 hommes, dont 50 ouvriers mineurs. Les communications de Sinkel avec cette redoute se font par eau.

Sinkel et Baroos sont les deux points principaux du district, le premier est le chef-lieu. Les Hollandais se sont aussi établis à Pouloo-Nias, où ils ont un détachement de 70 hommes commandés par un officier. Ce district a été depuis 1840 successivement commandé par un lieutenant-colonel et un autre officier supérieur qui y sont morts. Depuis 1841, il est sous la direction

Digitized by Google

d'un capitaine, M. Jeenhugzen, homme instruit, bien élevé, beau cavalier de bon ton, âgé d'environ trente-cinq ans. L'agent civil, qui est la première autorité en préséance, était retourné à *Padang;* l'intérimaire était un jeune homme qui m'a paru remplir les fonctions de collecteur de douanes, de trésorier, etc. : le commandant ne peut rien faire qu'après l'avoir consulté.

Le personnel militaire du district s'élève à 800 hommes, dont 370 à Sinkel, y compris ceux de la redoute mentionnée ci-dessus, de 28 officiers, 1 chirurgien-major, 4 aides-chirurgiens et 1 pharmacien. Selon le dire de ces derniers, Sinkel serait très-malsain. L'hôpital y est convenablement établi, et je l'ai visité avec attention; il y avait alors 38 malades, dont 14 européens, la plupart atteints de fièvres intermittentes et d'affections dysentériques : les individus dont la maladie passe à l'état chronique sont envoyés à Padang dès la première occasion. La garnison est pauvre et dénuée de tout confortable : officiers et soldats ne mangent que du riz, et ils ne possèdent encore que très-peu de bestiaux et de volaille. D'après ce que j'ai pu apprendre, un navire du commerce français qui chaque année ferait échelle sur cette côte, visitant Padang, Natal, Baroos et Sinkel, en se rendant à la côte nord-ouest, vendrait très-bien, malgré les droits de douanes, des vins, des liqueurs, des conserves comestibles de toute espèce, des soieries, et surtout des toiles de coton imprimées. Quant à présent, il ne trouverait que du benjoin et du camphre en échange.

Les Hollandais paraissent éprouver un grand regret que la population de Sinkel ait fui devant eux, et qu'elle ait détruit les jardins à poivre.

Le gouvernement de Java a établi des droits sur le commerce qui se fait dans ses possessions de Sumatra. Les grands navires marchands hollandais ne peuvent aller qu'à Padang; le commerce de la côte se fait par les caboteurs malais et chinois, qui n'éprouvent aucune entrave dans les petites localités, et qui vont habituellement porter les produits à Batavia, où se trouve l'entrepôt.

Bouloo-Samah est à 24 milles de Sinkel : cette bourgade s'aperçoit difficilement de la mer, étant cachée dans des bosquets d'arbres élevés; il faut de bons amers (reconnaissances) pour la trouver et prendre le mouillage, car la côte est uniforme et dénuée de toute habitation. La communication n'y est pas commode; il y a une petite rivière dont le courant est peu rapide, et qui est obstruée à son embouchure par des sables amoncelés par le ressac, et l'écoulement des eaux a lieu à travers. Les canots ne peuvent y aborder, il faut qu'ils mouillent en dehors des brisants; les Malais viennent chercher les personnes qui vont à terre dans des pirogues, et après avoir tiré ces pirogues à terre, les remettent à l'eau dans la rivière qu'il faut traverser pour aller au village.

Lorsque *la Fortune* fut à l'ancre devant ce point, je fis saluer le radjah de cinq coups de canon, et j'envoyai un officier le complimenter; de son côté, il m'expédia son secrétaire. Je ne tardai pas à me rendre à terre, où je reçus le meilleur accueil possible du radjah et de ses fils; il s'appelle *Foucou-Sulicat,* est âgé d'environ soixante ans, replet, de fort bonne mine, et n'a rien

Digitized by Google

de malais dans la physionomie : il paraît avoir du bon sens. La possession de Sinkel par les Hollandais le préoccupait, et paraissait lui donner de l'inquiétude; il ne m'a pas semblé avoir l'humeur guerroyante; il n'a pas de canons, et, au poignard près, ses sujets marchent sans armes. Dès l'arrivée de *la Fortune*, il a fait arborer le pavillon français, coutume qu'il a prise à l'égard de nos bâtiments de guerre quand ils se présentent devant cette place. Il me dit qu'il y avait long-temps qu'il n'avait vu de navire français, même du commerce. Son petit territoire est bien pauvre, n'a pas plus de 4,000 habitants, et on n'y cultive qu'une petite quantité de poivre, de 2,000 à 3,000 *pickouls* par année (le *pickoul* est un petit sac dans lequel les Malais livrent le poivre; il pèse environ 30 kilogrammes). Ce bon et excellent radjah me parla avec amertume de l'état d'abandon dans lequel les radjahs de la côte sont laissés par leur suzerain le sultan d'Achem. Lui ayant dit que je comptais voir ce dernier, il me pria de me charger d'une lettre à son adresse, et je lui promis de la lui remettre moi-même.

Foucou-Sulicat vint à bord me voir au moment de mon départ. Je le traitai de mon mieux ainsi que sa petite suite. Je fis faire en sa présence un salut de cinq coups de canon, dont il fut émerveillé, ainsi que de l'exercice de la mousqueterie, fait par la presque totalité de l'équipage, qui était sous les armes sur le pont. C'est à peu près ainsi que j'ai reçu par la suite les autres radjahs qui sont venus sur la corvette, voulant leur faire voir que non-seulement il y avait à bord de nombreux canons, mais aussi des hommes bien armés et exercés, prêts à descendre à terre pour châtier au besoin ceux qui exerceraient des violences ou des crimes envers nos nationaux.

Le radjah m'avait envoyé un buffle pour l'équipage, je lui fis remettre un petit baril contenant 12 ou 15 kil. de sucre brut, que je savais devoir lui être agréable, et quelques brasses de petit cordage qu'il m'avait demandé pour l'installation de ses tentes.

Je ne décrirai pas les sinuosités et les accidents du rivage; les places où l'on traite le poivre sont presque toutes très-rapprochées les unes des autres, quoiqu'elles soient indépendantes et sous des radjahs différents. Parmi elles, je n'ai visité que les plus importantes, soit par l'influence des chefs, soit par le commerce qu'elles peuvent faire.

Troomon.— Lorsque j'arrivai à Troomon, j'aperçus, au milieu des arbres et des maisons qui sont à l'embouchure de la rivière, un mât de pavillon où flottait un drapeau bleu sur lequel il y avait des caractères arabes. Une petite batterie qui est masquée rendit immédiatement le salut de cinq coups de canon que je fis faire. Il y avait à ce mouillage un grand navire anglais de la côte de Coromandel; comme la rivière a une barre assez mauvaise, je fis prier le capitaine de m'envoyer un pilote pratique, ce qu'il fit de la meilleure grâce du monde. Notre canot, ne pouvant sans danger tenter le passage, mouilla en dehors, et une grande barque du pays (sampan) vint y chercher l'officier qui se rendait à terre. Le lendemain, je m'y rendis moi-même; j'y fus salué de cinq coups de canon, et reçu au rivage par

Digitized by Google

l'ex-radjah de Sinkel, Foucou-Maoré, et le fils aîné de celui de Bouloo-Samah, qui, depuis mon départ de ce lieu, s'était rendu par terre à Troomon.

Le radjah me reçut dans une grande salle au milieu d'un bon nombre de ses chefs. Personne ne sachant un mot de français, le père de sa femme légitime, qui parle un peu l'anglais, me servit d'interprète. Ce radjah n'était pas celui que je comptais trouver, mais l'aîné de ses fils, appelé Moudha, qui, après sa mort assez récente, lui a succédé. Le défunt radjah était le frère de Foucou-Sulicat et de Foucou-Maoré; il soutint activement et de sa personne ce dernier dans sa lutte contre les Hollandais. Moudha est un jeune homme âgé de vingt-deux ans, maigre et étiolé, de mauvaise tenue et insignifiant. Maoré, qui mérite la bonne réputation que je lui savais, paraît être son conseiller; il jouit d'ailleurs d'une grande influence dans le pays.

Le voisinage des Hollandais paraît inquiéter les chefs. L'ex-radjah de Sinkel m'a demandé si je pensais qu'il pût reprendre possession de son pays, ou si les Hollandais, moyennant des concessions, consentiraient à le lui rendre. Je lui ai répondu franchement que je ne le pensais pas, que c'était chose accomplie, qu'en ramenant la population, il serait peut-être reçu, mais comme sujet; que le seul conseil que je pouvais donner aux radjahs de Troomon et de Bouloo-Samah, dans la situation critique où ils se trouvaient, était de vivre avec leurs nouveaux voisins dans la meilleure intelligence possible, et d'éviter de donner des griefs qui pourraient servir de prétexte à l'occupation de leur pays, et que je pensais que force serait qu'ils fissent un traité avec eux. Maoré et Moudha me prièrent, ainsi que l'avait fait leur parent, de me charger de lettres pour le sultan d'Achem.

La veille de mon départ, les radjahs, accompagnés de plus de deux cents personnes, vinrent à bord. Moudha me fit cadeau d'un bœuf et de fruits pour l'équipage, je lui donnai un quart de farine pour faire des gâteaux à ses femmes, une brique de savon, quelques médicaments insignifiants, et de la ligne pour faire une drisse de pavillon.

Troomon est, je suppose d'après ce que j'ai vu, la place la plus importante de la côte nord-ouest de Sumatra. La ville est assez considérable; la population, y compris la banlieue, peut s'élever de 8 à 10,000 âmes. Le sol est riche, fertile, et passablement cultivé; les rizières sont belles, nombreuses et arrosées comme celles de l'Inde; les jardins à poivre sont bien entretenus, ils peuvent donner au commerce de 5 à 600 tonneaux par année.

Le radjah a sa maison dans une enceinte formée d'un mur en briques de plus de 12 pieds d'élévation, laquelle contient aussi son harem, où il a habituellement de vingt à trente femmes. Enfin tout annonce, après examen, que ce pays a dû être plus considérable autrefois et jouir de quelque prospérité.

Qualah-Tuah, *Qualah-Bahoo*, *Qualah-Assehahan* et *Tampatuan*.— Dans ma navigation le long de cette côte, je jetais l'ancre habituellement tous les soirs, la lumière du jour étant nécessaire pour éviter les nombreux récifs qui la parsèment.

Digitized by Google

Après avoir quitté Troomon, je mouillai le soir devant Qualah-Tuah, ayant dehors les couleurs nationales.

Le lendemain, je suivais la côte à petite distance; le trois-mâts indien, sorti en même temps que moi de Troomon, a mouillé près de Qualah-Bahoo, et s'est mis en communication avec la terre. A peu de distance de Qualah-Assehahan, il y avait un brick anglais à l'ancre. Ces trois points sont peu importants; les navires qui font échelle sur la côte y prennent des parties de cargaison.

Je mouillai *la Fortune* devant Tampatuan; le radjah vint aussitôt me visiter, apportant des fruits et des cocos, il a couché à bord; le lendemain, quand il est retourné à terre, je le saluai de cinq coups de canon; d'après ce qu'il m'a dit, il aurait dans son petit gouvernement la population de Pouloo-Sago, où il va assez fréquemment; tout annonçait à Tampatuan une bonne récolte de poivre, mais elle n'aura pas lieu avant le mois de mars; je savais du reste que je précédais les quelques navires du commerce qui devaient partir de Bourbon à la destination de cette côte. Pendant que j'étais au mouillage, il me vint à bord un canot américain monté par le subrécargue d'un navire de cette nation, *l'Azélia*, de 400 tonneaux, qui se trouvait à quelques lieues dans le Nord, à Tallapoo du Sud, où il n'avait pas pu finir son chargement; il venait voir à Tampatuan s'il pourrait y trouver quelques tonneaux de poivre. Je lui donnai l'hospitalité à bord.

Tallapoo du Sud et *Muckie*. — Deux jours après, je passais devant Tallapoo du Sud : on cultive beaucoup de poivre en cette place, qui prend de l'accroissement et devient importante. *L'Azelia* y avait fait son chargement presque en entier. Ce navire mit sous voiles, et fit, ainsi que *la Fortune*, route pour Muckie. Y étant à l'ancre, et après les formalités d'usage, je me rendis à terre; je fus obligé d'y attendre les *deux* radjahs, qui habitent à quelques heures de marche de la ville. Elle a repris quelque importance depuis qu'elle a été brûlée par la corvette française *la Dordogne*, en 1839; il paraît que dans ce moment elle peut procurer annuellement au commerce étranger environ 1200 tonneaux de poivre. Les cultures de riz y sont dans un état prospère.

Je causai longuement avec les radjahs, dont un est assez bien. Un très-vieux Malais, Toumon-Pujet, qui depuis longtemps sert d'interprète aux Français, et que nos commandants ont toujours parfaitement traité, quelquefois exceptionnellement, a une grande influence près des radjahs, qui le respectent et le vénèrent. Il y a aussi dans le pays un nommé Mohammet-Bender qui m'a été très-utile; il est secrétaire des radjahs: je le recommande à nos commerçants dans leur propre intérêt.

Dans cette ville, je rencontrai le radjah de Qualah-Battoo, qui s'y trouvait en pèlerinage; j'avais mission de le voir, je profitai de l'occasion, et je me rendis avec lui à la Mosquée, où nous causâmes pendant quelque temps.

Quand je quittai le rivage, je fus salué de neuf coups de canon; le vieux Toumon-Pujet et le secrétaire sont venus à bord avec deux buffles et des cocos que m'envoyaient les radjahs; ils ne me demandèrent rien.

Digitized by Google

En terminant sur Muckie, je remarquerai que cette ville ou ce village a été deux fois incendié assez récemment à dix-huit mois d'intervalle : d'abord, par la frégate des États-Unis d'Amérique *la Constitution*, et ensuite, comme je l'ai dit, par *la Dordogne;* comme en général les radjahs de Sumatra doivent en quelque sorte être responsables des crimes commis sur les Européens par leurs sujets, les radjahs de Muckie, avertis par l'expérience, se sont mis personnellement à l'abri des vengeances, en prenant leur domicile à une grande distance du rivage.

J'ajouterai encore qu'une petite rivière se jette à la mer près de Muckie, quoique son embouchure soit entièrement obstruée par les sables du rivage; le ressac n'y étant pas aussi considérable que sur les autres points de la côte, les navires y peuvent assez commodément renouveler leur eau.

Mungie et *Talapoo du Nord.* — En continuant de prolonger la côte, je fis voir notre pavillon devant Mungie et Talapoo du Nord, places où l'on peut traiter pour des parties de cargaison. De là je me dirigeai sur Soosoo.

Soosoo et *Quallah-Battoo.* — J'y fus reçu parfaitement comme partout, et de la même manière.

Soosoo se compose de cinq villages assez rapprochés les uns des autres; chacun d'eux a son radjah. Ils gouvernent ou administrent en commun; le conseil est présidé par le plus vieux, qui, dans le moment où je m'y trouvais, était octogénaire. Il me fallut un peu attendre à cause de cette réunion nécessaire. J'y trouvai un interprète parlant l'anglais, qui me fut fort utile. J'y vis aussi un Malais qui avait été à Bourbon sur *la Dordogne*, et qui parlait un peu le français créole, et savait quelques mots d'anglais. Ces hommes voyageurs nous font du bien sur cette côte; il serait à désirer que l'on en attirât le plus possible à Bourbon.

Le vieux radjah et celui de ses collègues qui me paraissait être l'orateur du conseil vinrent me visiter à bord; ils me demandèrent un pavillon français que je donnai, ainsi qu'un peu de vin de Bordeaux et du laudanum pour le vieillard. Ils m'avaient apporté des cocos et d'autres fruits pour l'équipage.

Soosoo est pauvre, et ne fait que peu d'affaires; à peine s'il peut fournir 50 tonneaux de poivre par année. Qualah-Battoo, qui n'en est éloigné que de 3 milles, est beaucoup plus important : j'avais vu, ainsi que je l'ai dit, son radjah à Muckie. D'après ce que j'ai pu apprendre sur toute la côte, il est le plus estimé de tous les chefs; on dit qu'il est silencieux, et que ses paroles sont sentencieuses; il est vénéré et considéré comme un saint; il a une espèce d'autorité sur les radjahs de Soosoo.

Sénaghan et *Analaboo.* — Je devais visiter Senaghan, bourg brûlé en 1840 par le brick de guerre français *le Lancier.* Je mouillai à petite distance vis-à-vis la barre; elle me parut mauvaise; je jugeai imprudent de communiquer avec la terre et de courir le risque de compromettre hommes et embarcations. Aucun bateau ne sortit de la rivière. Au matin, le lendemain un peu avant le jour, un pêcheur nommé Toubé-Mahé, des environs d'Analaboo, vint à bord; ce Malais, ayant été quelque temps à Maurice, par-

Digitized by Google

lait un peu l'anglais et se faisait comprendre en mauvais français. Il me dit qu'il était de toute impossibilité de communiquer avec Sénaghan, que rarement la barre était praticable, ce qui me contraria vivement. Je me décidai à mettre sous voiles à l'instant même, n'ayant pas de temps à perdre à cause d'une mission que j'avais à remplir dans d'autres parages.

A huit heures du matin j'étais au mouillage d'Analaboo. Le salut que je fis, de cinq coups de canon, fut rendu avec deux mauvais petits canons couchés sans affûts sur le sable du rivage. Un nommé Ali-Saga, qui avait servi de pilote au *Lancier* sur cette côte, vint à bord pour me conduire chez le radjah, qui me reçut de son mieux au milieu d'une assez grande multitude. Il est petit, laid, louche, gravé de petite vérole, âgé d'environ trente ans, très-simplement vêtu. Il a été élu radjah par le sultan d'Achem, quoiqu'il ait un frère plus âgé que lui. Je lui ai trouvé du bon sens, et il est moins ignorant que la plupart des autres chefs malais. Je lui témoignai toute la satisfaction de notre gouvernement sur les bons rapports qui avaient toujours existé avec Analaboo. Cela parut lui faire plaisir; il me dit qu'il pensait qu'il en serait toujours de même.

Le lendemain, il vint à bord de la corvette avec son frère et une suite nombreuse; il fut enchanté de tirer lui-même quelques coups de canon, il en sautait de joie comme un enfant. Il m'avait fait envoyer un buffle pour l'équipage; je lui fis cadeau d'une corne d'amorce, d'un peu de poudre à canon, et de deux bouteilles d'eau-de-vie qu'il désirait employer comme médicament.

J'avais eu le désir d'appeler le radjah de Sénaghan à Analaboo. Il me fut assuré qu'il y serait venu avec empressement s'il n'avait pas été en état d'hostilité avec son beau-frère, le radjah d'Analaboo; qu'il y avait probabilité qu'ils se feraient la guerre après la récolte du poivre. Cette récolte est à peu près nulle à Analaboo, dont le sol ne convient pas à cette culture; au contraire, Sénaghan peut en fournir annuellement au commerce étranger de 3 à 400 tonneaux; mais cette dernière localité ne peut que difficilement procéder à l'embarquement, vu les difficultés qu'offre la barre, qui est presque toujours inabordable. Dans l'année précédente (1842), un navire américain, étant en rade d'Analaboo, reçut du radjah l'autorisation d'y recevoir son chargement, envoyé par terre de Sénaghan, moyennant un droit que lui payerait le radjah de ce lieu; le chargement fait, ce dernier consentit à donner à son collègue le quart de son bénéfice. Il ne fallait pas si peu au radjah d'Analaboo, il voulait la moitié, et n'a pas voulu en démordre. L'opinion, dans le pays même, est qu'il a été trop exigeant, et que ce qui lui a été offert devait lui suffire; quelques Malais prétendent qu'il est ambitieux, et qu'il voudrait s'emparer du territoire de Sénaghan. Ce dernier village n'a pas été rebâti, sa population est la même qu'avant l'incendie, mais éparse, et les maisons ne sont pas groupées.

Je restai quelques jours au mouillage d'Analaboo, que j'employai à renouveler l'eau dans les caisses, et à faire reposer l'équipage, qui était fatigué par la navigation active de cabotage que nous venions de faire. Je

Digitized by Google

profitai de cette relâche, qui était la plus longue, pour voir et étudier un peu les mœurs. La population est de 5 à 6,000 âmes, les habitants sont misérables; ils se livrent généralement à la pêche.

Analaboo, par sa position au nord de la chaîne d'îles qui bordent Sumatra, et qui en rend l'atterrage facile, est le lieu le plus fréquenté, d'autant plus que sa rade est la meilleure de la côte, que l'on peut y réparer les navires et y faire de l'eau douce assez facilement; aussi c'est généralement à ce point que l'on commence la navigation de traite du poivre, qui dure ordinairement pendant plusieurs mois.

Pouloo-Rhiah et *Pouloo-Goalompong*. — En quittant cette place, je continuai à remonter vers le nord, et prolongeai Pouloo-Rhiah, qui est indiqué comme le point le plus septentrional où se fait la traite. Il n'y avait aucun navire au mouillage. Le long de cette partie de la côte, deux bateaux malais sont venus à bord offrir du poivre; entre autres marchands, un iman nommé *Mahomet-Tohée*, de Pouloo-Goalompong, situé à quelques milles au nord de Rhiah; ce commerçant, qui parlait l'anglais et un peu le français, me dit qu'à Goalompong ils avaient bien 500 tonneaux de poivre à vendre chaque année.

Ici ont cessé mes rapports avec les pays où l'on fait la traite du poivre. Je n'ai vu, sur cette côte, que quatre grands navires, trois anglais et un américain; la récolte n'était pas encore faite, et nos navires n'y arrivent qu'un peu plus tard. La chambre de commerce de Bourbon, dans les renseignements qu'elle m'avait fournis, disait que le commerce français était en première ligne sur les marchés du poivre à Sumatra; elle avait été sans doute induite en erreur. D'après les renseignements que j'ai pu recueillir, il n'est réellement placé qu'en troisième ligne. Les navires sous pavillon anglais, expédiés de l'Inde, de Pouloo-Penang ou de Sincapour, sont au premier rang, viennent ensuite les Américains du Nord. La plus grande partie des commerçants malais parlent l'anglais, et très-peu comprennent quelques mots de français. Les Hollandais, quant à présent, n'y font aucune affaire, ils y sont détestés; un des plus grands griefs que les habitants aient contre eux, c'est qu'ils n'apportent que des marchandises pour faire des échanges, et jamais de piastres. Au nord de Tampatuan, on ne s'occupe pas beaucoup de la prise de Sinkel; les radjahs pensent bien que les Hollandais convoitent l'entière possession de l'île; la chose paraît éloignée, et ils ne songent qu'au moment présent.

Les Français sont généralement aimés à Sumatra. Un capitaine du commerce de Marseille, le sieur *Martin*, qui a fait la traite du poivre pendant plusieurs années avec différents navires, et qui s'y est fait une fortune honnête, est connu sur tous les points et y est en grande vénération. Les capitaines marchands qui, comme lui, accréditent le commerce français à l'étranger, méritent une mention honorable, et je n'ai pas manqué de le signaler au ministre de la marine.

Achem. — Après avoir contourné le groupe de petites îles qui avoisinent Sumatra à son extrémité la plus septentrionale, je mouillai non loin de

Digitized by Google

la côte, vis-à-vis la rivière d'Achem, le 24 février. Je saluai immédiatement de quinze coups de canon, et il fut convenablement répondu par une petite batterie, située près d'un mât de pavillon où flottait un drapeau rouge, sur la rive droite de la rivière, près de son embouchure.

Le lendemain, dès le jour, j'envoyai un officier présenter mes salutations respectueuses au souverain, et lui demander quel serait le moment où il pourrait me recevoir. Cet officier rencontra en route le capitaine ou maître de port qui se rendait à la corvette; comme ce Malais parlait assez bien l'anglais, il le prit avec lui dans le canot, afin d'avoir un interprète et surtout un pilote; car la résidence du sultan ou roi est éloignée de 5 à 6 milles de l'embouchure de la rivière, laquelle est, dans les approches d'Achem, remplie de bancs à fleur d'eau.

M. Jehanne fut reçu à terre par quelques chefs. On le fit entrer dans une sorte de bureau de douanes en attendant la réponse du sultan, qui, peu après, fit répondre qu'il me recevrait à une heure de l'après-midi. On dit aussi à cet officier qu'il n'était pas possible de communiquer avec la ville avant que j'eusse reçu audience; il ramena à bord avec lui le capitaine de port Abdallah, afin qu'il pût me piloter et me conduire.

A l'heure indiquée j'étais rendu à Achem, et fus reçu par le premier secrétaire du sultan et son principal marchand ou commerçant, tous deux Malais de bonne mine et de bon maintien; ils me firent entrer, ainsi que l'enseigne de vaisseau, M. Fizeaux, qui, parlant parfaitement l'anglais, m'était fort utile, dans une grande case, espèce de lieu de réunion qui avait assez de rapport avec les bourses des ports en Europe. On y avait disposé des fauteuils pour nous recevoir, et l'on nous offrit des rafraîchissements; on disposa en notre présence, dans le fond de cette pièce, un fauteuil dont on fit une espèce de trône, et que l'on couvrit de tapis et de drap brodé en or. Il me parut que le roi désirait me recevoir avec tout le décorum possible. Quelque temps après, il arriva avec une suite nombreuse. Les chefs qui nous tenaient compagnie furent le recevoir au pied de l'escalier qui conduisait à la grande salle où j'étais; il arrivait à pied, tenant ouvert sur sa tête, en guise de parasol, un élégant parapluie européen. C'est un homme de trente-quatre à trente-cinq ans, ayant au moins six pieds de taille, et d'une corpulence en rapport; sans que ses traits aient rien de remarquable, sa physionomie est distinguée, sa démarche est grave et remplie de dignité. (J'ai l'habitude de prendre les noms des personnes avec lesquelles je me trouve en rapport, je n'y ai pas manqué à son égard; le sien est malais et difficile à retenir, j'éprouve le regret de n'avoir pas retrouvé, malgré mes recherches, un morceau de papier sur lequel je l'avais transcrit.) Il avait un costume riche dans le goût arabe et sans turban, il était sans armes. Il entra dans la salle, je me levai et le saluai; il me prit la main, fut s'asseoir sur son trône, me fit signe de reprendre mon fauteuil près de lui; il désigna le capitaine de port pour lui servir d'interprète, et notre conversation dura plus d'une heure. Chaque fois que je lui adressais la parole par l'intermédiaire de M. Fizeaux et d'Abdallah, ce dernier s'approchait du

Digitized by Google

sultan, debout, les mains jointes, dans l'attitude la plus humble, traduisait à voix très-basse, de manière à n'être pas entendu des spectateurs. La réponse, laconique et réfléchie, s'est toujours fait attendre une ou deux minutes. A la fin de l'entretien, qui fut naturellement sérieux, je revins sur les affaires commerciales de la France avec la côte de Sumatra, sur la faveur dont y jouissent les piastres espagnoles dites *à colonnes* à l'exclusion de toute autre monnaie; je dis que j'avais la certitude que les radjahs recevraient nos pièces de cinq francs, si le sultan voulait lui-même les admettre dans le payement des tributs. Je lui parlai du crédit dont nos monnaies jouissent en tous pays, et que, s'il voulait les faire recevoir dans ses États, il en trouverait facilement l'écoulement et un moyen sûr d'augmenter ses revenus, puisque notre commerce y serait plus actif. Il demanda à voir cet argent; je lui fis présenter quelques pièces aux dernières effigies; il les examina, demanda quelle était leur valeur relative à l'égard de la piastre espagnole, et parut satisfait de ce qui lui fut répondu. Je laissai les pièces dans les mains de l'un des secrétaires. Après quelques moments de réflexion, il me dit qu'il ne voyait pas d'inconvénient à en faire l'essai, et qu'en conséquence il allait adresser une circulaire aux radjahs de la côte, et qu'aussitôt qu'elle serait parvenue, les pièces de cinq francs seraient admises et auraient cours dans le commerce dans le rapport de 20 à 22 avec la piastre à colonnes. Je pris ensuite congé, après lui avoir demandé la liberté de communication avec Achem. Il me dit gracieusement qu'elle était toute naturelle, et que nous y pouvions faire nos affaires comme dans notre propre pays.

Quelques officiers de *la Fortune* attendaient dans des canots la fin de l'audience pour descendre à terre; ils étaient tous en uniforme, et ils se réunirent à moi pour se promener en ville. Une des premières places à traverser était le bazar, ou plutôt le marché aux comestibles. Une population de 4 à 5,000 personnes y vaquait en foule à ses affaires. Dès qu'elle aperçut nos uniformes, qui leur parurent étranges, il s'éleva une rumeur extraordinaire qui avait tout l'air d'un pêle-mêle de gens en querelle, d'autant plus que tout ce peuple portait le poignard. L'on vint nous dire que c'était notre présence qui causait ce désordre, tant nous faisions de peur, surtout aux femmes, qui fuyaient dans toutes les directions. Je m'avançai, et pris par la main quelques vieillards de bonne mine; je me donnai de mon mieux un air de bonhomie, et peu à peu le calme se rétablit et chacun reprit ses affaires; seulement, on nous regardait avec étonnement.

J'examinai en marchant ce qu'il m'importait de voir, étant accompagné d'Abdallah, et ce qui me convenait mieux, d'un Malais que je rencontrai, qui parlait assez bien le français. Plusieurs malades vinrent me supplier de les guérir; je leur promis que je leur enverrais un médecin avec des médicaments; ce que je n'ai pas oublié de faire.

Le jour suivant, une grande barque qui était sortie de la rivière vint à bord; elle amenait le premier secrétaire et le grand commerçant du sultan, qui venaient me visiter de sa part et m'apporter en cadeau un bœuf et un

Digitized by Google

chargement de fruits de toute espèce, assez considérable pour en faire une large distribution à l'équipage. Je traitai ces envoyés de manière à les satisfaire. Tout était nouveau pour eux sur un navire de guerre, et ils me témoignèrent leur admiration; aucun bâtiment de guerre français n'avait paru à Achem depuis la relâche que le bailli de Suffren y fit avec son escadre après le combat de Trinquemalé. Pendant cette même journée, on communiqua avec la ville pour y faire des provisions; sur le marché, les pièces de cinq francs y étaient déjà reçues sans différence pour leur valeur relative avec la piastre espagnole, et même mieux; je suis donc porté à penser que cette affaire des monnaies, à laquelle la chambre de commerce de Bourbon attachait de l'importance, est en bon train.

Avant de mettre sous voile, je fus voir la batterie qui est à l'entrée de la rivière; j'ai trouvé au pied du mât de pavillon un canon couché sur le sable et une autre petite pièce en bronze, posée sur un châssis de caronade, qu'elle doit faire verser à chaque coup tiré; cette pièce est conservée précieusement dans un étui.

Achem n'est point une ville, mais un ensemble de villages dispersés sur une étendue de 3 à 4 lieues carrées, au nord-est de l'extrémité des montagnes qui s'étendent dans toute la longueur de l'île. D'après ce qui m'a été dit sur la côte et ce que j'ai pu apprendre à Achem, la population serait d'une centaine de mille âmes; je pense que c'est exagéré, mais qu'elle peut atteindre le chiffre de 70 à 75,000. Tous ces bourgs ou villages, sur un sol peu élevé et qui doit souvent être baigné par les eaux, sont séparés par des canaux naturels; les communications se font au moyen de planches épaisses ou de troncs d'arbres posés sur pilotis ayant un garde-corps en bambou, et il ne peut y passer qu'une seule personne de front. Ces villages s'isolent assez facilement par la destruction de ces ponts, quoique les canaux soient presque tous guéables. Rien n'indique de civilisation ancienne; point de chaussées, seulement de simples sentiers sur des trottoirs terrassés, et point de restes d'édifices en maçonnerie. Dans le village principal, celui où réside le sultan, et dans lequel je suis débarqué, la population n'excède pas 5,000 âmes; la plus grande case est celle où j'ai été reçu: celle du souverain est des plus modestes, quoique assez grande. J'ai remarqué dans cet îlot une grande mosquée en bois couverte en feuillages, et une espèce de fort ou retranchement de grandeur médiocre, entouré de murs en bois, ayant une grande porte fermée, dans laquelle était un guichet ouvert où se présentait la bouche d'un petit canon.

Le grand bazar, place du marché, où viennent de toutes parts les habitants étaler leurs marchandises, est formé de petits toits en feuillages évacués à la nuit. Cette place est toujours couverte d'une multitude de gens qui viennent des villages voisins, soit pour vendre ou acheter. Dans un autre îlot, se trouve la rue des magasins, qui est grande et bien alignée; ce sont des boutiques dans le même genre que celles des bazars d'Analaboo, Troomoon, etc., mais mieux garnies de marchandises, étoffes, vaisselles et objets de toute espèce pour l'usage et la consommation des ha-

Digitized by Google

bitants. Dans tous les bourgs et villages de la côte, il y a une rue principale qui forme le bazar, car il n'y a pas d'habitant qui ne fasse un petit commerce quelconque, particulièrement en comestibles, c'est-à-dire en riz, maïs, ignames, patates, oignons, ail, épices, feuilles de bétel, noix d'arec, viande de boucherie, volailles, œufs, et surtout de poissons salés; presque toutes ces denrées s'y vendent à vil prix.

Les maisons ou cases n'ont pas de rez-de-chaussée, elles se composent d'un étage à plusieurs pièces différentes, destinées au maître, aux femmes et aux enfants; cet appartement est élevé de 5 à 6 pieds au-dessus du sol, et le plancher repose sur les principales pièces de la charpente, dont les autres parties sont presque toutes en bambou. On y monte par un escalier donnant sur la rue ou le chemin, et qui souvent a une rampe. Quelquefois les boutiques sont en haut; le plus souvent les étalages sont sur la terre sous les maisons, et ainsi à l'abri du soleil.

Le commerce d'Achem est peu étendu; son sol lui donne du riz et des fruits en abondance, et les troupeaux de bœufs et de buffles y sont nombreux; il reçoit beaucoup et exporte peu. L'échange avec l'étranger se fait en piastres ou avec de l'or du pays en lingot, ou plutôt filé, qui est très-recherché par les Chinois; mais maintenant on ne peut s'en procurer qu'en petite quantité. La population est généralement pauvre, et, comme à Analaboo, se livre à la pêche. Les Achemois prennent avec des filets, sur le rivage de la mer, une quantité prodigieuse de très-petites chevrettes qu'ils font bouillir avec du riz et des épices; ils sont friands de ce ragoût.

Cette grande résidence malaise a dû, avant l'établissement des Européens dans les Indes, être une sorte d'entrepôt commercial pour les contrées voisines et même pour les Chinois. Le célèbre hydrographe de la compagnie anglaise, Horsburg, dit que la diminution du commerce d'Achem doit être attribuée à ce que le sultan ne l'habite plus. C'est erroné: d'abord ce chef ne s'en est jamais éloigné que de quelques lieues dans l'est et dans la même plaine; la vraie cause est l'établissement des Anglais dans le canal de Malacca à Pouloo-Penang et à Sincapour, colonies qui ont offert plus de garanties aux marchands et qui ont tout absorbé. On peut joindre à ce motif de décadence l'expulsion des Chinois, comme non coreligionnaires, des possessions malaises de Sumatra, expulsion qui cause du regret aux commerçants indigènes, qui ne sont pas tous aussi fervents musulmans que les membres de la famille régnante. Bon gré, mal gré, les communications suivies avec les établissements anglais sont de toute nécessité; aussi il existe à Achem, quoique indirecte, une influence tout anglaise. Je n'ai trouvé devant cette ville que cinq navires, dont quatre bricks anglais et une jonque chinoise sous le même pavillon. Je pense que si de temps à autre un navire du commerce français se présentait devant cette place avec des costumes orientaux tout confectionnés, il en trouverait facilement le placement avec de grands bénéfices. Marseille, qui fait de ces expéditions dans le Levant, serait en mesure d'en faire l'essai; on pourrait y joindre des étoffes de laine, qui m'ont paru très-recherchées.

Digitized by Google

La force armée du sultan se borne à une centaine d'hommes de police; sa flotte se compose d'un bateau à voiles latines, armé de quatre gros pierriers en fer posés sur des montants mal assujettis, et d'une autre barque ou petit cutter que j'ai vu à Analaboo, et qui porte deux pierriers; ils sont tous deux aussi mal armés au personnel qu'il est possible de l'imaginer. Quelquefois, mais rarement, le sultan se sert de ses bateaux pour aller visiter les radjahs, mais beaucoup plus régulièrement ces barques servent aux secrétaires, qu'il ne manque pas d'envoyer chercher le tribut annuel. Voici ce que j'ai pu apprendre sur cette redevance : elle est basée sur le revenu des radjahs, qui prélèvent un droit sur tout ce qui se vend ou s'achète, et aucune affaire ne peut se traiter sans leur intermédiaire. A l'égard du poivre, pour chaque pickoul ils prennent une piastre, qui est répartie ainsi : un quart pour le sultan, un quart pour le radjah, et les deux autres quarts sont distribués, selon le bon plaisir du radjah, aux chefs des villages et hameaux de leur juridiction.

Je n'ai jamais vu de peuple aussi craintif, et je dirai même aussi poltron, que m'a paru l'être celui de Sumatra. Pendant le temps que j'ai passé parmi ces Malais, je les ai trouvés les mêmes sur tous les points de la côte. On les dit fourbes et dissimulés; la chose est possible, mais aussi les Européens les ont trompés si souvent dans les transactions, notamment les marchands américains, qu'ils sont en quelque sorte excusables de leur sentiment de défiance. Il en est peu parmi eux qui portent des armes à feu, mais le plus grand nombre ont le poignard, et ils savent s'en servir avec une grande dextérité. Cette arme leur sert à divers usages : comme ils boivent beaucoup de lait de coco, ils coupent adroitement ce fruit, brou et noix, d'un seul coup du tranchant. Ce poignard se porte à la ceinture, sa longueur varie de 30 à 60 centimètres; la poignée est, pour les gens riches, damasquinée en argent. On a fait à ce peuple une plus mauvaise réputation qu'il ne mérite; il est fort rare qu'ils aient des rixes entre eux, et les actes de violence ne sont pas fréquents. Je ne crois pas qu'il y ait sur la terre un peuple qui ait plus de sobriété; jamais ils ne s'enivrent, et tous, sans exception, évitent de boire des liqueurs fermentées; quelquefois seulement ils s'en servent comme médicament. Est-il en Europe une nation civilisée à laquelle on pourrait impunément voir porter ainsi une arme pareille? Sans doute les commerçants européens sur ces rivages, où il n'y a pas de force publique et de jurisprudence légale pour punir les méfaits et les crimes à l'égard des étrangers, seraient exposés à quelques dangers, si les vaisseaux de guerre n'y apportaient pas cette protection matérielle qui en impose; mais, je le dirai aussi, il m'a paru que les traitants comptent trop sur cette protection et en abusent. Toutes les fois que des crimes ont été commis sur eux, un acte de vengeance a été tiré; ce moyen est efficace et d'un bon effet, mais a-t-il toujours été employé selon les règles de la justice? Un homme armé d'un poignard peut-il être assez passif pour subir un mauvais traitement et un acte de violence sans mettre la main à son arme? Que les commerçants français fassent comme M. Martin que j'ai cité, qu'ils sa-

Digitized by Google

chent se faire aimer par leur bonne foi et leurs bons procédés, et qu'ils ne traitent pas avec mépris ces hommes qui sont presque à l'état de sauvages.

Les Malais n'ont pas de costume bien régulier ; ils se vêtent en général à peu près comme les Arabes de l'Afrique méridionale, vont les jambes nues et sans chaussures : je n'en ai vu qu'au sultan et à quelques-uns des principaux chefs. Il y en a peu qui portent le turban, le plus grand nombre se coiffent d'une calotte, espèce de bonnet à la grecque. Les radjahs et les riches portent des vestes de toutes formes ornées de petits lisérés et dessins faits avec des cordonnets de fil d'or. Les femmes aisées portent le voile et a longue robe; elles ne sont pas enfermées, moins peut-être à Achem que dans les autres lieux.

Pendant mon séjour à Analaboo, j'ai assisté aux fêtes de mariage d'une des filles d'un cousin germain du radjah. Devant la maison on avait dressé un grand hangar couvert en feuillage, sous lequel le peuple était rassemblé en foule, non pour danser, mais pour voir s'adonner à cet exercice des jongleurs payés à cet effet ; il se livrait à de bruyants éclats de joie et à de grands trépignements, battements de mains à toutes les différentes pauses des saltimbanques qui dansaient et figuraient des combats avec leurs poignards, et cela au son du tam-tam et de quelques instruments à vent assez semblables à nos musettes champêtres. Les femmes de la noce étaient toutes aux ouvertures de la maison du maître pour jouir du spectacle. Les matelots de *la Fortune* s'y amusèrent prodigieusement ; c'était à qui leur donnerait des fruits et des ragoûts, et leur couperait des cocos pour leur en faire boire le lait, etc.

Les Malais de Sumatra savent entre eux exercer l'hospitalité et quelques actes de courtoisie. Je citerai un des plus remarquables. Ils font un usage excessif de la feuille de bétel qu'ils mâchent, mêlée avec de la chaux, du tabac et la noix de l'arec; tous ceux qui sont aisés portent habituellement à la main un mouchoir, façon madras, noué par les quatre coins, et qui renferme tous les ingrédients nécessaires à leur mastication chérie. Deux Malais s'arrêtent, soit pour faire la conversation ou conclure un marché : leur premier acte est d'échanger les mouchoirs et de puiser dans celui offert pour faire l'amalgame; après l'avoir mis dans la bouche, ils se rendent les mouchoirs.

D'après ce que j'ai dit sur chacune de mes relâches, il est facile de voir que le gouvernement de chaque ville, bourg ou village, n'est pas établi d'après les mêmes règles. J'y ai trouvé des radjahs par droit de succession et d'autres choisis par le sultan d'Achem, des chefs despotes et d'autres délibérant en conseil ; à Muckei deux radjahs et à Soosoo cinq. Je n'ai pas vu la moitié des chefs qui résident sur la côte, et probablement que les autres donneraient lieu à des observations en contraste avec quelques-unes de celles que j'ai été à même de faire. Le seul fait commun, bien positif, c'est qu'ils payent tous un tribut au sultan, et que c'est chez eux une coutume qui est considérée comme article du Koran; il faut bien qu'il en soit ainsi, puisqu'il n'intervient en rien dans les démêlés qu'ils ont

Digitized by Google

entre eux, que n'ayant pas de troupes pour faire respecter son autorité, il ne les défend pas même contre les agressions des voisins, etc. Si ce chef suzerain était bien inspiré ou conseillé, il prendrait une résidence au centre des peuplades qui cultivent le poivre, et desquelles il retire son plus grand revenu, et il y séjournerait pendant le temps où l'on fait le plus spécialement la traite. Il pourrait ainsi reprendre une influence plus directe sur le pays et lui redonner une unité qu'il devrait comprendre nécessaire à la conservation de sa nationalité. En outre, il se ferait rendre compte des différends que les radjahs pourraient avoir avec les marchands européens, veillerait aux intérêts de tous, et il ne verrait pas alors incendier les bourgs et les villages sans qu'on se fût préalablement adressé à sa justice.

Je sais que la chambre de commerce de Bourbon jugeait le commerce français à la côte nord-ouest de Sumatra assez considérable pour y désirer la présence d'un agent consulaire. Dans l'état actuel des choses, cela ne peut avoir lieu; chaque place où l'on traite le poivre ayant de fait un gouvernement à part, cet agent ne pourrait résider partout à la fois; sa protection serait illusoire et loin de valoir celle que donne la force matérielle. Si le sultan venait se placer lui-même au centre de cette côte, comme je le disais tout à l'heure, peut-être qu'alors il ne serait pas inutile d'avoir près de lui un agent accrédité.

Je termine cette notice en disant que les cartes de la côte nord-ouest de Sumatra, par le capitaine américain Endicott, dont je me suis servi, m'ont paru presque rigoureusement exactes, et que l'on peut y donner toute confiance. Les Hollandais s'occupent de l'hydrographie du reste de la côte occidentale; ils ont eu la bonté de m'en communiquer un fragment qui comprend depuis Sinkel jusqu'à l'équateur, et je l'ai adressé au ministre de la marine; cette carte doit se trouver actuellement au bureau des cartes et plans.

F. Leconte.

Digitized by Google

UNE ENTREVUE AVEC LES PATAGONS.

Un bâtiment à vapeur de la marine royale attaché à la station de l'Océanie, *le Phaéton*, qui a pour commandant M. Maissin, capitaine de corvette, a été chargé récemment d'explorer le détroit de Magellan, où le gouvernement chilien vient de fonder un établissement. Dans cette exploration, nos marins ont eu l'occasion d'avoir avec les Patagons de la baie *Gregory* une entrevue sur laquelle nous allons donner quelques détails, d'après une lettre d'un des officiers du *Phaéton*.

Ce matin (20 septembre) le capitaine, qui était allé à terre avec sa yole, a ramené deux Patagons, un homme et sa femme. L'homme pouvait avoir 5 pieds 6 pouces de haut; il avait une très-belle figure, le nez aquilin, les lèvres assez fortes, la bouche arquée, les deux coins tombant très-dédaigneusement, le front haut et droit, uni et large, débordé largement par les arcades zygomatiques, qui donnaient aux pommettes une telle saillie, que l'on pouvait prendre en cet endroit le petit axe de l'ellipse formée par la projection de sa face. Ils avaient tous deux une ample provision de cheveux noirs semblables à des crins de cheval, et qui tombaient sur leurs épaules. Ils étaient vêtus de peaux de *guanaco* (1), dans lesquelles ils se drapaient à la manière de gens qui ont froid. Au bout d'un moment consacré à les considérer curieusement, l'homme nous a dit en assez bon espagnol : «Que «diable avez-vous à nous regarder? vous avez l'air de vrais sauvages. Que «n'offrez-vous quelque chose à ma femme?» Ils ont ensuite bu et mangé avec une bien meilleure façon qu'on n'aurait pu l'attendre de pareils retardataires dans la voie de la civilisation, se servant de cuillers, portant le verre à la bouche avec la main droite : seulement, la femme léchait impitoyablement les assiettes lorsque le contenu en était absorbé.

Le capitaine avait essayé de faire marché avec eux pour de la viande de guanaco; mais leurs prétentions étaient si exagérées, qu'il avait dû y renoncer.

Ce Patagon, qui parlait assez bien l'espagnol, l'avait appris à Montevidéo, où il avait été conduit pendant sa jeunesse par un capitaine de baleinier qui l'avait pris à son service; il nous déclara emphatiquement être *chrétien*, et s'appeler *don* Casimir.

Quand nous fûmes saturés du sauvage et de sa moitié, et que leur odeur eut commencé à infecter le carré des officiers et jusqu'à leurs chambres, je les entraînai à terre.

Là je me convainquis promptement que si j'obtenais quelque chose de mon sauvage, ce ne serait que par de nouveaux dons; de plus, il avait lui-

(1) C'est le nom que les Péruviens donnent au *llama* qui n' a pas été réduit à l'état de domesticité.

Digitized by Google

même peu de chose à m'offrir, et il ne se proposait guère que comme interprète dans mes marchés, auxquels je résolus de l'intéresser en lui promettant des frais de commission.

Mais j'obtins fort peu de viande, et elle me coûta fort cher. Les Patagons sont très-friands de piastres, de quelque timbre qu'elles soient; et après l'argent, la chose contre laquelle ils échangent le plus volontiers leur viande, leurs peaux de guanaco, leurs plumes d'autruche, c'est le biscuit; le rhum et l'eau-de-vie les tentent beaucoup, mais ne suffisent pas pour les décider à se départir de leurs objets de première nécessité. Plusieurs d'entre eux que je pressais vivement de me céder quelques quartiers de guanaco pour du rhum, me demandaient du biscuit, et me montraient leur famille. Quant aux colliers et aux verroteries, ils s'en soucient presque aussi peu que nous-mêmes.

Don Casimir, par les fréquentes libations qu'il faisait avec le rhum que je lui avais donné, n'avait pas tardé à me devenir complétement inutile, étant entré dans un état d'ivresse morne et stupide qui nuisait singulièrement à son intelligence habituelle.

Un moment avant, il m'avait dit en me montrant son *toldo* (1) que ceux qui l'habitaient étaient chrétiens. Du reste, ce toldo, ainsi que les cinq ou six autres qui étaient rangés autour d'une petite éminence, étaient trop étroits pour le monde qu'ils renfermaient, et devaient sans contredit appartenir à la plèbe de la tribu.

Dans un de ces toldos, nous trouvâmes un Espagnol qui habitait là depuis quinze ans, nous dit-il. Nous le distinguâmes facilement à sa barbe, à sa petite taille, et surtout à ses yeux grands et clairs; il avait des enfants en grand nombre, et semblait avoir déjà un peu oublié sa langue, que don Casimir parlait mieux que lui. Cet homme avait perdu le souvenir de l'appréciation des années, car il s'embrouilla tellement dans les époques qu'il voulait nous citer, même à deux ou trois ans de distance, qu'en cela je le trouvai presque semblable aux autres sauvages. Il nous débita sur son séjour en Patagonie une histoire à dormir debout, et nous restâmes persuadés que c'était un déserteur de quelque navire, car il avait dans son toldo un assortiment d'objets de bord dont la présence en ce lieu n'avait rien de fort naturel.

Sur le haut de l'éminence, se trouvaient deux toldos beaucoup plus spacieux que les autres et mieux conditionnés : les peaux en étaient plus belles.

On y faisait cuire de la viande dans une marmite; les pelleteries, les plumes d'autruche, y étaient en plus grande abondance. Les maîtres de ces deux toldos étaient deux hommes superbes, même chez les Patagons, l'un d'eux surtout, qui nous fut désigné comme le cacique : c'était un jeune homme de vingt-cinq à trente ans, qui avait bien au moins 6 pieds de haut, et d'une force probablement herculéenne. Je fis mettre à côté de lui plusieurs

(1) Sorte de tente carrée formée de peau de guanaco soutenues par des perches et dont l'ouverture est toujours à l'est.

Digitized by Google

hommes de taille moyenne qui, se levant sur la pointe des pieds, arrivaient à peine à sa bouche, ce dont il parut très-fier. Il était bien fait; ses épaules surtout, ainsi que dans toute la tribu, étaient magnifiques; seulement, les contours des membres sont arrondis comme chez les femmes, ne présentent pas les formes musculaires qu'ont parmi nous les hommes robustes.

Ces deux propriétaires de toldos, que je prendrais volontiers pour les deux chefs de la tribu, se distinguaient des autres par plus de gravité et de dignité, deux qualités d'ailleurs très-communes parmi les Patagons.

Leurs deux tentes (non compris celle de l'Espagnol) sont les seules où j'aie trouvé des armes de nos pays: c'étaient de vieux sabres de cavalerie d'un modèle tout à fait primitif. Le cacique avait pour son cheval une espèce de bât orné de grelots, et pour lui un bizarre chapeau à larges bords, orné de feuilles de laiton, qui était sans doute réservé aux grands jours, car je le vis le lendemain à cheval sans aucune marque distinctive. Il avait plusieurs femmes et une série d'enfants qui n'en finissait pas. En somme, le nombre des gens de la tribu pouvait monter à plus de cent personnes, tout compris.

Le moment de leur repas approchait; leur viande rôtissait sur des morceaux de bois fichés en terre autour du foyer: j'en goûtai et la trouvai succulente. Ils mangeaient aussi une racine crue qui, lorsqu'elle est fraîche, rappelle la noix de coco.

Enfin, nous nous quittâmes assez peu satisfaits les uns des autres, eux de voir qu'on les croyait plus sauvages qu'ils n'étaient, et nous désappointés de ne trouver que peu de viande, et bien plus chère que nous n'avions supposé. J'en emportai pourtant de quoi faire un repas pour l'équipage et les officiers; mais cela coûta 4 piastres, deux bouteilles de rhum, douze biscuits, trois mouchoirs que j'avais par hasard sur moi, et d'autres babioles qu'il fallut donner aux femmes et aux enfants pour qu'ils ne s'opposassent pas à la conclusion des marchés.

Ces gens-là ont passé l'époque des fantaisies: ils ont actuellement des besoins, et, si l'on veut commercer avec eux pour leurs pelleteries, leurs plumes, etc., je crois qu'il sera sage de se munir d'objets d'utilité réelle, tels que des chemises de laine, du biscuit, du tabac, des liqueurs, etc. Nous leur avons trouvé des pipes qui datent de la campagne du *Beagle*, et l'un d'eux nous montra son bras tatoué par un matelot de *l'Astrolabe*, au nom du navire.

Cette tribu s'appelle *O'Keinkhé* ou *Ksinkhé*. Si *O* est un article, le *kh* se prononce comme le x des Grecs. J'ai trouvé de la ressemblance entre ce nom et celui de *Tekemice*, donné par M. Fitz-Roy à une partie des habitants de la Terre de Feu. Peu de mots de son court vocabulaire patagon ont pu être compris par eux. Ainsi, pour *chien*, ils n'ont pas compris *warchies*; ils disaient *wahas*; mais ils comprenaient très-bien le mot espagnol *perro*; pour *femme*, ils disent *khi*, etc., et ils ont aussi des mots que M. Fitz-Roy attribue uniquement à la Terre de Feu, tels que *harmans* pour *guanaco*; mais ils le disaient entre eux, et avec nous ils se servaient indifféremment du mot

Digitized by Google

co ou *vernaco*. Je distinguai aussi les mots *yammer schoner* (donnez-moi quelque chose), qui m'étaient adressés par tous les petits enfants. Il pourrait donc se faire que les deux langues n'eussent pas entre elles l'énorme différence que semble marquer M. Fitz-Roy; mais les Patagons ont retenu et corrompu une foule de mots espagnols dont ils se servent de préférence avec les étrangers : c'est ce qui a pu facilement induire en erreur. Ils ont, du reste, une incroyable facilité pour s'approprier des mots d'une autre langue.

Le front est chez eux généralement large, uni, bas et incliné; les facultés perceptives sont très-fortes, sans cependant bosseler l'arc sourcilier; les pommettes très-larges et assez saillantes; la partie postérieure du crâne est large à la base, déprimée au sommet, dans la région des organes affectifs; le nez souvent aquilin, rarement épaté, mais rarement ou même jamais large et carré à la racine; la bouche est épaisse, mais sans difformités, souvent vermeille et invariablement dédaigneuse; les dents sont grandes, égales et d'une blancheur merveilleuse; le teint est cuivré, mais peu foncé et de même nuance sur tout le corps; les pieds sont plutôt petits que grands, ainsi que les mains, eu égard à leur haute stature, ce qui rendrait fort surprenant le nom de *Patagones* (grands pieds) que leur donnèrent les Espagnols, si l'on ne faisait attention qu'ils portent à cheval des espèces de bottes dont les dimensions sont peu soignées; leurs jambes et leurs avant-bras sont grêles, eu égard au reste du corps. Leurs femmes sont de grandes et fortes créatures, qui seraient certainement fort passables, même aux yeux des Européens les plus difficiles, si leur fumet sauvage pouvait se tolérer; leurs cheveux sont invariablement longs, durs et plats comme des queues de cheval; ils se peignent avec une sorte de balai fort dru. Les traits les plus uniformes de leur visage sont les yeux petits et noirs comme du jais, la cornée injectée de rouge, les paupières supérieures toujours recouvertes et cachées par la peau inférieure de l'arcade sourcilière, et ils ont une expression sauvage qu'il est aussi impossible d'analyser que d'oublier lorsqu'on l'a une fois rencontrée.

Cette tribu pouvait avoir environ quarante chevaux, à moins que je n'aie pas vu tous ceux qu'ils avaient mis à paître dans les plaines ondulées. Ce qui me frappa dans ces animaux, ce fut leur taille au-dessous de la moyenne, leur poil long et laineux, le maxillaire inférieur très-développé : toutes choses qui nuisent fort à leur élégance; leur bouche est très-peu fendue, comparativement à nos chevaux d'Europe; ils sont souvent de couleur pie, et il s'en trouve plus de tout blancs que d'aucune autre couleur.

Quant à leurs chiens, le nombre en est à peine calculable; il y en a par vingtaine devant chaque toldo : ils ressemblent beaucoup aux chiens de bergers du nord de la France, et quelquefois un peu à ceux de Terre-Neuve; seulement, ils sont plus maigres et plus efflanqués. Cependant on trouve çà et là autour des toldos de ces petits chiens bâtards qui font l'opprobre de leur race et de nos carrefours. Du reste, tous ces chiens sont fort bien élevés : ils aboient furieusement aux étrangers, mais leurs maîtres les réduisent promptement au silence.

Digitized by Google

En résumé, les Patagons étaient les gens les plus commodes du monde. Leur apathie ne doit pas être prise précisément pour de la bienveillance, mais ils ont certainement des dispositions très-pacifiques à l'égard des étrangers. Aucun de nous n'eut à se plaindre de la moindre insulte ou molestation d'aucun genre; ils ne cherchèrent pas à voler, et lorsque le marché ne se concluait pas, ils rendaient d'eux-mêmes l'objet d'échange sans qu'il fût besoin de le leur redemander. Un d'eux, à qui j'offrais une demi-carotte de tabac et une gourde espagnole pour un petit quartier de guanaco et deux très-beaux chiens, avait accepté l'échange; mais les femmes se jetèrent sur le matelot qui emportait les chiens, en poussant des lamentations tout à fait pitoyables; alors l'homme me tendit tristement ce que je venais de lui donner, d'un air qui signifiait: *Que voulez-vous que j'y fasse? elles ne veulent pas...* Je repris la gourde, pensant lui laisser le tabac pour rien; mais il me le posa lui-même sur les mains.

Le lendemain, le capitaine et moi nous allâmes observer sur le rivage des hauteurs du soleil, pour assurer la marche de nos chronomètres. Nous fûmes aussitôt entourés d'une foule de sauvages; mais quand nous eûmes témoigné que nous désirions que personne ne passât devant le soleil, ils firent la police eux-mêmes, s'empêchant mutuellement de crier, de peur de nous gêner, et nous observâmes à notre aise. Il est certain que peu de populaces des pays civilisés eussent été moins gênantes. Cependant, autant ces hommes sont doux dans les circonstances ordinaires, autant ils doivent être terribles lorsqu'ils ont à venger une insulte. La bravoure va volontiers avec le calme et l'orgueil; mais lorsqu'elle est accompagnée de la force et de l'adresse, elle est tout à fait respectable. Leurs armes sont des poignards, des coutelas, quelques vieux sabres; mais la plus terrible est le redoutable *bolas*, dont ils se servent à la chasse pour enlacer à distance les jambes des guanacos: il se compose de deux balles en pierre ou en plomb de la grosseur d'un œuf de poule ou à peu près, suivant la matière, revêtues d'une peau de vessie de guanaco et réunies par une tresse en cuir longue de deux ou trois brasses, fort artistement confectionnée. Malheureusement, les deux premiers cadeaux que la civilisation des baleiniers ait faits à ces pauvres gens sont le goût de l'ivresse et la prostitution érigée en transaction commerciale.

J'ai été frappé du peu d'influence et de considération dont jouissent les vieillards de cette tribu. Les gens jeunes et forts seuls vont à la chasse et à la guerre, et se font ainsi respecter d'office. Du reste, c'est peu surprenant, la vénération pour la vieillesse étant un des plus beaux attributs de la civilisation.

E.-J.-E. DE BOVIS.

Au moment où nous mettions sous presse l'article qui précède, nous avons reçu un numéro des *Annales maritimes* contenant le rapport adressé à M. le ministre de la marine par le commandant même du *Phaëton*,

Digitized by Google

M. E. Maissin, sur l'exploration du détroit de Magellan, et nous y avons trouvé les détails que nous allons reproduire.

La réception, quand nous prîmes terre, fut très-amicale. Il se trouva deux interprètes parlant espagnol : l'un était un Patagon qui avait été à Buenos-Ayres et dans le Rio-Negro, et qui se faisait appeler *don Casimir;* l'autre, un Espagnol de Montevidéo qui, à ce qu'il disait, avait été envoyé parmi les Patagons pour y faire des marchés de fourrure, et qui, après quinze années de relations, avait fini par se fixer parmi eux. Pour accepter une pareille vie, il me parut qu'il fallait une nécessité bien impérieuse, et que l'Espagnol ne disait pas toutes ses raisons.

Le parti des Patagons se composait d'environ soixante à soixante et dix hommes, femmes et enfants; chaque famille avait deux ou trois chevaux portant le bagage; une très-grande quantité de chiens les accompagnait.

J'ai trouvé tout ce monde, quant au costume, sous l'aspect où les récits des capitaines King et Fitz-Roy me les avaient peints, enveloppés de peaux de la tête aux pieds, la figure barbouillée de terres colorées, noires ou rouges, fort sales sans doute, mais non pas repoussants.

Quant à la nature de la race, elle est forte et belle. Ce ne sont pas les hommes de 8 à 10 pieds du commodore Biron, qui a tout vu, dans le détroit, au travers de je ne sais quel prisme qui lui donne les allures d'un conteur peu croyable, mais ce sont bien ceux que décrit notre illustre navigateur de Bougainville, dans le récit animé et spirituel où il rend compte de son entrevue avec eux. Rappeler ses paroles, c'est dire ce que j'ai vu moi-même : « Ces hommes sont d'une belle taille, dit-il; parmi ceux que « nous avons vus, aucun n'était au-dessous de 5 pieds 5 à 6 pouces (je crois « que la race a perdu) ni au-dessus de 5 pieds 9 à 10 pouces. Ce qui m'a « paru gigantesque en eux, c'est leur énorme carrure, la grosseur de leur « tête et l'épaisseur de leurs membres. Ils sont robustes et bien nourris; leurs « nerfs sont tendus, leur chair est ferme et soutenue : c'est l'homme qui, « livré à la nature et à un aliment plein de sucs, a pris tout l'accroissement « dont il est susceptible. Leur figure n'est ni dure ni désagréable, plusieurs « l'ont jolie; leur visage est rond et un peu plat; leurs yeux sont vifs « (qu'on ajoute : petits, bridés et d'une teinte jaunâtre et fauve). Leurs « dents, extrêmement blanches, n'auraient pour Paris que le défaut d'être « larges. Ils portent de longs cheveux noirs attachés sur le sommet de la « tête. J'en ai vu qui avaient sous le nez des moustaches plus longues que « fournies. Leur couleur est bronzée, comme l'est sans exception celle de « tous les Américains, tant de ceux qui habitent la zone torride que de ceux « qui naissent dans les zones tempérées et glaciales. Quelques-uns avaient « les joues peintes en rouge. Il nous a paru que leur langue était douce, et « rien n'annonce en eux un caractère féroce. Nous n'avons point vu leurs « femmes... »

Sauf quelques traits à modifier dans cette peinture, tout y est encore

Digitized by Google

vrai, et le voyageur français a été aussi bon observateur qu'historien sincère. Il a bien rendu cette apparence des Patagons, plutôt inattendue et nouvelle que déplaisante, où l'on trouve de la douceur et de l'intelligence sous des formes athlétiques et épaisses. Plus heureux que M. de Bougainville, nous avons vu les femmes patagones; la tribu était au complet. Vêtues comme les hommes, elles ont les mêmes formes robustes et développées. Plusieurs aussi ont le visage barbouillé; mais, sous leur peinture, la plupart laissent deviner un teint frais et sain; elles portent les cheveux longs et tombant sur les épaules. Quelques-unes en font des tresses et les ornent de grains de collier et de cuivre. J'en ai vu qui partout auraient été remarquées si, au lieu d'être cachées sous une peau de guanaco et d'avoir le visage terré et barbouillé, elles avaient relevé leur figure et leur personne par des moyens d'une coquetterie moins étrange.

Les offres d'échange commencèrent : nous fîmes d'abord quelques petits cadeaux pour être bienvenus; nous vîmes bientôt qu'un intervalle de dix années, écoulé depuis l'expédition anglaise, avait apporté beaucoup de modifications dans les appréciations des Indiens. Leurs exigences se sont accrues par la fréquentation des navires baleiniers et la connaissance plus complète de nos ressources. Les offres qui autrefois leur paraissaient les plus séduisantes, d'après les récits des voyageurs, étaient froidement accueillies; les objets de curiosité, les colliers de verre, les étoffes légères, étaient regardés sans envie; mais ils demandaient du biscuit, du tabac, des vêtements et de l'eau-de-vie, des armes à feu surtout, si l'on avait consenti à leur en donner.

Ils demandaient beaucoup en échange de la viande de guanaco, pour laquelle nous marchandions plus particulièrement. Ils n'avaient à nous offrir, en outre, que quelques pelleteries et des plumes d'autruche fort communes.

Pendant tout le temps que dura cette première entrevue, j'admirai le savoir-faire et la finesse de ces Indiens, le calme avec lequel ils commerçaient, le soin qu'ils mettaient à cacher leurs désirs, l'apparente indifférence de leur attitude devant les biens que nous proposions. Certainement, dans cette journée, l'avantage, sur tous les points, leur est resté, et l'homme civilisé a été vaincu en esprit de conduite par l'homme sauvage.

Cette qualification d'homme sauvage n'est pas exacte; c'est l'homme non civilisé qu'il faut dire. Ils ne savent pas, mais ils sont évidemment très-capables de savoir. Ils ne sont ni défiants ni craintifs; ils ont une attitude calme, tranquille, bienveillante. Je ne sais si je me trompe, mais je voyais en eux l'allure d'une race vers laquelle aucune civilisation n'est encore arrivée, et qui attend celle qu'on lui donnera. Ils ne voient pas autrement que nous, comme les Chinois, qui ont une civilisation complète mais différente, ou comme la plupart des tribus de la mer du Sud, qui ont aussi une civilisation, incomplète sans doute, mais très-ancienne et très-bien adaptée au climat et à leur tempérament. Les Patagons ne voient pas, ils attendent.

Digitized by Google

Il y a d'ailleurs dans leur état actuel des conditions très-favorables à l'action civilisatrice : ils ont des besoins; le climat est rude et il faut se couvrir; le pays ne produit presque rien et il faut vivre. Aussi, bien que les relations avec les Européens n'aient pris de l'activité que depuis quelques années, déjà ce ne sont plus leurs fantaisies qu'ils veulent satisfaire, mais leurs besoins impérieux. Le collier brillant, le bouton, le miroir, tous ces colifichets, ils les repoussent; ils demandent du biscuit, de l'eau ardente, un vêtement de laine. En outre, ces tribus sont forcées de subvenir à leur nourriture par la chasse, rude exercice qui développe les forces et habitue au travail. Ils sont donc à la fois besoigneux et travailleurs. Ce sont là certainement de favorables conditions pour recevoir la civilisation ; conditions bien différentes de celles où sont placées les peuplades de la mer du Sud, qui ont peu de besoins réels, et qui, par la nature du climat, sont portées à la paresse.

Après avoir beaucoup marchandé sans rien échanger, nous les quittâmes, emmenant avec nous le Patagon qui nous avait servi de truchement, et sa femme, sans laquelle il ne voulait pas s'embarquer.

Le seul individu qui fût traité avec quelque distinction était le cacique, homme jeune et fort, vêtu d'une ample et très-belle pelleterie de guanaco. Son action ne paraissait ni très-énergique ni très-active; il faisait le commerce comme les autres, et proposait des échanges. Il voulait venir à bord, et s'était déjà embarqué dans le canot. Comme nous étions fort chargés et qu'il ventait, je ne voulais pas emmener plus de deux personnes. L'interprète et sa femme étaient désignés, partant le cacique était de trop; je le lui fis signifier; mais il persistait, et il fallut presque le forcer pour qu'il lâchât pied.

A bord, les officiers traitèrent le Patagon et sa femme. On les régala et on chercha à piquer et à satisfaire leur curiosité. Ils ne se démentirent pas et restèrent graves, pourtant ils mangèrent et burent volontiers. On leur fit quelques cadeaux.

Dans l'après-midi on les reconduisit à terre. Il ne fut pas aisé de les faire partir; l'accueil leur paraissait bon. Le canot dans lequel on les embarqua contenait une nouvelle expédition chargée de conclure les marchés que nous avions ébauchés le matin. On n'y parvint pas sans peine, et la viande que l'on rapporta, suffisante à peine pour un repas de l'équipage, coûta fort cher. Quatre gourdes d'Espagne, dix biscuits, trois bouteilles de rhum, des colliers, des couteaux, du tabac, y passèrent, sans que les vendeurs parussent très-satisfaits.

Le lendemain, nous avons encore eu occasion de communiquer avec eux. Le vent nous avait retenus au mouillage. Dans l'après-midi il se calma un peu, et je descendis à terre avec l'officier chargé des montres, dans le but de prendre des hauteurs pour régler les chronomètres. Aussitôt que nous fûmes sur le rivage, à petite distance de leurs tentes, les Patagons nous entourèrent comme la veille. Nos préparatifs d'observations excitèrent nécessairement leur curiosité, mais cette curiosité ne fut ni inquiète ni gênante.

Digitized by Google

Plus de soixante personnes, hommes, femmes et enfants, vinrent s'accroupir sur le sable autour de nous, silencieux et attentifs, même les enfants. Il fut aisé de faire comprendre à tous qu'il s'agissait du soleil et qu'il ne fallait pas se placer au devant. Le cacique, resté sur son cheval et enveloppé de sa fourrure jusqu'au menton, s'était approché, se penchait sur le cou de sa monture et regardait attentivement la montre sur laquelle je comptais. Son attitude était contemplative et réfléchie. Toute cette assistance formait un tableau très-curieux.

Après que nos observations furent terminées, nous montâmes jusqu'aux tentes, huttes ou *toldos*, qui, la veille, aussitôt après que nous les avions eu quittés, avaient été établies sur une hauteur dans les dunes.

Ces tentes, formées de peaux que soutiennent les longues perches dont les Patagons sont toujours pourvus, sont tournées le dos au vent et entièrement ouvertes du côté opposé. Les familles s'y logent, plusieurs dans une seule, excepté dans celle du cacique. Des séparations à hauteur de ceinture forment les compartiments où s'accroupissent et s'étendent sur quelques peaux de guanaco ces malheureuses créatures. Le mobilier n'est pas considérable. Je n'ai vu une marmite à trépied que sous le *toldo* du cacique. Des auges en bois, quelques vases en cuivre, des coquillages comme cuillers, des broches en bois, sont les seuls meubles à leur usage.

Les échanges que nous essayâmes de faire ne furent pas plus faciles que la veille. Les prétentions avaient peut-être grandi. Comme j'avais interdit de donner des vivres parce que nous en avions justement pour nos besoins, et comme nous n'étions pas munis d'autres moyens d'échange, nous offrîmes de l'argent. Ils en connaissent déjà la valeur, mais ils préféraient le biscuit, la farine, les chemises de laine. L'argent, il fallait l'occasion de le dépenser, et cette occasion pouvait être fort éloignée : les navires passant dans le détroit sont rares, et on les compte. Quand nous demandions la viande de guanaco que nous voyions suspendue aux montants des tentes, ils nous répondaient, en montrant les femmes et les enfants, qu'il fallait bien nourrir tout cela, et que, si nous ne donnions pas du biscuit ou de la farine, ils devaient garder leurs vivres. C'était une logique sans réplique.

Nous nous quittâmes ainsi. Notre interprète et le cacique nous accompagnèrent jusqu'au rivage, où nous nous donnâmes la poignée de main d'adieu. Ils restèrent longtemps sur le bord, nous suivant du regard. Pour moi, j'emportais de mes relations avec eux de la sympathie et de la pitié : sympathie pour une nature évidemment riche, intelligente et susceptible de ce développement moral qui est la vie de l'homme; pitié pour la part si pauvre que Dieu leur a faite, un pays aride, un climat sévère, des besoins, et peu de moyens de les satisfaire.

E. Maissin.

Digitized by Google

RUSSIE ASIATIQUE.

GÉORGIE.

EXPULSION DES MISSIONNAIRES CATHOLIQUES.

La Géorgie renferme un grand nombre de catholiques qu'assistent depuis deux siècles, pour les sacrements et l'instruction, des missionnaires européens de l'ordre de Saint-François. Établis dans le pays depuis l'année 1661, ces dignes consolateurs des pauvres et des affligés avaient été toujours protégés par les gouvernements persan, géorgien et turc, qui ont successivement régi le pays.

Le gouvernement russe, aujourd'hui maître de la Géorgie, tend à établir dans toutes les contrées soumises à son autorité à côté de sa domination politique sa suprématie religieuse. Bien que les missionnaires proclament hautement qu'il faut *rendre à César ce qui est à César*, comme ils ajoutent : *et à Dieu ce qui est à Dieu*, l'autocrate Nicolas, qui a le titre de *czar* et qui se croit le représentant de *Dieu*, n'a pas voulu permettre qu'une portion de ses sujets continuât à adorer l'Éternel avec des cérémonies qu'il n'a pas ordonnées. On sait que l'empereur de Russie, dans le but de mieux établir un despotisme complet, poursuit dans ses États, par tous les moyens possibles, l'établissement de l'unité religieuse. L'expulsion des missionnaires catholiques de Géorgie a donc été ordonnée et effectuée, malgré la rigueur de la saison, au commencement de l'année 1845. Nous avons sous les yeux une lettre du vénérable Père S. Damien, ex-préfet apostolique de la Géorgie, qui rend compte de la manière dont cet acte de violence arbitraire a été exécuté, et nous en extrayons les détails suivants :

« Le projet de notre bannissement n'est pas nouveau; déjà il avait préoccupé le gouvernement moscovite dès les premières années qui le virent maître de la Géorgie; mais les prédécesseurs du monarque actuel n'en étaient point venus à l'exécution : ils voulaient trouver un prétexte qui revêtît une telle conduite des apparences de l'équité et de la justice; aussi, pour le faire naître, on n'a rien épargné.

« Il est impossible de dire en combien de manières nous fûmes constamment vexés, tourmentés par la multitude incessante de lois, ordres et décrets impériaux. C'était peu de nous prohiber, sous peine de l'exil en Sibérie, de recevoir à la foi catholique tout membre de la secte grecque; on nous défendait encore, sous la même peine, de l'instruire ; la conversion de tout hérétique, païen, infidèle, rendait celui qui en était l'auteur passible de graves peines.

« Bien plus, entretenir des correspondances avec le saint-siége, et surtout avec la sacrée Propagande, prendre le titre de missionnaires, recevoir des secours de l'Europe, nous montrer dépendants de tout autorité spirituelle qui ne réside pas dans l'empire, écrire ou dire que nous n'étions pas soumis au consistoire de Mohilev, faire ordonner des prêtres ou demander les saintes huiles à tout évêque qui ne fût pas sujet russe, c'étaient autant de délits dont le moindre châtiment était l'expulsion de la Géorgie.

Digitized by Google

« Il nous fut pareillement défendu, sous peine de l'exil en Sibérie, de baptiser aucun enfant né d'un mariage mixte contracté entre catholiques et grecs schismatiques; mais c'est peu que tout cela : nous avions défense de nous opposer, même par de simples conseils, à de tels mariages; et si on en célébrait dans l'église grecque-russe, on voulait nous obliger à les confirmer par une bénédiction solennelle.

« Il n'était pas permis de bâtir des églises dans les lieux où la population catholique n'arrivait pas à quatre cents âmes; et là où elle atteignait ce chiffre, il fallait, pour construire, le permis impérial : or, ce permis, on ne l'obtenait jamais ou que très-difficilement; même dans ces derniers temps, l'empereur avait expressément ordonné, pour les seuls catholiques de la Géorgie, qu'ils ne pussent jamais mettre pierre sur pierre, soit pour bâtir des églises nouvelles, soit pour réparer celles qui tombaient en ruine.

« Cependant comme tant de vexations trompèrent l'attente du pouvoir qui voulait ou trouver un prétexte pour expulser les Pères de leur mission, ou du moins les fatiguer et les contraindre à l'abandonner volontairement, on eut recours à d'autres intrigues encore plus honteuses. On prit le parti de fomenter et de protéger la désobéissance et l'insubordination de quelques prêtres arméno-catholiques d'Akhalzikh, que le gouvernement jugeait propres à seconder ses projets.

« Parmi eux se trouvait un certain Paul Sciagulianti, trop connu dans ces contrées et même à Rome pour ses transgressions. Déjà, en 1826, il avait été déposé du poste de supérieur de cette province, excommunié et déclaré suspendu de ses fonctions sacerdotales par son supérieur légitime, Mgr Vincent Coressi, archevêque de Sardia et vicaire apostolique patriarcal de Constantinople; dans la suite, Akhalzikh ayant été placé par le vicaire apostolique patriarcal de Constantinople sous la juridiction des préfets apostoliques de la Géorgie, Sciagulianti fut, par leur intercession, réintégré dans ses fonctions sacerdotales, nourri pendant dix années à la table des Pères, dans le couvent de Tifflis, et de là envoyé une seconde fois comme supérieur d'Akhalzikh. Pour reconnaître tant de bienfaits il ne fit cependant que se montrer toujours plus insubordonné, et les réprimandes ne servaient qu'à le jeter dans des excès plus graves. Encouragé par les promesses d'un sénateur que l'empereur avait envoyé remplir une mission en Géorgie, bientôt Sciagulianti ne reconnut plus de supérieur et travailla même à la ruine des Pères.

« Vers la fin de 1842, la sacrée congrégation de la Propagande m'élut préfet de la Géorgie, et en 1843, le vicaire patriarcal de Constantinople me pria de continuer, comme mon prédécesseur, à exercer une entière juridiction sur la province d'Akhalzikh. J'en donnai aussitôt avis au clergé de cette province, et spécialement à Sciagulianti, que j'invitai à rentrer dans la voie de l'obéissance, lui promettant, à cette condition, l'oubli du passé, et pour l'avenir, tous les témoignages d'un amour fraternel. — Mais au lieu d'accueillir cette invitation toute de paix, il rédigea des mémoires gros de calomnies et d'impostures contre nos Pères et contre moi; puis les fit tenir à la police d'Akhalzikh, au gouverneur de la Géorgie et de l'Imérétie, demeurant à Tifflis, et enfin au général en chef lui-même, S. E. M. Neidgard. Pour accréditer ses mensonges, il avait eu soin de les présenter revêtus des signatures de quinze prêtres arméno-catholiques, de la province d'Akhalzikh. — Je fus appelé bientôt par les susdites autorités civiles et militaires

Digitized by Google

à me justifier, et à exhiber les pièces officielles qui constataient ma nomination; ce que je fis sans hésiter un seul instant.

« Cependant le général en chef Neidgard, tenant à connaître toute la vérité, envoya à Akhalzikh le colonel Coazébic, luthérien, muni de toutes les pièces du procès, avec ordre de procéder à une enquête minutieuse. Le colonel, étant arrivé sur les lieux, interrogea un à un tous les prêtres de cette province; il leur présenta les pétitions revêtues de leurs signatures, leur demandant s'ils reconnaissaient dans ces signatures l'ouvrage de leur main; et s'ils pouvaient prouver toutes les assertions que renfermaient ces documents; mais les quinze prêtres, dont on invoquait le témoignage, affirmèrent tous, à l'exception de quatre, qu'ils n'avaient point donné leur signature, et qu'elle avait été falsifiée. Or, les auteurs de ce mensonge étaient Sciagulianti et trois autres ennemis des Pères, parmi lesquels deux prêtres frappés des censures de l'Église.

« De retour à Tifflis, le colonel présenta les documents de son enquête au général en chef Neidgard, qui, après les avoir lus soigneusement d'un bout à l'autre, m'écrivit une lettre ministérielle sous la date du 21 février 1844, dans laquelle il reconnaissait notre innocence et condamnait le fausseté de nos accusateurs, mais surtout de Sciagulianti (source et origine de tant de maux). En même temps il le rappelait à Tifflis, pour qu'il fût soumis par moi à la pénitence qu'il avait méritée; cependant Sciagulianti refusa d'obéir; il prétexta son grand âge et la mauvaise saison. Alors le général en chef, qui ne voulait pas le laisser impuni, le condamna à rester dans sa maison, et pour qu'il n'excitât plus de nouveaux troubles par ses discours, il lui défendit de prêcher.

« Nous crûmes dès lors posséder la paix; mais le général Neidgard avait, dans sa décision, consulté sa bonne foi et non les intentions de son gouvernement, dont la pensée était bien différente de la sienne. En effet, après quelques semaines, le général reçut un décret impérial, sous la date du 19 mars 1844, où il était dit : « Que vu le rapport très-soumis du clergé ar-« méno-catholique d'Akhalzikh, sur les affaires qui avaient eu lieu entre lui « et les Pères, Sa Majesté avait daigné ordonner, en vertu de son pouvoir « suprême, que Sciagulianti serait le supérieur absolu de tous les catholi-« ques arméniens de la Géorgie et des provinces y annexées; que, quant aux « Pères, ils pourraient rester dans leurs emplois, mais aux conditions sui-« vantes : 1° qu'ils prêteraient serment de se regarder à jamais comme su-« jets du trône russe; 2° qu'ils n'auraient plus aucune correspondance avec « les autorités spirituelles de l'étranger; 3° qu'ils n'entretiendraient plus au-« cune communication ni avec le clergé, ni ni avec le peuple catholique ar-« ménien; 4° qu'ils dépendraient en tout du consistoire de Mohilev. — On « ajoutait que, s'ils ne voulaient pas accepter ces conditions, ils devaient « être expulsés immédiatement hors des frontières. » — Le général en chef, avant de nous donner connaissance de ce décret, écrivit au ministre, l'informant d'une manière détaillée de tout ce qui avait eu lieu, et défendant vivement notre cause; mais bientôt il lui fut répondu de Saint-Pétersbourg que, sans faire de nouvelles recherches, il eût à exécuter le décret impérial.

« C'est le 2 juin 1844 que ce fatal décret me fut signifié par le chef du gouvernement civil, le général Gurco. On m'ordonnait en même temps de faire connaître les Pères qui acceptaient les conditions susdites et voulaient rester en Géorgie; et l'on me prescrivait de remettre à la chancellerie du

Digitized by Google

général en chef tous les papiers de nos archives concernant le gouvernement spirituel des Arméniens catholiques. Je répondis, sous la date du 13 juin, qu'étant liés par notre vœu solennel d'obéissance, nous ne pouvions prendre sur nous aucune réponse définitive sans la permission du saint-père; que nous demandions au gouvernement russe de solliciter lui-même une décision, ou de nous permettre d'écrire à Rome. Ma lettre fut envoyée au ministre: pour toute réponse, le général Gurco me signifia, le 27 août de la même année, que la cour de Russie ne voyait aucune nécessité de demander une permission au pape; que nous devions prêter serment aussitôt, ou être expulsés.

« Cependant le gouvernement fit publier par la police dans les villes et les villages où se trouvaient des catholiques le nouveau titre de *supérieur* donné à Sciagulianti. Nos catholiques de Tifflis, de Gori, de Koutais, protestèrent qu'ayant toujours appartenu au rite latin, ils ne pouvaient recevoir pour leur curé ou supérieur, ni Sciagulianti, ni aucun prêtre de son rit.

« Ces oppositions ayant obligé le gouvernement local de Tifflis d'écrire de nouveau au ministre, notre expulsion fut ajournée. — De leur côté, les catholiques du rit arménien des provinces de Lores et d'Alexandropoli, ainsi que tous leurs curés et même un très-grand nombre de ceux d'Akhalzikh, présentèrent de chaleureuses supplications au gouvernement, demandant à rester sous la direction des Pères; mais on refusa de les écouter. Au contraire, le général Gurco, le gouverneur civil et le directeur de la police ne cessèrent, par des ordres réitérés et des menaces, de réclamer les papiers dont j'ai parlé ci-dessus, concernant les catholiques arméniens; et la constance de mes refus les ayant tous lassés, le 10 septembre de la même année, le directeur de la police se rendit à notre couvent, et ravit à nos archives les papiers en question.

« Cependant j'appris que le malheureux Sciagulianti, se confiant dans la protection du ministre, avait occupé notre très-ancienne église latine d'Akhalzikh; et que même, sans autre autorité que celle qu'il tenait de la police, il avait déclaré suspendu *a divinis* le prêtre que j'y avais établi. A cette nouvelle, n'écoutant que le cri du devoir, j'envoyai sur-le-champ le Père Chérubin de Serravezza, qui, pour se conformer à mes ordres, ayant mis les scellés à cette église avec mon sceau préfectorial et avec celui de la police, en rapporta les clefs à Tifflis.

« Sur ces entrefaites, on me remit une lettre du directeur de la police de Tifflis, portant la date du 2 septembre 1844. On m'y demandait l'inventaire de tous les effets et ornements de ladite église. Cette lettre, je la laissai sans réponse; mais je compris que nous touchions à l'extrémité, et que bientôt j'allais être contraint par la force à abandonner cette portion chérie du troupeau de Jésus-Christ.

« Dans cette persuasion, je crus qu'il était de mon devoir d'offrir une messe solennelle de morts pour le repos des âmes de tous ceux de nos confrères qui avaient rendu leur dernier soupir en Géorgie. Le lendemain j'offris une seconde fois le saint sacrifice pour tous les catholiques défunts de cette contrée. — Ici, le cœur me manque pour raconter la douleur, la consternation de nos pauvres catholiques. On les voyait courir à l'église du matin au soir, tristes, les larmes aux yeux, et en si grand nombre, que souvent ils ne pouvaient pas tous y entrer. Leurs prières étaient incessantes.

Digitized by Google

Le spectacle qu'ils offraient était déchirant : les uns restaient prosternés, les lèvres collées contre terre ; les autres élevaient leurs bras tremblants vers le saint tabernacle ; d'autres fondaient en larmes devant l'image de la sainte Vierge ; et tous accompagnaient leurs prières de tels cris et de tels sanglots, qu'on les aurait pris pour des condamnés qui vont subir la mort. C'était un spectacle à fendre le cœur. Tous sans exception voulurent recevoir les sacrements de pénitence et d'eucharistie. — Chez les catholiques des autres villes, on vit se renouveler les mêmes scènes aussitôt qu'on eut connaissance de notre prochain bannissement ; et cette consternation et cette ferveur, loin de se ralentir, allèrent toujours croissant jusqu'au jour de notre expulsion.

« Cependant le général en chef Neidgard revint à Tifflis, de la guerre du Daghestan, où il était resté environ six mois avec une armée très-nombreuse, et comme il était pleinement informé de tout ce qui avait eu lieu, il fit de nouvelles et plus vives instances auprès du ministre pour qu'on nous laissât en paix. Pour réponse, on lui reprocha amèrement de ne nous avoir pas déjà chassés, et on lui envoya un ordre absolu de nous expulser à l'instant.

« Ce fut alors que le général Gurco m'écrivit, m'intimant l'ordre de partir avec tous mes confrères. Mais comment obéir à une telle injonction ? je ne pouvais abandonner ce troupeau qui m'avait été confié par le vicaire de Jésus-Christ. D'ailleurs la neige était assez abondante, et l'hiver s'annonçait rigoureux. J'adressai donc au général en chef, sous la date du 14 novembre, une supplique dans laquelle je demandais qu'il nous fût accordé un délai jusqu'après la mauvaise saison, attendu que les routes se trouvaient dans un tel état, qu'il était impossible d'entreprendre un si long voyage sans s'exposer au danger manifeste de perdre la vie. Cette supplique fut acceptée et envoyée au ministre ; mais la réponse fut que, sans avoir égard à nos observations, on devait nous conduire aussitôt hors des frontières. Ce dernier arrêté du ministre nous parvint vers le milieu de décembre ; toutefois il ne fut aussitôt mis à exécution parce que la neige était tombée si abondante, qu'il était impossible, même aux Cosaques, de nous accompagner.

« Le 29 au matin, un officier de police vint nous annoncer qu'il fallait absolument partir ; puis, nous présentant nos passe-ports, il réclama deux roubles d'argent qui en étaient le prix. « Qui donc, lui dis-je avec calme, « vous a demandé de partir ? Si vous nous chassez par force, avons-nous be- « soin de vos passe-ports ? Reportez-les à celui qui vous les a remis, et dites- « lui que si je possédais quelque chose, je le donnerais aux pauvres, et non « à la police pour de semblables actes. » — Sur cette réponse inattendue, ce malheureux satellite jeta les passe-ports sur mon lit, et se retira. Il ne revint que le soir du jour suivant pour nous annoncer que, par une concession du directeur de la police, nous pourrions célébrer la messe le lendemain.

« Enfin, le premier jour de la présente année 1845, on amena devant la porte de notre couvent deux charrettes allemandes qui avaient la forme de deux litières. Elles étaient entourées de plusieurs Cosaques armés de lances, de fusils et de pistolets. Peu après vinrent des officiers de police suivis de sbires ; ils entrèrent dans notre couvent et nous traînèrent dehors par force. Il était deux heures de l'après-midi. Cependant je ne voulus pas abandonner notre demeure sans en avoir auparavant scellé les portes, quoique nous fussions environnés de satellites et exposés aux regards d'une foule immense... — L'un des assistants, comptant pour rien la crainte des tourments auxquels il s'exposait, courut sonner la cloche et l'agita de la ma-

Digitized by Google

nière qu'on a coutume d'employer pour les offices des morts : il voulait faire comprendre à tous que ce pauvre troupeau allait être privé de ses pères spirituels, et cette Église de Jésus-Christ rendue veuve par notre injuste exil. — Pour moi, je ramassai tout mon courage et fendis la foule. J'étais accompagné de mes confrères, et, sans d'autres armes que le crucifix qui reposait sur notre poitrine, nous entrâmes dans l'église, et, arrivés près du grand autel, nous nous agenouillâmes devant la table de communion. Nous étions là, priant depuis environ une demi-heure, lorsque les satellites russes qui nous entouraient, et qui croyaient ne pouvoir nous décider à abandonner l'église, nous signifièrent qu'il était temps d'obéir. Je leur répondis avec fermeté que si la religion et la décence le leur permettaient, ils n'avaient qu'à nous arracher de cet autel; car nous, sans trahir nos devoirs, nous ne pouvions abandonner de notre propre mouvement l'église que le saint-père nous avait confiée.

« Alors un officier de police alla donner avis de ce qui se passait au général Gurco, chef du gouvernement civil, et, sur ses ordres, le directeur de la police Spaginski entra dans l'église pour nous en arracher. A peine parut-il dans le sanctuaire, suivi de ses officiers subalternes, et s'approcha-t-il avec eux pour nous inviter à partir, qu'il s'éleva du sein de la foule un bruit confus de pleurs et de gémissements. Je compris alors qu'il n'y avait plus de ressource contre le despotisme et la force; je me levai et, m'étant revêtu de l'étole, je bénis notre désolé troupeau. — Ensuite nous nous livrâmes entre les mains des ministres de la police.

« Les catholiques se jetaient en foule sur nos pas pour nous dire un dernier adieu; ils voulaient baiser nos habits et nos mains, et, tout baignés de larmes, ils s'écriaient : « Ah! Pères, comment nous laissez-vous orphelins? « Qui nous assistera au moins au moment suprême de notre mort?... » Mais les Russes nous poussèrent hors de l'église, et nous ayant forcés de monter sur les charrettes qu'on avait préparées, nous firent escorter par des Cosaques, un officier de police et d'autres satellites, qui ne nous quittèrent plus jusqu'à la frontière de Turquie.

« La nuit du 2 janvier, nous arrivâmes à demi morts de froid à la ville de Gori. Ayant appris que le gouvernement, déconcerté par l'intrépidité de nos deux confrères chargés du soin de cette mission, n'avait pu jusque-là les chasser de leur poste, je demandai comme une grâce à l'officier de police la liberté de passer au moins cette nuit dans le couvent. Ma demande fut repoussée; mais un des principaux catholiques de Gori, à force d'instances, obtint du gouverneur la permission de nous offrir l'hospitalité.

« Le jour suivant, nous devions être les témoins d'une scène encore plus déplorable que celles qui, jusque-là, étaient venues nous désoler : le supérieur de cette église de Gori, le Père Emmanuel d'Iglésias, s'était persuadé que les Russes, en qualité de chrétiens, n'oseraient pas employer la violence pour l'arracher du lieu saint. Fort de cette persuasion, il s'était retiré dans une chapelle revêtu de ses habits sacerdotaux, et là il se tenait en prière. Le gouverneur de la ville, à qui les autorités supérieures de Tifflis avaient déjà intimé l'ordre d'en chasser les missionnaires, fit conduire devant la porte du couvent deux charrettes escortées comme les nôtres par des Cosaques; puis accompagné d'un colonel, du directeur de la police, d'autres officiers et de sbires, il pénétra dans la chapelle et en chassa tous les catholiques qui étaient à genoux, fondant en larmes devant le très-saint sacrement.

Digitized by Google

Après cela, le gouverneur intima au Père Emmanuel l'ordre de déposer ses ornements sacrés et de partir; et comme le Père n'obéissait pas, le gouverneur lui-même, et avec l'aide des agents de la police, osa le dépouiller. Les deux bons Pères, obligés ainsi de céder à la force, ne purent pas même dire un dernier adieu à leur peuple affligé; mais, placés sur la charrette, ils furent chassés comme deux malfaiteurs.

« Le lendemain il nous fallut poursuivre notre voyage; tous ceux qui connaissent l'élévation et l'aspérité du mont *Souram* pourront aisément se faire une idée de ce que nous eûmes à souffrir pour le traverser dans une saison si rigoureuse. Le 9 janvier, grâce à Dieu, nous étions en vue de la ville de Koutais. Là, nous trouvâmes un grand nombre de catholiques accourus à notre rencontre, et qui, par leurs pleurs, nous témoignèrent une tendre affection. Entrés dans la ville, nous descendîmes, accompagnés de l'officier de police qui ne quittait jamais, chez M. Etienne Acopovi, où nous reçûmes l'accueil le plus filial. — Bientôt je fus instruit de la manière inhumaine dont avait été chassé de cette ville le Père Florent de Torgiano, que j'y avais établi, depuis deux ans, en qualité de curé. Le gouverneur, usant de ruse, l'avait fait appeler chez lui: aussitôt avait paru devant sa maison une charrette de poste accompagnée de deux Cosaques armés et d'un officier de police; et le Père avait été obligé d'y monter, sans pouvoir obtenir la permission de célébrer la sainte messe, quoique ce jour-là fût un jour de fête, et sans qu'il lui eût été donné d'aller au couvent prendre une légère collation avant de se mettre en route. — Les catholiques, qui s'étaient aperçus de la violence qu'on faisait à leur curé, étaient accourus en foule pour lui baiser la main; mais ils avaient été cruellement repoussés par la police.

« Et nous aussi il nous fallut partir de Koutais, après avoir obtenu avec peine d'y demeurer presque deux jours... Nous nous acheminâmes par la très-difficile route d'*Usurghetti*. Oh! que de souffrances, que de frayeurs nous éprouvâmes en traversant ces âpres montagnes, toutes couvertes de neiges et de glaces!... Chaque pas que faisait notre cheval dans ces sentiers glissants mettait nos jours en danger, et, après ces journées rudes et laborieuses, nous étions contraints de passer la nuit sur la terre, dans des chaumières enfumées, que des bêtes de somme partagaient avec nous.

« Enfin, après quatre jours d'un aussi pénible pélerinage, nous arrivions à Usurghetti. Une grande consolation nous y attendait. Nos confrères de Gori se reposaient là depuis plus d'un jour, il nous fut donné de les revoir... Tous ensemble nous fûmes escortés jusqu'aux frontières de la Turquie, où nous devions rencontrer, chez les mahométans, cette hospitalité que nous refusaient si cruellement des chrétiens moscovites.

« Le 17 janvier, vers le soir, nous arrivâmes à *Ciurukfu*, premier village turc au-delà des frontières russes. Nous aurions voulu fixer notre demeure dans ce pays, pour être plus rapprochés de nos pauvres catholiques de la Géorgie; mais l'impossibilité de trouver une habitation nous contraignit au départ. Le 20 du même mois, nous nous embarquâmes pour Trébizonde, où nous étions rendus le soir du 25 janvier (6 février) après avoir essuyé deux furieuses tempêtes. — A Trébizonde, nous avons été accueillis avec beaucoup d'affabilité par tous les habitants, mais surtout par le consul de France, M. de Clairambault, qui voulut lui-même nous donner l'hospitalité jusqu'à ce qu'il nous eût trouvé une habitation commode.

« Quoique les satellites russes ne nous aient jamais quittés dans notre

Digitized by Google

voyage au travers de la Géorgie, cependant, partout où nous avons passé, nous avons pu satisfaire la piété des fidèles, écoutant leurs confessions, les communiant, et donnant aux enfants qui ne l'avaient pas encore reçu, le sacrement de confirmation. Le spectable des injustes traitements qu'on nous faisait subir inspirait à nos chrétiens de tels sentiments de componction, que tous ceux qui, ayant notre départ, avaient des différents se reconciliaient, et que tous voulaient régler leurs affaires par notre entremise.

« En quittant la Géorgie, j'ai posé les scellés sur tous nos couvents, après avoir distribué aux pauvres les effets mobiliers qui s'y trouvaient; mais il ne m'a pas été possible de sceller les églises de Tifflis, de Gori, de Koutais, parce que j'ai dû respecter les prières des catholiques. L'unique consolation qui leur restait, me disaient-ils, c'était de pouvoir s'y réunir et d'y prier ensemble pour que Dieu leur vînt en aide pendant l'horrible persécution qu'ils redoutaient. Pour ce qui concerne les effets dont la propriété est aux dites églises, je les ai confiés à la garde des principaux catholiques qui m'en ont délivré l'inventaire, et se sont engagés à les conserver. — Toutefois j'ai cru devoir protester, par avance, contre tout envahissement des biens, meubles et immeubles, qui appartiennent à la mission, et j'ai donné ma procuration à M. Monnot-Arbilleur, chargé d'affaires du consulat français à Tifflis.

« Voilà la déplorable histoire de notre expulsion d'un pays où les Pères de notre ordre avaient paisiblement passé cent quatre-vingt-trois ans. Toujours chers aux différentes sectes et aux diverses nations qui l'habitent, ils avaient été constamment respectés par les gouvernements qui s'y étaient successivement établis, je veux dire les Perses, les Géorgiens et les Turcs. Déjà une première fois, il est vrai, ils avaient été expulsés par les rois géorgiens; mais ces mêmes rois ne se contentèrent pas de les rappeler, ils voulurent encore, comme pour dédommager nos Pères, leur donner et des terrains et des esclaves, ainsi qu'il est prouvé par des actes authentiques qui sont encore entre nos mains. Les Russes seuls n'ont cessé de nous inquiéter dès le premier jour qui les vit maîtres de la Géorgie. Ils ont fini par nous expulser de la manière la plus barbare, sans avoir aucun reproche à faire peser sur nous; au contraire, après les plus longues et les plus sévères perquisitions, ils ont eux-mêmes reconnu notre innocence.

« Pour justifier la nomination de l'intrus Sciagulianti, on a osé avancer, comme me l'a écrit le consistoire de Mohilev, sous la date du 30 novembre 1844, que le gouvernement a été poussé à cette nomination par les prières de tous les catholiques, ce qui est complétement faux. J'ai eu, par les soins des catholiques eux-mêmes, les copies fidèles de plusieurs pétitions présentées par eux au gouvernement, dans lesquelles ils déclinaient l'autorité de Sciagulianti, et demandaient à rester sous celle des Pères. Une de ces pétitions, qui avait été adressée au mois de novembre au général en chef Neidgard, par onze villages entiers catholiques-arméniens, disait formellement qu'ils avaient été trompés et trahis par les espérances à l'aide desquelles, après la guerre soutenue contre la Turquie, on les avait engagés à venir dans l'empire russe. Alors on leur promettait qu'ils seraient libres dans l'exercice de la religion catholique; et maintenant, ajoutaient-ils, nous voyons par expérience que nous avons perdu cette liberté dont nous jouissions sous la domination ottomane; car elle nous laissait gouverner par les supérieurs que l'Église nous donnait, et ne nous contraignait point d'en accepter d'autres. »

« J. Damian, *de Vareggio*. »

Digitized by Google

ABOLITION DES TRAITÉS

SUR

LE DROIT DE VISITE.

La *Revue de l'Orient* a, il y a longtemps, appelé l'attention de ses lecteurs sur les contraventions aux traités du droit de visite que se permettait l'Angleterre dans la mer des Indes; elle a même, l'année dernière, dit le nombre d'esclaves introduits à Bassora sous pavillon anglais, et son chiffre avait été copié sur les registres de la douane de cette ville par un de ses correspondants. Aujourd'hui qu'un traité nouveau a remplacé celui de l'impuissance duquel nous nous étions plaint, nous croyons devoir l'examiner dans ses diverses parties, signaler les critiques auxquelles il a donné lieu dans la presse et à la tribune. Si ces critiques n'ont pas été suffisamment combattues, si, comme il nous semble, on n'a pas fait assez ressortir le mérite de l'œuvre de M. de Broglie, il ne faut pas s'en étonner. C'est le commissaire français lui-même qui a défendu son travail à la tribune, et il a trop bon goût pour se permettre une seule parole qui ressemblerait à de la vanterie. Les organes du gouvernement sont retenus par des motifs du même genre et ne peuvent signaler les avantages que nous avons obtenus. La *Revue de l'Orient* est au contraire parfaitement libre: elle a attaqué la première; un de ses rédacteurs en chef, l'honorable M. Denis, a, le premier, demandé des explications à la tribune de la Chambre des députés; elle peut librement donner son opinion.

Quelques critiques ont été faites du préambule même du traité, et, bien que nous n'attachions pas une grande importance à la manière d'aborder un sujet, il nous semble que celle qu'ont adoptée les commissaires est à la fois digne et habile. Les cabinets de Londres et de Paris, voulant se conformer à l'opinion publique en France, avaient résolu de résilier les traités de 1831 et 1833 qu'elle repoussait; mais les deux gouvernements devaient-ils pour cela désavouer une convention commune; voulaient-ils dire que les traités qu'ils avaient conclus étaient mauvais? avait-on surtout envoyé à Londres M. de Broglie, signataire du dernier de ces traités, pour y faire amende honorable? allait-il chercher une humiliation quand sa conscience ne lui reprochait peut-être pas de s'être trompé? Non sans doute; et comme il ne s'agissait en aucune façon de juger les traités, mais de les changer, on s'est appuyé sur un fait matériel évident pour tous: c'est que « la traite ne se faisant plus ni sous pavillon anglais ni sous pavillon français, une visite réciproque n'avait plus d'utilité. » Rien n'empêchait d'attribuer aux anciens traités la cessation du commerce des noirs par les navires des deux nations, puisqu'elle n'a eu lieu qu'après la signature de ces traités.

Le passage relatif à la côte orientale de l'Afrique, celui qui intéresse plus particulièrement cette *Revue*, a donné lieu aux commentaires les plus longs. La situation que nous ont faite dans l'Inde les traités de 1814 et 1815 est si affligeante, que ceux qui la connaissent n'ont pu se défendre d'un sentiment de défiance tant qu'ils ont pu croire que l'Angleterre s'était réservé dans ces parages un droit exclusif. Aujourd'hui que les explications données dans le parlement, aussi bien en Angleterre qu'en France, ont levé tous les doutes, nous n'hésitons pas à dire que cette stipulation est la plus importante du traité et qu'elle est tout à l'avantage de la France. En fait, si nous accusons les Anglais, non de faire la traite sur la côte orientale, mais de donner

Digitized by Google

leur pavillon à des Arabes qui la font, les Anglais de leur côté nous accusent d'introduire des esclaves à Bourbon. Ne recherchons pas le mérite de ces assertions, et supposons qu'elles soient vraies de part et d'autre. Quel effet produira le traité? Evidemment, si un agent politique, comme il est arrivé à M. Fontanier, si un officier de marine, comme il est arrivé à l'amiral de Hell, dénoncent des actes de traite, on ne sera plus obligé comme avant de leur répondre de s'abstenir, parce qu'on serait désarmé contre de tels actes. Le gouvernement, le traité de M. de Broglie à la main, pourra au contraire s'en plaindre au cabinet britanique, en demander la répression. Mais si des Français ont introduit à Bourbon ou ailleurs des esclaves achetés sur la côte orientale et si l'Angleterre s'en plaint, le gouvernement français n'est engagé à rien; il peut exprimer de stériles regrets, mais n'est pas forcé à la répression s'il lui convient de rester inactif. Les Anglais sont soumis à un contrôle qui peut atteindre jusqu'à cet article de la charte de la compagnie des Indes qui se rapporte à l'esclavage, et qu'a cité M. de Boissy à la Chambre des pairs; aucun contrôle ne pèse sur les Français, excepté celui de leur gouvernement. En exposant ainsi les conséquences obligées du traité, nous ne prétendons pas louer M. de Broglie de ce qu'il aurait, comme on l'a dit au delà du détroit, déployé de l'habilité, abusé de l'innocence des commissaires anglais. Un compliment de ce genre le flatterait médiocrement; et si, comme le serait tout honnête homme, il est heureux d'avoir rempli la tâche qu'il avait acceptée, il ne l'est pas moins sans doute de devoir son succès à sa loyauté, à son travail, à l'étude consciencieuse qu'il avait faite du sujet. Personne, d'un autre côté, ne saurait accuser d'ignorance les commissaires anglais; et si M. de Broglie a obtenu une satisfaction éclatante, en ce qui concerne la côte orientale, c'est que cette satisfaction était juste et nécessaire.

Quelques personnes ont regretté que, par suite des nouvelles conventions, la France fût entraînée à des dépenses inutiles, qu'elle eût à supporter de plus lourdes charges. Il importait d'autant plus de rassurer ceux qui avaient cette opinion qu'ils appartiennent surtout à cette classe prudente, réservée, modeste, qui a dans le pays de si profondes racines. Sous ce rapport, les explications du duc de Broglie ne laissent rien à désirer; il a parfaitement montré que nous dépenserions moins qu'autrefois, parce que nous aurions moins de navires engagés dans la répression de la traite. D'autre part, ces navires seront plus aptes qu'ils n'étaient au service qu'ils doivent faire; ils seront plus légers, plus variés, plus propres à l'exercice des équipages, à l'instruction des marins. Ainsi les vœux de ceux qui désirent le développement de notre marine seront remplis, et on peut assurer que la formation de la nouvelle escadre est vue avec une satisfaction générale.

Les prétentions des Américains, justement excitées par la légèreté de la correspondance de lord Palmerston, ont manqué rendre fort obscurs en France des principes bien établis, et fait croire à sir Robert Peel qu'il avait assuré à l'Angleterre un droit qu'on lui contestait, le droit de visite. Il n'est pas étonnant qu'une certaine confusion se soit introduite dans une question qui demanderait, chez ceux qui la discutent, la connaissance des pratiques maritimes. Nous allons essayer de jeter quelque lumière sur ce sujet, et il sera facile de voir qu'au lieu d'avoir fait reconnaître un droit nouveau, comme le suppose sir Robert Peel, l'Angleterre s'est tout simplement soumise à l'usage français. Le grand principe de droit public sur lequel diffèrent les deux nations est celui-ci : le pavillon couvre-t-il la marchandise? Les Français disent oui; et si, en temps de guerre, ils rencontrent des neutres ayant à bord des marchandises appartenant à leurs ennemis, ils ne se croient pas en droit de les saisir. Les Anglais disent non; et, en temps de guerre, ils montent à bord des neutres, reconnaissent et saisissent ce qui appartient à leurs ennemis. Le continent a adopté le système français, et de là des guerres,

Digitized by Google

de là la coalition connue sous le nom de *neutralité armée*. L'Angleterre a persisté dans ses prétentions. On ne saurait nier que les traités sur le droit de visite ne fussent une admission partielle du principe anglais; ils permettaient de monter à bord de navires étrangers, non pour vérifier la nationalité du navire, mais pour reconnaître la nature du chargement. On ne se contentait pas de voir les papiers du bord, mais on examinait l'emménagement, on ouvrait les panneaux, on faisait des recherches jusque dans la cale; en un mot on exerçait, non un droit de visite, mais un droit de recherche, de *furetage*, droits que nous avons confondus, tandis que les Anglais les distinguent et nomment le premier *right of visit*, et le second *right of search*. Rien de ce qui ressemblerait au droit de recherche n'existe, ni dans le texte du traité, ni dans les instructions données aux chefs des stations française et anglaise. Ce que permettent les instructions est de s'assurer de la nationalité d'un navire suspect en montant à bord s'il est nécessaire, en voyant les papiers et le pont. Qu'on lise le discours de l'amiral Lalande sur le droit de visite, et on reconnaîtra que c'est là la vieille pratique française aussi bien que celle de presque toutes les nations; qu'on remarque que l'amiral Hernoux à la Chambre des députés, que les officiers qui accompagnaient M. de Broglie à Londres, sont de l'avis de l'amiral Lalande, et il sera évident que nous n'avons fait aucune concession. Peut-être sir Robert Peel nous supposait-il des prétentions semblables à celles des Américains, peut-être pensait-il que nous voulions, suivant l'expression aussi pittoresque qu'impertinente de lord Palmerston dans sa lettre au ministre des États-Unis, obliger au respect d'un pirate parce qu'il arborerait *un chiffon* teint comme un pavillon. Si la France avait voulu soutenir une théorie qui rendrait la police des mers impossible et jetterait du ridicule sur les bâtiments de guerre, il n'est pas probable qu'elle eût choisi pour commissaire le duc de Broglie; on aurait moins encore songé à lui si l'on avait voulu abandonner ce principe continental de droit public que le pavillon couvre la marchandise. L'Angleterre, loin d'avoir, comme l'a dit son ministre, fait reconnaître un droit contesté, a consenti à ce que son prétendu droit de recherche s'abaissât aux proportions du droit de visite pratiqué par toutes les nations.

Nous croyons n'avoir négligé, dans cet examen du nouveau traité, aucune des observations qu'on a faites, aucune des critiques qu'on a soulevées. Nous nous sommes abstenu de soutenir l'exactitude des faits rapportés dans cette *Revue* et ailleurs sur le commerce des noirs dans les mers de l'Inde, et n'avons même pas exposé des actes nouveaux parvenus à notre connaissance. C'est qu'en effet le traité nous paraît si complet qu'il défie la critique et rend impossibles désormais les abus que nous avions dénoncés. V. F.

AFFAIRES DU LIBAN.

APPEL A L'EUROPE CHRÉTIENNE EN FAVEUR DES MARONITES.

Au moment où la *Société orientale*, profondément affligée des malheurs des chrétiens du Liban, se préoccupait des moyens de les réparer, une association composée de négociants, de notables et de voyageurs français, se formait à Beyrouth, sous les auspices de notre digne consul M. Poujade,

Digitized by Google

dans le but de faire un appel à l'Europe chrétienne, et de recueillir les secours destinés à soulager de si grandes infortunes.

Les membres du comité de Beyrouth sont : MM. le vicomte Emmanuel de Lémont, Henri Rostand, Sauvaire, F. Aumann, E. Hawadier, Nicolas Portalis, Eugène Bertrand, propriétaires ou négociants notables résidant à Beyrouth, et MM. Casimir Leconte, comte d'Ault-Dumesnil, J. Plichon, voyageurs français résidant momentanément en Syrie.

MM. Delessert, banquiers à Paris; veuve Guérin et fils, banquiers à Lyon, et Rostand et compagnie, négociants à Marseille, ont consenti à recevoir les souscriptions en faveur des chrétiens du mont Liban.

Le comité de Beyrouth nous a adressé le récit des violences dont les chrétiens maronites ont été victimes; cet exposé suffira pour montrer combien ils sont dignes d'intérêt.

EXPOSÉ DES FAITS.

Une catastrophe épouvantable vient de fondre sur les chrétiens du mont Liban. Des maux inouïs ont assailli les populations qui habitent les villages mixtes, c'est-à-dire composés de chrétiens maronites, de Grecs des deux communions et de Druses.

Ces villages, depuis l'année 1810 à peu près, étaient administrés par des cheiks druses qui avaient réussi, par leurs intrigues auprès des pachas, à concentrer toute l'autorité entre leurs mains; ils en abusèrent pour exercer toutes sortes de vexations contre les chrétiens et alléger, au détriment de ces derniers, la condition de leurs coreligionnaires. Tant que l'émir Beshir a commandé, son pouvoir, parfois cruel, mais toujours ferme et régulier, a suffi pour comprimer les velléités d'indépendance des cheiks druses; mais lorsque, après la retraite des Egyptiens en 1840, l'autorité incertaine de la Porte laissa sans répression les empiétements des petits gouverneurs de districts, les chrétiens se trouvèrent livrés aux exactions les plus odieuses et placés dans une situation intolérable.

Cet état de choses amena, en 1841, un soulèvement dans les districts mixtes, et, à la suite d'une lutte sanglante, intervint un projet de pacification émanant du gouvernement turc lui-même. D'après ce projet, on devait tenir compte aux chrétiens d'une partie des pertes qu'ils avaient éprouvées, et une commission réunie à Beyrouth en fixa le chiffre à 80,000 bourses de 125 fr. chacune environ, soit 10 millions de francs. Cette somme, trouvée exorbitante par le divan de Constantinople, fut réduite d'office à 13,500 bourses payables, 10,000 par le gouvernement turc et 3,500 par les Druses; mais *jamais aucune portion de ces indemnités ne fut payée aux chrétiens.*

En ce qui touche l'administration des districts, la Porte fit de violents efforts pour obliger les chrétiens à demander des cheiks turcs aux lieu et place des Druses; les chrétiens s'y refusèrent constamment et persistèrent à réclamer des chefs choisis parmi leurs coreligionnaires. Les années 1843 et 1844 s'écoulèrent dans des contestations mêlées de tentatives stériles de rapprochement.

Enfin, le 30 avril 1845, après un grand nombre d'assassinats isolés, les Druses commencèrent la guerre dans les districts mixtes situés au sud de Beyrouth par l'attaque du village de Mallaka et des districts du Djourd et de l'Arkoub. A Borderan, ils assiégent trente familles chrétiennes dans la maison du cheik Ahmed et les somment de se rendre avec promesse de la vie, puis les égorgent, violent les femmes et brisent les enfants contre terre. Le 5 mai, les Druses brûlent Mazza et massacrent la population. Le 9 mai, a lieu la catastrophe effroyable d'Abbay; c'est là que ces tigres n'ont pas reculé devant le meurtre du vénérable Père Charles, capucin, qui avait habité dix ans parmi eux, et dont le seul crime était d'avoir élevé leurs

Digitized by Google

enfants et soigné leurs malades. Frappé dans sa retraite, on mit le feu à ses vêtements et il périt martyr, consumé par les flammes.

Enfin, le 11 mai, les chrétiens de l'ouest accoururent au secours de leurs frères et refoulent les Druses; mais, *arrêtés dans leur élan par le pacha de Beyrouth*, ils ne peuvent tirer aucun fruit de leur victoire, et les Druses fondent alors sur le district de Djezin, dont ils incendient les villages et égorgent la population, sans distinction d'âge ni de sexe. Le 15 mai, un convoi de chrétiens obtient d'aller de Deir-el-Khamar à Saïda, chercher des vivres sous l'escorte de soldats turcs: au milieu de la route, *les Turcs demandent une somme d'argent* que les chrétiens sont hors d'état de fournir; abandonnés alors par leur escorte, ils sont massacrés par les Druses, à l'exception de six qui parviennent à s'échapper.

Du 16 au 18, les braves habitants de Zaclé reviennent à la charge et parviennent à chasser les Druses; mais là encore *ils sont arrêtés par les troupes du pacha de Beyrouth, qui tire le canon contre eux*. Pendant ce temps, les Druses pénétraient sans obstacle dans le district de Meten, qu'ils ruinaient et dont ils chassaient les habitants dans le Kesrouan jusqu'à Bickfaya. Le dernier épisode de cette lutte sanglante est le sac d'Aspeya, dans l'Anti-Liban, dont la population est surtout composée de Grecs du rit d'Orient.

Enfin l'autorité turque, reculant devant les protestations énergiques des consuls européens, et en particulier du courageux représentant de notre France, a fini par s'interposer efficacement et a forcé les Druses à une suspension d'armes.

Et si l'on demande comment les chrétiens, beaucoup plus nombreux que les Druses, ont pu laisser ainsi égorger leurs familles, incendier leurs habitations et leurs récoltes, sans s'y opposer d'abord ou du moins sans en tirer une vengeance éclatante, nous allons donner une explication naturelle de cette anomalie apparente.

Les Druses sont concentrés au nombre de 20 à 21,000 environ dans un petit nombre de districts dont la population chrétienne peut être évaluée à 30 ou 35,000 âmes; mais l'autorité étant depuis longtemps dans la main des Druses, ils sont bien organisés, commandés par des chefs éprouvés et libres de choisir pour faire la guerre le moment qui leur paraît le plus favorable. C'est ainsi qu'ils ont commencé cette fois les hostilités au moment où les chrétiens étaient occupés à récolter leur soie et où ils vivaient épars au milieu de leurs plantations de mûriers. On conçoit dès lors que tout l'avantage est du côté des Druses, dans les commencements surtout, et que la balance ne peut se rétablir que lorsque les chrétiens de l'ouest se lèvent pour venir au secours de leurs frères.

Les populations mixtes s'étendent depuis Saïda jusqu'à la route de Beyrouth à Damas. Au delà, et jusqu'à la hauteur de Tripoli, on ne trouve plus dans la montagne que des districts chrétiens administrés par des cheiks tirés de leur sein et assez bien organisés pour n'avoir rien à craindre des incursions de leurs ennemis. Dans l'Anti-Liban on compte aussi quelques districts mixtes, mais les Druses y sont très-inférieurs en nombre.

Une autre circonstance a pesé fortement encore contre les chrétiens: c'est *la partialité évidente du gouvernement local de Beyrouth*, partialité qui s'est manifestée par des actes tellement odieux qu'ils ont mis obstacle à la libre action des chrétiens chaque fois qu'ils pouvaient se défendre avec avantage, tandis que toute latitude était laissée à leurs ennemis.

En résumé, le massacre, la ruine et la désolation ont été portés dans les districts mixtes de Meten, du Djourd, d'Arkoub, du Chouf, de Djezin, dans l'ouest de la Bekaa et dans le Sahel.

Le nombre des villages incendiées dépasse CENT CINQUANTE; les récoltes ont été anéanties, les églises et les couvents détruits, et l'on a pu acheter dans

Digitized by Google

les bazars de Beyrouth des vases sacrés vendus par les soldats turcs appelés à protéger les populations inoffensives.

On estime à DEUX MILLE le nombre des morts du côté des chrétiens, et ce qu'on ne saurait trop déplorer, c'est que la majeure partie se compose de femmes, d'enfants, de prêtres, de vieillards. Si maintenant, comme on l'espère, l'effusion du sang est arrêtée, il ne reste plus qu'à accomplir un devoir, mais un devoir immense, sacré, devoir de chrétien et de Français.

La population des villages incendiés s'élève à environ VINGT-DEUX MILLE AMES, errante en partie dans les montagnes ou refugiée à Saïda, Zaklé et Deir-el-Khamar, sans pain, sans asile et sans vêtements.

Le dévouement évangélique de monseigneur le délégué apostolique et des Pères lazaristes d'Antourah, la charité des habitants de Zaklé aussi compatissants que braves, de ceux de Saïda et de Deir-el-Khamar s'épuise en efforts; le consulat de France a prodigué de tous côtés les secours et les consolations; la petite colonie française de Syrie n'est pas elle-même restée inactive; mais qu'est cela en présence de si grandes infortunes? Maintenant encore la population ruinée peut prendre patience, parce que durant la belle saison la misère et les privations sont moins sensibles; mais l'hiver prochain, lorsque le Liban sera couvert de neige, c'est alors que les mains suppliantes des chrétiens de Syrie s'étendront vers leurs frères de tous les points de la chrétienté, vers la France surtout, cette antique protectrice de l'Orient, dont le nom vient toujours le premier à la bouche qui gémit dans ces contrées demi-barbares.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

SÉANCES. — EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 23 MAI. — La séance est ouverte à huit heures sous la présidence de M. A. Hugo, vice-président.

Le procès-verbal est lu et adopté après quelques observations faites par MM. Hugo et Hommaire de Hell. On procède ensuite à la présentation des nouveaux membres.

La parole est à M. Jouffroy d'Eschavannes pour la lecture d'une lettre de M. Fortin d'Ivry, voyageur en Algérie. (Voir page 148.)

Après l'audition de cette lettre, M. A. Hugo réclame de l'obligeance de M. Lafond, colonel au service du Lahore, de vouloir bien communiquer à la Société quelques détails sur son séjour dans cette partie des Indes.

M. Lafond, peu habitué, dit-il, à s'exprimer en public, aurait préféré écrire ses réponses aux questions que les membres de la Société lui adressent: néanmoins il répond qu'il est arrivé au Lahore après la mort du général Allard, que ce général n'est pas mort empoisonné, comme on en a fait courir le bruit, mais d'une maladie de foie; que l'empoisonnement est pour ainsi dire inconnu au Lahore.

M. Mac Carthy lui demandant si le Cachemire dépend toujours du Lahore et si la communication par eau entre l'Indus et Bombay est régulière, M. Lafond répond que le Cachemire est toujours partie intégrante du Lahore, mais qu'il a failli lui être enlevé; que la communication entre l'Indus et Bombay n'est point régulière, que l'Indus est peu navigable, que les Anglais n'ont pu réussir à le remonter que jusqu'à *Selkir-Pakir*.

Digitized by Google

Interrogé s'il serait possible de se transporter sur les hauts plateaux par le Cachemire, M. Lafond répond négativement, alléguant pour l'un des plus puissants motifs qu'on ne pourait le tenter sans protection, et que cette protection manquerait.

M. Lafond termine en présentant quelques observations sur la difficulté de voyager dans ces contrées. Il reconnaît bonnes les données des Anglais sur les pays qu'ils occupent; mais quant à la géographie du Penjâb, telle quelle nous est connue, il y voit une foule d'erreurs.

M. A. Hugo remercie M. Lafond de son obligeance.

La séance est un instant suspendue. Elle est reprise peu après pour voter sur les conclusions du rapport de l'isthme de Suez; mais la plupart des membres présents lors de la discussion du rapport étant aujourd'hui absents, M. Aubert-Roche demande de remettre le vote à la séance prochaine, comme aussi de fixer l'heure de huit heures et demie pour les séances d'été, à dater de celle du 18 juin.

Ces deux propositions étant accueillies à l'unanimité, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures et demie.

Séance du 13 juin (sous la présidence de M. A. Hugo). — Après l'adoption du procès-verbal, la lecture de la correspondance, la nomination et la présentation de nouveaux membres, la parole est donnée à M. Hommaire de Hell pour quelques observations sur l'*Histoire naturelle du royaume de Siam*, article inséré dans la *Revue de l'Orient* (page 24). — « Il est question dans cet article, extrait de la correspondance de M. Bruguière, d'animaux signalés comme existant de nos jours, et qui cependant sont considérés depuis longtemps comme fabuleux : tels sont la *licorne* et un quadrupède terrible dont la description présente de l'analogie avec celle que Solin donne de la *mantichore*. « La mantichore, dit Solin, naît dans les Indes; elle se « remarque par une triple rangée de dents, une figure humaine, des yeux « bleus, sa couleur rouge de sang, son corps de lion et sa queue de scor- « pion munie de pointes aiguës. Sa voix est si perçante, qu'elle imite le son « des flûtes et des trompettes. Elle affectionne beaucoup la chair humaine. « Elle est si vigoureuse des jambes, qu'aucun obstacle ne saurait l'arrêter et « qu'elle est capable de franchir les plus grands espaces. — Il y a, en outre, « des bœufs à une et à trois cornes qui n'ont point le pied fourchu. »

Cette citation amène une discussion sur l'existence de certains animaux considérés longtemps comme fabuleux, sur la girafe, aujourd'hui bien connue, sur les sirènes et la licorne.

M. Mac Carthy dit que l'existence de la licorne ne peut plus être mise en doute. Cet animal habite les contrées voisines de l'Hymalaïa. Le voyageur Prinsep en a vu de nombreuses dépouilles, dont quelques-unes étaient fraîches, déposées comme *ex-voto* par les chasseurs dans les temples situés sur cette haute chaîne de montagnes. C'est un animal *solipède*, mais dont la tête carrée armée d'une corne unique placée au milieu du front se rapproche plus de celle du taureau que de celle du cheval.

Après la lecture d'une note de M. Hommaire de Hell sur le peu d'avantages que présenterait l'ouverture d'un canal du Caire à Suez, l'assemblée adopte à l'unanimité les conclusions de la commission chargée d'examiner quelle est la meilleure communication à établir entre la mer Rouge et la Méditerranée (page 198), et se prononce pour le canal direct de Suez à Péluse.

La séance est levée à dix heures et demie.

Séance du 28 juin. — La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. A. Denis.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. On procède à la présentation et à l'admission de nouveaux membres.

Digitized by Google

M. A. Hugo lit une lettre de Macao énonçant la presque impossibilité d'un commerce quelconque entre la France et la Chine. (Voy. page 220.)

M. Fontanier fait remarquer que les draps qui vont en Chine par terre ne sont pas tous russes ou saxons, qu'ils sont aussi français, principalement de Carcassonne, qu'ils passent dans le Levant et s'écoulent ainsi jusque dans le céleste empire.

M. de Saint-Céran donne communication d'une lettre de Syrie parlant de l'Égypte, du caractère d'Ibrahim-Pacha, et présumant que, à la mort de Méhémet-Ali, son père, Ibrahim saura donner à l'Egypte une meilleure administration. Cette lettre contient en outre de tristes détails sur la Syrie. La guerre des Druses et des Maronites est une guerre d'extermination. 150 villages ont été incendiés; 22,000 personnes sont en ce moment campées aux environs de Beyrouth; elles sont pressées par la famine, et attendent que les consuls étrangers viennent à leur secours.

M. Denis croit pouvoir dire que le gouvernement français a écrit d'une manière très-vive et très-pressante à la Porte, et il espère que la Porte prendra cette démarche en considération; l'Autriche et la Russie se sont jointes à la France.

M. Hugo pense que les effets de cette démarche seront atténués par la présence en Syrie du colonel Rose, et par les missionnaires protestants anglais et américains.

M. de La Roche-Pouchin assure que l'audace de ces missionnaires est telle, qu'ils font des prosélytes jusque dans Constantinople, surtout parmi les Arméniens schismatiques; et il le regrette d'autant plus, que la différence entre les Arméniens schismatiques et les Arméniens catholiques est si peu sensible, qu'il n'eût pas été impossible de les concilier.

M. Denis fait un appel aux membres qui ont vu la Syrie et qui peuvent lui donner de plus amples détails, à l'effet de vouloir bien les lui confier, s'engageant à faire connaître, dans un prochain article de la *Revue de l'Orient*, l'état des choses de ce malheureux pays.

M. A. Hugo : « Les affaires des Maronites du Liban sont en effet tellement « tristes, qu'il n'est pas permis à la Société orientale de les abandonner. »

M. de Saint-Céran communique à la Société un projet de M. le vicomte Onffroy, ayant pour but de donner en Algérie un asile aux Maronites des provinces mixtes dont les habitations et les propriétés ont été complétement détruites par les Druses.

M. Vaillant considère ce projet comme impolitique s'il doit s'étendre sur la généralité de la population, attendu que si notre antique influence dans le Liban et la Syrie est à peu près nulle aujourd'hui, elle le sera complétement lorsque nous n'aurons plus de population chrétienne sur laquelle nous puissions nous appuyer.

M. de Saint-Céran répond que M. Onffroy a eu exclusivement en vue les Maronites qui ne peuvent rentrer dans les districts où les Druses, leurs ennemis, sont les plus nombreux et exercent une sorte de domination.

La Société décide que M. le président soumettra, en son nom, au gouvernement le projet de M. Onffroy, et sollicitera une intervention efficace en faveur des chrétiens maronites. M. Denis accepte volontiers cette mission.

Plusieurs membres prient ensuite M. le président de vouloir bien continuer le récit de son voyage en Algérie; mais M. Denis, profitant de la présence de M. Gaetani-Bey, médecin du pacha d'Egypte, annonce qu'il pense que la Société retirera, quant à présent, plus d'avantages de questions adressées à cet honorable docteur sur l'état actuel de l'Egypte.

Après plusieurs questions relatives : aux causes qui ont pu déterminer l'abdication de Méhemet-Ali, et le décider ensuite à reprendre le pouvoir; au barrage du Nil, qui est sur le point d'être mis à exécution et sera mobile; aux projets de l'ingénieur Mougel, soumis à l'examen du conseil des ponts

Digitized by Google

et chaussées de France; à l'école du *droit des gens*, établie en Egypte par M. Roussel; à l'état financier de l'Égypte, dont M. Gaetani évalue les revenus actuels à 25,000,000 de talaris (125.000,000 de fr.); à la population égyptienne, qui a décru; à la vaccine, qui s'est propagée; au canal projeté de Suez à la Méditerranée, que l'opinion publique en Égypte préfère à un chemin de fer dont le commerce anglais tirerait seul de grands avantages, la question relative à la peste donne lieu à une discussion assez animée.

M. Gaetani déclare qu'il croit la peste contagieuse; que depuis vingt ans qu'il habite l'Egypte, dans les dix premières années, de 1825 à 1835, il n'y a pas eu de peste; mais il y en a eu dans les dix années suivantes, de 1835 à 1845. La peste est endémique en Égypte; mais les desséchements partiels, les plantations de plusieurs millions d'arbres, assainiront la contrée et contribueront, avec de bonnes mesures hygiéniques, à chasser la peste entièrement.

M. Denis : «Quelle peut être, à votre avis, la durée de la période d'incubation de la peste?»

M. Gaetani : « Elle ne dépasse pas huit jours. »

M. de La Roche-Pouchin : « Cette observation est conforme à celle que «notre confrère M. Aubert-Roche a faite sur la durée de la période d'incu«bation. »

M. A. Hugo, après avoir, au nom de la Société, remercié M. Gaetani de l'obligeance qu'il a mise à faire les communications qui lui ont été demandées, propose, en raison de son départ qui doit avoir lieu le lendemain, de le nommer, séance tenante, membre correspondant.

Cette proposition est appuyée, et M. Gaetani est nommé à l'unanimité.

La séance est levée à onze heures et demie.

VAILLANT, *secrétaire des procès-verbaux.*

Dans sa séance du 11 juillet, la Société orientale, en raison de la saison et des vacances, a décidé qu'elle ne tiendrait qu'une seule séance dans les mois de juillet, août et septembre. En conséquence, il n'y aura pas d'autre séance dans le courant de ce mois, et les séances prochaines n'auront lieu que le 8 août et le 12 septembre.

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS.

Membre titulaire :

M. DANO (Alphonse), voyageur en Orient.

Membres correspondants :

MM. SCHOEFFT, peintre, voyageur en Orient.
FOUCHER (Victor), maître des requêtes, membre du conseil supérieur d'Algérie.
LAFUENTE-ALCANTARA, orientaliste, à Grenade.
GAETANI-BEY, médecin du vice-roi, au Caire.

Paris. — RIGNOUX, Imprimeur de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

Digitized by Google

TRIPOLI ET TUNIS.

CONSIDÉRATIONS

SUR LA POSSIBILITÉ

D'UNE INVASION DES TURCS DANS LA RÉGENCE DE TUNIS

PAR LES FRONTIÈRES DE TRIPOLI.

Plusieurs journaux ont annoncé le débarquement à Tripoli de 5,000 hommes de troupes turques destinées à agir contre Tunis. Les correspondances de ces deux régences, publiées par le *Times* et le *Sémaphore* de Marseille, semblent confirmer cette nouvelle, admise d'abord avec beaucoup de réserve. Quoi qu'il en soit, il est certain que le divan de Constantinople n'a pas renoncé à ses prétentions, et qu'il caresse depuis longtemps l'espoir de faire rentrer sous sa domination cette belle et riche province.

Depuis dix ans, plusieurs expéditions ont été dirigées contre Tunis directement. — En 1837, Tahir-Pacha voulut opérer à la Goulette un débarquement, qui n'eut pas de suites grâce à la présence des amiraux Lalande et Gallois, que le gouvernement français avait envoyés pour s'y opposer.

En 1840, après les affaires de Syrie et la pacification de l'île de Candie, la flotte ottomane allait se diriger sur Tunis, lorsque la chute du ministre Palmerston fit renoncer à ce projet, dont il était le secret instigateur.

Depuis cette époque, on a parlé chaque année d'une nouvelle expédition contre cette régence; mais aucune démonstration sérieuse n'a eu lieu, soit que ces bruits aient été faux, soit que la sublime Porte n'ait pas jugé les circonstances favorables.

Aujourd'hui sa politique a changé; elle sait que notre intervention rendrait impossible toute tentative de débarquement sur la côte de Tunis : aussi cherche-t-elle depuis longtemps les moyens d'opérer une invasion dans cette régence par la frontière de Tripoli.

Ces projets secrets du divan de Constantinople, que les événements actuels viennent justifier, nous les avions prévus depuis longtemps; et voici, à propos de l'occupation des montagnes du Gharian par les Turcs, à la suite d'un guet-apens tendu au grand scheik Gouma, aujourd'hui en exil à Trébisonde, ce que nous écrivions dans la *Revue de l'Orient* il y a près d'un an (1) :

« En France, nous sommes si gravement préoccupés des grands événe-
« ments politiques qui se succèdent avec tant de rapidité, que nous donnons
« généralement peu d'attention à ceux d'un ordre secondaire, quand surtout
« ils n'offrent pas une question d'actualité, un intérêt immédiat : ainsi l'oc-
« cupation du Gharian par les Turcs est un fait qui a passé presque inaperçu
« et dont les conséquences cependant peuvent devenir très-graves pour l'a-
« venir.

(1) *Considérations politiques et commerciales sur Gadamès*, t. v, p. 103.

Digitized by Google

« Ces montagnes, habitées par des tribus belliqueuses, libres, indépen-
« dantes, ennemies des Turcs, formaient une espèce de boulevard fortifié,
« inaccessible, qui protégeait la partie sud et la régence de Tunis. C'était
« une barrière que les Turcs n'auraient pu ni osé franchir. Aujourd'hui cette
« barrière n'existe plus, Constantinople s'est rapprochée de Tunis, et si un
« jour il prend fantaisie au Grand Seigneur de renouveler ses prétentions
« sur cette régence, un débarquement à la Goulette n'est plus nécessaire:
« une armée turque peut descendre du Gharian dans les plaines de Tunis,
« et s'emparer de cette capitale, même avant que la nouvelle en soit arrivée
« à Constantine.»

Ainsi la possession du Gharian par les Turcs est donc un fait important, qui doit inquiéter le bey de Tunis, et fixer l'attention du gouvernement français, si intéressé à conserver l'indépendance de ce prince et à s'opposer à une restauration turque, qui serait fatale au repos et à la tranquillité de l'Algérie. — Il est hors de doute que si le Gharian eût été soumis en 1837, comme il l'est aujourd'hui, lorsque Tahir-Pacha n'osa opérer son débarquement à la Goulette, en présence des amiraux Lalande et Gallois, une armée turque, entrée par la régence de Tripoli, se serait emparée de Tunis sans qu'il eût été en notre pouvoir de s'y opposer.

C'est effectivement par les montagnes du Gharian que les Turcs peuvent tenter avec succès un coup de main sur Tunis. La route qui longe la côte leur offrirait des obstacles qui ne pourraient être surmontés qu'avec des forces plus considérables que celles dont ils peuvent disposer.

Cette route, très-accidentée et facile à défendre, est coupée de distance en distance par des torrents assez larges, qui en hiver roulent avec impétuosité des montagnes à la mer, et qui laissent en été à sec des ravins profonds d'un passage difficile pour une armée.

La côte présente ensuite plusieurs villes fortifiées, comme Gabès, Sfax, Monestier, Sousse, Hammamet et autres, dont une armée d'invasion serait forcée de s'emparer avant d'arriver à Tunis.

Toutes ces villes, dont les murailles armées de canons ne sont pas en très-bon état, sont cependant assez fortes pour faire une longue résistance contre une armée turco-arabe qui n'aurait pas avec elle un matériel de grosse artillerie pour en faire le siége. Outre des compagnies de zouaves irréguliers, le bey entretient dans chacune de ces places une garnison d'un ou deux bataillons de troupes régulières qui lui sont très-dévouées.

Les forces que le bey peut opposer à une armée d'invasion se composent de 12 à 15,000 hommes d'infanterie régulière, de 4,000 hommes de cavalerie régulière, et de 4 batteries d'artillerie de campagne servies par des canonniers indigènes. Toutes ces troupes, bien armées, bien instruites et commandées par des officiers français, peuvent se mesurer avantageusement contre les meilleures troupes de l'empire ottoman.

A ces forces imposantes, il faut joindre encore 10,000 hommes de cavalerie irrégulière et de zouaves.

Il est probable que le bey, avec cette armée, manœuvrant entre les places

Digitized by Google

fortes dont nous venons de parler et appuyé par elles, profitant des accidents de terrain pour attaquer l'ennemi, aurait bon marché d'une armée turco-arabe, et ferait échouer toute tentative d'invasion par la route de la côte.

Et en supposant même que les Turcs fussent victorieux et qu'ils parvinssent à s'emparer de toutes les places fortes qui s'opposeraient à leur marche, leur but n'en serait pas moins manqué, car le succès de leur entreprise dépendrait principalement de la promptitude avec laquelle elle serait conduite; or il leur faudrait au moins six mois pour vaincre tous les obstacles avant d'arriver devant Tunis. Pendant ce temps une intervention européenne les forcerait de rétrograder.

Aussi, en méditant son projet d'invasion dans la régence de Tunis par Tripoli, le divan de Constantinople n'a jamais songé à l'effectuer par la route de la côte, où il avait d'ailleurs à redouter l'intervention de la France, si intéressée dans la question, et qui, à la première nouvelle de l'entrée des troupes turques sur le territoire tunisien, pourrait, en trois jours, franchir la distance de Toulon au littoral africain, jeter des troupes dans les places de Sfax, Sousse, Monestier, etc., et faire avorter ainsi dès son début toute tentative contre cette régence.

Par les montagnes du Gharian, au contraire, tous ces obstacles disparaissent : point d'intervention française à redouter, point de villes fortes à assiéger, point de passages difficiles et de terrains accidentés. Depuis Nefta jusqu'au Kairouan, à trois journées de Tunis, la route n'est qu'une vaste plaine de 3 ou 4 lieues de largeur, encaissée entre deux chaînes de montagnes habitées par des tribus féroces, insoumises, qui se joindraient aux Turcs dans l'espoir de venir piller les villes de la côte.

C'est de ce côté que la sublime Porte prépare depuis longtemps son invasion. Ses agents parcourent le Djerrid tunisien pour fanatiser les populations et les faire soulever contre le bey, quand le signal sera donné. Un camp de 3,000 Arabes réguliers commandés par des officiers turcs a été formé il y a deux ans dans l'oasis de Gadamès, prêt à combiner ses mouvements avec l'armée qui partirait de Tripoli et à marcher sur les frontières de Tunis.

Avec les 5,000 Turcs débarqués dernièrement et les 6,000 qui forment ordinairement l'armée d'occupation de la régence, le pacha de Tripoli peut encore réunir 20,000 Arabes irréguliers. Cette armée, commandée par le pacha du camp, Méhémet-Pacha, homme hardi, ambitieux, entreprenant, ne manquant pas d'une certaine capacité militaire, et à qui le pachalik de Tunis a été promis par la sublime Porte, peut, en déguisant ses mouvements et en donnant aux consuls européens de Tripoli le change sur ses intentions, franchir les montagnes du Gharian, opérer sa jonction avec le camp de Gadamès, et arriver en dix jours, sans que l'on sache la direction qu'elle a prise, à Nefta, première ville du Djerrid, avec un effectif de 30 à 35,000 hommes.

Nefta est une ville ouverte de 1,000 à 1200 âmes, incapable d'offrir la moindre résistance. Sa population, travaillée par les Turcs et mécontente du bey, se joindrait volontiers à l'armée envahissante.

Digitized by Google

De Nefta à Capsa, située à l'autre extrémité du Djerrid, sur la limite du Tell, on compte quatre journées de marche. Cette dernière ville (Capsa), dont la population s'élève de 1500 à 2,000 âmes, est également sans défense : une vieille citadelle en ruine, sans garnison et sans canons, est tout ce qui lui reste de ses anciennes fortifications, qui en firent autrefois une des places les plus importantes du royaume de Jugurtha.

De Capsa au Kairouan on ne rencontre plus un seul village, la plaine est très-uniforme et la route est facile. L'armée turque mettrait six jours pour la parcourir, et pendant son trajet elle augmenterait son effectif, comme dans le Djerrid, de toutes les tribus des montagnes, qui s'empresseraient de descendre dans la plaine pour se joindre à elle, les unes par l'appât d'un riche butin, les autres par haine contre le bey, qui tous les ans prélève sur elles de lourds impôts, au moyen d'un camp qu'il envoie dans le Djerrid, et dont les soldats indisciplinés leur font subir des avanies de toute espèce.

Ainsi en dix jours l'armée turque, avec 50,000 Bédouins auxiliaires recrutés sur sa route, peut arriver au Kairouan, avant que la nouvelle de son entrée sur le territoire tunisien soit connue en Europe, soit même parvenue à Constantine.

Le Kairouan, fondé par Sidi-Ocba, le conquérant de l'Afrique septentrionale, est la seconde ville de la régence de Tunis. Sa population peut être de 60,000 habitants. Ses fortifications, qui ne consistent que dans un simple mur d'enceinte sans artillerie, ne peuvent offrir vingt-quatre heures de résistance.

Cette ville, riche, manufacturière, que les Arabes appellent la *Ville sainte* à cause de sa fameuse mosquée, qui renferme les dépouilles mortelles de plusieurs kalifas de Mahomet, avait été toujours exempte d'impôts et de toute servitude; mais le bey, forcé d'augmenter les revenus de son trésor pour subvenir aux besoins de son armée régulière, imposa le Kairouan comme les autres villes de la régence, et le força également de fournir son contingent pour l'armée.

La population entière se révolta contre ces exigences, et les fanatiques accusèrent hautement le bey d'impiété.

Forcée et soumise par le Saeb-tapa Chekir, dont la fin tragique fut considérée au Kairouan comme une punition du ciel, la ville fut obligée de subir la loi du vainqueur; elle est restée depuis cette époque assimilée aux autres villes, pour les charges de l'État.

Mais les habitants, obligés par la crainte de renoncer à leurs priviléges, ont conservé contre l'autorité du bey un levain de rancune et de haine que l'approche de l'armée turque mettrait bien vite en fermentation.

Ainsi il est très-probable que les Turcs seraient reçus dans cette ville importante comme des libérateurs, et que la population ferait cause commune avec eux.

Du Kairouan à Tunis il n'y a, comme nous l'avons dit, que trois petites journées de marche : la première au milieu d'une immense plaine sablon-

Digitized by Google

neuse, où il serait imprudent d'aller attaquer l'armée turque, qui, par la multitude de Bédouins qui se seraient joints à elle, aurait une cavalerie cinq fois plus nombreuse que celle du bey.

Les deux dernières journées se font au travers des chaînes de montagnes dont le Zawan est le pic le plus élevé. Là, la défense est facile; en s'emparant des gorges et des principaux défilés de ces montagnes, le bey pourrait, avec la moitié de son infanterie régulière et quelques pièces de canon, arrêter pendant longtemps l'armée turque et lui faire éprouver des pertes considérables.

En cas d'échec, la retraite sur Tunis est facile; et cette ville, quoique ses fortifications ne soient pas en très-bon état, est cependant encore susceptible de faire une longue résistance contre une armée turco-arabe, qui ne pourrait avoir avec elle que très-peu d'artillerie.

En résumé, d'après les études que nous avons faites sur les deux régences, et la connaissance des localités, nous avons la certitude que la sublime Porte n'attaquera jamais Tunis par la route de la côte, pour les raisons que nous avons exposées; qu'elle choisira plutôt la route du Gharian, et que son armée d'invasion entrera dans la régence de Tunis par le Djerrid, où d'ailleurs ses intrigues et ses agents travaillent depuis longtemps à disposer les habitants en sa faveur. Cette route, beaucoup plus favorable, où les sympathies des populations lui sont acquises, conduirait l'armée turco-tripolitaine en treize jours de Nefta à Tunis.

Le bey, avec ses propres ressources, serait assez fort pour repousser toute attaque du côté de la côte; mais devant une invasion par le Djerrid, sa position devient plus périlleuse: cependant, avec son armée régulière, instruite, bien disciplinée et commandée par des chefs habiles, il peut sinon battre les Turcs et les chasser de ses États, du moins retarder leur marche et mettre la capitale à l'abri d'un coup de main.

Si le bey peut compter sur le dévouement et la fidélité de son armée, il ne peut malheureusement avoir la même confiance en ses sujets. Les Turcs le savent et fondent leur principal espoir de succès sur la misère et le mécontentement du peuple tunisien.

Comme tous les princes musulmans qui ont opéré une réforme et introduit dans leurs États des institutions européennes, le bey a indisposé contre lui les prêtres mahométans et tous les fanatiques.

Plus tard, l'augmentation de l'effectif de son armée régulière, ses goûts pour le luxe et les constructions ont obéré son trésor. Afin d'établir l'équilibre entre ses dépenses et ses recettes, il a été obligé de tripler les impôts existant sous ses prédécesseurs, et d'en créer de nouveaux. Presque toutes les denrées, tous les produits de l'industrie ont été convertis en monopole. Le peuple, froissé dans ses habitudes, réduit à la misère par ces nouvelles taxes, a fait entendre des plaintes, qui ont été comprimées momentanément par la force et par la crainte; mais il existe toujours dans les masses un sentiment de haine et de répulsion contre le souverain, qui n'attend qu'une occasion favorable pour éclater.

Digitized by Google

Il est à craindre que la nouvelle d'une invasion turque ne soit le signal dans toute la régence, et même jusque dans la ville de Tunis, d'une insurrection générale contre le bey.

Cependant l'appui moral que la France a toujours prêté à ce prince, et qui jusqu'ici a beaucoup contribué à maintenir ses sujets dans le devoir et l'obéissance, peut encore le sauver dans la crise qui se prépare. Notre politique sage, prudente et ferme à la fois, nous a concilié l'estime et les respects du peuple et du prince.

Notre influence a beaucoup gagné dans ce pays depuis quelques années. Le bey sait de quel côté maintenant sont ses véritables amis, ses amis désintéressés. En favorisant ses goûts militaires, et en lui envoyant des officiers de mérite pour instruire ses troupes, le ministre français a fait preuve d'habileté et de prévoyance.

Espérons que, si la lutte s'engage, le gouvernement français lui continuera comme par le passé sa bienveillance et toute la protection dont il aura besoin, et qu'il ne laissera pas déposséder un prince ami et allié qu'il est de notre intérêt et de notre dignité de maintenir sur le trône de ses ancêtres.

E. Subtil.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS

SUR LE PROJET D'EXPULSER LES OTTOMANS DE L'EUROPE

ET DE LES REMPLACER PAR UNE POPULATION GRÉCO-SLAVE.

Dans deux articles, insérés dans la *Revue de l'Orient* des mois de mai et de juin derniers et signés par M. Alexis de Valon, on a publié une notice historique sur les Turcs et les Grecs depuis cinquante ans. Cet écrit est basé sur l'ouvrage que M. le général baron Juchereau de Saint-Denys vient de publier sous le titre d'*Histoire de l'empire ottoman depuis* 1792 *jusqu'en* 1844. En faisant l'analyse des événements importants renfermés dans ce tableau historique, M. Alexis de Valon fait, après quelques légères critiques, l'éloge de cette publication récente, et déclare que cet écrit, qu'il dit être excellent, serait parfait si l'auteur, au lieu de présenter des vues utiles pour la régénération des Ottomans et la conservation de leur empire, avait proposé de les expulser entièrement des beaux pays qu'ils occupent, et de les remplacer par une population gréco-slave.

Il est étonnant qu'un homme d'esprit et un écrivain distingué comme M. Alexis de Valon ait adopté une idée aussi étrange, et ait partagé à ce sujet l'erreur de quelques écrivains qui ont parcouru la Turquie, en ne portant sur les lieux et les personnes qu'un regard futile et léger, en n'écoutant que les discours mensongers des hommes intéressés à la chute de l'empire ottoman, et ennemis du repos général qui règne actuellement en Europe.

Digitized by Google

M. Alexis de Valon dit, dans sa notice historique, que la Turquie d'Europe renferme 15 millions de chrétiens et 3 millions de musulmans. On reconnaît par cette assertion que cet écrivain s'est contenté de se rendre en Turquie par mer, en profitant de la marche rapide des bateaux à vapeur, et qu'il n'a parcouru dans leur intérieur aucune des provinces qui constituent la Turquie d'Europe. S'il avait traversé par terre les pachaliks ottomans et s'il avait porté dans ses investigations une attention sérieuse, il aurait rencontré entre les villes de la Turquie d'Europe des espaces immenses qui, livrés à une complète inculture, ne contiennent ni fermes, ni maisons d'habitation.

Il aurait été bientôt convaincu que la Turquie européenne, au lieu d'avoir une population de 18 à 20 millions d'âmes, comme la péninsule italienne, qu'elle égale en surface, possède à peine le nombre de 8 à 9 millions d'habitants. Au lieu d'être avec les chrétiens dans le rapport de 1 à 5, comme le dit M. A. de Valon, les Turcs, qui dans la Morée formaient autrefois le tiers de cette population péninsulaire, se trouvent avec leurs rayas dans la proportion de 3 à 4 dans les autres provinces ottomanes de l'Europe.

Les disciples de l'islamisme sont infiniment plus nombreux que les chrétiens dans les possessions ottomanes de l'Asie et de l'Afrique.

M. A. de Valon pense que puisque 800,000 Grecs ont réussi, après une lutte longue et sanglante, à secouer le joug ottoman et à conquérir leur indépendance politique, le même triomphe pourrait être obtenu en Europe par 14 millions de Gréco-Slaves. — Nous venons de démontrer que ce dernier nombre doit être réduit à environ 5 millions, au lieu de 14. Nous ajouterons que les Grecs, qui par leur courage persévérant ont obtenu la récompense méritée par leur inébranlable patriotisme, ont été beaucoup favorisés dans les premières années de leur insurrection par la guerre de la Porte contre Ali-Pacha, et que, près de succomber sous les efforts victorieux de l'armée égyptienne, ils ont dû uniquement leur salut et leur indépendance à la médiation et à l'assistance de la France, de l'Angleterre et de la Russie.

Au lieu de présenter une masse homogène propre à composer un corps de nation, les Gréco-Slaves se divisent, d'après la propre opinion de M. Alexis de Valon, en six peuples distincts, qui parlent des dialectes différents et qui ont été en tout temps rivaux les uns des autres. — On ne conçoit pas comment cet écrivain, ou plutôt M. Cyprien Robert, qu'il admire et qu'il représente comme l'auteur du projet de l'émancipation complète des Gréco-Slaves, a pu penser à concilier ensemble les Grecs et les Slaves, qui se détestent et se méprisent mutuellement, et comment il n'a pu comprendre dans la classe des Slaves ou dans celle des Grecs les valeureux habitants de l'Albanie et de l'Épire, qui ne parlent que la langue illyrique, bien différente de l'idiome dont on fait usage en Servie, en Bosnie, en Bulgarie et dans les États soumis au gouvernement russe.

Les chrétiens de la Bosnie sont bien inférieurs aux musulmans sous le rapport du nombre; plusieurs d'entre eux sont catholiques, et plus disposés à regarder les Grecs schismatiques de l'Église d'Orient comme des ennemis que comme des frères.

Digitized by Google

Les chrétiens égalent à peine les musulmans dans l'Albanie et l'Épire, et une grande partie d'entre eux professent la religion catholique. On distingue, dans cette dernière classe, les Albanais Mirdites, qui habitent la ville et la province de Croïa, ancien apanage du prince Scanderberg, défenseur glorieux pendant longtemps de la liberté de sa patrie contre les armées formidables d'Amurath et de Soliman le Magnifique. — Les Mirdites forment la partie la plus brillante et la plus valeureuse de la population albanaise.

Avec des éléments si variés et si contradictoires, la population chrétienne de la Turquie d'Europe, loin d'acquérir le bonheur et la paix par son émancipation politique et par l'expulsion complète des Ottomans, se trouverait livrée pendant longtemps aux horreurs de la guerre civile et de l'anarchie.

D'après le dire de M. Cyprien Bobert, « le sultan ottoman ne règne plus que par la grâce des Gréco-Slaves. » On ne conçoit pas le motif d'une telle tolérance de la part d'un peuple qu'on nous représente comme impatient d'obtenir son indépendance politique. Peut-on abuser davantage de la crédulité des lecteurs!

Il est reconnu, au contraire, par tous les observateurs judicieux, que les prétendus Gréco-Slaves n'attaquent pas l'autorité du sultan par motif de tolérance et de longanimité, mais parce qu'ils sont faibles, désunis et incapables d'agir avec la force d'ensemble qu'exigerait l'audacieuse entreprise de leur insurrection générale.

On a vu en 1820 des mouvements insurrectionnels contre les Turcs sur quelques points isolés de la Macédoine, de la Thrace et de la Bulgarie; mais, manquant d'ensemble, ces tentatives imprudentes furent bientôt étouffées. Le même mouvement décousu s'est renouvelé en 1841, mais il a éprouvé dans son dénoûment le même sort désastreux pour les populations chrétiennes.

Loin de pouvoir renverser le sultan ottoman et expulser les Turcs de l'Europe, les peuples gréco-slaves n'ont pas pu se délivrer, en 1843, de quelques hordes de brigands mahométans qui, sortis du Rhodope et du Pinde, commirent à cette époque des actes de dévastation et de la plus cruelle tyrannie sur les chrétiens de la Macédoine et de la Thrace. Il fallut que le sultan Abdul-Medgid fît marcher contre ces dévastateurs quelques régiments de ses troupes régulières, qui parvinrent en peu de temps à purger ces provinces, et à délivrer les rayas des brigandages et des vexations qu'ils éprouvaient.

Les partisans des idées de M. Cyprien Robert sur l'émancipation des populations gréco-slaves ne se contenteraient pas d'obtenir leur liberté et leur indépendance, mais ils exigeraient qu'en abandonnant les belles contrées qu'ils occupent, les Ottomans allassent chercher un refuge et placer leurs tentes, comme autrefois, dans les déserts de l'Asie et de l'Afrique. Sous ce rapport, ils se montrent bien moins tolérants que n'étaient les Turcs eux-mêmes, lorsqu'ils soumirent à leur autorité l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte et une partie considérable de l'Europe. Les Ottomans n'exigèrent pas alors, et n'ont jamais exigé depuis, que les habitants vaincus renonçassent à la religion de leurs pères, pour aller errer et vivre en exil, loin de leur terre natale; ils se contentèrent de leur imposer un léger tribut; ils ne les

Digitized by Google

soumirent pas au régime ignominieux de la glèbe; ils leur permirent d'être propriétaires et de cultiver leurs champs à leur guise; ils leur laissèrent la liberté de parcourir sans entraves toutes les provinces de l'empire ottoman et de porter leurs opérations commerciales jusque dans les pays étrangers.

Faut-il que, dans le XIXe siècle, des hommes qui se disent philosophes et pleins d'amour pour les intérêts de l'humanité proposent d'adopter à l'égard des Ottomans des principes barbares que ces derniers, au temps de leur triomphe, ont repoussés comme honteux et contraires à la dignité de l'homme et à la morale qui doit présider aux destinées des nations (1)!

Les hommes d'État à qui sont confiés le gouvernement et la direction politique des principales nations de l'Europe ont vu avec des sentiments d'éloignement et de dédain les opinions énoncées par M. Cyprien Robert et ses partisans; ils se sont tous accordés, dans l'intérêt de la paix générale et de la prospérité du commerce, à reconnaître et à déclarer que l'intégrité de l'empire ottoman était nécessaire, et que tous les gouvernements européens étaient intéressés à l'assister et à le garantir contre les entreprises subversives qui auraient pour but de troubler sa paix intérieure et de compromettre son existence.

L'Autriche, qui contient dans son agrégation politique plusieurs provinces d'origine slave, et qui voit toujours avec effroi les mouvements révolutionnaires dont le but serait de changer l'état actuel de l'Europe, se trouve naturellement disposée à combattre le projet de l'émancipation complète des populations slaves de la Turquie ainsi que l'expulsion des Ottomans.

La France ne pourrait que perdre par la chute de l'empire ottoman, dont elle est le plus ancien allié. — Le triomphe des Grecs schismatiques tendrait nécessairement à affaiblir son influence sur les peuples chrétiens du Levant. Son commerce, soumis à de grandes entraves, ne trouverait plus les avantages qu'elle doit à des tarifs modérés et qui sont basés sur les stipulations des premières conventions établies entre elle et la sublime Porte.

L'Angleterre se trouve à l'égard des Ottomans dans des conditions à peu près semblables à celles qui règlent les rapports politiques et commerciaux de la France avec la sublime Porte. Elle ne trouverait jamais dans le nouvel empire slave la déférence et les facilités que, pour l'intérêt de son commerce, elle rencontre dans le divan de Constantinople.

La création du nouvel État ne pourrait pas manquer de produire l'agrandissement politique de la Russie. Les hommes les plus sages et les plus clairvoyants de la Grande-Bretagne regardent le gouvernement russe comme étant le plus redoutable rival de leur pays, parce que, possédant une population guerrière et pauvre de 60 millions d'âmes, il est disposé à se porter

(1) M. Juchereau de Saint-Denys blâme, dans son *Histoire*, la mesure qui fut adoptée au sujet de la sortie de tous les mahométans qui habitaient les provinces actuelles du royaume de Grèce. Peu nombreux, ils n'auraient pas pu nuire à la tranquillité du nouvel État : riches et généralement agriculteurs, ils auraient coopéré utilement à la prospérité de la Grèce.

Digitized by Google

sur les contrées opulentes de l'Hindoustan, afin de se procurer l'argent dont il manque et dont il a besoin pour devenir la première puissance de l'univers.

La Russie est donc la seule des grandes monarchies de l'Europe qui pourrait être disposée à approuver et à seconder l'émancipation complète des populations slaves de la Turquie; mais elle aimerait mieux faire la conquête de ces peuples par la guerre et par la voie des armes, que par une révolution. — L'agitation qui règne en Europe, et surtout dans la population slave de la Pologne, porterait le cabinet de Saint-Pétersbourg à voir avec inquiétude, dans son voisinage immédiat, l'apparition d'un empire slave, qui, né d'une révolution au nom de la liberté, ne manquerait pas d'agiter bientôt toutes les provinces qui dépendent de son sceptre impérial, et que l'identité d'origine et de langage rendrait favorable aux vues et aux principes des populations chrétiennes qui auraient succédé aux Ottomans.

Puisque la création d'un empire gréco-slave en Turquie et l'expulsion complète des Ottomans sont des événements qu'on peut classer parmi les rêveries de quelques écrivains, plus faciles à s'enthousiasmer que disposés à juger avec modération (1), portons notre attention sur les moyens indiqués par le général baron Juchereau de Saint-Denys pour obtenir la liberté et le repos de tous les peuples chrétiens et musulmans soumis au sceptre ottoman, et pour faire sortir cet empire de l'état de faiblesse et de décadence où il se trouve.

La première cause de la faiblesse actuelle de l'empire ottoman consiste dans les entraves que l'influence des Oulémas et les prétentions des Osmanlis opposent sans cesse à l'action de l'autorité souveraine, lorsqu'elle veut entreprendre des réformes reconnues nécessaires. Les Oulémas, c'est-à-dire le corps réuni des prêtres et des magistrats, veulent dominer par la voie des idées religieuses et par une législation fondée exclusivement sur le Coran; ils s'opposent par conséquent à toute entreprise qui diminuerait leur pouvoir, leur influence et leurs prérogatives comme prêtres et comme magistrats. Les Osmanlis forment la classe la plus élevée de la nation et, en se réservant l'exercice exclusif des fonctions civiles et des commandements militaires, s'opposent à ce que les autres classes de la nation jouissent de cette faveur. Dans cette exclusion sont compris non-seulement les chrétiens et les juifs, mais encore les mahométans, qui, sous les noms de Turcomans, de Curdes, d'Arabes et de Fellahs, habitent l'Asie Mineure, la Syrie et l'Égypte.

C'est en vain que le hatti-chérif de Gulkané appelle tous les sujets de la Porte à la jouissance des mêmes priviléges, et garantit contre toute oppression les personnes et les propriétés des rayas aussi bien que celles des mahométans de toute classe. Le hatti-chérif de Gulkané est devenu une lettre morte et n'a pas reçu son exécution, à cause de la résistance des Oulémas et des difficultés opposées aux intentions bienfaisantes du monarque ottoman, par les principaux personnages de la classe ambitieuse des Osmanlis.

---

(1) Nous voyons avec plaisir que la *Revue de l'Orient* a déjà repoussé et combattu, dans les intérêts de la France et du catholicisme, les projets de M. Cyprien Robert relativement aux populations slaves de la Turquie. J. DE S.-D.

Digitized by Google

C'est donc la force, et non la bonne volonté, qui manque au monarque ottoman pour mettre tous ses sujets sur le pied d'une égalité parfaite, et pour faire disparaître les vexations et les tyrannies qui pèsent sur les rayas et sur plusieurs classes nombreuses de la population mahométane.

Une armée régulière, entièrement soumise à la volonté du souverain, est donc nécessaire pour opérer ces utiles changements. — Mais cette armée favorisera les vues et les prétentions des Oulémas et des Osmanlis si elle est composée entièrement d'Osmanlis, et si elle n'admet pas dans son sein des chrétiens et des mahométans des classes actuellement exclues, et surtout si ses généraux et ses principaux officiers sont pris exclusivement dans la portion supérieure et dominante, qu'on peut appeler *nobiliaire*, de la population ottomane.

Pierre le Grand se servit des étrangers comme instruments et comme modèles pour opérer, dans ses armées et dans les institutions de son empire, les changements auxquels la Russie doit sa grandeur colossale et progressive. — L'exemple de ce sage monarque et les succès qui ont accompagné ses opérations réformatrices doivent servir à encourager le sultan ottoman et à régler la marche de ses opérations. Celles-ci, en confirmant et en exécutant le hatti-chérif de Gulkané, rendraient à tous les sujets de la Porte, sans distinction, la liberté et les priviléges dont ils doivent jouir comme membres de la même famille.

Quant à la diminution de la puissance politique des Oulémas et de leur influence sur les peuples mahométans, M. Juchereau de Saint-Denys indique un moyen assez simple, dont l'action paraît certaine.

Ce moyen consiste à faire ce qui existe dans tous les États et ce qui a existé en Turquie dans les premières années qui ont suivi la création de cet empire, c'est-à-dire de séparer le corps des prêtres de celui des magistrats, et de donner à chacune de ces parties un chef particulier. Le sultan peut opérer cette division d'après ses pouvoirs de souverain et de calife. Ces corps, étant mis sous la direction de chefs distincts, deviendraient bientôt rivaux et même ennemis, et perdraient la force d'ensemble que leur donne leur amalgame actuel sous l'autorité du grand mufti.

La création de tribunaux particuliers pour la population de chaque district, et d'une cour d'appel composée de musulmans et de chrétiens, dans chaque province, pour la répression des crimes et pour le jugement des affaires litigieuses, nous paraît devoir être la conséquence nécessaire des changements à faire dans la législation et l'administration des deux Turquies.

L'autorité militaire pourrait rester entre les mains des pachas; mais ces chefs ne devraient, dans aucun cas, avoir la faculté de percevoir les impôts et de disposer à leur gré de la portion qui n'est pas remise au grand trésorier de l'empire.

Ces moyens, indiqués par M. Juchereau de Saint-Denys, feraient disparaître les plus graves abus qui font la honte et le malheur de la Turquie, et procureraient à tous les sujets de la Porte une protection égale et une ga-

Digitized by Google

rantie certaine contre la tyrannie et les exactions avides des agents du gouvernement.

Si ces changements, qui, loin d'être impossibles, sont même faciles avec l'assistance d'une armée dévouée au souverain réformateur, ont lieu, les habitants de toute classe des deux Turquies jouiront dans leurs personnes et leurs propriétés d'une grande sûreté et d'un repos non troublé par les factions politiques et par des brigands impunis.

Les sujets de la Porte deviendraient, par ces réformes, plus heureux que la plupart des peuples soumis à l'autorité des monarques absolus, et jouiraient, avec la liberté, des avantages que ne manqueraient pas de leur procurer un climat doux et sain, un sol fécond et la position la plus heureuse de la terre, sous le rapport du commerce.

Plusieurs écrivains politiques pensent que la faiblesse croissante de l'empire ottoman provient en partie de sa trop grande étendue, de l'hétérogénéité de sa population et des dispositions turbulentes de quelques-unes de ses provinces. M. Juchereau de Saint-Denys serait d'avis que, pour obvier à ces inconvénients, la Porte accordât dès à présent à plusieurs de ces provinces, tant en Europe qu'en Syrie, la faveur qu'elle a déjà concédée à la Servie, et permît à chacune d'elles de se gouverner séparément sous l'autorité d'un prince héréditaire, dont le choix serait soumis à l'approbation du Grand Seigneur.

Le monarque ottoman se réserverait, pour être régis sous son administration immédiate, la Thrace, l'Asie Mineure et le vaste bassin de l'Euphrate et du Tigre. Constantinople, le Bosphore, la mer de Marmara et l'Hellespont, qui sont placés dans la Thrace, sur la ligne frontière entre l'Europe et l'Asie, seraient enclavés dans cette portion soumise à l'action immédiate du divan ottoman.

Les cinq provinces riveraines du Danube (1), la Macédoine, l'Albanie, l'Épire, la Thessalie et les quatre provinces syriennes d'Alep, de Damas, de Tripoli et de Saint-Jean d'Acre (celle-ci pourrait reprendre son ancien nom de Palestine), formeraient avec l'Égypte et les vastes et riches pays qui resteraient sous l'administration directe de la sublime Porte une grande et puissante confédération ottomane, qui deviendrait en peu de temps aussi florissante que la confédération germanique, et qui, par son sol, sa position et son commerce, posséderait des moyens plus actifs et plus nombreux de prospérité.

Le chef de chacune de ces principautés héréditaires jurerait fidélité au monarque ottoman, lui payerait un tribut annuel et s'obligerait, en cas de guerre étrangère ou de troubles intérieurs, de fournir à la Porte un contingent de forces de terre et de mer.

Si ces arrangements et ces divisions politiques étaient approuvés et garantis par les grandes puissances de l'Europe, le repos de notre continent serait assuré pour longtemps, et l'empire ottoman, conservant son intégrité

(1) C'est-à-dire la Valachie, la Moldavie, la Bosnie, la Servie et la Bulgarie.

Digitized by Google

actuelle, n'aurait plus à craindre l'avidité ambitieuse des puissances qui désireraient profiter de son démembrement.

Les principautés ottomanes, qui obtiendraient la faculté de se gouverner librement, conformément aux dispositions particulières et aux intérêts des habitants, sous la direction d'un prince héréditaire, seraient mieux administrées qu'à présent, par l'action d'une grande force locale et sous la tutelle de conseils provinciaux. Elles pourraient travailler avec succès à assurer et à accroître leur prospérité particulière ; elles cesseraient d'être redoutables à l'autorité souveraine de la sublime Porte, dont elles augmenteraient la force et la richesse; elles empêcheraient la formation dans leur sein de ces bandes de brigands dévastateurs, qui sont devenus depuis quarante à cinquante ans un des plus grands fléaux de la Turquie.

Les moyens indiqués par M. Juchereau de Saint-Denys pour obtenir la conservation, le repos et la prospérité de l'empire ottoman, sont bien loin de devoir être classés parmi les utopies. Leur exécution sera facile si le sultan ottoman agit avec force, persévérance et énergie pour continuer, achever et consolider la grande réforme conçue et commencée par son père le sultan Mahmoud. Cette réforme deviendra plus certaine et plus solide si les grandes puissances de l'Europe consentent à s'entendre entre elles pour appuyer le souverain des deux Turquies, dans les changements politiques et administratifs dont l'effet immédiat serait d'assurer le bonheur des habitants de cet empire, de couper le germe de toutes les dissensions intérieures, d'arrêter l'ambition des gouvernements qui voudraient s'agrandir aux dépens des Turcs, et de donner au commerce des Européens dans le Levant un développement progressif en raison de la prospérité croissante, née de l'ordre et du repos, dans ces provinces si favorisées par la nature.

Quelle différence de ce tableau de bonheur et de prospérité avec le spectacle désordonné et sanglant que présenterait l'établissement d'un empire gréco-slave ! Dans l'hypothèse de M. Juchereau de Saint-Denys, les rayas sont assimilés aux Osmanlis et appelés à jouir des mêmes droits et des mêmes viprilèges que ces derniers. L'ordre et la paix renaissent en Turquie, y sont affermis pour longtemps et amènent les progrès de l'agriculture et du commerce.

Dans l'établissement d'un empire gréco-slave, une guerre terrible et exterminatrice s'élève entre les chrétiens et les Turcs; le pays est ravagé, le commerce est détruit, l'anarchie la plus complète plane sur ce vaste empire. Attirés par l'appât de l'ambition, les puissants voisins de la Turquie font marcher leurs armées, sous le prétexte de rétablir l'ordre, et s'emparent des provinces placées à leur convenance.

Les Turcs se verraient probablement alors obligés de repasser en Asie; mais les habitants chrétiens des provinces qui devaient constituer l'empire gréco-slave seraient réduits au sort malheureux des Polonais et des serfs de la Russie.

J. DE S.-D.

(*Communiqué*).

Digitized by Google

LES YÉZIDIS,

ADORATEURS DU DIABLE.

Le soir j'étais sorti du mauvais caravansérail de la ville d'Erbil, en donnant un dernier coup d'œil à cette plaine célèbre où Alexandre gagna un empire à Darius, et le matin je voyais lever le soleil sur les bords du grand Zab, un des principaux affluents du Tigre.

Pendant que l'on remplissait d'air les outres du *kélek* (1) qui devait nous transporter sur l'autre rive, et que je pestais contre l'incurie du gouvernement turc, qui se garde bien d'établir un pont ou un bac sur une rivière large et profonde qui coupe la grande route de Bagdad à Mossoul, je remarquai que les cavaliers de notre escorte se tenaient à l'écart et n'avaient aucun rapport avec les gens du pays qui travaillaient autour de moi. Je m'en étonnai et voulus savoir s'ils étaient chrétiens : on me dit qu'ils étaient *Yézidis*. Ce nom frappait pour la première fois mon oreille, et j'en demandai l'explication au conducteur de notre caravane, vieil Osmanli qui a passé sa vie sur cette route avec je ne sais combien de générations de mulets.

Voici ce qu'il me répondit, augmenté de quelques détails recueillis plus tard :

Les Yézidis se trouvent aux environs de Mossoul, dans une partie du Kurdistan, et surtout dans la montagne de Sindjiar.

Ils ont pris leur nom du scheik *Yézid*, de la secte des Ismaëliens ou Assassins, laquelle secte a eu son berceau en Perse, au château d'Alamont, dont j'ai vu les ruines entre Téhéran et Casbin. Ce Yézid est celui qui fit assassiner Husseïn, fils d'Ali, dans la plaine de Kerbelai, avec quatre-vingt-douze personnes de sa suite. Il joue souvent un grand rôle dans les *teazias* de la Perse (2). Leur religion est un tout bizarre formé de quelques bribes de manichéisme et des croyances combinées des musulmans et des anciens Perses.

Ils croient à l'immortalité de l'âme et aux récompenses d'une autre vie; ils adorent un seul Dieu sous différents emblèmes, mais surtout sous celui du soleil. Ils ont un grand respect pour le diable, qu'ils nomment *le grand scheik*.

« Le diable, disent-ils, est le premier serviteur de Dieu, et, quoiqu'il ait

(1) *Kélek*, radeau très-léger fait avec des branches de palmier supportées par des outres goudronnées.

(2) La *Revue de l'Orient* (tome VI, page 239) contient un *teazié* intitulé *La tête de l'iman Hussein*, dont le sujet se rattache à la victoire de Yézid et à l'assassinat du fils d'Ali.

Digitized by Google

« encouru sa colère, il peut au premier jour rentrer en grâce. Le cas « échéant, il est absurde de supposer qu'avec l'orgueil que chacun lui con- « naît, il ne se venge des imprécations dont le chargent les hommes, depuis « leur père Adam, et ne punisse sévèrement ceux qui n'ont pas eu pour lui « les égards que mérite sa noble origine. Tout dans sa disgrâce ne prouve- « t-il pas qu'il est encore cher à l'Éternel ? S'il a été chassé du ciel, où il était « le second, il a reçu l'empire des enfers, où il est le premier ; s'il souffre « encore des blessures morales reçues jadis par son âme altière, il n'est pas « soumis aux tortures physiques qui font hurler de douleur les autres « damnés. Un jour, le maître du monde lui présentera sa main, replacera « de brillants rayons sur sa tête, et, le faisant asseoir à ses côtés, le procla- « mera son lieutenant. »

Dans le diable ils reconnaissent deux principes : le bon, qu'ils vénèrent sous le nom de *taous ;* le mauvais, qu'ils craignent sous celui de *chithan.* Jamais ce dernier mot n'est prononcé par eux; ils emploient même des périphrases pour désigner les objets dont le nom a du rapport avec lui.

Les Yézidis sont circoncis ; ils ont emprunté quelques pratiques extérieures à la religion musulmane, mais ils ont eu le soin de choisir les moins pénibles et les plus simples. Ils ne font ni jeûnes ni prières, sous prétexte que Yézid a rempli ces devoirs pour tous ses sectateurs ; seulement tous les matins ils se lèvent avant le soleil, pour saluer cet astre lorsqu'il brille à l'horizon. Chaque année, ils ont deux ou trois assemblées religieuses. Elles ont lieu pendant la nuit. Ce qui s'y passe, nul ne le sait. Les musulmans, qui en sont écartés avec soin, prétendent qu'ils choisissent pour leurs réunions les nuits les plus sombres, qu'à un signal donné toutes les lumières s'éteignent, et qu'alors commencent des orgies épouvantables dont le récit suffirait pour perdre l'âme d'un vrai croyant.

N'en déplaise à celui qui m'a parlé de ces mystères, je regarde son dire comme une calomnie inspirée par la haine que les musulmans portent à ces malheureux, qui du reste la leur rendent bien, et qui ont plus de penchant pour notre religion que pour celle de leurs maîtres. Ils ont leurs mosquées en horreur, et témoignent au contraire une grande vénération pour les monastères chrétiens, qu'ils visitent souvent avec piété. Si vous leur en demandez les motifs, ils vous répondront que *Jésus est bien plus grand que Mahomet et que Moïse parce que le diable a résidé plus longtemps en lui qu'en eux.* Ils ne reconnaissent pas, comme les musulmans, d'animaux immondes, et mangent tout, si ce n'est la citrouille et la laitue.

Leur chef n'est jamais déposé, ses fonctions ne cessent qu'avec la vie. Lorsqu'ils apprennent la mort de celui qui avait l'autorité, ils se réunissent et le remplacent par un de leurs vieillards. Ce chef doit toujours porter le nom de *scheik adi*, en l'honneur du restaurateur de leur religion. Aux environs d'Amadia, ville du Kurdistan, est un autre personnage qui se nomme *kutchuk*. Ce mot, qui signifie *petit* en langue turque, est un titre et non un nom propre. Le kutchuk ne se choisit que dans certaines familles, qui se disputent l'honneur de le fournir. On comprendra de quelle utilité

Digitized by Google

peut être cet honneur lorsqu'on saura que le kutchuk a l'insigne avantage de causer en tête à tête avec le diable et de recevoir ses révélations. Ce qu'il veut bien laisser connaître de ces conférences est toujours cru sans examen, et ses ordres sont exécutés à l'instant.

A une autre époque, le *kutchuk* était le chef religieux et le *scheik-adi* le chef militaire. Ce dernier était nécessaire alors que les Yézidis régnaient en tyrans sur les routes et étaient la terreur des caravanes; les voyageurs qui passaient près de la montagne du Sindjiar étaient bien souvent victimes de leur barbarie. Il n'en est plus de même aujourd'hui qu'ils ont été vigoureusement châtiés. Réchid-Pacha ne les a pas oubliés dans la sanglante expédition au souvenir de laquelle le Kurdistan tout entier frémit encore, et, en 1841, le pacha de Mossoul a fait vendre leurs femmes et leurs enfants, après leur avoir enlevé leurs armes et leurs chevaux. Depuis ce temps, presque tous cultivateurs, ils paraissent d'humeur assez pacifique; quelques villages sont partagés par eux avec les musulmans, et, s'ils se tiennent tranquilles, ils seront tolérés par les Turcs, comme le sont tous ceux qui ne reconnaissent qu'un seul Dieu. Quant aux Persans, qui ont une dévotion particulière pour Ali et Hussein, et qui se rappellent l'exécrable conduite des Yézidis envers ces illustres personnages, ils ne peuvent en souffrir un seul dans leurs États; il est même défendu de laisser la vie à celui qui oserait s'y aventurer.

Les Yézidis n'ont pas de langue particulière; ils parlent kurde ou arabe, suivant les pays qu'ils habitent, et sont plongés dans la plus profonde ignorance.

Répandus sur une assez grande surface du pays, divisés par petites fractions, ils ont vu se briser tous les liens qui les unissaient autrefois les uns aux autres, pour la guerre et le pillage. Leurs croyances ne sont plus aussi vives depuis que la persécution ne souffle plus sur elles, et ils ne se sont jamais trouvés dans des conditions aussi favorables pour les missionnaires, qui s'avancent vers eux et qui viendront leur parler du christianisme, pour lequel, je l'ai déjà dit, ils éprouvent quelque sympathie.

Cette dernière réflexion ne m'est pas inspirée par un esprit de prosélytisme mal entendu, mais par le désir de voir s'effacer dans l'esprit des hommes d'absurdes superstitions ou des erreurs ignobles et grossières. Ce que le sabre des Turcs n'a pu faire, la parole de nos prêtres ne pourra-t-elle pas l'obtenir? Elle le pourra si la jalousie des prêtres indigènes et la haine acharnée des chrétiens schismatiques que ces derniers commandent ne viennent pas leur susciter de nouvelles persécutions de la part des musulmans, qui protégent leurs travaux apostoliques lorsqu'ils n'ont pas pour but la conversion des enfants du prophète. Je le désire pour les *Yézidis*, pour ces *Guèbres* qui vivent malheureux et méprisés dans la Perse, pour ces quatre sectes syriennes des *Ansariès*, qui adorent le soleil, la lune, les chiens, etc., et pour ces *Cadmousiens* qui habitent aussi la Syrie, à une journée de la mer, entre Djebeli et Tortose, et dont l'objet du culte ne peut pas même être nommé.

E. Mesmer.

Digitized by Google

VOYAGE A TRAVERS LA CHINE

DE MACAO A SIVANG (1).

Navigation de Macao à Fougan. — Pirates chinois. — Quelques productions du Fokien. — Manière d'engraisser les coquillages. — Religieuses chinoises. — Séminaire du Fokien. — Une chrétienne de haut rang. — Monnaies ayant cours. — Port d'Hiapou (Che-Kiang). — Arrivée à Chang-Nan-Fou (Kiang-Nan). — Visages suspects en Chine. — Célébration de la messe. — Repas de cérémonie. — Chrétiens du Kiang-Nan (Nanking). — Chapelles. — Tableaux de sainteté. — Portes monumentales. — Maladies périodiques. — Départ pour Péking.—Excès de la chaleur. — Guides chinois. — Canal Impérial. — Fleuve Bleu (Kiang). — Voyage par terre. Manière de voyager. — Précautions imposées au missionnaire. — Exigences chinoises. — Route impériale de Péking. — Traversée du fleuve Jaune. — Maladie du voyageur. — Séjour forcé dans un village. — Suite du voyage. — Fatigues. — Dangers. — Arrivée et séjour dans le Chang-Si. — Nouvelles de la Corée.— Projets sur le Japon. — Départ pour la Tartarie. — Passage de la grande muraille. — Arrivée et séjour à Sivang. — Conférences avec les Coréens. — Les PE-LIEN-KIAO. — Départ pour la Corée. — Maladie subite et mort du voyageur.

Le 17 décembre, à dix heures du soir, nous montâmes sur un bateau de Macao pour aller joindre une barque du Fokien, qui devait nous attendre à quelque distance de la rade; mais nous concertâmes fort mal nos mesures : nous fûmes deux jours à explorer et à louvoyer de côté et d'autre, sans pouvoir rencontrer notre barque; nous étions déjà en route pour revenir à Macao lorsqu'elle parut. Quelques matelots profitèrent de cette circonstance pour nous voler. On se plaignit, on fit des recherches, mais tout cela inutilement. Les matelots se plaignirent à leur tour; ils exigèrent réparation d'honneur; ils voulaient qu'on leur donnât un billet en bonne forme, certifiant qu'ils étaient d'honnêtes gens et que l'on était content d'eux. Il fallut absolument en passer par là, de crainte qu'il ne nous arrivât pis encore par la suite.

---

(1) La relation dont les détails qu'on va lire sont extraits et dont nous devons la connaissance à M. l'abbé Voisin, un des vénérables directeurs des missions étrangères, est l'œuvre de Mgr Barthélemy Bruguière, évêque de Capse, nommé vicaire apostolique de la Corée. Dans son voyage, qui dura trois ans (de 1832 à 1835), le digne missionnaire eut à surmonter de grands obstacles, à braver des dangers multipliés, pour se rapprocher de son diocèse. Il allait y pénétrer, lorsqu'il fut atteint d'une maladie subite et mortelle.

Digitized by Google

Le 19 ou le 20, nous montâmes à bord de notre frêle esquif. Nous étions six missionnaires : deux Français, M. Maubant, de Bayeux, destiné pour le Su-Tchuen ; M. Laribe, de Cahors, lazariste français, envoyé au Kiang-Si ; deux lazaristes portugais, d'Évora, qui allaient au Kiang-Nan ; un franciscain italien, de Naples, missionnaire de la Propagande, allant au Chang-Si ; et moi, qui allais je ne sais où, car je n'étais guère sûr de mon fait. Il y avait un autre ecclésiastique chinois de la province de Canton ; il prit sa route par terre jusqu'à Fougan.

Notre barque était fort incommode, mais l'équipage nous traita avec beaucoup d'égards et d'honnêteté : le capitaine, le subrécargue, le pilote et quelques matelots seulement étaient chrétiens.

Notre voyage fut long, ennuyeux, pénible et quelquefois dangereux. La distance de Macao à Fougan, résidence de l'évêque du Fokien, n'est pas de 200 lieues : on crut que l'on pourrait faire ce voyage en quatre semaines ; un navire européen l'aurait fait en dix jours ; nous en employâmes soixante et quinze !

Nos fournisseurs, trompés par la promesse du capitaine, ne nous avaient donné des vivres que pour un mois. Nos gens nous volaient nos petites provisions ; nous fûmes bientôt réduits à un jeûne rigoureux, de telle sorte qu'un d'entre nous devint si faible, qu'au sortir de la barque il ne pouvait plus marcher ; il tomba trois ou quatre fois, sans pouvoir ni parler ni respirer ; mais quand on eut de quoi manger, ses forces revinrent.

Nous restâmes à l'ancre du 19 au 26 ; cela nous arriva fréquemment. Le capitaine disait que le vent était contraire : on aurait voulu du vent du sud, et nous entrions dans la mousson du nord-est, qui dure plusieurs mois.

Les Chinois ne peuvent ou ne savent naviguer par un vent contraire ; la mauvaise construction de leurs barques, la crainte qu'ils ont de s'égarer, ne leur permettent jamais de gagner le large ; ils ne perdent pas la terre de vue : c'est ce qui rend leur navigation longue et dangereuse. Ils ont, il est vrai, la boussole, mais ils n'en font pas grand usage ; je doute même qu'ils connaissent les différentes déclinaisons de l'aiguille aimantée, connaissance si nécessaire pour les voyages de long cours. Il me paraissait que nos pilotes ne savaient pas distinguer les différents rumbs de vent.

Le 26, on se mit en route ; mais après quatre heures de navigation on jeta l'ancre, parce qu'il faisait trop froid ; nous n'étions cependant qu'au 22e degré de latitude. C'est pour de pareilles raisons que nous fûmes deux mois et demi en route. Le vent, la pluie, la marée, la crainte des pirates, tout interrompit notre navigation.

Tous les soirs nous allions passer la nuit dans une anse, sous le canon d'un fort, si toutefois on peut donner ce nom à une vieille masure n'ayant pour toute défense qu'un pauvre mandarin et ses domestiques. Au bas de la forteresse il y avait ordinairement une barque armée en guerre, pour protéger les jonques marchandes des pirateries des forbans qui infestent ces mers dans la 11e et la 12e lune.

Le 24 janvier 1833, un petit mandarin, épris de la beauté de notre

Digitized by Google

barque, eut envie de la mettre en réquisition pour transporter des troupes à Formose. Les Chinois étaient alors en guerre avec des insulaires qui s'étaient révoltés et avaient égorgé le gouverneur. Heureusement notre mandarin n'avait point encore reçu d'ordre formel du vice-roi de la province. Nos gens lui donnèrent plusieurs raisons, bonnes ou mauvaises; il eut l'air de s'en contenter; nous nous échappâmes à la faveur de la nuit.

Le 25, nous arrivâmes à un poste où deux *sommes* (barques) chinoises avaient été volées la nuit précédente. Les soldats du poste eurent la bonté de nous en prévenir et de nous exhorter à faire bonne garde; mais ils ne promirent pas de nous secourir; ils se contentèrent de faire payer l'ancrage et se retirèrent.

Le 28, plusieurs barques de pirates, bien armées, nous attaquèrent. Les pirates commencèrent par enlever deux petites jonques, qui s'étaient trop avancées. Comme les gens de l'équipage ne firent point de résistance, ces forbans se contentèrent de leur enlever leurs habits, et les laissèrent dans un état de nudité complète, mais sans leur faire aucun mal. Ces pauvres malheureux, transis de froid, vinrent le lendemain implorer la charité de notre équipage.

Après ce coup de main, les pirates s'adressèrent à nous. Notre capitaine donna le signal de détresse, il héla toutes les barques voisines; elles se réunirent au nombre de six, et marchèrent de front. Nos gens, quoique transis de peur, faisaient bonne contenance. Toutes nos barques donnaient à peine un contingent de 140 hommes sans armes. Les pirates étaient au nombre de plus de 300, bien armés; car en Chine il est défendu d'avoir des armes à bord des navires, sous peine d'être déclaré voleur et puni comme tel. Les pirates seuls se dispensent de cette loi. Dieu eut pitié de nous : ces forbans se retirèrent sans avoir osé en venir à l'abordage.

A la nuit tombante, nous entrâmes dans une rade où se trouvaient réunies plusieurs centaines de barques. Les soldats vinrent, selon l'usage, faire payer l'ancrage; on s'empressa de leur donner ce qui était dû et de leur raconter fort au long notre aventure. Ils parurent sensibles au rapport des dangers que nous avions courus. La nuit survint, ils se retirèrent sans avoir fait la visite : c'était précisément ce que nous voulions.

Peu de temps après, les pirates reparurent à l'entrée de la rade; mais ils n'osèrent rien entreprendre. Nous les revîmes encore pour la troisième fois, lorsque nous étions en route; mais nous étions accompagnés alors d'environ cinquante barques qui marchaient de conserve: ils n'étaient pas les plus forts, ils prirent sagement le parti de se retirer. Depuis ce temps-là, ils ne nous molestèrent plus. Nous étions dans la 12e lune chinoise : à cette époque, les vols sont fréquents et la justice peu sévère; les mandarins, par crainte, par faiblesse, et peut-être par une espèce de superstition, ferment les yeux sur ces excès.

Cependant le mauvais temps continuait; nous faisions des vœux pour voir enfin le terme d'un si ennuyeux voyage, pendant que Mgr du Fokien priait de son côté pour que nous n'arrivassions pas sitôt : il craignait que

Digitized by Google

notre barque ne fût arrêtée au port de Fougan et envoyée à Formose, par ordre du vice-roi. Enfin nous entrâmes au port, le 1er mars, lorsqu'on annonça officiellement que les troubles de Formose étaient apaisés...

Rien n'égale la charité que Mgr du Fokien a montrée pour nous en général et pour moi en particulier. Nous nous sommes trouvés chez lui jusqu'à quatorze, en y comprenant les courriers; quelques-uns y ont passé plusieurs mois: il a pourvu généreusement à tous nos besoins, il s'est donné des soins pour nous faire continuer sûrement notre voyage. Du reste, ce n'est pas envers nous seulement qu'il s'est montré si généreux, il a rendu les mêmes services aux missionnaires qui nous ont précédés et à ceux qui nous ont suivis; il les invite même à passer par son vicariat. Une conduite si noble et si digne d'un évêque catholique lui a mérité les éloges et les remercîments de la Propagande. Il est cependant peu riche; mais, malgré ses faibles ressources, il donne beaucoup aux pauvres...

Le 9 mars, M. Maubant, avec l'agrément de Mgr l'évêque, renonça à la mission du Su-Tchuen pour se consacrer à celle de Corée, et partit pour Hing-Hoa...

Le district du Fougan est un pays hérissé de collines et de montagnes de médiocre hauteur; quelques-unes sont couvertes de petits pins et d'arbres à thé : c'est principalement le Fokien qui produit ce précieux arbuste. En général, toutes les montagnes de la Chine et d'une bonne partie de la Tartarie sont nues et presque stériles; ce n'est qu'à force de patience et de travail que les habitants parviennent, en certains endroits, à les rendre productives; elles sont d'un aspect si triste, qu'elles inspirent la mélancolie. Quelle différence des montagnes de la partie méridionale de l'Asie, de la côte de Malaisie et des îles de la Sonde! Celles-là, du pied jusqu'au sommet, sont couvertes d'arbres de haute futaie, et tout y annonce une végétation vigoureuse qui flatte agréablement la vue et réjouit le cœur; celles-ci ne présentent que des rochers rembrunis par le temps, ou une terre sèche et jaunâtre qui ne produit, de loin en loin, que quelques maigres arbustes dont la faible végétation semble se plaindre de la dureté du sol qui les a produits.

Dans le Fokien, on commence à trouver du blé, et peut-être aussi dans le nord de la province de Canton; mais les habitants ne savent pas en faire de pain; le riz est leur nourriture ordinaire. Cette province produit peu de fruits, encore sont-ils de mauvaise qualité. J'en excepte toutefois le *li-tchi* (1), qui est très-estimé en Chine. C'est dans les environs de Hing-Hoa

(1) On distingue plusieurs espèces de *li-tchi*, dont le fruit est plus ou moins savoureux : le plus estimé, celui dont on parle sans doute ici, est un arbre qui croît jusqu'à 15 à 18 pieds de hauteur. Ses baies, d'un beau rouge ponceau, d'une forme presque sphérique, contiennent sous une peau coriace une pulpe très-délicate, dont le goût peut être comparé à celui d'un excellent raisin muscat. Les Chinois, pour conserver ces fruits, les font sécher au four comme des pruneaux, et, ainsi préparés, les li-tchi deviennent un objet de commerce. L'arbre du li-tchi a été introduit à l'Ile de France et aux Antilles; il a prospéré partout.

Digitized by Google

que se trouvent les meilleurs; il n'y en a point dans le nord de la Chine, l'empereur en fait apporter jusqu'à Péking. Voici le moyen que l'on prend pour les conserver frais jusqu'à la ville capitale : lorsque l'arbre est en sève, on lie à une de ses branches une jointée de fumier, dans lequel le rameau pousse des racines; on le coupe ensuite et on le plante dans une caisse remplie de terre; il se couvre de fleurs et de fruits. Quand le li-tchi est près de mûrir, on l'envoie en poste à Péking; on mesure si bien la distance et le temps, que l'arbre chargé de ses fruits arrive au palais de l'empereur au moment même où ces fruits sont parvenus à une parfaite maturité.

J'ai vu, dans le Fokien, un des arbres qui produisent la cire. Quelqu'un a dit que ses feuilles étaient rouges; il paraît que cela n'est pas exact : celles que j'ai vues ne prennent cette couleur qu'en automne. On m'a assuré que dans certains endroits de la Chine on trouve de petits insectes qui déposent de la cire sur un autre arbre d'une espèce particulière; quant à moi, je n'ai rien vu de semblable (1).

Le Fokien et la partie maritime des provinces voisines m'ont paru bien désagréables en hiver et dans le printemps; depuis le mois de décembre jusqu'à la fin de mai, je n'y ai pas joui de quinze jours absolument beaux : ce n'est presque toujours qu'un froid humide, chargé de brouillards; il tombe souvent de la pluie. En général, il fait plus froid en Chine qu'en Europe, par le même degré de latitude. Fougan n'est qu'au 27e ou au 28e degré; il y gèle cependant, et il y neige jusqu'au bord de la mer. Dans le Che-Kiang et dans le Kiang-Nan (33 degrés), les canaux de communication se glacent, la navigation est quelquefois interrompue un mois entier. A Péking (39 degrés 56 minutes), il gèle pendant près de cinq mois sans interruption.

Les Foquinois sont, dit-on, fiers, intrépides, commerçants, pêcheurs ou marins; ils sont répandus dans toutes les îles et sur toutes les côtes de l'Asie où les Chinois ont pu pénétrer. Près de la mer, ils n'ont guère d'autre nourriture que le poisson et le riz rouge.

On prétend que les pêcheurs de cette province usent d'un singulier expédient pour se procurer des coquillages gros et gras : ils tracent des sillons sur le rivage, probablement dans les basses marées, et y sèment (si toutefois l'expression est admissible) tous les petits mollusques à coquille qu'ils ont pu ramasser. La marée montante donne assez d'eau à ces animaux pour ne pas mourir. Quelques mois après, les pêcheurs reviennent, et retrouvent dans le sable ces coquillages assez gros pour être mangés. Je ne garantis pas la certitude du fait; je ne suis point témoin oculaire, ni celui qui me l'a rapporté non plus.

Dans la partie nord-est de cette province, il y a un bon nombre de chrétiens; en quelques endroits, on professe même publiquement le christianisme.

---

(1) Voir *Revue de l'Orient*, t. v, p. 66, l'article de M. A. Hugo, intitulé : *De la cire d'arbre et des insectes qui la produisent.*

Digitized by Google

Parmi les femmes du Fokien, le nombre des vierges qui se consacrent à Dieu est considérable. Il y a parmi elles de vraies religieuses du tiers ordre de Saint-Dominique. Quand elles ont atteint l'âge de trente à quarante ans, on leur donne le voile; mais elles ne portent l'habit religieux que le jour de leur profession et celui de leur sépulture: le reste de leur vie elles ont pour costume une robe bleue ou noire, d'une étoffe ordinaire, assez semblable à celle des prêtres missionnaires; elles n'ont aucun ornement de tête, c'est par là qu'on les distingue des personnes de leur sexe qui n'ont pas renoncé au monde. Leur règle est austère: elles doivent se lever à minuit; elles font de fréquentes prières et jeûnent plusieurs fois la semaine. Ces religieuses ne sont point cloîtrées, elles restent dans le sein de leurs familles; elles ont cependant des prieures et des sous-prieures. Elles vivent du travail de leurs mains. Quelquefois leurs parents leur assignent une dot; en cela ils font violence aux lois chinoises, qui ne permettent pas de doter les filles.

En Chine, les parents peuvent bien vendre leurs filles comme de vils animaux (la législation condamne ces horreurs, mais le gouvernement les tolère); ils peuvent même les faire mourir, mais ils ne peuvent point les doter. Les garçons seuls héritent. S'il n'y a que des filles, le bien passe de plein droit au plus proche parent en ligne masculine, à moins que le père de famille n'ait adopté un enfant mâle, n'importe à quel degré de parenté il soit. Un préjugé barbare fait considérer la femme comme un être d'espèce dégénérée, inférieure à l'homme. C'est surtout dans la classe supérieure de la société que l'on aperçoit mieux cet état de servitude et d'humiliation. Il n'y a que la religion chrétienne qui, en Chine comme dans le reste de l'Asie, adoucisse le sort des femmes, et leur donne une plus grande liberté. On peut dire que le christianisme leur a rendu, en quelque sorte, l'état civil. La différence entre les chrétiennes et les païennes est si sensible, que les Chinois appellent la religion chrétienne: *la religion des femmes.*

La mission du Fokien est confiée aux dominicains de Manille. Le vicaire apostolique, le Père vicaire provincial, tous les missionnaires et les prêtres chinois, élèves du séminaire du Fokien, sont dominicains.

Le 3 avril j'allai voir le séminaire. Il est placé dans un site charmant, sur le penchant d'une colline, en face d'une agréable vallée; au bas coule la rivière de Fougan, qui forme le port où nous débarquâmes. Il y a une chapelle intérieure, où l'on conserve le saint sacrement; un peu plus au-dessous, on a construit une église assez vaste. C'est là que se rendent les fidèles pour assister à l'office divin: c'est la merveille de la mission du Fokien; les chrétiens l'appellent *la petite Rome.* Nous célébrâmes les offices de la semaine sainte avec autant de solennité qu'il nous fut possible. Il nous fallait une petite statue de la sainte Vierge pour orner l'autel; elle était dans une chapelle distante de deux lieues. Quatre docteurs, en grand costume, allèrent la prendre en procession, accompagnés d'une foule de chrétiens qui portaient des cierges. Ils traversèrent un village dont les habitants sont presque tous païens et grands ennemis des chrétiens. Pour cette fois, ils n'osèrent rien dire: ils n'auraient pas été les plus forts. Le jour de

Digitized by Google

Pâques, les fidèles voulurent une messe solennelle; il fallut consentir à leurs désirs. La difficulté était de trouver des chantres qui sussent lire et qui connussent le chant : il s'en présenta deux qui se souvenaient d'avoir chanté autrefois une messe *de Beata*. Il fut donc décidé que je dirais la messe de Pâques, pendant que le chœur chanterait la messe de la sainte Vierge. Le lendemain, on commença une neuvaine en l'honneur de saint Vincent Ferrier. Il y eut sermon tous les jours (le prédicateur était un élève du séminaire), et de plus musique à grand orchestre; on aurait bien voulu que j'y assistasse : heureusement je fus incommodé, ce qui me procura un honnête prétexte pour m'en dispenser. Le moindre défaut de la musique chinoise est une fatigante monotonie : les Chinois ont des instruments grossiers, et quelques-uns donnent un son si rauque, si bruyant, qu'ils pourraient, au besoin, figurer dans un véritable charivari.

Plusieurs chrétiens nous prièrent de les honorer de notre présence. Le révérend Père vicaire voulut bien les satisfaire. Ils paraissaient étonnés de la grandeur des nez européens et de la couleur de mes yeux; ils croyaient que j'étais aveugle. En effet, je crois que l'on pourrait parcourir toute la Chine et une bonne partie de l'Asie sans qu'il fût possible de trouver un homme qui eût les yeux bleus. Le Père dominicain avait la barbe blonde; les Chinois étaient persuadés qu'il avait au moins soixante ans. « Il a, disaient-ils, la «barbe entièrement blanche. »

Vers la fin de nos visites, nous fûmes conduits chez un chrétien que l'on disait riche, et qui paraissait jouir d'une certaine considération. La dame voulut nous voir; elle fit d'abord appeler son beau-père, et exigea de lui qu'il fît évacuer la salle, à la réserve des ecclésiastiques. Quand elle fut à la porte, elle s'aperçut qu'il y avait parmi nous un prêtre chinois, son propre parent; elle envoya encore un message à son beau-père pour le prier de le congédier. Après ce coup d'État, elle daigna nous honorer de sa présence : elle parut en grand costume; elle portait une espèce de dalmatique, et par-dessus encore une pièce d'étoffe qui ressemblait à un pallium; elle était soutenue par deux dames d'honneur, de crainte de quelque chute : elle n'avait cependant que quatre pas à faire, et le pavé était fort uni. Elle vint droit à moi, me salua et se retira à l'instant même. Par hasard, un petit chien européen qui était au séminaire nous avait suivis; elle voulut le voir sans être vue : on eut la complaisance de faire passer et repasser le chien devant la porte du cabinet. Elle aurait bien voulu avoir le joli épagneul, mais le propriétaire ne fut pas d'avis de le lui donner; c'est par là que fut terminée cette singulière visite. Je fus un peu scandalisé d'une pareille scène. Cette dame était cependant humble et fort pieuse; mais, en dame de qualité, elle voulut user de tous les priviléges que lui donnait sa condition : or, ces grands priviléges consistent à n'être vue de personne, et à ne savoir pas marcher.

Le 12, on nous annonça qu'il fallait se préparer au départ pour le Kiang-Nan. Quand je voulus faire mes malles et compter mon argent, je me trouvai avoir juste 260 francs d'argent monnayé; tout le reste ne passait

Digitized by Google

pas. Avec cette modique somme, il me fallait entreprendre un voyage de sept à huit cents lieues. Je renvoyai mon courrier à Macao, pour changer les pièces qui n'avaient pas cours et m'en apporter de nouvelles. Depuis ce temps-là, je n'ai revu ni courrier ni argent (1).

Le 23, nous allâmes à bord de la barque qui devait nous conduire à Nanking, et nous levâmes l'ancre le 27. Notre navigation fut plus agréable que la précédente; cependant nous eûmes souvent des brouillards si épais, qu'on ne distinguait rien à deux ou trois encâblures de distance. Les barques qui marchaient de conserve se hélaient à l'aide d'un bambou, pour qu'on ne s'écartât pas trop et qu'on ne tombât point au pouvoir des pirates. On était quelquefois obligé de jeter l'ancre, crainte d'aller se briser contre des rochers que l'on n'aurait point aperçus à temps dans l'obscurité. Depuis le mois de février jusqu'au mois de mai inclusivement, ces mers sont souvent couvertes d'une brume épaisse; mais lorsqu'elle se dissipe l'air devient très-pur, et l'on distingue fort bien les objets à une grande distance...

Le 12 mai, nous arrivâmes au port d'Hiapou, dans la partie septentrionale de la province de Che-Kiang; c'est en cet endroit que l'on trouve des *sommes* chinoises qui vont au Japon. Il paraît que ces barques partent en juin; elles profitent de la mousson de sud-est pour aller; elles reviennent en Chine au changement de mousson. — Peu après nous descendîmes à terre; nous louâmes un bateau qui nous transporta à Chang-Nan-Fou, une des villes les plus méridionales du Kiang-Nan.

Le patron de notre barque nous reconnut; notre étrange figure, notre silence affecté, le soin que nous prenions de nous cacher, lui firent naître des soupçons. Quand nous fûmes près de la ville, il ne voulut plus ramer: « Vous avez introduit dans ma barque, disait-il au docteur foquinois qui « nous accompagnait, des Anglais marchands d'opium; votre imprudence « me fera prendre. » Le docteur soutenait le contraire, mais le patron persistait à croire que nous étions des contrebandiers européens. On lui fit glisser dans la main quelques centaines de *sapecques*, moyennant quoi nous ne fûmes plus ni Anglais ni marchands d'opium.

Nous descendîmes, en plein jour, dans la maison d'un pharmacien chré-

---

(1) Dans le nord de la Chine on ne reçoit point les piastres; dans certains endroits on ne les prend point au poids, même à 20 pour 100 de perte. La forme, les figures, les fleurs, etc., de cette monnaie étonnent les Tartares et les Chinois du nord; ils craignent qu'il n'y ait quelque supercherie cachée sous de si belles apparences: de là il arrive souvent qu'au lieu de 100 piastres que l'on est censé avoir reçues, on n'en reçoit réellement que 80, et quelquefois moins encore. Il est un moyen fort simple d'éviter cet inconvénient, c'est de changer les piastres en petits lingots d'argent de forme ronde ou hémisphérique, avec un petit bouton au milieu. Les Chinois appellent ces lingots *ventricules de brebis*. Les meilleurs au change sont ceux qui valent de 5 à 7 piastres; ils ont cours dans toute la Chine, au lieu que les lingots de forme différente, ou qui sont marqués au coin de certaines provinces, ne passent pas partout. Cette permutation de monnaies se fait facilement et sans perte à Canton.

Digitized by Google

tien; nous étions trois : un jeune missionnaire portugais, un jeune prêtre chinois, qui avaient été ordonnés au Fokien, et moi. Comme mes yeux sont d'une couleur inconnue dans ces pays, je les couvris d'un bandeau de gaze noire, qui me masquait en partie les sourcils et le nez : les voyageurs s'en servent pour préserver leurs yeux de la poussière. Les yeux bleus, les grands nez, les cheveux blonds, les visages ovales, les teints fortement colorés, sont suspects en Chine. Un missionnaire qui aurait la tête grosse et ronde, le visage aplati, des sourcils peu fourrés et peu saillants, de petits yeux noirs, durs et plats, pourrait voyager sûrement, surtout s'il parlait passablement la langue mandarine...

A minuit, nous rentrâmes dans le canal ; et le 15, à cinq heures du matin, nous arrivâmes à une ferme où il y avait une chapelle. Les chrétiens nous prièrent de rester pour célébrer la messe le jour de l'Ascension, qui était le lendemain. Mes deux confrères voulurent continuer leur route; je restai pour satisfaire aux vœux des chrétiens. Un catéchiste chinois observa que j'étais habillé trop simplement; je l'étais mieux cependant qu'à Siam. « Ex-« cellence, me dit-il (on donne ce titre aux évêques portugais), vous ne « pouvez pas célébrer la messe avec une telle robe, les chrétiens en seraient « scandalisés. — Que faire? je n'en ai pas d'autre. — Il faut en acheter. — « Je n'ai pas d'argent. — On vous fera crédit. — Et quand pourrais-je resti-« tuer? — Plus tard. — Je crois que je ne le pourrai jamais; je réserve le « peu d'argent qui me reste encore pour des besoins plus pressants. J'aime « mieux être mal habillé que de mourir de faim. » On n'agréa pas mes excuses; le catéchiste du lieu me prêta ses habits de cérémonie. — Le célébrant, ceux qui servent à l'autel, et tous les hommes qui assistent à l'office divin, sont toujours couverts, même pendant l'élévation et la communion; les personnes du sexe, jamais : c'est-à-dire que dans ces parages on fait tout le contraire de ce que saint Paul prescrit. Au Chang-Si, les femmes sont voilées lorsqu'elles vont à confesse, ou lorsqu'elles reçoivent la communion. Il me paraît que dans le commencement on a eu trop d'égard pour les coutumes chinoises. On est parvenu à détruire de plus grands préjugés, on aurait pu et l'on peut encore détruire celui-ci. Au Chang-Si, je célébrais découvert, ceux qui servaient à l'autel étaient aussi découverts; personne n'y faisait attention.

Avant de partir, les chrétiens voulurent me donner un repas de cérémonie. On plaça sur la table deux flambeaux surmontés de deux chandelles de suif de couleur rouge (on eut la précaution de ne pas les allumer, il était midi); on décora la table et les fauteuils d'une étoffe de soie rouge et damassée, on mit le couvert à l'européenne.

Dans les repas de parade, quelques mandarins se servent de cuillers et de fourchettes; hors ce cas, ils mangent avec de petits bâtons. La première place est, comme chez nous, au milieu; on observe seulement que les veines du bois soient en face du premier convive. Toutes les fois que l'on apportait un plat, on l'élevait, et l'on faisait la génuflexion devant moi; je ne sais si c'était un privilége spécial ou une coutume générale en Chine. On

Digitized by Google

commence par servir les fruits, ensuite la viande, accompagnée de quelques mauvaises herbes : tout cela se mange sans pain et sans riz ; mais on boit du vin. A la fin du repas, on sert le riz. Après qu'on a desservi, on fume et l'on boit le thé ; quelque temps après, on apporte des fruits ou des confitures ; mais il faut être bien opulent pour avoir une table aussi splendidement servie. Les Chinois déjeunent ordinairement à neuf heures, et dînent à cinq ou six heures ; à midi, ils mangent des fruits et des douceurs, quand ils en ont : c'est le régime des gens riches. Quant aux pauvres, ils mangent aussi deux fois le jour ; mais leurs repas, comme on le pense bien, sont mal réglés, et l'on peut dire d'eux qu'ils dînent fort tard et fort mal.

J'omets bien d'autres particularités qui n'ont point échappé à la perspicacité des jésuites : leurs relations sont complètes. Je n'oserais pas néanmoins assurer que les mêmes usages soient rigoureusement observés partout. Les Chinois, il est vrai, sont graves, uniformes et constants, cérémonieux et esclaves de l'étiquette ; ils n'ont pas l'imagination ardente et mobile des Français. Il y a cependant de légères nuances qui distinguent les temps et les lieux : un Chinois d'aujourd'hui, par exemple, n'est pas habillé comme l'étaient ses ancêtres il y a trois siècles.

De même, les Foquinois sont plus simples dans leurs vêtements et plus ronds dans leurs manières que les Nankinois ; ceux-ci ont plus d'urbanité et déploient un plus grand luxe, peut-être parce qu'ils sont plus riches. L'écriture et le génie de la langue sont les mêmes dans tout l'empire ; mais la prononciation et le ton diffèrent sensiblement selon les provinces. Le Tchy-Ly et le Chang-Si sont deux provinces limitrophes ; cependant les habitants ne s'entendent pas toujours, quoiqu'ils parlent la même langue. Le dialecte du Fokien, et même celui de Canton, sont ceux qui diffèrent le plus de tous les autres : personne n'entend les Foquinois, à moins d'avoir vécu avec eux.

La partie Est du Kiang-Nan, que les Européens appellent Nanking, est riche : elle abonde en riz, en légumes et en fruits. Cette province renferme de vastes plaines, qui sont coupées dans tous les sens par une infinité de canaux. Ces canaux sont toujours chargés de petits bateaux. Comme les chemins sont mauvais et souvent fangeux, on voyage de préférence par eau. C'est le Kiang et le fleuve Jaune qui les alimentent.

Les chrétiens sont nombreux dans le Kiang-Nan ; ils sont pieux, mais timides : la majeure partie est dans la campagne. Les pêcheurs sont fervents chrétiens, ceux qui travaillent à la terre le sont moins ; les riches et ceux qui habitent les villes sont les plus tièdes. On m'a dit qu'en général tous cependant, tant hommes que les personnes du sexe, satisfont au devoir pascal. Les chapelles sont belles, quelquefois élégamment décorées : on y rencontre d'assez bonnes peintures ; mais les peintres chinois, qui ne trouvent rien de mieux que les costumes de l'empire du milieu, représentent saint Michel en uniforme de mandarin militaire, sainte Agnès et sainte Catherine en costume de dame chinoise : ils ne peignent cependant que d'après des gravures européennes. Auprès de ces chapelles, il y a souvent une communauté de

Digitized by Google

vierges sous la direction d'une supérieure ; mais elles ne font point de vœux; il y en a d'autres qui conservent la virginité dans le sein de leurs familles. Je dois faire observer, à l'honneur des Chinois, qu'ils font aussi grand cas, dans certaines occasions, de la continence parfaite que du mariage.

En Chine, on fiance souvent les enfants dans un âge peu avancé, et quelquefois dès leur naissance. La volonté des futurs époux est rarement consultée. Ces fiançailles sont difficiles à rompre, surtout à la réquisition des personnes du sexe. L'autorité civile force, bon gré mal gré, les jeunes filles à contracter mariage avec ceux auxquels leurs parents les ont promises. Comme il s'écoule bien des années depuis le premier engagement jusqu'au mariage, il arrive parfois que le garçon meurt. Si la jeune fiancée déclare alors qu'elle s'en tient au premier engagement et qu'elle n'en contractera pas d'autre, elle a droit, en faisant cette déclaration devant l'autorité compétente, à percevoir une certaine somme d'argent, qui est fixée par les lois. La jeune vierge peut employer cet argent à son usage, ou à faire élever un monument qui soit un témoignage perpétuel de sa résolution : c'est une espèce de mariage avec l'ombre du défunt. Dans le Kiang-Nan, on trouve fréquemment de ces monuments le long des grands canaux, des chemins publics, et quelquefois devant la porte des maisons. On choisit toujours les lieux les plus apparents ou les plus fréquentés. Ces monuments ont la forme d'une porte cochère : ils consistent en deux grandes pierres placées verticalement à une certaine distance l'une de l'autre, sur lesquelles on en pose horizontalement une troisième ; on grave sur celle-ci le nom de la personne en l'honneur de laquelle le monument a été élevé. Toutes ces pierres sont plus ou moins sculptées, mais celle qui est placée en travers est surchargée d'ornements.

Dans le Fokien, le Kiang-Nan, le Chang-Si, et probablement dans toutes les provinces de la Chine, on a grand soin de faire administrer les malades. Pendant mon séjour à Nanking, j'en ai vu que l'on apportait dans de petits bateaux d'une distance de trente et même de quarante lieues, pour qu'ils reçussent le saint viatique et l'extrême-onction...

C'était le temps des maladies périodiques qui affligent cette province. Il y meurt plus de femmes que d'hommes : cela vient probablement du genre de travail auquel les femmes de la campagne sont occupées pendant cette saison. Les hommes sèment et plantent le riz ; c'est aux femmes à le cultiver et à le sarcler. Les exhalaisons des rizières toujours submergées d'eau croupissante, l'ardeur d'un soleil brûlant, la délicatesse de leur sexe, tout contribue à rendre la mortalité plus grande parmi les femmes que parmi les hommes...

Le 26 juin, Joseph (mon catéchiste chinois, que j'avais de Macao envoyé à Péking) arriva du Kiang-Nan ; il avait vu à Péking le seul Coréen chrétien qui se trouvât à la suite de l'ambassadeur ; il lui remit ma lettre, qui apprenait aux Coréens qu'ils avaient des missionnaires, un évêque, et que j'étais déjà en route pour aller à eux. Ce chrétien fut frappé d'une nouvelle si peu attendue, il dit quelques mots qui montraient sa satisfaction

Digitized by Google

particulière; mais, dans le fond, il témoigna moins de contentement que de surprise. Il ajouta, en terminant la conférence, que, pour lui, il favoriserait mon entrée; mais qu'étant seul, il ne pouvait rien promettre avant d'avoir pris conseil de ses compatriotes. Il partit quelque temps après.

Mgr de Nanking voulut que Joseph accompagnât un missionnaire, le Père Pacifique, envoyé en Tartarie. « Tu connaîtras, lui dit-il, le chemin; « tu prendras des arrangements avec les chrétiens du Leao-Tong, afin que « l'évêque de Capse puisse loger chez eux en sûreté jusqu'à son entrée en « Corée. Ensuite tu iras le prendre au Fokien, et tu le conduiras, par le « même chemin, jusqu'au lieu de sa destination. »

Le Père Pacifique et Joseph s'acheminèrent donc, après Pâques, vers la Tartarie. Quand ils furent arrivés à la grande muraille, ils n'osèrent point passer par une porte: ce pas est, en effet, difficile à franchir: ils escaladèrent le mur par une des brèches que le temps a faites. Celles qui sont le plus près d'une des portes sont gardées par des patrouilles, qui font la ronde à certaines heures du jour: ils furent assez heureux pour ne pas rencontrer la garde. Mais ce n'était pas tout que de passer soi-même, il fallait encore faire passer les malles; elles contenaient plusieurs objets de religion, qui auraient pu grandement compromettre les porteurs. Ils engagèrent trois femmes chrétiennes à monter sur un chariot avec les effets, et à tenter le périlleux passage: ils étaient convenus d'avance du lieu où ils devaient se rencontrer. La tentative réussit heureusement.

Arrivés en Tartarie, le Père Pacifique devait commencer sa mission dans le Leao-Tong, et Joseph me chercher un asile parmi les chrétiens. Les premiers auxquels il s'adressa parurent désirer de me recevoir; ils dirent quelques paroles flatteuses à ce jeune homme: celui-ci prit ces compliments pour des témoignages sincères de dévouement; sur cela, il vint en toute hâte à Nanking...

Quand il arriva, Joseph était porteur de quelques lettres de l'évêque. Ce prélat donnait ordre à ses missionnaires de me fournir toutes les choses dont j'aurais besoin, et de me procurer des courriers pour passer en Tartarie. On jugea nécessaire que j'en eusse trois; j'en avais déjà deux. Joseph s'adressa à un homme d'une quarantaine d'années, qui savait parler latin; il le harangua avec tant d'éloquence et d'une manière si pathétique, qu'il eut le malheur de le persuader. Ce troisième courrier s'appelait Jean: le chef et le principal guide était un vieillard appelé Paulo.

J'avais peu d'argent, et le peu que j'avais ne passait que dans la province de Nanking; je perdais 20 pour 100 au change. Dans le Kiang-Nan, il n'y a guère que les piastres frappées au coin de Charles IV qui aient cours; encore faut-il qu'elles soient bien gravées. Les particuliers ne veulent point recevoir celles qui sont au coin de Ferdinand: « C'est, disent-ils, la figure « d'une femme. Il y a les cheveux courts, et partant nous n'en voulons pas. » Pour ne pas faire une si grande perte, je donnai une partie de ces piastres à un marchand chinois. Il s'obligea à nous rendre la même valeur en lingots,

Digitized by Google

quand nous serions parvenus à Péking. Cet argent nous a été fidèlement rendu...

Quand il fallut partir, on délibéra si l'on irait en Tartarie par mer ou par terre. J'aurais désiré voyager par mer ; mais un prêtre chinois, qui se mêlait de cette affaire, me dit qu'il n'avait aucune confiance aux matelots et au capitaine qui devaient me prendre à leur bord. Joseph, par une affection mal entendue, m'en détournait aussi : « Nous ferons naufrage, disait-il ; et « quand l'évêque sera noyé, c'en sera fait de la Corée. » Il fut donc résolu que nous irions par terre.

Nous nous mîmes en marche le 20 juillet : c'était précisément au commencement des grandes chaleurs. Elles sont insupportables dans le Kiang-Nan pendant les mois de juillet et d'août ; il n'y a que les pauvres qui voyagent dans cette saison, on court risque quelquefois d'être asphyxié ; je doute qu'il fasse jamais plus chaud entre les tropiques : dans les appartements où le soleil n'entre jamais, le bois des tables et des chaises est aussi chaud que si on l'avait approché du feu. Heureusement ces chaleurs ne durent pas : après trois, quatre ou cinq jours, les orages surviennent ; les vents ou d'autres causes en diminuent l'intensité, mais elles reprennent bientôt après avec la même violence. Ces variations durent jusqu'en septembre exclusivement. Dans ces jours de crise, il m'a paru qu'il fait aussi chaud à minuit qu'à midi à l'ombre : ce n'est que vers les deux ou trois heures après minuit que l'on commence à respirer...

Mes trois guides étaient tous d'une timidité et d'une incapacité à peine concevables ; j'ai bien souffert pendant tout le temps que j'ai été sous leur tutelle. J'ai cru plusieurs fois que j'expirerais en route de fatigue et de misère.

Nous voyageâmes quelques jours en barque, sur les petits canaux qui aboutissent au Kiang. Le 26, nous rencontrâmes une douane. Les préposés dormaient, et ceux qu'ils avaient constitués à leur place ne nous dirent rien. Je regardai ce petit événement comme un bon augure pour le reste de mon voyage.

Le 27, nous étions dans le *canal Impérial :* j'y avais déjà navigué, dans le Che-Kiang. Il paraît que ce canal commence dans le Fokien ; il est tracé dans de vastes plaines, traverse les provinces de Che-Kiang, Kiang-Nan, Chang-Tong, Tchy-Ly, et se termine à la mer Jaune, à une légère distance de Péking ; il s'éloigne peu de la mer, et par cela même il n'est pas aussi utile qu'il pourrait l'être. Il me semble qu'il a près de quatre cents lieues en longueur ; peut-être en a-t-il davantage, en comprenant ses sinuosités : il m'a paru que sa moyenne largeur était deux fois et demie plus grande que celle du canal du Languedoc. J'ignore quelle en est la profondeur ; il est alimenté par le Kiang, le fleuve Jaune et les autres rivières qu'il rencontre dans son cours.

On peut distinguer ce canal en deux parties, qui sont l'ancien et le nouveau canal. L'ancien canal commence au Fokien, et finit à Nanking ; le nouveau s'étend depuis le fleuve Jaune jusqu'à la mer, près de Péking. Je ne

Digitized by Google

sais qui a fait construire l'ancien canal (1); le nouveau a été creusé par les ordres de l'empereur Ku-Hu, de la dynastie Minh.

C'est le premier empereur de Chine qui ait transporté le siége de son empire à Péking : il voulut s'approcher de la grande muraille, pour être à même de réprimer plus facilement les irruptions des Tartares mandchoux. Jusqu'à son règne, Nanking avait été la capitale de l'empire. — Ce n'est point l'utilité publique qui a fait creuser ces canaux, mais seulement celle du gouvernement, c'est-à-dire qu'on a voulu faciliter le transport, d'abord à Nanking, ensuite à Péking, du riz que certaines provinces fournissent à titre de tribut. — Ce canal n'est pas, à mon avis, aussi beau que l'ont prétendu certains voyageurs; il a un défaut essentiel, il suit le cours des rivières auxquelles il communique en certains endroits, et il est sujet de plus au flux et au reflux de la mer. Il n'a véritablement de remarquable que sa longueur; sous tous les autres rapports, il est bien inférieur au canal du Languedoc.

Le 28, nous entrâmes dans le Kiang : c'est sans contredit le plus grand et le plus magnifique fleuve de la Chine, dont il reçoit presque toutes les eaux; il coule majestueusement dans de vastes provinces, enrichit les unes et ruine les autres : c'est principalement la province du Hou-Qouang qui souffre le plus de ses inondations. Ce fleuve peut avoir sept à huit cents lieues de cours, j'en juge du moins par approximation; il prend sa course dans le Thibet; il entre en Chine par le Su-Tchuen, de là il remonte un peu au nord-est, traverse la province du Hou-Qouang, qu'il divise en deux, le Hou-Pé et le Ho-Nan, descend ensuite à l'est, entre dans le Kiang-Si, traverse la plus grande partie du Kiang-Nan, et va décharger ses eaux dans la mer de Chine, dans la partie la plus orientale de cet empire. Il paraît que du centre de la Chine jusqu'à la mer, sa moyenne largeur est de trois lieues à trois lieues et demie. Nous naviguâmes trois jours sur ce fleuve; jamais je n'ai pu voir les deux rives à la fois : je pense qu'en cet endroit-là il pouvait avoir cinq lieues de large. Ce fleuve, ainsi que le Gange et d'autres rivières d'Asie, prend différents noms dans son cours : dans le Su-Tchuen, on l'appelle autrement; il ne prend le nom de Kiang que lorsque ses eaux couvrent une vaste étendue de terrain.

Je dois faire observer en passant que le mot *Kiang* n'est pas un nom propre; c'est un nom commun qui signifie *fleuve* par excellence, ou plutôt *grand réservoir d'eau :* c'est comme le *Mée-Nam* des Siamois et le *Mée* des Cambogiens, c'est-à-dire *la mère des eaux*. Les Chinois donnent le nom de Kiang à plusieurs fleuves; les principaux sont celui-ci et le fleuve qui sépare la Tartarie chinoise de la Corée : c'est ce dernier que les missionnaires doivent traverser sur la glace pour entrer dans ce royaume.

Le 29, nous passâmes près de Nanking, mais nous n'y entrâmes pas, notre

(1) Ce canal fut creusé sous le règne de Chi-Tsong, premier empereur de la vingtième dynastie dite *Yuen*, qui est la dynastie des Tartares occidentaux, lesquels s'emparèrent de la Chine vers l'an 1280. Cet empereur mourut en 1295.

Digitized by Google

curiosité n'y perdit rien. Nanking, Péking et toutes les autres villes de la Chine ne possèdent aucun monument qui mérite l'attention d'un voyageur. Nanking est une ville d'une vaste étendue, mais mal peuplée (1) depuis que l'empereur Ku-Hu (dynastie Minh) a transféré le siége de l'empire à Péking. On dit qu'elle forme un carré parfait; toutes ses rues sont tirées au cordeau et coupées à angles droits. Un de mes courriers me parla avec tant d'emphase de son étendue et de sa magnificence, qu'on eût dit qu'il faisait la description de Ninive ou de l'ancienne Babylone; mais les Orientaux sont sujets aux hyperboles...

Le 31, nous descendîmes à terre. Paulo, mon premier courrier, voulait s'en retourner; il avait observé que je montais trop souvent sur le pont de notre barque. « Les rameurs des barques voisines et les gens de la campagne « auront pu le voir, disait-il, et le reconnaître pour un Européen, ce qui nous « suscitera de mauvaises affaires. Pour moi, je ne suis point d'humeur à « m'exposer à un danger évident, par l'imprudence des autres. » Joseph lui fit un petit discours, il lui promit que je serais plus réservé à l'avenir; enfin, il fit si bien que le vieillard resta.

Quand cette bourrasque fut apaisée, on délibéra sur la manière de voyager: tout le monde convenait qu'il fallait économiser; la traite était longue et nous avions bien peu d'argent. Joseph pensait qu'il fallait aller à pied et en train de mendiant. Je réclamai contre ce projet: « Il m'est impossible, leur dis-je, « de faire cinq cents lieues à pied par un temps si chaud, surtout si nous « devons faire dix à douze lieues par jour, selon notre premier plan. » Jean déclara qu'il avait des vertiges, que de plus il était menacé d'apoplexie: par conséquent il lui fallait une monture. La conclusion fut que nous ferions notre route comme nous pourrions. Paulo, comme premier courrier, se chargea d'organiser la caravane. On m'apprit cependant à boire, à manger, à tousser, à me moucher, à marcher, à m'asseoir, etc., à la chinoise; car les Chinois ne font rien comme nous. Peu après Paulo nous amena deux brouettes, l'une pour porter nos effets, l'autre pour traîner un ou deux voyageurs. Je montai sur ma brouette avec un courrier; les deux autres, assis sur deux ânes, faisaient l'office d'écuyers. Comme on craignait toujours que je ne fusse reconnu, on m'habilla en pauvre chinois, on me donna

(1) La population de Nanking peut néanmoins encore être, sans exagération, évaluée à 500,000 âmes. Cette ville, plus vaste que Péking, est d'une étendue immense; mais plus d'un tiers de son enceinte n'offre que des ruines, des jardins et même des terres labourées. Le plus remarquable bâtiment qu'on y trouve est la fameuse tour si souvent décrite: c'est un édifice isolé, octogone, de 40 pieds de diamètre à sa base et de 200 de hauteur; elle a neuf étages séparés par des toits aussi octogones, aux angles desquels pendent des sonnettes en cuivre. Au sommet s'élève un mât haut de 30 pieds, environné d'un cercle de fer en spirale et couronné par une sorte de pomme de pin en cuivre doré; l'intérieur de la tour est revêtu de briques et d'une espèce de faïence vernissée, bleue, verte et jaune; les tuiles de chaque toit sont de ces couleurs et vernies aussi.

Digitized by Google

seulement un pantalon et une chemise sales, un vieux chapeau de paille à grands bords; on me couvrit les yeux d'un large bandeau noir : on aurait pu me prendre pour un masque. Un costume si bizarre, au lieu d'écarter les curieux, attirait davantage leur attention; les enfants et d'autres aussi venaient s'agenouiller devant moi pour contempler cette étrange figure.

Nous commençâmes donc notre voyage en ce triste équipage, heureux si nous avions pu le conserver longtemps! mais le bonheur de ce monde est de courte durée, et bientôt il fallut renoncer à tout ce train. Les pluies, les mauvais chemins, les bourbiers que nous rencontrions à chaque pas, nous forcèrent à mettre pied à terre. Au lieu d'être portés par nos brouettes, ce fut nous qui dûmes alors les porter : restait, il est vrai, la poste aux ânes; mais notre guide, par une trop grande économie, ne voulait pas en louer; et quand, harassé de fatigue, il en cherchait, souvent il n'en trouvait pas. Je demandai que l'on me procurât une monture, à quelque prix que ce fût; on me loua un âne pour une demi-journée, ce fut la première et la dernière fois. J'eus le malheur de donner une fois mon avis, il fut mal reçu; on me condamna au plus rigoureux silence. Quelqu'un me fit observer que c'était faire injure au chef de la caravane : c'est à lui de tout prévoir et de tout régler dans sa sagesse. Une réflexion intempestive pouvait l'offenser et lui faire rebrousser chemin.

Il fallut donc marcher comme les autres. Les patins chinois et leurs bottes en guise de bas me blessèrent bientôt les pieds: j'enlevai cette singulière chaussure, et j'allai nu-pieds. Mes courriers virent cela avec peine: « *Pou haou kan*, me disaient-ils; cela n'est pas beau à voir. » Il est rare, en effet, de rencontrer un Chinois sans souliers; un mendiant peut mourir de faim, mais il ne peut point mourir déchaussé. Mon vieux guide tenait si fortement à sa chaussure, qu'il passait les rivières avec ses souliers.

J'étais parti de Nanking mal guéri de la fièvre; dès le premier jour de marche, je me trouvai plus mal. La fatigue, la chaleur, la privation de nourriture et de boisson, les vexations de tout genre que j'eus à essuyer, me causèrent de violentes douleurs d'entrailles, accompagnées d'une maladie qui avait tous les symptômes de la dysenterie. La fièvre, qui se déclara aussitôt, me réduisit dans un tel état de faiblesse, que j'étais obligé de me coucher ou de m'asseoir à chaque moment. J'aurais eu besoin de quelque repos, mais il ne me fut pas possible de m'en procurer.

Séjourner dans une auberge, c'était, disait-on, dangereux; faire venir un médecin, c'était s'exposer encore davantage. On aurait pu aller chez les chrétiens, mais personne ne les connaissait; prendre des informations auprès des gentils, c'était commettre une grande imprudence. Tout cela était vrai. Il n'y avait d'autre moyen que de se rendre au plus tôt dans le Tchy-Ly, se remettant pour tout le reste entre les mains de la divine Providence. Une nourriture abondante et saine aurait pu nous rendre nos forces, mais nous ne trouvions que de la pâte cuite à la vapeur de l'eau; quelquefois encore le boulanger avait farci ses petits pains de feuilles d'une espèce de poireau fétide, qui les rendaient immangeables pour moi.

Digitized by Google

Mes gens, au contraire, étaient fort friands de ces petits pains. Quelquefois on nous donnait une écuellée de pâte coupée en petits morceaux et nageant dans de l'eau bouillante; pour la rendre plus agréable au goût, on y jetait à poignées de l'ail, du poivre d'Espagne, de la courge crue, etc.; puis on assaisonnait cet étrange ragoût d'une huile si rance, que le gosier en était écorché pendant vingt-quatre heures. Quoique je sentisse le besoin de manger, je n'ai pu m'accoutumer à cette bouillie; après trois ou quatre bouchées, j'étais obligé de m'arrêter, quelques efforts que je fisse pour continuer. L'ail et les autres herbes chaudes m'incendiaient l'estomac et me causaient une soif ardente que je ne pouvais point satisfaire; il fallut donc y renoncer; je me contentai de ces petits pains : je prenais garde seulement qu'ils ne fussent point assaisonnés au poireau. J'aurais mangé des fruits et des melons, que l'on nous donnait pour un demi-sou la pièce; mais la maladie dont j'étais menacé ne me le permettait pas. Le soir était le moment le plus favorable pour manger et pour me reposer, mais c'était alors que la fièvre était plus forte. Mes gens m'apportaient ma portion sur le lit où j'étais couché. J'avais beau leur dire : « Dans ce moment il m'est impossible de man-« ger; mettez quelque chose dans un coin de mon lit, lorsque la fièvre sera « sur son déclin, je mangerai. — Ce n'est pas l'usage en Chine de manger « pendant la nuit, » me répondait-on. Sur cela, ils se retiraient avec l'écuellée. Il n'y avait que le thé chaud et pris en quantité qui me fît du bien, mais on n'en trouvait pas toujours dans ces misérables hôtelleries.

Je faisais signe à quelqu'un de mes courriers de venir auprès de moi (il m'était défendu de parler); quand il venait, car il ne venait pas toujours, je le priais de me donner du thé : « Il n'y en a pas. — Eh bien, donnez-moi « de l'eau. — L'eau fraîche est contraire à votre maladie; quelque grande « que soit votre soif, vous devez vous abstenir de boire de l'eau fraîche. — « Donnez-moi donc de l'eau chaude. — En Chine on ne demande jamais « d'eau chaude, à moins qu'on n'ait du thé. — Dites au maître d'hôtel que « c'est pour un malade. — L'urbanité chinoise ne permet pas de fatiguer « l'hôte de tant de demandes importunes. » Le résultat de ce dialogue était que je devais me passer de boire. Quelquefois je cachais, à leur insu, une tasse de thé pour boire pendant la nuit : la fatigue et la fièvre m'altéraient singulièrement; quand ils s'en apercevaient, ils me l'enlevaient impitoyablement, et pourquoi? parce que ce n'est pas l'usage en Chine de boire pendant la nuit : cette singularité, aperçue dans l'obscurité par des gens qui couchaient ailleurs, aurait pu me faire reconnaître pour Européen.

Pourrait-on croire que la peur troublât ainsi le jugement? C'était cependant la peur qui les faisait agir de la sorte. On craignait, disait-on, que je ne fusse reconnu et pris, et dès lors la mission de Corée serait restée abandonnée. Leur intention était bonne sans doute, et je dois leur en savoir gré; mais ils auraient pu, ce me semble, user de moyens moins durs pour parvenir à leur but...

Ils étaient d'une timidité à peine concevable. Quand nous entrions dans

Digitized by Google

une auberge, je devais me coucher le visage tourné vers la muraille. Si je m'asseyais en face d'une table, ceux qui étaient assis à l'autre table pouvaient m'apercevoir, disait-on; si je me tournais en diagonale, c'était inouï en Chine; si je me tournais vers le mur, c'était une singularité qui aurait pu faire naître des soupçons; si j'étais placé du côté de la porte, les passants auraient pu connaître que j'étais Européen; enfin, à leur avis, il n'y avait d'autre position favorable que d'être couché. Une fois ils me refusèrent du thé parce que je ne portais pas mes lunettes; or il était onze heures de la nuit. Mais en voilà assez sur cet article, et je reviens à notre voyage.

Depuis le Tche-Kiang jusqu'aux frontières du Chang-Si, c'est-à-dire l'espace d'environ trois cents lieues, nous marchâmes toujours dans des plaines vastes et fertiles : on trouve rarement quelques collines isolées. Pendant quarante lieues, nous ne rencontrâmes pas même une butte; c'était partout un plan uniforme qui s'étendait à perte de vue : seulement cette monotonie était interrompue de loin en loin par des monceaux de terre de 6 à 10 pieds d'élévation; c'étaient des tombeaux. A l'horizon, quelques bosquets de saules étaient pour nous un indice certain de ville ou de village : ce sont comme des jalons qui servent à guider le voyageur, quelquefois aussi à l'égarer. On se tromperait cependant si l'on jugeait du reste de la Chine par le tableau que je viens de tracer. On trouve ailleurs, et même dans les provinces dont il est question, bien des collines et des montagnes; mais je parle seulement de la route que nous avons parcourue.

Dans ces belles plaines, nous ne vîmes que des villes et des villages mal bâtis; partout des huttes de terre n'ayant que le rez-de-chaussée; des murailles et des toits couverts d'herbe : de telle sorte, qu'on aurait pris ces misérables habitations pour de simples tertres, si l'on n'avait aperçu les portes et les fenêtres. Les rues n'ont point de pavé, même dans les villes; seulement, dans les endroits considérables, on trouve quelques maisons bâties en briques.

Notre voyage concourait avec le temps de la seconde moisson. Les Chinois ne laissent jamais les terres en jachères, souvent ils les ensemencent deux fois dans un an; ils ne donnent du reste qu'une seule façon à leurs champs: ils ne sèment point le froment à la volée, mais sillon par sillon, de la même manière que l'on plante des herbes potagères dans les jardins. Ils ont plusieurs espèces de millet, qui leur servent en quelque sorte de pain. L'une d'entre elles ressemble à celui dont on fait les balais en France : ils en mangent le grain ou en font du vin; les feuilles nourrissent les bestiaux; la tige leur sert de bois de chauffage, et quelquefois pour leurs constructions. On trouve partout de grands champs semés de haricots, de courges, de melons, de pastèques. Dans le nord de la Chine, on a presque toutes les plantes céréales et tous les fruits que l'on trouve en France. Ceux qui sont particuliers à la Chine sont tous inférieurs aux nôtres; ils ont de plus un goût sauvage qui décèle le peu de soin que prennent les Chinois d'améliorer les espèces. En Europe, chaque famille d'arbres fruitiers a un

Digitized by Google

nombre considérable d'espèces; en Chine, elles sont fort peu nombreuses. Les Chinois ont quelques fruits que nous n'avons pas, mais nous en avons un bon nombre aussi qu'ils n'auront jamais. On trouve quelques ceps de vigne en forme de treilles ou de berceaux, et quelques qualités de raisins qui sont bonnes, quoique en général le raisin ne parvienne jamais à une parfaite maturité. Les missionnaires européens sont les premiers qui aient tenté d'apprendre aux Chinois à faire le vin; mais ils n'ont pas complétement réussi. Dans le Tchy-Ly, on le fait fermenter avec du sucre; au Chang-Si, médiocrement cuire; on m'a dit que dans le Su-Tchuen on le mêle avec du vin d'Europe. L'arbre fruitier le plus commun dans les provinces du nord est le jujubier; on le trouve sur tous les chemins.

On dit que la Chine est le pays des vers à soie : cela peut être; cependant j'ai rencontré un bien petit nombre de mûriers.

Le cotonnier est la plante que l'on cultive de préférence: il diffère de celui qui se trouve dans la partie méridionale de l'Asie : celui-ci est un arbuste qui ressemble assez au lilas par la forme de ses branches ou de ses feuilles; celui que j'ai vu en Chine est une plante herbacée qui se sème et ne s'élève guère qu'à la hauteur de 3 ou 4 pieds; ses feuilles sont d'un vert pâle, et découpées comme celles de la vigne; la fleur est blanche ou jaune. Dans le nord, on le sème à la fin du printemps, et on le cueille à la fin de l'été ou au commencement de l'automne. Cette plante prospérerait dans les provinces méridionales de la France. Dans la province de Nanking, on trouve une espèce de cotonnier jaune qui sert à fabriquer les étoffes connues sous le nom de *nankin* (1).

D'après tout ce que j'ai été à même de voir ou d'apprendre de témoins dignes de foi, il paraît que généralement les montagnes sont stériles ou ou bien peu fertiles en Chine; les plaines sont très-productives, beaucoup plus que celles de France, lorsqu'il pleut suffisamment. La sécheresse est le plus grand fléau de l'empire, et le retour de ce fléau est fréquent; alors la misère est grande, et plusieurs millions de Chinois meurent de faim. Il n'est pas rare du reste de voir, dans la même année, une partie de la Chine affligée de la sécheresse, tandis que l'autre partie est dévastée par les inondations, surtout celle qui avoisine le Kiang et le fleuve Jaune. En somme, toutes les productions de ces pays en céréales, en légumes et en fruits, sont d'une qualité bien inférieure à celles de France. Ils n'ont véritablement de bon que le riz, les oranges, le li-tchi, les pêches, les melons et les pastèques.

L'agriculture est réputée le premier des arts mécaniques; un laboureur lettré a droit à toutes les places de l'État. Le commerce n'est guère estimé, mais on honore les riches commerçants : on fait peu de cas de l'état mili-

(1) On ne connaît rien jusqu'à ce jour sur les procédés que suivent les Chinois pour cultiver les cotonniers, ni sur la préparation qu'ils donnent au produit de cet arbre : ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils mettent beaucoup de choix dans l'emploi qu'ils font des diverses espèces, comme on en peut juger par les étoffes qui viennent de ce pays.

Digitized by Google

taire; un mandarin militaire est toujours au-dessous d'un mandarin lettré. L'état de barbier rend infâme jusqu'à la seconde génération. Voilà quelques-uns des traits que j'ai cru observer dans mon voyage; je reviens maintenant aux détails.

Le 2 août, je fus reconnu par un Foquinois; il dit à qui voulut l'entendre que j'étais un *ta si iangjen* (Européen ou vieux homme de la mer occidentale); il disputa longtemps avec son compagnon de voyage. « Cela n'est pas « possible, disait celui-ci; tu es un téméraire: un Européen aurait-il osé « s'avancer jusqu'ici? — Je ne suis point un téméraire, reprenait l'autre, je « dis la vérité; c'est un Européen, je l'ai reconnu à ses yeux bleus; je suis « prêt à le parier avec qui que ce soit. » Heureusement il fut obligé de partir par un chemin bien différent du nôtre; cela mit fin à une dispute qui aurait pu devenir tout autrement sérieuse. Cette petite aventure rendit mes courriers plus intraitables et ma situation plus pénible.

Le 4, nous rencontrâmes une douane placée au milieu d'un lac; nous la passâmes sans difficulté et sans danger. Notre premier guide commença à trembler de nouveau; il dit aux deux autres: « Vous pouvez seuls accom- « pagner l'évêque; pour moi, je ne suis plus de la partie. » Une si triste annonce les affligea. Joseph fut encore obligé de se mettre en frais pour l'exhorter à la patience et pour ranimer son courage; enfin il fit si bien, qu'il le persuada; pour la troisième fois, il consentit à m'accompagner.

Le 5, nous voyageâmes sur la route impériale et centrale de Péking. Rien n'est plus pitoyable que ce chemin: sur les montagnes, c'est une échelle ou un escalier; dans les plaines, pendant les pluies, ce n'est qu'une couche de boue de quelques pieds de profondeur; quelquefois on rencontre des bourbiers sans fond, dans lesquels le char s'enfonce jusqu'à l'essieu et les chevaux jusqu'aux oreilles; la route n'est pavée ni entretenue nulle part; on n'y fait des réparations que lorsqu'elle est entièrement impraticable. Les voyageurs marchent de préférence dans les champs voisins, soit pour abréger (car le chemin fait de nombreuses sinuosités), soit pour n'être pas obligés de battre continuellement la boue ou la poussière, selon que le temps est sec ou humide. Ces routes royales n'ont de remarquable que leur largeur. On y trouve quelques ponts en pierre.

Le 6, je fus reconnus pour la troisième ou quatrième fois. Mes gens s'étaient arrêtés dans une échoppe placée sur la grande route, pour prendre le thé. Un mandarin survint; ses porteurs voulurent boire avec nous; ils placèrent la chaise et le mandarin qui était dedans précisément devant moi, pour que Son Excellence pût contempler tout à son aise un si étrange personnage. Pendant que tout le monde était à se rafraîchir, il passa un groupe de Chinois qui allaient, disait-on, à l'audience du mandarin de la province. Un d'eux s'écria: « Voilà un Européen! » A ces mots terribles, mes gens consternés donnent le signal de détresse et prennent la fuite. Je les suivis, ignorant quelle était la cause de cette terreur subite. Cet accident nous valut un surcroît de marche et de fatigue, pour mettre entre nous et nos accusateurs un espace considérable; nous avions cependant marché pendant

Digitized by Google

quarante heures sans interruption. Le bon Dieu ne permit pas que les païens qui étaient à notre suite s'aperçussent de rien ; du moins ils n'eurent point l'air de s'en apercevoir. — Cette dernière reconnaissance mit le comble à mes maux. Mes conducteurs ne savaient plus que faire de moi; et toutes les mesures qu'ils prenaient pour diminuer le danger n'étaient, dans le fond, qu'un surcroît de vexations.

Le 10, nous nous égarâmes; il y eut un malentendu dès le commencement de la journée; les uns prirent une route, les autres une autre; je me trouvai seul au milieu de la campagne, fort embarrassé de ma personne. Heureusement je fus joint par un de mes courriers, qui n'était guère plus à son aise; il craignait, à chaque moment, d'être attaqué d'apoplexie. Il mourait de faim, et moi de soif : il y avait près de vingt-quatre heures que nous n'avions ni bu ni mangé. Nous nous amusions à sucer les tiges d'une espèce de millet que les Chinois appellent *kiang-liang*. A quatre heures du soir, nous rencontrâmes un laboureur qui nous donna de l'eau et un bouillon à l'ail. « Allons, courage! dis-je à mon compagnon; si nous avons « faim, du moins nous n'avons plus soif. » Nous avions pris nos arrangements pour trouver à souper : il avait sur lui un petit manteau, nous convînmes que nous le vendrions pour avoir de quoi manger; nous abandonnâmes le soin du lendemain à la Providence; mais nous ne fûmes pas réduits à une telle extrémité. Les habitants d'un hameau voisin nous donnèrent des nouvelles de nos confrères.

Nous étions harassés de fatigue; nous louâmes sans argent un tombereau, auquel on attela un cheval et un bœuf. On nous traîna ainsi jusqu'à l'endroit où nous supposions que se trouvaient nos compagnons : nous promîmes au conducteur de payer au terme de notre course. Nous entrâmes ainsi dans une petite ville, où nous rencontrâmes nos gens. Personne ne fut étonné de notre équipage : il n'est pas rare en Chine de voir un cheval, un âne, un bœuf et une mule attelés tous ensemble à un même char. Nous déjeunâmes à la hâte (le soleil allait se coucher); je croyais que nous allions nous reposer, mais mon premier guide ne fut pas de cet avis : il fallut se remettre en marche.

Après une heure de chemin, nous nous égarâmes encore : enfin nous nous trouvâmes tous réunis, à onze heures du soir, dans la même auberge; alors on m'apporta à manger ; je demandai à boire : « A cette heure, me dit-on, « il n'y a point de thé. — Eh bien, je ne mange pas. » Je savais par expérience qu'un potage pareil à celui qu'on me servait ne faisait qu'irriter ma soif sans me nourrir, et je me couchai sans souper : ce n'était point la première fois, et ce ne fut pas la dernière. Cette journée me fatigua beaucoup, mon mal ne fit qu'empirer depuis.

Le 13, nous traversâmes le fleuve Jaune. Ce fleuve prend sa source dans la Tartarie, entre en Chine par le Kiang-Sien, pénètre dans le Chang-Si, passe au nord du Hou-Pé, puis dans le Ho-Nan, traverse le Chang-Tong et une partie du Kiang-Nan, et va se décharger dans la mer de Chine, au nord du Kiang ; ses eaux sont toujours de la couleur du cuivre jaune, ce qui lui a

Digitized by Google

fait donner, à juste titre, le nom de *fleuve Jaune;* son cours est très-rapide, quoiqu'il coule au milieu de vastes plaines, ce qui m'a fait croire que le sol de la Chine s'élevait de l'est à l'ouest. En effet, le Thibet, qui se trouve à l'ouest et au sud-ouest de la Chine, est très-élevé au-dessus du niveau de la mer; on y trouve des pics plus hauts que le Chimboraço des Andes ou Cordillères (1). Dans l'endroit où nous passâmes ce fleuve, il avait à peine 1500 mètres de large; quoique ce fût dans le temps des pluies, ses eaux étaient de niveau avec ses bords; dans les grandes crues, il couvre un espace considérable et désole tous les riverains. On lui oppose des digues en quelques endroits; mais souvent il renverse ou franchit ces digues, submerge les villages qu'il rencontre et leurs habitants, et cause de grands ravages.

La barque ou espèce de bac dans laquelle nous le traversâmes était tellement pleine de monde, que personne ne pouvait s'asseoir, et qu'on avait bien dela peine à s'y tenir debout. Je me trouvai placé devant un Chinois qui voulait absolument savoir qui j'étais, mais je ne voulus pas le lui dire; il s'accroupissait comme il pouvait pour me regarder tout à son aise, il était comme en extase devant moi : par bonheur, le timonier qui gouvernait la barque sauta sur mes épaules et sur celles de mes voisins; ce brusque mouvement, qui dura autant que le trajet, fit cesser cette espèce d'enchantement. Quand nous fûmes près de terre, nous trouvâmes le rivage couvert de barques; il n'y avait de libre qu'un petit espace, il fallait gouverner bien juste pour aborder heureusement. Le courant, qui était très-fort, nous portait contre l'éperon d'une *somme* chinoise qui était à l'ancre; nous courions risque d'être brisés et de périr; à force cependant de se béler, de crier : « Gouverne à droite, vire à gauche, » nous ne fîmes que frôler notre ennemie; et puis, d'un seul saut, nous nous trouvâmes à terre, dans la province de Chang-Tong.

Le 17, après avoir marché toute la matinée dans l'eau et dans la boue, comme de coutume, nous rencontrâmes une rivière qui n'était pas guéable; il fallut s'embarquer. Mes gens dînèrent, et moi je dus jeûner, parce qu'il n'y avait rien de sain dans le bazar : c'est du moins l'excuse qu'ils me donnèrent lorsque je leur demandai à manger. Quand nous fûmes sur la rivière, j'éprouvai un redoublement de fièvre beaucoup plus considérable qu'à l'ordinaire; j'étais dévoré d'une soif ardente; mes lèvres étaient tellement collées l'une à l'autre, que j'étais obligé de porter ma main à la bouche pour les desserrer. Je demandai à boire, personne ne put ou ne voulut me rendre ce service; nous étions cependant au milieu d'un fleuve. Je m'aperçus, en coulant ma main par-dessous la planche sur laquelle j'étais couché, que l'eau filtrait dans la cale; je fus ravi d'avoir fait une telle découverte. Je trempai

(1) Entre autres, les groupes de l'Himalaya, dont les sommets offrent les plus hauts pics connus de tout le globe, et qui s'élèvent à plus de 7,800 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Digitized by Google

souvent mes doigts dans cette eau, et j'en humectai ma langue et mes lèvres...

Quand il fallut débarquer, on fut obligé de me porter à bras sur le rivage : je haletais comme un asthmatique à l'agonie. Je fus attaqué d'une si grande suffocation, que je crus pendant vingt minutes que j'allais expirer : je me roulais dans la poussière, comme un homme en proie à des convulsions. Un spectacle si singulier et un costume si bizarre attirèrent autour de moi une multitude de Chinois : mes courriers épouvantés me firent déménager au plus vite. J'étais à l'ombre d'une cabane ; ils m'envoyèrent respirer en bel air, dans un champ exposé à toutes les ardeurs du soleil. Pour compléter la scène, un d'eux plaça sur mon visage un chapeau chinois, qui fermait si hermétiquement toutes les avenues à l'air extérieur, que peu s'en fallut que je ne perdisse entièrement le peu de respiration qui me restait encore. Enfin Dieu voulut que l'on trouvât du thé ; j'en bus quelques tasses presque bouillantes : cette boisson me rendit la respiration, mais elle ne me rendit pas les forces : « Allons, me dis-je à moi-même, je ne mourrai point « aujourd'hui. » Cependant il fallait partir, le poste était dangereux.

Comme le chemin était sec et uni, je fus dispensé de marcher ; on me jeta sur la brouette. Je pus ainsi jouir de quelque repos jusqu'au gîte. Pendant le trajet, j'étais à rêver sur les moyens que je devais employer pour continuer notre route : le jour suivant, je me voyais dans l'impossibilité de faire un pas. Mais j'aurais dû me rappeler l'instruction que Notre-Seigneur avait faite à ses disciples : « Ne vous mettez pas en peine du lendemain ; à chaque « jour suffit son mal. » En effet, il plut tant et si longtemps qu'il fallut séjourner. Cet accès de fièvre fut suivi d'une abondante sueur ; quoique je n'eusse pris dans l'espace de quarante-huit heures qu'une once de nourriture, il me parut que cette forte transpiration avait un peu rétabli mes forces.

Mes courriers, toujours transis de peur, me condamnèrent à passer ces trente-six heures de relâche couché sur une planche, le visage tourné contre la muraille. Cette position n'était pas commode : je crus qu'en prenant quelques précautions, je pourrais me tourner de l'autre côté ; je me trompai ; ce léger mouvement consterna mes guides, il me procura une légère réprimande. L'un d'eux me dit : « Je parlerai moi-même aux « Coréens, je t'empêcherai bien d'entrer ; j'écrirai même à Rome, pour « que l'on rappelle un homme dont l'imprudence est capable de causer la « perte de toutes les missions de la Chine ; etc. » Mais enfin pourquoi un si grand vacarme ? Parce qu'après être resté couché sur le côté droit pendant plusieurs heures, j'avais eu la témérité de me tourner un moment sur le côté gauche. Je ne répondis rien à une correction si charitable ; je me contentais, quand je voulais changer de position, de virer de bord de la tête aux pieds : en faisant ainsi, j'avais toujours le mur en face. Ces singulières évolutions les scandalisèrent un peu, mais elles ne leur causèrent point de crainte ; ils se contentèrent de dire que cela sentait l'originalité. Un jour j'entendis que l'un d'entre eux disait à l'autre en ma présence : « Il faut le

Digitized by Google

« contredire en tout, et faire le contraire de tout ce qu'il désire, afin de « dompter son caractere et de le rendre digne d'entrer en Corée. » Il paraît qu'ils n'en ont point fait assez, puisque je suis encore en route. Cet homme était persuadé que tous les Français avaient une tête de fer (c'était son expression) et un caractère indomptable, et moi j'étais victime de ce singulier préjugé.

Le 19, il fallut me remettre en route à jeun et tout trempé de sueur. Les chemins étaient inondés. Après une heure de marche, pendant que j'étais à sonder avec mon bâton l'endroit où il y avait moins d'eau, je me jetai dans un ravin. Je restai enseveli dans ce gouffre jusqu'à ce qu'au moyen des plantes que je trouvais sous la main, je me hissai à bord : dès lors je fus trempé tout autrement que de ma sueur. Je descendis dans un autre fossé moins profond, pour laver une courte veste; car je n'avais rien pour changer. Dans un quart d'heure le soleil sécha tout. Je m'attendais à un redoublement terrible de fièvre; mais le contraire arriva, l'accès fut moindre que les autres jours. En France, cela eût suffi pour me donner la mort; ici je me trouvai mieux.

Le 23, tout le monde tomba malade; il fallut encore faire séjour.

Le 24, Joseph m'apporta une grappe de raisin aussi acide que du verjus, et un pot de vin chinois qui ne valait certainement pas de l'eau. Depuis mon départ de France, je n'avais jamais eu une grappe de raisin en mon pouvoir; je la mangeai avec un morceau de pâte mal cuite. Ce repas de mandarin me valut une forte indisposition.

Ce jour on renvoya une partie de nos gens, et bientôt après on congédia le reste. Ils auraient bien voulu me saluer avant de se retirer; mais Joseph leur fit entendre que j'étais couché, comme à mon ordinaire, et incapable de recevoir leurs compliments. Il ne paraît pas que ces hommes simples et rustiques se soient jamais doutés de rien : ils croyaient que j'étais sourd, presque aveugle et même un peu fou. On leur laissait croire ce qu'ils voulaient, pourvu qu'il ne leur prît point envie de croire que j'étais Européen. Ils disaient quelquefois à mon élève : « Quel homme est celui-là? il n'entend « rien, il ne parle jamais, il ne sait point marcher, il s'assied partout, comme « quelqu'un qui n'est plus dans son sens. Vraiment vous avez là un grand « embarras.—Vous avez bien raison, répondait l'autre; il a voulu venir avec « nous visiter nos amis communs; il faut bien, bon gré, mal gré, que nous « ayons soin de lui; si nous avions pu prévoir combien il nous est à charge, « nous n'aurions point consenti à le prendre. » Les uns et les autres disaient vrai, mais dans un autre sens que ces bonnes gens l'entendaient.

Le 26, j'éprouvai une fatigue et une faiblesse extrêmes; il fallait cependant marcher; nous n'avions plus ni âne ni brouette, tout avait été congédié. Mon guide me conduisit dans un cabaret pour prendre le thé : à peine fus-je assis que je m'endormis. Mon guide épouvanté me fit sortir au plus vite, pour aller me reposer en rase campagne; il craignait, disait-il, qu'une telle incongruité, inouïe en Chine, ne fît naître des soupçons aux autres commensaux.

Digitized by Google

Peu après, nous nous remîmes en marche. Je considérais de temps en temps, à mon ordinaire, la hauteur du soleil et la longueur de mon ombre, pour voir s'il serait bientôt nuit; c'était le seul moment où je pouvais jouir de quelque repos. J'en étais là, lorsque nous entrâmes dans un village. Je suivais à pas lents mon vieux guide : tout à coup je me sens saisi par deux hommes qui m'entraînent dans une maison. Je fus un peu surpris d'une si brusque attaque; cependant je n'eus pas peur, je ne sais pas pourquoi, peut-être n'en eus-je pas le temps. En effet, je m'aperçus, lorsque je les eus un peu considérés, que ce n'étaient point des archers : tout en me faisant violence, ils avaient l'air de s'excuser, ils me disaient en leur langue : « Ne « craignez rien, entrez chez nous. » Bon, me dis-je à moi-même; ce sont des chrétiens, nous voilà arrivés! Ce qui m'étonnait un peu, c'est qu'ils m'eussent si facilement distingué de la foule. Mais Joseph, qui m'avait précédé, leur avait donné mon signalement. J'avais, en effet, des traits si distinctifs qu'il était facile de me reconnaître...

La première chose que je demandai en arrivant chez mes hôtes, ce fut un lit; mais à peine fus-je couché, que la fièvre me reprit. Je devins si faible, que je ne pus, pendant trois semaines, ni marcher ni rester assis; j'étais obligé de passer les journées entières sur mon lit. Enfin, après un mois de repos, je n'eus plus de fièvre et les forces me revinrent; mais un singulier accident, survenu la nuit qui précéda mon arrivée, me procura une autre maladie.

Le courrier qui m'accompagnait voulut me louer une couverture, malheureusement il en trouva une. Dès que je mis cette courte-pointe sur mon corps, je fus couvert de la tête aux pieds d'une vermine fort commune en Chine; car il n'est aucun habitant du grand empire du milieu qui n'en soit abondamment pourvu. J'avais su m'en préserver jusqu'alors, à compter du moment où j'étais sorti de la barque du Fokien; mais enfin j'en fus bientôt délivré.

Cette légère incommodité fut aussitôt suivie d'une autre : j'éprouvai une terrible démangeaison qui dura six mois, j'étais écorché de la tête aux pieds; je crus que j'avais la gale. Je consultai plusieurs médecins chinois. Après m'avoir tâté le pouls à droite et à gauche et pendant longtemps, ils convinrent que ce n'était pas la gale. Les uns disaient que j'avais eu froid, les autres que j'avais bu trop d'eau; cependant peu s'en était fallu que je ne fusse mort de chaleur et de soif. Un d'eux attribua la cause de mon mal au chagrin. Il peut se faire que celui-là ait bien jugé. Quoi qu'il en soit, tous me traitèrent comme un galeux; ils ordonnèrent une onction; il fallut se soumettre. A peine cette onction eut-elle été faite, que ma tête enfla singulièrement; je ne pus ni boire, ni manger, ni ouvrir la bouche; le sang coulait de toutes mes gencives; enfin, après six mois de remèdes et de patience, je fus entièrement guéri...

Dès le jour de notre arrivée, nous prîmes des mesures pour nous remettre en marche. Comme j'étais malade, mes courriers disposèrent de tout sans me consulter, et un peu différemment que je ne l'aurais désiré. On acheta

Digitized by Google

deux mules, un cheval et un chariot; le tout coûta environ 400 francs. Quand il fallut payer, on n'eut pas assez d'argent; on emprunta à un païen, à gros intérêt. L'affaire fut entamée et conclue en deux jours, sans que j'en susse rien; ils crurent qu'il n'était pas nécessaire de me consulter. Il ne manquait plus qu'un conducteur; le missionnaire chinois dans le district duquel nous séjournions se chargea de nous en procurer un. Il envoya prendre, à cinq journées de là, un homme qu'il disait être le conducteur le plus capable qu'il connût dans tout le voisinage. Cet homme, consterné à une telle proposition, refusa net : « Je ne veux point, dit-il, exposer ma personne, l'évêque et tous les chrétiens à une mort certaine. » Ce message jeta la terreur dans tout le village. L'excessive timidité de mes guides avait commencé à inspirer des craintes aux chrétiens, la réponse du charretier y mit le comble.

Le 1er septembre, nos courriers et les notables du village vinrent me trouver pour me faire part du résultat de leurs délibérations. L'un d'eux portait la parole : « Excellence, me dit-il, vous ne pouvez plus avancer; les dangers « sont grands et certains, personne ne se hasardera à vous accompagner; « il faut que Votre Excellence revienne sur ses pas, ou bien il faut qu'elle « aille ou au Chang-Si, ou au Hou-Qouang, ou à Macao. Les chrétiens de ce « bourg ne veulent plus vous garder. Voilà notre sentiment; quel est le « vôtre? » Puis il ajouta : « Si Votre Excellence tente de passer en Tartarie, « elle sera certainement prise, mise à mort, et avec elle les évêques du « Fokien et de Nanking, tous les chrétiens de ces missions, et tous les man- « darins des provinces par lesquelles nous avons passé; de là la persécution « s'étendra dans le Chang-Si, dans le Su-Tchuen, etc. » Tout le monde applaudit à l'orateur; on était persuadé que le massacre allait devenir général par l'imprudence d'un seul homme.

Joseph seul était d'un avis contraire : « On peut, disait-il, passer en Tar- « tarie en suivant la route que j'ai déjà tenue moi-même. » Son avis fut très-mal reçu : « Tu es un téméraire, lui disait-on; tu introduis des Euro- « péens dans le sein de l'empire et jusqu'aux portes de Péking, au risque de « causer une persécution générale et de faire massacrer tous les chrétiens; « si tu persistes à donner de pareils conseils, nous allons nous retirer. Que « pense Votre Excellence? » Je jugeai qu'il n'était pas prudent de les contredire; je leur répondis seulement : « Je vous dirai ce que je pense quand « j'aurai parlé à mon élève. » Aussitôt on leva la séance.

« Eh bien, dis-je à Joseph quand les autres furent partis, que pensez-vous « de notre situation? que faut-il faire? — Je pense qu'il faut avancer. — « Je pense de même. La Providence nous a conduits jusqu'ici, elle nous a « fait éviter tous les dangers; c'est une garantie pour l'avenir, pourvu que « nous prenions toutes les précautions que la prudence peut exiger. Je serais « digne de blâme, et le souverain pontife aurait lieu de se plaindre de moi, « si, par une terreur panique, je rétrogradais; je suis résolu à mettre tout « en usage pour parvenir au terme de ma carrière. Je ne reviendrai sur « mes pas que lorsqu'il ne sera plus physiquement possible d'avancer, ou

Digitized by Google

« lorsqu'il n'y aura plus personne qui veuille m'accompagner. » On communiqua ma réponse au conseil; elle ne fut point agréée, tout le monde persista dans le premier sentiment. « Puisqu'il n'y a point d'autre moyen, il « faut que Joseph aille à Péking chercher un guide; en attendant, je resterai « caché dans la maison de quelque chrétien. » Cet avis fut adopté.

Le 3, à minuit, tout le monde disparut: les uns allèrent à Péking, les autres revinrent à Nanking, et moi je restai enfermé nuit et jour dans une chambre. Je ne voyais que deux personnes qui m'apportaient à manger.

Le 22, les envoyés arrivèrent de Péking; ils m'apportèrent un peu d'argent de la part de Mgr de Nanking; cet argent servit à payer mes dettes, et fournit aux frais des voyages que je fus encore obligé de faire. Joseph était tombé malade de fatigue, et resté à Péking pour rétablir sa santé...

Le 29, la petite caravane se mit en marche; elle était composée de quatre individus, savoir : un guide qui ne connaissait pas le chemin, un bouvier qui remplissait les fonctions de cocher, un interprète qui n'avait que la peur en partage, et un missionnaire sourd-muet qui ne savait trop où on le conduisait. Mon compagnon était un peu inquiet sur les suites de notre voyage.

Le 1er octobre, nous rencontrâmes notre guide; il consentit à nous accompagner, malgré les prières et les larmes de sa femme et de ses enfants, qui s'efforçaient de le retenir : ils craignaient, disaient-ils, de ne plus le revoir; il n'y avait que la plus jeune de ses filles qui l'exhortât à avoir bon courage. Du reste, il n'avait pas besoin qu'on l'aiguillonnât, il avait déjà fait ses preuves : l'année précédente, il avait accompagné un missionnaire italien du Hou-Qouang au Chang-Si. Cet homme m'a paru bien propre à remplir cette fonction : plût à Dieu que mes premiers guides eussent eu sa fermeté et son expérience!

Le 6, il fallut franchir ou plutôt passer une douane placée dans une gorge formée par deux montagnes, à l'entrée de la province du Chang-Si. Jean était intimidé; il me fit habiller de soie, plaça sur mon nez une paire de lunettes du poids d'environ six onces, et dont les verres avaient un pouce et demi de diamètre; il me fit exécuter une espèce d'exercice, m'apprit à m'asseoir comme un mandarin, à porter mon corps et placer mes mains comme un homme d'importance, etc. J'avais l'air d'un mannequin que l'on remue à volonté. Pendant une heure et demie que dura le trajet de l'auberge à la douane, il eut toujours les yeux sur moi, pour voir si j'observais bien la consigne; il frissonnait lorsqu'il s'apercevait que je m'en écartais. Enfin nous arrivâmes au fatal passage. Mon guide, monté à cheval et habillé en grand uniforme, faisait l'office de premier courrier. Les préposés, placés sur un rang devant la porte de leur bureau, attendaient le noble mandarin qui allait passer : quand j'arrivai, ils me considérèrent attentivement avec des figures allongées. Après un moment de silence, ils nous firent signe de passer, sans en venir à l'examen. Nous continuâmes notre route, sans regarder en arrière : je fus un peu étonné qu'on eût pris tant de mesures pour passer une douane qui n'avait pas l'air d'être bien difficile...

Digitized by Google

Le 8, je fus témoin d'une scène singulière et qui ne peut arriver qu'en Chine. Nous rencontrâmes quelques forçats enchaînés, que l'on menait en exil. Dès qu'ils nous aperçurent, les archers qui les conduisaient s'assirent sur un tertre ; un seul tenait le bout de la chaîne. Aussitôt il s'élève un différend entre ces malfaiteurs et mes gens : « Nous voulons de l'argent, « disaient les forçats. — Vous n'en aurez pas, répondaient mes guides. — « Eh bien, nous allons nous faire écraser sous les roues du chariot (en effet « ils se couchèrent dans le chemin, en travers de la jante). — Retirez-vous. « — Nous ne voulons pas; nous aurons de l'argent ou nous mourrons ici. » Des paroles on en vint aux coups. Mes gens les traînèrent par la chaîne loin du chariot sous lequel ils étaient couchés ; ceux-ci blessaient mon monde. Mon guide fit un dernier effort, et resta maître du champ de bataille. Par malheur, ces galériens emmenaient avec eux des femmes ; elles prirent leur place, et recommencèrent le combat. Dans ce pays-ci, mettre la main sur une femme, même pour une juste défense, est une affaire d'État; il fallut en venir aux prières et aux compliments. Mon interprète, qui était fort poli, les harangua ; mais rien ne put les ébranler. Elles déclarèrent qu'elles n'abandonneraient le poste qu'après avoir reçu de l'argent (elles s'étaient placées sous les pieds des chevaux); il fallut donc en venir à une transaction. Nous leur donnâmes 6 francs, moyennant quoi nous eûmes le passage libre. Nous aurions pu, il est vrai, avoir recours au mandarin; mais c'eût été à moi, comme principal personnage de la caravane, de poursuivre la plainte : c'était tomber dans un nouveau danger. Les soldats eurent l'air d'être étrangers à ce singulier combat; au lieu de s'opposer à l'audace de ces malfaiteurs, dont ils étaient responsables, ils restèrent tranquilles spectateurs : ils devaient avoir leur part du gâteau.

En certains districts de la Chine, on vole publiquement, mais on ne tue point. Il est rare qu'on réprime efficacement ce brigandage. A trente lieues sud de Péking, il y a depuis quelques années une société de voleurs; ils exercent leurs brigandages publiquement et en plein jour. Les magistrats, qui devraient veiller à la sûreté publique, favorisent ce désordre; ils sont du complot, et partagent avec les malfaiteurs le fruit de leurs rapines. L'empereur désire que ses sujets soient heureux, qu'ils vivent en paix sous la protection des lois; il veut que la justice soit rendue également, et sans acception de personne, à tout le monde; il fait punir sévèrement les mandarins qui ne remplissent pas leur devoir; mais il n'est pas toujours obéi. Le cri du peuple parvient difficilement jusqu'au trône; le mode du gouvernement, le faste superbe des despotes orientaux ne permettent jamais à un simple particulier, je ne dis pas de parler au prince, mais même de le voir.

Nous terminâmes notre course sans aucun fâcheux accident. Ce voyage, comparé au premier, me parut une promenade de plaisir; dans ces montagnes nous avions de quoi manger, tandis que nous mourions de faim dans la plaine; et de plus, je n'étais pas obligé de marcher : cependant tout n'était pas beau. J'étais fort à l'étroit dans mon chariot; un gros Chinois s'as-

Digitized by Google

seyait par charité sur la moitié de mon corps, afin que la vue d'aucun indiscret voyageur ne pût parvenir jusqu'à moi. A l'approche de chaque ville et de chaque village, et il y en a prodigieusement en Chine, ils étaient deux. Cette précaution ne faisait qu'irriter la curiosité des passants; ils voulaient absolument savoir qui était au fond du chariot, et ils en venaient à bout plus d'une fois...

Quand nous eûmes atteint la grande route occidentale, le mauvais chemin commença. Pendant cinquante lieues nous fûmes obligés souvent de marcher sur le roc nu ou dans des ravins; quelquefois il fallait grimper sur des collines escarpées, et puis nous devions descendre dans de profondes vallées, marchant toujours sur le rocher sec. La descente était si rapide, qu'à vingt pas de moi je ne distinguais plus le chemin; il me semblait qu'il se recourbait sous mes pieds. Nos mules étaient renversées par terre à chaque instant; il y avait toujours trois ou quatre hommes qui tenaient fortement le chariot, crainte d'accident. Quand la mule de devant voyait ces rochers qu'il fallait gravir, elle commençait à frissonner, à souffler; puis, reculant tout à coup, elle entraînait le timonier et le chariot, au risque de les briser contre le rocher, ou de les précipiter au fond du ravin. Ce malheur n'arriva pas, nous ne versâmes que deux fois, il y eut trois blessés; l'un d'eux s'est ressenti assez longtemps de ses blessures. Dans ces occasions périlleuses tout le monde descendait, il n'y avait que moi qui devais courir le hasard; ils pensaient qu'il y avait moins de danger pour moi d'être froissé dans une voiture que d'être vu des passants.

Le 10, j'arrivai au lieu où Mgr du Chang-Si a sa résidence. Mon guide nous devança pour prévenir ce prélat de mon arrivée. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour son procureur ou maître d'hôtel. «Hélas! s'écriait-«il, qu'avons-nous fait à Mgr de Nanking pour nous envoyer un évêque qui «peut-être causera notre perte?» Mgr le vicaire apostolique tâchait de dissiper ses craintes. Comme je n'arrivai que deux heures après ce cri d'alarme, le majordome eut le temps de reprendre ses esprits; ainsi je ne me ressentis point de sa mauvaise humeur; il me vit même avec plaisir, et il disait quelque temps après aux autres domestiques : «Vraiment, c'est un bienfait «signalé de la Providence que la présence de cet évêque n'ait point encore «compromis la sûreté de la mission.»

Le vicaire apostolique du Chang-Si est Italien, ainsi que tous les autres missionnaires européens qui sont dans son vicariat. Je n'ai qu'à me louer de la manière affable avec laquelle ce digne prélat me reçut; il a eu pour moi des attentions particulières, il m'a donné des preuves non équivoques de sa bienveillance, soit pendant le long séjour que j'ai fait dans sa province, soit même après mon départ...

Nous commençâmes cependant à prendre des mesures pour tenter un passage en Tartarie par le nord de la province du Chang-Si. Je n'attendais plus que Joseph pour reprendre notre route vers le Leao-Tong.

Le 11 novembre, Joseph arriva : il était allé me chercher jusqu'aux frontières du Chang-Tong. Ne m'ayant point trouvé il revint à Péking, et de là il

Digitized by Google

repartit pour me joindre au Chang-Si; il m'assura que les chrétiens du Leao-Tong n'avaient point refusé absolument de me recevoir, mais avaient dit ou écrit: «Depuis peu il a paru plusieurs navires anglais sur les côtes de la «Tartarie, quelques marchands et quelques matelots sont descendus à terre, et «l'empereur a fait punir de mort des mandarins qui ne s'étaient point opposés «à leur descente. Nous craignons, ajoutaient-ils, de nous compromettre si «l'évêque de Corée est obligé de faire un long séjour au milieu de nous; ce-«pendant, si les Coréens consentent à le recevoir chez eux, nous ne refuserons «pas de lui offrir un asile pour quelque temps.»

Le 18, je renvoyai Joseph à Péking avec les instructions les plus étendues et des lettres pour les Coréens. Il me semblait que j'avais pris toutes les mesures nécessaires pour entrer dans le courant de l'année suivante; mais il est écrit que l'homme propose, et le Seigneur dispose ses voies. Les Coréens ne parurent point cette année.

Les Chang-Sinois sont simples et pacifiques. Le commerce intérieur et le trafic sont fort de leur goût; ils sont répandus dans toutes les provinces de l'empire, mais ils n'en dépassent point les limites; ils n'aiment point la mer; ils sont, par rapport à la Chine, ce que sont les Arméniens au reste du monde.

Le vicaire apostolique, qui réside dans cette province, a sous sa juridiction le Chang-Si, le Kan-Sien, qui n'est qu'un démembrement de la Tartarie, et le Hou-Qouang. On dit que cette mission et celle du Su-Tchuen sont les meilleures de la Chine: cependant la mission du Su-Tchuen est plus fournie de missionnaires, soit européens, soit chinois; peut-être même a-t-elle un plus grand nombre de chrétiens. S'il faut juger du reste des chrétiens du Chang-Si par ceux qui sont dans le district de Mgr le vicaire apostolique, ils sont fort pieux; il y en a un bon nombre d'exilés pour la foi dans la Tartarie occidentale, à près de mille lieues de leur patrie.

Peu de temps avant mon arrivée dans cette province, l'un d'entre eux donna un exemple rare de constance. Les Tartares occidentaux s'étant révoltés, l'empereur envoya des troupes pour les faire rentrer dans le devoir. Ce confesseur de la foi se trouva enfermé avec quelques marchands chinois entre les deux armées; ils craignirent, de quelque côté qu'ils se réfugiassent, d'être mis à mort, par les uns comme ennemis, et par les autres comme transfuges. Ils prirent le parti de se réfugier dans la Tartarie russe; il y avait encore vingt journées de chemin pour atteindre les frontières. Ils éprouvèrent tout ce que l'on peut souffrir dans les déserts que l'on est obligé de traverser; ils n'avaient quelquefois, pour toute nourriture, que des racines et des objets encore plus vils. Le gouverneur russe les reçut avec bonté, les traita comme la charité chrétienne l'exige en pareille circonstance, puis il les fit conduire jusqu'à Péking. Ils furent traduits, par ordre du gouvernement, devant le mandarin de leur province. Celui-ci renvoya les marchands chez eux, sans autre examen. S'adressant ensuite au chrétien: « Pour quelle cause, dit-il, êtes-vous en Tartarie? — Pour la foi; j'ai été

Digitized by Google

« exilé dans cette province pour n'avoir pas voulu renoncer au christia-
« nisme. — Renonce maintenant à ta religion, et tu retourneras libre dans
« le sein de ta famille. — Que j'apostasie aujourd'hui, s'écria le généreux
« confesseur, après tant d'années de souffrances! à Dieu ne plaise! — Eh
« bien, retourne en exil. — J'y retourne. » Il fut aussitôt enchaîné et ramené dans le lieu de son exil, à mille lieues loin de sa patrie.

Plusieurs de ces confesseurs ont été amnistiés l'année dernière; ils prirent les armes contre les rebelles, en faveur du gouvernement qui les persécutait. Le chef de l'armée s'est intéressé pour leur faire obtenir la liberté : parmi eux se trouvaient un prêtre et un prince tartare. Ce prince est petit-fils de l'empereur Kang-Hi, qui a si bien mérité de la religion par la puissante protection dont il environnait les missionnaires et les néophytes. Cet illustre confesseur a passé dix-huit ans en exil. La fidélité qu'il a montrée, dans la dernière guerre, à un parent qui n'avait pas de grands titres à sa reconnaissance lui a obtenu son rappel. Il paraît qu'il doit plutôt cette faveur à la générosité du mandarin militaire qu'à l'indulgence de l'empereur ; car il n'ose point revenir à Péking, crainte d'être encore recherché. Sa constance à professer la foi chrétienne lui a fait perdre son rang, sa dignité et les insignes de prince du sang. Il est aujourd'hui dans la maison du vicaire apostolique du Chang-Si : il a demandé à ce prélat, comme une grâce, d'être reçu au nombre de ses domestiques, *afin*, lui dit-il, *de pouvoir entendre la messe tous les jours, et pratiquer en paix ses exercices de religion le reste de sa vie.* Mgr le vicaire apostolique le garde à titre de catéchiste. Quand je contemple ce saint vieillard, toujours utilement occupé et toujours en prières, son port majestueux, son ton noble et modeste, sa barbe blanche qui tombe jusque sur sa poitrine, il me semble voir un vénérable anachorète; mais quand je considère en lui un illustre confesseur qui a préféré l'humiliation de la croix à l'honneur d'approcher de si près du trône impérial, le petit-fils d'un des plus grands empereurs du monde debout modestement devant moi, n'osant jamais s'asseoir, quelque instance que j'aie pu faire, ambitionnant l'honneur de servir Jésus-Christ dans la personne de son indigne ministre, j'éprouve une espèce de frissonnement, et je voudrais être à sa place...

Le 10 mars 1834, Joseph revint de Péking sans avoir rien fait. Les Coréens chrétiens ne parurent pas.

Une lettre de M. Maubant m'annonça qu'il était arrivé à Péking le 1er avril. Il était parti du Fokien vers la mi-décembre : après avoir fait naufrage une fois, il arriva à la capitale, monté sur un âne. Les préposés de l'octroi se contentèrent de lui enlever toutes ses sapèques, et le laissèrent passer ; ils étaient bien loin de croire que ce fût un Européen. Il était en effet si défiguré et si couvert de poussière, que Mgr de Nanking (1) le prit pour un Chinois, quoiqu'on lui eût annoncé l'arrivée d'un Européen ; il ne commença à

(1) L'évêque de Nanking résidait alors à Péking.

Digitized by Google

le croire tel que lorsqu'il se fut convaincu par lui-même que le voyageur ne savait pas parler chinois. Sa présence jeta la consternation dans le palais épiscopal; on ne pouvait croire qu'un Européen eût pu entrer à Péking sans les passe-ports impériaux et sans l'escorte de Sa Majesté; on trouvait encore plus de difficulté à le garder. Mgr de Nanking voulait l'expédier de suite pour la Tartarie occidentale; il lui accorda cependant un délai jusqu'à l'arrivée du courrier du Chang-Si...

Mgr l'évêque lui-même est prisonnier dans son palais, il est sous la surveillance du gouvernement; on ne lui a accordé la permission de rester à Péking que sous prétexte de maladie. Son église, la seule qui existe des cinq qu'il y avait autrefois, est toujours fermée. On y célèbre la messe, mais presque aucun chrétien n'y assiste; on célèbre pour eux dans des oratoires particuliers. Le mandarin, ou plutôt le prince, à qui l'empereur a donné le droit d'acheter l'église, le palais épiscopal et ses dépendances, a promis qu'il ne la ferait point détruire. Ce sera un monument qui conservera en Chine le souvenir des Européens. Après la mort de Mgr de Nanking, il n'y aura plus de missionnaire européen à Péking; il paraît même, d'après les mesures qu'a prises le gouvernement, qu'ils ne seront jamais rappelés. Néanmoins ce prélat pense différemment...

Tout ce que la capitale et le palais impérial renferment de beau et d'utile est l'ouvrage des Européens; pour prix de leurs services, on a commencé par vexer les missionnaires, les humilier, les punir par l'exil et l'emprisonnement; enfin le dernier empereur a porté une loi qui menace de mort tout Européen qui entrera sur les terres de l'empire pour prêcher la religion chrétienne. Cette loi existe encore dans toute sa rigueur, et elle n'a été que trop souvent mise à exécution (1).

L'empereur de Chine, accoutumé aux adulations des grands mandarins qui sont autour de sa personne, ne regarde les Européens que comme des barbares qui sont trop honorés d'être ses serviteurs. L'archimandrite russe, qui réside à Péking sous le titre d'agent consulaire, ne jouit d'aucune considération; il n'est jamais admis à l'audience de l'empereur; lorsqu'il arrive, ou qu'il retourne en Russie, on l'annonce au prince, et l'on passe aussitôt à l'ordre du jour, sans jamais lui permettre de prendre congé de Sa Majesté.

A mon avis, la religion a plus gagné que perdu à l'éloignement des Européens de la capitale: les missionnaires qui sont dans les provinces seront moins recherchés; les grands mandarins, n'ayant plus devant leurs yeux cet objet de haine et d'envie causées par la supériorité du talent et du mérite, penseront moins à molester les chrétiens; et les missionnaires n'emploieront pas un temps précieux à cultiver des sciences et des arts étrangers à leur vocation, pour complaire à un prince qui ne leur sait point gré de leurs services, et sans que la religion en retire aucun avantage. En effet Pé-

(1) Cette loi vient d'être rapportée (1845) sur la demande de M. de Lagrenée, ambassadeur français.

Digitized by Google

king, qui contient, dit-on, plusieurs millions d'habitants, et qui depuis deux siècles a eu un si grand nombre de ministres évangéliques, compte à peine, dans sa vaste enceinte, 3,000 chrétiens; encore ne sont-ce pas les meilleurs de la Chine...

Cependant je restais toujours dans le Chang-Si, attendant le moment de me rendre où le devoir m'appelait. Deux chrétiens s'étaient offerts pour me conduire jusqu'aux frontières de la Corée; mais la route qu'ils connaissaient était trop périlleuse pour moi, et celle que je voulais prendre leur éta t inconnue. Tout ce que la renommée en publiait n'était pas propre d'ailleurs à leur inspirer le désir de l'explorer : tantôt c'étaient des montagnes qu'il fallait gravir, au risque de mourir de froid; tantôt c'étaient des déserts, repaires de voleurs et de bêtes féroces, qu'il fallait traverser. Ce sinistre rapport était exagéré sans doute; il y avait cependant beaucoup de vrai. Après tout, comme je ne voyais aucun autre moyen d'avancer, je me décidai, à quelque prix que ce fût, à faire explorer cette route. Quelques voyageurs allaient à moitié chemin de notre destination; je résolus d'envoyer quelqu'un avec eux: Joseph se présenta, m'assurant qu'il courrait volontiers les risques de ce voyage pour une si belle cause. Il partit, n'ayant d'autre guide et d'autre secours que la Providence pour un trajet de neuf cents lieues.

Le 29 août, je reçus deux lettres des Coréens. La première portait en substance : « Nous espérons que le bon Dieu, favorablement disposé par les « prières de la sainte Vierge et des saints, vous ouvrira les portes de la Corée. » Mais ils n'indiquaient aucun moyen pour réaliser leurs espérances. Dans la seconde, après un préambule qui exprimait avec toute l'emphase orientale leur admiration, leur joie, leur reconnaissance, ils me disaient avec toutes les précautions oratoires et toute la politesse tartare, *qu'il était très-difficile, c'est-à-dire impossible de me recevoir, à moins que le roi ne voulût me permettre d'entrer publiquement.* Ainsi, à leur avis, il fallait que le souverain pontife armât un navire à ses frais, qu'il envoyât un ambassadeur avec de riches présents au roi de Corée, pour obtenir de ce prince l'exercice public de la religion chrétienne. Si la première ambassade ne réussissait pas, le pape devait en envoyer une autre avec de nouveaux présents, et successivement jusqu'à une parfaite réussite.

Le courrier qui m'apporta ces lettres m'apprit encore qu'aucun chrétien du Leao-Tong ne voulait me recevoir : « Le Père Pacifique, dit-il, est entré; « neuf ou onze Coréens ont été emprisonnés pour la foi, parmi eux se trou- « vaient trois femmes; tous ont généreusement confessé leur religion. « *Nous « vous prions*, disaient-ils aux juges, *de ne point user d'indulgence à notre « égard, nous désirons mourir pour obtenir la palme du martyre.* Les femmes « ont été mises en liberté, les hommes ont été condamnés à mort; mais le « jeune roi, persuadé que la religion chrétienne ne nuit point à la sûreté des « États, leur a accordé leur grâce. Ils étaient encore en prison quand les Co- « réens sont venus recevoir le Père Pacifique. A cette époque, il n'y avait que « vingt-quatre d'entre eux qui sussent qu'ils avaient un missionnaire; pro-

Digitized by Google

« bablement il y en avait encore moins qui eussent appris qu'ils avaient « un évêque. Il y a quarante mille chrétiens en Corée. »

Tel fut le rapport du courrier qui avait conduit le Père Pacifique sur les frontières : il avait parlé aux Coréens eux-mêmes. Cependant le nombre des chrétiens désigné me paraît fort exagéré. Les Coréens qui sont venus cette année ont dit qu'il y en a plusieurs dizaines de mille, ou, pour le moins, plus de vingt mille. Mais, quand je leur ai fait demander si les catéchistes connaissaient à peu près le nombre des chrétiens qui étaient dans leurs districts, ils ont répondu négativement. Ainsi il n'y a rien de certain sur ce point. Le jeune prince, qui paraissait favorablement disposé pour le christianisme, est mort ; on en a nommé un second, qui est mort aussi. L'empereur de Chine vient d'en faire inaugurer un troisième ; on dit que c'est un enfant : cela n'est pas de bon augure pour la mission. Sous un roi mineur, il faut nommer des tuteurs, établir une régence ; mais une malheureuse expérience a prouvé que le temps des régences est une époque désastreuse pour les néophytes.

Par ce même courrier, j'appris les aventures de M. Chastan ; voici un épisode de son voyage :

Quand M. Chastan fut parvenu au Kiang-Nan, il s'embarqua, lui quatrième, sur la mer Jaune, et alla jusqu'aux frontières de la Corée, construire ou acheter une maison. Il se persuada qu'il pourrait bien rencontrer le Père Pacifique, et entrer avec lui. Quand il eut prit terre en Tartarie, deux de ses courriers, transis de peur à la vue d'une contrée inconnue, presque déserte, s'enfuirent et remontèrent dans leur barque, pour revenir à Nanking. Ils voulaient même entraîner M. Chastan avec eux ; mais celui-ci tint ferme, il les paya et les congédia ; il s'en alla ensuite à la découverte avec un seul Fokinois, qui lui resta fidèle. Après un mois de temps employé à des courses hasardeuses et à des recherches inutiles, il arriva sur les frontières de la Corée ; il en contempla les montagnes à loisir : comme Moïse, il salua de loin cette terre promise ; et, comme le législateur du peuple de Dieu, il ne put point y entrer, il ne trouva personne qui voulût l'introduire : il fut donc obligé de rétrograder sans avoir rencontré le Père Pacifique, et sans avoir préparé un logement à ceux qui devaient marcher sur ses traces. Il vint débarquer près de Péking ; par là, il évita une douane que les Chinois eux-mêmes franchissent difficilement. Deux interprètes latins furent instruits de sa triste situation ; ils prirent sur eux de l'introduire dans Péking, au péril de leur vie ; ils le tinrent caché chez eux, et fournirent généreusement à tous ses besoins. De Péking il alla dans le Chang-Tong exercer le saint ministère, et il y est encore en attendant le moment où il sera appelé pour aller en Corée. Il croit pouvoir faire le trajet du Chang-Tong en Corée en vingt-quatre heures, si le vent est favorable.

Dans son trajet du Fokien au Kiang-Nan, il avait relâché au port de Hia-Pou, à l'extrémité nord de la province du Tche-Kiang. Il vit là une jonque chinoise qui faisait voile pour le Japon. Il crut qu'un prêtre chinois, et même un missionnaire européen, qui saurait bien la langue, pourrait

Digitized by Google

monter à bord de quelqu'une de ces jonques, sous prétexte de commerce, et de là s'introduire dans le Japon, pour planter une seconde fois l'étendard de la croix sur une terre arrosée du sang d'un million de martyrs.

Si ce que j'ai lu ou entendu est vrai, car je ne sais d'où me viennent ces renseignements, il est presque impossible à un missionnaire, de quelque nation qu'il soit, de pénétrer au Japon. Lorsque le gouvernement japonais proscrivit sans retour le christianisme, et fit faire un massacre général de tous ceux qui professaient la religion sainte, il parut un édit qui défendait, sous peine de mort, aux Japonais de sortir de leur patrie, sous quelque prétexte que ce fût, et aux Européens de paraître sur les terres de l'empire, même sous le titre d'ambassadeur. On fit mettre à mort les derniers envoyés du roi de Portugal; on permit seulement aux Hollandais, aux conditions les plus humiliantes pour leur nation et les plus honteuses pour la religion, de prendre terre dans une petite île qui se trouve à l'entrée du port de Nangasaki, le seul qui leur soit ouvert. On défendit aussi aux Chinois de former des établissements dans ces îles; on leur permit seulement d'aborder dans certains ports pour faire le commerce, à condition qu'ils n'amèneraient aucun chrétien avec eux. Il paraît que ces faits sont authentiques.

Ces lois funestes sont encore rigoureusement observées. En 1820 ou 1822, l'empereur de Russie envoya une ambassade au Japon; après bien des difficultés pour permettre aux ambassadeurs de descendre à terre, après deux ou trois mois de délai, on leur envoya un message avec cette réponse: « Nous ne voulons ni de votre amitié ni de votre alliance. Nous ne pou-« vons accepter vos présents parce que nous serions obligés de vous en faire « d'autres; nous sommes résolus de n'avoir jamais rien de commun avec « un prince chrétien. »

On ignore si l'on oblige les Chinois à des actes superstitieux pour s'assurer s'il n'y a point de chrétiens parmi eux, et, supposé la vérité de ce fait, on ignore si l'on exige ces actes superstitieux lorsqu'on va reconnaître le navire, ou lorsque l'équipage descend à terre. Il faudrait prendre des informations exactes sur cela avant d'envoyer un missionnaire sur une barque chinoise, autrement ce serait l'exposer à une mort certaine et inutile pour la mission.

La Corée ne présente point, ce me semble, cet inconvénient. Il y a des Japonais établis à la partie sud-est de cette presqu'île; on pourrait en convertir quelques-uns, et, par leur moyen, s'ouvrir secrètement une voie pour entrer au Japon. Mais enfin y a-t-il encore des chrétiens dans ces îles? et s'il y en a, où se trouvent-ils? qui est-ce qui conduira le missionnaire jusqu'à eux? Ce sont autant de questions auxquelles il est bien difficile de répondre. Quoi qu'il en soit, voici un fait récent, qui prouve qu'il y en a quelques-uns maintenant, et que l'on pourrait en faire d'autres.

Il y a environ quatre ans, un navire japonais fit naufrage sur les côtes de Luçon (Manille): une partie de l'équipage se sauva à terre. Les naufragés étaient au nombre de vingt: on les traita avec toute l'humanité et toute la

Digitized by Google

charité que la religion chrétienne inspire envers les malheureux. On remarqua qu'ils avaient sur eux des objets de piété (des médailles), auxquels ils rendaient, dit-on, un culte superstitieux. On leur demanda quelles étaient ces figures, qu'est-ce qu'elles représentaient. Ils ne donnèrent aucune raison satisfaisante; tout ce que l'on put savoir d'eux, c'est qu'ils tenaient ces objets de dévotion de leurs ancêtres. Du reste, on se convainquit qu'ils n'avaient aucune connaissance de la religion chrétienne : on les instruisit. Tous, à l'exception de trois, demandèrent le baptême. Ils assurèrent que le peuple se souvenait encore de la religion des Européens (le christianisme); il éprouvait un sensible déplaisir qu'elle fût proscrite, et désirait qu'elle fût prêchée de nouveau : l'empereur et les magistrats s'y opposaient. On leur fournit le moyen de retourner chez eux...

Le 8 septembre, Joseph, que l'on croyait mort, arriva; il avait été cent vingt jours en route, il avait rempli sa mission aussi bien qu'il lui avait été possible; voici son rapport : « Il y a un chemin pour aller de la Tartarie « orientale en Corée; on peut passer la grande muraille, soit par les « portes, quoiqu'elles soient toujours gardées, soit par les brèches que les « injures du temps y ont faites. J'ai trouvé dans la Tartarie occidentale des « lieux où vous pouvez être en sûreté; les chrétiens consentent à vous re- « cevoir (ces districts appartiennent à MM. les lazaristes français); mais « dans la Tartarie orientale (Leao-Tong), je doute qu'aucun chrétien veuille « agir de même. Dans la Tartarie occidentale, on trouve de grands déserts; « ce sont des lieux presque inhabités et dangereux pour les voyageurs; ils « courent risque d'être dépouillés par des bandes de voleurs qui infestent « ces contrées. Deux petites caravanes qui nous précédaient ont été volées; « le bon Dieu nous a préservés de ce malheur, ces maraudeurs ne nous ont « point aperçus. On peut aller facilement jusqu'aux frontières de la Corée « sans être reconnu, on peut même entrer furtivement dans ce royaume; « j'ai parlé à des Chinois qui l'avaient fait. J'ai été jusqu'à la porte chinoise « qui est à l'extrême frontière de la Tartarie; on peut tromper la vigilance « des gardes. Entre cette porte et le premier poste coréen, il y a un désert « d'environ 12 lieues; il est traversé par un grand fleuve, qui est gelé deux « mois de l'année. Il est défendu à qui que ce soit de former des établisse- « ments dans ce désert. Les Chinois et les Coréens peuvent pêcher dans le « fleuve, c'est un moyen de plus pour s'introduire. Il y a trois foires « qui se tiennent régulièrement tous les ans : la première, à la 3e lune; « la seconde, à la 9e lune; et la troisième, à la 11e lune. Ces foires se « tiennent en deçà de la porte chinoise; les deux nations peuvent s'y ren- « dre, et trafiquer librement pendant quelques jours. Il y a encore quel- « ques autres foires, mais le nombre et l'époque n'en sont pas fixés; elles « ne s'ouvrent que sur la demande du roi de Corée, agréée par le gouverne- « ment chinois.»

Le 17, je renvoyai Joseph à Péking. Le courrier qui avait accompagné le Père Pacifique jusqu'aux frontières m'assura que les Coréens viendraient très-probablement à la 9e lune. Cette nouvelle et d'autres raisons m'en-

Digitized by Google

gagèrent à hâter mon départ pour Sivang, en Tartarie : là, j'étais plus près de Péking et plus à même de traiter avec les Coréens.

Le 22, je me séparai de Mgr du Chang-Si et du révérend Père Alphonse, dont j'avais reçu des preuves signalées de charité et de bienveillance.

Autant mes précédents voyages avaient été pénibles et fatigants, autant celui-ci fut agréable et facile. Je rencontrai sur ma route quelques chrétiens; ces bonnes gens firent un effort de charité, ils me donnèrent plus que je ne dépensai dans le trajet.

Le 7 octobre, nous arrivâmes à la grande muraille, tant vantée par ceux qui ne la connaissent pas, et décrite avec tant d'emphase par ceux qui ne l'ont jamais vue. Ce mur et les autres merveilles de la Chine ne doivent être vus qu'en peinture, pour que leur réputation reste intacte. La grande muraille n'a de remarquable que sa longueur, qui est de plus de 500 lieues; elle forme plusieurs sinuosités; sa direction principale est de l'est à l'ouest; au nord du Chang-Si, elle tourne un peu à l'ouest-sud-ouest. Ce rempart, recouvert autrefois de briques qui sont tombées, forme la limite de trois à quatre provinces, dont chacune ferait en Europe un royaume considérable. Dans les plaines et dans les défilés, il a la forme d'un boulevard à créneaux, de 5 à 6 toises d'élévation; sur les montagnes je doute qu'il ait 10 pieds de haut. Là ce n'est qu'un tertre, flanqué, à des distances très-rapprochées, de quelques petites buttes qui ressemblent à des redoutes; mais il n'y a personne pour les garder. De loin en loin, on trouve des portes pour la facilité des voyageurs et pour la perception des octrois. Près de la mer sont établis deux postes assez difficiles à franchir. M. Maubant a passé cette muraille par une autre porte, et Joseph à deux portes différentes. Leur rapport est conforme au mien. Ce mur est la séparation physique de la Chine et de la Tartarie : les aversins des montagnes qui sont au sud appartiennent à la Chine; ceux du nord, à la Tartarie. Je passai par la porte appelée Chan-Tchakon; c'est par là que passent les Russes lorsqu'ils vont à Péking; personne ne fit attention à moi. Les employés me tournèrent le dos, pour m'enhardir peut-être et ceux qui viendront après moi. Si la surveillance devenait rigoureuse, on pourrait franchir la muraille par les montagnes, ou par les brèches que le temps y a faites.

C'est l'empereur Ché-Houang, de la dynastie Tching ou Tsing, qui fit construire cette grande muraille, pour défendre ses États des irruptions des Tartares : toutes les provinces fournirent un certain nombre d'ouvriers et de manœuvres. Il fallait que cet empereur eût une fort mauvaise idée de ses ennemis, pour croire qu'ils seraient contenus par un tel rempart, lequel ne pouvant être défendu sur tous les points, vu sa longueur immense, devenait par là même inutile. Les Tartares, en effet, ont franchi ce faible boulevard toutes les fois qu'ils l'ont voulu, et enfin ils se sont rendus maîtres de la Chine.

C'est le même empereur qui fit brûler tous les livres, et mettre à mort tous les savants. On dit qu'ils furent enterrés tout vivants jusqu'au cou; et que, par ses ordres, on fit passer la charrue par-dessus leurs têtes. Il vou-

Digitized by Google

lait que l'ère de toutes les connaissances littéraires et historiques datât de son règne. On croit qu'il y avait autant de politique que de cruauté dans ces mesures extraordinaires : il regardait les gens de lettres comme des hommes pernicieux à l'État, et dangereux pour sa personne. C'est de cette époque que date l'origine de cette chronologie fabuleuse qui fait remonter la fondation de l'empire chinois à une si haute antiquité : les monuments historiques étant détruits, on eut recours, après la mort de cet empereur, à des traditions populaires et incertaines ; l'amour du merveilleux et l'orgueil national les firent adopter comme des faits certains. Les savants chinois font peu de cas de cette chronologie...

Le 8 octobre, j'arrivai à Sivang, en Tartarie. Sivang est un village assez considérable et presque tout chrétien. Les néophytes de Sivang sont pieux, ils aiment les prêtres, ils paraissent nous voir avec plaisir. Ils avaient une église, qui fut construite à l'époque où l'empereur défunt envoyait les chrétiens en exil et les missionnaires au supplice. Cette église s'est trouvée bientôt trop petite ; ils en ont construit une autre beaucoup plus grande. Sivang me paraît être un lieu sûr pour un missionnaire, si l'on peut dire toutefois qu'il y ait en Chine et en Tartarie un lieu de sûreté pour un ministre de l'Évangile...

Joseph revint le 13 novembre sans avoir rien fait ; aucun chrétien n'avait accompagné à Péking l'ambassade coréenne. Je l'y renvoyai l'année suivante (le 9 janvier 1835) ayant su que les chrétiens de Corée s'y trouveraient en même temps que lui. Bien qu'il fût malade de fatigue et de froid, le thermomètre se soutenant de 20 à 30 degrés au-dessous de 0, il n'hésita pas à se mettre en route. Je lui donnai des lettres de créance pour traiter en mon nom ; je l'établissais mon plénipotentiaire. « Je vous envoie, disais-je « aux Coréens, maître Joseph Ouang, ne pouvant aller moi-même vers vous ; « traitez avec lui comme vous traiteriez avec moi en personne. Vous le con- « naissez, il mérite votre confiance ; il est probable qu'il sera un jour votre « missionnaire : répondez clairement *oui* ou *non* à toutes les questions qu'il « vous fera, déclarez franchement si vous voulez recevoir votre évêque ou « non. Je regarderai toute réponse équivoque ou conditionnelle, ou toute « demande de temps pour délibérer encore, comme une réponse évasive et « négative, et à l'instant même j'écrirai au souverain pontife que vous ne « voulez pas recevoir l'évêque que Sa Sainteté vous envoie et que vous avez « demandé vous-mêmes. Lisez et relisez attentivement la longue lettre que « je vous ai écrite, et donnez votre réponse de suite avec clarté et simplicité, « sans circonlocutions et sans compliments. »

Je donnai à Joseph une série de questions auxquelles les Coréens devaient répondre par écrit, pour éviter l'équivoque ou la méprise. Les Coréens prononcent mal le chinois, mais ils l'écrivent pour le moins aussi bien que les Chinois eux-mêmes.

Le 19, Joseph eut sa première conférence avec les Coréens. Dès l'entrevue, il leur présenta ses lettres de créance ; puis il ajouta : « Me reconnaissez-vous « pour le légitime représentant de Mgr de Capse, votre évêque ? — Oui. —

Digitized by Google

« Suis-je nanti de pouvoirs suffisants pour traiter définitivement avec vous? « — Oui. — Voulez-vous recevoir votre évêque, Mgr de Capse? — Oui.» On en était là, lorsqu'un importun entra brusquement dans la salle des conférences, et, interrompant les interlocuteurs : « L'évêque de Capse, s'écria-t-il, « ne peut point entrer en Corée, il est Européen! — Qui es-tu, pour te mêler « de cette affaire? reprit Joseph d'un ton sévère et en fronçant les sourcils; « retire-toi, tu n'as rien à faire ici.» Cela dit, on reprit les conférences.

« Combien y a-t-il de chrétiens en Corée? — Il y en a plusieurs milliers, « mais nous n'en connaissons pas exactement le nombre. — Sont-ils réunis « ou dispersés? — Les uns sont dispersés, les autres sont réunis. Il y a un « bon nombre de villages entièrement chrétiens. — Avez-vous, parmi vos « compatriotes, des personnes consacrées à Dieu? — Parmi les personnes du « sexe, il y a beaucoup de vierges qui ont fait vœu de continence; parmi « les hommes, il y en a moins. — Pourrait-on trouver quelques jeunes « gens propres à l'état ecclésiastique? — On en trouvera; mais le nombre « n'en sera pas considérable. — Avez-vous des oratoires? — Non, les chré- « tiens prient en famille; il y a des catéchistes pour instruire les fidèles « et les catéchumènes, et quelques vierges qui tiennent des écoles pour « l'instruction des jeunes personnes de leur sexe. — Avez-vous les corps de « ceux de vos frères qui sont morts pour la foi? — Nous en avons quelques- « uns. — Quelle est aujourd'hui la disposition du gouvernement à l'égard « des chrétiens? — Le gouvernement paraît mieux disposé maintenant qu'il « ne l'était autrefois. — Le Père Pacifique parle-t-il bien coréen? — Non, il « n'entend les confessions que par écrit. — Combien y a-t-il de personnes « qui sont instruites de l'arrivée du vicaire apostolique et du Père Pacifique? « — Il y a deux cents personnes qui savent que le Père Pacifique est entré, « c'est-à-dire les personnes qui se sont confessées. Six chrétiens seulement, « qui sont les chefs de la chrétienté, savent qu'ils ont un évêque; sur ces « six, quatre opinent fortement pour son introduction, et deux paraissent « être d'un avis contraire.»

Le parti qui est pour l'évêque se compose d'un homme de lettres, d'un soldat, d'un pauvre paysan et d'une religieuse. Il suit de cet exposé que, sur 30 ou 40,000 chrétiens, six seulement savent que j'existe; et sur ces six, quatre sont pour moi : ainsi toutes mes espérances reposent sur les bonnes dispositions de trois ou quatre individus !

Le 26 janvier, Joseph revint de Péking; il me fit part du résultat de ses conférences avec les Coréens; il m'apporta plusieurs lettres dans lesquelles, au milieu d'expressions qui témoignaient de leurs inquiétudes et de leur embarras, ceux-ci annoncaient enfin qu'ils étaient décidés à courir les chances de mon voyage...

Joseph repartit pour Péking. Je me hâtai de faire mes préparatifs de départ; mais au moment où j'allais me mettre en route, la persécution, qui est toujours imminente en Chine, m'opposa de nouveaux obstacles.

Pendant la nuit du 2 au 3 avril, quelques séditieux d'un district du Chang-Si égorgèrent le madarin du chef-lieu, sa famille, ses domestiques,

Digitized by Google

sa garde, et après ce massacre ils mirent le feu à la maison; deux individus seulement purent se sauver pendant l'obscurité. On fut persuadé que les meurtriers étaient de malheureux Chinois poussés à bout par les exactions exorbitantes de leur mandarin. Mais les confrères de celui-ci, dont la conduite n'était pas meilleure, craignirent d'être recherchés; ils firent courir le bruit que c'était une conspiration tramée par les *pe-lien-kiao*. Le premier mandarin militaire du district fit aussitôt cerner la ville, plaça des corps de garde dans toutes les avenues, se saisit de tous les gens suspects, et, comme c'est l'ordinaire, fit arrêter tous les chrétiens qu'il put trouver. On sait qu'il n'y a parmi eux aucun *pe-lien-kiao*, que leur religion les oblige à rester fidèles à leurs princes et aux magistrats; mais n'importe, le christianisme est une religion prohibée par le gouvernement, il faut la persécuter : il n'arrive point de funeste événement dont les chrétiens n'aient à souffrir. Parmi les chrétiens que ce chef militaire fit arrêter se trouva un prêtre chinois; ce malheureux accident mit le Chang-Si et les districts voisins en rumeur : le gouverneur général publia un édit foudroyant contre les *pe-lien-kiao* et contre toutes les sectes prohibées, parmi lesquelles il comprenait la religion chrétienne, qu'il nommait expressément. Par une contradiction inexplicable, il défendait d'inquiéter les bonzes, de quelque secte qu'ils fussent, quoiqu'on en eût arrêté quelques-uns, comme convaincus d'être *pe-lien-kiao*. Tout semblait présager une persécution générale dans le Chang-Si, mais Dieu permit que l'orage se dissipât au moment même qu'il commençait à éclater. L'édit de persécution contre les chrétiens fut révoqué le second ou le troisième jour après sa publication.

Cependant, si l'orage qui s'était formé dans le Chang-Si l'épargna, il vint nous atteindre en Tartarie. Le gouvernement du Chang-Si avait fait instruire le vice-roi du Tchy-Ly du malheureux événement dont j'ai parlé, et du soupçon qui pesait sur les *pe-lien-kiao*. Celui-ci montra un zèle aussi ardent, pour le moins, que son collègue : il parut bientôt un décret qui ordonnait aux mandarins inférieurs d'informer contre les *pe-lien-kiao* et les chrétiens. Le mandarin de notre arrondissement méprisa cet ordre, et déclara à ses officiers qu'il n'entamerait aucune procédure contre les chrétiens : « Je connais, dit-il, par l'expérience de mes prédécesseurs, « qu'il est dangereux d'inquiéter les chrétiens; de pareils procès ont tou- « jours nui à ceux qui les ont suscités. » Un autre mandarin, dont nous dépendons en premier ressort, montra encore plus de fermeté; il résista aux ordres réitérés plusieurs fois de procéder contre les chrétiens, et même fit prévenir ceux de Sivang de donner la bastonnade à tous les satellites qui viendraient les inquiéter, parce qu'ils seraient venus sans ordre. L'affaire des *pe-lien-kiao* n'aurait donc pas eu des suites fâcheuses sans un autre accident qui faillit causer un embrasement général...

Le 17 juin, à sept heures du soir, message extraordinaire, dont voici le rapport : « Le vice-roi de la province, prévenu qu'il y a des missionnaires « européens cachés à Sivang, a donné ordre au mandarin de l'arrondisse-

Digitized by Google

« ment de les faire arrêter. Prenez la fuite à l'heure même, et cachez-vous où vous « pourrez; le mandarin et ses satellites sont en chemin pour vous saisir. » Cette nouvelle jeta l'alarme partout. On cacha au plus vite tous les objets de religion, et ceux qui pouvaient directement ou indirectement faire soupçonner ou réveiller l'idée d'un Européen. Nous travaillâmes jusqu'à une heure après minuit. Cela fait on nous relégua à petit bruit, dans une caverne. En attendant le cours des événements, on plaça des sentinelles à certaines distances, pour être prévenus à temps de l'arrivée de l'ennemi; alors nous aurions gravi la montagne.

Le 19, nouveau message. « Ce ne sont point les Européens qui sont l'objet « des poursuites du vice-roi; on ignore même s'il y en a un seul dans toute « la province : c'est un mandarin militaire qui est la cause de ce malheureux « événement. Cet officier, promu à un grade supérieur, est allé remercier « le vice-roi; celui-ci lui a demandé s'il y avait des rebelles *pe-lien-kiao* « dans son district : *Non, Excellence,* dit-il, *il n'y a point de pe-lien-kiao, mais il « y a beaucoup de chrétiens.* Ce méchant homme a obtenu un ordre adressé « au gouvernement de Sueng-Ho-Fou, pour informer contre eux et contre « le missionnaire du lieu désigné. Le prêtre, averti à temps, s'était sauvé « à la faveur de la nuit. L'officier militaire, accusateur et ennemi personnel « des chrétiens, a arrêté tout ce qu'il a pu trouver, hommes et femmes, et les « a fait traîner à Sueng-Ho-Fou. Il a même dépassé les limites de sa juri- « diction, il s'est permis de faire des arrestations dans un district étranger. « S'il eût été question d'une affaire purement criminelle, il eût été sévère- « ment puni; mais en Chine, comme ailleurs, lorsqu'il s'agit d'une incri- « mination contre la religion chrétienne, tout est licite; on peut impunément « violer tous les droits de la justice et faire violence aux lois. Cependant « le mandarin lettré, à qui il appartient de porter la sentence, indigné de « la conduite irrégulière de l'officier militaire, a fait délivrer toutes les « femmes et un bon nombre d'hommes; il n'a retenu prisonniers que dix « ou douze chefs de famille. »

Le 23, le catéchiste de Sivang, mû par la compassion, nous fit sortir de notre caverne, et nous ramena à notre premier domicile. Nous étions passablement bien dans cette habitation souterraine. Ces cavernes ne ressemblent pas à celles que la nature a creusées dans les montagnes : ce sont des habitations préparées de main d'homme dans le flanc d'une colline; on y trouve toutes les petites commodités qui sont dans les pauvres cabanes bâties en plein air; il y a des familles entières qui passent leur vie dans ces obscures retraites. Cependant l'air y est humide et malsain : comme il n'y a qu'une seule ouverture qui est souvent fermée, il circule difficilement.

Le 26, une nouvelle alerte nous obligea de fuir une seconde fois; nous allâmes chercher un asile dans une vieille baraque, sur une montagne.

Le 3 juillet, un nouveau motif de compassion nous fit rappeler à Sivang : peu s'en fallut que nous ne fussions obligés de fuir pour la troisième fois.

Le 7, un nouveau message nous fit prendre de nouvelles mesures de sû-

Digitized by Google

reté. Depuis ce temps jusqu'à ce jour, nous sommes entre la crainte et l'espérance. Le vice-roi est fort mal disposé; il a répondu à la consultation du mandarin de l'arrondissement qu'il fallait continuer les recherches, ce qui signifie qu'il faut en venir à une persécution générale. Celui-ci a jusqu'à présent éludé cet ordre.

Puisque les *pe-lien-kiao* nous causent, sans s'en douter, tant de tracasseries, il convient de les faire connaître. Les *pe-lien-kiao*, ou sectateurs de la *religion de la fleur du nymphæa*, sont de vrais francs-maçons chinois; ils sont répandus dans toutes les provinces de l'empire; le nombre est de plusieurs millions : c'est une espèce de gouvernement qui travaille secrètement à renverser le gouvernement établi; ils ont un chef et des officiers inférieurs qui se distinguent par différents grades. Tous sont liés par un serment qui les oblige au secret le plus inviolable; ils se font un devoir de nier qu'ils soient de la secte quand ils sont poursuivis comme *pe-lien-kiao*. Ils se livrent à des superstitions secrètes, mais à l'extérieur ils ne diffèrent en rien du reste des Chinois; ils ont seulement des signes particuliers pour se connaître entre eux, font des collectes pécuniaires, et forment un trésor pour les besoins de l'ordre. Lorsqu'ils sont découverts sous un nom, ils en prennent un autre. Aujourd'hui ils se disent sectateurs de la *religion du suprême ciel;* mais le vulgaire ne les connaît que sous leur premier nom de *pe-lien-kiao*. Leur but principal est de renverser le gouvernement, pour lui en substituer un autre composé seulement de *pe-lien-kiao*. Plusieurs fois ils ont tenté de réaliser leurs principaux desseins, mais ils ont toujours échoué. Sous le règne du dernier empereur (Kia-Tching), ils furent sur le point d'exécuter leur projet. Un jour plus tard, et la Chine avait un empereur *pe-lien-kiao;* on se pressa un peu trop.

Parmi les conjurés se trouvaient des Chinois de toutes les classes, des princes du sang, des eunuques du palais, des magnats, etc. : on se saisit du chef. L'empereur voulut l'interroger lui-même : « Combien as-tu de secta-« teurs? lui demanda-t-il. — J'ai pour moi le tiers de l'empire. — As-tu « parmi tes partisans des sectateurs de la *religion du ciel* (c'est-à-dire des « chrétiens)? — Je n'en ai aucun qui professe cette religion. » Malgré ce glorieux témoignage et cette déclaration authentique, l'ingrat empereur porta une loi qui condamnait à mort tous les missionnaires, et les simples fidèles à l'exil perpétuel. Il est certain que cette secte est funeste à la religion chrétienne. Il n'y a point de révolte de *pe-lien-kiao* qui, par contre-coup, ne nuise aux chrétiens. On dit que cette secte, fameuse en Chine, a commencé avec cette dynastie; mais il paraît qu'elle est beaucoup plus ancienne.

Vers la fin de juin, j'avais envoyé un courrier pour aller chercher Joseph, dont je commençais à être fort en peine.

Le *Journal impérial* avait, dit-on, annoncé que trente barques, du nombre de celles qui apportent le riz à l'empereur, avaient été brûlées. Trois cents personnes avaient péri dans l'incendie; on crut aussitôt que Joseph était de ce nombre. Je ne pus me persuader qu'un tel malheur lui fût arrivé; je ne

Digitized by Google

pouvais point concevoir d'abord comment trente barques qui naviguent à une distance plus ou moins grande les unes des autres auraient péri par un même incendie : cependant l'annonce officielle d'un événement qui n'était contredit par personne me causait les plus vives appréhensions.

Enfin, le 8 septembre, Joseph arriva à Sivang dans l'état le plus pitoyable : il était couvert de plaies et de tumeurs. Le froid qu'il avait supporté en Tartarie et sur la route de Péking, ajouté à l'humidité et aux vapeurs malsaines de sa barque, l'avaient mis dans ce triste état ; il est encore dans une impossibilité complète, je ne dis pas de marcher, mais même de voyager à cheval ou dans un chariot. Cependant son courage est toujours au-dessus de ses forces ; il voit bien que, dans la circonstance actuelle, sa présence m'est très-nécessaire.

L'événement dont j'ai parlé plus haut s'est trouvé vrai, du moins en partie. Plusieurs barques du nombre de celles qui portent le riz à l'empereur ont été brûlées dans le fleuve Yang ; un grand nombre de matelots et de voyageurs ont péri dans l'incendie ou dans l'eau, en s'efforçant de gagner le rivage. Ces barques étaient à l'ancre, et à côté les unes des autres. On attribue cet accident à la malveillance. Les équipages de plus de cent autres barques se sont révoltés contre leurs chefs, ils les ont égorgés ainsi que bien d'autres personnes ; les uns sont morts dans cette rixe, les autres ont pris la fuite : ceux qui sont restés sont entre les mains de la justice ; enfin, quelques autres barques ont été brisées par le courant, en remontant une cataracte ou chute d'eau. — Les Chinois ne connaissent point l'usage des écluses ; ils ignorent les ressources de la science hydraulique, qui produit des prodiges en Europe : aussi la navigation en Chine, soit sur les côtes, soit dans l'intérieur, est-elle toujours pénible, longue et souvent même dangereuse. Les barques du Kiang-Si, qui naviguent sur le canal Impérial, sont un an pour aller au port de Péking et revenir dans leur province ; cependant la distance est à peine de trois cents lieues. — Joseph s'est trouvé dans la bagarre, il a été témoin de tous ces funestes accidents ; mais Dieu l'en a préservé comme par miracle ; il en a été quitte pour son infirmité...

Enfin Joseph allant mieux, nous comptons partir après-demain 7 octobre. Nous avons acheté un petit chariot qui ressemble assez à une brouette ; il nous coûte 7 francs, y compris les harnais. On nous donne deux chevaux pour la somme de 140 francs, et un troisième pour rien : nous formons une petite caravane. Nos gens s'arment de toutes pièces ; nous devons marcher pendant deux cents et quelques lieues à travers des montagnes et des déserts remplis de voleurs et de bêtes féroces. Ordinairement ces voleurs ne tuent point, à moins qu'on ne fasse résistance ; ils se contentent de dévaliser les voyageurs, quelquefois ils leur enlèvent jusqu'à leurs habits. Or, dans la circonstance actuelle, une telle spoliation équivaut à un cruel assassinat ; car quoique nous soyons encore dans le mois de septembre, il gèle néanmoins bien fort.

Le pays que nous allons traverser est encore plus froid que Sivang. Après un mois de marche, nous entrerons dans le Leao-Tong ; dans cette province,

Digitized by Google

la température est un peu plus douce, mais les habitants ne nous sont guère favorables. Je prévois d'avance qu'aucun chrétien ne voudra nous donner un asile, même en passant. Ils ont une peur terrible des Européens; si nous ne pouvons pas vaincre leur opiniâtreté, il faudra, bon gré, mal gré, prendre logement chez les païens.

Au commencement de la 11e lune, nous irons à l'extrême frontière, où se tiennent les foires; alors nous serons nécessairement seuls parmi des milliers d'infidèles, et entourés de la gendarmerie chinoise, qui se trouve là tout exprès pour rançonner les commerçants et examiner les étrangers. Si nous pouvons, nous construirons une petite baraque; nous aurons l'air de faire le commerce, et nous attendrons avec résignation l'arrivée des Coréens. Quand ils seront venus, supposé encore qu'ils viennent, nous entrerons, si le bon Dieu le veut. Notre situation est bien critique; pour comble d'embarras, mes compagnons de voyage sont sans courage et sans capacité; heureux encore d'avoir pu trouver trois hommes qui aient voulu courir les chances d'un pareil voyage! Du reste, je m'inquiète peu des suites de cette périlleuse entreprise : j'ai remis ma destinée entre les mains de Dieu, je me jette entre les bras de la divine Providence, et cours, tête baissée, à travers les dangers, jusqu'à ce que je sois arrivé au terme de ma course.

Je termine ici cette longue relation, dont vous recevrez la suite par le prochain courrier.

BARTHÉLEMY,

Évêque de Capse et vicaire apostolique de la Corée.

Au lieu des nouvelles dépêches qu'il attendait de l'évêque missionnaire, M. le supérieur des missions étrangères reçut de M. Alphonse Donata, évêque de Carade, la lettre dont extrayons le passage suivant :

« C'est avec la plus vive douleur que je vous annonce la mort de Mgr Bar-« thélemy Bruguière. Parti du séminaire de MM. les lazaristes français en « Tartarie, le 7 octobre 1835, pour se rendre en Corée, il arriva le 19 du « même mois à une maison de chrétiens, sur la route, pour se reposer et « y attendre la permission de Mgr l'évêque de Nanking, afin de se rendre au « Leao-Tong. Le 20, après dîner, il tomba soudainement malade. Un prêtre « chinois, qui l'accompagnait, lui donna l'extrême-onction, et une heure « après il mourut. »

Digitized by Google

LES FEMMES TURQUES A CONSTANTINOPLE.

VISITE AUX HAREMS DE RESCHID-PACHA ET DU SÉRASKIER (1).

Arrivés à l'entrée du harem de Reschid-Pacha, nous descendîmes de voiture. Une main invisible ouvrit la porte, qui se referma aussitôt, et nous vîmes paraître plusieurs esclaves; madame Reschid se tenait au bas de l'escalier. Son mari a beaucoup voyagé; il a passé quelque temps en Angleterre, et ses relations continuelles avec les chrétiens lui ont fait contracter leurs manières et même beaucoup de leurs habitudes.

Dans son harem se trouvent plusieurs esclaves; mais il n'a qu'une seule épouse, et celle-ci, qui est la mère de ses cinq fils, jouit d'une grande considération. Madame Reschid a de beaux yeux bruns et a dû être fort belle; aujourd'hui elle n'est plus jeune, et, ne portant pas de corset, malgré son excessif embonpoint, elle a une tournure extraordinaire. Son costume, composé d'un large pantalon à raies, d'une veste brune et d'un long vêtement qui traînait en queue derrière elle, était on ne peut plus disgracieux. Les étoffes qui la couvraient étaient toutes de coton; un fichu de couleur foncée ornait sa tête; une plume penchée sur une oreille et une fleur sur l'autre, complétaient sa toilette.

Au haut de l'escalier, dont les marches étaient couvertes de nattes magnifiques, nous trouvâmes Reschid-Pacha; il s'était trompé et m'avait attendue par une autre entrée. Il me conduisit à une salle couverte de tapis anglais et éclairée par des bougies. Au centre se trouvait un grand brasier de cuivre; de chaque côté de la pièce s'élevait un divan garni de coussins couverts d'un drap d'or et orné de franges pareilles. On me fit asseoir sur une ottomane basse au milieu de la salle, auprès de la maîtresse de la maison; Reschid-Pacha se plaça sur des coussins vis-à-vis madame Franchini, tandis que les esclaves se tenaient debout près de la porte.

Reschid-Pacha me présenta ses fils un à un, s'enquit de ma précieuse santé et de celle de lord Londonderry; puis il me demanda comment je trouvais Constantinople, ce que j'avais vu, combien d'enfants j'avais, etc. Il s'exprimait en français avec une grande facilité, mais, comme tous les Turcs, il parle lentement, avec gravité et d'un ton solennel.

Il se retira bientôt, en disant que sa présence empêchait d'entrer des dames ses voisines qui désiraient me voir. A peine était-il parti qu'une

(1) Nous avons publié (tome VII, page 130) un article sur *les Arméniennes à Constantinople;* nous donnons aujourd'hui des détails sur *les femmes turques*, empruntés aux *Observations* faites par une dame anglaise dans la capitale de l'empire ottoman.

Digitized by Google

demi-douzaine de femmes accoururent et s'accroupirent. Madame Reschid échangea avec elles quelques mots polis et les invita à prendre des siéges, mais elles s'y refusèrent. On me présenta des confitures auxquelles je goûtai, et j'avalai ensuite un verre d'eau fraîche. Alors on servit le café dans de petites tasses de la dimension d'un dé ordinaire, et qui furent placées dans un petit plateau en pierres précieuses. Puis entra une esclave; c'était la bouffonne du harem, qui vint en courant s'étendre à mes pieds.

Les femmes m'adressèrent différentes questions, et me demandèrent entre autres choses combien de temps j'avais été mariée. Je répondis que la date de mon mariage était si ancienne que je ne pouvais me la rappeler. Elles me firent alors plusieurs compliments, me demandèrent si j'avais beaucoup voyagé et combien de temps il m'avait fallu pour aller de Londres à Constantinople. Quand je leur dis que j'avais été deux mois en route, leur étonnement et leur compassion ne connurent pas de bornes. Elles voulurent savoir ce que j'avais à ma peau pour la garantir de l'influence du soleil; elles demandèrent à voir mes bijoux : la bouffonne les mit sur sa coiffure et provoqua les éclats de rire de toute l'assemblée. Ces femmes tâtèrent ensuite mes vêtements, et madame Reschid, sentant quelque chose du dur sous ma robe, fit comprendre par des signes qu'elle désirait le voir. Je tirai ma montre, qui devint l'objet d'une vive curiosité.

Dans ce moment je comptai plus de vingt femmes; quelques-unes étaient blotties par terre, d'autres se tenaient assises, et enfin d'autres se tenaient debout; toutes parlaient, regardaient et faisaient mille questions. Je fus étonnée de voir que toutes, sans aucune exception, étaient laides, dépourvues de grâce et sales, je pourrais presque dire dégoûtantes. Elles portaient des robes d'étoffes de coton, quelques-unes garnies de fourrures; une femme énorme, qui évidemment se croyait d'une beauté remarquable, n'était vêtue jusqu'à la ceinture que d'une simple mousseline claire.

Deux esclaves, qui se tenaient auprès de la porte, se mirent à chanter ou plutôt à brailler, tandis qu'une autre frappait sur un tambourin. On me conduisit alors dans une pièce voisine, espèce de vestibule dont le plancher était couvert de nattes de la plus grande beauté. Puis nous passâmes dans la salle de bain, où nous vîmes une fontaine de marbre avec deux robinets pour l'eau chaude et l'eau froide. La chaleur excessive de cette salle me suffoquait, ce qui amusait beaucoup mes compagnes; toutes couraient pieds nus, traînant derrière elles les longues queues de leurs robes. Après m'avoir fait voir la maison, qui est neuve et fort belle, elles me conduisirent à une salle élevée au fond du vestibule, où les esclaves chantaient et se disposaient à danser, lorsque soudain des chuchotements et un grand mouvement annoncèrent le retour de Reschid-Pacha.

Les voisines prirent aussitôt la fuite et disparurent, car il est défendu aux femmes de laisser voir leur visage à un étranger. Les esclaves et les femmes de la maison restèrent à l'autre bout de la salle, et Reschid prit une chaise auprès de son épouse, de madame Franchini et de moi. Une vieille femme entra et se mit par terre.

Digitized by Google

Reschid me dit : « C'est ma mère, c'est-à-dire ce n'est pas ma mère, « mais ma mère de lait. »

Reschid entama alors une conversation où nous échangeâmes tous force compliments, selon l'usage des Turcs.

J'essayai plusieurs fois de partir, mais on s'opposa toujours à ma volonté. Enfin on me laissa aller. Madame Reschid me conduisit et les esclaves nous suivirent. Reschid-Pacha, qui souffrait d'un gros rhume, me donna le bras jusqu'à la porte, où l'apparition de mon valet de pied anglais alarma la pudeur des esclaves, et, moitié riant, moitié se cachant, elles disparurent en tumulte.

Je dois avouer mon étonnement de n'avoir trouvé chez ces femmes turques aucune beauté de visage ni de formes; sous ce dernier rapport, elles me parurent tout à fait mal, et pas une seule n'avait un air de jeunesse. Les enfants eux-mêmes portaient dans leur figure une expression de vieillesse et de mauvaise santé.

Le lendemain, madame Franchini et moi, nous nous mîmes en route dans la voiture du séraskier pour visiter son harem. Les rues, comme à l'ordinaire, étaient pleines de monde; enfin, nous arrivâmes au palais du séraskier, ou commandant en chef de toutes les forces de terre. Le harem est dans une partie retirée du palais. On ouvrit la porte, et nous seules fûmes admises.

En entrant, nous trouvâmes plusieurs esclaves et une fort belle odalisque. On me prit par les coudes pour m'aider à monter l'escalier, couvert, comme les planchers, de fort belles nattes. Bientôt parut madame Moustapha, la principale femme du séraskier, qui en a six. Nous vîmes aussi la mère du séraskier : c'était une vieille d'une laideur repoussante, et qui paraissait inspirer une profonde terreur aux jeunes beautés du harem. Les odalisques prirent nos châles, les plièrent soigneusement, et après les avoir enveloppés d'un morceau de drap d'or, les mirent de côté avec nos chapeaux.

Madame Moustapha était couverte d'un long vêtement de soie blanc, brodé en couleur; elle avait un large pantalon, un châle rayé autour de la taille, et sur sa tête une construction difficile à décrire : c'était une espèce de toque de soie violette, entourée de nattes, de boucles, de gaze et de diamants. Cette dame s'assit près de moi sur un divan; mais lorsqu'on annonça le séraskier, elle se leva aussitôt et resta debout les bras croisés sur la poitrine. Le séraskier, encore bel homme, quoique âgé de cinquante à soixante ans, prit une chaise à côté de moi; nous ne pûmes échanger une parole, car il ne parlait pas anglais.

Après beaucoup de politesses, suivant la coutume orientale, il m'invita à dîner à la turque avec ses femmes. J'y consentis volontiers. Il me proposa alors, comme il leur était défendu de manger avant le coucher du soleil à cause du jeûne du Ramazan, de prendre sa voiture et d'aller faire une promenade pendant deux heures.

On m'offrit des confitures et du café auxquels je goûtai; nous fîmes en-

Digitized by Google

suite nos adieux, et nous nous dirigeâmes vers le tombeau du sultan Mahmoud, monument remarquable, presque entièrement construit en marbre blanc. Il n'a fallu qu'une année pour élever ce tombeau, qui est d'un très-bon style. Des jalousies dorées forment les fenêtres; l'intérieur ressemble à un grand salon, il est bien meublé et garni de tapis; au milieu se trouve le cercueil entouré d'un treillage de nacre, et recouvert de velours rouge richement brodé d'or. Quatre magnifiques châles de cachemire recouvraient le cercueil; le bonnet turc appelé *fez*, l'aigrette de diamants et la plume de héron étaient placés dessus.

Une foule de femmes, couvertes de manière à ne laisser voir que leurs yeux, se tenaient à l'entour du cercueil. On y voyait aussi des hommes en prière. Chaque personne qui entrait laissait ses pantoufles à la porte. Dans une autre pièce on voyait une fontaine en marbre blanc avec des urnes de cuivre, brillantes comme de l'or. Une troisième salle, meublée à la française, avec des canapés et des chaises, est destinée au sultan, qui s'y repose lorsqu'il vient visiter le cercueil de son père.

Nous visitâmes ensuite l'hippodrome, où, à ma grande surprise, je remarquai des balançoires et des jeux de bague importés de Paris par Achmet-Pacha. Les divertissements ne semblent pas faits pour la gravité des Turcs. Enfin nous retournâmes chez le séraskier, où je fus reçue avec le même cérémonial que la première fois, et les préparatifs du dîner commencèrent.

Le séraskier a presque toujours acheté des Circassiennes, son harem est tout à fait dans le goût oriental. Toutes ces femmes étaient bien de leur personne, quatre surtout avaient une beauté remarquable. Elles portaient toutes des toilettes semblables, mais de couleurs différentes. Quelques-unes avaient des caftans de soie ouatée, ornés de grandes feuilles d'or très-lourdes. Une d'entre elles avait une veste de mérinos violet, brodée en argent. Elles étaient toutes mieux mises que les femmes de Reschid-Pacha, et cependant leur costume n'avait rien de vraiment riche.

Une femme aux yeux bleus et à l'air languissant se tenait dans un coin et ne voulait pas se mêler aux autres. Que cette conduite fût l'effet de la mauvaise humeur ou de la maladie, c'est ce que je n'ai pu découvrir. Elle était la dernière acquisition et par conséquent la favorite. Elle venait d'accoucher et nourrissait un enfant, qu'elle refusa de nous montrer. Deux autres femmes étaient enceintes, et la fatigue de rester debout pour nous recevoir, jointe à celle du jeûne, faisait qu'elles semblaient prêtes à s'évanouir. Quel triste sort que celui de ces infortunées!! j'appris qu'on ne leur permettait de respirer l'air frais que deux fois par an.

Mon expression d'horreur, en parlant de la reclusion des femmes, étonnait beaucoup le séraskier. Eh! comment ne pas plaindre des malheureuses condamnées à vivre ensemble pour lutter à qui obtiendra le mouchoir!

Je n'ai pas compté les enfants, mais je pense qu'il y en avait douze. Une jolie petite fille aux grands yeux bleus, vifs comme ceux de sa charmante

Digitized by Google

mère dont elle tenait la robe, était habillée d'une veste rose et verte avec un par-dessous garni de fourrure. Toutes les autres femmes avaient les yeux et les sourcils bruns, leurs dents étaient gâtées, et rien de plus dégoûtant que leurs pieds nus.

On mit sur une table très-basse un plateau garni d'une douzaine de petites soucoupes pleines de fromage, d'esturgeon et de confitures ; des vases de cristal contenaient des boissons parfumées. Les femmes en buvaient à petites gorgées, et prenant des différents mets, elles en plaçaient sur le pain qui se trouvait devant chaque personne et trempaient le tout dans différentes sauces. La mère du séraskier m'invita à m'asseoir auprès d'elle ; de l'autre côté était la principale épouse de son fils ; puis venaient la seconde femme, une belle Circassienne, avec un de ses enfants ; ensuite une vieille Grecque, engagée avec ses filles à prendre part à la cérémonie ; et puis, enfin, madame Franchini. Les autres femmes disparurent pour aller dîner ailleurs. J'avais remarqué sur le palier une table pareille à la nôtre.

On m'offrit une chaise, mais je refusai, et m'assis par terre comme tout le monde. Les esclaves nous mirent autour du cou des mouchoirs de mousseline brodés en or. On enleva le premier service, et on plaça au milieu de la table un grand bol bleu plein de soupe au lait. Chacun y puisa avec sa petite cuiller faite d'écaille, et toutes les femmes semblaient manger avec beaucoup de plaisir ; puis on remplaça la soupe par d'autres plats. Du pilau, du riz, du poulet, des morceaux de viande rôtie, enfin une vingtaine de plats, se succédèrent un à un, et leur contenance fut dévorée avec une égale avidité. Chacun prenait avec ses doigts et ne manquait jamais de les bien lécher ensuite.

On servit de la crème à l'essence de rose, de l'eau à la fleur d'orange ; puis arriva un plat de saucisses qui occasionna une grande joie. Les femmes paraissaient extrêmement peinées de ce que je ne mangeais pas beaucoup, et ne cessaient de m'engager à suivre leur exemple. Je m'excusai de mon mieux, sous prétexte que je n'étais pas habituée à une si grande quantité de mets. En réalité, l'odeur d'oignon et d'ail dans une chambre chauffée par un brasier et où ne pénétrait nul air du dehors faillit m'asphyxier.

Les plats se succédaient toujours : c'étaient des crèmes, de la pâtisserie, de la gelée et des fruits de toutes sortes ; mais ce qu'il y avait de meilleur, à mon avis, c'était un crème épaisse et froide avec du riz et parfumée à l'essence de rose. Lorsque je demandai de l'eau, on m'en donna avec des gouttes de fleur d'orange, dans un grand vase de cristal doré.

Tous le monde ayant fini, les autres femmes vinrent nous rejoindre, et nous nous levâmes. Les esclaves nous présentèrent à genoux de grandes cuvettes d'argent avec des boules de savon parfumé, et nous nous frottâmes les mains, tandis qu'elles versaient dessus de l'eau chaude avec des aiguières d'argent. La gaieté et la confusion devinrent générales ; toutes ces femmes parlaient à la fois, les enfants faisaient de même ; et on voyait circuler dans la pièce trois chats angoras, un noir, un gris et un blanc.

On passa de la salle à manger dans le boudoir, et l'on nous servit du

Digitized by Google

café, madame Franchini, la principale femme du séraskier et moi, assises sur le divan, les autres par terre. On proposa de chanter, mais il y eut d'abord plusieurs modestes refus jusqu'à ce qu'une voisine, dont le mari était, disait-elle, secrétaire d'ambassade à Londres, se mit à pousser des cris discordants qui semblaient ne devoir jamais finir. Rien de plus barbare que la musique des Turcs. La chanteuse avait de superbes yeux noirs, elle professait une grande affection pour son mari absent, et, comme preuve de ses sentiments, elle s'était plaqué sur le front le pain à cacheter de sa dernière lettre.

Dans tous les boudoirs, sur les canapés, se trouvaient de petits miroirs d'or, ornés d'une grande émeraude sur laquelle brillait une étoile de diamant.

J'essayai plusieurs fois, mais en vain, de m'en aller; on employa tous les moyens imaginables pour me retenir, et la mère du séraskier déclara que je devrais coucher au palais. Ses esclaves grecques apportèrent encore un plateau de sorbets et de grenades sucrées auxquelles on me força de goûter, après quoi je réussis à m'échapper au milieu des prières et des invitations de ces femmes, qui me pressaient de retourner les voir.

La voiture du séraskier, avec l'escorte ordinaire de gardes et de flambeaux, nous conduisit à mon hôtel, où j'arrivai à huit heures, extrêmement lasse, mais bien dédommagée de ma fatigue par tout ce que j'avais vu d'intéressant.

Lady LONDONDERRY.

SINGAPOUR.

Régime des Chinois et des Indiens engagés comme cultivateurs. — Moyen de procurer des travailleurs libres à l'île Bourbon (1).

Les Européens qui s'occupent, à Singapour, de l'exploitation du sol, emploient, à la culture, des Chinois et des Indiens, dont l'engagement est d'un an. Le prix de location d'un laboureur est de 3 à 3 piastres et demie par mois; le *mandar*, ou chef de bande, reçoit 5 piastres; la bande est de douze à quinze hommes.

Les frais de nourriture, de vêtements et les soins médicaux, sont à la charge des engagés; le propriétaire ne leur doit, en outre de la paye mensuelle, que le logement, consistant en un hangar en paille ou en feuilles, qu'ils habitent en commun, par bandes, et disposent suivant leurs usages;

(1) L'introduction de travailleurs à Bourbon est une des préoccupations constantes de l'administration de la colonie; nous trouvons à ce sujet dans un rapport de M. le commandant du brick *le Messager* des détails intéressants que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Digitized by Google

et la fourniture des instruments d'exploitation, dont chaque mandar est responsable.

L'emploi du travail est ainsi réglé : à cinq heures et demie, le nombre exact des ouvriers est inscrit sur un livre de journée, puis chaque bande se rend à l'ouvrage qui lui a été assigné. A onze heures, un signal fait cesser le travail, qui est repris à une heure pour ne cesser qu'à la nuit.

Le dimanche, le travail cesse définitivement à onze heures; le reste de ce jour est laissé aux engagés, afin qu'ils puissent se procurer des vivres pour la semaine.

A ces conditions, ils s'engagent à faire sur l'habitation, et sans aucune distinction, tous les travaux jugés nécessaires.

Si un engagé manque à l'ouvrage un jour, il lui en est retenu deux de sa solde, et un s'il ne manque qu'une demi-journée. Si son absence dure plus de trois jours, il est considéré comme ne faisant plus partie de la bande, et y est remplacé par les soins du mandar.

En cas de maladie, les engagés peuvent se faire remplacer, mais le propriétaire est libre de ne pas accepter les remplaçants proposés, s'il les trouve trop faibles ou impropres au travail.

Les Chinois sont reconnus pour être bien meilleurs cultivateurs que les Indiens; ils sont on ne peut plus soigneux, patients et infatigables quand ils travaillent pour leur compte, mais lents et paresseux quand ils travaillent pour autrui. De plus, dans cette dernière situation, ils murmurent beaucoup et sont difficiles à conduire; aussi, en général, leur préfère-t-on les Indiens.

Cependant, les Chinois sont de beaucoup préférés pour la fabrication des sucres. Ils paraissent se livrer par goût aux travaux intérieurs des sucreries, dont ils supportent facilement les fatigues, depuis quatre et cinq heures du matin jusqu'à huit et neuf heures du soir.

Voyons actuellement les ressources que Bourbon pourrait trouver à Singapour, pour l'entretien et l'augmentation de ses cultures.

Dans l'état actuel des choses, quel serait le nombre de travailleurs qu'on pourrait se procurer à Singapour ?

D'après ce qui précède, ce nombre ne peut pas s'élever à plus de 4 à 5,000, nombre qui est celui des Chinois n'ayant pas à Singapour de moyens d'existence assurés; il est aussi probable que parmi eux ne se trouvent ni les meilleurs sujets ni les mieux disposés au travail; encore ne pourrait-on compter que sur la moitié au plus.

Faut-il donc conclure qu'il n'y a aucun moyen assuré de recruter à Singapour des travailleurs chinois ?

Non certainement; un moyen infaillible existe de s'y approvisionner de bras : il consisterait à avoir un ou plusieurs navires rendus à Singapour vers le commencement de décembre, époque où les jonques venant de Chine apportent, en même temps que des marchandises, plusieurs centaines de Chinois qui s'expatrient pour aller ailleurs chercher des moyens d'existence qu'ils ne trouvent pas chez eux, et qui, arrivant à Singapour sans aucune

Digitized by Google

assurance d'emploi, pourraient être engagés à leur arrivée même et transbordés immédiatement à bord du navire recruteur, à des conditions certainement plus avantageuses que s'ils avaient communiqué avec leurs compatriotes déjà employés sur les lieux.

Deux autres moyens se présentent encore, qui, à mon sens, seraient à préférer, comme devant assurer le nombre nécessaire de travailleurs, en même temps que des conditions moins dispendieuses.

Dans les deux cas, on s'adresserait à l'avance à une maison établie dans un des cinq ports libres de la Chine, et on lui ferait connaître le nombre d'hommes dont on a besoin, et les conditions d'âge, etc., que les sujets doivent réunir. Puis on conviendrait qu'ils devraient être envoyés à Singapour sur des jonques, et, dans ce cas, les bâtiments destinés à leur transport devraient les y attendre, à partir, au plus tard, de la mi-décembre, afin de pouvoir les transborder aussitôt leur arrivée, sans qu'ils missent le pied à terre; ou les navires iraient les prendre au port chinois de l'engagement, à une époque convenue à l'avance, et les amèneraient directement.

Il m'a été assuré que Maurice n'avait, jusqu'à présent, que très-peu de Chinois importés de Singapour, la plus grande partie l'ayant été d'Amoy ou de Canton directement.

Des Européens recommandables, établis à Singapour, m'ont assuré que plusieurs habitants des îles Kalkoons ou Turquey, Poudy et autres, situées à l'est de Madura, viennent chercher à s'y employer, qu'ils louent leur travail bon marché, et qu'ils sont doux et laborieux.

Ces îles sont, pour la plupart, sous la dépendance du sultan de Soumenap.

On regarde aussi comme certain que de nombreuses et bonnes recrues de travailleurs pourraient être faites à vil prix à Florès, dont il paraît que quelques habitants ont déjà consenti à s'expatrier pour un mauvais fusil. Timor pourrait aussi peut-être offrir quelques ressources de ce genre, mais à des prix plus élevés. Ses habitants sont d'un naturel moins doux que ceux des autres lieux cités. LEMAUFF DE KERDUDAL.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

SÉANCES. — EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 11 JUILLET. — La séance est ouverte à neuf heures du soir sous la présidence de M. Denis.

La proposition de supprimer une séance par mois jusqu'après les vacances est mise aux voix et adoptée. Après l'admission de nouveaux membres, et l'hommage de divers ouvrages fait à la Société, lecture est donnée d'une lettre de M. Fortin d'Ivry sur l'Algérie.

Dans une note adressée à la Société orientale, M. Prax, qui a résidé à la Mecque pendant de longues années, émet le vœu qu'un consul français y

Digitized by Google

soit établi, dans le but de protéger les pèlerins algériens qui vont visiter le tombeau du prophète, et d'accroître la considération et l'influence de la France parmi la population musulmane.

Une discussion s'élève à ce sujet dans l'assemblée; en résumé, comme il y a un consul français à Djedda, port de la Mecque, la Société orientale ne croit pas à la nécessité de placer un consul dans la ville sainte des mahométans.

La parole est donnée à M. Onffroy, qui fait lecture d'une note dans laquelle il remercie la Société orientale et son honorable président de l'appui qu'ils ont bien voulu donner à son projet d'émigration des Maronites en Algérie. M. Onffroy revient sur l'importance du projet qu'il a présenté au gouvernement, et dépeint les Maronites comme devant être fort utiles à notre colonie africaine, si leur population surabondante prenait l'habitude de s'y écouler.

M. le président croit devoir faire quelques observations sur la note lue par M. Onffroy. Il précise la part que lui-même et la Société orientale ont prise et peuvent prendre aux demandes adressées au gouvernement par M. le vicomte Onffroy; leur intervention ne peut-être qu'officieuse et pleine de réserve. Cette question est extrêmement grave, il s'agirait d'enlever à la Porte ottomane plusieurs milliers de ses sujets. La France n'en a nullement le droit, les propositions que le gouvernement pourrait faire à cet égard à Constantinople ne seraient donc qu'amicales et leur résultat entièrement subordonné au bon plaisir du sultan. D'un autre côté, les puissances étrangères, et surtout l'Angleterre, ne verraient peut-être pas d'un œil favorable l'exécution d'un tel projet. Toutes ces considérations doivent nous recommander la discrétion et la prudence. Le gouvernement, sans s'engager en rien, a déjà porté aux Maronites tous les secours possibles, et ne cessera de veiller sur eux.

M. de La Roche-Pouchin se félicite de ce que la Société orientale a été mise en avant dans cette affaire, et dit que si la Porte ne voulait pas consentir à l'émigration réglée des Maronites, on aurait toujours la ressource de transporter en Algérie ceux qui voudraient y venir, comme les paquebots américains transportent aux États-Unis les Allemands qui s'y rendent chaque année.

Une discussion à laquelle prennent part MM. Denis, Cloquet, Hugo, de La Roche-Pouchin, Onffroy, Hommaire de Hell, s'élève sur l'étendue des droits de protection de la France sur les Maronites catholiques. En somme, les capitulations passées entre la Porte ottomane et la France ne donnent à celle-ci que le droit d'une protection officieuse sur les chrétiens, et au seul point de vue religieux et personnel, ce droit ne saurait être interprété comme un droit de protection politique, qui équivaudrait alors à une violation des droits souverains de la Porte sur ses sujets.

Cette discussion fermée, M. Horeau prie M. le président de vouloir bien continuer la relation de son voyage en Algérie, dont le commencement a été écouté avec un si vif intérêt.

Digitized by Google

M. Denis parle de Mostaganem; il dit que peu à peu la population musulmane, obéissant à son insu, peut-être à ses instincts de séparation, abandonne la ville actuelle, à moitié habitée par les Français, et va former de l'autre côté du ravin une ville à part. M. Denis a visité le haras et la ferme modèle; ces établissements sont dans un état satisfaisant, le haras rend de grands services, les Arabes de l'intérieur commencent à demander des taureaux et des étalons.

M. de La Roche-Pouchin demande si on s'occupe aussi de la multiplication des chameaux, et il parle de la possibilité d'introduire en Algérie plusieurs races d'animaux d'Amérique.

M. Hommaire de Hell dit que dans la Russie méridionale, pays où il fait l'hiver un froid rigoureux, on élève partout de nombreux chameaux.

M. Denis répond qu'il a vu le dromadaire, le véritable *médari*, souffrir et dégénérer près des côtes, dans le nord de nos possessions africaines; son véritable pays est le versant méridional de l'Atlas, ce n'est que là qu'il s'élève bien.

Une discussion s'engage à ce sujet, plusieurs membres parlent des chameaux de Pise et des Landes françaises, des buffles de l'Italie, et de la nécessité de repeupler de poissons les rivières de l'Algérie.

M. le président reprend le récit de son voyage. Il a donc vu avec grand plaisir les haras, la ferme modèle et les beaux jardins de Mostaganem; puis il s'est, par terre, rendu à Arzew; il a remarqué que les Arabes se louent volontiers aux entrepreneurs français d'agriculture, mais que livrés à eux-mêmes, ils produisent le blé à bien meilleur marché, 9 fr. l'hectolitre par exemple, tandis que les agriculteurs français, en Algérie, sont obligés de le vendre 20 et 25 fr. l'hectolitre. M. Denis rappelle un acte fort habile et fort sage du général de Lamoricière, lorsque, à l'arrivée des tribus de l'intérieur venant s'approvisionner à la côte, les négociants de Mostaganem s'entendirent pour faire subitement hausser le prix des blés. Le général décida les marchands français à rétablir les prix de la veille, en leur annonçant que s'ils ne voulaient pas y consentir il allait faire ouvrir, aux taux ordinaires, les magasins militaires. Ainsi les Arabes purent faire leur marché, et s'en retourner chez eux avec l'intention de revenir quand ils en auraient besoin. L'immense saline de la Macta fut aussi visitée par M. Denis : un grand avenir est réservé à cette source naturelle de richesses, si on sait en tirer parti et l'administrer sagement.

La séance est levée à onze heures.

VAILLANT, *secrétaire des procès-verbaux.*

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

M. Jules Sainte-Croix PAJOT,

MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE, MORT A TAÏS LE 30 AOUT 1844.

On a dit et répété maintes fois cette triste et décourageante parole : La vie est un combat, — combat, eût-il fallu ajouter, dans lequel on succombe bien souvent au moment de la victoire. — Celui auquel sont consacrées ces quelques lignes, pour qui nous n'aurons plus désormais qu'un souvenir, est un des exemples les plus frappants de la vérité de cet anathème dont notre ordre social a presque fait un axiome. — L'existence, pour lui, commence et se poursuit pénible et tourmentée; il entre dans vingt voies différentes et les abandonne aussitôt, car elles ne répondent pas à ce qu'il cherche; puis enfin, lorsque après avoir surmonté tous les obstacles, il est arrivé à réaliser ce que son esprit demande depuis si longtemps, il tombe et meurt, nouvelle victime de cette fatalité qui s'attache aux jours de certains hommes, et rend inutiles les efforts les plus énergiques, la persévérance la plus soutenue. Un des amis de Sainte-Croix Pajot, M. Henri Gavelle, lui a consacré dans le *Journal d'Abbeville* (numéros des 4 et 11 mars 1845) un article rédigé avec talent et auquel j'emprunterai les détails relatifs aux premières années de sa vie, parce qu'ils donnent une idée parfaite de son caractère et de la nature des sentiments qui l'animaient :

« Pour Jules Pajot, et ce fut là le type de son caractère, vouloir c'était pouvoir; il n'admettait pas d'obstacles qu'une volonté inflexible ne pût renverser, et s'il poussa quelquefois trop loin cette conviction du possible, on ne saurait, en voyant les efforts qu'il fit pour la justifier, lui reprocher l'excès d'une qualité qui, seule, conduit aux grandes choses. Appelé jeune encore à suffire aux besoins de chaque jour, il se livra d'abord aux arts mécaniques, et déjà il pouvait espérer s'y faire un nom, lorsque éclata la révolution de juillet, à laquelle il prit une part active. Entrevoyant une guerre imminente, il résolut de se vouer tout entier au service de son pays. Mais ses prévisions ne se réalisèrent pas. Poussé par ce caractère chevaleresque qui le faisait voler spontanément au secours du faible, il s'enrôla sous les drapeaux du libérateur du Portugal. Arrêté pour un prétendu délit politique au moment de partir, sa détention fut assez longue pour l'empêcher de reprendre ses projets; lorsque au bout de six semaines il fut rendu à la liberté, il avait quitté son état et il lui fallait songer à l'avenir. D'abord clerc d'avoué, puis clerc de notaire, il semblait devoir poursuivre cette carrière paisible, lorsque sa mère le rappela pour former auprès d'elle un établissement industriel. Mais il se sentit bientôt incapable de soutenir cette guerre de petites ruses qui fait le succès de ces sortes d'entreprises, et il li-

Digitized by Google

quida honorablement. Sa vie prit dès lors ce caractère romanesque qu'elle a conservé jusqu'à la fin.

«Dans un voyage qu'il fit en Angleterre, mis en rapport avec le baron Thierry, roi d'une partie de la Nouvelle-Zélande, Sainte-Croix Pajot le séduisit par la franchise de son caractère et la nouveauté de ses vues, et obtint de lui la concession de cinq mille arpents de terrain. Dès lors son parti fut pris irrévocablement, sa destinée semblait à jamais fixée, et il n'eut plus d'autre pensée que celle de tout préparer pour la réussite d'un projet qui devait sourire à son esprit aventureux. Dans la Nouvelle-Zélande, pays neuf et inexploré, tout était à faire, tout était possible, et là encore il pouvait être utile à son pays en y portant dignement le nom français, et en y créant pour l'avenir de nouveaux débouchés à notre commerce.

«Arrivé à Rochefort, il eut à résister aux conseils décourageants de presque tous ceux auxquels il fit part de ses projets. Sourd à leurs tristes prévisions, il arrêta son passage sur un navire dont le capitaine allait, lui aussi, tenter à la Nouvelle-Zélande un essai de colonisation.

«Bientôt la connaissance de son caractère entreprenant et de ses projets fit craindre une concurrence dangereuse pour une entreprise rivale. On fit tout pour lui faire abandonner sa résolution, on alla jusqu'à chercher à l'effrayer par des menaces, et ceux-là le connaissaient bien mal qui ne savaient pas que c'était le plus sûr moyen de le faire persister. Enfin la lutte s'envenima, et des explications qui suivirent résulta l'impossibilité pour Jules Pajot de s'embarquer sur le navire qu'il avait d'abord choisi. Il avait, du reste, mis à profit le temps qu'il s'était vu forcé de passer à Rochefort; il y étudia la chirurgie, et ses progrès furent assez rapides pour que, peu de temps après, il pût partir comme aide-chirurgien à bord d'un navire, dont le capitaine, homme distingué à plus d'un titre, tout en cherchant à le détourner de se rendre à la Nouvelle-Zélande, lui promit cependant de l'y faire arriver, s'il ne changeait pas de résolution.»

Cet homme était un de nos confrères, M. Broquant, aujourd'hui consul à Zanzibar, sur la côte orientale d'Afrique. Il surveillait alors l'armement du navire *l'Ankober*, avec lequel il devait aller, au nom de la France, acheter un territoire sur la côte d'Abyssinie. On sait quel fut le résultat de cette expédition qui nous a donné, en effet, un pied-à-terre sur ces rivages lointains, autour du village d'Ayth, par 14° de latitude nord, mais dont on n'a jusqu'à présent tiré aucun parti. Rien cependant des dépenses que l'on a pu faire pour cet objet ne sera perdu, car plus tard peut-être la France sera-t-elle dans la nécessité de faire sentir sa puissance dans la mer Rouge, et alors ce point aujourd'hui sans valeur acquerra une grande importance. Près de là est Bouré, d'où part le plus court sinon le plus facile chemin pour se rendre dans le Tœgray (Tigré), sur le plateau d'Abyssinie; en quatre jours, on peut être à Antalo, l'une des villes capitales du pays; par la route ordinaire du Taranta, il en faut douze à quinze.

Sainte-Croix Pajot ne s'est pas expliqué sur les raisons qui l'empêchèrent de signer le traité conclu entre M. le capitaine Broquant et le cheikh du

Digitized by Google

territoire d'Ayth. Dès que les négociations furent terminées, il se rendit à Massaouah, et pendant que *l'Ankober* s'apprêtait à reprendre la route du cap de Bonne-Espérance pour regagner la France, il nolisa une barque et se mit en mesure d'y rentrer par l'Égypte, en débarquant à Kosséyr et descendant le Nil jusqu'au Caire, après avoir touché à Djedda.

Mais un sort contraire semblait ne vouloir pas se lasser de le poursuivre. Arrivé à la hauteur de Kosséyr, la barque, après avoir été battue pendant trois jours par la tempête, fut jetée sur la côte, en un lieu connu sous le nom de *Bander-el-Abiedh* (le Port-Blanc), situé un peu plus au midi.

Les naufragés, bien que se sachant peu éloignés du lieu vers lequel ils se dirigeaient, ignoraient cependant leur position exacte, et des éclaireurs furent envoyés dans différentes directions avec une lettre pour l'agent consulaire de Kosséyr. Vingt-quatre heures s'étaient à peine écoulées, que M. Elias, toujours plein de zèle pour les voyageurs, venait à leur secours avec des vivres et des chameaux. Rembarqué bientôt après, Sainte-Croix, changeant son itinéraire projeté, prit la route de Souéys et du Caire, où il fut reçu de la manière la plus bienveillante par M. de Rohan-Chabot, alors notre consul général en Égypte, qui le mit à même de se rendre à Marseille sur un navire de l'État.

Revenu près de sa mère, il dut songer bientôt à chercher une occupation qui le mît au-dessus du besoin. On le plaça à la tête d'une usine, dont il ne conserva toutefois la direction que quelques mois. Pensant trouver à Paris une occupation plus en rapport avec ses goûts, il fit, pendant ce temps, quelques démarches, et parvint à faire agréer ses propositions à MM. Pourrat, éditeurs, qui le chargèrent de surveiller la réimpression d'une nouvelle édition illustrée des *Mille et un jours*, traduits, dans l'origine, par Pétis de la Croix et quelques autres orientalistes, arrangés au goût de l'époque par Cazotte. On lui avait fait espérer aussi l'agence consulaire de Mokha. Il se rendit donc dans la capitale. Ce fut à cette époque que la Société orientale l'admit au nombre de ses membres, et on peut lire de lui quelques articles insérés dans la *Revue de l'Orient* (1). Mais le travail littéraire dont il s'était chargé touchait à sa fin; c'était vers le milieu de 1843. Incertain sur la direction qu'il devait donner à ses occupations, il vint à se préoccuper de l'idée de demander au gouvernement une mission lointaine. Jeune encore, d'une apparence assez robuste, éprouvé d'ailleurs par un voyage difficile, il pensait que l'on agréerait les offres qu'il ferait de se lancer, en éclaireur hardi, dans quelque région inconnue. Quel point devait plutôt fixer son attention? Un de ses amis lui conseilla de choisir l'Arabie, qu'il connaissait déjà, au moins sur l'une de ses faces, et dans l'intérieur de laquelle tout ou presque tout était encore à faire sous le rapport géographique. Il reçut le conseil avec enthousiasme, et, de concert avec celui auquel il le devait, il traça

(1) *Notices biographiques* sur M. Gauthier d'Arc, sur le marquis Fortia d'Urban; *Découverte du véritable lac Mœris*, par M. Linant de Bellefonds.

Digitized by Google

ce programme qui a été inséré dans la *Revue de l'Orient* (tome I, page 458).

Ce programme, accompagné d'une demande, fut envoyé et à M. le ministre des affaires étrangères et à M. le ministre de l'instruction publique. Mais toute mission se compose, on peut le dire, de deux voyages, dont l'un, le voyage préliminaire à travers les rues et les bureaux, n'est pas le moins fatigant, outre qu'il n'offre aucun genre de compensation. L'attente, l'incertitude en rendent les moments encore plus pénibles.

L'affaire avançait fort peu lorsque Sainte-Croix se rendit auprès d'un de nos membres honoraires, M. Letronne, qui joint à une grande science une bienveillance, un enthousiasme pour les voyageurs que l'on estime à toute sa valeur lorsque l'on sait à combien d'indifférence, d'inutiles démarches, de dégoûts, de refus est ordinairement exposé le jeune homme qui n'a pour lui que sa bouillante ardeur, son intrépidité, ses grandes espérances, ses rayonnantes illusions. M. Letronne accueillit notre confrère avec son aménité ordinaire; il revit, corrigea le programme de son exploration, et recommanda le jeune voyageur à M. Villemain, ministre de l'instruction publique. Dès lors, grâce à cet appui, à l'active intervention de l'honorable président de la Société orientale, M. Denis, grâce aussi à la bienveillance empressée de quelques personnes, parmi lesquelles on peut citer MM. le baron Taylor et Drouin de l'Huys, un accueil favorable fut fait au projet de Sainte-Croix Pajot par M. le ministre des affaires étrangères, ainsi que par celui de l'instruction publique. Tous les obstacles furent levés; M. le ministre du commerce joignit ses instructions à celles de ses collègues, et M. le ministre de la marine fit remettre au voyageur un chronomètre, un sextant et un baromètre.

Après avoir achevé ses préparatifs de départ, après avoir obtenu de M. le maréchal Soult l'adjonction de son cousin M. d'Alciati de Grilhon, caporal au 7e de ligne, qui l'avait accompagné dans un voyage en Abyssinie, et qui consentait encore une fois à partager ses dangers, il alla faire ses adieux à tous ceux qu'il aimait, et il partit. « Il partit comme toujours, dit M. H. Gavelle, confiant dans sa destinée, heureux d'avoir surmonté tous les obstacles, selon lui, les plus difficiles, heureux pour sa mère, à laquelle il espérait ménager une vieillesse paisible et douce, dédommagement des sacrifices qu'elle avait dû s'imposer pour lui. Ce fut là un sentiment noble et digne qui le soutint au milieu de ses fatigues, et qui apparaît à chaque instant dans ses lettres que nous ne pouvons lire sans attendrissement, aujourd'hui surtout que sa mort a tout détruit. »

Nos deux voyageurs, arrivés au Caire vers les premiers jours de décembre, y restèrent environ deux mois et demi, jusqu'au milieu de février; puis ils se dirigèrent sur Souéys et de là sur Djedda, où ils prirent les bons conseils du savant auteur des *Lettres sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, M. Fresnel, notre consul sur cette côte de l'Arabie, qui fit tous ses efforts pour les détourner de leur projet, tant il y voyait d'obstacles. On vint à parler des monuments et des inscriptions himyaritiques de Mareb, la mystérieuse ville de la reine de Saba, et alors il fut question du voyage que ve-

Digitized by Google

nait d'y faire un M. d'Arnoult (1), qui en avait du reste rapporté fort peu de chose. Afin de ne pas employer ici une phrase bien usée, je dirai que ceci contraria assez vivement Sainte-Croix, qui avait résolu de ne donner de ses nouvelles qu'en sortant de faire l'exploration complète de l'ancienne capitale des riches Sabéens. Il reprit toutefois courage lorsqu'il sut ce qu'avait exécuté son devancier, et ne songea plus dès lors qu'à gagner au plus vite Sana, la résidence de l'imâm de l'Yémène, qui est à deux journées de marche de Mâreb. De Djedda il vint donc aborder successivement Hodéida et Mokha, mais il dut renoncer à interner par ces deux points; un refus positif des autorités indigènes ne lui laissa d'autre ressource que de gagner Aden, où les deux voyageurs arrivèrent à la fin de juin. M. le capitaine Haines, le gouverneur de la ville, M. Cruttenden, sous-gouverneur, celui-là même auquel on doit la relation intéressante d'un voyage de Mokha à Sana (1), les y accueillirent avec une bienveillance marquée, leur donnèrent des lettres pour les cheikhs sur lesquels l'Angleterre a quelque action, pour l'imâm même. D'Aden, Sainte-Croix et M. d'Alciati, se dirigeant vers l'ouest, traversèrent à une journée de là le lit de l'Ouadi-Méidâne qui se jette dans le Bander-Touwayyi, le grand port antérieur d'Aden, et dont ils constatèrent positivement l'existence, bien que M. Haines ne l'ait pas mentionné dans la reconnaissance de cette partie des côtes d'Arabie, faite par *le Palinurus* en 1835 (2). Ils atteignirent ensuite Tafièh, village d'une quarantaine de huttes, situé à un jour et demi de marche dans les montagnes, sur le territoire de la tribu des Béni-Zobéyr (les *Béni-Zoubéy* de Niebuhr (*Descript. de l'Arabie*, t. II, p. 55), les *Soubéihi* de M. Haines), la branche mère de la tribu qui, en Algérie, porte le même nom, et que l'on avait à cause de cela signalée à leur attention. Cette étude les retint à Tafièh. Le 3 août ils entraient à Taès, une des villes de l'Yémène, après avoir traversé une région de montagnes dont fait partie ce mont Sabber sur lequel M. Botta, l'explorateur du sol de Ninive, a donné plusieurs détails curieux. Le 14, dans l'après-midi, M. d'Alciati tomba subitement malade d'une gastrite violente qui fit de tels progrès que son cousin crut devoir s'occuper des dispositions nécessaires pour la catastrophe qui devait y mettre un terme. Mais les rôles ne tardèrent pas à changer : Sainte-Croix-Pajot, légèrement atteint aussi, et qui avait cru devoir garder la chambre, sans que cela l'empêchât de donner ses soins à tous les malades indigènes qui se présentaient, fut enfin obligé de se mettre au lit. Il y resta huit jours; l'inflammation, gagnant les intestins, se développa avec intensité, et ne s'arrêta que devant la mort. Alors on eût pu assister à un étrange et douloureux spectacle, un cadavre à côté d'un mou-

(1) Publiée dans le *Journal de la Société géographique de Londres*, année 1838, p. 267-289.

(2) Insérée dans le même journal, année 1839. J'insiste sur ce point parce que Niebuhr ayant, sur sa grande carte du Yémène, porté l'Ouadi-Meidâne à la place où nos voyageurs l'ont trouvé, l'omission de M. Haines eût pu jeter quelque incertitude dans l'esprit de ceux qui s'occupent de la géographie de l'Arabie.

Digitized by Google

rant, qui, réunissant tout ce qu'il avait de forces, en trouva à peine assez pour rendre à son infortuné compagnon les derniers devoirs. C'était le 30 août 1844.

La population sauvage de ces contrées incivilisées ne respectant pas, on doit bien le penser, une si grande infortune, fit main-basse sur tout ce qui, dans le bagage des voyageurs français, était à sa convenance. Les ordres de l'imâm de Sana ne furent aucunement respectés. Le sextant fut épargné parce qu'on ne sut qu'en faire, le chronomètre parce qu'il n'allait pas. M. d'Alciati finit cependant par se rétablir en partie, et songea au retour. Craignant, s'il reprenait la route d'Aden, que la mort de son cousin ne parvînt à sa mère par les journaux anglais, avant qu'il eût pu la lui annoncer avec tous les ménagements indispensables, il se décida à sortir de l'Arabie par Mokha, où il arriva le 15 septembre. Le 14 janvier 1845, il débarquait à Souéys, seul, miné par la fièvre, ayant presque perdu la vue, dénué de tout, mais assez tranquille d'ailleurs, car il savait y trouver un homme, M. Doumergue, maître d'hôtel, qui semble s'être placé sur cette terre désolée pour y avoir plus d'occasions d'être bon, serviable, empressé auprès de ceux que le sort se plaît à éprouver. La France a là une dette à payer envers un de ses enfants, tous les gens de cœur doivent avoir pour lui un souvenir. J'en appelle à ceux qui savent quel prix acquiert un service rendu loin de la patrie, alors qu'isolé, seul au milieu de peuples inconnus, vous êtes si exposé à ne rencontrer que des cœurs froids ou indifférents, quand la haine ou le fanatisme ne les portent pas au mal. M. d'Alciati fut ensuite reçu par nos compatriotes du Caire, comme on l'est par d'anciens amis. Après s'être remis de ses fatigues, il se dirigea vers la France. C'est le désir de mettre à profit, pour la rédaction de cet article biographique, des renseignements que lui seul possédait, qui m'a engagé à en retarder la publication ; il était achevé depuis assez longtemps.

Telle fut la fin d'une expédition de laquelle on était en droit d'attendre beaucoup, si l'on considère ce qu'il y avait de force, de résolution, de courage, de jeunesse dans ceux qui en avaient été chargés. Sainte-Croix Pajot avait 32 ans. Du reste elle n'a pas été sans résultats : des vues, quelques dessins qui ont de l'intérêt, les matériaux d'une carte assez détaillée, en sont les fruits. La route suivie par nos voyageurs entre Aden et Taës n'avait encore été tracée par personne, et dans l'état de nos connaissances sur l'Arabie, c'est une acquisition d'une certaine importance. Nul doute que l'Angleterre n'en tire un bon parti, elle qui, confinée sur son rocher d'Aden, désireuse d'ouvrir de nouvelles voies au commerce du café pour ruiner Mokha, ne peut cependant se livrer à aucune exploration de nature à avoir ce résultat si vivement attendu. J'aime à penser que l'accueil empressé fait à Sainte-Croix et à M. d'Alciati par les autorités d'Aden était franc et cordial, mais je ne puis me décider à croire qu'il ait été tout à fait sans arrière-pensée. C'est du reste, là, de la bonne politique, et une puissance comme l'Angleterre n'oublie jamais les occasions de la faire telle. O. Mac Carthy.

Digitized by Google

OUVRAGES OFFERTS

A LA SOCIÉTÉ ORIENTALE

Par MM. les Auteurs.

154. — *Fragments arabes et persans inédits relatifs à l'Inde,* antérieurement au XIe siècle de l'ère chrétienne, recueillis par M. Reinaud, membre de l'Institut, etc. In-8°; Paris, 1845.

155. — *Enquête sur les quarantaines de la peste, sur leurs résultats, sur les obstacles qui s'opposent à toute réforme sanitaire,* par le docteur Aubert-Roche. In-8°; Paris, 1845.

156. — Un ouvrage en langue vallaque, in-12, imprimé à Jassy en 1844, intitulé : *Force armée et art militaire des Vallaques depuis la fondation de la principauté,* par M. Balresco, avec cette épigraphe :

« C'est pourquoi tant que l'amour fut au milieu d'eux, Dieu fut avec eux; c'est « pourquoi aussi ils n'ont pas été violentés par des langues étrangères ; c'est pour- « quoi enfin ils ont accompli tant de hauts faits et ont vécu en frères si long- « temps. » *Radu-Greceano* (1707).

157. — Un cartouche contenant un *chronogramme* en langue turque *en l'honneur de feu S. A. R. Mgr le duc d'Orléans,* avec une lettre datée du 19 septembre 1844, adressée au président de la Société orientale, et ainsi conçue :

« Monsieur, connaissant les nobles qualités, les rares vertus de l'infortuné prince « français feu S. A. R. Mgr le duc d'Orléans qui promettait le plus brillant avenir à sa « patrie, et à la conservation duquel l'Orient s'intéressait vivement, j'ai composé un « *chronogramme en idiome turc.*

« Espérant que la Société que vous présidez à de si justes titres daignera agréer « ce faible travail, je viens lui en offrir un exemplaire par votre honorable interme- « diaire.

« Je me flatte, monsieur le président, que vous reconnaîtrez dans ce petit ouvrage « la preuve des hautes idées que j'ai de feu S. A. R., la douleur que m'a causée sa « perte prématurée et à jamais déplorable, et mon amour pour la France que je désire « être toujours la plus puissante et sincère alliée de mon pays.

« J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc. etc.,

« Abd-el-Rahman Zeky,

« Effendi, membre correspondant de la Société orientale. »

Par M. A. de Challaye.

158. — Un plan manuscrit de la *bataille de Nezib,* levé sur les lieux.

Par M. le comte Graberg de Hemso.

159. — *Ultimi progressi della geografia* sunto letto nei di 18, 21, 24, 25 e 26 settembre 1844 alla sezione di geologia, mineralogia e geografia della sesta reunione degli scienziati sedente in Milano, da Jacobo Graberg da Hemso. In-8°; Milan, 1845.

160. — *Nouvelles recherches sur l'inscription en lettres sacrées du monument de Rosette.* In-8° (avec planches); Florence, 1830.

Par MM. les Auteurs.

161. — *Du Hachich et de l'aliénation mentale, études psychologiques* par J. Moreau (de Tours), médecin de l'hôpital de Bicêtre, etc. In-8°; Paris, 1845.

162. — *Lexique de géographie comparée* pour la Vie d'Alexandre par Quinte-Curce, par M. O. Mac Carthy. In-12; Paris, 1845.

163. — *Mémoires sur les Guanches,* par M. Sabin Berthelot, secrétaire de la Société de géographie, etc. In-8°, avec planche; Paris, 1845.

164. — *Géographie historique du bassin de la mer Caspienne,* par M. X. Hommaire de Hell. In-8°; Strasbourg, 1845.

FIN DU TOME SEPTIÈME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Revue.

Isthme de Suez. — Rapport sur les différents systèmes de communication à établir entre la mer Rouge et la Méditerranée. (X. Hommaire de Hell.) 3

Royaume de Siam. (Histoire naturelle.) — Forêts. — Oiseaux. — Quadrupèdes. — Un animal inconnu. — La licorne. — L'éléphant. — Le tigre. — Reptiles. — Les lézards. — Les serpents. — Insectes. — Arbres, arbustes et plantes. (B. Bruguière.) 24

Algérie. — *Bases de l'organisation française.* — *Attributions des autorités arabes.* — Caractère de l'autorité française. — Organisation adoptée. — Hiérarchie des fonctionnaires arabes. — Du khalifa, bach-agha, agha indépendant. — Aghas de 1re, 2e et 3e classe. — Du kaïd. — Des cheikhs. — Du kady. — Du nader ou oukil-bit-el-mèl. — Des anciens biens du beylik. — Cavaliers du Makhzen. — Khiela. — Askar. — Goum. — Mekhazneya. — Chaouchs. — Des commissions administratives. — Officier chargé des affaires arabes. (Extrait d'un travail signé par M. le maréchal duc d'Isly.) 39

Afrique centrale. — Commerce et industrie dans le Soudan. (Perron.) 54

Les Turcs et les Grecs depuis cinquante ans. — 1er article. (Alexis de Valon.) 67

Antiquités assyriennes. — Découvertes de M. Botta, consul à Mossoul. — Ruines de Ninive. — Palais de Khorsabad. (Ch. Lenormant.) 87

Beaux-arts. — *Galerie orientale.* (V. F.) 95

Empire chinois. — I. Mariage, polygamie, etc. — II. Sciences et arts, etc. — III. Gouvernement, art militaire. (L'abbé Voisin.) 97

Navigation et naufrage sur le Kiang (fleuve Bleu). (Larire.) 104

Océanie. — La fête des ignames sacrés à Tonga-Tabou. (Julien Laferrière.) 115

Mésopotamie. — Les Pères espagnols de la mission de Diarbékir. (E. Boré.) 120

Les Arméniennes à Constantinople. (Adèle Hommaire de Hell.) 130

Algérie. — *Administration de la justice aux indigènes.* — Nature des tribunaux institués. — Examen d'un cas général pour fixer la compétence du *kady*, du *hokm-el-makhzen* ou des conseils de guerre. — De la procédure. — De la nature des peines. — De la police en général et de celle des marchés. — *Kedma.* (Extrait d'un travail signé par M. le maréchal duc d'Isly.) 140

Algérie. — *Correspondance.* — Excursions à Blidah, Médéah, Constantine, Batna, etc. (Fortin d'Ivry.) 148

Colonisation de l'Algérie. — Note de M. le général Lamoricière. — Réponse de M. le maréchal duc d'Isly. — Extrait d'un discours de M. A. Denis. 156

Les Turcs et les Grecs depuis cinquante ans. — 2e et dernier article. (Alexis de Valon.) 169

Digitized by Google

Chevaux de la race Nejd. — Note sur les moyens de s'en procurer. (V. Fontanier.) 190

Quelques ports de la Chine. — I. Ting-Haë, capitale de l'île de Chusan (établissement anglais). — II. Shang-Haï. — III. Ning-Po. — IV. Retour à Chusan. Bateaux à vapeur. Commerce de l'opium. — V. Amoy. — VI. Hong-Kong. (L.-A.-R. Grivel.) 201

Commerce avec la Chine. (Extrait d'une lettre reçue de Macao.) 220

Abyssinie. — *Les Falacha ou juifs éthiopiens.* — Type physique et langue. — Provinces habitées par les Falacha. — Religion. — Sacrements. — Moines. — Vie religieuse. — Prêtres. — Purifications. — Opinions sur le Messie, sur la résurrection. — Coutumes des Falacha. — Superstitions. — Législation. — Successions. — Condition des femmes. — Le Fema-hafar. — Les Madja. — Respect pour le Pentateuque. — Sabbat. — Jeûnes et fêtes. — Prières. — Livres sacrés. — Origine des Falacha. (Antoine d'Abbadie.) 222

Malaisie. — Chasse au nasique (*simias nasica*). (J.-B. Hombron.) 235

Sumatra. — Situation et climat. — Population indigène. — Forces néerlandaises. — Commerce du poivre. — Sinkel. — Le radjah de Boulo-Samah. — Troomon et autres ports où se récolte le poivre. — Le radjah d'Analaboo. — Achem. — Entrevue avec le sultan. — Description de la ville. — Population. — Force armée. — Mœurs des Malais de Sumatra. (F. Leconte.) 238

Une entrevue avec les Patagons. (E.-J.-E. de Bovis et E. Maissin.) 255

Russie asiatique. — *Géorgie.* — Expulsion des missionnaires catholiques. (J. Damien, de Vareggio.) 264

Abolition des traités sur le droit de visite. (V. F.) 272

Affaire du Liban. — Appel à l'Europe chrétienne en faveur des Maronites. 274

Tripoli et Tunis. — Considérations sur la possibilité d'une invasion des Turcs dans la régence de Tunis par les frontières de Tripoli. (E. Subtil.) 281

Quelques considérations sur le projet d'expulser les Ottomans de l'Europe et de les remplacer par une population gréco-slave. (J. de S.-D.) (*Communiqué.*) 286

Les Yézidis, adorateurs du diable. (E. Mesmer.) 294

Voyage à travers la Chine, de Macao à Sivang. — Navigation de Macao à Fougan. — Pirates chinois. — Quelques productions du Fokien. — Manière d'engraisser les coquillages. — Religieuses chinoises. — Séminaire du Fokien. — Une chrétienne de haut rang. — Monnaies ayant cours. — Port d'Hiapou (Che-Kiang). — Arrivée à Chang-Nan-Fou (Kiang-Nan). — Visages suspects en Chine. — Célébration de la messe. — Repas de cérémonie. — Chrétiens du Kiang-Nan (Nanking). — Chapelles. — Tableaux de sainteté. — Portes monumentales. — Maladies périodiques. — Départ pour Péking. — Excès de la chaleur. — Guides chinois. — Canal Impérial. — Fleuve Bleu (Kiang). — Voyage par terre. Manière de voyager. — Précautions imposées au missionnaire. — Exigences chinoises. — Route impériale de Péking. — Traversée du fleuve Jaune. — Maladie du voyageur. — Séjour forcé dans un village. — Suite du voyage. — Fatigues. — Dangers. — Arrivée et séjour dans le Chang-Si. — Nouvelles de la Corée. — Projets sur le Japon. — Départ pour la Tartarie. — Passage de la grande muraille. — Ar-

Digitized by Google

rivée et séjour à Sivang. — Conférences avec les Coréens. — Les *Pe-lien-kiao*. — Départ pour la Corée. — Maladie subite et mort du voyageur. (B. Baugnière.) 297

Les femmes turques à Constantinople. — Visite aux harems de Reschid-Pacha et du Séraskier. (Lady Londonderry.) 341

Singapour. — Régime des Chinois et des Indiens engagés comme cultivateurs. Moyen de procurer des travailleurs libres à l'île Bourbon. (Lemauff de Kerbudal.) 346

Actes de la Société orientale.

Séances. — Extraits des procès-verbaux. (Vaillant.) 196

Séances. — Extraits des procès-verbaux. (Aubert-Roche.) 197

Séances. — Extraits des procès-verbaux. (Vaillant.) 200

Nouveaux membres admis. *ib.*

Séances. — Extraits des procès-verbaux. (Vaillant.) 277

Avis à MM. les membres de la Société. 280

Nouveaux membres admis. *ib.*

Séances. — Extraits des procès-verbaux. (Vaillant.) 348

Notice biographique. — M. Jules Sainte-Croix Pajot. 351

Ouvrages offerts à la Société orientale. 357

FIN DE LA TABLE DU TOME SEPTIÈME.

Paris. — Rignoux, Imprimeur de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FEB 16 1961

Digitized by Google

Digitized by Google